Does Not Circulate

the presence of this book

in

the J.M. Kelly Library
has been made possible
through the generosity

of

Stephen B. Roman

From the Library of Daniel Binchy

REVUE CELTIQUE

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE CELTIQUE

FONDÉE
PAR
H. GAIDOZ
1870-1885

CONTINUÉE PAR

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
1886-1910

DIRIGÉE PAR

JOSEPH LOTH
Professeur au Collège de France

AVEC LE CONCOURS DE

G. DOTTIN
Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes

E. ERNAULT
Professeur à l'Université de Poitiers

J. VENDRYES
Chargé de cours à l'Université de Paris

ET DE PLUSIEURS SAVANTS DES ILES BRITANNIQUES ET DU CONTINENT

ANNÉE 1911. — VOL. XXXII

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS (6e)
1911

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/revueceltiqu32pari

EINE LISTE BRETONISCHER WÖRTER

AUS DEM XV. JAHRHUNDERT

Eine Liste bretonischer Wörter aus dem xv. Jahrhundert findet sich, worauf mich Kollege Kluge hinweist, in dem Werke :

Die Pilgerfahrt des Ritters Arnold von Harff von Cöln durch Italien, Syrien, Aegypten, Arabien, Aethiopien, Nubien, Palästina, die Türkei, Frankreich und Spanien, wie er sie in den Jahren 1496 bis 1499 vollendet, beschrieben u. s. w.; herausgegeben von E. von Groote, Cöln 1860.

A. v. Harff, der auf seiner Reise überall auch Sprachproben sammelte, hat auf seiner Rückreise in Nantes (*Nantis*) eine Anzahl bretonischer Wörter und Sätze aufgezeichnet, die, so viel ich sehe, bis jetzt ziemlich unbekannt geblieben sind. Da es nicht ganz ohne Interesse ist, wie das Mittelbretonische dem Ohr eines Ausländers klang, und da die Ausgabe nicht jedem zur Hand sein dürfte, drucke ich das Verzeichnis hier ab, indem ich die einzelnen Wörter numeriere. Es heisst dort p. 240 :

Item die portoinschen ader in Britania hauen sij eyn eygen spraich, der wort ich etzliche behalden hane, as hernae geschreuen steyt.

PARTOINSCHE SPRAICH.

1. bara broit
2. gwin wijn
3. doir wasser
4. kick fleysch
5. follideck keess
6. ony eyer
7. gwinagere essich
8. oinge eyn hoen
9. pisket eyn visch
10. haelen sals

11. mat guet
12. drock buess
13. me ich
14. ja jae
15. narinck neyn
16. noetz eyn man
17. honoreck eyn frawe
18. doie got
19. deabole der duuel
20. ammestres eyn wijrt
21. annestisses eyn wirtinne
22. dribit essen
23. hisit drincken
24. gorwet slaeffen
25. golo eyn kertz
26. fenun heuwe
27. kolun stroe

TZELLEN

28. vin eyn
29. duwe tzwey
30. try drij
31. peier vier
32. pempe vonff
33. gwech seess
34. see seuen
35. eiff acht
36. nae nuyn
37. deck tzeyn
38. caut hundert
39. mile dusent
40. madan meker ghyff mir hauer
41. dematio guden morgen
42. nosmat guden auent
43. madin nent la Renis wae geit der wech nae Renis
44. pe gauo eo wie heyscht dit
45. me vel tin paia ich wil it gelden
46. gwalget mar roschet wescht mir dit hempt

In Nantes wird A. v. Harff wohl einen bretonischen Dialekt gehört haben, der der Mundart von Vannes nahesteht; das wird durch mehrere Wortformen bestätigt. An den noch näher liegenden Dialekt der Halbinsel von Batz, den Ernault beschrieben hat, finden sich kaum Anklänge. Doch muss ich die genauere Verwertung des Denkmals für die bretonische Dialektologie denen überlassen, die darin bewanderter sind als ich. Ich begnüge mich mit wenigen Bemerkungen.

1. 2. *bara*, *gwin* wie heute. 3. *doir* (d. i. *dōr*); vgl. basvannetais *dọr*, *daọr*, Batz und Léon *dour* (aber vann. *deur*, corn. *daour*). 4. *kik* wie heute. 5. *follidek*, mir unbekannt. Ich vermute eine Ableitung von mbret. *fouliff* « fouler », vann.

foulein « fouler, presser »; also etwa « Press-Käse ». 6. *ony* « eyer » kann so nicht richtig sein; da der Verf. den unbestimmten Artikel als *on* auffasst (s. 17, auch 8), hat er wohl Plural und Singular vermengt (vgl. 9); also vann. *un üi* (anderwärts *vi*) « ein Ei ». 7. *gwinagere*, bei Troude *gwinegr*. 8. *oinge*, eigentümlich. Steht *ge* für *iar*, *yar* « Huhn »? Davor der unbestimmte Artikel. 9. *pisket* heisst vielmehr « Fische » (vgl. 6); die stammform *pisk-* für *pesk-* wird von Châlons und Troude für den Dialekt von Vannes bezeugt. 10. *haelen* (d. i. *hälen*) = bas-vann. *hälenn* « Salz » (bei Châlons *haléne*). 11. *mat* wie heute. 12. *drock* = *drouk*. 13. 14. wie heute. 15. *narinck* = vann. *naren*, *narenn* (Ernault, *R. C.*, XIII, 350); aus mbret. *na rif* (*quet*) « non ferai »? 16. In *noetz* scheint *n-* den unbestimmten Artikel zu bedeuten und *-oetz* für vann. *oec'h* zu stehen (an *goas* ist wohl nicht zu denken). 17. *honoreck*, in Vannes *ur ourik* zu *groüik* (s. Grammont, *Mélanges d'Arbois de Jubainville*, 87). Der Artikel hat noch *-n*, der Vokalismus *groek* ist weitverbreitet. 18. *doie*, heute *doue*. 19. *deabole* = *diaoul*, die Schreibrug ist durch die Etymologie beeinflusst. 20. *ammestres*. Ist *an* statt *am* zulesen, oder gab es einst solche Assimilationen? *Mestres* (heute *mestr*) mit dem *-s* des älteren französischen Nominativs *maistres*. 21. *annestisses*, heute *ann hostizes*. 22. *dribit*. Ueber solche Infinitive auf *-it* und *-et* (vgl. Nr. 23. 24) handelt Ernault, *Zs. f. Celt. Philol.* II, 498. 499 f. Die Metathesis für gewöhnliches *dibr-* kommt auch sonst in der Bretagne vor; Vendryes (*Mélanges Meillet*, 124) zitiert *trībi* aus Douarnenez. 23. In *hisit* möchte man an einen Lesefehler *s* für *u* (= *v*) glauben, vgl. vann. *ivet*, *evet* « trinken » (kymr. *yfed*). 24. *gorwet*, Man erwartet eher *-ëet*, vgl. vann. *gourvéein* (Châlons) « se coucher ». 25. *golo*. In Tréguier ist *gôlô* heute pluralisch « Kerzen ». 26. Ich verstehe *fenun* für bret. *foenn* « Heu » nicht, falls nicht eine Verschreibung vorliegt; ein frz. **fenon* giebt es nicht. 27. *Kolun*, vann. *colon* (Ernault, *Myst. de Ste Barbe*, s. v. *colouenn*).

28. *uin* = vann. *un*, heute nur noch als unbestimmter Artikel. 29. *duwe* vgl. vann. *deu*, anderwärts *daou*. Das *-e* scheint stumm zu sein, vgl. 7. 32. 39. — 30. *try* wie heute (*tri*). 31. *peier*, vgl. vann. *peüar* (Châlons). 32. *pempe* = *pemp*; zum

-e vgl. 29. — 33. *gwech* = vann. *hueh*, sonst *c'houec'h*. 34. *see*, vgl. vann. *seih*. 35. *eiff* wird demnach vann. *eih* entsprechen; die schreibung *-ff* ist auffallend. 36. *nae* (= *na*), vgl. vann. *nau*, sonst *nao*. 37. *deck* wie heute (*dek*). 38. *caut* Lesefehler für *cant*. 39. *mile*, heute *mil*. Zum *-e*, vgl. 29.

40. *madan meker* « gieb mir Hafer » enthält als letztes Wort vann. *kerh* « Hafer »; davor etwa *din-me* « mir »? Aber wie « gieb » übersetzt ist, verstehe ich nicht. 40. *dematio* wohl = *dé mat deoc'h*. 42. *nos mat*. 43. *madin nent la Renis*. Hier weiss ich nicht, was *la* sein soll, wenn es nicht für *da* verschrieben ist. Also etwa = *medy en hent da R.* « wo ist der Weg nach Rennes ». 44. *pe gano eo* « wie heisst diess » ist mir nicht klar. Das adjektivische Fragewort *pe* scheint zu zeigen, dass im folgenden das Substantiv *galv* (kaum *hano* « Name ») steckt. Oder ist *pe* = vann. *peh* « quel » (Châlons)? Auch *eo* ist schwierig; als Verb wäre es wohl nur zu verstehen, wenn das Partizip *galvet* vorhergienge. 45. *me vel tin paia* wohl = *me 'fell din paea* « ich will zahlen ». 46. *gwalget mar roschet* = *gwalc'het ma rochet* « wascht mein hemd ».

R. Thurneysen.

A NOTE ON THE IDENTIFICATION OF THE « BLEHERIS » OF WAUCHIER DE DENAIN

Miss J. L. Weston nous communique la lettre suivante, qu'elle reçoit de M. Edward Owen en réponse à une question qu'elle lui avait posée. Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant cette lettre, à laquelle Miss Weston a joint quelques notes complémentaires (la Rédaction).

Dear Miss Weston,

I regret that circumstances prevent me from offering you anything more than the following rough notes as a contribution to the identification of the Bleheris whom you have so clearly shown (*The Legend of Sir Perceval*, I, ch. XII) to be one, and perhaps the most important, of the sources of the early Grail romances. It is now quite impossible for me to do more than set forth in brief, and I therefore fear unconvincing, manner, the argument which I had hoped to be able to develop and fortify with all the direct and collateral evidence that it might be possible to produce. But, as I have observed, circumstances do not permit more than I am here attempting [1].

I would indeed have gladly seen the task which I cannot hope to more than imperfectly execute, taken up by some one of the many students of Welsh history who are more

1. It may be permitted to explain that much of the early delay was occasioned by the inability to personally examine a MS. then at Peniarth, and subsequently by my appointment to the Secretaryship of the Royal Commission on Ancient Monuments in Wales and Monmouthshire, a position which has taken up all my attention and every moment of my time.

largely endowed with ability and leisure than I am. Your remarks at p. 250 of the 2nd volume of your Studies on the *Perceval* leave me no alternative but to do my best. I am the more reconciled to the effort, as I believe that French scholars will be better able to supply the missing links in the chain of evidence, than a student working only on the material available here.

The problem before us is to find Bleheris. Your own studies on the *Perceval* (I, ch. XI et XII; II, ch. X) have already drawn the attention of students of the Romances to the important questions that connect themselves with his identity[1]. Let us take the remark of Giraldus Cambrensis as affording a fixed point from which we can work backward until we arrive at a Bledri who will satisfy all, or most, of the conditions necessary to connect, first, the Bledhericus of Giraldus with the Bleheris of Wauchier of Denain.

Giraldus has been speaking (*Descriptio Cambriae*, l. I, ch. XVII; Rolls Ed. VI, 209) of the fondness of the Welsh for pedigrees, and goes on to describe the coracles used for fishing, which are carried on the back, « naviculas istas piscatores, barbaro ritu, ad aquos eundo et redeundo humeris portant »; and this gives him the opportunity of quoting what had evidently been a favourite conundrum, and recalling its author: « Unde famosus ille fabulator Bledhericus, qui tempora nostra paulo praevenit..... proloqui consueverat ».

Giraldus probably wrote those words about the beginning of the year 1194 (*op. cit.*, Rolls Ed., preface XXXIX), when he would have been about 47 years old. As you have observed in the first volume of your studies on the *Perceval*, p. 290, « this may mean anything, from a few decades to a

1. The personality of Bleheris has been already studied by two Welsh scholars. Mr. Egerton Phillimore, in his valuable notes to Dr. Henry Owen's Pembrokeshire, III, 213, has dealt with the very point upon which we are now engaged; and Prof. J. E. Lloyd of the North Wales Univ. College in an excellent article entitled « Wales and the Coming of the Normans » (Transactions of the Hon. Soc. of Cymmrodorion, Session 1899-1900) has discussed the various references to Bledri ap Cadifor in the English records. I have done little more than unite the work of those two scholars.

century », though I venture to think that such a phase as « a little before our time » is more likely to apply to the shorther than to the longer limit. It should also be pointed out that the words appear to convey some sort of personal knowledge of Bledhericus on the part of Giraldus, as of a man whom he had not indeed known personally, but of whom he had heard from others who had been in direct contact with Bledhericus. It is useless to endeavour to fix narrow limits to so general a phrase; but it will probably be admitted that Giraldus is not likely to have been referring to a person whose active life was passed before the year 1100, or after 1150.

Bledhericus, in that form, is not a Welsh name. It is manifestly the Latinizing of a name that (as Giraldus was writing of Wales in Latin [1]) was Welsh; and as we shall see that the same Latin form, Bledhericus, is given in Latin charters of the period of Giraldus to a person whose name was Bledri, there is no necessity to labour the philological argument in favour of the identification.

Now, is there a Bledri on Welsh ground that will meet the various requirements of the problem? In the course of researches for the more elaborate paper I had hoped to write, I came across several Bledris, each of whom possessed the merit of requiring but slight adjustment to permit him to stand for the protagonist of Giraldus [2]. There is, however, necessity to deal with only one of them, Bledri ap Cadivor.

Bledri's father, Cadivor, is a great personage in genealogies of west Wales. He is regarded as — and no doubt actually

1. Mais cette forme est-elle une latinisation directe ou indirecte, c'est-à-dire, le nom est-il passé par la forme intermédiaire et française de Bleheris? Voilà une question pour les philologues. J. L. W.

2. One of these Bledris was connected with the Shropshire abbey of Haughmond. I have already drawn attention in a note to a British Museum Ms. (*A Catalogue of the Mss. relating to Wales in the British Museum*, I, p. 450) to the connection that undoubtedly existed between Gruffydd ap Cynan (d. 1137) and the distant Shropshire monastic house, and had looked forward to the forthcoming life of Gruffydd for an examination of the point. The book is just out (March 1909), and I find myself disappointed.

was — the stock-father of the most important Welsh families of Dyfed[1]. As I have already observed, Mr. Egerton Phillimore has dealt most luminously with him, and for the purpose of showing Bledri's sphere of influence I will transcribe Mr. Phillimore's translation of, and remarks upon, the disposition of Cadifor's inheritance, taken from several Welsh MS. whose authority he discusses (*Owen's Pembrokeshire*, III, 253). « Cadifor Fawr had three sons, viz. Bledri, Llywelyn and Trahaiarn. And he divided between them thus : Bledri's share was Gwidigada and Elfed, the Three Traynes, Llanddowror, Castell Toch in (the commote of) Laugharne, Pendine, Llandeilo (Aber Cywyn) and Cantref Wyn, and the Penrhyn and Maenor Gain, and the land of Coed Rhath, and Stackpole above Tenby. Llywelyn's share was the commote of Oysterlow. Trahaiarn's share was from the road of Cefn Tre-lech to Cefnffordd Llanwinio ». (Mr. Phillimore continues). « The great interest of the Welsh document is that it gives us an account of the whole southern fringe of Dyfed, between the towns of Carmarthen and Pembroke, just before the Norman Conquest of Wales, and the formation thereby of the Great Lordships of Pembroke and Carmarthen and their subsidiary lordships. » It was not the immediate purpose of Mr. Phillimore to pursue Bledri ap Cadifor through the English records. Had he done so the present notes would have been anticipated and far surpassed. And it will suffice at present to observe that Bledri's lands were ranged along the right bank of the Towy in its lower reaches, and along the littoral of South Pembrokeshire, extending as far as Manorbeer, where, in or near the year 1147, Giraldus was to be born. Now, Cadifor and his three sons Bledri, Llywelyn and Trahaiarn are unquestionably historic, though Cadivor only appears in the Welsh Chronicles at the very moment of his disappearance from the scene. The Brut y Tywysogion under the year 1089 announces « And Cadivor son of Collwyn died; and his sons, Llywelyn and his brothers invited Gruffydd son of Maredudd; and Rhys son of Tewdwr fought against

1. Une des anciennes divisions du Pays de Galles, comprenant aujourd'hui le comté de Pembroke et la partie ouest de celui de Carmarthen.

him (i. e. Gruffydd) and drove him to flight, and at last slew him ». (*Brut y Tywysogion*, Rolls ed., p. 55 ; ed. Rhys-Evans, II, 270).

It is interesting to observe that the death of Cadivor, and the subsequent career of his sons, are not noticed in any one of the three Latin chronicles of the Welsh princes printed by the Master of the Rolls under the title of *Annales Cambriae*. The entry just quoted does appear in two of the chronicles in Welsh, known as the *Brut y Tywysogion* (The Chronicle of the Princes). The only reference to Bledri by name appears under the year 1113, when he is found in alliance with the Norman knights in their struggle to maintain their ground in and around Carmarthen (p. 125 ; ed. Rhys-Evans, II, 297).

From another source we learn something more of him, and again find him in close contact with the French barons. In the year 1125, in accordance with the request of Bernard, the first Norman bishop of St. David's (1115-1147), King Henry I transferred the church of St. Teulyddog of Carmarthen, which he had previously given to the abbey of Battle, to Bernard, for the foundation of a new house ; and there consequently followed the establishment of the Augustinian church of St. John the Evangelist and St. Theuloc of Carmarthen. Of this house a Chartulary once existed, but it has apparently perished. A transcript of it, or of a copy of it, was made towards the end of the 17th, or the commencement of the 18th century, and found its way into the Hengwrt library, whence it has passed into the National Library of Wales at Aberystwyth, where it now is. Whilst in the possession of Mr. W. W. E. Wynne, of Peniarth, it was printed by Sir Thomas Phillipps of Middle Hill.

The earliest charter in the collection (f° 28) appears to be a confirmation of King Henry I in the following terms :

H., rex Anglie, episcopis, baronibus, et omnibus fidelibus suis, Francis, et Anglicis, Flamingis, et Walensibus de Walis, salutem. Scistis quod ego concedo canonicis ecclesie beati Johannis de Kermerdin iiijor carrucatas terre in Eglusnewit quas Bledericus Latemeri illis dedit et concessit in elemosinam.

Quare volo etc. T(este) T. archiepiscopo Ebor. et Henrico et G. episcopo Lund. et B. episcopo.

Another charter in the same collection (f° 27) is a notification by David, bishop of St. David's (1148-1176), of the re-grant of the same lands by Griffith the son of Bledri :

Notum facimus universitati vestrae quod Gruffinus filius Blederici dedit et concessit Deo et ecclesie Sancti Joh's de Kermerden iiijor carrucatas terre in Eglusnewith quas Bledericus pater suus prefati Sancti Joh'is ecclesie in elemosinam dedit et concessit... Hiis testibus Rithero archidiacono de Kermerdyn, M. filio episcopi, Symone canonico, Nich'o presb(itero), Morgano filio H, Ph(ilip)o filio Ep(iscop)i, Adam Cl(eric)o suu'.

This document being only a notification of what had taken place in the presence (in presentia nostra) of bishop David did not come up for subsequent confirmation.

At f° 90 is an inspection by King Richard I[1] of a charter of Henry, avus noster, of the same four carucates in Eglwysnewith, quas habeant ex dono Blederici Latemeri, et duas carrucatas terre in Commod, quas habeant ex dono Bernardi Menevensis ep. The names of the witnesses to the original are unfortunately not recapitulated.

I need refer to only one more charter, an undated grant to the priory of lands at Eglwys Keyn by Alfred Drue, which, as it is included in a confirmation of Henry III of a charter of Henry I, is of about the same date as Bledri's grant. The witnesses are Rich. archidiacono de Kermerdyn, Rogero Norreys constabulario ib'm, Waltero filio Landri, Thom. fil. Turstani, Ric'o fil. Hugon(is), Will'mo corveiserio, Roberto fil. Alfredi, Mag'ro G. capellano, Alexandro fil. eius, Tancardo fil. Ernulfi Dullard (*sic*), Ric'o clerico, Herberto fil. Iung.

The number of witnesses makes this an important charter, and students with more spare time than I now have, may be able to identify some of the signatories.

1. The copy of the Cartulary attributes this to Rich. II, but the 'avus noster' proves it to relate to Rich. I. The poorness of the transcript will have been apparent, and the printed edition of Sir Thomas Phillipps is worse.

Professor J. E. Lloyd of the North Wales University College, in an excellent article in *Archaeologia Cambrensis* for July 1907, Series VI, VII, 281, entitled « Carmarthen in early Norman Times », has dealt with the charters to which I have drawn attention. Professor Lloyd's identification of the ancient British ecclesiastical foundation of St. Teulyddog with the later priory church of St. John the Evangelist is a fine example of constructive criticism. He considers the grant of Bledri to have been made between 1129 and 1134.

Now let us see how this is borne out by an examination of the confirmation charter of Henry I, which we may feel sure was obtained as soon after the original grant as was possible. Here we have to lament the fact that in later inspections of the confirmation of Bledri's grant the exact terms of Henry I's charter are not set forth, nor the names of the witnesses to it repeated. We are therefore unable to correct the manifestly defective copying of the scribe of Hengwrt 440. The attestants, as given in that manuscript, are T. archiepiscopo Ebor. Henrico et G. episcopo Lund. and B. episcopo. The T. of York is probably Thurstan, 1114-1139. The Henry may be of Winchester, and, if so, is of the period 1129-1171. Lund. is probably intended to represent London, where Geoffrey was bishop 1128-1136. The undesignated B. is doubtless Bledri's diocesan, Bernard, 1115-1147.

The first thing to note is that the charter is of the first Henry (1100-1135), not of the second Henry (1154-1189). This is clear from the appearance of Bledri in the Pipe Roll of 31 Henry I, as will be mentioned later; and, if the conjecture is correct that the witness B. is the contemporary bishop of St. Davids (1115-1147), this could be no other than Bernard (1115-1147), his successors in the reign of Henry (1154-1189) being David (1148-1176) and Peter (1176-1198).

Now, as we are pretty safe in identifying the G. ep'o Lund. with Geoffrey who was consecrated in 1128 (putting aside the Henry of Winchester consecrated 1129), and seeing that king Henry the First died in 1135, the charter must have

been passed between 1128 and 1135, which agrees very well with Professor Lloyd's still closer analysis of 1129-1134.

In order to complete the references to Bledri's appearances in the public records, it may be as well to repeat Prof. Lloyd's reference to the Pipe Roll of 31 Henry I (1131), where Bleheric Walensis is entered as debtor for 20*s* for an agreement about a Fleming killed by Bledri's men. He also owed one mark de veteri auxilio militis. There is also an entry that throws a lurid light upon the lawless state of the country and the attitude of Bledri towards his countrymen. Bleddyn of (the commote of) Mabedrud, and his brothers, had been fined seven marks for outraging Bledri's [1] daughter [2]. And so we close his historical record.

Unsatisfactory as is this evidence of the charters, regarded from the point of view of first hand testimony, it makes abundantly clear the fact that Bledri ap Cadivor, whose patrimony lay around the town of Carmarthen, is the Bledhericus Latimarius of the charters, and that the Bledhericus of Giraldus is certainly intended to refer to a Welshman named Bledri. There remain some further words to be said

1. It may be useful to mention that the Alfred Drue, whose grant to the Priory of St. John I have already referred to, is mentioned in the Pipe Roll of 31 Henry I, which entry becomes of much value as fixing his date. He was a Fleming, his father being named Anschetil, whom he appears to have just succeeded.

2. Ce dernier passage me paraît vraiment significatif ; ici il ne s'agit pas de la violence des vainqueurs normands contre les vaincus, mais d'une insulte faite par des Gallois à la fille d'un noble, on pourrait même dire, d'un prince gallois.

Mr. Owen ne dit rien sur la longueur de la vie de Bledri ; pourtant c'est un point qu'il ne faut pas négliger, Cadivor, mourant en 1089, partagea ses terres entre ses trois fils, donc ce n'étaient plus des enfants, ils sont probablement nés avant 1080. Bledri, l'aîné, vivait encore en 1131 : nous ne pouvons pas donner avec précision la date de sa mort. La charte citée plus haut où il est question de son fils a dû être écrite après 1148 (commencement de l'épiscopat de David, 1148-1176). Si nous prenons l'année 1070 comme notre *terminus a quo*, l'année 1150 sera notre *terminus ad quem*. Donc Giraldus écrivant vers 1194 et se servant de la phrase *tempora nostra paulo praevenit* parlait avec une certaine précision d'un homme mort 40 ou 50 ans plus tôt (J.-L. W.).

upon Bledri's attitude towards his countrymen on the one hand — as to which the references just given are highly suggestive — and towards the French knights who were struggling desperately for a footing in the distracted country. And this branch of my subject will lead to a consideration of Bledri's literary ability in a direction that, in the age in which he lived, was akin to that of the « fabulator » or romancist.

The Welsh historical chronicle — that is, the historical narrative relating to Wales written in Welsh — associated with the name of Caradoc of Llancarfan is known as the Brut y Tywysogion (the chronicle of the Princes). Many manuscripts exist, showing all manner of variations, of which five have been published in the Rolls series in a volume entitled « *Brut y Tywysogion, or the Chronicle of the Princes* », and narrating events between the years 681 and 1282. I have already quoted the entry relating to the death of Bledri's father, Cadivor, which appears under the year 1089. Bledri is mentioned in the record of but one year, that of 1113, but the entry is one of great significance.

The text of the Rolls edition of the « *Brut y Tywysogion* » was taken from the well-known manuscript known as the « Red Book of Hergest », the chronicle having almost certainly been compiled and continued in the abbey of Strata Florida. As that house was not founded until 1164, it is clear that it must have obtained an earlier chronicle, or chronicles, written by Caradoc, or another, which it proceeded to continue. Now Caradoc, who died about the middle of the twelfth century, does not appear to have had any connection with the district which looked to Carmarthen as its centre. Yet the Strata Florida chronicle in the « Red Book of Hergest » is said to be written in the Demetian dialect. It is obvious that the early portions of the chronicle formed by the Strata Florida monks, must have been based upon one or more narratives written by a Welshman of Dyfed, whose story would naturally confine itself almost exclusively to the affairs of Dyfed.

Now, the portion of the Strata Florida chronicle concerned with the period 1100-1120 occupies a space double that devoted to the history of the period which elapsed between 1120

and 1164, the date of the foundation of the monastery of Strata Florida (Preface to Rolls Ed. XXX, really written by Mr. Aneurin Owen. See also *Archaeologia Cambrensis*, 3rd Series, VII, 97); and I may add that the narrative of the events of the year 1113 in which Bledri makes his only appearance, occupies at least twice as much space as any of the other years between 1100 and 1120. The strong French bias is evident throughout. Speaking of the exploits of Gruffud ap Rhys the chronicler adds, « many foolish young men joined him from all sides, being led by the desire of spoils, or seeking to restore the British realm. But desire does not avail unless God sustains it ». The French take counsel and solicit the aid of the friendly Welsh chiefs, amongst whom the names of Bledri or his brothers do not appear . « Then the French said to them « If you be as you say, show by your deeds that which you promise by your tongue : you must keep the castle of Carmarthen, which belongs to the king, each one of you in his appointed time, in this manner: Owain son of Caradog is to keep the castle for a fortnight, and Rhydderch son of Tewdwr another fortnight; and Maredudd son of Rhydderch son of Tewdwr a third fortnight ». And Bledri ap Cadivor was appointed the castle of Robert Langan (*al.* Laugam, Courtemayn) at Aber Cafwy ». Then follow details of the attacks upon Carmarthen and Aberystwyth castles that could only have proceeded from the pen or the tongue of an eyewitness, animated with the desire that his countrymen should make friends with the French.

After the long account of this eventful year the chronicle soon reaches 1120, and a fresh writer with a bias « manifestly observable in favour of the Welsh » takes up the subject.

I put forward the suggestion that the writer of the period 1100-1120 is Bledri. This can, of course, be no more than a suggestion. A minute analysis of the facts, such as the references to the French knights, would, I believe, strengthen the suggestion; but a dissection of the linguistic peculiarities of this section of the chronicle is not likely to increase the probability, as there exists no known composition of Bledri, and the language of the chronicle has probably been altered by its

subsequent redacteurs. But that all the proved circumstances of Bledri's life converge to the same conclusion, and that not a single fact that we know of leads in an opposite direction, must speak strongly in favour of the proposition.

Technically the verdict must, of course, be one of « not-proven ». But many of the accepted conclusions of history have less evidence behind them, and I feel confident that should further material become available for the elucidation of the problem, it will be found to strengthen the view that I have set forth.

The points I have essayed to prove are two in number, (1) the identity of Bledhericus fabulator with Bledri ap Cadivor (the unity of the former with the Bleheris of Wauchier de Denain, and Thomas, is generally accepted by students of the Romances); (2) the Bledri authorship of an important section of the Welsh « *Brut y Tywysogion* ». The one has nothing necessarily to do with the other, but it is clear that each makes the other more probable, and, personally, I have no doubt of the truth of both.

A favourable argument can even be extracted from the term by which Bledri would have been best kown to the Norman bishop Bernard and the French signators of the charters — « latimarius », or « latiniarius » as it perhaps ought to be rendered. The meaning is « interpreter », which in Bledri's case marks still more clearly the link he made between the people who possessed a fund of romantic stories, and the people who were hungering to hear them. Ducange (*s. v.* Latinarius), as explaining « interpres », gives an illustration from *Le Roman de Garin* :

> Un Latinier vieil ferant et henu,
> Mult sot de plet, et moult enresnié fu.

and again,

> Latinier fu, si sot parler Roman,
> Englois, Gallois, et Breton, et Norman.

If we could take « Gallois » in the latter quotation to mean

« Welsh », we might almost believe that the writer had Bledri ap Cadivor in mind.

I remain, dear Miss Weston,
Yours very sincerely,
Edward Owen.

Royal Commissions House,
Westminster, S. W.
31st March 1910.

Il y a maintenant à peu près trois ans que M. Owen m'a communiqué pour la première fois ses intéressantes idées au sujet de Bleheris : ce n'est que dans ces derniers temps que les circonstances lui ont permis de réunir les résultats de ses recherches. En m'envoyant la lettre ci-dessus, il m'a donné la permission de la publier de la façon qui me paraîtrait convenable.

Les arguments ne sont peut-être pas décisifs, mais en tout cas nous nous trouvons ici en face d'une personnalité bien curieuse. Quelle est l'influence qui a poussé ce chef gallois à se ranger du côté des envahisseurs de son pays, lui qui, si c'est vraiment Bréri, aurait dû s'intéresser si profondément au passé de son peuple ? Où Bledri a-t-il appris si bien le français qu'il pouvait se vanter du titre d'interprète ?

N'oublions pas que le Bleheris de Wauchier, le Bréri de Thomas, est aussi le Maître Blihis de l'*Elucidation*, celui qui a parlé « des secrets du Graal », et du danger d'en parler sauf avec prudence ; où le fils de Cadivor a-t-il appris ces secrets ?

Plus j'étudie cette question plus je suis convaincue que nous nous trouvons en face d'un problème littéraire aussi attrayant qu'important : si nous pouvons établir l'identité du narrateur à qui nous devons les quelques restes de la légende romantique d'Arthur qui nous sont parvenus, nous aurions une base solide pour construire nos hypothèses relatives au développement de cette légende, base qui manque jusqu'à présent.

Espérons que les arguments réunis par M. Owen pousseront quelque savant ayant des connaissances de l'ancien gallois à faire des recherches plus étendues et, par conséquent, plus fructueuses.

Jessie L. Weston.

NOTES

ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

(*Suite*)[1]

---

17. Gallois TAFAW, breton TANVA, cornique TAVA.

Aucune étymologie satisfaisante n'a été donnée de ces mots breton et cornique. Le breton moyen *taffhaff*, le breton mod. qui montre partout *v* avec voyelle nasale [2] prouvent qu'on a à compter avec une racine *tam-* et non *tab-*, et qu'il n'y a pas à penser au breton *teod*, langue, corn. *tavas*, gall. *tafod*. Quant au gallois, chose étrange, il était resté inconnu. Il ne se trouve, en effet, à ma connaissance que dans un poème du *Livre de Taliessin*, poème que Strachan a donné dans son *Introduction* sous le titre de *Doomsday* (p. 227 ; cf. F. A. B. II, poème V). Le Glossaire de Strachan laisse le mot sans traduction. Le sens en est clair. Au jour du Jugement, le Christ s'adresse aux pécheurs :

P. 121, vers 33 et suiv.

Tafaw ti vyn deutroet
mortru eu hadoet
Tavaw dyr boenet
Escyrn vyn traet
Tavaw dy vyn dwy vreich
ny ny dybyd eu beich
Tavaw dy vyn dwy yscwyd
handit mor dyvyd
Tavaw dyr cethron

1. Voir *Revue Celtique*, t. XXX, p. 258.
2. En bas-vannetais, *v* est devenu *w* régulièrement : *tāwat*.

ymywn vyg callon
Tavaw dy gethrawt
y rwg vyn deu lygat
Tavaw yr da allat
Coron drein ym iat
Tavaw dy oestru
a wanpwyt vyntu.

Le texte de Strachan n'est accompagné d'aucune note. D'autre part le *Glossaire* ne souffle mot, ni de *tafaw*, ni de *ny ny*, ni de *yr da allat*, ni même de *dyvyd* à moins qu'il ne s'agisse de *dyfyd* avec renvoi à *dyfod*, ce qui constituerait une grave erreur.

« Tâte mes deux pieds : combien triste leur état [1].

« Tâte le supplice [2] des os de mes pieds.

« Tâte mes deux bras, ils n'ont plus leur fardeau [3] (ou *n'auront plus*).

« Tâte mes deux épaules : grande infortune en vient [4].

1. *Addoet* a plusieurs sens. Il a manifestement ici non le sens de *mort*, destinée, comme le porte le *Welsh Dict.* de Silvan Evans, mais celui *de triste situation, mauvais traitement* : *Heng. mss.* II, p. 303 ; pa *adoet* a wneit ar y vab ef, « Quel mauvais traitement a-t-on fait subir à son fils à lui (il était muet) ; *ibid.* 308 : *yr adoet hwnnw*, ce supplice-là (être lapidée devant ses parents.)

2. Peut-être le sens exact est-il : « Combien grande a été la souffrance ». Il semble qu'il manque un mot au vers commençant par *escyrn*.

3. *ny ny* : négation avec *nu*. Le sens n'est pas sûr. Les formes de *dyfod* comme *dybydd* ont fréquemment le sens *d'avoir*.

4. *Dyvyd* n'a pas été compris. Les uns y ont vu un temps de *dyfod*, ce qui ne donne aucun sens ; d'autres comme O. Pughe ont lu *dywydd* : *dywyddu*, to swell with milk, ce qui à tout point de vue est absurde. Il s'agit bien d'un substantif *dyvyd*, composé de la particule *do*, au sens péjoratif, et de *bid* ayant le sens de *byt* : *infortune, malheur*.

L. Noir, 50. 14 : Periw new pereiste imi *dyvit*,
« Créateur du ciel, que tu m'as causé d'infortune. »
Myv. Arch. (Cynddelw), 159. 1 :

Neum dotyw defnyt dyt *dyvytlawn*
Dyvod y gyfnod y Gadwallawn,

« Vraiment, il m'est venu matière à une journée pleine de malheur, que le jour fatal (le jour fixé par le destin) soit venu pour Cadwallawn.

« Tâte les clous au milieu de mon cœur.
« Tâte la place du coup de pique, entre mes deux yeux.
« Tâte là *où est allée*[1] la couronne d'épines dans ma tête.
« Tâte[2]..... dont mon flanc a été percé.

Le sens de *tâter*, *palper*, du gallois, est très voisin de celui de goûter. Le cornique a conservé le sens du gallois.

Beusnans Mriasek, 2367 :

Kynthusons ow thumwul creff
me *a dava* age grueff.

« Quoiqu'ils se donnent comme forts, je tâterai leurs figures. »

Whitley Stokes traduit : *I will handle* ; le glossaire dans l'*Archiv f. Celt. Lex.* donne *tava*, to touch.

L'irlandais ne paraît rien offrir de tel. Pour le sens et l'origine, ce qui appelle la comparaison, c'est le latin *tem-p-to* : *tamə-* suppose *tṃm-* ; le gallois *tavaw* représente *tamā-m-* : pour avoir l'équivalent en breton, il faudrait *tanvo*. Nos infinitifs en *-o* représentent les infinitifs gallois actuels en *-o*, anciennement *-aw* : *deffro*, moy. gall. *deffraw*, *gwrando*, moy. gall. *gwrandaw*[3].

18. Gallois ANGAD, v. irl. ÉCATH.

Le gallois actuel *angad*, la main, mais avec le sens de l'anglais *The grasp of the hand*, remonte à un vieux gallois *ancad*, comme le montrent les graphies du moyen gallois :

1. Je suppose : *y'r allat* (*ry-gallad*) ; *yr* pour *yn y'r* ?

2. *Oestru* se trouve sous la forme *oesdru* dans Owen Pughe ; le sens n'est pas satisfaisant, il manque d'ailleurs un mot, *dy*, nota augens, ne comptant pas : *oes tru* paraît être une parenthèse (triste moment) ; *tavaw* porterait sur *vynki* : Vois mon flanc qui a été percé.

3. J'ai donné dans ma *Chrest. bret.* quelques extraits d'un recueil de cantiques vannetais de 1734. Une édition qui paraît antérieure, appartenant à M. Le Lay, professeur au lycée de Pontivy, donne des infinitifs en *-on*, p 61 : *crenon*, trembler, rime avec *Christenion* ; p. 33. *henn um guhon* rime avec *dirac ton*, devant lui. Y aurait-il eu des infinitifs moy.-bret. en *-off* ?

L. Aneurin, 72; 16; 77. 25 *anghat*[1].
L. R., 268. 19 *aghat*; 220. 18 *anghat*.
L. Noir, 54. 1, *aghad*.

Le sens du mot est parfaitement précisé par ce passage du *Livre Rouge*, 268. 19 :

Penn a borthaf yn *aghat*
Vy llaw.

« La tête que je porte dans le *creux* de ma maison. »

Anghad est féminin, et remonte à un vieux celtique *ankatā*. Le sens est métaphorique. Le mot est identique au vieil irl. *écath*, hameçon = *ankato-*. La racine est la même que celle du vieux latin *ancus* « qui aduncum brachium habet ». Cette racine se retrouve dans plusieurs langues avec les deux sens ou des sens analogues : grec ἀγκών, courbure du bras, *bras*; ἄγκινα, bras recourbé; ἀγκύλη, pli ou courbure de bras; skr. *ānka-s*, croc, courbure entre le sein et la hanche (cf. Walde, *Latin. Etym. Wört.* à *ancus*).

19 : V. bret. GUERG, gall. moy. GWERY

On n'a trouvé à ma connaissance, ni en breton, ni en gallois, de formes du moyen âge ni des temps modernes représentant le v. breton *guerg* -i- *celmed*, gl. efficax (Glôses à Eutychius).

Il y a cependant, en gallois moyen, un mot assez rare reproduisant exactement *gwerg*; c'est *gwery*, en une seule syllabe. En voici deux exemples : je n'en connais pas d'autre.

Myv. Arch., 142. 2 (XIIe s.) :

ar leferyd gwâr *gwery* ei lain,

« Sur l'homme à la parole douce, *active* est sa lame ». Le vers a 9 syllabes; *llain* compte régulièrement pour deux syllabes (cf. v. irl. *laigen*); *gwery* ne compte que pour une : cf. *daly* = *dalg*, etc.

1. Le *Gorchan Maelderw* (*L. Aneurin*, 103-5) a conservé la forme archaïque *ancat*.

Ibid., 158. 1 :

Llawvorynyon *gwery* gwiryon oetynt.

« C'étaient des suivantes *actives*, sincères. »

Le vers a 9 syllabes; *gwery* en vaut une.
Le sens de *actif*, *habile* est sûr.
Pour *verg*, et ses représentants en irlandais, v. Stokes, *Urk. Spr.*, p. 273.

20. Gallois moy. MENIC, MYNNIC.
Strachan, *Introd. to Early Welsh*, p. 222, a reproduit le texte gallois des privilèges de l'Église de Llandav et a mis en regard une transcription en gallois modernisé. Le mot *mynnic* n'est pas traduit ; il n'est même pas mentionné dans le *Glossary*. C'est simplement un dérivé du gallois *myn* et aussi *men*, endroit où, là où ; vannetais *men*, où.
The Book of Llandav (éd. Rhys-Evans), p. 118-120 : *y pop mynnic ar tir Teliäw* « en tout endroit sur la terre de Teliaw. »

— *dyr loggou a discynno ny thir*
y POP MYNNIC *yd* voy,

« Aux navires qui descendront sur son territoire en quelque endroit que ce soit. »

Myv. Arch., 149. 1 :

Dyfryded fonhed fennic yd wyt,

« La noblesse est affligée là où tu es. »

L. Noir, 56. 14 :

Glev diwal kyueithit yd vuam in dev
menic it arwet duwir dalenneu,

« Nous avons été tous les deux de vaillants coopérateurs, là où l'eau entraîne les feuilles. »

Le poème est un dialogue entre deux personnages, dont un nain, d'un roman de Trystan. La personne qui parle s'adresse au nain. Il semble qu'il y ait ici une allusion à un épisode célèbre du roman. Trystan, les soirs où il voulait voir Iseut,

jetait des copeaux dans le ruisseau qui passait au milieu des chambres des femmes et de la reine : c'était un signal convenu. *Dalen* peut signifier feuille de bois, copeau. Le mot peut désigner un pliant de table, etc., etc. Il est vrai que le sens dans ce cas, est précisé par un autre mot. Le nom de Trystan s'y trouve quelque peu dissimulé sous la forme *Diristan,* pour *Dristan* = *Drystan*. Le nain est odieux à Trystan :

Fechid Diristan o thywod,

« Drystan gronde de fureur en pensant à ta venue » ; *o thywod* est pour *oth dyvod*. Le personnage parle de March :

om parth guertheisse *March* irod,

« De mon côté, j'ai vendu March pour toi. »

J'avais signalé ce curieux poème, malheureusement écourté, il y a une dizaine d'années à M. Gaston Paris, qui m'avait engagé à l'étudier et le publier. Je l'avais depuis perdu de vue.

21. GUAS MARCHAUC.

Guas marchauc dans les gloses de l'*Oxon*. I (*Gr. Celt.*, II, p. 1058, 41[a]) glose *adulter* i. e. *servus equarius* : c'est, en réalité la traduction de *servus equarius*. La *Gramm. Celt.* commente ainsi l'expression : « cogitat glossator de servo juniore, quem quaerat domina lasciva, in versibus Ovidii dicentis de Pasiphae perjura. » Il semble, au contraire, d'après un curieux passage de Dafydd ab Gwilym, que ce soit une expression courante en gallois pour désigner l'adultère.

Dafyd ab Gwibym : Poème CLV de l'édition de Liverpool, 1873, p. 220. Le poète se vante de son pouvoir de transformation : la femme qu'il aime ne saurait lui échapper : si elle aime un laboureur, il saura tenir la charrue ; si c'est un jeune homme folâtre, il sera folâtre comme le jeune homme. Il ajoute :

os *gwas march* a barcha bun,
. . . . . .
Beiddiwn hawl, a byddwn hy,
Eto yn *was march* iti,

« Si c'est un *gwas march* qu'honore la femme, j'oserais demander, et je serais hardi, d'être *gwas march* pour toi. »

Il y a un jeu de mots sur *gwas march*, mais il est bien sûr que Dafydd envie le rôle du *guas marchàuc* des gloses d'Oxford ; le rôle d'*écuyer servant* dans un sens particulier.

22. MEI, MEIWYR.

Le mot *mei* revient souvent dans les poèmes gallois. Il s'applique fréquemment aux chevaux et on le traduit dans ce cas par *cheval de guerre*. Tel paraît être son sens.

Myv. Arch., 215. 1 : a meirch *mei*.

On trouve l'équivalent *mawrthic*, dérivé de *mawrth* = *mārtis* :

Ibid., 226. 1 : meirch *mawrthic*.

Les deux expressions sont réunies dans ce passage.

236. 1 : Gwasgarei gweisgfeirch *mei mawrthic*.

« Il *dispersait* (il donnait de tout côté) des chevaux solides de combat, guerriers. »

L. Noir, 32. 31 : meccid meibon Meigen *meirch mei* [1].

Le sens est assuré par ce passage :

Myv. Arch., 153. 1 :

Gwr yn aer yn aros *gwaedfai*,

« C'est un homme dans le combat, attendant le champ du sang. » *Gwaedfai* est équivalent de *gwaedlan* qui a le même sens.

Mei paraît être un pluriel de *magos* : **mages-a* ; cf. *tai* = *teges-a*.

Il est cependant possible que ce soit un dérivé de *mag-* ou même de *mages-*.

Le mot se retrouve dans *mei-wyr*, guerriers, combattants.

Myv. Arch., 177. 2 : Meivod wenn nyt *meuwyr* [2] ae med,

1. Les fils de Meigen nourrissent des chevaux de guerre.

2. Var. *meiwyr* ; *menwyr* est, en tout cas, à corriger soit en *meiwyr*, soit en *meuwyr*.

« Meivod béni, ce ne sont pas des hommes de guerre qui la possèdent. »

C'est un éloge de saint Tyssiliaw et du monastère qui lui est consacré.

L. Tal., 209. 26 :

ny wan cyllellawr cledyfawr *meiwyr*,

« Les couteaux ne percent pas les épées des guerriers. »

L. Aneurin, 98. 11 :

Gossodes ef gledyf ar glawd *meiwyr*,

« Il a abattu son épée sur le retranchement des guerriers. »

Sur *mei-wr*, on a formé *mei-wredd*, valeur guerrière, vaillance.

L. N. 5. 7 : nid hoffet *meiuret* bro,

« Ce n'est pas un pays agréable que celui de l'ardeur guerrière. »

Myv. Arch., 122. 1 :

Hoffeis *mewredd* eu gwyr ai gwragedd,

« J'ai aimé la vaillance de leurs hommes et de leurs femmes.»

23. Law- en composition. Le vieux-breton *lau*, gl. *vilem* a été ramené par Whitley Stokes, avec l'irlandais *lau*, *lú*, petit, mauvais, à une forme primitive **legú-s* : l'irlandais *lau*, *lú* serait emprunté au brittonique (Urk. Spr. 245). Le breton *lau* ne peut s'expliquer par *legú-s*, et un emprunt du côté irlandais est invraisemblable. D'ailleurs l'irlandais *laigiu* à côté du substantif *lagat*, petitesse, suffisait à faire rejeter cette hypothèse : *u* pour *a* dans *lugu*, et *lug-* en composition s'explique autrement (v. Thurneysen, *Handbuch*, § 76). *Lau* = **lagu-s* : cf. ἐλαχύ-ς ; le comparatif gallois *llai*, moyen-gall. *llei*, v.-breton *lei* = **lag-iōs* (cf. *laigiu*, *lugu*).

Law n'a pas été, à ma connaissance, signalé en composition. Il entre dans un composé que les dictionnaires donnent sous

la forme *llawrydedd*, traduit correctement par *dejectedness*, *sadness*, par Owen Pughe.

Il se présente sous une forme plus ancienne dans le *Livre Noir* (Skene, *F. a. B.* II, 30).

handid muy vy *llauurydet*

« D'autant plus grand est mon abattement. »

Dans *Taliesin* (*ibid.*, 147. 8) on a la forme *llawryded* avec le même sens :

Digawn *llawryded*.
Kywestuch a bed

« C'est assez matière à tristesse que la cohabitation avec la tombe. »

Cf. Gwalchmai (*Myv. arch.* 148. 1), à propos de la mort de Madawc ap Maredudd) :

Llawfryded frydau
yr Madawg ys mau,

« Abattement d'esprit est mien à cause de Madawc. »

La composition est claire : *llaw* a un sens pejoratif, *diminutif* : *vrydedd* est un dérivé de *brĭt-*, pensée. *Llaw-vrydedd* est moins usité que *llet-vrydedd* qui a le même sens : *llet-* entre dans bon nombre de composés (cf. irl. *leth-*).

Llaw, sous la forme *lo* dans le trégorrois *kelo*, si peu, représente vraisemblablement *lau*, comme l'a supposé M. Ernault (*Gloss. moy.-bret.*, II, p. 527). Quant au comparatif *llei*, v.-breton *lei*, on a reconnu depuis longtemps qu'il remonte à **lag-iōs*, comme l'irl. *laigiu*.

24. Le breton moyen RESEZ. Ce mot se trouve pour la première fois dans *Le Mirouer de la Mort* (*Revue Celt.* 1910, p. 238, vers 958). L'homme a deux dangers à éviter : ne pas trop choyer le corps, car alors, il entraîne l'âme dans la luxure ; ne pas trop le maltraiter ou le priver, car alors, dit le texte :

anezeff muntrer a ves, cleu expres an resez.

M. Ernault traduit : « Tu serais son meurtrier, comprends bien le *danger* » : *danger* est accompagné d'un point d'interrogation. Le mot, d'après le traducteur paraît venir du v. français *reselz*, *roiselz*, rets, filet. C'est peu vraisemblable tant au point de vue de la forme que du sens. Ce mot me paraît identique au gallois *rhysedd*. Ce mot est traduit par *superfluité*, *plénitude*, et semble avoir eu parfois ce sens (par exemple dans l'Elucidarius 99 où il traduit *abundantiam*. Dans le *Livre Noir* (6. 20; 47. 1) le contexte rend le sens incertain. Dans le composé *cyf-rysedd* le sens de *querelle*, *conflit* est très net : v. Silvan Evans. *Welsh Dict.*; on peut ajouter comme références : *Livre Noir*, 41. 9 (*kywrysset*); *Tal.* 205. 21. Ce mot a été confondu avec un autre *cywrysedd* qui a un sens analogue, mais contient le mot *gwrys*. *Rhys* existe seul; il apparaît dans le dérivé *rysswr*, guerrier, héros (Arthur Jones, *The history of Gruffudd ap Cynan*, p. 220). Owen Pughe (*Welsh Dict.*) cite un exemple où *rhys* seul a manifestement le sens de querelle, conflit, difficulté. C'est *rys* qu'on retrouve aussi dans l'adjectif *dyrys*, compliqué, embarrassé; appliqué aux personnes, il a le sens de *turbulent*, *difficile à gouverner* : *bachgen dyrys*, a naughty ou *mischievous boy*; *eidion dyrys*, a vicious ox. C'est vraisemblablement *rys* que l'on retrouve dans *amryson*, querelle, discussion, désaccord. Dans ce cas, il faudrait séparer ce mot du vieil irl. *imbressan*, à cause de la forme *imfresnat* à côté *d'imbresnat* (Thurneysen, *Handbuch* I, § 833). Il n'est pas impossible que deux racines différentes aient été confondues. Ce sens de *conflit*, *désaccord* conviendrait parfaitement au *resez* breton : *resez* signifierait : sensation de désaccord, *le conflit*.

L'irlandais possède un mot *riss* (Stokes, *The colloquy of the two sages*, 85, *Revue Celt.*, 1905) que M. Whitley Stokes traduit par *tale* : *rissi ruada* (récits rouges, récits de guerre) : il renvoie à Corm. Tr. 144. Si ce mot se trouvait ailleurs avec le sens de *discussion* ou *querelle*, sens qu'il peut avoir dans le passage du texte irlandais, on aurait l'exact équivalent du gallois.

C'est sans doute *ris* que l'on trouve dans bon nombre de noms propres vieux-bretons, comme premier terme : *Risanau*, *Ris-conan*; *Ris-hoiarn*; *Ris-tanet* et *Res-tanet*; *Ris-uueten*,

et *Res-uuoret*, etc. (*Chrestomathie*, p. 160. 7; pour le moyen-breton, *ibid.*, p. 227).

Rhysedd dans le sens de plénitude, abondance excessive, me paraît un mot d'origine différente.

25. Le breton AROUN (avec *ou* français). Ce mot n'est guère d'un usage courant que dans les îles du Finistère, à Molènes, par exemple. Il ne se trouve pas dans les dictionnaires. Il a le sens, à Molènes, de *bruit*, *tapage* dans le sens de *strepitus*. Il me paraît probable que c'est l'équivalent du gallois *ar-ofn*, terreur, de *ar-* et *ofn*, peur; *aroun* a été précédé par *ar-own*, il exprime, en breton, les effets au lieu de la cause[1].

26. Le gallois DEWR, vaillant. Il semble admis que *dewr* vienne de **deg*, variante de *dag-*, bon, et de *wr*, homme : *dego-ṷiro-s; dewr* répondrait à l'irlandais *deg-fer*. Cette étymologie donnée par Stokes (*Urk. Spr.*, p. 140) a été souvent reproduite, notamment par Pedersen. Elle a été mise en doute récemment par Thurneysen qui fait venir plutôt *dewr* de l'anglo-saxon *deor* : c'est lui qui a raison. Contre la composition avec *deg-*, il y a une première objection : c'est que *dewr* ne compte jamais en gallois moyen que pour une syllabe (J. Loth, *Métrique*, II, p. 110), tandis que les autres composés de *-wr*, comme *ry-wr*, *hy-wr* comptent pour deux. On pouvait supposer, il est vrai, que le sens de la composition a été oblitéré de bonne heure. Mais il y a mieux : c'est que la forme la plus ancienne de *dewr* existe et est bien *deor*. On le trouve deux fois dans le *Livre d'Aneurin*, dans le *Gorchan Maelderw*, manifestement copié d'un manuscrit en vieux-gallois (*Métrique*, II, 1, p. XIII). Skene, *Four anc. B.*, II, p. 101, 7, 14 :

Angor *deor* dain...

Le vers est divisé en tranches de quatre syllabes : *deor* compte pour une syllabe. Le passage correspondant du Gododin (p. 81. 28) :

angor dewr daen.

1. Cf. irl. *ur-ûamun* : *ûamun* pour *omun* par influence de *ûath*.

104. 2 : Gnaut rac teulu *deor* em discinhei.

« C'était son habitude qu'il descendît (de cheval) bravement devant le clan. » Il y a un commentaire intéressant de cette idée dans ce vers (100. 21) du même Gorchan :

Pan esgynnei baub ti disgynnut

« Quand chacun montait (à cheval, pour se retirer), toi, tu descendais. » Ce qui corrige le vers absurde du Gododin (p. 61. 19) :

Pan *disgynnei* baub ti *disgynnut*.

On remarquera *em* pour *ef* au vers 2 de la page 104, et aussi la forme *discinhei* pour l'imparfait d'*habitude*.

On ne trouve que *dewr* dans le Gododin ainsi que dans le morceau intitulé Gorchan Kynvelyn : l'orthographe a été entièrement modernisée dans le Gododin, à l'exception de quelques vers.

On trouve dans le *Gorchan Maelderw*, *o* pour *w* semi-voyelle mais seulement à la fin du mot : *deo* (*teo*) pour *dew*, épais (103. 32); *delo*, image (106. 13) pour *delw* ; *ero*, sillon, pour *erw* (109. 8, 11, 12); *helo*, possession, pour *helw* (106. 10); *hero*, pour *herw* (106. 8). La vieux breton *deurr*, gl. *acri*, des gloses de Luxembourg, ne fût-ce qu'à cause de son double *r*, doit sûrement en être séparé.

J. Loth.

(*A suivre.*)

ENLÈVEMENT [DU TAUREAU DIVIN

ET]

DES VACHES DE COOLEY

(*Suite*)

SUITE DU CHAPITRE XXV

4. « Il est venu ensuite une autre troupe sur la même hauteur en Slemain de Meath », dit Mac Roth. « Cette seconde troupe était de trois mille hommes. En tête de cette troupe était aussi un bel homme. Sur sa tête apparaissait une jolie chevelure blonde; autour de son menton une brillante barbe bouclée. Un manteau vert l'enveloppait. Dans ce manteau, sur sa poitrine, on voyait une broche d'argent blanc. Une chemise guerrière d'un rouge brun avec de rouges broderies d'or rouge couvrait tout autour sa blanche peau et descendait jusqu'à ses genoux. Sa lance, ornée de bandes d'argent et de galons d'or, ressemblait au flambeau d'une maison royale ; la tenant dans sa main, ce guerrier faisait des jeux et des tours d'adresse étranges. Du bas de la lance à l'emboîtement du fer, les bandes d'argent couraient tout autour de la hampe à côté des galons d'or; de l'emboîtement du fer au bas de la lance, les galons d'or couraient tout autour de la hampe à côté des bandes d'argent. Il portait sur lui un bouclier avec tranchant orné pour frapper. A sa gauche pendait une épée à poignée d'ivoire parée de fils d'or. Ce guerrier s'assit à gauche de celui qui le premier était venu sur l'éminence. Sa troupe s'assit autour de lui. Mais, que disons-nous? Elle ne s'assit pas tout de suite. Elle s'agenouilla sur le sol, le bord des boucliers

touchant les mentons, jusqu'au moment où elle fut mise en mouvement contre nous. J'ai encore remarqué autre chose, c'est le grand bégaiement du grand et orgueilleux guerrier qui est chef de cette troupe ».

5. « Il est venu encore une autre troupe sur la même éminence », dit Mac Roth, « en Slemain de Meath ; elle tenait le second rang après la précédente par le nombre et le vêtement des guerriers réunis. En tête de cette troupe était un beau guerrier à tête large. Sa chevelure était divisée en tresses d'un blond foncé. Il faisait tourner dans sa tête un œil ardent, d'un bleu foncé. Une barbe brillante, bouclée, fourchue, étroite entourait son menton. Un manteau bleu foncé avec doublure à son extrémité l'enveloppait. Dans son manteau, sur sa poitrine, était fixée une broche de laiton en forme de feuille. Il avait sur la peau une chemise à capuchon blanc. Il portait un bouclier blanc avec ornements d'argent arrondis en forme d'animaux. [La poignée de l'épée qu'on tient dans] le poing fermé était de bel argent et cette épée se trouvait cachée sous ses vêtements dans le fourreau de Bodb (déesse de la guerre). Dans sa main il avait une lance à cinq pointes. Ce guerrier s'assit sur le tas de mottes de terre où se trouvait déjà le guerrier arrivé le premier sur la hauteur. Sa troupe s'assit autour de lui. Autant est mélodieux le son prolongé de la harpe touchée par des mains d'artistes, aussi mélodieux me parut le son de la voix de ce dernier guerrier, causant avec le guerrier arrivé le premier sur la hauteur et lui donnant toute sorte de conseils. »

« Mais qui est venu là ? » demanda Ailill à Fergus. — « Nous le savons assurément », répondit Fergus. « Le premier guerrier, celui pour lequel en creusant la terre on a fait un tas de mottes de gazon en haut de la colline et près duquel sont venus se placer les autres, c'est Conchobar, fils de Fachtna Fathach, petit-fils de Ross Ruad, arrière-petit-fils de Rudraige ; c'est le roi suprême d'Ulster, c'est le fils du roi suprême d'Irlande.

« Le grand guerrier bègue qui s'est assis à la gauche de Conchobar, c'est Cuscraid le bègue de Macha, fils de Conchobar. Il a autour de lui les fils des rois d'Ulster et près de lui

les fils des rois d'Irlande. La lance que Mac Roth a vue dans sa main on l'appelle « flambeau de Cuscraid » ; elle est ornée de bandes d'argent et de galons d'or. Ordinairement les bandes d'argent de cette lance ne courent autour d'elle à côté des galons d'or que peu de temps avant le triomphe. Il est vraisemblable que cette course autour de la lance aura de peu de temps précédé le triomphe prochain.

« Le beau guerrier a tête large qui s'est ensuite assis sur le tas de mottes de gazon près du guerrier arrivé le premier sur la hauteur, c'est Sencha, fils d'Ailill et petit-fils de Maelchlo ; c'est l'éloquent orateur d'Ulster, celui qui apporte la paix aux armées d'Irlande. Mais j'ajoute un mot : ce n'est pas un conseil de lâcheté ni de poltronnerie qu'il donne à son maître en ce jour de bataille où nous sommes ; ce qu'il leur conseille, ce sont des actes de bravoure, des exploits, de hauts faits, de belles actions.

« Encore un mot », reprit Fergus ; « les bons guerriers qui se sont levés de bonne heure autour de Conchobar aujourd'hui sont gens capables de faire des exploits. » — « Nous ne faisons pas grand cas d'eux », répliqua Medb ; « nous avons de bons guerriers, de bons soldats pour leur donner la riposte. » — « Je ne compte certes pas là-dessus », répondit Fergus. « Je donne ma parole que tu ne connaîtras jamais ni en Irlande, ni en Grande-Bretagne aucune armée qui puisse donner la riposte aux guerriers d'Ulster quand ils entrent en colère. »

6. « Une autre troupe est venue encore sur la même hauteur en Slemain de Meath », dit Mac Roth. « En tête était un bel homme de très haute taille. Son noble visage semblait jeter des flammes. Il portait une chevelure très brune fort peu épaisse sur son front. Un manteau gris l'enveloppait. Il y avait dans ce manteau sur sa poitrine une broche d'argent. Sur sa peau une chemise blanche à manches. Son bouclier était courbe avec tranchant orné. A la main il tenait une lance à cinq pointes. Une épée à poignée d'ivoire était près de lui à la place ordinaire. »

« Mais qui est-ce ? » demanda Ailill. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. « Il a la main en position de com-

bat, c'est un guerrier prêt pour la bataille ; il est l'anéantissement de tout ennemi qui vient l'attaquer. C'est Eogan, fils de Durthacht, c'est le robuste roi de Farney[1], dans le Nord. »

7. « Une autre troupe est venue là sur la même hauteur en Slemain de Meath », reprit Mac Roth. « On peut, sans mentir, dire qu'insolemment ils ont occupé cette hauteur-là. Forte est l'horreur, grande est la terreur qu'ils ont apportée avec eux. Derrière eux flottaient leurs vêtements. En tête de cette troupe s'avançait un guerrier héroïque, à grosse tête, avide de sang, terrible. Sa chevelure était légère, d'un gris brillant. Dans sa tête, on voyait de grands yeux jaunes. Un manteau jaune l'enveloppait. Une broche d'or jaune était fixée dans ce manteau sur sa poitrine. Il avait sur la peau une chemise jaune galonnée. Dans sa main il tenait une lance à rivets, avec large fer et longue tige, sur le tranchant de laquelle apparaissait une goutte de sang. »

« Mais qui est-ce ? » demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le connaissons, ce guerrier », répondit Fergus. « Celui qui est venu ici ne veut éviter ni combat, ni champ de bataille, ni lutte, ni engagement guerrier. C'est Loegaire le victorieux, fils de Connad le blond et petit-fils d'Iliach d'Immail dans le Nord. »

8. « Il est venu encore une autre troupe sur la hauteur en Slemain de Meath. En tête de cette troupe était un guerrier corpulent avec un gros dos. Il portait une chevelure noire et abondante sous laquelle apparaissait un visage pourpre et balafré. Dans sa tête étincelait un œil gris. La lance qu'il portait dans sa main avait des yeux et reflétait des ombres. Il avait un bouclier noir avec une dure bordure de laiton. Un manteau brun de laine frisée l'enveloppait. Dans ce manteau, sur sa poitrine, brillait une broche d'or. Sur la peau il avait une chemise qu'ornaient trois bandes de soie. Au dehors, sur ces vêtements apparaissait une épée avec poignée d'ivoire et ornements de fils d'or. »

1. Farney, de *Fernmag* = *Verno-magos* « champ de l'aune » ; cf. Finvoy = *Vindomagos* « beau champ » ; deux composés anciens à deux termes, où le complément déterminatif et l'adjectif sont placés en tête.

« Mais qui est-ce ? », demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. « C'est un guerrier qui met la main au combat, c'est la vague qui venue de l'Océan noie tout, c'est l'homme aux trois cris, c'est une mer qui passe par dessus les murs ; voici qui est venu : Munremur, fils de Gerrcend de Moduirn dans le Nord. »

9. « Une autre troupe est venue aussi sur la même hauteur en Slemain de Meath », dit Mac Roth. « En tête de cette troupe était un guerrier à large tête et gros corps, brun, ardent, pareil à un taureau. Dans sa tête apparaissait un œil brun et fier. Sur sa tête on voyait une chevelure blonde et très frisée. Il portait un bouclier rond de couleur rouge, entouré d'une dure bordure d'argent. Il tenait dans sa main une lance à large fer et longue tige. Un manteau rayé l'enveloppait. Sur sa poitrine il y avait dans ce manteau une broche de cuivre. Une chemise avec capuchon et ceinture lui descendait jusqu'aux mollets. Sur sa cuisse gauche pendait une épée à poignée d'ivoire. »

« Mais qui est-ce ? » demanda Ailill à Fergus. — « Certes nous le savons », répondit Fergus. « C'est un pilier de bataille, c'est la victoire dans tous les combats. C'est la hache qui tranche quiconque se présente à lui. C'est Connad, fils de Morna de Calland dans le Nord. »

10. « Il est venu aussi une autre troupe sur la même hauteur en Slemain de Meath », dit Mac Roth. « Sans mentir, ces guerriers ont donné avec tant de force et d'impétuosité l'assaut à cette éminence, que les troupes arrivées avant eux en ont ressenti une secousse. A leur tête était un homme gracieux, aimable, le plus joli des hommes du monde, tant par les traits et la mine que par les formes du corps, tant par ses armes que par son équipement, tant par sa corpulence que par sa belle dignité, tant par son physique que par son habileté dans l'art de la guerre et sa noble attitude. » — « Mais », reprit Fergus, « Mac Roth n'a pas menti ; sa parole est juste. Celui qui est venu là n'est pas un imbécile, pillard, ennemi de tout le monde ; il a une force irrésistible. Il est comme la vague qui dans la tempête vous noie. Ce bel

homme a l'éclat de la glace. C'est Fedilmid fils de Cilar Cetal d'Elland dans le Nord. »

11. « Une autre troupe est encore venue sur la même hauteur en Slemain de Meath », dit Mac Roth. « On n'a pas vu souvent un guerrier aussi beau que celui qui était à la tête de cette troupe. Sa chevelure était abondante et d'un blond rouge. Il avait un visage fort joli et très large. Dans sa tête son œil gris, juvénile, gai, semblait un flambeau. Homme bien proportionné, il était grand, ni trop maigre, ni trop gros. Il avait les lèvres rouges et minces, les dents brillantes comme des perles, la peau blanche. Il portait un manteau pourpre et doublé. Sur sa poitrine dans ce manteau, il y avait une broche d'or. Une chemise de soie digne d'un roi, avec ornement d'or rouge, enveloppait sa blanche peau. Son bouclier était blanc avec ornements d'or rouge arrondis en forme d'animaux. A sa gauche pendait une épée à poignée d'or avec entrelacs. Une de ses mains tenait une longue lance dont l'extrémité tranchante était bleue; dans l'autre main, on voyait un des javelots aigus à rivets de bronze que les guerriers lancent avec des cordes. »

« Mais qui est-ce ? », demanda Ailill à Fergus. — « C'est la moitié de la bataille, c'est un des deux guerriers qui livrent le combat singulier, c'est la rage sauvage du chien de guerre. Voici qui est venu : c'est Reochaid, fils de Fatheman de Rigdond dans le Nord. »

12. « Une autre troupe », dit Mac Roth, « est encore venue sur la même hauteur en Slemain de Meath. En tête de cette troupe était le guerrier qui la commandait, un homme à grosses cuisses, dont chaque membre était presqu'aussi gros que le corps d'un homme ordinaire ; sans mentir, c'était un guerrier jusqu'à terre (des pieds à la tête). Il avait une épaisse chevelure brune, le visage pourpre et rond. Dans sa tête luisait un œil orgueilleux. Tel était cet homme, brillant, rapide, avec des guerriers rusés aux yeux noirs, armés de lances rouges, flamboyantes, avides d'action, capables de livrer chacun sept combats singuliers et d'y triompher, de terminer ainsi la lutte sans recourir au concours de Conchobar. »

« Mais qui est-ce ? », demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. « C'est un homme aussi remarquable par sa bravoure et sa science de la guerre que par ses débauches et son emportement. Il est le trait d'union entre les troupes et les armes, il dirige du nord le massacre des hommes d'Irlande. C'est mon cher camarade Fergus, fils de Leite, de Line dans le Nord. »

13. « Une autre troupe », dit Mac Roth, « est venue sur la même hauteur en Slemain de Meath. Elle a pris un autre campement que les premières. En tête de cette troupe était un guerrier beau, actif, agile ; il avait sur la peau une chemise bleue galonnée avec ornements arrondis et tissée avec d'excellents fils de laiton, aux fentes et au devant de laquelle on distinguait des boutons d'or rouge. Il portait un manteau fait de plusieurs pièces d'étoffe dont les couleurs semblaient toutes triomphantes. Il y avait cinq cercles d'or sur le bouclier qu'il portait. A sa gauche pendait une épée dure, une épée droite que ce héros devait glorieusement saisir. Il tenait à la main une lance à hampe droite, à fer courbe, à flamme rouge ».

« Mais qui est-ce ? » demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. » C'est l'élite des poètes royaux. C'est lui qui donne l'assaut à la forteresse ; il est le chemin qui mène au but. Sa bravoure est impétueuse. C'est Amargin, fils d'Ecetsalach le forgeron, c'est le beau poète de Buas dans le Nord. »

14. « Une autre troupe », dit Mac Roth, « est encore venue sur la même hauteur en Slemain de Meath. En tête de cette troupe était un beau guerrier blond. Tout était beau chez lui : chevelure, œil, barbe, sourcil, vêtements. Il portait un bouclier bordé. A sa gauche pendait une épée à poignée d'or ornée d'entrelacs. Dans sa main une lance à cinq pointes brillait sur toute l'armée. » — « Mais, qui est-ce ? » demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. « Celui qui est venu est certainement parmi le peuple un guerrier bien aimé. Il est bien aimé, cet ours qui frappe si fort, bien aimé cet ours aux grands exploits qui attaque les ennemis avec une force accablante. C'est Feradach Find Fechnach qui vient de Nemed sur le mont Fuaid dans le Nord. »

15. « Il est venu encore », dit Mac Roth, « une autre troupe sur la même hauteur en Slemain de Meath. Deux tendres jeunes guerriers étaient en tête de cette troupe. Deux manteaux verts avec doublure les enveloppaient. Deux broches d'argent blanc étaient fixées dans ces manteaux sur leur poitrine. Ils avaient chacun sur la peau une chemise en soie lisse et jaune. A leurs ceintures pendaient des épées à poignée blanche. Dans leurs mains étaient deux lances à cinq pointes avec entourage d'argent tout blanc. Il y a entre eux petite différence d'âge. » — « Mais qui est-ce ? » demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. « Ce sont deux exceptionnels champions, deux hommes au cou exceptionnellement vigoureux, flammes exceptionnelles, flambeaux exceptionnels, deux guerriers, deux héros, deux éminents maîtres de maison, deux dragons, deux feux, deux destructeurs, deux barres de fer, deux audacieux, deux furieux, deux bien aimés des guerriers d'Ulster qui environnent leur roi. Ce sont Fiachaig et Fiachna, deux fils de Conchobar, c'est-à-dire du fils de Fiachtna, du petit-fils de Ross Ruad, de l'arrière-petit-fils de Rudraige. »

16. « Il est venu encore », dit Mac Roth, « une autre troupe sur la même hauteur. On se noierait dans cette troupe, tant elle est grande ; on peut la comparer à un feu de flamme rouge, son nombre exigera une bataille ; elle a la force d'un rocher, elle combattra pour détruire, elle a l'impétuosité du tonnerre. En tête de cette troupe était un homme colère, terrible, très effrayant, au grand nez, aux grandes oreilles, aux yeux aussi gros que des pommes, à la chevelure hérissée, brillante et grise. Un manteau rayé l'enveloppait. Dans ce manteau sur sa poitrine, une barre de fer allait d'une épaule à l'autre. Il avait sur la peau une dure chemise à troies raies. A son côté pendait une épée produite par la fusion de sept morceaux de fer. Contre lui se dressait un bouclier brun. Dans sa main il tenait une grande lance dont la douille était traversée par trente rivets. Aussi se produisit-il grand bruit d'armes parmi les combattants et les troupes, quand on vit ce guerrier et son bataillon arriver sur la hauteur en Slemain de Meath. » — « Mais qui est-ce ? » demanda Ailill à Fergus. —

« Certes, nous le savons », répondit Fergus. « C'est la moitié de la bataille, c'est la tête de la lutte, la tête du combat par la bravoure ; c'est une mer qui sépare deux provinces, celui qui est venu là. C'est le grand Celtchair, fils d'Uthechar de Lethglass dans le Nord. »

17. « Il est venu encore », dit Mac Roth, « une autre troupe sur la même hauteur, en Slemain de Meath. Elle est forte, pleine d'ardeur ; elle est affreuse, effrayante. En tête de cette troupe s'avançait un guerrier ventru, à grande bouche, borgne, à large tête, avec de longues mains. Il portait une chevelure très frisée. Un manteau noir flottait autour de lui. Dans ce manteau sur sa poitrine, on voyait une roue d'étain. Sur son vêtement pendait une épée très longue. Il tenait en sa main droite une lourde lance. Son bouclier faisait sur lui une sorte de bosse grise. » — « Mais qui est-ce ? », demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. « C'est un lion féroce à main rouge, c'est un ours impétueux, terrible, qui triomphe de la bravoure. C'est Eirge, à la bouche de cheval, qui vient de Bri Errgi, dans le Nord. »

18. « Il est venu encore », dit Mac Roth, « une autre troupe sur la même hauteur en Slemain de Meath. En tête de cette troupe s'avançait un homme grand, éminent. Il portait chevelure très rouge. De grands yeux très rouges apparaissaient dans sa tête ; ces très grands yeux rouges dignes d'un roi étaient aussi longs que la courbe du doigt d'un guerrier. Un manteau moucheté l'enveloppait. Il portait un bouclier gris, une lance bleue et mince. Une troupe toute rouge de sang l'entourait ; lui-même au milieu d'elle était blessé, couvert de sang. » — « Mais qui est-ce ? » demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. « C'est un brave sans pitié, c'est un aigle de haut vol, c'est une lance audacieuse, un animal digne de la royauté, le coureur de Colptha, le victorieux brave de Bale : c'est le beuglant de Berna, c'est le taureau furieux, c'est Mend fils de Salchoga des Rena de la Boyne. »

19. « Il est venu encore », dit Mac Roth, « un autre troupe

sur la même hauteur en Slemain de Meath. En tête de cette troupe s'avançait un guerrier à longue mâchoire brune, à chevelure noire, à longs pieds. Un manteau rouge de laine frisée l'enveloppait. Dans ce manteau, sur sa poitrine était une broche d'argent blanc ; sur sa peau une chemise de toile. Il portait un bouclier rouge comme du sang et bordé d'or. A sa gauche pendait une épée à poignée d'argent. Il portait une lance anguleuse avec douille d'or. » — « Mais qui est-ce ? », demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. « C'est un homme de trois courses, un homme de trois chemins, un homme de trois grandes routes, c'est Fergna, fils de Findchonn, c'est le roi de Burach en Ulster dans le Nord. »

20. « Il est venu encore », dit Mac Roth, « une autre troupe sur la même hauteur en Slemain de Meath. En tête de cette troupe s'avançait un homme beau et grand. Il ressemble à Ailill. Armé d'une lance aiguë, il arrêterait l'ennemi par l'éclatante supériorité de sa personne, par ses armes, son équipement, son courage, sa science de la guerre, ses glorieux exploits. Il avait un bouclier bleu avec bossette d'or. A sa gauche, pendait une épée avec poignée d'or. Il tenait à la main une lance à cinq pointes ornée d'or. Il portait un diadème d'or. » — « Mais qui est-ce ? » demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. « Cet homme ainsi arrivé est la base virile de l'attaque victorieuse, c'est lui qui brise les guerriers ; c'est Furbaide Ferbend, fils de Conchobar ; il est venu de Sîl en Mag Inis dans le Nord. »

21. « Il est venu encore », dit Mac Roth, « une autre troupe sur la même hauteur en Slemain de Meath. Sa force diffère de celle des précédentes. Les guerriers qui la composaient avaient les uns des manteaux rouges, les autres des manteaux d'un bleu clair, d'autres des manteaux d'un bleu foncé, d'autres des manteaux verts. Ils portaient des chemises d'un jaune clair et d'une brillante beauté. On voyait au milieu d'eux un petit garçon rouge bigarré revêtu d'un manteau pourpre ; sur sa poitrine une broche d'or était fixée dans son manteau ; sur sa blanche peau une chemise de soie digne d'un roi était ornée d'entrelacs d'or rouge.

Une bossette d'or parait son bouclier qu'entoure une bordure d'or. Sous son vêtement pendait une petite épée à poignée d'or. Un javelot aigu jetait son ombre sur lui. » — « Mais qui est-ce ? », demanda Ailill à Fergus. — « Certes, je ne sache pas », répondit Fergus, « avoir laissé derrière moi en Ulster une troupe de ce genre, ni le petit garçon qui se trouve au milieu d'elle. Cependant une chose me paraît vraisemblable ; ce peuvent être des hommes de Tara entourant Erec, fils de Fedelmid aux neuf formes et de Carpre Niafer. Si c'est eux, ils ne sont pas grands amis de leur chef. Probablement ce petit garçon est venu sans permission de son père donner aide à son grand-père[1] en cette circonstance. Si ce sont eux, leur troupe sera une mer qui vous noiera. Les armes de cette troupe et du petit garçon qui est au milieu triompheront de vous dans la bataille qui va se livrer. » — « Comment cela ? » demanda Ailill. — « Cela n'est pas difficile », répondit Fergus. « Ce petit garçon ne connaîtra ni crainte, ni effroi ; il vous frappera, il vous massacrera, jusqu'à ce que votre armée soit abattue sur le sol. On entendra siffler l'épée de Conchobar, comme hurle un chien de guerre qui attaque l'ennemi, comme un lion qui se jette sur une troupe d'ours ; Cûchulainn hors du champ de bataille dressera autour des combattants quatre murailles de cadavres d'hommes. Les chefs des guerriers d'Ulster, pleins d'affection pour leurs proches, combattront de façon à écraser leurs ennemis. Demain matin dans la bataille on croira entendre d'immenses taureaux mugir vigoureusement à l'enlèvement du veau de leurs vaches. »

22. « Il est encore venu », dit Mac Roth, « une troupe sur la même hauteur en Slemain de Meath. Elle ne comprend pas moins de trois mille hommes. C'étaient des guerriers sauvages, très rouges. On voyait parmi eux des hommes blancs, propres, bleus, pourpres ; ils avaient des cheveux longs, d'un blond clair ; de jolis et brillants visages ; des yeux clairs dignes de rois ; des manteaux éclatants, ornés sur les bras de broches d'or très belles et de couleur pure ; des chemises de soie unie comme peau, des lances à pointe bleue comme verre ;

1. Conchobar, dont Fedelmid était la fille.

des boucliers jaunes dont on pourrait donner de bons coups; des épées à poignée d'or avec entrelacs pendaient le long de leurs cuisses. Il leur était arrivé un chagrin qui les faisait gémir très fort. Tous étaient tristes. Leurs chefs royaux étaient dans la peine. Cette brillante armée était orpheline ; ces guerriers n'avaient plus le chef accoutumé qui défendait leur pays. » — « Mais qui est-ce ? » demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. « Ce sont des lions sauvages, des guerriers aux grands exploits, les trois mille hommes de la plaine de Murthemne. Ce qui leur fait tristement courber la tête, en bannissant toute gaîté, c'est qu'ils n'ont pas leur roi pour prendre part à leurs combats ; contrairement à la coutume, ils n'ont point avec eux Cûchulainn le victorieux à l'épée rouge, qui dans les batailles triomphe. »

« Il y a », reprit Medb, « de bonnes raisons pour que vous et vos compatriotes vous courbiez tristement la tête, en bannissant toute gaîté. Il n'y a pas de mal que nous ne vous ayons fait. Nous avons envahi et dévasté l'Ulster depuis le lundi, commencement de novembre, jusqu'au commencement de février. Aux habitants nous avons enlevé leurs femmes, leurs fils, leurs gentils enfants, leurs chevaux, leurs troupes de chevaux, leurs troupeaux, leurs bestiaux, leur bétail. Nous avons abattu derrière eux leurs montagnes, les faisant tomber dans les vallées que nous avons nivelées. » — « Tu n'as pas, ô Medb », répliqua Fergus, « le droit de te vanter en rabaissant les guerriers d'Ulster, car tu ne leur as fait aucun mal, tu ne leur as infligé aucun dommage que le chef de ces vaillants guerriers n'ait vengé sur toi ; car d'ici à l'Est de l'Irlande, toutes les tombelles, toutes les fosses, toutes les pierres funèbres, tous les endroits où des morts reposent sont les tombelles, les fosses, les pierres funèbres, les lieux de repos de bons guerriers, de bons combattants qui ont succombé sous les coups du chef excellent de cette troupe-là. Longue vie soit à celui qu'ils prendront pour chef! Malheur à celui qu'ils combattront! Demain matin quand les hommes d'Irlande défendront leur seigneur, et qu'ils seront arrivés à la moitié de la bataille, ils en auront assez. »

« J'ai entendu », dit Mac Roth, « un grand bruit causé

par une bataille qui se livre à l'est ou à l'ouest. » — « Quel est ce bruit ? », demanda Ailill à Fergus. — « Certes, nous le savons », répondit Fergus. « C'est Cûchulainn qui voudrait aller au combat; il est fatigué d'être resté si longtemps à Fertsciach (Tombe de l'Épine), maintenu prisonnier par des broches, des pioches et des cordes; les guerriers d'Ulster ne lui rendent pas sa liberté à cause de ses plaies et de ses blessures. Il est incapable de livrer bataille depuis son combat avec Ferdead [1]. »

Fergus disait la vérité. Cûchulainn était fatigué de rester si lontemps à Fertsciach sous des broches, des pioches et des cordes. Alors Fethan et Collach, les deux satiristes, vinrent de l'étape et du campement des hommes d'Irlande. Ils voulaient provoquer chez Cûchulainn des larmes et des plaintes, en lui faisant un récit mensonger de la fuite des guerriers d'Ulster, du meurtre de Conchobar, et de la mort de Fergus en combat singulier.

H. d'Arbois de Jubainville.

1. La rédaction primitive devait parler ici non du combat avec Ferdéad, mais du combat avec Calatin.

LES VARIANTES GRAMMATICALES

DES MANUSCRITS IRLANDAIS

(*Suite*)

III

GLOSSAIRE DE CORMAC

Le *Glossaire de Cormac* est conservé en entier par deux manuscrits : le *Lebar Brecc* (XIVe siècle) et le *Livre jaune de Lecan* (commencement du XVIe siècle). Un fragment important est contenu dans le manuscrit Laud 610 de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford (XVe siècle). On peut donc comparer, pour une vingtaine de pages, trois textes d'époque différente. Whitley Stokes[1] a déjà remarqué que le rapport chronologique de ces textes n'est pas celui des manuscrits qui les contiennent. Le texte le plus archaïque est celui de *Laud* 610; à peu près de la même époque apparaît celui du *Livre jaune de Lecan*; d'une date très postérieure est le texte du *Lebar Brecc*. On conçoit que certains copistes aient été préoccupés de conserver les formes archaïques pour ne pas modifier l'aspect vénérable du *Glossaire* et que d'autres aient tenu à le rajeunir pour le mettre à la portée de leurs contemporains. Mais la substitution d'une forme plus récente à une forme plus ancienne tient le plus souvent à ce que la forme archaïque n'était plus comprise ; on ne saurait, d'autre part, conclure que toutes les formes

1. *On the Bodleian fragment of Cormac's Glossary*, Philological Society, 1891.

archaïques conservées étaient comprises; certaines ont pu subsister précisément parce que le copiste était incapable de les expliquer et de les moderniser. Il y aura néanmoins quelque intérêt à relever, pour les mêmes faits, les cas assez rares où le manuscrit *Laud 610* (L.) est moins archaïque que le *Lebar Brecc* (B.), à côté des cas beaucoup plus fréquents où L. apparaît comme plus ancien que B; car, si le copiste de B n'a pas toujours transcrit ces archaïsmes dans une langue plus moderne, c'est que, sans doute, ils étaient encore assez clairs pour ses contemporains. Je me suis volontairement limité à la comparaison de L et de B. Le texte du *Livre jaune de Lecan* est trop voisin de celui de L pour que le rapprochement de ces deux textes donne des résultats intéressants.

Rappelons que le texte primitif du *Sanas Cormaic*, attribué à l'évêque Cormac qui mourut en 903, semble avoir été écrit, autant que les archaïsmes de nos textes permettent de le restituer, au plus tard, dans la première moitié du xe siècle. Le *Lebar Brecc* étant du xive siècle et le rajeunissement du *Glossaire de Cormac* semblant être de la même époque, il y aurait un intervalle de trois siècles entre les formes archaïques et les formes modernisées.

PHONÉTIQUE ET ORTHOGRAPHE

Voyelles.

La palatalisation des consonnes est marquée par *i* plus régulièrement dans B. :

ái = *á* : *chnáme* L. 8 cnáime B. 25, *láme* L. 10 laime B. 26; mais *álib* B. 29 ailib L. 16.

ai = *a* : *laget* L. 12 laigeat B. 27.

oi = *o* : *dorche* L. 10 doirche B. 26, *clocenn* L. 20 cloicend B. 30.

ui = *u* : *lubgort* L. 10 luibgort B. 27, *unge* L. 16 uinge B. 29.

ei = *e* : *tene* L. 14 teine B. 28, *lethech* L. 12 leithech B. 27, mais *descert* B. 38 deiscerd L. 38.

éi = *é* : *déde* L. 10 deide B. 26, mais *éces* B. 27, éices L. 12, *déde* B. 27 deide L. 12..

Confusion de *e* avec *i* et de *a* avec *u* :

e = *i* *imbi* L. 22 imbe B.

i = *e* : *cenmotha* L. 32 cinmotha B. 36, *déde* L. 16 dédi B. 29, cinnte B. 30 *chinti* L. 18; au contraire *tánaise* B. 35 tanaissi L. 30, *failte* B. 27 failti L. 12.

a = *u* : *iarum* L. 10 iaram B. 26, *lugu* L. 10, 16 luga B. 26, 29, *écndug* L. 12 ecnach B. 27; au contraire *tenga* B. 26 tengu L. 8, *etarru* B. 30 eturra L. 18, *crandu* B. 32 cranna L. 24.

u = *a* : *charat* L. 18 charut B. 30, *sethar* L. 22 sethur B. 31, *lama* L. 46 lamu B. 42; au contraire *Mumu* L. 20 Muma B. 30.

Confusion de *ai* avec *ui* :

ai = *ui* : *debuid* L. 8 debaid B. 26.

ui = *ai* : *tuathaib* B. 32 thuathuibh L. 22.

Confusion de *ai* avec *oi* :

oi = *ai* : *chaindill* L. 12 coindil B. 27.

La prononciation *e* de *oi* est attestée par un exemple : *eret* L. 20 oiret B. 31.

L'ancienne diphtongue *ái*, *ói* (moderne *ao*, *aoi*) est notée de diverses façons :

L. *ái*, B. æ, æi : *cáirach* L. 26 cærach B. 33, *gái* L. 16 gæi B.

L. *æ* B. *oe* : *loech* B. 26 laech L. 8.

L. *oe* B. *æ* : *oen* L. 8 æn B. 25, *oenach* L. 26, ænach B. 34.

L. *oe* B. *e* : *oen* L. 14 *en* B. 28. C'est la notation à peu près phonétique de la prononciation de cette diphtongue en Munster.

éa = *é* : *mér* L. 20, mear B. 31.

ea = *e* : *hécen* L. 8, hécean B. 25, *lesmac* L. 8 leasmac B. 26, *ech* L. 26 each B. 33, *cend* L. 26 ceand B. 34, *ben* L. 28 bean B. 34, *lem* L. 10 leam B. 26, *aimser* L. 18 aimsear B. 30, *dobered* L. 24 doberead B. 32.

eo = *e* dans *sech* L. 38 seoch B. 39, *indein* L. 28 indeoin B. 35.

iu devient *e* en syllabe ouverte : *éicsiniu* L. 32 écsine B.

36, *binniu* L. 24 binde B. 33, *fuiniu* L. 28 fuine B. 35; au contraire *Gobniu* B. 32 Gobne L. 24 et *ea* en syllabe fermée : *milliud* L. 14, millead B. 28.

La préposition *in-* s'écrit *a-n-* dans B : *imbai* L. 12 amboi B. 27, *iniarthar* L. 20 aniarthar B. 31, *isin* L. 26 asin B. 33, *immag* L. 30 amach B. 35, *himmaig* L. 12 amuig B. 27.

La préposition *im* s'écrit *um* dans B. : *im* L. 8, um B. 26, *imbi* L. 24, 32 uime B. 32, 36, *imut* L. 32 umat B. 36.

Le préfixe *ad* s'écrit *it* dans B. : *atchonnairc* L. 34, itconairc B. 37.

Le préfixe *aith-od* s'écrit *aud* dans L., *id* dans B. : hidbert B. 25 audbairt L. 8.

Le préfixe *co* adverbial est écrit *cu* dans B. : *comór* L. 18 cumor B. 30.

Consonnes.

g = *c* : *cotagair* L. 8 gutagair B. 25, *chuici* L. 8 chuige B. 25, *calleic* L. 12 coleig B. 27, *forcell* L. 42 forgeall B. 41.

t préaccentué est conservé dans *tambert* L. 28 dombert B. 34, *tobert* L. 18 dombert B. 30.

d = *t* : *dichetal* L. 8 dichedul B. 25, *fotera* L. 8 fodera B. 25, *cotluth* L. 8 codlad B. 25, *étach* L. 8 édach B. 26, *tarsa* L. 14 darin B. 28, *cuit* L. 14 cuid B. 28, *conglentais* L. 24 conglendais B 32, *bratan* L. 30 bradan B. 35, *métugud* L. 32 medugud B. 36, *cate* L. 34 caide B. 37, *tet* L. 46 téd B. 42, *cichsite* L. 16 cichside B. 29, *lautu* L. 10 lúda B. 26; au contraire *teit* B. 35 teid L. 28.

f = *p* : *dopromad* L. 12 dofromad B. 27.

g analogique : *rí* L. 18 rig B. 29.

d analogique : *sui* L. 22 said B. 32.

m = *b* : *noeb* L. 40 næm B. 39.

b = *m* : *forruimi* L. 30 forruibi B. 35.

th ne s'écrit plus : *lathe* L. 28, laa B. 34.

La nasalisation disparaît à l'accusatif singulier : *imnach naili néices* L. 32 umnách araile éces B. 36; ou n'est plus comprise : *mara hicht* L. 18 mara nicht d'après muir nicht B. 29.

NOM

Disparition du neutre dans B. : *anaithesc* L. 12, intaithesc B. 27 ; *a da nainm* L. 14 in di ainm B. 28, *tarsa mullag* L. 14 darin mullach B. 28.

Les erreurs sur le genre sont fréquentes avec les noms de nombre : *adabolg* L. 24 adí bolg B. 33, *teora aimsera* L. 38 tri haimsera B. 38, *tri nglantæ* L. 38 teora glanta B. 38. On trouve en sens contraire *dhi bais* B. 25 da bais L. 8, *dí boin* B. 38, daboin L. 38.

Modifications dans la flexion des noms :

Nominatif singulier : *tepersiu* L. 46 tepersain B. 42, *Eochu* L. 20 Eochaid B. 30, mais *bairgean* B. 27 bargin L. 12.

Accusatif singulier : *tenid* B. 32 tene L. 24.

Génitif singulier : *mara* L. 34 móri B. 37.

Datif singulier : *don chrund* L. 24 do crand B. 32, *ondanmuim* L. 24, onainm B. 32, *duiniu* L. 24 duine B. 33, *ocfuiniu* : L. 28 ocfuine B. 35 ; au contraire : *an Erinn* B. 29 in Hére L. 16, *diacheniul* B. 31 diachinel L. 20.

Nominatif pluriel : *bái* L. 14 ba B. 28, *banbrugid* L. 28 banbrugadha B. 34, *arigdúine* L. 16 arigdúinte B. 29, *ilanmann* L. 36, ilanmanna B. 38.

Accusatif pluriel : *nasemmend* L. 24 ina semunda B. 32.

Génitif pluriel : *rind a fiacal* B. 36 rinn a fiacla L. 32.

Datif pluriel : *innarémendaib* L. 44 ina remennu B. 41, *dóinib* B. 28 est *duinib* L. 14 par analogie avec le singulier.

ARTICLE

L'*s* initial n'est pas conservé après *for*, *tar* :

forsinslicht L. 28 forinslicht B. 34, *tarsa mullag* L. 14 darin mullach B. 28.

Le *d* tombe : *dondfilid* L. 20 donfilid B. 30.

na apparaît au nominatif masculin pluriel : *indéicis* L. 32 nahécis B. 36, et à l'accusatif pluriel : *innaheícsi* L. 34 na ecsi B. 37.

L'article neutre est souvent conservé dans L. :

tarsa mullag L. 14 darin mullach B. 28, *anétach* L. 8 in

étach B. 26, *anaithesc* L. 8 intaithesc B. 27, *acetnac* L. 12 in cetnai B. 27, *issalleth* L. 34 in leath naill B. Mais *ainm* apparaît avec l'article *in*, *ind* : *indainim* L. 24 *in ainim* B. 33.

L'article se contracte devant *t* initial : *isintig* L. 12 istig B. 27.

COMPARATIF

Le comparatif en *-ther -thir* très fréquent dans L. 32 B. 36 est remplacé une fois par le comparatif en *-iu*, *-e*, *-i* :

glassidir L. 32 glassi B. 36.

SUPERLATIF

On emploie le verbe copule devant le superlatif : *luam as deach* B. 31 *lúam isdech* L. 20.

PRONOMS INFIXES

Supprimés : *fer doniced* L. 24 dothiged B. 32, *atagladastar* L. 32 adgládastar B. 36, *nísfuair* L. 34 nifhuair B. 37. *innotbia* L. 34 inmbia B. 37, *rodtorinnai* L. 12 rotoirne B. 27, *immidcommairc* L. 34 imcomarc B. 37, *dodngni* L. 22 dogní B. 32, *cech notaichlestar* L. 12, céin coracaillestar B. 27, *cach fer doniced* L. 24 dothiged B. 32, *rosfuair* L. 28 cofuair B. 35, *intan rombo* L. 12 intan bha B. 27.

Ajoutés à tort : *tobert* L. 18, dombert B. 30 ; *dogéni* L. 18, 24 dosgni B. 30, 32, *dobeir* L. 40 dosber B. 39, *congair deo* L. 8, contagair dhee B. 25, *dobeir* L. 8 dosbear B. 25, *dobert* L. 14 dombert B. 28.

Erronés : *rombia* L. 34 rotbia B. 37 où le sens exige un pronom de la 1re personne.

Confondus : *dodngéna* L. 8 dosgní B. 25, *dabir* L. 8 dosber B. 25, *cotngair* L. 12 condogair B. 27. *dosleicit* L. 28 n'est pas compris et est remplacé par toiscelad B. 35.

PRONOMS INDÉFINIS

fadesin, *feisin* L. 12 bodesin B. 27.

alaile L. 12 aroile B. 27.

PARTICULES VERBALES

ro est remplacé par *do* : *rorannsat* L. 16 dorannsat B. 29, *coromarbad* L. 28 codomarbad B. 28 ; au contraire *rodersaig* B. 29, dodersaig L. 18.

ro se contracte avec l'initiale du verbe : *rohuc* L. 18 ruc B. 30, *rohucsat* L. 28 rucsat B. 35.

ro disparaît après le préfixe verbal : *dorigeni* L. 24 dogeni B. 33, *forrumither* L. 24 furmither B. 33.

Suppression de *ro* : *intan ropumor* L. 16 intan ba mor B. 29, robói L. 42 bí B. 41.

Il semble que *no* ne soit plus si employé : *nobered* L. 42 atberead B. 41 ; mais on a cependant *nofinnad* B. 31 *rofinnad* L. 20.

PRÉFIXES VERBAUX

Certains préfixes sont remplacés, déplacés ou supprimés.

cotaudchissed L. 28 cotísead B. 34.
fofuair L. 20 rosfuair B. 30.
atopair L. 8 hidbraid B. 25.
fortrorgell L. 8 roforgell B. 25.
admiudur L. 16 domider B. 29.
ascongrad L. 18 roforcongrad B. 30.
dothoet L. 36 teit B. 38.

En général, L. emploie le préfixe *as* et B. le préfixe *at* dans *asbert* L. 30, 38 atbert B. 35, 39, *asbertha* L. 22 atbertha B. 32.

di préaccentué devient *do* : *dicain* L. 28 dochan B. 34.

VERBE

La forme accentuée remplace la forme préaccentuée : *dochuaidside* L. 34 condechaid B 37, *atomglaitese* L. 34 nomaicillse B. 37, *doadbenar* L. 8 taispentar B. 25.

La forme relative tend à disparaître : *bas* L. 8 bid, bud B. 25 au contraire *bís* B. 26 bíd L. 10, *śrengas* B. 39 dosrenga L. 40.

La forme conjointe à l'actif est remplacée par la forme absolue : *cocná* L. 8 cocnaid B. 25, *condaig* L. 18 cuindchis B. 30, *recat* L. 34, recait B. 37, *immomloiscet* L. 32 himumloscit B. 36.

La voyelle finale des conjugaisons faibles tombe : *contuili* L. 8 contuil B. 25, *roradi* L. 12 roráid B. 27, *rosádi* L. 42 ṙoṡáid B. 41.

Quelques pluriels déponents en *-tar* sont remplacés par des singuliers : *rolellatar* L. 14 rolenustar B. 28, *dochorsatar* L. 32 docorustar B. 36.

Dans les dénominatifs en *-aigur -aigim*, il y a incertitude entre les formes déponentes et actives : *rorathaigestar* L. 12 rorathaig B. 27.

Le prétérit en *-t* est souvent remplacé par le prétérit en *-s* ou le présent : *dobert* L. 28 dosber B. 35, *bertatar* L. 32 inrucsat B. 36, *asbertatar* L. 34 atbertsat B. 37, *conammelt* L. 18 coimlid B. 30 ; au contraire *atracht* B. 27 attraig L. 12.

Le futur redoublé n'est pas compris : *dodngena* L. 8 dosgni B 25, ni certaines formes du futur en *-s* : *arandig* L. 38 condechaid B. 38.

La 1re personne du singulier du futur en *f* est terminée en *t* : *icfasa* L. 18 icfatsa B. 30.

La 2e personne du singulier du futur déponent n'est plus comprise : *meser* L. 40 messtar B. 40.

Le prétérit passif n'est pas compris dans *docuas* L. 28 teit B. 34.

Les formes en *-tha* sont employées au singulier : *dobreth* L. 20 dobretha B 30, *rohainmniged* L. 20 rohainmnigthea B. 30, *doronad* L. 38 doronta B. 38 ; *dobreth* L. 18 est remplacé par *tucad* B. 30.

Les formes absolues en *-ir* et en *-thir -tir* du passif disparaissent : *melgair* L. 26 blegar B. 33, *etithir* L. 10 édither B. 26, *scailtir* L 30 scailter B. 35, *deiligtir* L. 44 delighter B. 41, *bithir* L. 8, bither B. 25. Il en est de même de *batir* L. 28 batar B. 34.

Les formes conjointes sans dentale sont remplacées par des formes à dentales, *comarcar* L. 22 chomaircther B. 32, *doadbenar* L. 8 cotaispentar B. 25. Le *th* remplace un *t* provenant

de déaspiration dans *aracialltar* L. 8 araciallathar B. 26, au contraire *glantar* B. 38 glanaither L. 38.

PRÉPOSITIONS

Les prépositions ne gouvernent plus que le datif : *im-a-daleccoinn* L. 8 ima dib lecnib B 25, *la gente* L. 22 la gentib B 31, *isna goa* L. 22 isnagáib B. 32; mais on a *for beolu* B. 30 arbelaib L. 18, inaremennu B. 41 innarémendaib L. 44.

do = *di* : *dichendaib* L. 8 do chendaib B. 25, *dimuintir* L. 32 do muintir B. 36, *dentír* L. 32 dontír B. 36, *de Chonnachtaib* L. 42 do Connachtaib B. 41, *dindlige* L. 8 don lige B. 26 ; au contraire *dišailig* B. 41 do šailchedain L. 42.

do = *for* : *for-sin-láim* L. 10 do laim B. 26, *fort* L. 36 deit B. 37.

de = *do* : *dlegar dó* L. 36 de B. 38, *donmnái* L. 28 denmhnái B. 34.

oc = *fri* : *fri denum* L. 22 oc denum B. 32.

for = *in* : *immedon* L. 36 formedón B. 38 ; *isseilb* L. 18, for seilb B. 30.

do = *co* : *collucc* L. 42 do luc B. 40.

for = *fri* : *fri Cormac* L. 42 for Cormac B. 41.

imb = *ar* : *aridmbói* L. 8 immbambí B. 25.

Certaines prépositions présentent toujours une forme plus archaïque dans B. que dans L. *iar* B. 25 ar L. 8, *iarsinni* B. 27, 33, arindi L. 12, 26, *for* B. 27, 34, 38, ar L. 12, 28, 38.

PRÉPOSITIONS ET PRONOMS SUFFIXES

indi L. 32 inte B. 36, *essi* L. 46 esti B. 42.

CONJONCTIONS

La conjonction *co* au sens final semble être moins employée : *cot meissed* L. 8 no mhessed B. 25 ;

arnach nimprá 7 connach tarmesca L. 8 ar na roimprá 7 narothairmesca B. 25.

cit est remplacé par *ciadat* :

citili L. 24 ciadat ile B. 25.

ar est remplacé par *uair* :

ar is diultud bathiss L. 8 uair is díultad do baithis B. 25.

ADVERBES

olchena L. 26 archena B. 33.

G. Dottin.

LE *BUGUEL NOZ* EN IRLANDE[1]

Le messager de la mort dans les anciennes familles irlandaises est la *bean sidhe*, l'esprit d'une femme intimement liée pendant sa vie avec un de leurs membres par l'amitié ou par la haine. On la voit rarement et son avertissement donné une ou deux nuits avant la mort qu'il présage, est entendu tantôt par la victime, tantôt par ses amis. La *bean-sidhe* est parfois aimable et jeune, et son chant réconcilie le condamné avec son sort. Parfois elle est vieille et hideuse et sa plainte et les cris qu'elle pousse en agitant les bras sont terribles à entendre[2].

A l'origine la *bean-sidhe* est un être surhumain. On lit dans la littérature ancienne d'Irlande que de temps en temps une d'elles venait chercher un héros favorisé et l'invitait à aller en son royaume. Tantôt elle envoyait un messager inviter son héros, tantôt elle venait elle-même, portant une branche de pommier et chantant une mélodie merveilleuse[3].

En général, le héros ne revenait plus. Connla, par exemple resta pour toujours dans ces demeures de l'au-delà[4]. Et si Bran après quelques centaines d'années eut la malheureuse idée de revenir pour quelque temps dans le monde des humains, il tomba en décrépitude au moment où il toucha la terre[5].

1. Pour marquer la part de chacun des collaborateurs, disons que le texte irlandais qui suit a été recueilli par M. Kelleher, à la demande de Miss Schoepperlé, qui y a joint une introduction, une traduction française et des notes.

2. Mc Nally, *Irish Wonders* (London, 1888), p. 108-118 ; Lady Wilde, *Ancient Legends of Ireland* (London, 1888), p. 135-137.

3. Windisch, Wb., *side*, cf. Nutt, *Voyage of Bran*, I, p. 144 ff.

4. Zimmer, *Kelt. Beiträge*, ii, 261-89, Windisch. *Gr.*, 118, d'Arbois de Jubainville. *Épopée*. 384-390. Thurneysen, *Sagen*, 73 ff.

5. Meyer, *Voyage of Bran*, I, 2-35.

Cuchullin [1] et Fraech au contraire, après avoir trouvé chez les *sidhs* la guérison, revinrent à la vie humaine.

Une des descriptions les plus détaillées d'une visite de *bean-sidhe* se trouve dans le *Táin bó Fraech* [2]. Le héros blessé est au lit dans le palais d'Ailill et de Medb :

Alors on entendit une lamentation au-dessus [du palais de] Cruachan et et on vit trois fois cinquante femmes vêtues de tuniques pourpres, coiffées de vert, avec des bracelets d'argent aux poignets. On alla vers elles pour leur demander pourquoi elles se lamentaient.

« [C'est à cause de] Fraech, fils d'Idad », dit la femme, « Fraech le favori du roi des *sidhs* d'Erin. »

Là dessus, Fraech entendit la lamentation.

« Levez-moi », dit-il à ses gens, « et portez moi dehors. C'est la lamentation de ma mère et des femmes de la Boyne. »

Alors on le leva et on le porta dehors vers elles. Les femmes l'entourèrent et l'emportèrent au [*sidh* de] [3] Cruachan.

Le lendemain à l'heure de nones voici ce qu'on vit. Fraech arrive avec cinquante femmes autour de lui et lui-même en parfaite santé, sans trace de mal. Les femmes étaient de même âge, de même aspect, égales en beauté, en grâce, pareilles dans leurs attitudes et leur tenue ; et leurs figures étaient si bien des figures de sidhs qu'il aurait été impossible de distinguer l'une de l'autre. Peu s'en fallut que les gens ne s'étouffassent autour d'elles. Elles se séparèrent de Fraech à la porte du bâtiment. Elles poussèrent des lamentations en le quittant et les gens de la maison en étaient hors d'eux-mêmes. C'est cette mélodie qui est le *golgaire ban-side* des musiciens d'Irlande.

Il n'arrivait pas souvent, semble-t-il, que le guerrier fût ramené comme Fraech, sain et sauf, car, dans l'idée moderne, la *bean-sidhe* est le messager certain de la mort. Quant au fait que seules les familles distinguées en Irlande ont leur *bean-sidhe*, il peut être expliqué par l'idée que sa visite était une marque de faveur venant d'une race supérieure. D'autre part, si la *bean-sidhe* est regardée aujourd'hui comme une revenante, cela tient peut-être à ce que les anciens héros étaient souvent apparentés

1. Windisch I, 197 ff., d'Arbois de Jubainville, 174, Thurneysen, *Sagen*, 81 ff.

2. Ed. Meyer, *C Z*, IV, 41-42 (Egerton ms.) ; A. O. Anderson, *R C*, XXIV, 149-150 (Advocates Library, Edinburgh, MS. XL, pp. 37-45) ; traduit par Anderson, *RC*, 136-7 ; par Thurneysen, *Sagen*, 123. Notre traduction française suit le texte d'Anderson.

3. Variante de LL.

à la race des *sidhs*, comme, dans le cas de Fraech, où nous voyons sa mère lui apporter l'invitation.

Il n'est pas, que je sache, d'autre exemple en Irlande d'un messager surnaturel tel que l'enfant mystérieux qui paraît dans le conte qui suit. Mais en Bretagne le *buguel noz*, *enfant ou pâtre de la nuit*, est bien connu. Le Braz et Marillier s'accordent à dire que le *buguel noz* est un être surhumain qu'on a confondu avec les revenants [1]. C'est un petit enfant à la tête trop grosse, qui se montre rarement d'ailleurs, mais qu'on entend gémir et pleurer dans les champs ou les chemins déserts[2].

Dans *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, Le Braz raconte l'aventure d'un paysan, et cette histoire, excepté l'heureuse fin, correspond à celle du malheureux Bearracan de notre conte [3]. En revenant de chez lui, après son travail, Noël Garlez entend deux fois crier derrière lui :

Ma Mamm ! Ma Mamm ! (ma mère !). On eût dit le cri de détresse d'un enfant abandonné. Ce cri émut Noel Garlez jusqu'aux entrailles. Il ne put cette fois s'empêcher de répondre : — « Comment ! buguel-noz, tu as donc une mère aussi, toi ? »

. . . . . .

Mais il n'eut pas plutôt prononcé ces mots qu'il vit se dresser près de lui un homme immense, immense, d'une stature si démesurée, que sa tête semblait se perdre dans les nuages. Cet homme se penchait vers Noël, et Noël vit que sa bouche était toute grimaçante comme celle d'un poupon qui pleure, il vit aussi qu'elle était garnie de quenottes menues, menues, et blanches comme neige.

Noël Garlez eut grand peur : à tout hasard, il fit un signe de croix.

La forme gigantesque s'évanouit aussitôt, mais là-bas, dans les broussailles, la voix de tout à l'heure, la voix de l'enfant abandonné, bégaya.

La plainte pitoyable du petit être, le fait qu'il prend des proportions gigantesques, la croyance que son apparition est un présage de mort, tout se correspond dans les deux histoires, tout jusqu'à ce trait que le petit déclare être un pâtre et

1. A. Le Braz, *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, 2e édit., (Paris, 1903), I, XLI. L. Marillier, Introduction à la première édition de Le Braz (Paris, 1893), I, LII–LIV.

2. Marillier, *ouvr. cité*, LIV.

3. *Ouv. cité*, II, 254 ff.

que le terme breton *buguel* (irlandais *buachail*) signifie enfant ou pâtre. Il semble alors que nous ayons dans ce conte un des points communs aussi intéressants que rares qui rattachent la tradition populaire de l'Irlande à celle de la Bretagne.

Quant au fait que l'enfant dans le conte irlandais repousse l'invitation à manger, on peut remarquer que ce détail se retrouve dans d'autres récits [1]. C'est en effet une idée très répandue qu'il y a danger pour les êtres d'un monde à accepter la nourriture des habitants de l'autre [2]. Également le fait de se servir de la musique pour endormir est fréquent dans les contes celtiques.

TEXTE IRLANDAIS

Bhi taidhbhreamh deanta do Bhearrachan Gleanna Fleisge [3] na beadh aon bhaoghal bais go brath air go dtiucfadh tri righ

1. Cf. J. Curtin, *Tales of the Fairies*, p. 128-9 ; Dottin, *Contes et légendes d'Irlande*, p. 26.

2. Dans le lai de Guingamor la fée avertit de ce danger le héros qu'elle a élevé au rang des immortels par un séjour de centaines d'années dans leur royaume.

El li dist : « je vos chasti,
Quant la rivière avrez passee
Por raler en vostre contrée,
Que ne bevez ne ne mangiez
Por nule fain que vos aiez,
De si que serez reperiez :
Tost en seriez engingniez. » (564-570).

Il oublie le conseil de son amie et mange des pommes sauvages sur son chemin.

Si tost comme il en ot gouté,
Tost fu desfez et envielliz
Et de son cors si afoibliz
Que du cheval l'estut cheoir. (644-648)

éd. G. Paris, *Romania*, VIII, p. 58-9.

Dans l'*Imram Brain* et dans d'autres contes irlandais c'est le contact de son corps avec la terre qui ramène le héros à la condition humaine. Cf. Meyer and Nutt, *Voyage of Bran*. I, 115 ff. Pour les dangers que courent des êtres humains en osant accepter la nourriture des êtres surnaturels ou des revenants, voir Schambach und Müller, *Niedersächsische Sagen und Märchen, zur Symbolik der deutschen Volksage*, Göttingen, 1855, p. 373-389, cf. J. Child, *English and Scottish Popular Ballads*, pt. II, p. 322.

3. Aujourd'hui Glen Flesc, près Killarney, Kerry.

'n-a thig gan chuire gan iarraidh. Oidhche airithe do bhualadar chuige isteach. Dubhairt se leo na beadh ean phiuc de 'na bheathaidh ar maidn. Thugadar tamall maith don oidhche ag ithe is ag ól doibh fein. Agus bhiodar ag magadh fe an fhaid is bhiodar fein 'n-a thig na beadh aon bhaoghal air.

Bhuaileadar chucha daibhche [dabhach] mor agus Bearrachan istigh fe béul an [na] daibhche agus an triur mar timcheall ar an daibhche. Is gairrid bhi se ann aca 'nuair airigheadar an gloirin geal go leir amuigh agus e ag gol, agus sneachta agus fuacht amuigh. D'fhiafraigheadar de cad bhi amuigh agus cad do bhi uaidhi. Dubhairt se leo aodhaire bo dob' eadh e agus go raibh se leathta. D'fhagadar amuigh anthamall é. Fe dheire do leigeadar isteach e. Thainigh se isteach agus do shuidh se sios cois na teine 'n-a chreatuirin bheag agus e crith ag an bhfuacht. Thugadar do biadh agus deoch agus dubhairt se leo go raibh an iomad sgannradh air agus na feadfadh se e ithe.

Do bhi teine bhreagh dhearg aca agus do bhi se 'gha theith fein leis an dteine. Agus ba ro-ghearr gur chrom se ar at leis an dteine agus bheith ag dul i méad. Do tharraing se chuige ceol beag as a phoca agus do luigh se ar e sheinnt. Agus fa mar a bhi an ceol aige da sheinnt, do luigheadar ar bheith ag dul i laige agus ag tuitim n-a gcodladh gur thuiteadar mín marbh n-a gcodladh.

Agus 'nuair dhuiseadar ar maidn ni raibh ceol na Bearrachan aca acht a chnamha lom lomnocht istig fa an daibhche.

(An sgeal san o Mhairin ni Shuibhne i bparoiste Bhaile Mhuirne i gconndae Chorcaighe).

TRADUCTION.

Bearracan du Val de Flesc eut un songe [et ce songe l'avertit] qu'il ne serait en danger de mort que le jour où trois rois viendraient en son logis sans y être invités, sans y être conviés. Une certaine nuit, ils entrèrent chez lui. Bearracan leur dit qu'il ne resterait pas un souffle de vie en lui le lendemain matin. Ils passèrent tous trois une bonne partie de la nuit à manger et à boire entre eux. Et ils se moquaient de Bearracan

disant que tant qu'ils seraient eux-mêmes dans sa maison, aucun malheur ne lui arriverait. Ils se nantirent d'une grande cuve, y déposèrent Bearracan et se tinrent autour tous les trois. Il n'y avait pas longtemps que Bearracan s'y trouvait quand ils entendirent au dehors une petite voix tout à fait claire qui pleurait. Dehors il faisait froid et il y avait de la neige. Ils demandèrent ce que c'était et ce qu'on demandait. On répondit que c'était un pâtre et tout mort de froid. Ils le laissèrent quelque temps dehors et enfin lui permirent d'entrer. Alors parut et vint s'asseoir auprès du foyer un petit être tremblant de froid. Ils lui offrirent à manger et à boire. Mais il leur dit qu'il avait trop peur et qu'il ne pouvait manger.

Ils avaient un beau feu rouge et il s'y chauffa. Et peu après il se mit à enfler à la chaleur et commença à croître en taille. Il sortit de sa poche un petit instrument et se mit à en jouer. Et pendant qu'il jouait, les autres devinrent faibles et somnolents, puis tombèrent dans un sommeil doux et profond. Et quand ils s'éveillèrent le lendemain matin, il n'y avait plus pour eux ni musique, ni Bearracan, mais seulement ses os décharnés et nus dans la cuve.

(Raconté par Mairin Sweeney, 82 ans, Coolea, Ballyvourney, Comté de Cork).

A. Kelleher et G. Schoepperlé.

A PROPOS DES NOMS DE LIEUX DU POULET[1]

Dans une brochure intitulée *Les langues romane et bretonne en Armorique*[2], M. J. Loth, aujourd'hui professeur au Collège de France, me fait l'honneur de citer une étude que j'ai publiée dans l'*Hermine*, en 1904-1905 : *De la formation des noms de lieux du Poulet*. Après quelques compliments, auxquels j'ai été sensible, l'éminent professeur m'adresse des critiques, dont certaines, tout au moins, malgré l'autorité de mon contradicteur, ne me paraissent nullement fondées.

J'ai, dit-il, « soutenu une théorie absolument fausse, en « avançant que le Poulet (*Pou-Alet*) était un îlot français « entouré d'une ceinture bretonne... Le Poulet est dans les « mêmes conditions que le reste de cette zone. Il y a, même « dans le cadastre actuel, dans les chartes anciennes, à plus « forte raison, des preuves évidentes d'une forte occupation « bretonne... A Saint-Malo même, le *talar* (et non le *talard*) « signifie exactement *sillon*. Enfin, M. Saint-Mleux a lui-même « un superbe nom breton, *Saint-Mailoc* = *Maglācos, dérivé « de *maglos*, chef.

« Quant à Alet, loin d'être pré-celtique, c'est un nom de « lieu bien connu du *Cornwall* et du *Pays de Galles*. » [p. 15, note.]

Je ferai remarquer, tout d'abord, à M. Loth que sa condamnation de ma théorie peut paraître bien sévère de sa part, attendu qu'au fond, elle n'est pas en contradiction avec la sienne. Ne dit-il pas [p. 10] : « Parmi les nombreux docu- « ments que j'ai rassemblés, j'en choisis un certain nombre « qui suffiront à illustrer ma thèse : 1° à savoir que, dans une

1. Le Poulet (*Poelet*, *Pou-Alet*, *Pagus Aleti*), c'est le Pays malouin.
2. Extraite de la *Revue Celtique*; Paris, H. Champion, éditeur, 1909.

« zone considérable de la Bretagne bretonnante, les deux « langues (romane et celtique) ont coexisté, le breton domi- « nant dans une partie des évêchés de Dol, Saint-Malo, Saint- « Brieuc, Morbihan et Loire-Inférieure, sans étouffer le « roman, et *sans faire disparaître de véritables îlots romans* ; « 2° que le breton s'est éteint dans cette zone mixte du xe « au XIIe-XIIIe siècle, plus ou moins tôt suivant les localités. »

Mon crime est donc simplement de prétendre que le Poulet fut un de ces « îlots romans », tandis que mon éminent contradicteur soutient qu'il rentre dans les conditions générales des autres régions bretonnes et présente les mêmes caractères que la zone voisine (pays de Dol et environs).

Je crois bien que M. Loth, en émettant cette assertion, n'avait pas présente à l'esprit la délimitation exacte du Poulet, qui est formée, du côté de la terre ferme, par une ligne allant de Saint-Benoît-des-Ondes à la Ville-ès-Nonais, en comprenant Saint-Guinoux et Châteauneuf-de-la-Noë. Dès qu'on franchit cette limite, on rencontre de nombreux noms de lieux d'origine celtique, et dans mon étude, j'ai cité précisément comme tels, « du côté de Dol, *Pleudihen*, *Plerguer*, *Miniac-* « *Morvan*, *Baguer-Pican*, *Roz-Landrieux*, etc. » Je suis donc d'accord sur ce point avec M. Loth, qui dit qu' « on peut « relever des formes très bretonnes dans toute cette zone. » Seulement, il comprend dans ladite zone Saint-Malo et le pays malouin, alors que j'y vois un *îlot roman* ; les raisons qui le déterminent à ce classement sont, j'ose le dire, dénuées de valeur.

Je suis obligé de constater que M. Loth commet une grosse erreur, quand il dit : « A Saint-Malo même, *le talar* (et non « *le talard*) signifie exactement *sillon*. » M. Loth, qui est un habitué de notre pays, devrait savoir qu'il y a ici *le Sillon* et *le Talard*, et que ces deux appellations, qui servent à désigner deux endroits bien différents, n'ont jamais été employées l'une pour l'autre. *Le Sillon*, qui s'appellerait bien *talar* en breton, est cette langue de terre qui relie Saint-Malo à la terre ferme du côté de Paramé ; *le Talard*, ou, plus exactement, *les Talarts*, pour se conformer à l'orthographe ancienne et à la nature des lieux, comprenaient, au commencement du siècle

dernier, le *Grand* et le *Petit Talart*. C'étaient deux espèces de buttes, deux îlots rocheux, au milieu des grèves, — englobés aujourd'hui dans les terrains qui avoisinent la gare. C'est leur configuration même qui leur a valu cette désignation de *talart*, vieux mot français issu de *talus*. « *Talart* », dit Godefroy, « endroit élevé et qui va en talus. — Le suppliant en « soy deffendant cheut à terre sur un talart ou haulte place « (charte de 1473). » Le mot est dans Du Cange (s. v° *taludare*) : « Hinc *talart*, locus editus et acclivis. » On le retrouve dans un vocabulaire du Haut-Maine, par C. R. de M., Le Mans et Paris, 1859 : « *Talart*, talus. » Ces citations, renforcées par l'étude des lieux, suffisent pour établir que jamais le mot *talart*, dans le parler du Poulet, n'a signifié *sillon*, et qu'il ne vient pas du celtique.

En ce qui concerne mon nom, je serais très fier qu'on y pût voir « un superbe nom breton » ; en tout cas, je crois qu'il est bon d'abandonner l'étymologie *Saint-Mleux* = *Saint-Mailoc* = *Maglācos*, dérivé de *maglos*, chef, donnée par M. Loth, en 1909, pour adopter celle que le même M. Loth a donnée, en 1910, dans *Les noms des saints Bretons* (*Revue Celtique*, tome XXX, p. 138) : « *Saint-Maëloc* = *Saint-Meleuc* ». Il cite diverses localités, dont certaines sont orthographiées aujourd'hui *Saint-Mleux* ; or, mon arrière-grand-père et mon grand-père signaient *Saint-Meleux* ; des ascendants plus lointains ont leur nom orthographié *Saint-Meleuc*, sur les registres paroissiaux de Saint-Suliac et de Pleudihen. Il existe, du reste, auprès de Pleudihen, une petite localité, dite *Saint-Meleuc*, d'où tire son nom une famille *de Saint-Meleuc*, qui a conservé l'orthographe ancienne. Si mon nom, comme c'est probable, vient de la même source, il est à remarquer que cette localité est située en dehors des limites du Poulet.

Quant à Alet, cette cité existait avant les invasions bretonnes des ve et vi^e^ siècles ; la *Notice des dignités de l'Empire*, qui passe pour être du commencement du ve, sinon de la fin du vi^e^ siècle, mentionne un « *Praefectus militum Martensium Aleto.* » Il y a, d'autre part, *Alet*, ancien évêché, dans l'Aude. Je voulais surtout faire remarquer l'antiquité de ce nom de ville, qui est peut-être d'origine gauloise.

Je crois donc pouvoir maintenir que le Poulet est bien un des ces *îlots romans* que signale mon docte contradicteur lui-même. L'étude approfondie que j'ai faite du cadastre et des cartes m'a pleinement confirmé dans cette opinion : à l'exception de quelques mots d'origine inconnue ou douteuse, la presque totalité des noms de villages, hameaux, fermes, etc., présente les caractères indubitables du vieux français, et jamais, sauf dans certains noms de saints, ne dénote la moindre influence celtique.

Tout au contraire, les noms de saints bretons donnés à des églises du Poulet subissent l'influence française et se déforment. Il y a *Saint-Coulomb*, dans le Poulet, forme française, et *Saint-Coulban* ou *Coulman*, en Miniac-Morvan, en dehors du Poulet. *Saint-Guinoux*, qu'il représente *S. Guethenoc* ou *S. Guenoc* (ou *Guinec*), nous offre encore une francisation très ancienne d'un nom breton. *Melor* devient *Meloir*, « forme française », dit M. Loth, dans *Saint-Méloir-des-Ondes*.

Suliaw, nom celtique, était si mal compris et tellement défiguré par la prononciation romane, qu'on trouve, à diverses époques, ce mot transcrit : *Sanctum Selial* (1015); *sanctum Ciliacum* ; *Sancti Suliani* (peut-être pour *Suliavi*); *Sancti Sulini*, et même *Salvium* [cf. Guillotin de Corson, *Pouillé*, II, pp. 503 sqq.].

Dans *Saint-Ideuc*, que M. Loth reconnaît avoir été paroisse de langue française dès le XIe siècle, et qui n'est guère qu'une banlieue de Saint-Malo, on retrouve, non sans peine, le nom de *S. Ildut*, conservé par des paroisse du Finistère.

Donc, dès le XIe siècle, en plein cœur du pays malouin, le langage des habitants était le roman ; et toutes les vraisemblances, en l'absence d'indications contraires, sont pour qu'ils n'aient jamais eu d'autre langage usuel, *national*, que le latin d'abord, et ensuite le roman.

M. Loth, pour qui je professe une respectueuse sympathie, ne m'en voudra pas, j'espère, si, touché par ses critiques, j'ai tenu à maintenir ma thèse et à la préciser, pièces en mains.

Georges Saint-Mleux.

Je ne vois à rectifier, après avoir pris connaissance du précédent travail, que mon étymologie de *Talard*. Je savais bien que le *Sillon* et le *Talard* étaient deux bandes de terre différentes, mais j'avais supposé, ce que ne démentait pas la configuration des lieux, que l'un était la traduction de l'autre. Il est probable que M. Saint-Mleux a raison. Cependant, il me reste encore un doute, et je lui serais bien reconnaissant de rechercher à quelle époque on trouve le nom de *Sillon*, s'il n'apparaît pas anciennement, et si on ne trouve que *Talard*, j'en conclurai que le nom de *Sillon* a été donné tardivement, à la suite de travaux d'endiguement, à une partie du Talard.

Pour l'étymologie de son nom, M. Saint-Mleux met en opposition mon étymologie de 1909 le faisant venir de *Mailoc* = *Maglācos* avec celle que je donne en 1910 : saint *Maeloc* = saint *Meleuc*. Or, c'est exactement la même chose : *Maglāco-s* a évolué en *Mailoc*, *Maeloc*, *Malöc*.

Pour Alet, je ne l'avais signalé que pour montrer le danger du *pré-celtisme* en matière de toponomastique dans les pays celtiques. M. Saint-Mleux le faisant *pré-celtique*, je lui faisais remarquer que ce nom existait en Cornwall et en Galles. Je sais aussi bien que personne, pour l'avoir écrit à plusieurs reprises, qu'Alet existait avant l'arrivée des Bretons.

Au fond, M. Saint-Mleux, qui sait combien j'ai d'estime pour lui, et moi, nous sommes bien près de nous entendre. Le Poulet n'est pas un îlot complètement français. Le Poulet a été occupé par les Bretons comme le reste de la zone romano-bretonne. Les témoignages historiques ne manquent pas. Les noms de lieux même *déformés*, en sont aussi une preuve, mais, dans le *Poulet* (dont le nom est symbolique et romano-breton (*Pou-alet*), il y a de fait moins de noms de lieux bretons que dans telle zone voisine.

J. Loth.

LE MIROUER DE LA MORT

(*Suite*)

(f. 23 v.) Rac se auis da stat, groa mat quent quemiadaff
Dre maz eu striz an pont, ha spont vezo contaff.
1155 Da den en oat parfet, ne soufyt quet seder,
Euyt dellit [1] Ioa prop, cessaff á drouc ober :
Er [2] ma nerahe mat, é stat so en atfer,
Lech creu [3] á re [4] da blam, pan les stram an amser.
An amser so gant Doe, han [5] roe dymp auoeét,
1160 Euit é seruichaff, é enoraff affet :
Ha da dellit saluder peur fyer don speret,
Ha ma ne proffytomp, entromp ez omp trompet.
Hoguen estym ne gruer, euvt [6] he differaff [7],
Hac en vizou [8] azgas, allas ouz he goastaff :
1165 Hac ez eu nedeu fabl, irrecuperablaff [9],
Distreiff an dez[10] bezet[11], ne galhet á credaff.
Pep á guell bout certen, an amser tremenet,
Ne chomo mys na dez, pan vyher tremenet[12] :
Bihanoch som, moment, na rencq bezaff rentet,
1170 Da Doe anezaf cont, tuhont pe bout spontet.
Rac se auis pechezr, goude scuezr trichezry,
Ouz goastaff an[13] amser, da ober gædery[14] :
Da dellyt bout saluet, dvt[15] prestet adetry[16],
Quen striz maz rencquy cont, tuhont pe responty[17].
1175 Entre an holl poanyou, han tourmantou couen,
Diouz compas las[18] ha scuezr, á punis pechezrien :

1. C'est ce mot qui est inexactement glosé (à gauche de la ligne, sans renvoi) par *caout* (avoir).
2. La glose *rac*, qui se trouve dans les mêmes conditions, est exacte.
3. Lire *cre*, variante de *creff* choisie pour rimer à *re*.
4. Équivalent de *ro*, cf. v. 1558, 3083, comme *sque*, *squæ* de *sco*, il frappe ; *distre* v. 1975, de *distro*, il détourne. Voir v. 113.
5. Lis. *hon*.
6. Lis. *euyt*, comme un lecteur a corrigé le mot.
7. Les lettres *fe* ont été ajoutées à la main.
8. Lis. *viçou*.
9. Superlatif de *irrecuperabl*, mot nouveau, du v. fr. *irrecuperable*. Ordinairement, les adj. en *-bl* font *-plaff* (*Rev. Celt.*, XXII, 372). Voir v. 1665.
10. On a écrit à gauche de la ligne la forme actuelle *deiz*.

Aussi prends garde à ton état, fais le bien avant de dire adieu
Parce que le pont est étroit, et ce sera une terreur, de rendre compte.
1155 A l'homme à l'âge de raison il ne suffit pas sûrement,
Pour mériter le bonheur parfait, de cesser de mal faire :
Car s'il ne faisait pas le bien, son sort est risqué,
Il donne fortement lieu de le blâmer, quand il laisse dédaigneuse-
[ment le temps.
Le temps nous est accordé par Dieu, notre roi,
1160 Pour le servir, l'honorer effectivement
Et mériter très bravement le salut pour notre âme ;
Et si nous n'en profitons pas tous, tant que nous sommes, nous
[sommes déçus.
Mais on ne fait pas de cas pour le négliger,
Et dans des vices odieux, hélas ! en le perdant ;
1165 Et il est, ce n'est point une fable, tout à fait irrécouvrable :
Le jour qui a été, on ne saurait le ramener, je crois.
Chacun peut en être certain, du temps passé
Il ne restera mois ni jour, quand il sera passé ;
Pas de plus petit instant, de moment dont il ne doive être rendu
1170 Compte à Dieu là-bas, ou être épouvanté.
Aussi prends garde, pécheur, après l'exemple d'infidélité
En perdant à t'amuser, le temps
Qui t'a été prêté expressément pour mériter d'être sauvé,
Que tu devras un compte bien sévère, là-bas, quand tu en répondras.
1175 Entre toutes les peines et les tourments affreux
Qui dans une mesure accablante et juste punissent les pécheurs,

11. Voir v. 981.
12. Hémistiche à remplacer par quelque chose comme *a pan vez finuezet*, quand il est fini.
13. L'*a* n'est pas marqué ; on a écrit à tort *e* à la place.
14. Sans doute équivalent de *gæery*, amusement, v. 2274 ; dérivés de *gae*, gai, avec les suffixes *-deri*, *Gloss.* 376, 377, et *-eri*, 397.
15. Corrigé à la plume en *dyt*, avec raison.
16. L'*e* a été ajouté à la plume.
17. Ce verbe est employé activement, si le mot précédent est exact.
18. Un lecteur a ajouté une virgule après ce mot.

Hac ho groa da bout stanc, hep coufranc [1] gant ancquen
Muyguet poan [2] nep heny, hac aray bizuicquen.
Eu stram coll an amser ayoa deliberet,
1180 Deze plesant gant Doe, aban viont croeét :
(f. 24) Euyt dellyt saluder, enhy scler do speret,
Da bout net en é ty, hep si glorifiet.
*Guelet neubeut en spaç, da dellyt soulaçou [3],
Dan corff ha [4] dan eneff, hep leff gant Roe'n effou :
1185 Ouz quempret [5] en bet man, oar an corff man poanyou
Euyt é ren goude, da bout gae en Ioaeou.
Mar deu neubeut an spaç, da dellyt soulaç bras,
Ezedy quen byhan, da dellit saouzan las :
Rac se preder certen, na coezy plen en tas [6],
1190 Mez dellezhes an poan, da bout gant Sathanas.

Sextement Dieu demandera conte,
de touts ses dons, et graces, dones á l'home.

En huehuet á credaff, han diuezaff affet,
Ez rencquy pront contaff, outaff ne nachaff quet :
An holl donesonou, hep gaou á guir caoudet,
Digant Doe roe'n ælez, yuez az heux bezet.
1195 Prestet endeues dit, da dellit meritou,
Salu vsaff dre ræson, daou sort [7] dounæsonou :
Ha pan duy dan [8] buhez, an fynuez he dezyou,
Te conto aneze, an tra se nede gaou.
Vn re so temporal, hac ara hualet,
1200 Da miret ouz ho guis, an nep nac eu discret :
Euel maz eu madou, hac offyçou gnouet,
Ha tizaff hep cafou, brudou [9], enorou'n [10] bet.
Seruigaff ara dyt, euyt mondanite [11],

1. Écrit *coufranc*, v. 3424 ; on trouve, v. 2464, le composé *diconfranc*, rimant en *ouffr-*. Ordinairement *ô* est à lire *on*, mais il y a des exceptions : au v. 1316, *prôff* ne peut être que *prouff* (rimes *-off*). Dans les trois passages *coufranc* est accompagné d'une négation. Il pourrait signifier « répit, consolation, délivrance », et être formé de *co-* avec le radical de *franc*, libre, *franchat*, affranchir. La ressemblance du gall. *cyfrang* f. rencontre (combat, et affaire), irl. *comrac*, rencontre (combat, duel), *cáinchomrac*, convention amicale, cf. *Táin bó Cúalnge*, éd. Windisch 220, 221, 945, gaél. d'Écosse *còmhrag*, conflit (de *kom-* avec la racine du lituanien *rinkti*, assembler, selon l'*Urkelt. Sprachsch.* 232) serait trompeuse, à moins qu'on ne suppose une ancienne locution (*hep* ou *di-*) **couvranc* = (sans) conteste, (sans) débat, que le contexte permettrait aussi, et que l'auteur aurait rapprochée instinctivement de *franc*. La forme se prête, d'ailleurs, mieux à une origine celtique, les composés de *com-* sont d'ordinaire anciens, cf. *Gloss.* 122-125.

2. Lire *poen*, qui donne une rime intérieure recherchée. On lit *poan* dans

Et les font être épuisés par l'angoisse, sans répit (?)
Plus qu'aucune sorte de peine, et qui le feront à jamais,
Il y a la honteuse perte du temps qui était fixé
1180 A eux gracieusement par Dieu depuis qu'ils furent créés,
Pour mériter alors le salut de leur âme, évidemment,
Afin d'être nettement dans sa maison sans faute glorifiés.
Car il y a peu de temps pour mériter des félicités
Au corps et à l'âme, sans douleur, avec le roi des cieux.
1185 En prenant en ce monde sur ce corps-ci des peines
Pour l'amener après à être heureux dans les joies.
Si le temps est peu long pour mériter grande félicité,
Il est aussi petit pour mériter un chagrin accablant;
Réfléchis donc bien pour ne pas succomber dans le jugement
1190 De façon que tu mérites la peine d'être avec Satan.

Sixièmement, Dieu demandera compte de tous ses dons et grâces donnés à l'homme.

En sixième et tout dernier lieu, je crois,
Tu devras promptement lui rendre compte, je ne le nie pas,
De tous les dons, sans mentir, de bon cœur,
Que de Dieu, le roi des anges, tu as eus aussi.
1195 Il t'a prêté, pour gagner des mérites,
A condition d'en user raisonnablement, deux sortes de dons;
Et quand arrivera à la vie la fin de ses jours,
Tu en rendras compte, cela n'est pas un mensonge.
Les uns sont temporels, et rendent entravés
1200 Pour les garder à leur façon, ceux qui ne sont pas modérés :
Tels sont les biens et les offices en vue,
Et atteindre sans regrets les gloires, les honneurs du monde.
Il te sert pour les choses mondaines,

les mêmes conditions, v. 2446, mais *poen*, avec rime nécessaire, v. 3210. Un fait semblable est signalé au v. 273.

3. Pluriel nouveau.

4. L'*a* a été suppléé à la plume, de même que le second *e* de *eneff*.

5. Glose ms. à la fin de la ligne : *quemeret*.

6. On peut admettre ici le mot que nous avons suppléé au v. 1110.

7. On dit de même en Trég. *daou sort*; voir d'autres exemples de ce mot masc., *Gloss.* 625, 634. Grég. donne *seurd* pl. *ou* sorte, espèce, haut cornouaillais et vann. *sord*; l'A. *sorte* m., pl. *sorteu*.

8. On attendrait *daz*, à ta (vie).

9. Pluriel nouveau. Grég. donne *brud*, pl. *brudou*, bruit qui se répand; l'A. *brutt*, m. pl. *brudeu*, bruit.

10. Pour *an*; aphérèse nouvelle dans ces conditions, on ne la trouve d'ordinaire qu'après un monosyllabe en *a* ou en *e*, voir v. 34, 105, 185. On lit en prose *poanyoun Ifern*, les peines de l'enfer, D 31 ; *ludu'n lichou* les cendres de la lessive Nom. 172. Voir v. 1480, 1604.

11. Mot nouveau, du fr. *mondanité*.

Donæson á gounit, an temporalite [1] :
(f. 24 v) 1205 Da heul da appetit, gant he [2] fragilite,
Hoguen quet en bet hont, gouzuez pro*n*t nez mo*n*the
Dan Eneff en effet, ezeu prestet seder,
Donæsonou diuoe, gant Doe he guir croeér :
Scaffelæz ha quenet, ha nerz merzet [3] net scler
1210 Squient, entendamant, da bout vaillant antier.
Natur plen dan eneff, eu gourren en effou [4],
Dre ma en deues rez, scaffelez á dezrou :
Da se voe he croeas [5], an Roüe [6] bras hasou,
Oar [7] na ve ampeschet, dre fet á pechedou.
1215 Pechet he groa poesant, mar assanter gantaff,
Hac he ten*n* ouz an tnaou, euyt he caffaouaff [8] :
An douar gant é poes, alaca da froesaff,
A scrap bede'n abym, han lym de opprimaff [9].
Qnenet [10] creff he deuoe, digant Doe pa he croeas,
1220 De Imag é figur, hep ordur he furmas :
Ha quent drez [11] vez bezet, coezet en pechet bras,
Eza du quen buan, da fæçon Sathanas.
An Æl dezaff [12] affet, prestet net competant,
De miret en bedou, ouz an try azrouant :
1225 En groay mat en bataill, ha da arsaill vaillant,
De disquar en carez, pemdez ho deuez hoant.
An donæsonou man, ameux breman hanuet,
Contaff encq á rencquy, er ne achappy quet :
Mar az vez y cadarn*n*, nep darn*n* drouc gouarnet,
1230 Pan duy rentaff ræson, ez vezy estonet.
Oar se oar pen*n* mazy, pe responty dyen,
Auys penaux pennac, na preder stat [13] a quen ;

1. Mot nouveau, du v. fr. *temporalité*, God. *Compl.*

2. Dans tout ce passage, *eneff*, âme, est traité comme féminin. Voir v. 895.

3. On n'avait pas d'exemple de *merzout*, apercevoir, avant le *Doctrinal*, cf. *Gloss.* 409. Troude donne : « *Diverz* adj. Imperceptible. Ce mot est peu ou pas usité » ; Milin a ajouté la mention « et adv. », et les traductions « extrêmement, extraordinairement, grandement, beaucoup ». Ce sens peut s'expliquer par « sans ménagement », cf. van. *armerhein*, épargner, *Gloss.*, 39 ; ou par *di-* intensif ?

4. En face de ce mot est la glose manuscrite : *ciel.*

5. Glose ms. : *crée.*

6. Diérèse rare à cette époque, marquée ici par le tréma sur le premier son vocalique ; voir v. 496, 509.

7. Dans les deux seuls exemples connus de *oar* en ce sens, il est suivi de *ez*; il n'y a pas de négation (*Dict. étym.* 345).

8. On ne connaissait pas cette forme de l'infinitif ; voir v. 1845.

9. Mot nouveau, du franç.

10. Lis. *quenet.*

Le don du gain, l'avantage temporel,
1205 Poursuivre ta passion, avec sa fantaisie;
Mais dans l'autre monde, sache-le vite, il ne t'exalterait pas.
A l'âme, en effet, sont prêtés sûrement,
Des dons excellents, par Dieu son vrai créateur :
Agilité et beauté, et force aperçue bien nettement,
1210 Bon sens, entendement, pour qu'elle soit tout à fait vaillante.
La nature véritable de l'âme, c'est de monter aux cieux,
Parce qu'elle a une grande agilité, depuis le commencement;
C'est pour cela que la créa le grand roi glorieux,
Pourvu qu'elle ne soit pas empêchée par le fait des péchés.
1215 Le péché la rend pesante, si on y consent,
Et la tire en bas, pour l'affliger;
Il fait, par son poids, crever la terre,
En l'entraînant jusqu'à l'abîme et l'enfer, pour l'opprimer.
Elle eut des charmes puissants de Dieu quand il la créa,
1220 A son image et sa ressemblance sans souillure il la forma;
Et aussitôt qu'elle a été tombée en grand péché,
Elle devient noire immédiatement, à la façon de Satan.
L'ange qui lui fut, certes, prêté très avantageusement
Pour la garder dans le monde contre les trois ennemis,
1225 La rendra bonne à la bataille et vaillante à l'assaut;
Ils ont envie de la faire tomber en faute, chaque jour.
Ces dons que j'ai nommés maintenant,
Tu devras en rendre un compte strict, car tu n'échapperas pas :
Si tu les as hardiment en aucune partie mal administrés
1230 Quand il s'agira d'en répondre, tu seras surpris.
Donc, pour le moment où tu iras, ce que tu répondras, certes,
Avise-t'en de quelque façon, ne pense point à autre chose;

11. *Quent drez vez*, aussitôt qu'il est, se retrouve v. 2150 ; cf. *quent drez duy*, aussitôt qu'il viendra, 2627 ; *quentrez vezo*, aussitôt qu'il sera, 1430, 3581 ; *quen-trez vezo*, 656, *quen drez vezo*, 723 ; *quen trez caffet*, aussitôt qu'on trouverait, 1544. Nous avons vu, au v. 723, que la seconde partie de cette expression est *tre, dre*. La première est *quent*, qui, tout seul, n'a que le sens du comparatif : « plus tôt », gall. *cynt*. On peut donc encore se demander si dans *quentre* il n'y a pas une abréviation d'un ancien **quen quent*, mod. *qèr-qènt*, aussitôt, *qèrqent ma*, *qerqent ha ma*, aussitôt que, Gr., etc., en gall. *cyn gynted*, cf. *Gloss.* 275, 276, 537. *Drez* n'a jamais le sens de *quent drez* ; il en a d'autres, cf. v. 1504, etc., dont un seul susceptible d'être précisé ou renforcé par un préfixe : ainsi plus loin, *drez gallo*, tant qu'il pourra, v. 2071, *her drez é*, tant qu'il est, 2033, *her drez oant* tant qu'ils étaient, 1990.

12. Ici *eneff* reprend son genre masculin.

13. Ceci peut s'expliquer litt. : « ne pense la condition de rien autre ». La rime suggère une correction en *stac* qui répondrait au mod. *stag*, attaché, attache, *Gloss.* 650 : « ne pense, en t'y attachant, qu'à cela » ; cf. v. 1444, 1445.

(f. 25) Ne guellez bezaff ferm, pana gousot termen,
Arryu eu pep ehoaz, á bloaz en bloaz da den[1].
1235 Dre se nobl, ha comun, ez dlehech dihunaff,
Da bezaff fresq escuit, pan deuher da citaff :
Da monet dan bet hont, rac an spont ouz contaff,
Er ma ne vezer glan, ezeux poan hac anaff.
Vn den endeffe hoant, da miret discandal,
1240 Ouz pep den é tensor, é madou temporal :
Oar euez creff ez ve[2], piu á deuhe de sal,
Rac aoun na ve lazret, na douguet é metal.
Allas ha ne tal quet, quement so en bet man,
Vn Eneff en effet, á ve net miret glan :
1245 Rac se he euezhat, groa en mat ouz Sathan,
Hac en dyuez ez y, dan ty maz eux diboan.

Le Troysiesme poinct, qui faira
le grand Iugement de Dieu terrible : sera la Sentançe,
qui sera fulminèe contre les rep*r*oues : et les co*n*dition*s* d'icelle.

An Trede peheny, deffry pan studiaff,
Ara douigaff noman, an Barn*n* man ha poanyaff[3] :
Eu guelet an sentanç, pan deuher de lançaff,
1250 A guenou guir Barner, seder he proferaff[4].

§ La premiere condition de la Se*n*tance, qui la faict terrible
est, l'incertitude d'icelle.

Try abec[5] so egal, leal diouz an balanç,
(f. 25 v) Aray spontaff affet, bout ret cleuet Setanç :
Nep scler ho prederhe, á caffe en é chanç,
Hon[6] fæt en bet nendeu, nemet vn deceuanç.
1255 An quentaff aneze, pe dre ez eu dleèt,
Bout douiget an setanç, hep he bezaff lancet :
Eu he bout incerten, ha na goar den en bet,
Pe dyoutaff[7] ez ve neuse, pe na ve quet.
Tut so Iust hep sustur[8], ha fur en scripturou,

1. Litt. « chaque repos est arrivé... » *Ehoaz* n'était attesté à cette époque que par le verbe *ehoazaff* « reposer à mydi », part. *ehoazvet*. Le *d* de *den* se prononçait ici *z* doux ; voir v. 273, 1842.
2. Rimes internes : *eu*-ez, cre*ff*, *ez v*-e, prononcé *effe*, cf. *Rev. Celt.*, XV, 153.
3. On ne connaissait de cet infinitif qu'une forme plus récente, *Gloss.*, 501.
4. Du franç., cf. *Dict. étym.*, v. *prefer*.
5. Ceci montre que le mot était masc. comme aujourd'hui.
6. Glose ms. *holl* (tout) ; correction inutile.
7. Cf. trée. *ober dioutañ* faire comme il veut : à Pluzunet *ar boed-ze n'e ket dioutañ* cette nourriture ne lui convient pas (Vallée) ; *tremenn diouz unan*

Tu ne peux être solide, puisque tu ne sais pas le terme (fixé) :
Chaque heure suprême arrive, d'année en année, à l'homme.
1235 Aussi nobles et gens du commun, vous devriez vous éveiller
Pour être dispos et agiles quand on viendra (vous) sommer
D'aller à l'autre monde, devant la terreur en rendant compte,
Car si l'on n'est pas pur, il y a peine et douleur.
Un homme qui aurait envie de conserver sans encombre
1240 Contre chacun son trésor, ses biens temporels,
Il prendrait bien garde à qui viendrait dans sa demeure,
De peur que son métal ne soit volé et emporté.
Eh bien! est-ce qu'elle ne vaut pas tout ce qui est en ce monde,
Une âme, effectivement, qui est bien gardée pure;
1245 Garde-la donc bien contre Satan
Et enfin tu iras à la maison où il y a soulagement.

Le troisième point qui fera le grand Jugement de Dieu terrible,
sera la sentence qui sera
fulminée contre les réprouvés, et ses conditions.

La troisième chose qui, quand j'étudie sérieusement,
Fait craindre maintenant ce Jugement, et souffrir,
C'est de voir la sentence, quand elle sera fulminée
1250 De la bouche du vrai Juge, sûrement la proférer.

§ La première condition de la sentence, qui la rend
terrible, est son incertitude.

Trois raisons sont égales, justement d'après la balance,
Qui feront tout à fait trembler, d'être forcé d'entendre la sentence ;
Celui qui les considérerait clairement, trouverait dans son sort
Que notre fait en ce monde n'est qu'une tromperie.
1255 La première de ces raisons pour lesquelles doit
Être crainte la sentence, sans qu'elle soit (encore) lancée,
C'est qu'elle est incertaine, et qu'aucun homme ne sait
Si elle sera en sa faveur alors, ou ne le sera pas.

bennak s'accommoder à l'humeur de quelqu'un, etc. (id., *La langue bretonne en 40 leçons*, 2e éd. 1910, p. 162). Le haut trée. *ober duz pad* épargner, ménager une provision, *Gloss.* 465, = « agir de façon à faire durer ».

8. Ce mot est à corriger en *fustur*, il vient de **fistur*, cf. *fisture*, fente, crevasse, fêlure, cassure, Jaubert, *Gloss. du Centre de la France*; bourguignon « il n'y en a pas *fistule* » ou « pas *fisture* », pas un atome, il n'y a rien du tout, selon Godefroy, qui traduit le v. fr. *fistule* : 1° flûte ; 2° (avec doute) « objet de menue valeur » ; 3° fêlure. Le *Dictionnaire rouchi-français*, par G.-A.-I. H***, 2e éd. Paris et Valenciennes 1826 donne « *Fistule*, très-peu, *in' d'y a point eune fistule, y s'en manque d'eune fistule*, il y en a très peu, il s'en manque de fort peu ». Le van. a gardé le composé *difestu*, *difestur*, sans défaut, sans maladie, lisse (se dit des arbres, des plantes) ; (travail) bien fait ; cf. mon *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*, 1904, p. 50. L'anc. anglais *festure*, auj. *fester* ulcère, vient du v. fr. *festre*, de *fistula*. Cette famille a pu se mêler avec celles de *fissure* et de *fêtu*.

1260 Do deseu ouz befaff, dyanaff hep caffaou :
Hac euyt se seder, ema ho oberou,
En doudorn*n* ho croer, ez poeser [1] hep guer gaou.
Ha heruez ho fæçon, hac opynion tut,
Euffrou mat á grueont, hac ez dellezont brut
1265 Ha hoaz dre nep rayson, ne gallent don conclut [2],
Da Roe'n sent ez vent dyn, á pleuyn [3] pe minut [4].
Hoguen gouzuez hema [5], quement tra ara den,
En bet hep contredy, nac edy mar dyen :
Ez vent mat ha natur, nede sygur pur plen,
1270 Quent se bet vn amser, ez mirer incerten.
Dan propos man haznat [6], en buhez an Tadou,
Hep abaff ez caffemp, alies exemplou :
Ouz ho consideraff, lech spontaff ha caffaou,
Hon be tyzmat cadarn*n*, prydiry an barnou [7].
1275 Len*n* areomp haznat, an abbat Agathon,
A het try dez bezet, en cleuet hep quet son :
Vn barr [8] ne quefflusque, ne compse ne grue ton,
Hoguen é drem fournis, á digore dison.

Le v. franç. *desfestuer*, *deffestuer* empêcher l'effet de, faire cesser, détruire, *desfestué* qui n'a pas atteint l'effet, le résultat qu'il se proposait, frustré de son attente, God., tient à *effestuer* v. a. déguerpir, céder en toute propriété, *effestuquer* quitter, déguerpir, « en jetant une paille qu'on tenait à la main », God. bas lat. *exfestucare*. *Fistur* enjolivement, ornement, *fisturé* enjoliver, orner, Dottin, *Glossaire... du Bas-Maine* doivent tenir à *fixer*, *ficher*, cf. moy. bret *fich* (homme) accommodé, (fille) proprement ajustée, dans les *Amourettes du Vieillard*, Pel., mod. *ficha*, *fincha* « attiffer, parer la tête des femmes », *fichet caër*, *fichet coand* « fichu..., mal ordonné, ridicule », *fichet coandt* (une femme) « bien fichuë » Gr., *ficha*, *figea* ou *fija* préparer, accommoder, orner, forger, « *eur plach fich* une fille proprement ajustée » R[el] ms., etc. Maun. ne donne que *ficha* ; *fincha*, que Pel. traduit « feindre, contrefaire » en le comparant à *ficha*, est un autre mot : *feiñta*, *fiñcha* feindre Gr., cf. h. cornou. *fenturi* abattre, affaiblir, *fenturet gañt an evach* affaibli par la boisson, *difenturi* chasser cet avachissement, *eva leaz da zifenturi* boire du lait pour se dessoûler ; *vid difenturi* « pour se désaltérer » *Barzaz Taldir* 2e éd. 1903, p. 342, du v. fr. *fainture* feinte, fiction. *Études d'étym. bret.* 68 (*Mém. Soc. ling.*, XII, 444). *Fesseture* haie sèche, faite de branchages coupés et entrelacés, *fesseter* entrelacer des branches coupées pour former une haie sèche, Verrier et Onilon, *Glossaire... de l'Anjou*, sont rapportés, avec raison je crois, au lat. *fascis* : cf. ital. *fascetto* fagot.

1. Cet indéfini sans pronom serait régulièrement un singulier, cf. v. 1270 ; on attendrait *ho poeser*, on les pèse, voir *Rev. Celt.*, XI, 474 ; XIX, 210 ; cf. *ho tamallher* ils seront accusés, v. 1042. Mais il y a aussi *ez barnher* on les jugera, v. 802, 1309, *pan barnher* quand ils seront jugés 1638, *pan leuzrher* quand ils seront envoyés 1397, *pan croeat* quand ils furent créés 2406 ; *ez conter* on les compte 1487, *ez lacquat* on les fit (aller) 1714. Il n'y a donc pas à corriger *ez laquater* « they are put » H 10, comme je le proposais *Rev. Celt.*, XI, 474. On peut admettre dans ces expressions une ellipse du sujet, qui est sous-entendu après le verbe, et toujours facile à suppléer.

Des gens sont justes sans reproche, et instruits dans les Ecritures,
1260 Vivant, à leur avis, sans défaut, sans peines (encourues);
Et pourtant, sûrement, leurs œuvres sont
Dans les mains de leur créateur ; elles seront pesées, sans mentir.
Et suivant leur façon (de penser) et l'opinion des hommes
Ils font des bonnes œuvres et méritent de la renommée ;
1265 Et encore par aucune raison ils ne pourraient fermement conclure
Qu'ils soient dignes (de faire agréer) au roi des saints leur caution et [leurs titres.
Mais sache ceci : tout ce que fait l'homme
Au monde, sans contredit, quelque consciencieux qu'il soit,
Il n'est pas absolument sûr que ce soient choses bonnes et vertueuses,
1270 Mais jusqu'à un (certain) temps il est maintenu dans le doute.
A ce propos, notoirement, dans la vie des Pères
Sans erreur nous trouverions souvent des exemples;
En les considérant, nous aurions lieu de craindre et angoisses
Aussitôt, bien fort, (à) méditer les Jugements.
1275 Nous lisons notoirement, que l'abbé Agathon
Durant trois jours ayant été en maladie sans sonner (mot),
Ne bougeait d'une ligne, ne parlait ni ne faisait de bruit,
Mais il ouvrait ses yeux largement, sans rien dire.

2. Cf. *excludaff*, exclure, v. 2667 ; on ne connaissait que *concluaff* (v. 3567), d'où *conclu*, il conclut, v. 735. Sur d'autres alternances semblables, voir *Gloss.*, 51, 497.

3. Mot nouveau, du v. fr. *plevine*, cautionnement, engagement, promesse faite en justice ou avec serment ; garantie ; Godefroy cite, d'après un glossaire du XVIIIe siècle : « Plevine, terme des Coutumes de Bretagne et de Normandie,... caution, plege ». M. Planiol, *La très ancienne Coutume de Bretagne*, Rennes, 1896, p. 537, traduit *plevine* : « obligation contractée par le plege ». Il s'agit probablement ici d'une personne se portant garant des droits d'une autre. Le mot se retrouve, v. 2779.

4. Cette forme n'était connue que comme variante moderne du bret. moyen et mod. *munut*, menu, petit (adj.), *Rev. Celt.*, IV, 466. Ici c'est le v. fr. *menu* « terme d'usage en Bretagne,... la déclaration et le dénombrement que le nouveau possesseur à titre successif doit donner par le menu à son seigneur, des héritages, terres et rentes foncières qui lui sont échus à ce titre, et qui sont sujets à rachat, pour faire la liquidation de droit », *Dict. des domaines*, cité par God., il donne encore « le mynu et pieczes par escript », texte de 1480, Archives du Finistère, et ajoute que *minu*, *menu*, s'est dit en ce sens jusqu'au XVIIe siècle. On peut entendre ici l'énumération des titres (à la possession des biens célestes).

5. Cf. *heman gret*, faites ceci J 139 ; pour la forme sans *n*, voir v. 132, 1899, 3385 ; *Gloss.* 316.

6. Ce mot rime souvent en *an-*, voir *Dict. étym.*, ; cf. v. 63, 1367.

7. Premier exemple de ce plur., cf. v. 1952 ; se trouve chez Grég., etc.

8. Cf. *hep tardaff un barr*, sans point tarder B 393 ; voir v. 1493, 1848.

An Menech en lech se, en interroge scaff,
(f. 26) 1280 En stat se paen [1] guelent, maz galsent ententaff :
Ac eff en deuoa dout, á goulensont outaff,
Ha pe en lech yuez, ez deseue bezaff.
Deze maz respontas, ha maz lauaras plen,
Ezoa dyrac roe'n ster, é barner souueren :
1285 Hoguen douigaff a grue, dren pez maz edoa [2] den,
Na gouzye è euffrou, ac y ayoa laouen
An sort compsou man rez, á lauaras deze,
Gourchemennou roe'n tyr, hac é styr [3] me mire :
Hoguen hoaz ez douigaff, na fyziaff ne graff re,
1290 Dre na gounn ma seruig, ac eff lig [4] á plige.
Ouz barnou doue re tut, so astut reputet [5],
Er doe [6] á barno piz, diouz maz vezher [7] tizet,
Mar douguer en nep lech, bech vn gruech á pechet [8]
Gant cals esfreiz dreizaff, ret eu bezaff daffnet.
1295 Rac hynchou so en bet, á caffer net seder,
A cret den so guyrion, de opinion scler :
Euyt se en ruyn, ho fin á terminer,
Ha dreize nep á querz, á deu da bout merzer.
An den mat Agathon, hac á fæçon onest,
1300 Pan guily [9] tost an maru, peur garu ouz é arhuest :
Nac edoa mar parfet, en bet bezet medest,
An Barnn creff á douige, dre se ez sponte prest.
Pan eu [10] noman an Sent, á beue squientus,

1. Pour *pa en* = *pan* N 593, 1293 ; cf. *pa he*, quand (il) la, 1 syll., v. 1219.

2. La rime exige la variante *edoae*.

3. J'ai regardé à tort, au *Dict. étym.*, *stir* comme une variante de *ster*, valeur, signification, gall. *ystyr*, du lat. *historia*. *A neb stir* veut dire « par nul effort », B 796. *E lech guir dre stir a guirvou* N 1473 est probablement « (consentir à mettre le tort) à la place du droit, par l'effet de paroles » (puissantes). Ici *styr* a encore un sens dérivé de « tendance » ; c'est quelque chose comme « volonté expresse ». Cf. *heruez è stir* suivant son idée, v. 872, etc., v. 1734, 1783, 3393. Le mot semble se rattacher au v. fr. *estire*, que God. traduit : 1° endroit où l'on se retire ; 2° comme *estiere*, combat, lutte, dispute. Cf. gascon *estir*, *estirs* m. tension des nerfs, contraction des muscles, Mistr. ; v. fr. *estirer*, tirer, auj. *étirer* ; esp. *estiron*, effort, secousse en tirant, etc. Sur le prétendu *stir-stivach* = compartiment, cloison du R., voir *Rev. Celt.* XXV, 273. M. Vallée m'a signalé en cornouaillais, d'après M. Jaffrennou, *stir* détour subtil ; *klask stir gañt eun troc'h-koñt* chercher un détour dans une conversation.

4. Cf. v. 116 ; *è guisien lig* ses hommes liges, v. 2887, plur. de *goas lig* N 35 ; *lig an sig glan* les justiciables du tribunal divin, P 275. En v. fr. *lige* se disait tantôt du vassal, tantôt du maître ; ce dernier sens ne s'impose dans aucun passage breton.

Les moines en ce lieu l'interrogeaient aussitôt,
1280 Le voyant dans cet état, pour pouvoir se renseigner ;
Ils lui demandèrent s'il avait quelque embarras,
Et aussi en quel lieu il croyait être.
Si bien qu'il leur répondit, et qu'il dit clairement
Qu'il était devant le roi des astres, son juge souverain ;
1285 Mais il craignait, parce qu'il était homme,
Et ne savait pas si ses œuvres étaient bonnes.
Voici les paroles justes qu'il leur dit :
J'observais les commandements du roi de la terre, et son ordre,
Mais pourtant je crains, et ne me fie pas trop,
1290 Parce que je ne sais si mon service dévoué plaisait.
En regard des jugements de Dieu, ceux des hommes sont rejetés [comme misérables,
Car Dieu jugera soigneusement, selon qu'on sera atteint (et [convaincu) ;
Si l'on porte quelque part le poids d'un ciron, de péché,
Avec beaucoup d'effroi, pour cela il faut être damné.
1295 Car il y a des voies au monde, qu'on trouve pures, sûrement,
Que l'homme croit justes, à son avis évident ;
Pourtant en ruine leur fin aboutit
Et celui qui les foule, devient victime.
Le brave homme Agathon, et de mœurs honnêtes,
1300 Quand il voyait de près la mort très dure à contempler,
Si sage qu'il eût été au monde, je j'atteste,
Craignait fort le Jugement, c'est pourquoi il s'épouvantait aussitôt.
Puisque maintenant les saints, qui vivaient régulièrement,

5. Il y avait deux mots semblables, répondant l'un à *réputé* (voir v. 1682), l'autre à *rebuté* ; le second paraît plus naturel ici.

6. On a écrit *u* au-dessus de *o* pour faire le mod. *doue*.

7. Forme nouvelle, qui n'eût pas été suffisamment prouvée par le composé *gouzuezher*, on saura, cf. *Rev. Celt.*, XI, 464. On trouve d'ordinaire *viher*, v. 584, 2616, 3121, 3185, *vyher* 1168, connu aussi par notre texte seul. Une autre forme nouvelle est *vezhont* ils seront v. 3309, écrite *vezont* v. 590, 1359, 1421 ; j'ai supposé à tort un présent dans *vezont*, P 266.

8. Cf. *Poèmes Bret.* 257 : *Mar douc bech un grech a pechet*, s'il porte le poids d'un ciron, de péché.

9. Les formes de ce genre sont rares en moy. bret. ; on avait trouvé par ailleurs : *guyly* id., *guilly*, il pouvait, *diguery*, il ouvrait, *gulchy*, il lavait ; en bret. moderne : *na guery*, il n'aimait pas (en 1741) ; *ho c'hifi*, il les trouvait. J'ai cité ce dernier (*Le Fureteur Breton*, III, 11), d'après une reproduction faite en 1851, d'une complainte trécoroise ; je l'ai vue, depuis, sur feuilles volantes, le texte porte encore *hò c'hifi* (p. 4, str. 22). Nous le trouverons plus loin deux fois : *quyffy* v. 1691, *quiffy* 1704. Cf. *Rev. Celt.* VIII, 510 ; XI, 362 ; XIX, 206, 207 ; *Ztschr. f. celt. Philol.* II, 389. Voir aussi v. 1692.

10. On est tenté d'expliquer : « Puisque ce sont les saints qui..., qui... » ;

A douige an Setanç : dre he bezaff chançus [1] :
1305 Pez aray nep so quet, en é pechet hætus ?
Maz soinghe an dez man, ez dlehe bout poanyus [2].
Cals á deseu beuaff, dya naff hep caffaou [3],
Hac á crede hep doet, ez oant net profoedou [4] :
Ha chede en dez man, ez barnher dan poanyou,
1310 Da bezaff hep espern*n*, en cern*n* [5] an Yffernou
Neuse ez allegont, hac ez lauaront rez,
Ez hanu te [6] ne voe muy, voe hon profoediez [7] :
Drouc speret á caçemp, á lamemp, á gruemp fæz,
Ez gruemp cals mat padel, leun hæl á madelez.
1315 Deze ez responto eno, huy gallo pro*u*ff,
Bezcoaz en bet detry, me no az nauioff [8] :
An euffrou á compsyt, neresoch euydoff,
Differchet [9] yt [10] da reux, á treux [11] her dre meux coff.
Pan eu nep so beuet, oar an bet profoedou,
1320 Ha nep are deffoul, ouz caç Diaoulou :
Han re are dre brut, alies berzudou,
A leuzrher hep espern*n*, da cern*n* an Yffernou,
Pez aray pechezryen, pan duy tremen eno ?
No deuruoe lesell [12] quet, pechet nep fet hedro :
1325 Ne caffont digarez, na bet [13] ne taluezo,
Nan Tat muyguet an map, dre goap ne achappo.
Pyu eu plen an heny, adeffry quen fier,
So quen guyr em myret, ouz pechet net heder [13] :
Pan soinghe an dez man, pe aban ez caner :

mais c'est plutôt une tournure analogue au franç. « or est-il que », « si tant est que », ce dernier mot étant sous-entendu ; cf. trec. *p'en e gwir*, litt. « puisqu'il est vrai » (que)... *Pan eu* est encore employé pour « puisque », v. 1319, 1347, 1455, 1635, et *mardeu* pour « si », v. 1815, 1891. Cf. gall. *pan* et *panyw* que, *can* et *canys* car (Strachan, *An Introduction to early welsh* 102, 120, 128, 129).

1. Sens nouveau d'un mot qu'on ne connaissait que par les *Nouelou*.
2. Ce sens ne s'était trouvé que dans le *Doctrinal*.
3. La glose ms. *fautou* (fautes), n'est pas exacte.
4. Cf. v. 1319. On ne connaissait que l'autre plur. *proffoedet* et ses variantes ; mod. *propheded*, van. id. Gr., *profætétt* l'A.
5. La glose ms. : « centre », au bout de la ligne sans renvoi, n'est pas exacte : *cernn* est le v. fr. *cerne*, m. cercle, circuit, contour, La Curne de Sainte-Palaye ; rond ; marque circulaire autour de quelque chose ; cercle, God. *Complément*. *Bout en iffern en cernn bernet* P 256 (et non 556) parait signifier : « être entassé en enfer dans le cercle », = dans l'enceinte de l'enfer.
6. Un lecteur a ajouté une virgule.
7. Dérivé inconnu par ailleurs.
8. Forme nouvelle, cf. *Rev. Celt.* XI, 464 ; de même la 2e pers. plur. *aznauioch*, v. 1381.
9. Forme nouvelle, cf. *creguet*, prenez ; voir v. 1437.

Craignaient la sentence, parce qu'elle est douteuse :
1305 Que fera celui qui se plaît dans son péché ?
S'il pensait à ce jour, il devrait être en peine.
Beaucoup croient vivre irréprochables, sans peines (encourues),
Et pensaient sans aucun doute qu'ils étaient de vrais prophètes ;
Et voici qu'en ce jour on les condamnera aux supplices,
1310 A être sans rémission, dans le cercle des enfers.
Alors ils allègueront et ils diront clairement :
En ton nom, ce ne fut pas autrement que fut notre prophétie ;
Nous chassions le malin esprit, nous l'ôtions, nous le vainquions,
Nous faisions beaucoup de bien durable, tout pleins de bonté.
1315 Il leur répondra là, vous pourrez le constater :
Jamais de la vie, certes, je ne vous connus :
Les œuvres que vous dites, vous ne les fîtes pas pour moi ;
Éloignez-vous, allez au supplice, tout le temps que je me souviendrai !
Puisque ceux qui ont vécu sur la terre prophètes
1320 Et ceux qui, les mettant en déroute, chassaient les démons
Et ceux qui avec gloire faisaient souvent des miracles
Seront envoyés sans rémission dans l'enceinte des enfers,
Que feront les pécheurs, quand il faudra passer par là ?
Ils ne voulurent pas quitter le péché, ni la conduite capricieuse :
1325 Ils ne trouveront pas d'excuse, et rien ne leur servira,
Ni le père plus que le fils, en se moquant n'échappera.
Quel est bien celui, si fier soit-il, sérieusement,
Qui s'est si vraiment gardé pur de péché, bien sûr (?),
S'il pensait à ce jour dont on parle en ces vers,

10. Ici l'équivalent *et* (*Gramm. Celt.* [2], 587) n'eût donné qu'une rime intérieure facultative ; mais elle était obligée dans *differchet hac yt oll*, à la fin du v. 1383. J'ai vu à tort cette forme (*Dict. étym.* v. *aet* 2) dans *aet en hent pep quentaf* J 203 b, qui veut dire : « que chacun (de nous) aille en route au plus vite ». *Dalet ed yt e queffridy* N 1908 ne signifie pas non plus « tenez, allez, allez à vos affaires » (*Rev. Celt.*, VIII, 487 ; *Études d'étym. bret.*, 57 (= *Mém. Soc. ling.*, XII, 433), mais « tenez du blé... : », comme l'avaient vu Le Gonidec, *Buhez santez Nonn*, Paris, 1837, p. 205, et Zeuss-Ebel, *Gram. Celt.* [2], 89.

11. On pourrait entendre : « allez... de travers » = dans la mauvaise voie, en perdition ; mais *á treux her dre* semble une expression intensive analogue au mod. *'hed 'pad am de* pendant tout le jour, etc., *Gloss.* 319. Le présent remplace le futur à cause du contexte ; cf. *Rev. Celt.*, XI, 95-97, etc. Pour le sens général, cf. *tré bado Doué* tant que Dieu durera, *Kanaouennou santel*, 1842, p. 90, *tre bado Doue*, *Kantikou*, 1865, p. 71, *'tra bado Doue Barz. Br.* 512.

12. On attendrait *pez*, pour la rime ; celle-ci est remplacée par une autre, secondaire, en *et*, cf. v. 62, 71, 74. Sur l'expression négative *bet*, voir v. 204, cf. 1344, 1412, 1775.

13. Faute pour *seder* ? Voir v. 1705.

1330 Na quemerhe yestlam [1], ha ceuz flam de amser ?
Rac se lech da spontaff, ha goelaff am haual,
Eu da den pep heny, prydiry specyal :
An pez á queff so mat, na goar ac eff á tal,
Nac á plig quet seder, dan barner general.
1335 Compsou Iob dan propos, so dymp clos exposet
(f. 27) A douge nede gaou, è holl euffrou gnouet :
Dre'n pez naoa certen, pan vise tremenet,
Ac acceptabl visent, da roe'n sent ententet.
Dan propos me so sur, sigur en scriptur glan,
1340 An autrou Paul seder á comps scler an guer man,
Ne caffaff em be quet, carg á pechet ledan,
Na coupabl [2] em abry [3], nep heny mar bihan.
Ha hoaz ez ven*n* affet, iustifiet net pur,
Nac ez ven*n* guynuidic, bet ne gon*n* dic sigur :
1345 Dre na goun*n* quet á Doe, nep ploe am auoe sur,
Na ne goun*n* á nep sort, á me'm be scort [4] ordur.
Rac se pan eu an sent, han re pacientaff,
A spont rac an Setanç, pan duy stranç [5] de lançaff :
Scuezr eu da pechezrien, ho deues da crenaff,
1350 Maz prederent bout ret, monet da procedaff [6].
§ La seconde condition de la Senta*n*ce, qui la faira terrible,

1. Glose *ms.* : « Regret ». Voir v. 938. Le ms. 97, fonds celtique de la Bibliothèque Nationale (*La vie de saint Guénolé*), écrit en 1767, porte, f. 14 : *evit ober hirvout estlamassionno* « pour faire un gémissement, pousser des plaintes ». La traduction manuscrite des fables de La Fontaine par Combeau datée de 1836, porte (VI, 45) *en em eslamm* il s'écrie (*ec'h estlammaz* il s'écria, VI, 54). En regard du petit trécorois *jostram*, un jocrisse, un imbécile, *Rev. Celt.*, IV, 157, G. Milin a écrit au crayon *chostrum*, ce qui doit en être une variante léonaise.

2. On ne connaissait pour cette époque que *coulpabl* H, *confabl* C *a*, s. v. *cablus*, *couffabl* C, à lire *conffabl*, d'après l'ordre alphabétique. Dans la langue moderne, Grég. donne *couñfabl*, hors de Léon *coupapl*. *Coulpabl* et *coupabl* (qui se retrouve v. 1725) sont français ; il semble y avoir dans *conf-*, *couñfabl* une survivance du lat. *culpa*.

3. Acception nouvelle d'un mot employé souvent dans des sens vagues, parce qu'il est choisi surtout pour fournir une rime, ou deux. Sa première syllabe rime par ailleurs en *ap*, *ab* ; il doit en être de même ici ; cf. *poçzub* possible à côté de *poçzupl*, *posupl* id., *impoçzub* impossible Gr., *aesibdet* aise, agrément, v. 2148, *æsibldet*, 1927, etc., voir v. 1408 ; cf. la rime (obligée cette fois) de *mæstr* à *tempest* et *est-on*, v. 3467 (voir *Rev. Celt.*, XXXI, 515).

4. Ce mot se retrouve v. 2017, P 277, et dans ce passage des *Amourettes du vieillard* : *Scort he va drouhin quer besc à brinicq*. Pel., qui le cite v. *drouin*, dit que le valet en commission amoureuse « se plaint que son havresac est vuide, n'y ayant ni poisson, ni coquillages ». Je crois que le sens est : « mon havresac est plat, aussi écourté qu'une patelle ». L'orthographe a été modernisée, mais c'est un exemple ancien de *brennik*, *brinnik* Gon. (*Gloss.* 81, cf. Pedersen, *Vergl. Gramm. der kelt. Sprachen*, I, 280). Pel. dit

1330 Qui ne prît peur, et regret cuisant de sa vie ?
Aussi y a-t-il lieu de s'effrayer et de pleurer, ce me semble,
Pour toute sorte d'homme, (et) de réfléchir sérieusement :
Ce qu'il trouve qui est bon, il ne sait si cela vaut
Ni si cela plaît, sûrement, au juge universel.
1335 Les paroles de Job, à ce propos, nous sont de près expliquées :
Il craignait, ce n'est pas un mensonge, toutes ses œuvres rendues [publiques,
Parce qu'il n'était pas certain, quand il serait mort,
Si elles seraient agréables au roi des saints, comprenez (-le).
A ce propos je suis sûr, assurément dans l'Écriture sainte
1340 Monsieur (saint) Paul, certes, dit clairement ce mot :
Je ne trouve pas que j'aie charge de péché énorme,
Ni (que je sois) coupable dans mon for intérieur, d'aucun, si petit [(qu'il soit).
Et pourtant, que je sois tout à fait justifié, net, pur,
Et que je sois bienheureux, je ne le sais point exactement, pour sûr,
1345 Parce que je ne sais pas si Dieu en aucun lieu me reconnaisse (sien), [assurément,
Et je ne sais d'aucune façon, si j'ai une misérable souillure.
Aussi, puisque les saints, et les plus patients
S'effraient de la sentence, quand elle sera fulminée rigoureusement :
C'est un exemple aux pécheurs, qu'ils ont à trembler,
1350 Pour qu'ils réfléchissent qu'il faut aller comparaître.

qu'en Cornouaille *scort* signifie « trop peu, trop court, moins et moindre qu'il ne doit être, mesure non remplie, ou trop courte » ; Roussel *ms.* a la même indication. Pel. a encore *penscor* et *penscort* « pensif, rêveur, mélancolique outré, duquel l'esprit est altéré » ; de même Roussel *ms.* ; Pel. ajoute : « Ce mot est rare ». Le Gon. dit qu'il ne connaît pas ce composé, et ne parle pas du simple. Grég. a *pennscord* pl. *ed* léger, inconstant. Troude donne cornou. *skort*, vide, trop peu, *ialc'h skort*, bourse vide ; Mil. *ms.* ajoute : « peu, pas assez, trop juste » et « *penn-skort*, tête creuse » ; « *penn-skort*, pensif, rêveur, tête creuse ». Troude a encore un vann. *skort* « peureux, parlant d'un cheval », et donne comme ancien *penskor*, *penskort* « mélancolique, triste », sans doute d'après Roussel *ms.*, en ajoutant : « il ne s'emploie, je crois, qu'en parlant des chevaux ». Aujourd'hui *skort* veut dire, en Trég., faible, insuffisant, en parlant des personnes ou des choses comme d'un outil qui plie, d'un sac trop peu rempli, quand le compte n'y est pas ; d'un blé clairsemé, rare, peu fourni. Cf. fr. *écourté*, angl. *short* (trop) court, ital. *scorto* un abrégé, du lat. *ex-curt-* (*Gloss.* 613, 614). Le v. fr. *escort* prudent, discret, habile, La Curne de Sainte-Palaye ; accort, vif, actif, zélé, God., est différent, c'est l'ital. *scorto* avisé, de *scorgere*.

5. Nous avons étudié ce mot, v. 658. Si l'*n* n'a pas été ajouté par le breton, on peut rapprocher le v. fr. *estranceis*, action de retrancher, d'abattre, *estranchier*, retrancher, ôter, *estranchant*, tranchant, God.

6. Ce sens de « être en cause, être jugé », se retrouve v. 1664 ; il est nouveau.

sera la façon de la proferer et fulminer.

An eil abec dre cont, ara pront bout spontabl,
Cleuet setanç pan duy, eu he bout hy dihabl [1] :
Leun á poan goeluanus, hep he bout excusabl,
Ha he proferaff scler, á guer intollerabl.
1355 Dan tnou á Iosaphat, gant é stat Doe ha den,
Da barn*n* plen pep heny, pan duy an ancien :
Eno á hast dastum aray lingnez humen,
Negun ne achappo, eno ne vezo plen.
Pan vezont dastumet, gant Roe'n bet de metou,
(f. 27 v) 1360 Ho lacay en dyou ran*n* [2], euel dre embannou :
An re mat aneze, ayel an tu dehou,
Han re drouc an tu cleiz, da gouzaff esfreizou [3].
Dan re é tu dehou, pan vezo dezraouet,
Ez lauaro vn guer á douçder do speret :
1365 Hac ho groay [4] dien, á certen louenhet [5],
E prydiry hep quen, ne galhe den en bet.
An guer vezo heman, deze noman haznat,
Geneff pobl biniguet, duet affet hep cretat :
Pan ouch net á pep blam, bugale flam dam tat,
1370 De rouantelez duet, so dych [6] ordrenet mat.
Er pa ema [7] elboet [8], ha sechet en bedou,
Da dibriff hac euaff, huy ros diff hep caffou :
Dyllat pa nemoa quet, pan yz [9] net doz metou,

1. Mot étudié au v. 96. Je crois aujourd'hui que sa seconde partie est le v. fr. *able*, *habe*, propre, convenable à quelque chose; habile, agile, God.; cf. angl. *disable*, incapable, *to disable*, anciennement *dishable*, rendre incapable, invalide; v. fr. *se desabler*, se dessaisir de; *deshabiliter* destituer, God. Le lat. *inhabilis* (variante *inabilis*) est employé dans le *Cordiale*, avec *aspera*, pour qualifier la route rude et raboteuse dont il est question au v. 1686.

2. *Dyou rann* se lit aussi P 253; un proverbe cité par Pel., Rel ms. et Sauvé (835) a la même expression, cf. mes *Dictons et proverbes bretons*, *Mélusine*, XI, s. v. *Noël*. De même *peder rann* quatre parts J 145; *ar rann vras* le gros lot Gr. Le masc. est donné par Le Gon., cf. *Rev. Celt.* VIII, 67, et par Troude, où Mil. ms. a corrigé « m. » en « f. »; la mutation dans le composé *rann-galoun* m. affliction, crève-cœur, Tr. suppose le fém., comme dans le v. bret. *Ran Uilian*, *Notes d'étym.* 115 (nº 70, § 12). *Rann* est masc. en van. Le Gon. fait fém. *asrann* subdivision, second partage (*azrann* pl. *ou* Gr., gall. *adran* f., cf. *asranna* subdiviser, faire un second partage Gon., *azranna* Gr., gall. *adranu*); Troude et Moal (v. *partage*) donnent *asrann* m. Il a pu y avoir un *rann* m. partage, action de partager, extrait du verbe *ranna*, et distinct de l'ancien *rann* f. partie, portion, part.

3. Plur. nouveau. Voir v. 90 et *Notes d'étym. bret.* 245, 246 (nº 123).

4. Un lecteur a mis un tréma sur l'*a* pour indiquer la diérèse, cf. *düy*, il viendra v. 1758, voir v. 45, 96, 374.

5. Gl ms. *laouen*.

§ La seconde condition de la Sentence, qui la rendra terrible, sera la façon de la proférer et fulminer.

La seconde raison, par ordre, qui rend aussitôt épouvantable
D'entendre la sentence quand elle viendra, c'est qu'elle est rude,
Pleine de peine douloureuse, sans qu'on puisse s'en dispenser,
Et qu'elle sera proférée clairement, d'un mot intolérable.
1355 A la vallée de Josaphat avec sa qualité de Dieu et homme,
Pour juger complètement chacun, quand viendra l'Ancien (des jours),
Là en hâte, il réunira la race humaine ;
Aucun n'échappera, qui ne soit là, certes.
Quand ils seront réunis par le roi du monde auprès de lui,
1360 Il les mettra en deux parts, comme par proclamations :
Les bons d'entre eux iront du côté droit
Et les méchants du côté gauche, pour souffrir des effrois.
A ceux au côté droit, quand ce sera commencé,
Il dira un mot de douceur à leur âme,
1365 Qui les rendra bien réjouis, certainement :
Le comprendre seulement, aucun homme ne le pourrait.
Ce mot sera celui-ci à eux en ce moment connu :
Avec moi, peuple béni, venez, certes, sans hésiter ;
Puisque vous êtes purs de tout reproche, vrais enfants de mon père,
1370 Venez à son royaume, qui a été bien préparé pour vous.
Car quand j'avais faim et soif dans le monde,
A manger et à boire vous me donnâtes sans regret,
(Et) des habits quand je n'en avais pas ; quand j'allai, certes, parmi [vous,

6. Gl. ms. *deoch*.
7. Forme trécoroise inattendue ; lire sans doute *emoa*, cf. v. 1373. *En deva* il avait, se trouve D 186, 194, 195, 196, 198, *en deua* 190, 192, pl. *ho deua* 188, 192, *ho deva* 195 ; etc.
8. Gl. ms. *naon*.
9. Forme nouvelle, = cornique *yth* ; cf. *e duiz*, je vins, r. *iz*, B 53, corniq. *y tuyth* id., gall. *ymdeith* j'allai autour, Strachan, *Introd.* 86 ; pl. *ez ezomp* nous allâmes v. 2510, *ezont*, *ez æzont* ils allèrent 261, 262, *ezont* P 95, 105 (gall. *aetham*, *aethom* et *aethant*, *aethont*, corniq. *ezons*). On attendrait phonétiquement **eiz* (de **actī* pour **actū*, formé comme gall. *ceint* je chantai, irl. *asruburt* j'ai dit), cf. mod. *keiz*, van. *keih* pauvres gens, gall. *ceith*, *caith* captifs *Gloss.* 520 ; mais la diphtongue a été éliminée aussi au futur *yff*, 2e p. *y* (P 241, etc.), *i* B 798, et dans *yt* vous allez ; allez ! *Gloss.* 332, voir v. 1318, cf. *liquiff* je mettrai, etc. (*Rev. Celt.* XI, 109, 110). *Iz* et son composé *duiz* ont *z* à toutes les personnes, ils l'ont même passé à des conditionnels (*Rev. Celt.* XIX, 184). Un léger indice de l'analogie des autres prétérits se montre dans *deuzsont* Nl 305, au lieu de *deuzont* 12, 13. M. Loth (*Chrestom.* 293, 469) explique *ma theuuosont* (*Vie de sainte Catherine*, *Rev. Celt.* VIII, 84 par *ma teusont* si bien qu'ils devinrent (comme des muets), mais la même idée est exprimée par *maz deuzo* (lire *deuzôt*), p. 82.

Yolis huy am guysquas, hac am logas hasou.
1375 Rac se duet dan annhez, nos ha dez maz vezaff,
Em ty cælestiel, so padel vuhelaff :
Em hanu [1] quement so gruet, genech net á credaff,
En cant doubl aneze, me guell gae [2] ho paeaff.
Goude dan pechezrien, gant ancquen sourprenet,
1380 Ez lauaro seder, vn guer disemperet [3] :
En bet pan oan*n* entroch [4], nem aznauioch quet,
Ha breman gan [5] anaff, huy á so claff daffnet.
Rac se pobl milliguet, differchet hac yt oll,
Dyouziff en diuoe, goa eff doe [6] á voe foll :
1385 Da bout gant lucifer, hep esper en é roll,
Er [7] huy en seruyge, hac á grue [8] é eoll [9].
En Yffern*n* eternal, en geal scandalus,
(f. 28) En tan da bizuicquen, en sourpren ancquenus [10] :
Ma malloez an guez man, hoz eux noman poanyus
1390 Hep truez da bezout, en tan brout hyruoudus.
Dre se mez pet preder, pez douçder dan speret,
Eu cleuet glan an galu [11], aray dan re saluet :
De ty gant vnyon, ho quemen*n* da monet,
Vn comps chetu puplic, ho bezaff benniguet.

J'ai corrigé le mot en *tauusont* ils se turent, le plus probable est *theuusont* id., forme semblable à *gouzeffsont*, v. 1066. Le *Doctrinal* a en vers *azeuaz* (il) vint, deux syl., 175, *à zeuas* 3 et 2 s. 152, *à duaz* 2 s. avec rime possible en *as* 149 (et non 148 dans ma réédition); en prose *deuaz* 191, *deüaz* 192, 198, *deüas* 188, 198, *deuas* 187, 198, c'est surtout un effet de l'analogie de *eaz* il alla, qui reste distinct de *lequeas* il mit 186, 193 *lacquaas* 194, *lacquas* 197, 198, etc. Cf. *Rev. Celt.*, XIX, 186 (ou *duiz* est mal expliqué ; lire aussi *ec'hoartuezas*, avec un *t* fautif). L'*s* triomphe complètement à partir du P. Maunoir, qui donne dans sa Grammaire : (*ez*) *is*, *esout*, *eas*, *esomp*, *esoc'h*, *esont*, et (*e*) *teuis*, *teusout*, *teuas*, *teusomp*, *teusoc'h*, *teusont*. Grég n'a l'*s* sans variante qu'aux finales, mais il met également *z* dans *carzoud*, tu aimas, *ra garzén* que j'aimasse, etc. Enfin Le Gonidec écrit partout *z*, comme dans tous les autres verbes. Le van. n'a pas trace de la prononciation *h* qui répondrait à l'ancien *z* dur. Dès le moy. br., *gris* je fis a l'*s* à toutes les personnes. *Grez* J 129 n'est pas le gall. *gwnaeth* il fit (*Gramm. Celt.* [2] 594) : il faut expliquer *Ez guereu digor an mor ruz... Ha ho pascaf... E grez Moyses*, litt. « il fit ouverte (il ouvrit) la mer Rouge... et [fit l'action de] vous nourrir (vous nourrit)... au temps de Moïse »; voir *Dict. étym.*, v. *serz* ; *Gloss.* 293. Le dernier mot, du v. 1373 est glosé (à tort) : *maison*.

1. On écrit un *o* au-dessus de l'*u*. Cf. v. 1.
2. On a écrit un tréma au-dessus de cet *a*, et du premier de *paeaff*, sans doute pour indiquer qu'il n'est pas muet comme dans *cælestiel*, v. 1376.
3. Gl. ms. *disesperet*.
4. Gl. ms. *entresoch*. Cf. v. 289 ; *Rev. Celt.* XXXI, 78.
5. Lire *gant*.
6. *Doe* renforce l'idée de *goa*, comme dans *allas Doe* ! *ach Doe !* ah ! Dieu !

Vous me vêtîtes gentiment, et me logeâtes avec bienveillance.
1375 Venez donc au séjour où nuit et jour je suis,
Dans ma maison céleste qui est durable, très haute :
Tout ce qui en mon nom a été fait par vous, certes, je crois,
Au centuple je puis joyeusement le payer.
Ensuite aux pécheurs, saisis d'angoisse,
1380 Il dira sûrement un mot désespérant :
Quand j'étais au monde parmi vous, vous ne me connûtes pas,
Et maintenant avec douleur vous êtes torturés, damnés.
Aussi, peuple maudit, éloignez-vous et allez tous
Loin de moi absolument!— malheur, Dieu! à celui qui fut insensé! —
1385 Pour être avec Lucifer, sans espoir, dans sa dépendance,
Car vous le serviez, et faisiez sa volonté.
Dans l'enfer éternel, dans la geôle criminelle,
Dans le feu à jamais, dans la confusion angoissante ;
Vous avez ma malédiction cette fois, maintenant, torturés,
1390 Pour être sans pitié dans le feu ardent gémissants.
Aussi, je te prie, réfléchis quel bonheur à l'âme
C'est d'entendre bien l'appel qu'il fera aux hommes sauvés :
A sa maison ensemble il les invite à aller :
C'est un parole publique, qu'ils sont bénis.

tréc. *atoe*, *atoue*, *atoñ*, mon Dieu (oui), *atoe za* ! allons donc! (= **ach Doe za*), léon. *ato*, van. *atou*, eh bien! etc. *Le mot Dieu en breton*, 29, 30 (= *Mélanges H. d'Arbois de Jubainville*, 75, 76); pour la place de *Doe* dans cette locution, comparez les expressions trécoroises citées à la fin du même travail : *memes Doue tra* et *memes tra Doue* exactement la même chose, *'pad an dé Doue*, *'pad an Doue dé*, *'pad Doue an dé*, durant tout le jour; ce qui concorde avec le provençal : *tout lou franc jour de Diéu*, *tout lou franc dièu dóu jour*. Cette sorte de tmèse populaire m'en rappelle une autre qui fut commise un soir, il y a une trentaine d'années, par un charretier haut-breton ayant peur d'être surpris en faute par les gendarmes : « I' faut qu' j'allume ma lanterne : i' m' f...raient un procès dans le c..-verbal! » Voici encore un exemple de chassé-croisé accidentel, que j'ai entendu à Saint-Brieuc : « Est-il *chien*, votre *malin*? » Autres exemples de *goa... Doe* : *goa eff doe pan croeat*, v. 2106; plur. 1re pers. *goa ny Doe p'on croeat*, 2531; 3e *andvnt y goa y doe* : *goa y doe pan croeat*? 2406, litt. « ne sont-ils pas malheur Dieu! eux » (voir v. 1262; l'expression est modernisée dans *goae y pan voant croet*, P 93) et sans *Doe* : *an deu goa den* n'est-ce pas malheur à l'homme 3585, cf. *goa vezo eff*, ce sera malheur à lui B 264 ; voir *Gloss.* 262, 263. *Atau* toujours est rapproché à tort de *ato*, etc., *Rev. Celt.*, XIII, 355.

7. Gl. ms. *rac*.

8. Au-dessus on a écrit la glose *reè*.

9. Gl. ms. *uolonté*.

10. Dérivé nouveau, mod. *anqennyus*, van. *anqenus*, affligeant, *añkéniuz* Gon., *anquinuss*, l'A., etc., gall. *anghenus*, nécessiteux.

11. Gl. ms. *appel*.

1395 Yuez pepret preder [1], an hueruder [2] an guyriou [3],
Dan re á fynys quet, ho fet en pechedon [4] :
Pan leuzrher [5] hep espern*n*, dan cern*n* an yffernou,
Ha ho gueruell pepret, milliguet entre dou.
Pez eu oarse da den, certen nen em ezneu ?
1400 Ha lesell é pechet ? Er tra en bet nen deu [6] :
Nemet damnation, dison ha ræson eu,
Ha nep he dellëzo [7], vn tro he caffo beu.
Dan re daffnet hep mar, pana ve poan arall,
Nemet cleuet seder, Roe'n ster á vn guer fall :
1405 Ouz ho millizyen flam, hac ho blam, ho tamall,
Da poan ez souffyte [8], deze ha ne ve fall.
Rac an moez anezaff, á squoy an re daffnet,
A herr quez quen terribl, maz vezo horribltet [9] :
En dez se dan re beu, am deseu he cleuet,
1410 Dre'n bet ham cret seder, he cleuo pep speret.
Bezcoaz endan an tron, moez leon ne sonas,
Moz assur na curun, na bet ne dihunas :
Den á certen quen pront, gant gront na ne spontas,
Ha maz groay en dez man, moez heman oar an cas.
1415 Neuse bout ourgouillus, couetus dreist musur,
(f. 28 v) Na beuaff anaffus [10], lubricus [11] en luxur :
Na da den á nep stat, heul grat é pligadur,
Pebez á taluezo, eno á guelo sur.
An re so enoret, exaltet [12] en bet man,
1420 Dispris hep courtisy, pep ty an re byhan :
Humyliet ho guecz [13], vezont rez en dez man,

1. Gl. ms. *considerit* (= considérez).
2. Premier exemple daté de ce mot, cf. *Gloss.* 327.
3. La rime exige la variante *gueryou*, de même pour *guyryou*, v. 1661 ; voir v. 413.
4. Lire *pechedou*.
5. Gl. ms. *liurer*, ce qui n'est pas exact.
6. Lire, à cause de la rime, *nedeu*, qu'on trouve v. 1696 ; cf. 1254.
7. Ce tréma n'a pas de raison d'être.
8. Gl. ms. *suffit*.
9. On n'avait que la forme *horribldet*, *Gloss.* 323 ; *Étym. bret.* II, 22 (*Mém. Soc. ling.*, XI, 113), cf. v. fr. *horribleté*, *orribleté* et *horribilité*, God. *Terribl* faisait de même *terribldet*, chose terrible, et *terribltet*, inhumanité (*Gloss.* 688), comme *possibl* possible *possibldet* possibilité ; *aesibl* aisé *æsibldet*, *aesibdet* aise, voir v. 1342 (*visibl* visible fait *visibldet* visibilité). Mais Grég. a, d'un côté, *terrupl*, terrible, *terrubded*, pl. *ou* chose terrible, comme *posubded* m. possibilité, *imposubded* (et *impoȝzubilitez*) impossibilité ; de l'autre *horrupl*, horrible, excessif, grand, *un horrupcion* id., *orrupl* prodigieusement, *un orrupcion* id., *bras un orrupcion* prodigieusement grand, sorte de locution adjective ou adverbiale, par exemple dans *un horrupcion eȝ vlasfem*, il blasphème horriblement, *glao a so bet un orrupcion* (et *orrup ar glao a so bet*) il a plu

1395 Réfléchis toujours aussi à l'amertume des paroles
A ceux qui finissent leur vie dans les péchés,
Quand on les enverra sans rémission dans l'enceinte des enfers
Et qu'on les appellera toujours maudits, en attendant.
Qu'a donc l'homme, que, certes, il ne se connaît pas
1400 Et ne quitte pas son péché ? Car il n'est rien au monde
Que damnation sans réplique, et c'est justice ;
Et celui qui la méritera, un jour la trouvera vivante.
Pour les damnés, sans aucun doute, quand il n'y aurait d'autre [peine
Que d'entendre sûrement le roi des astres avec une mauvaise parole
1405 Les maudissant nettement et les blâmant, les accusant,
Cela leur suffirait comme peine, et elle ne serait pas faible.
Car sa voix qui frappera les damnés
Impétueusement, si terrible, que ce sera une horreur
En ce jour aux vivants de l'entendre, je pense,
1410 Par le monde, crois-moi sûrement, toute âme l'entendra.
Jamais sous le ciel voix de lion ne retentit,
Je vous assure, ni tonnerre, ni jamais n'éveilla
Personne, certes, si promptement, ni en grondant n'épouvanta
Qui fera en ce jour la voix de celui-ci, sur le coup.
1415 Alors être orgueilleux, convoiteux outre mesure
Ou vivre souillé, lubrique, dans la luxure
Ou, pour l'homme de quelque façon, suivre le gré de son plaisir,
Ce que cela vaudra, là il le verra sûrement.
Ceux qui sont honorés, exaltés en ce monde,
1420 Méprisent, sans courtoisie, dans chaque maison les petits ;
Ils seront à leur tour justement humiliés en ce jour

extrêmement ; pl. *horrupcionou* des choses prodigieuses. Cette forme témoigne de l'influence du mot *corruption* ; cf. *corruption terribl en aer*, une terrible perturbation dans l'atmosphère P 65. Voir encore *Gloss.* 176, 572.

10. Gl. ms. *enuieux* (erreur).

11. Dérivé nouveau et synonyme de *lubric* ; cette surcharge rappelle *mesegus* confus, honteux (Cadec) de *mezec* id. *Rev. Celt.*, XX, 74.

12. Mot nouveau, du franc.

13. Gl. ms. *bouches*. L'auteur de cette explication pensait à *gueus*, lèvres qui est écrit *gueux*, v. 311, avec une tout autre rime. Il faut lire *guez* ; je crois qu'à cause de la rime il remplace *tro*, son synonyme régulier dans d'autres circonstances, comme moy. br. *guez aral* et *troarall* autrefois *Gloss.* 722, cf. *Étym. bret.*, I, 9. En moy. bret. ce mot rime toujours en *ez* ; Cadec l'écrit *guech*, rime *es*, par suite de la confusion trécoroise du *z* dur avec *s* et *ç* (*Rev. Celt.*, XX, 60, 72) ; cette variante *guech* ne se trouve qu'en prose dans le *Doctrinal*. Pel. dit que « les vieux livres portent *Gwez* et *Gwes* fois » ; je crois qu'il a lu surtout, sinon exclusivement, *guez* ; la seconde forme doit provenir d'erreurs comme dans le seul passage qu'il cite, trop incomplètement, « *Ne fyllyf ves*, je ne manquerai occasion » : *ves* ne saurait venir ici de *guez*, par une mutation que rien ne justifie. Il y a eu mélange du celt.

Pan guelhont ho quemiat, da vn stat gant Sathan.
Dan moez man ham entent, an holl elementou,
So subiect hep espern*n*, ha cern*n* an Yffernou :
1425 An meyn creffaff á fraill, ha lies maruaillou,
Hac an re maru neuse, ez diffre areou [1].
Quent eguet an Setanç, na he bezaff lancet,
Cruel meurbet entromp, ez sono an trompet [2] :
Da dastum pobl humen, quement á deuz en bet,
1430 Ha maz saffuont dan barn*n*, quentrez vezo starnet,
Dre'n Aeff epep queffuer, ez cleuher an cleron [3],
Dren bet het ha ledan, nep so endan an thron :
Dren yffern*n* an trugar, nac eo dispar mar don,
Maz [4] daçorcho ganty, hep sy pep nation.
1435 An moez man á cano, hac alauaro scaff,
Oar pen*n* monet dan Barn*n*, seffuet doz em starnaff :
Ha huy Bezyou fontet [5], terret [6] p'oz requetaff
Ha huy holl corffou breyn [7], seffuet hep arretaff.
En moez man pep heny, deffry maz studihe,
1440 Lech da goelaff á creff, am deseu en deffe :
Er á Calon ponher, nep scler he prederhe,
Na ve mar net cret plen, á certen é crenhe.
An den [8] man á certen, á dle plen pep den mat,

guez avec l'emprunt français *veag*, *veig*, voyage (*Étym. bret.* I, 8, 9; *Notes d'étym.* 7-13, n° 5); ce fait explique la prétendue diphtongaison léonaise de *guech* en *gueach*, *Vergl. Gramm.* I, 319; le trécorois a *gweach*, en deux syllabes. M. Pedersen identifie de même, p. 103, le bret. *eal* poulain au gall. *ael*, irl. *ál* couvée, en comparant le grec ἀγέλη troupeau ; mais *éal* est trécorois, et prononcé en deux syllabes. Stokes et Henry (*Lexiq. étym.* 109) avaient aussi associé ces mots celtiques ; pour M. Grammont, *Mém. Soc. ling.* XIV, 187, cette comparaison suffit à prouver qu'en trécorois *ae* doit devenir *ea*. Cependant *éal* est beaucoup plus loin du gall. *ael* que du cornique *ehal* « pecus, jumentum » ; voir *Gloss.* 200. Une bizarrerie propre au léon. se trouve dans « *gweche* adv. jamais, par rapport au présent, au passé et à l'avenir » Mil. ms. ; c'est une apocope de *guech ebet* aucune fois, jamais. Combeau ms. porte, VI, 73 :

Ar Barner n'é zalc'hé gwéché
A lavarent, kontrépoez ar valans

pour rendre « Jamais le juge ne tenait A leur gré la balance égale » ; et même, III, 35 :

Ô veza n'é gavet gwéché-ébed d'ezhi
Eul lec'h sûr d'en em repùi.

= « Que l'on ne lui trouvait jamais De demeure fixe et certaine ». *Gwéché-ébed* semble un mélange de la forme complète et de son abréviation, mais sa formation est celle du trec. *jamez ebed* jamais de la vie, cf. *Etym. bret.* I, 6.

Quand ils verront qu'on les renvoie au même sort que Satan.
A cette voix, entends-moi, tous les éléments
Sont sujets sans rémission, et l'enceinte des enfers ;
1425 Les pierres les plus fortes se fendent et beaucoup de merveilles (ont [lieu),
Et des morts alors se détachent les linceuls (?)
Avant la sentence et qu'elle ne soit lancée,
Très cruellement parmi nous sonnera la trompette
Pour assembler le peuple humain, tous ceux qui vinrent au monde,
1430 Et qu'ils se lèvent pour le jugement, dès qu'il sera préparé.
Par le ciel de tout côté on entendra le clairon
Par le monde en long et en large, tout ce qui est sous le ciel ;
Par l'enfer impitoyable, quelle que soit sa profondeur énorme ;
De sorte qu'il fera ressusciter sans faute toute nation.
1435 Cette voix chantera et dira vivement :
A fin d'aller au Jugement levez-vous pour vous préparer ;
Et vous, tombes superbes, brisez-vous, quand je vous l'ordonne,
Et vous tous, corps pourris, levez-vous sans tarder.
Sur cette voix si chacun méditait sérieusement
1440 Il aurait lieu de pleurer fort, ce me semble :
Car d'un cœur grave celui qui y réfléchirait clairement
Si pur qu'il soit, crois bien, certes il tremblerait.

1. Mot nouveau, que je suppose être le plur. de **are*, du v. fr. *array*, *aroi*, arrangement, équipement, train, équipage de guerre, vêtements en général ; corps de bataille, angl. *array* ; nous avons gardé le composé *désarroi*. D'après le dernier sens cité, on pourrait entendre aussi : « des morts... se hâtent les bandes ». Ou bien serait-ce une variante de *ereou* liens *Gloss.* 219, van. *arri* m. pl. *eu* id. l'A., moy. bret. *aeren*, *eren* lier, van. *ariein* l'A. ?

2. On ne connaissait ce mot qu'en van. mod., *Gloss.* 724.

3. On ne connaissait qu'un exemple plus récent, *Gloss.* 105 ; *Archiv für celt. Lexikogr.*, I, 584 ; pl. *cleronou*, v. 256. Le fém. *ganty*, v. 1434 s'y rapporterait grammaticalement ; mais peut-être faut-il entendre au neutre : « avec cela », cf. v. 714.

4. L'*m* est minuscule.

5. Litt. « fondés » (bâtis sur des fondements). On pourrait penser aussi à « écroulez-vous », proprement « fondez », d'après le tréc. *voñtañ*, mais celui-ci semble un emprunt plus récent.

6. Gl. ms. *ouurez-vous*, ce n'est pas exact. *Terret* est une forme nouvelle, cf. *differchet*, etc., on ne connaissait que *torret*. Au *Dict. étym.*, v. *terriff*, l. 2, il faut ajouter après l'infinitif *terrifu* H : « part. *torret* C, etc., impér. *nigun na torret ma bers*, que personne n'enfreigne ma défense, Jér., Pel. v. *terri* (ce qui ne doit pas être une citation textuelle, faute de rime intérieure ».

7. A corriger en *huy corffou breynet*.

8. Lire *dez*.

(f. 29) Da bout certen en stac [1], dirac é daou lagat :
1445 Ha mar en preder glan, é poan ouz bihanhat,
Ne caffo en broman, noman nep huanat.
An dez man en diuez, ditruez á vezo,
Dez á buaneguez, vn guez hac a fæço [2] :
Holl bombançou an bet, gant he fet peur hedro,
1450 En dez man drouc ha mat, he stat á quemiado.
En dez man damany, ez duy teffalien,
Oar an holl planedou, nac edint mar [3] louen :
An Heaul en teffalder, á conuertisser plen,
Han Loar da vezass [4] goat á duy tizmat ma den [5].
1455 Pan eu oarse de fæt [6], meurbet en planedou,
Ez düy detriment [7], hac en elementou :
Ho deues Doe roe'n bet, seruiget hep quet gaou,
Pez aray nep so quet, beuet en pechedou [8] ?
Sanct Bernard, den hardiz, ne quemere fizianç,
1460 En diuez en dez man, noman n'e contananç :
Pan predere meruell, en bell he [9] bout guell chanç,
Ha dezaff bezaff ret, affet cleuet setanç [10].
En dez [11] man nep so quet bezet supliet ten*n*,
Bout lem do em emplig, en seruig pinigen*n* :
1465 Ha no deues cleuet, na sentet an peden*n*,
Nac ouz Doe guir roe'n bet, distroet ho creden*n*.
Peur striz ho millizien, aray dien [12] eno,
Ho leuzriff [13] dan Iffern*n*, ho quern*n* ne esperno :
Nep na car é cleuet, en bet [14] pa en pedo,
1470 De barn*n* dan yffern*n* beu [15], gouzuez dreu en cleuo.
Neuse reuseudien [16], pechezrien ancquenet,
(f. 29 v) Pez [17] á lauaront y, ouz bout dispartiet :
Diouz an re so santel, yoa padel ho guelet,
Hac y da bizuicquen, certen ouz douen penet ?
1475 Neuse ez lauarhont, ez considerhont scaff,
En caoudet gant hiruout, par tout ouz ho broudaff
Gant yestlam do amser, ouz he consideraff :

1. Gl. ms. *attaché*. C'est le premier exemple certain de ce mot ; voir v. 1232.
2. Lire *fæzo*.
3. L'*a* a été refait à la main.
4. Lire *vezaff*.
5. Litt. « mon homme » ; apostrophe de l'auteur au lecteur, suggérée sans doute par l'expression *map den*, v. 1603, 1643.
6. Écrit *defæt*, v. 3360 ; ailleurs aussi en un seul mot *defæt*, *deffæt* ; cf. *Gloss.* 145.
7. Mot nouveau, du fr. *détriment*.
8. Le second *e* est refait à la main.
9. Corrigé à la main en *hep*.

Ce jour certainement à chaque homme de bien doit tout à fait
Être, certes, attaché devant ses yeux,
1445 Et s'il le médite saintement, sa peine diminuant,
Il ne trouvera dans ce monde maintenant aucun sujet de soupirer.
Ce jour enfin sera sans pitié,
Jour de colère, et en une fois il vaincra
Toutes les pompes du monde dont la nature est si légère;
1450 En ce jour, mauvais et bon quitteront la vie de ce monde.
En ce grand jour il viendra des ténèbres
Sur toutes les planètes, quelque brillantes qu'elles soient;
Le soleil en obscurité sera changé complètement
Et la lune sera aussitôt changée en sang, mon cher.
1455 Puisqu'il est donc de fait que dans les planètes beaucoup
De désastre viendra, et dans les éléments
Qui ont servi Dieu le roi du monde, sans nul mensonge,
Que feront ceux qui ont vécu dans les péchés?
Saint Bernard, homme hardi, n'avait pas confiance
1460 A la fin dans ce jour, ici, ni dans son événement,
Quand il pensait qu'il mourrait avec douleur sans avoir meilleur sort,
Et qu'il lui faudrait absolument entendre la sentence.
En ce jour ceux qui ont été priés instamment
D'être vifs à s'employer à l'office de la pénitence
1465 Et qui n'ont pas entendu ni obéi à cette prière
Ni à Dieu, le vrai roi du monde, converti leur foi,
Il les maudira très sévèrement là, certes,
Les enverra en enfer, n'épargnera pas leur tête;
Celui qui ne veut pas l'entendre, quand il le priera en ce monde,
1470 Sache bien qu'il l'entendra le condamner à l'enfer, tout vif.
Alors, misérables pécheurs angoissés,
Que diront-ils, en étant séparés
De ceux qui sont saints, c'est une joie durable de les voir,
Et eux à jamais, certes, souffrant un châtiment?
1475 Alors ils diront, ils considéreront aussitôt
Dans leur conscience qui avec gémissement les pique partout,
Avec regret de leur vie, en la considérant;

10. L'*e* est ajouté à la main.
11. L'*e* est ajouté à la main.
12. Gl. ms. *dezo* (à eux), ce qui n'est pas exact.
13. Le *z* est ajouté à la main.
14. De même pour l'*e*.
15. De même pour l'*e* de ces deux mots. Sur la rime de *yffern* en *arn*, voir la Préface, § 14, 21.
16. Forme nouvelle, qui se lit encore v. 1970, 2333; cf. *louuidien*, sots; *pinuidien*, *pinvizien*, riches (*Nouelou*), *pinvidyen*, *pinvizyen*, *pinvyen*, Gr.; *ar guenvidyen*, *ar guinvidyen*, les bienheureux, Gr.
17. Gl. ms. *pëtra*.

Pynigen*n* diprofit á duy do visitaff. *Sap V* [1]
An reman en guiryou, pan vezont dezraouet,
1480 Pep rout ouz hiruoudaff, á compso'n re damnet :
An rehont merch ha map, eu nep hon-oa goapet,
Entromp ho deuoa poan, pan oant glan oar an bet
En bet ny á crede, hac á estime oll,
Ho buhez he bezaff, dyot, sotaff, ha foll :
1485 Hac an fin aneze (er se oae ho eoll)
A vise hep enor, agor heruez ho roll.
Hac ez conter dison, entre an guyryounou [2],
Certen corff hac eneff, ouz gourhen en effaou :
Hep diuez da bezaff, net scaff a pep caffaou,
1490 En yoa gant an Ælez, hep finuez do dezyou.
Ha ny á fazias, á dellezas lastez,
Ne dalchemp hent ent don, raison, na guirionez :
Iustiç barr ne caremp, na ne gruemp dan pemdez,
Na non deurye entent, nemet hent falsentez.
1495 En hynchou diffycil, ha vil, leun á mil reux,
Ez querzemp, ez gruemp stat, hac ebat het ha treux
Hent á perdition [3], heulyet dison hon eux,
Dre se ez omp daffnet, dimp nep remet ne deux
Pez á taluoe dymp ny, hon bout glorifius ?
(f. 30) 1500 Maguet net á detry, gant boet delicius :
Pynuiziguæz crezny, bout auaricius,
Na pligaff quet don quic, louuidic ha figus [4] ?
An traou man hanuet, so tremenet seder,
Drez tremen dre'n pasaig, an paig pe'n messager :

1. Livre de la Sagesse, V, v. 3 et suivants.
2. = *Guyrionou*, P 271 ; pluriel peu commun.
3. Mot nouveau, du fr.
4. Premier exemple de ce mot, cf. mes *Étymol. bretonnes*, II, 9 (= *Mém. Soc. ling.*, XI, 100). Le même hémistiche est appliqué, v. 2372, à des reptiles hideux, plutôt « gourmands » que « gourmets » ; la nuance du sens est sacrifiée à la double rime. Grég. a *figus* délicat, qui ne mange pas de tout ; difficile pour le manger et pour le boire ; Pel. *figus* ou *figuz* difficile et délicat au boire et au manger, friand, sensuel, R[el] ms. *figuz*, *figus*, id. ; Mil. ms. « *N'eo ket figus tamm-ebed war he damm boued* il n'est pas du tout difficile sur sa nourriture » ; Combeau : *Na vézomp ket morsé figuz* « Ne soyons pas si difficiles » ; et en un sens plus général *Ann dud figuz A vez gwall dizeùruz* « Les délicats sont malheureux » (cf. *Suppl. aux dict. bret.*, 1872, p. 80). On prononce à Beuzec-Cap-Sizun *fég'us* avec *g* très palatal, *Ann. de Bret.*, XVII, 141. Du Rusquec a le dérivé *figuzaat* devenir difficile, qui serait mieux *figusaat*. Pel. compare le gall. *ffiaidd* répugnant et le bret. *fec'h* fi ! Il regarde *fig-* comme un diminutif. Je l'ai suivi sauf sur ce dernier point, sans mentionner son autre remarque : « la Figue est un fruit très-délicat, et trop doux, ce qui ne plaît pas à tous ». Du R. pense aussi à une interjection (lat. *fi*).

Une pénitence sans profit viendra les visiter.
Voici les paroles, quand ils auront commencé,
1480 En gémissant de toute façon, que diront les damnés :
Ce sont ceux-là, fille et fils, que nous avons raillés ;
Parmi nous ils avaient de la peine, quand ils étaient saints dans le [monde.
Dans le monde nous croyions et estimions tout à fait
Que leur vie étant insensée, très sotte et folle,
1485 Et que leur fin, comme c'était leur volonté,
Serait sans honneur, d'accord avec leur situation.
Et ils sont comptés sans conteste parmi les justes,
Certes, corps et âme, montant aux cieux,
Pour être sans fin tout à fait exempts de toute douleur
1490 Dans la joie avec les anges, sans terme à leurs jours.
Et nous nous sommes trompés, avons mérité la misère,
Nous ne tenions pas assurément la route de la raison, ni de la [vérité :
Nous n'aimions aucunement la justice et ne la pratiquions pas chaque [jour,
Et nous ne voulions comprendre que la voie de la fausseté.
1495 Dans des voies difficiles et viles, pleines de mille maux
Nous marchions, nous faisions vanité et amusement en long et en [large ;
Nous avons suivi sans conteste le chemin de perdition,
Aussi nous sommes damnés, il n'y a pour nous aucune rémission.
Que nous a-t-il servi d'être glorifiés,
1500 Nourris bien délicatement, d'une nourriture délicieuse,
Et notre richesse, notre parcimonie, d'être avares
Et de complaire à notre chair misérable et friande?
Les choses ici nommées sont passées, sûrement,
Comme passe par la route le page ou le messager,

Henry part du fr. *figue* ; il cherche un intermédiaire dans la locution « moitié *figue* moitié raisin = bon gré mal gré », conjecture qu'il traite d'ailleurs de « désespérée ». Dans cet ordre d'idées, il eût mieux valu citer les expressions « je m'en soucie comme d'une figue », « cela ne vaut pas une figue » (esp., angl., ital., portug.). Mais *figus* est, avant tout, parent du prov. *ficous* dédaigneux ; délicat sur le choix des aliments, Mistr. (le syn. *desficous* est dû à un croisement avec *desficious*, *desfecious*, etc., chagrin, maussade ; difficile, délicat, de *desfecia* ennuyer, chagriner, etc., qui tient au fr. *défaire* et au bret. *diffiet*, *Gloss.* 166). M. Mistral rapporte ce *ficous* à *fi*, interj. de mépris ; il donne un autre *ficous* « calleux, plein de durillon, en parlant d'un fruit », de *fic* excroissance, ulcère (cf. angl. *ficous* « like a fig or like the disease Ficus, Murray). En v. fr. *figueus*, dans *excroissences figueuses*, répond à ces mots, c'est un emprunt savant au lat. *fīcōsus*. La forme *fieus*, d'origine populaire, a divers emplois qui rendent possible une conciliation des deux mots provençaux entre eux et avec le breton : « Il est tisiques... Melancolieus ou fieus » ; « Cet argument est trop fieus ; Il ne vaut pas un coutel

1505 Pe euel Lestr dre'n mor, agor na eorer [1],
Ha na galler caffout, he rout ne gouzout scler.
Ha ny en poan manet, daffnet hep arretaff,
Gant malloez Doe roe'n bet, don speret caletaff :
Hep espern*n* na quernez, na truez hon bezaff,
1510 Da bout gant Lucifer, en fler ouz heredaff [2].
An pynigen*n* man rez, á vezo diuezat,
Hac an queuz ho beuzo [3], eno ne vezo mat :
Ne tal nemet da poan goeluan ha huanat,
Rac se ma em sentent, he quemerhent quentrat.
1515 Neuse mennat [4] pardon na fæçon de gounit,
En diuez nez vezo, na ne taluezo dit :
A Iustiç ez vsser, seder diouz da merit,
Engalu [5] nez groay salu quet, na cret, na contredit.
Meurbet da bout douget, eu pepret an Setanç,
1520 Certen gant pep heny, hep enhy re fizianç :
Rac neant tout antier, vez seder esperanç,
A vez scler hep merit, yscuit [6] ha residanç [7].
En buhez an Tadou, pan vezy dezraouet,
Exemplou á quyffy, dan matery dihæt [8].
1525 Pere m'o prederhes [9], ez caffe [10] berr respet,
Lech da dougaff an Barn*n*, pan duy da bout starnet.
Eno ez recit couant, penaux vn den santel,
(f. 30 v) A veze temptet garu, en pechedou maruel :
En luxur [11] á pep tu, ez temptet quen cruel,

troine » ; « Mais c'est religion fieuse ». *Figus* peut ne pas venir directement du latin, et être une application morale du v. fr. *figueus* (cf. fr. *ladre* lépreux ; avare).

1. Premier exemple du verbe *heori*, ancrer, Maun., *héauri*, *éauri*, ancrer, Gr., de *eor*, *heor*, etc., ancre, cf. *Notes d'étym.* 262-267 (nº 126); *Vergl. Gramm.*, I, 224. Le gall. *eor* ancre, expliqué à cet endroit comme un emprunt au breton, est sans doute à lire *heor*, comme p. 24 et 412 ; cet *heor* paraît dû au quiproquo d'un lexicographe de 1832 (*Notes d'étym.*, 263, 264); *Rev. Celt.*, XXVI, 355.

2. Synonyme de *heritaff*, hériter, du v. fr. *hereder*, dont nous avons le composé *exhéréder*, et qui se trouve appliqué à l'idée inverse : « C'est es haulx cieulx avec Crist hereder ». La rime intérieure n'étant pas à sa place régulière, on pourrait conjecturer une variante avec métathèse* *hederaff*.

3. Le *b* a été ajouté par un lecteur ; ce qui est confirmé par un passage du *Doctrinal* évidemment copié de celui-ci (*Archiv. f. celt. Lexik.*, I, 580) :

Mais à queuz ho beuzo, eno ne vezo mat,
Netal nemet da poan goueluan ha huanat,...
Rac goude ar vuez evez re divezat.

Le sens naturel de *ho beuzo*, « qui les noiera, les inondera » est assez satisfaisant pour dispenser de supposer « ils auront », pour *ho bezo*, avec un mélange analogique des deux radicaux *bez* et *eus* (*Rev. Celt.*, XI, 460 ; XIX, 195).

1505 Ou comme le navire par la mer, qu'on ne tient point à l'ancre
Et l'on ne peut trouver sa trace ni la connaître clairement.
Et nous (sommes) restés en peine, damnés sans délai
Avec la malédiction de Dieu le roi du monde très dure à notre âme,
Sans rémission ni quartier, ni pitié de notre être,
1510 Pour être avec Lucifer, dans la puanteur en héritage.
Cette pénitence juste sera tardive
Et le regret qui les inondera là ne sera pas bon :
Il ne sert qu'à la peine, pleurs et soupirs,
Aussi s'ils m'obéissaient, ils le prendraient immédiatement, (ce regret).
1515 Alors prière de pardon ni moyen de le gagner
Tu n'auras enfin, et cela ne te servira pas :
On usera de justice, sûrement, d'après ton mérite,
Un appel ne te sauvera pas, ni caution, ni protestation.
La sentence est toujours beaucoup à craindre,
1520 Certes, par chacun, sans trop de confiance en elle :
Car elle est tout à fait sans valeur, sûrement, l'espérance
Qui est clairement sans mérite sérieux et sans fondement.
Dans la vie des Pères, quand tu auras commencé,
Tu trouveras des exemples sur ce sujet terrible ;
1525 Si tu les méditais, tu trouverais en peu de temps
Lieu de craindre le Jugement, quand il sera préparé.
Là on raconte avec charme, qu'un saint homme
Était durement tenté de péchés mortels ;
De luxure, de tout côté, il était tenté si cruellement,

4. Gl. ms. *esperer* (inexact).

5. Mot nouveau : on ne connaissait que le verbe *engueruell*, appeler, et son impératif *engalv*. Grég. donne *eñgalv*, pl. *ou* « appel, ou appellation, recours à un Juge supérieur » ; Le Gon. *eñgalv* m.

6. On ne voit que le petit trait gauche de l'*y* qui a été complété à la main.

7. Mot nouveau, du fr. *résidence*. *Resydant* P 249 est peu clair. H. de la Villemarqué a proposé avec doute « résidents, manants » ; ce peut être : « (nous sommes sujets à la mort), sérieusement, c'est un fait établi. » Voir v. 1744.

8. On ne connaissait que *dihaet*, indisposé, malade ; le sens propre paraît être « désagréable » (contraire de *haetus*). Le van. a *diheaitte* désagréablement ; désagrément ; *diheaittus* désagréable ; *diheaittein* désagréer, l'A. C'est le v. fr. *dehait*, *dehet*, chagrin, découragement, maladie, malheur, norm. *dèhait* indisposition ; v. fr. *dehaite* maladie, *dehaitier*, *dehetier* attrister, affliger, désoler, décourager, God. ; angevin *dèhaite* aversion. haine, dégoût, Verrier-Onillon ; haut-Maine *dèhèté* mal disposé, mal à son aise, Dottin.

9. Les lettres *er* et l'*e* suivant sont complétés à la main. Pour la redondance du pronom, cf. *peré o detesta* (les mauvaises langues) que je *les* déteste, Cadec, etc., *Rev. Celt.*, XIX, 62, 73. Cf. aussi *mat mar en hader* « le bien si on le sème », v. 1573, etc.

10. Le *c* et l'*e* ont été ajoutés par un lecteur.

11. L'*l* est ajouté à la main.

1530 A poan creff voa dezaff, outaff resistaff hæl.
An den man so hanuet, gant effet á pedas,
En é temptation, Roe'n tron á fæçon bras :
Ez permetse gantaff, guelet scaff quentaff pas,
An drouc æl euelse, en sourprene dre cas.
1535 Neuse gant Doe roe'n bet, cleuet voe é pedenn
Maz guelas an drouc ael, quen cruel euel henn :
Ha maz goulennas scaff, outaff an quentaff tenn,
Dezaff pez mat eu plen, deceff map den en glenn.
Ha dezaff quentaff cont, ent pront maz respontas,
1540 Perac ez deceff den, á certen hac en cas :
Da coezaff en viçou, hac en pechedou [1] bras,
Ha maz dellezo poan, en tan gant Sathanas.
Eu rac tardaff an barnn, cadarnn ha ne starnhet,
An baradoes á larg quen trez caffet [2] carguet :
1545 Er quement ez spont glan, rac an barnn man hanuet,
Maz queux da tennaff den, bizhuicquen da penet.
Nonobstant é pechet, é penet, na gruet sy,
Seul muy á deçeff pront, seul [3] muy ez cresquont y :
Ha hoaz an Barnn chede, á douig muyguete y,
1550 Ennhy dilation, ne tal nac essony.
Rac se á nep á mennn, pan deuher bet ennhaff,
En dez se rentaff cont, ha bont [4] pront hep [5] spontaff :
Compsou hac euffrou mat, á dlehe [6] da hadaff [7],
En é dezyou laouen [8], mar tremen hep [9] crenaff.
1555 O peguen guenuidic, ha [10] pynuizic sigur,
(f. 31) Neuse vezo an den, certen ha peguen fur :
Endeuezo bezet, en bet quemeret cur,
An peuryen sourprenet, ha sycouret cret sur ?
Roe'n aelez [11] en dez se, dre [12] se en difræo,
1560 Hac emeas á yestlam, peur diblam en lamo :
Mar vsez á truez, truez te dellezo [13], *Mat*, *v* et 7
Ha mar reiz [14] musur breff, ent [15] breff te'n receuo.
Rac se quae da hadaff, ouz goelaff gant caffou,
Pynigenn quempennet [16], en bet az pechedou :

1. De même pour le second *e*.
2. L'*e* était une espèce de *c*, qu'on a complété à la main.
3. L'*l* est ajouté à la main.
4. Lisez *bout*.
5. L'*h* est ajouté à la main.
6. De même le premier *e*.
7. De même le second *a*.
8. L'*o* est ajouté à la main, les trois *e* suivants ont été complétés.
9. Le sens « pour ne pas trembler » est moins probable. Je n'ai pas noté d'exemple ancien de *tremen hep* servant de négation à un infinitif (*Gloss.* 715).

1530 Qu'il avait beaucoup de peine à y résister bien.
Cet homme qui est nommé pria en effet
Dans sa tentation, le roi du ciel avec force
Qu'il lui permît de voir tout aussitôt
Le mauvais ange qui ainsi l'attaquait par haine.
1535 Alors par Dieu, roi du monde, fut entendue sa prière,
Si bien qu'il vit le mauvais ange, si cruel ainsi,
Et qu'il lui demanda aussitôt, du premier coup,
Quel bien c'est donc à lui, de tromper le fils de l'homme sur la terre.
Et qu'il lui répondit aussitôt promptement
1540 Pourquoi il trompe l'homme, certes, et (le met) en cas
De tomber dans les vices et dans les grands péchés,
Et qu'il mérite la peine dans le feu avec Satan ;
C'est pour retarder le jugement terrible et qu'il ne soit pas préparé
Aussitôt que le paradis se trouverait largement rempli ;
1545 Car il a si grande peur du jugement ici nommé
Qu'il s'efforce d'attirer l'homme à jamais au châtiment.
Cependant son péché et son châtiment, n'en faites pas de doute,
Plus il trompe, à l'instant plus ils s'accroissent ;
Et pourtant, voilà, il craint le jugement plus que tout cela ;
1550 Là, il n'y a pas de remise, ni d'excuse valable.
Aussi celui qui veut, quand son tour viendra,
En ce jour rendre compte et être diligent sans s'effrayer,
Devrait semer bonnes paroles et bonnes œuvres
Dans ses jours joyeusement, pour trépasser sans trembler.
1555 Oh! combien heureux et riche, sûrement,
Alors sera l'homme, certes, et combien sage,
Qui aura eu dans le monde pris soin
Des pauvres affligés et les aura secourus, crois-le bien !
Le roi des anges en ce jour, pour cela le délivrera
1560 Et hors de peine, très innocent, le sauvera :
Si tu uses de pitié, tu mériteras pitié
Et si tu donnes courte mesure, tu la recevras courte.
Va donc semer en pleurant avec douleur,
Pénitence convenable en ce monde, de tes péchés ;

10. L'*a* est ajouté à la main.
11. On a mis un tréma sur le premier *a*.
12. L'*e* a été complété.
13. Gl. ms. *cafo* (tu trouveras, obtiendras) ; inexact.
14. Lis. *rez*, cf. v. 915 ; l'erreur peut être suggérée par l'homonyme *rez*, *reiz*, droit. Voir v. 1692.
15. Ceci ressemble à l'emploi prédicatif du gall. *yn : mi a welaf y nefoedd yn agored*, je vois les cieux ouverts. Mais le v. 1580 montre que *ent breff* est synonyme de *breff* employé comme adv. (*Gloss.* 212, etc.).
16. On a refait le premier *e*.

1565 Ha pan duy dit midyff, cret dyff ne compsyff gaou,
Yoa meur á comery, pan y ez guily gnou. *ps Cxxv*
Nep á hat gniniz [1] net, de miret [2] en medo,
Ha nep á hat bozen*n* [3], an bozen*n* á crenno, *Gal vi*
Ha nep á hat pechet, ma cret eff en medo,
1570 Ha midiff aray mat, haznat nep en hado.
Euyt hadaff pechet, nedeux quet dleet [4] dit,
Nep tu nemet ruyn [5] ha poanyou Infinit :
Ha mat mar en hader, ez dellezher [6] merit,
Rac se fournis dison, sell fæçon de gounit.
1575 Ooar [7] se mar souhetez [8] ez dezuez diuezaff,
Midyff hat mat ha dyn, da em determin scaff :
Calz [9] á mat mar hadez, ez dleéz anezaff,
Receff cals euelse, ha se á autreaff.
Ha nep na hat nep meur, nep meur ne conquero [10],
1580 Er en stat maz hat breff, ent breff ez recefuo [11] :
Dre se [12] ma em senthes, quent monet emeas bro,
Ober mat ha hadaff, arahes scaff affo.

1. Lis. *guiniz*.
2. On a ajouté une virgule.
3. Le passage que l'auteur cite en regard de ce vers, *Epitre aux Galates*, VI (8) ne nomme aucune plante. *Bozenn* est le pluriel général de *bozennenn* « meleuc », l. meledoda C, *boczennenn* (et non *boe-*, *Rev. Celt.* I, 398) « g. meleuc, l. meloda » C *ms.* : l'article venant après *bouzellov*, cette variante vient du copiste, pensant peut-être à une autre fleur, trec. *bosen*, cuscute (proprement « peste » ; s'appelle aussi *bosso-moc'h* = bosses de porc, Rolland, *Flore popul.* VIII, 67). C'est par suite de son étymologie par *boc*, *boss*, bosse, que Pel. écrit *bosen* « sorte de fleur, ou plante simple, dont la fleur a la figure du Tourné-sol, mais qui est beaucoup plus petit (*sic*). Il y en a de deux couleurs, blancs et jaunes. *Bosen-wen* et *Bosen-melen*... Cette fleur a une bosse au milieu ». Le Gon. a reproduit ceci, en rectifiant « petite », *bózen* f., *bózen-wenn*, *bózen-vélen* ; il ajoute : « C'est, je crois, l'œil-de-bœuf ou fausse camomille ». Grég. avait, du reste, donné : « œil de beuf, plante ; en latin, boaria », *boënn* ; « œil de beuf à fleur jaune », *boënn velen* ; « œil de beuf à fleur blanche », *boënn venn*. Cette forme *boënn*, incompatible avec *bosen*, représente la prononciation trécoroise (et cornouaillaise) de *bozen*. Liégard, *Flore de Bretagne* 71, voit dans *bozen* la marguerite dorée, *Chrysanthemum segetum* L. ; fleur appelée à Pleubian *boán*, *Fl. popul.* VII, 56 ; en Trég. aussi *boen*, en Goello *bón* m. Troude a *bozenn* f. chrysanthème (*-velen*, jaune, *-wenn*, blanche) ; *boenn* m. œil-de-bœuf ; du Rusquec *bozen* f., plante à fleurs jaunes. Henry, *Lexiq. étym.* 41, fait dériver *bózen* d'un celtique **bou-sso-*, bœuf : c'est impossible, ceci aurait donné en moy. bret. **busen*. Le gall. *byddon*, bétoine, aigremoine, que j'ai comparé avec

1565 Et quand tu auras à moissonner, crois-moi, je ne dirai pas de men-
[songe,
Tu auras une grande joie quand tu iras, tu le verras bien.
Celui qui sème de pur froment pour le garder, le moissonnera,
Et celui qui sème de l'œil-de-bœuf, l'œil-de-bœuf récoltera,
Et celui qui sème le péché, crois-moi, il le moissonnera,
1570 Et il moissonnera le bien, évidemment, celui qui le sèmera.
Pour semer le péché, il ne t'est dû
D'aucune façon que ruine, et peines infinies ;
Et si l'on sème le bien, on acquerra du mérite ;
Aussi très abondamment, regarde la manière de le gagner.
1575 Donc si tu souhaites, à ton dernier jour
Moissonner de la semence bonne et digne, détermine-toi vite :
Si tu sèmes beaucoup de bien, tu en dois
Recevoir beaucoup ainsi, et cela je le garantis.
Et celui qui ne sème pas beaucoup, n'amassera pas beaucoup,
1580 Car de même qu'il sème peu, peu il recevra ;
Aussi si tu m'obéissais, avant de quitter la terre
Tu ferais le bien et le sèmerais vite, aussitôt.

doute, *Gloss.* 78, répondrait mieux à *bozenn* pour la forme. Du Rusquec donne *bosennen* s. f. « stérile, qui n'a pas d'enfants » ; c'est une addition au dict. bret. -fr. de Le Gonidec, par H. de la Villemarqué, qui l'a signée et en a indiqué la source : « *Bosennen*, s. f. Stérile (Lag.) ». C'est donc le *bozennenn* de Lagadeuc, avec une interprétation erronée des énigmatiques *meleuc* et *meledodd*. H. de la Villemarqué n'avait pas fait lui-même ces extraits du *Catholicon* : il en avait chargé quelqu'un qu'il m'a nommé. Si ces extraits ne se rapportent guère qu'aux premières lettres (cf. l'édition du *Catholicon* par Le Men, p. 5 de la Préface) c'est que, bien qu'ayant alors trop peu d'esprit critique, il s'était aperçu que son correspondant n'en avait pas du tout, et avait arrêté les frais ; cf. *Mélusine*, X, 163.

4. On a ajouté un accent aigu sur le second *e* (cf. v. 1577).

5. On a ajouté une virgule.

6. Gl. ms. *trouuer* (cf. v. 1561).

7. Lis. *Oar*.

8. On ne connaissait de cette époque que le subst. *souhaet* ; cf. *Gloss.* 637.

9. Lire sans doute *cals*, comme au v. suivant, où il rime à *euelse* (prononcé ici *evalse*, cf. B 313, et écrit plus loin *eualse*, v. 3384).

10. Prononcé *conqueuro*, comme c'est écrit J 17 b (il gagnera, convaincra les gens); cf. *conqeuri*, conquérir, *conqeurer*, p. *-éryen*, *conqerour*, pl. *yon*, conquérant, f. *conqeurerès*, pl. *-esed*, *conqeurourès*, pl. *-esed*, *ur gonqerourès vras*, une grande conquérante, *conqeurérez*, pl. *ou*, *conqeury*, pl. *ou* « conqueste, action du conquerant, païs conquis », Gr.

11. L'*f* a été ajouté à la plume.

12. De même pour cet *e*.

(f. 31 v) § La troysiesme condition de la derniere Se*nta*nçe qui la faira espuuantable, sera l'execution diligen*te* d'icelle. Car tout incontinant, la grande et l'æterne le separation, de Dieu : des Anges, et de tous les Saincts, sera faicte sans espera*n*ce de iamais retorner á bone compaignie.

An trede peheny, heruez ma studiaff,
Pe á abec dre cont, honeux pront da spontaff :
1585 Goude tremen an pont, pan ehomp da contaff.
Ha douigaff an setanç, goude stranç he lanczaff.
Dreis guir eu pridiry, an separation,
Leun dre stir á hiruout hep dout oar nep bouton [1] :
Dyouz Doe roe'n bet detry, gant malediction,
1590 Dyouz an Ælez han Sent, ha quement so en thron
En continant gant Doe, pegant ezomp croeét,
Maz vezo an setanç, gant he meschanç lancet :
Drouc Ælez á vezo, eno leun goloet [2],
Pep guis da rauissaff, ent scaff an re damnet.
1595 Ahane dan Yffern*n*, hep espern*n* na quernez,
Gant cry dimez euzic, dre ho reuseudiguaez :
Ez ahint da gouzaff poan, hep ehan en tan fræz,
Hep son guic bizhuicquen, á caffout leuenez.
En vn moment en tan, hac en poan ahane,
1600 Da vn cern*n* Infernal, gant [4] scandal hep dale :
Ezaynt da bout guyntet, crouguet punisset cre,
En Abym ancrimet [5], nac eux quet á trecte.
Allas oarse map den, auys plen peguen drouc,
(f. 32) Vezo'n Bourreuyen man, aroy dit poan an crouc :
1605 Da pechedou Iffam, ayel stram daz hambrouc,
Eno ez vezo sot, dan trot anep [6] ho douc.
O pebez queuz euzic reusedic bizuicquen ?
Pez poan, pez bihanez, pez tristez bontez [7] yen :
Pez goeluan, pez caffou pez hyruoudou [8] couen,
1610 Pez molest, pez yestlam, pez drouc [9] lam bet amen ?
Vezo dan pechezrien, gant ancquen sourprenct [10],

1. Mot nouveau; ce doit être *bouton*, pl. *ou* « bouton pour fermer un habit », d'où *boutoni*, boutonner (un habit), *boutonér*, pl. *yen*, boutonnier, ouvrier qui fait les boutons Gr., van. *bouton*, m. pl. *-neu*, bouton, *boutonnein*, boutonner l'A., du fr. C'était un terme de comparaison pour les choses de peu de valeur : « Consels d'orguel ne vaut mie un boton » (XIIe siècle, Littré).

2. Litt. « plein (à en être) couvert », cf. *leun carguet* = plein-chargé, etc.

3. Ce mot n'a également qu'une syll. J 20 b. Il est mieux écrit sans *h*, v. 1601.

4. Le *g* a été complété à la plume.

5. Mot nouveau, du v. fr. *encrimé*, accusé, condamné : « faire les executions des encrimez », XVe s. (Archives du Finistère), God.

§ La troisième condition de la dernière sentence, qui la rendra épouvantable, sera son exécution diligente. Car tout incontinent, la grande et éternelle séparation de Dieu, des anges et de tous les saints sera faite sans espérance de jamais retourner à bonne compagnie.

La troisième chose, quand je réfléchis,
A cause de quoi, en comptant, nous avons vite à nous effrayer,
1585 Après avoir passé le pont, quand nous irons rendre compte,
Et à craindre la sentence après qu'elle sera sévèrement lancée,
Très véritablement, c'est la pensée de la séparation
Pleine de pénible gémissement, sans la moindre espèce de doute,
De Dieu le roi du monde, certes, avec malédiction,
1590 Des anges et des saints, et de tout ce qui est dans le ciel.
Aussitôt que par Dieu, par qui nous sommes créés,
La sentence sera avec son horreur lancée,
De mauvais anges seront là, tout plein,
Pour enlever de toute façon, aussitôt les damnés.
1595 De là en enfer, sans rémission ni quartier,
Avec un cri hideux, effroyable, pour leur malheur ;
Ils iront souffrir la peine, sans relâche dans le feu clair,
Sans qu'il soit jamais le moindrement question de trouver de la joie.
En un moment dans le feu et dans son supplice
1600 A un cercle infernal, avec honte sans délai
Ils iront pour être dressés, pendus, punis fortement
Condamnés à l'abîme, il n'y a pas de pitié.
Hélas ! fils de l'homme, réfléchis donc bien combien méchants
Seront ces bourreaux qui te donneront la peine de la potence :
1605 Tes péchés infâmes iront honteusement te conduire,
Là sera confondu vite celui qui les porte.
Oh ! quel regret effroyable, misérable à jamais !
Quelle peine, quelle misère, quelle tristesse, sort qui glace (d'effroi),
Quels pleurs, quel deuil, quels gémissements affreux,
1610 Quelle torture, quelle angoisse, quel désastre jusqu'à l'écrasement
Ce sera aux pécheurs, accablés de douleur,

6. Réduction de *an nep*, comme *á nep*, v. 1551, 1926; cf. *Gloss.* 443.
7. On est tenté de corriger en *boutez* ; mais c'est plutôt cette forme qui est suspecte : elle n'est appuyée par aucune rime *out-*, et le sens supposé « poussée, impulsion » ne s'impose jamais. Le contexte indique : « la faveur (du roi des anges) » P 188 ; « la grâce (et les joies) » 224 ; « (quelle) rétribution, quel sort mérité (il aura) » 268 ; « la rétribution, la peine (que tu as méritée) » B 381. Ici *boutez* a ce dernier emploi. Il rime en *ont-* et veut dire « faveur », ou « sort favorable », v. 1920, 3188, 3311 ; plur. *bouteziou* grâces, bienfaits, v. 3170.
8. Premier exemple de ce plur. (*hirvoudou*, van. *-dëu*, Gr., etc.).
9. On a ajouté un trait d'union.
10. Lire *sourprenet*.

Diouz Doe guir roe noar[1], dispar bout separet :
Cruel diouz an Ælez, hep fynuez gouuezet,
Ha diouz an re santel, yoa padel ho guelet?
1615 Ha bout caçet ent stram, en estlam yffamus,
En gallout drouc Ælez, nos ha dez truezus :
So cruel ho guelet pepret ha morchedus,
Hep diuez da bezaff, ouz goelaff[2] anaffus?
Neuse[3] an pechezrien, leun plen á ancquenou,
1620 Bizuicquen en ho scol[4], no deuzo golou :
Nac esper á bont[5] quet, dazprenet entre daou,
Quentse disesperanç, en cadanç ho dançou[6].
Ha hoaz chede muy poan, muy doa*n* dre comana*n*t
Eguet poan ynffernou, á quement ho tourmant[7] :
1625 Vezo bout en cas Doe, diuoe roe pep noeant,
Hep nep plaç é graç quet, n'e guelet competant.
Chede an re daffnet, quent sellet Roe'n bet man,
En faç hep e graç quet, ez choassent net cret glan :
Bout subiect sech ha gluep, da gouzaff rep pep poa*n*[8]
1630 Heruez an crueldet, ouz é sellet ledan[9].
En dez se an douar, drez lauar cloar parfet,
(f. 32 v) A certen á creno, nep tro ne fallo quet :
Quefflusquiff ô lechyou, aray'n effou gnouet,
Dan heaul[10] ez duy han*n*[11] loar[12], teffalder han steret.
1635 Pan eu oarse hep gaou, an planedou louen,
Hac an neff han douar, nac edint mar certen[13] :
A creno[14] rac é faç, nodeuezo[15] graç quen
Pan barnher diouz an scuezr, pez aray pechezrien?
O pez diuision, separation creff,
1640 Dan pechezrien[16] enoe[17], ent diuoe diouz roe neff?
Neuse no ansaffo[18], ne cleuo ouz ho leff,
Maz ay stancq gant ancquen, bizhuicque*n* ho eneff.
Rac se map den en bet, mez pet da em preder[19],
Oar pen*n* an dezuez man, peaban ez caner :

1. Gl. ms. *ciel*; erreur causée sans doute par *an oabl*.
2. On a ajouté une virgule.
3. Le premier *e* a été complété.
4. On pourrait penser au sens de « bouge », cf. « Boule ne escole ne paillole », God., mais le v. 1954, qui présente l'idée contraire : *dan scol maz eux golou*, montre que *scol* n'a pas, par lui-même, de sens défavorable. Cf. v. 496, 2530, 3411, 3566.
5. Lis. *bout*.
6. Premier exemple de ce plur. (*dançzou*, van. *-çzêu*, Gr., etc.).
7. Cette rime imparfaite de *-ou* diphtongue avec *ou(r)* simple serait intéressante; mais on peut soupçonner que *ynffernou* a remplacé quelque expression comme *ha langour*.
8. On a ajouté un *n*.
9. Je n'ai noté aucun emploi semblable de *ledan*, large, en large. Voir v. 1073.

D'être absolument séparés de Dieu le vrai roi de la terre,
Cruellement, des anges, sans fin, sachez-le,
Et des saints, dont la vue est une joie durable,
1615 Et d'être envoyés ignominieusement, dans un effroi infamant,
Au pouvoir des mauvais anges nuit et jour, piteusement,
Dont la vue est cruelle toujours et mortifiante,
Pour être sans fin à pleurer, abattus !
Alors les pécheurs, tout pleins d'angoisses,
1620 Jamais dans leur séjour, n'auront de lumière
Ni d'espoir d'être rachetés un jour :
Mais le désespoir, comme cadence de leurs danses.
Et encore voici plus de peine, plus de tristesse obligée
Qu'aucune peine des enfers qui les tourmente :
1625 Ce sera d'être dans la haine de Dieu, le vrai roi de chaque être,
Sans aucune place dans sa grâce, et sans le voir comme il convient.
Vois-tu, les damnés, plutôt que de regarder le roi de ce monde
En face sans sa grâce, ils aimeraient beaucoup mieux, crois-le bien,
Être sujets, secs et mouillés, à souffrir durement toute peine,
1630 Tant il serait cruel de le regarder de front.
En ce jour la terre, comme le disent de grands clercs,
Certainement tremblera, elle n'y manquera aucunement;
Les cieux splendides changeront de places,
L'obscurité viendra au soleil et à la lune et aux étoiles.
1635 Puisqu'il est donc vrai que les planètes brillantes
Et le ciel et la terre, quelque fermes qu'ils soient,
Trembleront devant sa face, qu'ils n'auront plus de grâce ;
Quand on (les) jugera à l'équerre, que feront les pécheurs ?
Oh ! quelle division, quelle séparation dure,
1640 Supplice aux pécheurs, certes, d'avec le roi du ciel !
Alors il ne les reconnaîtra pas, n'écoutera pas leur plainte,
Si bien que leur âme deviendra accablée d'angoisse, à jamais.
Aussi, fils de l'homme, en ce monde, je te prie, réfléchis,
Pour ce jour au sujet duquel on chante (ici) :

10. On a refait les lettres *a*, *n*, *e*, *u*.
11. On a refait l'*a*.
12. La rime exige la variante *loer*, qui depuis est devenue propre au dialecte de Vannes.
13. Ici, inversement, il vaut mieux prononcer *çarten* ; variante qui n'est jamais écrite, mais dont il y a d'autres indices assurés ; cf. *Gloss.* 102, 103 ; *Sur l'étym. bret.* 40 (*Rev. Celt.*, XXV, 266) ; *certes* est traité de même, v. 2709.
14. L'*e* a été refait.
15. De même pour les voyelles consécutives *a*, *o*, *e*.
16. De même pour le dernier *e*.
17. Gl. ms. *eno* (là) ; ce qui est faux.
18. L'*s* a été refait.
19. Variante de *haz em preder*, voir v. 749.

1645 Gant pechet cousquet striz, na scuiz mar az tizer,
Diouz doe guir roe noar dispar ez separher.
Ha rac se dihunaff, ent scaff hep tardaff dez,
A dlehe pep heny, prydiry é diuez :
Ha bout net [1] armet splan, vryan*n* [2] en é annhez,
1650 Maz gallo de termen, gourren dan leuenez.
Neuse pep lech pechezr, goude é trichezri,
Ne caffo da techet, oar an bet á detry :
A nep tu su na nort, ne caffo confort muy,
Na sycour da gourren [3], diouz den anep heny.
1655 Da founnaff é caffou, á dehou hep muy [4] quet,
Ez vezo oar an lech, gantaff é holl pechet :
Hac an diaoul á cleiz, de ober esfreizet,
E enep de debaill [5], maruaill apparaillet.
Hac [6] an yffern*n* dyndan, leun á tan ha poanyou,
(f. 33) 1660 Da receff eneff den, dygor plen he guenou,
Ha dan knech an Barner, á profer an guyryou :
A condaffn re damnet, dre fet ho pechedou.
Intollerabl á plen, lech da den da crenaff,
Eu gant bech á pechet, bezaff ret procedaff :
1665 Techet nedeu possibl, da nep so terriblaff,
Nac an lech da techet, ne caffet á credaff.

1. L'*e* a été ajouté.

2. Le *v* semble plutôt un *y* incomplet ; l'*y* est sans doute pour *v* ou *u*, car ce doit être le mot *vnuan* (*unvan*), égal, semblable, dont on ne trouve la variante *vruan* (*urvan*) seulement depuis Maunoir (*Gloss.* 390, 391, 539, 732, 733).

3. Le redoublement de l'*r* paraît une erreur due au voisinage de *gourren*, s'élever, v. 1650. Le moy. bret. n'a que *gouren*, lutte, lutter ; *gourener*, lutteur. Grég. donne *gourenn*, pl. *ou*, van. *gourenn*, *gourein*, pl. *gourennëu*, *goureinereah*, pl. *ëu*, lutte ; *gourenn*, van. *goureneiñ*, *goureinn*, lutter ; *gourenner*, pl. *-éryen*, van. *gourennour*, pl. *-neryon*, *-neryan*, lutteur ; l'A. *gorreine* (lire *goureine*), pl. *-neu*, lutte, *gourinein*, lutter, *gorinourr*, pl. *-nerion*, lutteur. Pel. a *gouren* ou *gourren*, lutte, *gourenna*, lutter, *gourenner*, lutteur, athlète : cette variante *gourren* lui est suggérée par des considérations étymologiques, qui vicient encore son raisonnement, quand il dit que le gall. *gwrthryn*, résister « est dans la prononciation *Gouzrein*, comme nos Bretons peuvent l'écrire, le *z* ne servant là qu'à allonger la syllabe précédente ». Roussel *ms.* porte : *gourin*, *gouren*, lutte, *gourin*, *gourna*, lutter, résister; *gourinneur*, lutteur, athlète ; *gourin*, résistance ; *gourinou*, luttes. Le Gon. écrit *gourenn*, *gourinn*, m., etc. ; Mil. *ms.* donne encore *gourinadek*, f. pl., *-egou*, « lutte, lutterie, combat, joute, tournois, jeu, divertissement ». Le *Nomenclator*, le P. Maunoir, du Rusquec, etc., montrent de même *r* simple. Ceci donne à penser que *gwrth-ryn* ne concorde que pour le second élément, et que le préfixe breton est *gou-*, gall. *gwo-*, *go-*. On peut comparer le cornique *me... a'n guryn*, je l'étreindrai, que le *Lexicon cornu-britannicum* tire de l'angl. *wring*.

1645 Si tu es surpris avec le péché endormi profondément et las,
De Dieu le vrai roi de la terre tu seras absolument séparé.
Et c'est pourquoi s'éveiller vite, sans tarder un jour,
Chacun le devrait, méditer sa fin,
Et être tout armé, brillamment, ensemble dans sa demeure,
1650 Pour pouvoir, à sa mort, s'élever à la joie.
Alors partout le pécheur, après sa trahison,
Ne trouvera à fuir dans le monde entier :
D'aucun côté, sud ni nord, il ne trouvera plus d'appui
Ni de secours pour lutter, de la part d'aucun homme.
1655 Pour augmenter ses peines, à droite sans mentir,
Sera sur la place avec lui tout son péché,
Et le diable à gauche, pour le rendre épouvanté,
Contre lui, pour le décrier, merveilleusement préparé.
Et l'enfer au-dessous, plein de feu et de peines
1660 Pour recevoir l'âme humaine, sa bouche grande ouverte,
Et en haut le Juge, qui prononce les mots
Qui condamnent les damnés, à cause de leurs péchés.
C'est pour l'homme un sujet tout à fait insupportable de trembler,
Que d'être forcé de comparaître avec le poids du péché :
1665 Il n'est pas possible de fuir, pour ce qu'il y a de plus terrible,
Et on ne trouverait pas d'endroit où fuir, je crois.

4. Lis. *gaou.*
5. Cf. *debaill* accablement, douleur, v. 630, il accable 1090; *reiff debaill*, décrier B 488, *debaillaff*, maltraiter 466, du v. fr. *debaillier*, id.
6. Lis. *hac.*

E. Ernault.

(*A suivre*).

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire I. C. Plummer, *Vitae Sanctorum Hiberniae*. — II. Kuno Meyer, *Fianaigecht*. — III. Kuno Meyer, *Ancient Irish Poetry*. — IV. Riguet, *St Patrice*. — V. A. Klotz, *Caesarstudien*. — VI. P. Paris, *Promenades archéologiques en Espagne*.

I

Vitae Sanctorum Hiberniae partim hactenus ineditae, ad fidem codicum manuscriptorum recognouit, prolegomenis notis indicibus instruxit Carolus Plummer. Oxford, Clarendon Press, 1910. 2 vol. 8°, cxcii-273 et 391 p. 32 sh.

Voici un beau travail d'érudition et de patience, tel qu'on pouvait l'attendre du consciencieux éditeur de Bède, et qui rendra longtemps le nom de Charles Plummer cher aux philologues et aux hagiographes. Si l'on excepte les *Acta Sanctorum* et la *Trias Thaumaturga* du franciscain Colgan, parus respectivement en 1645 et 1647, et les *Collectanea Sacra* de Fleming, qui datent de 1677, la seule édition de vies de saints irlandais que l'on possédât jusqu'ici était celle qu'ont publiée en 1888 les Pères C. de Smedt et J. de Backer, *Acta Sanctorum Hiberniae ex codice Salmanticensi*. Cette édition unique n'étant pas sans défauts (cf. Zimmer, *Gotting. Gelehrte Anzeigen*, mars 1891, p. 153-200), M. Plummer a pris soin de vérifier lui-même sur le manuscrit tous les passages qu'il en cite soit dans son introduction, soit dans ses notes. Pour sa part, il a pris comme base de son édition les quatre manuscrits suivants, dont les deux premiers remontent à une source commune et dont le quatrième n'est que la copie du troisième.

1° V. 3.4 de Marsh' Library, Dublin ; copié vers 1400.

2° E. 3. 11 de Trinity College, Dublin ; copié vers 1400.

3° Rawlinson B. 485, Oxford ; sur la date, v. *Zeitsch. f. Celt. Philol.*, V, 444.

4° Rawlinson B. 505, Oxford ; même observation.

Ces quatre manuscrits constituent deux grands recueils jumeaux, l'un de 29 vies, l'autre de 39, avec, dans l'un ou dans l'autre, quelques lacunes et omissions. Laissant de côté les vies qui se retrouvent identiques dans le Codex Salmanticensis, M. Plummer n'en a retenu en tout que trente-deux, dont douze étaient jusqu'ici complètement inédites. Ce sont celles des saints Abban, Aed, Ailbe (inéd.), Bairre, Berrach, Buite (inéd.), Brendan (inéd.), Cain-

nech (inéd.), Cartach, Ciaran de Cluain (inéd.), Ciaran de Saigir, Coemgen, Colman de Land Elo (inéd.), Comgall, Cronan (inéd.), Declan, Enna, Fechin, Finan de Cenn Etigh (inéd.), Fintan, Gerald, de Ste Ita, des saints Laisren (inéd.), Maedoc, Mochoemoc, Mochua de Tech Mochua, Moling (inéd.), Molua, Munnu, Ruadan (inéd.), de Ste Samthanna (inéd.) et de St Tigernach. Enfin, il a donné en appendice deux dernières vies, une seconde de saint Brendan (inéd.), d'après un manuscrit de la Bodléienne, et une de saint Aed ou Maedoc, d'après un manuscrit Cottonianus. Il a divisé chaque vie en paragraphes, et indiqué toujours en marge le folio du manuscrit pris pour base ; les variantes des autres manuscrits sont indiquées au bas des pages.

En tête de l'édition, figure une copieuse introduction qui rendra d'inestimables services par l'abondance des documents qu'elle renferme. L'auteur n'y donne pas seulement tous les renseignements désirables sur les manuscrits qu'il a utilisés ; il y étudie en outre séparément chacune des vies éditées, dont il examine la tradition manuscrite et la formation (p. XXIII-LXXXIX). Puis il passe à la composition et au caractère général de ces vies (p. LXXXIX-XCV) et consacre une longue étude à leur contenu (pp. XCV-CXXIX). Il montre qu'on y doit pas chercher matière à édification. Elles ont un caractère anecdotique plutôt que religieux ; aussi fournissent-elles à l'historien une foule d'indications précieuses sur la vie sociale et les mœurs de l'Irlande du moyen-âge. Nous y rencontrons à chaque pas des gens du peuple, des cultivateurs, des artisans, dans leurs occupations de tous les jours, et au dessus d'eux, des princes et des rois, avec leur cercle de courtisans, parmi lesquels des poètes. De nombreux passages nous font connaître aussi, dans ses moindres détails, la vie religieuse. Le centre de la société ecclésiastique, c'est le monastère, dont l'abbé est le chef ; dans le monastère vit la « famille » (*muinter*), autour de lui s'étend la « paroisse » (*fairche*). Nous sommes exactement renseignés sur la disposition intérieure des monastères, sur les travaux qu'y accomplissaient les moines, sur les règles auxquelles ils étaient astreints. L'auteur illustre chaque détail d'une foule de références, placées en notes au bas des pages. Ce qu'il ne fait peut-être pas suffisamment ressortir, c'est le caractère éminemment utilitaire de cette littérature hagiographique. Chaque saint a illustré d'actions d'éclat, de beaux miracles, un monastère particulier, qui conserve précieusement ses reliques. L'écrit où sont relatés les actes du saint assure donc la réputation du monastère et y attire le pèlerin, mais en même temps il justifie les privilèges et les droits, il garantit contre la concurrence et il prévient les exactions. Gardons-nous de juger ces vies de saints d'après nos habitudes modernes. La part d'édification y est des plus minces, et la valeur littéraire en est quasi nulle : on se lasse rapidement de ces anecdotes banales et puériles, présentées sous une forme si plate ! Mais l'intérêt est ailleurs. Ce sont avant tout pour le monastère des titres de noblesse et de propriété, ce sont des parchemins, qui consacrent et perpétuent d'âge en âge les traditions lucratives.

Ces traditions n'ont souvent rien de chrétien. L'introduction de M. Plummer se termine justement par une étude sur le folk-lore mythologique

et païen dans les vies de saints celtiques (p. CXXIX-CLXXXVIII). On a déjà souvent signalé la prédominance de l'élément païen dans l'hagiographie celtique, et particulièrement irlandaise. Les vies rédigées en irlandais sont même plus imprégnées encore de paganisme que les vies latines. Il suffit de comparer pour s'en convaincre la vie latine de saint Moling dans l'édition de M. Plummer (t. II, p. 190) à la vie irlandaise du même saint qu'a publiée Whitley Stokes dans la *Revue Celtique* (t. XXVII, p. 257 et suiv.); mais cette dernière n'a presque de chrétien que le nom. M. Plummer s'est préoccupé de déterminer la part de paganisme que contiennent les vies éditées par lui et d'en rechercher l'origine dans les traditions préceltiques. Il s'aventurait là sur un terrain bien difficile, où ses habitudes de méthode et de précision philologique l'ont, semble-t-il, plutôt desservi. Il n'est pas douteux que dans plusieurs vies de saints ont été incorporés des éléments biographiques provenant de personnages mythiques ou de héros indigètes; que ces vies nous présentent en maint endroit des thèmes de folk-lore localisés. Mais il semble impossible de bâtir sur ces faits épars une théorie ferme. Et si l'on pouvait adresser un reproche à l'auteur, ce serait justement d'avoir tenté d'appliquer à l'élément païen de ces vies de saints des principes d'interprétation trop rigoureux. Il est malaisé en pareille matière de choisir entre plusieurs hypothèses également soutenables et de mesurer la part de vraisemblance que chacune d'elles contient. Tout ce qui est dit ici notamment de l'origine « solaire » de plusieurs traits hagiographiques nous paraît séduisant peut-être, mais indémontrable et d'ailleurs un peu vieilli. Ajoutons toutefois que par d'abondantes comparaisons avec les mythologies hindoue, grecque ou germanique, l'auteur fournit de précieuses ressources à ceux qui voudront après lui étudier le folk-lore celtique.

J. VENDRYES.

II

Kuno MEYER, *Fianaigecht*, being a collection of hitherto inedited Irish poems and tales relating to Finn and his fiana, with an English translation (Royal Irish Academy, Todd Lecture Series, vol. XVI). Dublin, Hodges, Figgis and C°, 1910. XXXI-114 p. 8° 2 s. 6 d.

Finn descendant de Baiscne (ua Baiscni), appelé aussi Finn fils de Cumall (mac Cumaill), est un des héros les plus célèbres de la littérature épique de l'Irlande. Avec son fils Oisin, il est le centre d'un cycle poétique, dit cycle de Leinster, qui le dispute en importance au cycle même de la Branche Rouge, celui de Conchobar et de Cuchullin, les héros d'Ulster. Etrange destinée que celle de Finn! Sa légende, assez maigre à l'origine, si on la compare à celle d'un Conchobar, s'amplifie peu à peu au cours des âges de traits variés empruntés à d'autres légendes. D'autre part, on ne sépare pas Finn de sa « bande », *fian*, ou mieux de ses « bandes », *fiana*, et celles-ci jouent un rôle si considérable qu'on arrive à les traiter comme les « bandes d'Irlande » par excellence, *fiana Erenn*, en même temps que

Finn devenait, avec son fils Oisin, le héros national, le symbole même de la race. On sait assez quelle fortune ils obtinrent tous deux dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle sous le nom de Fingal et d'Ossian, quand les eut popularisés le talent poétique de Macpherson (voir L.-Chr. Stern, *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte*, VIII, 51 et suiv.).

Bien que Find soit nommé dans le Lebor na h-Uidre (11 b 19) et qu'il figure déjà avec son fils dans quelques pièces du Book of Leinster (cf. *Revue Celtique*, VII, 289; *Irische Texte*, I, 146), notamment p. 311 c 13 où sa généalogie est donnée, leur légende à tous deux n'est généralement développée que dans des manuscrits assez tardifs. Mais les événements qu'elle raconte sont rapportés au IIIe siècle de notre ère. Il y aurait eu à cette époque en Irlande une bande guerrière (*fian*), dont les membres, appelés *fénnid*, étaient liés entre eux par des engagements solennels et soumis à des règles sévères (cf. Whitley Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore*, p. XL). Cumall, père de Finn (*Cummal mac Trenmóir rig fennid Herend* L. U. 42 a 4-5) avait déjà succédé à son père dans le commandement d'une de ces bandes au temps du roi suprême Conn aux cent batailles; il serait mort au combat de Cnucha, de la main de Goll mac Morna (v. *Rev. Celt.*, II, 86). Finn, à son tour, en aurait commandé une, dont plus tard. Oisin serait devenu le chef contre Coirpre Lifechair, fils du roi suprême Cormac. Finalement, Oisin et Coirpre seraient morts de la main l'un de l'autre à la bataille de Gabair (283), qui marquerait la fin de la puissance des fiana. Il est vrai qu'il existe quelques traditions divergentes, celle par exemple qui fait vivre Oisin jusqu'à l'époque de St. Patrice, arrivé en Irlande en 431 (cf. l'*Acallamh na Senórach*, où il figure au nombre des interlocuteurs). Mais dans l'ensemble la légende peut se résumer comme ci-dessus.

Reste à savoir quelle valeur historique on doit lui attribuer. M. E. Windisch (*33te Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner zu Gera*, Leipzig, 1879, p. 24-26) accepta de prendre au sérieux l'existence de Finn et d'Oisin, à la date même que la légende proposait. Mais dans un fameux article de la *Zeitschrift für deutsches Altertum* (t. XXXV [1891] p. 1-172), Zimmer protesta énergiquement contre cette conclusion ; il prétendit prouver au contraire que la légende de Finn et d'Oisin avait été créée de toutes pièces entre le IXe et le XIe siècles de notre ère et qu'elle reflétait les exploits des pirates scandinaves, les Vikings. Cette thèse fut mise en doute dès qu'elle parut, notamment par Wh. Stokes et d'Arbois de Jubainville (cf. *Rev. Celt.*, XII, 295). Aujourd'hui elle ne paraît plus soutenable. Quelle qu'ait pu être l'influence des invasions scandinaves sur le développement ultérieur de la légende ossianique, cette légende est certainement celtique dans son fond et bien antérieure au IXe siècle. M. Mac Neill l'a montré récemment dans son édition du *Duanaire Finn*, p. XXXV (cf. *Rev. Celt.*, XXIX, 256), et il a reçu sur ce point l'approbation du regretté Alfred Nutt (*Folk-lore*, XXI, 398). Voici que M. Kuno Meyer défend à son tour l'antiquité et par suite la celticité de la légende de Finn, et en usant pour cela des arguments les plus sûrs, ceux que fournit l'étude de la langue. Sous le nom de *Fianaigecht*, il publie une collection de six poèmes, encadrés ou coupés de morceaux en prose, et dont la forme permet de reporter la com-

position à l'époque du vieil-irlandais. Il a fait précéder son livre d'une introduction où il a classé chronologiquement les textes relatifs à la légende de Finn d'après des critères linguistiques. Le plus ancien lui paraît remonter au VIIe siècle ; il y en a ensuite trois du VIIIe, sept du IXe, seize du Xe, neuf du XIe, vingt et un du XIIe, deux des XIIIe-XIVe siècles.

La thèse de Zimmer s'appuyait en partie sur un argument étymologique. Le mot *fian* (pl. *fiana*) aurait été lui-même emprunté par les Irlandais au pluriel vieil-islandais *fiandr* « les ennemis » (sg. *fiande*) ; il aurait désigné d'abord la « bande des ennemis » avant d'être appliqué à une « bande guerrière » en général. La légende de Finn et de ses fiana ne pouvait donc pas être antérieure aux invasions scandinaves. Mais il faut renoncer à cette étymologie, combattue déjà par M. J. Loth au tome XIII de la *Revue Celtique*, p. 506. Au début même de son introduction, M. Kuno Meyer rappelle que le mot *fian* gén. *féne* s'explique parfaitement comme un mot indigène issu d'un préceltique **weinā* ou **weienā*, d'où **wēnā* « poursuite, chasse », dont il faut rapprocher le v. slave *vojīna* « guerre » (sur le rapport de ces mots avec lat. *uēnārī*, une certaine réserve s'impose, car il y a des difficultés phonétiques ; cf. d'ailleurs Meillet, *Mém. Soc. Lingu.*, IX, 55). Comme premier terme de composé, *fian* se rencontre dans bon nombre de noms propres d'hommes ; le plus anciennement connu semble être *Fiangalach*, nom d'un roi qui mourut vers 589. Dans la toponomastique, *fian* figure également sous la forme soit du génitif pluriel (*Lia na Fian* par exemple), soit plus rarement du génitif singulier (*Mag Féne*, *Ath Féne*). Quant au nom d'Ossian, *Oisin*, *Óssin*, que Zimmer expliquait par un scandinave *Asvin*, M. Kuno Meyer (p. XVIII n.) y voit également une formation et un radical celtiques.

Les morceaux édités dans le Fianaigecht portent dans l'introduction les numéros : IV (Reicne Fothaid Canainne), II (the Quarrel between Finn and Oisin), VIII (Ailill Aulom, Mac Con and Find and Baiscne), XXII (a Poem of Erad mac Coisse), XLV (The Finn episode from Gilla in Chomded húa Cormaic's poem « A Rí richid, réidig dam) et LIX (The Chase of Sid na mBan Finn and the Death of Finn). Ils offrent tous d'assez sérieuses difficultés d'interprétation, que les notes, la traduction et l'index aident à surmonter. M. Kuno Meyer est passé maître dans ces travaux délicats, qui exigent une connaissance si approfondie de la langue irlandaise jointe à tant de précision et de sagacité. Nous n'avons que quelques remarques de détail à lui soumettre. P. 10, v. 9, *lem ni bud fien cen digail* : ne faut-il pas plutôt traduire *lem* par « à mon sens », comme dans la locution *atá lem* ou *glé lim* (p. 16, v. 40). — P. 21, l. 12, lire Wb. 30 b 3 et renvoyer à Sarauw *Irske Studier*, 98. — P. 24, l. 4, lire *Famboith intí Find*. — P. 24. l. 10, pourquoi n'avoir pas choisi la leçon *niconb áithiu* ? — P. 26, l. 4 *ni bi errach senduni* doit sans doute être entendu : « le printemps du vieillard n'est *plus* », cf. *Rev. Celt.*, XXVIII, p. 10-11. — P. 26, l. 12, l'énigmatique *friuch* ne pourrait-il être une déformation de *driuch* « poil » d'après les mots de même sens qui commencent par *f*, comme *fés*, *find*, *folt* ?

J. Vendryes.

III

Kuno Meyer. *Ancient Irish poetry* (Selections from). London, Constable. 1911. XVI-114 p. 12°. 3 s. 6 d.

Les livres de vulgarisation destinés à faire connaître au grand public la littérature irlandaise du moyen-âge ne s'occupaient guère jusqu'ici que des textes épiques en prose. Tout au plus s'y ajoutait-il à l'occasion les morceaux versifiés qui sous le nom de *retoric* introduisent çà et là l'élément lyrique dans l'épopée irlandaise ; mais ce n'était jamais qu'une addition au texte épique, qui conservait pour lui l'intérêt principal. La poésie irlandaise proprement dite restait enfermée dans des recueils savants peu accessibles au public, et souvent dépourvue de toute traduction. Il y avait de fort bonnes raisons à cela. Pour fournir de la poésie irlandaise une traduction qui ne soit pas fantaisiste, il faut à la fois être rompu à la technique de la versification et connaître à fond les richesses du vocabulaire. C'est dire qu'une pareille entreprise n'est pas à la portée de tout le monde ; c'est dire aussi qu'elle convenait éminemment au talent de M. Kuno Meyer. Ce dernier y apportait en outre une qualité indispensable, le goût et le sentiment de la poésie. Son charmant petit volume est comme parfumé de poésie celtique ; on dirait que l'auteur, avant de quitter le voisinage de l'Irlande, a voulu lui laisser en partant le témoignage le plus délicat et le plus discret de son affection.

Il dit en termes excellents, dans une introduction de quelques pages, quelle est la rare valeur de la poésie irlandaise. Religieuse ou héroïque, amoureuse ou burlesque, elle n'est jamais banale ni superficielle ; même dans les genres officiels, bardiques et courtois, c'est du plus profond de la vie intérieure qu'elle s'épanche en effusions lyriques, dont la sincérité est le premier mérite. Et pour célébrer la nature, pour en décrire les aspects tour à tour tragiques et riants, les Irlandais ont trouvé des accents personnels d'une originalité incontestable. Quand on songe que cette poésie était déjà florissante avant l'époque de Charlemagne, on est émerveillé du degré de perfection auquel les Irlandais étaient parvenus de si bonne heure et de l'avance qu'ils avaient acquise à cet égard sur les autres peuples de l'Europe.

Les morceaux que nous avons ici sont groupés sous différents titres, d'après leur caractère : sept sont tirés de l'épopée héroïque ou mythologique ; onze se rapportent au genre religieux, entre autres le poème « To Crinog » (p. 37), d'un sentiment si pur et si touchant ; sept sont consacrés à décrire la nature, deux à chanter l'amour malheureux ; il y a quatre poèmes « bardiques », et sous le nom de « Miscellaneous », l'auteur a groupé huit petites pièces, parmi lesquelles le célèbre *Pangur ban* du manuscrit de St-Paul ; enfin, il termine son recueil par des quatrains et des triades. Tous ces morceaux sont fort anciens. Ils se laissent fixer généralement au IXe ou au Xe siècles ; quelques-uns sont du XIe, avec l'un même nous descendons jusqu'au XIIe, mais d'autres en revanche nous font remonter au VIIIe et même

au VIIe siècle. Les textes irlandais correspondants se trouvent disséminés dans divers périodiques, dont la *Revue Celtique* a sa part; M. Kuno Meyer en indique généralement la source dans les Notes à la fin du volume. Un petit nombre est inédit, et quelques-uns ne sont édités que depuis fort peu de temps, tel le tragique « Tryst after death » (p. 9 et suiv.), emprunté au *Fianaigecht*, dont nous rendons compte plus haut.

La traduction est d'une grande précision, suivant le texte de très près et en rendant toutes les nuances. Un bon nombre de morceaux sont traduits pour la première fois. Même là où il utilise des traductions anciennes, on peut dire que M. Kuno Meyer fait œuvre nouvelle, car il a toujours revu le texte avec soin et il lui arrive parfois de corriger lui-même ses propres traductions antérieures. Il lui arrive même d'interpréter le texte irlandais d'une façon toute nouvelle. Aussi espérons-nous qu'il voudra bien publier quelque jour le texte irlandais de ces poèmes dans un recueil annoté, qui rendrait les plus grands services aux philologues[1].

J. VENDRYES.

IV

RIGUET, *Saint Patrice*, 389-461 (Les Saints). Paris, Lecoffre 1911, in-16, VII-203 p.

Ce livre est un ouvrage de vulgarisation où les conclusions les plus sûres des écrivains qui ont étudié la vie de Saint Patrice en particulier de J.-B. Bury, sont clairement exposées. Les chapitres sur les Celtes irlandais et l'état de l'Irlande à l'arrivée de saint Patrice sont fondés sur la *Social history of Ireland* de P. W. Joyce. L'auteur, qui n'est pas celtiste, n'a pas toujours transcrit exactement les mots irlandais ; bornons-nous à donner quelques exemples : *tuath* est féminin et non masculin (p. 9), il faut lire *firbolg* et non filborg (p. 3), *Usnech* et non Usnach (p. 11). Dans un appendice sont contenus la bibliographie et un examen des théories de Zimmer sur Palladius et sur le champ de l'activité apostolique de saint Patrice. M. l'abbé Riguet, après Bury, rejette les conclusions, trop hypothétiques, de l'éminent celtiste.

G. DOTTIN.

1. A la page 112, l'auteur renvoie à ses *Selections from Old-Irish poetry*. Nous apprenons qu'il s'agit d'une petite brochure de 20 pages, contenant un choix de textes irlandais en vers sans traduction ni notes, mais imprimée seulement pour les besoins universitaires et non mise dans le commerce. Le vœu exprimé ci-dessus n'en devient que plus ardent et que mieux justifié.

V

A. Klotz, *Cäsarstudien*, nebst einer Analyse der Strabonischen Beschreibung von Gallien und Britannien. Leipzig, Teubner, 1910, geh. M. 6.

Voici encore, avec cette étude et celle de M. Meusel qui paraît en même temps (*Iahresb. d. Phil. Vereins*, t. 36, 1910), deux essais de critique historique et philologique à propos de César.

C'est dans les chapitres II, III et IV de la première partie que M. Klotz touche au domaine des celtisants.

Il montre au chapitre III, par une analyse minutieuse de Strabon, comment cet auteur n'a utilisé ses devanciers, Posidonius, Artémidore et César que par l'intermédiaire de Timagène, dont l'histoire générale, à propos des campagnes de César, donnait une description sommaire de la Gaule et de la Bretagne.

L'histoire des emprunts est particulièrement incertaine en ce qui concerne la Bretagne (p. 128-135) : il faut à M. Klotz des prodiges d'ingéniosité et de minutie (cf. en particulier p. 131 sur Ἴτιον) pour arriver à conclure que Timagène suit César et Artémidore pour la partie proprement géographique, Posidonius pour la partie ethnographique (p. 135).

L'autorité de Strabon sort assez diminuée de cet examen, car son intermédiaire semble n'avoir été qu'un compilateur inhabile, qui n'ajoute que peu de chose à ses devanciers (p. 58, 59), et qui parfois même comprend mal leurs informations : cf. p. 121-128 la longue discussion de M. Klotz sur le οὐάτεις de Strabon, qui ne serait qu'une fausse lecture (?) d'un εὐαγεῖς, employé comme adjectif par Posidonius, et interprété comme un appellatif par Timagène.

Dans les chapitres II et IV, M. Klotz s'efforce de reconnaître les additions au texte original de César et d'en déterminer l'origine. Une des plus considérables serait la description de la Bretagne (V, 12-14). M. Klotz signale lui-même (p. 50) la difficulté d'admettre une interpolation de fortune, à cause d'un renvoi à ce passage qu'on trouve un peu plus loin (V, 22, 1). Mais il cède pourtant comme M. Meusel à des suspicions fondées sur des raisons de sens et de langue (p. 44 ss.), et se tire d'affaire en concluant qu'il y a là, comme dans un autre cas similaire (cf I, 1, 5-7 et la reprise 1, 16, 2) une interpolation systématique dissimulée par un renvoi justificatif (p. 31). Il faut ajouter que M. Klotz ne peut rien affirmer de précis ni sur la date ni sur l'origine de cette addition si importante (cf. p. 144, n. 1 et p. 146-148).

Ainsi la critique de M. Klotz n'est pas faite pour donner confiance à l'historien des choses celtiques. Si nous consultons Strabon, c'est Timagène compilateur étourdi (p. 93), qui nous renseigne. — Nous adressons-nous à César ? C'est un interpolateur inconnu qui prend sa place.

Faut-il dire aussi qu'on hésite parfois à suivre M. Klotz dans ses reconstructions ingénieuses et qu'il n'est pas toujours d'accord avec les autres historiens des sources ?

Au moins n'a-t-il esquivé aucun problème ; et c'est à ce souci d'aborder les difficultés de tout ordre que nous devons de trouver dans un ouvrage de philologie latine une digression historique qui intéresse les celtisants.

J. Marouzeau.

VI

Pierre Paris, *Promenades archéologiques en Espagne*. Paris, E. Leroux, 1910, 306 p. LIV pl., in-8°.

Ce sont d'agréables promenades que M. Pierre Paris fait faire à ses lecteurs dans les jardins créés par les Maures et même à travers les plateaux brûlés de soleil. Il est un guide savant, pittoresque, grandiloquent et nul n'ignore qu'il fut en Espagne un pèlerin passionné et un explorateur heureux. Je n'aime pas beaucoup son style surchauffé ; mais n'importe : il intéresse.

Au cours de ces promenades, nous rencontrons plus d'une fois sur notre chemin les Celtes que M. Paris d'ailleurs ne cherche pas.

Deux des guerriers d'Ossuna, porteurs d'immenses boucliers ovales dont l'umbo est allongé sont, à mon avis, des Celtibères (pl. XXXVIII). Le sabre courbé dont ils sont armés, qu'une trouvaille notoire a fait baptiser « épée du type d'Almedinella », n'est pas une importation phénicienne ou hellénique. C'est un dérivé d'une sorte de coutelas que les Celtes de l'Europe centrale ont porté partout avec eux. La *copis*, adoptée par les Grecs, a peut-être la même origine.

Celtes sont les assiégés de Numance, les Arevaques, leur chef Rhetogenès. Leur suicide héroïque dans l'incendie de la ville est un suicide rituel. Les fouilles du camp de Scipion sous Numance, si bien conduites par M. Schulten, ont montré que la poterie peinte, que M. Paris a jadis véritablement révélée, mais qu'il compare encore trop volontiers à la poterie mycénienne, a été en usage chez les Celtibères.

Les sculptures du Cerro de Los Santos, la dame d'Elche, conquise pour le Louvre par notre guide, sont leurs contemporaines. M. Déchelette a montré (*Chronologie préhistorique de la péninsule ibérique*, 1909, p. 82) que quelques-unes des pièces de leur bijouterie se trouvent en Italie, dans les sépultures sénonaises de Montefortino. De part et d'autre elle vient des Carthaginois ou des Étrusques.

Jusqu'à Carmona, en Andalousie, où M. Paris se plaît à peindre l'aimable figure de M. Bonsor, les Celtes ont laissé des traces de leur invasion. M. Bonsor leur attribuait des poteries dont on sait maintenant qu'elles datent de beaucoup plus haut. Restent les tumulus, les *motillas* du premier âge du fer. C'est à la fin du premier âge du fer que les Celtes sont arrivés en Espagne, assez brusquement, selon toute apparence.

H. Hubert.

CHRONIQUE

Sommaire. — I. Nomination de M. Kuno Meyer à l'Université de Berlin. — II. Don de la bibliothèque de Whitley Stokes à l'Université de Londres. — III. Acquisition de la bibliothèque de Zimmer par l'University College de Dublin. — IV. Mélanges offerts à M. Louis Havet. — V. Mélanges littéraires publiés par la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — VI. Mario Esposito, Hiberno-Latin Manuscripts in the libraries of Switzerland. — VII. L. Plessier, la Trouvaille de Condren (Aisne). — VIII. G. Wampach, l'Or, richesse nationale. — IX. G. Poisson, Une inscription gauloise d'Alésia. — X. G. Poisson, Etymologie du nom de Jaude. — XI. Réimpression des œuvres de Brizeux. — XII. André Oheix, Saint-Benoît de Macérac. — XIII. Ouvrages reçus. — XIV. H. Pedersen, Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen, II, 1.

I

Pour remplacer Zimmer dans la chaire de celtique, l'Université de Berlin vient d'appeler à elle M. Kuno Meyer. L'éminent directeur de la *Zeitschrift für celtische Philologie* va rentrer ainsi dans son pays d'origine après un séjour de 28 ans en Angleterre.

Combien ce séjour a été profitable aux études celtiques, nos lecteurs le savent, qui, en feuilletant les tables de cette Revue, trouvent le nom de M. Kuno Meyer à chaque volume, aussi bien dans la liste des articles de fond que dans la chronique. Après le seul Whitley Stokes peut-être, nul ne dépensa plus d'ardeur à l'étude de la lexicographie irlandaise, à l'édition, la traduction, l'interprétation des textes les plus malaisés en vers et en prose.

Mais, ce que n'était pas Stokes et ce que fut Zimmer, M. Kuno Meyer est à la fois un érudit et un professeur. C'est à lui qu'il faut surtout rapporter la gloire des progrès accomplis en Angleterre et en Irlande depuis un quart de siècle pour l'enseignement du celtique. Apôtre infatigable, il ne négligea rien pour stimuler les bonnes volontés, pour éveiller les vocations, prêchant la bonne parole dans les grandes villes, instituant des cours de celtique à l'Université de Liverpool, créant enfin à Dublin, avec Strachan, la School of Irish Learning, dont le succès s'affirme de jour en jour.

Nul doute que son départ d'Angleterre n'y soit vivement regretté, bien qu'il laisse derrière lui pour continuer son œuvre des maîtres jeunes, instruits, pleins d'ardeur et formés à son exemple.

II

Sous le titre « Whitley Stokes Library — London University's Acquisition », le *Daily Telegraph* du 10 décembre 1910 publie un long article, dont nous détachons ce qui suit :

« A valuable addition to the library of University College was made yesterday afternoon, when Miss Maive and Miss Annie Stokes formally presented to the University of London the magnificent collection of books belonging to their father, the late Dr. Whitley Stokes. The presentation, on behalf of the donors, was made by Sir Charles Lyall, K. C. S. I., and Professor Kuno Meyer, Ph. D., in the general library of the College, and was accepted, on behalf on the University, by the Vice-Chancellor (Professor M. J. M. Hill, F. R. S.), the chairman of the College Committee (the Right Hon. Lord Reay, G. C. S. I., G. C. I. E.), and the chairman of the College Library Committee (Professor W. P. Ker, M. A., LL. D.).

« Whitley Stokes had a distinguished career, and it is fitting that his name should for all time be associated with one of our great centres of learning, seeing that he devoted a large portion of his life to adding to the store of knowledge dealing with a fascinating section of literature — Celtic literature.

« ...In making the presentation yesterday Sir Charles Lyall referred to the brilliant attainments of Dr. Whitley Stokes, whom he described as a man of many interests, literary and artistic. He thought the volumes presented that day would form a worthy memorial to a man whose whole life was devoted to learning. Few were better acquainted with the world's masterpieces, and the library would therefore serve a useful purpose for those desirous of continuing their studies in the direction which had attracted Whitley Stokes. Professor Kuno Meyer spoke in the same strain, saying few Celtic scholars had achieved so much, and all whilst filling honouring public posts. Had it not been for Stokes, it would be impossible to gauge the extent of Irish literature. He concluded with an eloquent tribute to the enthusiasm which had been responsible for much of the dead scholar's work, and expressed the hope that his work would be continued by others.

« ...The library consists of about 3500 volumes and pamphlets, many of which are presentation copies from the writers to Dr. Stokes and contain valuable notes and additions either by him or by the authors. About one-third of the books and most of the pamphlets bear expressly and exclusively upon Celtic studies, whilst the greater part of the remainder of the library consists of works of philology and folklore, which were collected by Dr. Stokes mainly because they illustrated his Celtic researches. The main strength of the library lies in the collection of martyrologies, lives of saints, and other works of early Irish religious literature. A large proportion of these Irish martyrologies were edited by Dr. Stokes himself, and have copious manuscript notes and emendations by him. In fact, it is in its manuscript annotations that the extraordinary importance and inte-

rest of the library to Celtic scholarship consists. On a large number of cases Dr. Stokes inserted cuttings from magazines and newspapers, reviewing the book in question. Above all, scattered throughout a very large proportion of the books in the library, there is to be found a collection of elaborate notes, letters and postcards from various scholars with whom Dr. Stokes was in correspondence.

« The library includes many general Celtic periodicals, the Celtic publications of the Henry Bradshaw Society, and the Irish and Scottish volumes in the Rolls series. There are seventeenth-century books relating to Ireland, such as the New Testament of 1602, printed with the type presented by Queen Elizabeth to John O'Kearney, and the Old Testament of 1685. There are some books on Cornish and a few of the Manx Society's publications. The collection of Breton literature amounts to fifty or sixty volumes, and there are about the same number dealing with Scotch Gaelic, and a small Welsh section. After the Celtic portion of the library, perhaps, the most interesting section is that dealing with folk-lore, folk-song and mythology in general. This amounts to between 200 and 300 volumes, not including those on Celtic mythology. There are collections also of folk-songs in a large number of languages. The library is also strong in Indo-European philology, containing as it does a large number of comparative grammars and other works of general philology. Germanic is well represented, and, lastly, there are many books dealing with Indian, and especially Sanscrit philology, folk-lore and literature. »

III

Quant à la bibliothèque de Zimmer, reconstituée à la suite de l'incendie dont la *Revue Celtique* a parlé, t. XXIV, p. 335, elle vient d'être achetée pour la somme de 725 livres par l'University College de Dublin, qui constitue avec les Collèges de Cork et de Galway la National University of Ireland.

Nous lisons à ce sujet dans *an Claidheamh Soluis* du 17 décembre 1910 les lignes suivantes :

« His grace the Most Rev. Dr. Walsh, Chancellor of the University, announced at a University gathering last Sunday that « the College has entered upon the work of constituting its library, and it has been fortunate in acquiring the library of that great Celtic scholar, the late Professor Zimmer, of Berlin. That library numbers 7000 volumes, and I am in a position to state, on eminent authority, that in the opinion of all the Professors connected with Celtic studies in the College, this library affords unique opportunity for the highest training of students of Irish, and equips the College in this department in a manner to make Dublin the first centre of Celtic research, fearing no rival amongst the Universities of the world. »

IV

La Revue Celtique a négligé de signaler en temps utile à ses lecteurs le volume de *Mélanges* que les élèves et amis de M. Louis Havet lui ont offert en 1909, à l'occasion du 60e anniversaire de sa naissance (Paris, Hachette, 625 p., 8°). Elle tient à réparer cet oubli.

Le volume porte un double titre, *Philologie et Linguistique*, destiné à marquer les deux aspects de l'activité scientifique du maître, qui, avant d'être un latiniste éminent, fut en linguistique indo-européenne un novateur et un précurseur. Le celtique même ne lui demeura pas étranger : notre Revue s'honore de l'avoir eu naguère à deux reprises comme collaborateur (t. II, p. 217 ; t. XVI, p. 125), et quelques-uns des celtistes français lui sont affectueusement attachés par les liens d'une fidèle gratitude.

Trois des articles qui composent le volume touchent à des sujets celtiques.

M. Joseph Loth étudie (pp. 235-240) les mots gallois *nyf*, *deifio* et l'évolution de l'aspirée sonore labio-vélaire dans les langues celtiques. Il s'agit de deux exceptions à la loi établie par Osthoff pour le traitement celtique de la gutturale vélaire aspirée (cf. *Rev. Celt.*, XXXI, 404) ; M. Loth est porté à supposer, pour *nyf* tout au moins, une substitution de sonore simple à sonore aspirée à la finale de la racine.

M. Dottin discute (p. 117-128) le texte du fragment de Caton conservé par le grammairien Charisius (*Grammatici Latini* de Keil, t. I, p. 202), où il est question des Gaulois : *pleraque Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui*. Pour des raisons à la fois historiques et grammaticales, il conteste l'exactitude des deux derniers mots et propose d'y substituer le mot unique *agriculturam*. La paléographie ne s'opposerait pas à cette correction.

M. Vendryes critique (p. 555-569) l'hypothèse d'un futur en *bh* italo-celtique, admise par la plupart des celtisants. Il essaie de montrer que les formations du latin et de l'irlandais, bien que résultant d'une combinaison périphrastique analogue, sont cependant indépendantes l'une de l'autre.

Il faut citer aussi l'article de M. A. Cuny sur le latin *explōrāre* (p. 83-106), dont il fournit une étymologie très séduisante : ce mot technique de la langue militaire signifierait proprement « fouiller le terrain, battre la contrée » et serait issu d'un mot **plōro-* « sol, terrain », équivalent disparu en latin des mots v. islandais *flór*, v. anglais *flór*, moyen-haut-allemand *fluor*, irlandais *lár*, gallois *llawr*, moyen-breton *leur*.

V

Pour fêter le centenaire de sa création (15 avril 1810), la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont-Ferrand a publié un volume de *Mélanges littéraires* (imprimerie Mont-Louis, 1910), pour lequel elle a fait

appel au concours de son recteur, M. Coville, et de ses professeurs, présents et passés.

Parmi les vingt-trois articles qui composent le recueil, deux surtout doivent être signalés à nos lecteurs : *Crocus, roi des Alamans* par M. Coville (p. 15-35) et *Clermont gallo-romain* par M. Audollent (p. 103-153).

Si l'on en croit Grégoire de Tours et son compilateur le pseudo-Frédégaire, lorsque les Alamans ravagèrent l'Auvergne entre 253 et 258 et détruisirent le temple de Mercure au Puy-de-Dôme, ils auraient été sous la conduite d'un roi nommé Crocus. La plupart des historiens, sans mettre en doute l'invasion des barbares, ont contesté l'existence de Crocus, comme purement légendaire. M. Coville la défend ; mais il identifie le Crocus de Grégoire de Tours avec un roi des Alamans nommé Crocus ou Erocus dans l'Epitome d'Aurelius Victor, où il est donné comme un allié de Constantin en 306. Ce dernier Crocus aurait dirigé une invasion en Gaule au début du IVe siècle ; il y laissa sans doute un si mauvais souvenir que Grégoire de Tours lui attribua par erreur l'invasion de cinquante ans plus ancienne, au cours de laquelle eut lieu la destruction du temple de Mercure.

Il résulte des recherches de M. Coville que Crocus n'est pas coupable de ce crime. Nous n'avons donc aucun scrupule à passer de Crocus, qui ne détruisit pas le temple, à M. Audollent, qui met toute sa science d'archéogue à en relever les débris.

L'article de M. Audollent est le plus long du recueil. Le savant professeur s'est proposé de guider son lecteur à travers la capitale de l'Auvergne et de lui signaler chemin faisant tout ce qu'elle a conservé de gallo-romain. La promenade est fort instructive ; deux plans, dont l'un hypsométrique, permettent de saisir l'emplacement des établissements d'*Augustonemeton*. Ce sont d'abord, au S.-E., la nécropole du Pont-de-Naud et à l'O. l'aqueduc de Villars, puis, dans la ville même, les ateliers de céramique du Bois-de-Cros (?) et de Saint-Alyre, les thermes de la place du Taureau et de la rue Grégoire-de-Tours, le temple et la curie municipale du sommet de la butte de la Cathédrale. *Augustonemeton* s'étendait surtout à l'Est et au Sud de la ville actuelle de Clermont, et la population devait en être assez dense, si l'on en juge par les nombreuses antiquités tirées du sol : fragments architecturaux de toute sorte, morceaux de frises et tronçons de colonnes, mosaïques, statuettes (notamment une Minerve et un Silène en calcaire, servant de fontaine), antéfixes, poteries variées, médailles, bagues, fibules, poids, clochettes, anneaux, etc., sans parler de ces statuettes égyptiennes, si fréquentes dans le monde gallo-romain. M. Audollent décrit toutes ces trouvailles, en partie conservées au Musée municipal et qui font de Clermont une ville aussi instructive pour l'archéologue qu'elle est pour l'artiste originale et pittoresque (voir notamment le volume que viennent de lui consacrer MM. Desdevises du Dézert et Bréhier dans la collection des « Villes d'art célèbres » de la librairie Laurens, Paris, 1910).

Signalons enfin dans ces mêmes *Mélanges littéraires* un article sur *Quelques difficultés de l'étymologie des noms propres*, par J. Vendryes (pp. 329-337).

VI

M. Mario Esposito s'est consacré depuis plusieurs années à ce qu'il appelle la littérature hiberno-latine du moyen âge : il entend par là l'ensemble des ouvrages écrits en latin par des Irlandais (voir *Revue Celtique*, XXIX, p. 88 et XXXI, p. 264 et 406). Au cours d'un voyage effectué en Suisse dans l'été de 1909, il a passé en revue les bibliothèques de ce pays, où les « Scotti » vagabonds cherchèrent souvent un asile entre le VIIe et le Xe siècle de notre ère. Sous le titre *Hiberno-latin Manuscripts in the libraries of Switzerland*, il publie les premiers résultats de son enquête dans les *Proceedings of the Royal Irish Academy*, vol. XXVIII, section C, nº 3, p. 62-95 (Dublin, Hodges, Figgis and Cº, 1910, 1 sh.).

Les bibliothèques visitées par M. Esposito sont celles de Bâle, d'Einsiedeln, de Schaffouse, de Saint-Gall et la bibliothèque cantonale de Zurich. Il y a trouvé en tout 37 manuscrits contenant des œuvres hiberno-latines, à savoir : à Bâle, six manuscrits (F. V. 33, O. IV. 34, O. III. 5, B. IV. 9, B. III. 16, A. VII. 3); quatre à Einsielden (nos 132, 103, 257, 235); à Schaffouse, un seul (nº 1), mais le plus ancien qu'il y ait en Suisse, dont le copiste, Dorbbéne, mourut en 713, et qui contient la Vita Sancti Columbae d'Adamnán ; vingt-deux à Saint-Gall (nos 433, 776, 254, 274, 555, 320, 150, 550, 675, 915, 1191, 1347, 1348, 1346, 273, 899, 250, 904, 134, 268, 768, 10) : et quatre à la bibliothèque cantonale de Zurich (C. 176, Hist. 28, 72 et 73). De chacun de ces manuscrits, M. Esposito fournit une brève description avec l'indication de la provenance, s'il y a lieu, et de la date. Il y relève les textes qui l'intéressent, en fournit le folio, en indique les éditions. Comme appendice (pp. 83 et 91) figurent deux morceaux, dont l'un encore inédit, tirés du manuscrit F. V. 33 de Bâle ; ils sont de Sedulius Scottus.

M. Esposito exposera dans une publication ultérieure les résultats de sa visite aux bibliothèques municipales de Zurich et de Berne.

VII

Dans une brochure intitulée *Trouvaille de Condren* (*Aisne*) et imprimée à Compiègne (Imprimerie du Progrès de l'Oise, 1910), M. L. Plessier, ancien président de la Société historique de cette ville, publie une petite stèle de 23 centim. de haut, représentant Mercure et Rosmerta. Les attributs en sont fort endommagés ; cependant l'auteur croit distinguer dans la main droite de Rosmerta une corne d'abondance.

VIII

Le numéro du 1er octobre 1910 de la Revue de Paris contient, p. 512 et suiv., un article de M. G. Wampach sur l'*Or, richesse nationale*. On y

trouve mentionnées les richesses d'or que recèle notre sol français. Dans la seule année 1909, l'exploitation des mines de la Lucette (Mayenne), de la Bellière (Maine-et-Loire) et du Châtelet (Creuse) ont produit pour six millions de francs du précieux métal. Mais cette exploitation n'est qu'une renaissance. En Maine-et-Loire notamment, on n'a fait que reprendre des travaux abandonnés depuis les Gaulois, exactement comme dans la vallée de l'Orne on a remis récemment en activité des mines de fer, dont l'exploitation fut prospère au moyen âge.

M. Wampach se trouve ainsi amené à énumérer les textes qui établissent l'existence de mines d'or en Gaule. Ils sont assez nombreux. Nous savons d'abord que la Gaule regorgeait d'or (Suétone, *Vie de César*, § 54 ; Pline, *H. Nat.*, XXXIII, 23 ; Tacite, *Hist.*, XI, 24) ; et nous savons de plus par Strabon (*Géogr.* IV, 1 et 2) et par Diodore (*Bibl. Hist.*, V, xxvij) comment s'en faisait l'extraction et le traitement. La Gaule fournissait d'ailleurs bien d'autres métaux. Si les Aquitains (César, *B. G.*, III, 21) avaient des mines de cuivre et les Bituriges (Id., *ibid.*, VII, 22) des mines de fer, si les Ceutrones (et non Centrones) dans les Alpes étaient connus par leur « aes Sallustianum » (Pline, *H. N.*, XXIV, 3), les Ruteni et les Gabali exploitaient des mines d'argent productives (Strabon, IV, 2, 2).

IX

M. G. Poisson nous adresse une *Note sur une inscription gauloise d'Alesia*, extraite du « Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort » (année 1908 ; 6 pages). Il s'agit de la fameuse inscription votive, aujourd'hui conservée au musée de Dijon : *martialis dannotali ieuru ucuete sosin celicnon etic gobedbi dugiiontiio ucuetin in aliisia* (Corp. Inscr. Latin., XIII, 2880). Bien des savants s'en sont déjà occupés, notamment Pictet (*Rev. Arch.*, mai 1867, p. 322), Ebel (*Beitr. z. vergl. Sprachforsch.*, V, 79), Whitley Stokes (*Celtic declension*, 59) et tout récemment encore Sir John Rhys (*Celtic inscriptions of France and Italy*, p. 4). Les six premiers mots de l'inscription ne font guère difficulté ; mais il n'en va pas de même des suivants, *etic gobedbi dugiiontiio*, dont aucun des savants précités n'a fourni une explication satisfaisante. Celle que propose M. Poisson constitue un progrès sur certains points, par exemple quand il se refuse à voir dans *gobedbi* un verbe et reprend l'hypothèse de Pictet qui faisait de cette forme un datif pluriel. M. Poisson, qui raisonne avec justesse et se montre au courant des questions de linguistique celtique, a bien vu d'autre part que le verbe, indispensable à la phrase pour justifier l'accusatif *ucuetin*, se cache dans *dugiiontiio* ; mais en faisant de cette forme un participe (ce qui le conduit à des conclusions grammaticalement inadmissibles, p. 4), il est resté à mi-chemin de la vérité.

La vérité sur *gobedbi dugiiontiio* se trouve à la page 558 du tome VI de la *Zeitschrift für Celtische Philologie* (daté de 1908 comme la note de M. Poisson et que ce dernier par suite n'a pu consulter à temps). A la fin d'un compte rendu du livre de Sir John Rhys, M. Thurneysen, qui voit aussi

dans *gobedbi* un datif pluriel, a indiqué que *dugiiontiio* était la forme attendue de 3e pers. pl. relative (cf. irl. *berte* de **berontio*). L'explication est lumineuse et définitive, encore que son auteur la présente comme une simple conjecture. Le sens de l'inscription est donc, à peu près : « Martialis fils de Dannotalos a fait pour Ucuetis cet édifice, et pour les prêtres (?) qui servent Ucuetis à Alise ».

X

Nous sommes tentés en revanche de souscrire sans réserve à l'hypothèse présentée par M. G. Poisson dans la *Note sur l'étymologie du nom de Jaude* (Clermont-Ferrand, imprimerie Mont-Louis, 1910, 10 p.). Ce nom a donné lieu, comme beaucoup d'autres, à des étymologies variées plus ou moins fantaisistes. S'appuyant sur la forme *Jalde*, attestée plusieurs fois au XIVe siècle, M. Poisson propose un primitif *Galata*. C'est au moins très vraisemblable. Mais quel rapport y a-t-il entre ce nom et le *Vasso Galatae* de Grégoire de Tours ? Il est malaisé de le décider.

Une critique de détail pour finir : M. Poisson cite p. 6 le « gothique *gild*, haut-allemand, *gelt*, qui a désigné ou moyen âge des associations, communautés ou confréries ». Il confond le gotique *gild*, n. « tribut », v. h. a. *gelt* « rétribution, paiement », auj. *Geld*, avec l'allemand moderne *Gilde* « corporation », qui est relativement récent dans cette langue et résulte d'un emprunt à des dialectes germaniques septentrionaux (cf. F. Kluge, *Etymol. Wtb.*, 7e éd., p. 174).

XI

La librairie Garnier frères entreprend, avec l'aide du poète Auguste Dorchain, une réédition en quatre volumes des œuvres de Brizeux, revue, corrigée, augmentée et pourvue de notes. Le premier volume de cette réédition vient de paraître. Il contient une étude biographique et littéraire sur le poète breton, par M. Dorchain, le recueil de poèmes intitulé *Marie* et deux recueils de vers bretons *Telen Arvor* (la Harpe d'Armorique) et *Furnez Breiz* (Sagesse de Bretagne), avec la traduction française en regard.

XII

Poursuivant ses études hagiographiques, M. André Oheix étudie dans un 6e fascicule *Saint-Benoît de Macérac* (Bulletin de la Société archéologique de Nantes, t. LI, 1910 ; 22 p.). Il s'agit d'une édition de la vie latine de ce saint, d'après trois manuscrits. M. Oheix l'a fait précéder d'une introduction, où il étudie les sources et la date de composition du texte : il ne croit pas qu'on puisse le faire remonter au delà du XIIIe s. Quant au saint lui-même, il en place l'existence à la fin du IXe siècle.

XIII

Nous avons reçu les ouvrages suivants :

H. Osthoff und K. Brugmann, Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen, Sechster Teil. Leipzig, Hirzel, 1910. VIII-412 p. 8°. 12 M.

Carl C. Rice, The Phonology of Gallic Clerical Latin after the Sixth Century (Thèse de l'Université de Harward) 120 p. 8°.

The National Library of Wales. Bibliotheca Celtica, a register of publications relating to Wales and the Celtic peoples and languages for the year 1909. Aberystwyth, 1910.

XIV

Au moment de terminer cette livraison, nous apprenons que la librairie Vandenhoeck et Ruprecht, de Göttingen, met en vente (février 1911) la première partie du 2e volume de la *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen* de M. Pedersen. Cette première partie compte 352 p. 8° et coûte 12 M. Nous en parlerons prochainement.

J. Vendryes.

PÉRIODIQUES

Sommaire. — I. Mannus. — II. Revue archéologique. — III. Annales de Bretagne. — IV. Boletin de la Real Academia de la Historia. — V. Rivista archeologica della Provincia e antica Diocesi di Como. — VI. Mémoires de la Société de linguistique. — VII. Indogermanische Forschungen. — VIII. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. — IX. Sitzungsberichte der kön. preuss. Akademie der Wissenschaften.

I

La nouvelle Revue allemande d'archéologie préhistorique, MANNUS, se flatte d'être la première en Allemagne à sortir de la collaboration des seuls préhistoriens. Elle espère servir d'interprète et de correspondant aux archéologues dispersés, coordonner leurs travaux et en faire la synthèse. Nous escomptons cet espoir pour l'avenir des études celtiques, puisque c'est en Allemagne que les aïeux des Celtes se sont différenciés de leurs cousins indo-européens. *Mannus* est le journal de la *Deutsche Gesellschaft für Vorgeschichte*. Son directeur est le professeur G. Kossinna.

M. Kossinna donne à sa revue la primeur des nouveaux développements que prennent ses théories sur l'origine des Aryens ; il en a fait l'objet de conférences qu'il publie telles quelles (*Der Ursprung der Urfinnen und der Urindogermanen und ihre Ausbreitung nach dem Osten*, I, p. 26 sqq., 225 sqq. ; II, 59 sqq.). M. Kossinna est de ceux qui placent en Europe le berceau des Indo-Germains ; il l'a cherché sur les bords de la Baltique ; il le trouve aujourd'hui en France et du même coup celui des primitifs Finnois. Il ne doute pas que les langues souches n'aient été parlées par des peuples souches, lesquels doivent se reconnaître à des caractéristiques ethnographiques. M. Kossinna a été de ceux qui ont pensé rencontrer dans l'étude de la poterie néolithique de l'Allemagne les caractéristiques ethnographiques des Indo-Germains. Les tessons de leur poterie jalonnent leur domaine et les routes qu'ils ont suivies pour sortir de chez eux. — Considérée dans son ensemble, la poterie néolithique de l'Europe présente deux grandes familles, famille septentrionale, famille danubienne ; d'une part vases gravés de traits souvent profonds, par lignes parallèles ou perpendiculaires au bord des vases, de l'autre, vases lisses, peints, monochromes ou polychromes, gravés souvent, mais d'autres motifs que ceux du nord, spirales, grecques, etc. M. Kossinna avait d'abord attribué aux Indo-Germains la famille septentrionale. Il les leur accorde aujourd'hui toutes les deux. Mais la première cor-

respond au domaine du groupe occidental et septentrional des Aryens, Celtes, Germains, Latins ; la deuxième au domaine du groupe oriental — L'un et l'autre groupe, comprenant à l'origine en majeure partie des dolichocéphales, dolichocéphales blonds de grande taille, d'une part, dolichocéphales de petite taille, d'autre part, seraient issus des tribus, dolichocéphales également, du type de Cro-Magnon, qui ont occupé la France en bandes nombreuses à la fin des temps glaciaires. C'est là où il y a eu à l'origine en Europe des hommes, et nombreux, qu'il convient de chercher l'origine de ces nations prolifiques et envahissantes qui ont fini par occuper l'Europe entière. La branche méridionale s'est peut-être la première détachée du tronc. Quant aux Indo-Germains septentrionaux, M. Kossinna croit qu'ils ont émigré vers le Nord au cours des civilisations néolithiques. Si nous tirions des conclusions aussi péremptoires des lacunes de l'archéologie germanique, M. Kossina sans doute froncerait les sourcils. J'en appelle à l'auteur mieux informé et plus soucieux de ne pas se contredire lui-même. Une fois dans l'Allemagne du Nord, les Indo-Germains ont proliféré en cette terre féconde et n'ont pas tardé à rayonner. L'étude de leur rayonnement vers la Russie est une des parties les plus intéressantes et les plus précises de ce travail très compréhensif.

Les Indo-Germains auraient été précédés dans l'Allemagne du Nord par les premiers Finnois. Les kjökkenmöddinger des côtes du Danemark, quelques restes d'établissements plus anciens leur sont attribués. La civilisation dite arctique, localisée sur les côtes septentrionales de la Norwège et de la Suède, mais aussi à l'est de la Baltique et jusqu'en Sibérie, civilisation caractérisée par des outils d'os ou de schiste, une poterie particulière, des habitudes funéraires, une économie réduite à la pêche et à la chasse, leur revient à bon droit. Pourquoi M. Kossinna fait-il descendre les Finnois des brachycéphales, du type dit de Grenelle, qui commencent à paraître dans l'Europe occidentale au début du néolithique ? Sans doute pour réserver aux Indo-Germains la parenté des dolichocéphales de Cro-Magnon. Le malheur est que le seul squelette trouvé dans une station scandinave de la série des kjökkenmöddinger est d'une extrême dolichocéphalie. Le grand et beau travail de M. Kossinna a certainement besoin de révision.

Un article de M. O. Montelius, *Das Sonnenrad und das christliche Kreuz*, p. 53 sqq., qui se continue dans le numéro suivant, p. 169 sqq., nous fait connaître, comme tous les travaux de M. Montelius, un grand nombre de monuments, rangés avec beaucoup d'ordre. La plupart de ces monuments sont scandinaves, mais beaucoup aussi sont écossais. La merveilleuse influence que l'art germanique du Nord a eue sur l'art celtique à son déclin, au moment où il s'est fondu dans l'art chrétien, provoque et multiplie les comparaisons. Les croix dont il s'agit sont à branches égales et s'inscrivent facilement dans une roue. Que cette roue soit une roue solaire, j'en suis moins convaincu que M. Montelius, qui du rapprochement de la roue solaire et de la roue cruciale conclut que la croix n'a pas été à l'origine le *memento* du sacrifice, mais un symbole de la gloire et de la divinité du Christ, emprunté au bagage des religions antérieures.

M. Kossinna a fait traduire (p. 77 sqq.) un article du commandant

A. Devoir de Brest sur l'orientation des dolmens, menhirs et alignements (*Urgeschichtliche Astronomie in Westeuropa*). Pour le commandant Devoir comme pour Sir N. Lockyer ces monuments sont des viseurs de caractère religieux ayant pour objet la détermination astronomique de certaines dates critiques. Ces dates seraient, pour les monuments bretons : solstices, équinoxes 8 novembre, 4 février, 6 mai et 8 août. Le groupe des monuments voisins de Carnac aurait permis l'observation du lever et du coucher du soleil à chacune de ces dates. Un calendrier solaire, dont les souvenirs subsisteraient dans le calendrier celtique et dans notre calendrier folklorique, aurait été ainsi constitué. Ces propositions ont besoin d'être appuyées par des cartes où les monuments soient repérés, par des schémas topiques, des coordonnées exactes et clairement interprétées. Voilà des arguments qui vaudront mieux que les plus éloquents plaidoyers. Le commandant Devoir attribue à la première moitié de l'âge du bronze (*morgien* de G. de Mortillet) les grands et beaux menhirs du Finistère. Ils sont selon lui contemporains de Stonehenge.

Un article, fort richement illustré, de feu R. R. von Weinzierl résume l'archéologie protohistorique de la Bohême (*Uebersicht über die Forschungsergebnisse in Nordböhmen*, p. 186 sqq.). L'établissement des Celtes dans le pays est signalé par la civilisation dite de La Tène. Je crois, pour ma part, que les Celtes de cette civilisation ne sont pas les premiers qui soient venus en Bohême. Le rédacteur de la Revue rejette la responsabilité d'une confusion que l'auteur fait entre Celtes et Marcomans, d'où il résulte, selon lui, que la civilisation de La Tène aurait régné dans le pays, jusqu'au IIe siècle après J.-C.

M. Waase (*Mörtzscher Funde*, p. 273 sqq.) relate les trouvailles faites dans un cimetière à incinération (champ d'urnes) de l'époque de La Tène, en Saxe.

M. Voges, p. 288, relate brièvement la préhistoire du village de Beierstedt près de Jerxheim dans le duché de Brunswig. Ce genre de travail est éminemment recommandable. A noter qu'aucune trouvaille de l'époque de La Tène n'a été faite dans les environs du village, qui paraît au contraire avoir été un important établissement halstattien. Émigration, sans aucun doute.

M. C. Rademacher publie le résultat des fouilles faites par lui dans un village germanique de l'époque impériale, sur le Fliegenberg, près de Troisdorf (*Die germanische Dorfanlage, der Kaiserzeit am Fliegenberge bei Troisdorf, Siegkreis, Reg-Bez. Köln*, p. 83 sqq.). Sur les deux rives du Rhin inférieur s'étendent des cimetières de tumulus, dont les dates s'espacent de l'âge du bronze, mais surtout du Ier âge du fer à la fin de l'empire romain. Ils n'ont encore fait l'objet d'aucun travail d'ensemble. Le problème des tumulus rhénans n'est pas encore résolu ; il nous importe en ce sens que sa solution nous apprendra quand la population du pays de celtique est devenue germanique. L'étude comparée des lieux d'habitation et des cimetières y contribuera. Celle de M. Rademacher n'est encore qu'un travail d'approche. Les fonds de cabanes qu'il a fouillées ont livré de la poterie germanique et de la poterie gallo-romaine ou germano-romaine.

M. Rademacher reprend la description des fouilles du Fliegenberg dans le tome II, 1910, p. 1 sqq. Dans une tombe germanique à incinération a été trouvé un vase orné de figures fort barbares, dont un tricéphale. On connaît deux autres vases semblables : l'un est à Paris et provient peut-être de Bavay, l'autre à Liège. Sur ces deux vases les figures sont au nombre de sept. Représentent-elles les dieux des jours ? Le tricéphale est-il Mars, Mercure ou Saturne ? M. Rademacher ne se prononce pas.

M. Kossinna y ajoute son mot, p. 203. Le tricéphale de Troisdorf est, selon lui, Mercure ; tandis que le tricéphale de Bavai reste affecté au mardi. M. Kossinna compare les vases aux chaudrons de bronze de style celtique décorés de masques en haut relief, qui ont été trouvés en Danemark et au vase de Gundestrup. Sur ce dernier, dont les panneaux extérieurs sont également décorés de masques, il reconnaît sans hésiter les dieux des jours ; mais s'il ne nous reste que sept panneaux, il y en avait originairement huit ; au surplus, la preuve de l'identification n'est pas facile à faire. L'hypothèse est tentante et vaudrait la peine d'être suivie. Elle conduit un auteur à proposer une date pour ce monument énigmatique, la même que celle du vase de Troisdorf, IIe-IIIe siècle après J.-C.

II

M. L. Joulin publie la deuxième partie d'une dissertation sur les *Ages protohistoriques dans le sud de la France et dans la péninsule ibérique*, dans la Revue archéologique, janvier-février 1911, p. 14 sqq. Qu'il s'agisse du 1er ou du 2e âge du fer, les Celtes y sont souvent en scène. J'avoue ne pas me reconnaître dans le dédale de divisions et de subdivisions que présente ce travail.

A signaler les *Graffittes et estampilles d'Avocourt et des Allieux* (Meuse) de M. G. Chenet, même numéro, p. 51. Ce sont des marques de potiers. Quelques noms sont indigènes (p. 53).

Dans le même numéro, M. Viollier (*A propos de l'* « *Épée de Brennus* ») s'occupe des épées de fer que l'on trouve pliées dans les tombes gauloises. M. Reinach a déjà montré que ces épées n'étaient pas pliées par accident, mais qu'elles l'avaient été rituellement. Or, ces épées datent toutes de la 2e période de l'époque de la Tène, laquelle se trouve précisément datée par là, dit notre auteur, car, en Italie, les premières ont dû être déposées dans des tombes à peu près 100 ans avant le temps où écrivit Polybe, qui, pour les avoir vues, a répandu la légende de la mauvaise qualité des épées gauloises, donc vers 250 av. J.-C. Le rite est d'ailleurs localisé, en Italie et dans le Tessin, en Croatie et en quelques points de la Gaule, Normandie et Champagne.

III

Dans les Annales de Bretagne (t. XXV, n° 3, 1910 ; p. 438 sqq. ; cf. *Rev. Celt.*, XXXI, 534) M. C. Guenin traite du *Menhir de Kernuz*. Ce

menhir trouvé en 1878 par M. du Chatelier au village de Keriadel et transporté par lui en son château de Kernuz, est couvert surs les quatre faces de sculptures dont le caractère rudimentaire ne doit pas faire exagérer l'antiquité. L'auteur très justement les attribue à la deuxième moitié du premier siècle. L'une des faces représente un Mercure ; la deuxième un Hercule, la troisième Mars ; la quatrième, la plus fruste, un personnage nu et une figure de femme drapée où M. Guénin tâche de nous faire reconnaître le dieu au maillet et sa parèdre, Succellos et Nantosuelta. Dans la main de l'Hercule, il croit voir un serpent ; je n'ai pas d'aussi bons yeux que lui et, jusqu'à plus ample informé, je douterai que le dieu au serpent des Gaulois se soit identifié avec Hercule. Ce groupement de dieux est comparable et comparé à celui que présentent nombre d'autels gallo-romains à trois ou quatre faces sculptées.

Mais le menhir est, nous dit-on, quelque chose de plus. C'est une idole, un Hermès, une « colonne d'Hercule », bref une divinité panthée. Est-il comparable aux statues-menhirs de l'Aveyron ? Je n'en suis pas convaincu. Les figures, masculines et féminines, des statues-menhirs sont-elles identiques au dieu au maillet et à sa parèdre ? J'en doute plus encore. A son Hercule au serpent supposé, M. C. Guénin est tenté d'assimiler les cavaliers divins écrasant des monstres anguipèdes, dont trois exemplaires se trouvent en Bretagne, mais qui pullulèrent à l'Est de la Gaule. Il renoncera sans doute de lui-même à cette hypothèse qu'il avance avec une extrême circonspection.

IV

M. A. Martinez-Salazar publie dans le Boletin de la Real Academia de la Historia, t. LVI, v, mai 1910, p. 349 sqq., une inscription inédite trouvée à Sinoga, paroisse de Rábada, province de Lugo. C'est une dédicace aux *Lugoves* : *Sacrum Lucovebus. Arovienis Silonius Silo ex voto.* Du nom de Lugo, *Lucus Augusti*, l'auteur induit que le nom de *Lugoves*, apparenté à *Lucus*, signifie les divinités du bois sacré. Nous lui laissons la responsabilité de cette étymologie.

Le R. P. Fidel Fita, entre autres *Nuevas Lápidas romanas del Norte de Galicia* (p. 351 sqq.) publie un autel trouvé à Lugo, dédié *J*(ovi) *Ahoparaliomego.*

E. R. de Torres, *Nuevas inscripciones romanas halladas en Córdoba*, vi, juin 1910, p. 451 sq. — El conde de Cedello, *Sarcofago romano de erustes*, p. 455 sqq. — M. Sanjuan Moreno, *Antiguedades de Santesteban del Puerto*, p. 465 (petites idoles ibériques de bronze).

Ibid., t. LVIII, I-III, p. 106 sqq., R. P. Fidel Fita, *Inscripciones Murgitanas.* A l'une de ces inscriptions, déjà connue, celle du tombeau de Porcia Maura, l'auteur joint la photographie de la bijouterie d'or qui provient vraisemblablement du tombeau de cette dame. — Id., *El miliario romano de Areñs*, p. 137. — V. Molina, *Epitafio romano de Corul*, p. 131.

V

Le Dr A. Magni publie, dans la RIVISTA ARCHEOLOGICA DELLA PROVINCIA E ANTICA DIOCESI DI COMO (1910, fasc. 59-60-61), une note sur trois tombes gauloises trouvées dans la commune de Neggio, à 8 km. de Lugano. Gauloises elles s'annoncent par les mobiliers funéraires, armes et poteries, couteaux, épées (La Tène II), vases cylindriques, dérivés lointains des vases métalliques. Le mort y était inhumé, dans une caisse grossière, faite de dalles non appareillées. Il était orienté face à l'Ouest. Au milieu de l'une des tombes se trouvait un grand clou de fer. Etait-il là pour les mauvais esprits?

H. HUBERT.

VI

A signaler dans le fascicule 5e du tome XVI des MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE, un article, signé J. Vendryes, *sur quelques présents en -ā- du verbe italo-celtique* (p. 300-305), et deux notes de M. A. Cuny.

L'une (p. 321-323) est destinée à défendre l'étymologie de *explōrāre*, présentée dans les *Mélanges Havet* (v. ci-dessus, p. 116), contre les critiques de M. de la Ville de Mirmont (*Rev. de philol.*, XXXIII, 18). M. Cuny nous paraît dans le vrai en maintenant son ingénieuse étymologie. Il la modifie toutefois sur un point : le substantif qu'il postule à la base du verbe serait maintenant un thème consonantique **plōr-* (ou un thème en *-i-* **plōri-*), qu'il croit retrouver dans l'inexpliqué *pleores* du chant des frères Arvales (à lire *plores*). Cela nous éloigne un peu du celtique, où n'est attesté qu'un thème neutre en *-o-*, **plōron* (cf. v. irl. *al-lár* gl. solum Ml. 108 d 15, gén. *láir* Ml. 34 d 11, L. L. 96 a 9 et 24). Mais le germanique n'a qu'un thème en-*u-*, **plōrus* (v. angl. *flór*, gén. *flóra* [et *flóre*]), à la fois masculin et féminin. Les formations des trois langues occidentales ne sont donc pas en tout cas équivalentes.

Dans sa seconde note, intitulée « gaulois *odocos*, latin *ebulum* » (p. 327-329), M. Cuny examine divers dérivés d'un thème-racine **edh-*, **odh-* désignant une certaine espèce d'arbre. Le latin *ebulus* en serait issu, au moyen d'un suffixe *-lo-* (*ebulus* de **edh-lo-*, cf. Niedermann, *Mélanges Meillet*, p. 100), et le gaulois *odocos*, ou mieux *oducos*, au moyen d'un suffixe *-uko-* (soit **odh-uko-*, que représenterait encore le vieux-haut-allemand *attuh*). Toute cette construction est parfaitement correcte. Nous ne ferons au savant auteur qu'une objection de principe : c'est que l'hypothèse d'un thème-racine, limité aux langues occidentales, et à signification aussi vague, ne peut être présentée que sous toute réserve. Nous lui ferons aussi observer qu'il a trop simplifié le problème en le limitant au latin *ebulus* ; il existe en effet dans cette langue, pour désigner également des arbres, deux mots au moins,

de forme très voisine, qui n'admettent cependant pas la même interprétation : *opulus* d'abord, « érable commun » (Varron, *R. R.*, I, 8, 3, p. 139 Keil ; Columelle, V, 6, 5 ; V, 7, 1) et ensuite *-abulus* dans *acer-abulus* « érable » (*acerabulus* et *acerafulus*, Hessels, *A late-eighth-century Latin-Anglo-Saxon Glossary preserved in the library of the Leiden University*, Cambridge, 1906, p. 52). Ce dernier mot est le prototype du français *érable* (ce que dit M. Grammont, *Dissimilation*, p. 61, est par suite sans objet ; noter qu'à Dampriehard *æχrôl* présente le même traitement que *tôl* de *tab(u)la*). C'est sans doute un mot composé de deux noms d'arbre, *acer* et *-abulus*, car le second se retrouve en brittonique. L'arbre qui porte communément en gallois le nom de *cerddin* « sorbier des oiseaux » est en effet appelé, dans certaines régions du pays (Cardigan, Merioneth), *criafol* (ou parfois *criafon*, Nettlau, *Rev. Celt.*, X, 112). L'élément *-afol* est à rattacher à *-abulus*, et le mot *criafol* doit être lui aussi un nom composé, d'après une formation fréquente dans d'autres noms d'arbres : cf. vieux-haut-allemand *fereh-eih* « chêne », vieil-anglais *furh-wadu*, gl. pinus, irlandais *fic-abull* « figuier » L. Br. 158 a 55, v. breton *hob-œbl* (Wh. Stokes, *Z. f. Celt. Philol.*, I, 23), etc.

VII

Dans le dernier cahier du tome XXVII des Indogermanische Forschungen, M. E. Kieckers publie un article, daté de Fribourg-en-Brisgau, sur le futur vieil-irlandais en *-f-* et *-b-* (p. 325-332). C'est un simple relevé méthodique de toutes les formes de futur attestées dans les gloses. Viennent d'abord les formes qui présentent un *f*, ensuite celles qui présentent un *b*. L'auteur termine par quelques indications sur la position des consonnes dans les formes de ce futur. Il laisse à d'autres le soin de tirer les conclusions, notamment sur l'origine de cette formation. Toutefois, comme son maître M. Thurneysen, il croit les formes en *f* plus anciennes que celles en *b*. On sait en effet que l'auteur du *Handbuch des alt-irischen* (p. 372) explique le *b* du futur irlandais comme le doublet phonétique d'un plus ancien *f*, issu de **-sw-*, dont l'équivalent se retrouverait peut-être en brittonique à la 2e pers. sg. en *-ych* du subjonctif gallois. Mais il s'agit là d'une désinence (cf. sans doute *-swa* à la 2e pers. sg. de l'impératif en sanscrit), inconnue d'ailleurs au cornique et au breton, et non pas d'une formation suffixale.

Quelques mots celtiques sont à relever dans les deux premiers cahiers du tome XXVIII du même périodique. M. v. d. Osten-Sacken rappelle p. 142 le rapprochement de gall. *bru*, irl. *brú* et de russe *brjúcho*, pol. *brzuch*, mais il oublie de citer le nom de l'auteur du rapprochement, M. A. Meillet (dans la *Revue Celtique*, t. XXIV, p. 170). A la page 150, il montre que les difficultés phonétiques au rapprochement d'irl. *bruighim* « je rôtis », lat. *frĭgō*, gr. φρύγω, ne sont pas insurmontables.

VIII

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, t. XLIV, 1er et 2e cahiers, 1911.

M. Wilh. Havers, un élève de Zimmer, et qui vient de consacrer à son maître dans l'*Indogermanischer Anzeiger* (t. XXVII, p. 172-181) une longue et belle notice nécrologique, traite p. 26-34 de la particule *ol* « inquit » en vieil-irlandais. Il en ramène d'abord l'usage syntaxique à trois emplois principaux : 1° pour marquer une opposition catégorique à ce qui vient d'être dit : « objecta-t-il », « répliqua-t-il » ; 2° pour indiquer que la parole passe d'un interlocuteur à un autre : « répondit-il », « reprit-il » ; 3° dans le discours direct, simplement pour désigner le sujet parlant sans aucun rapport avec les paroles d'une autre personne : « dit-il », « demanda-t-il ». Ces trois emplois sont illustrés de nombreux exemples. Dans les deux premiers, *ol* peut se traduire par « d'autre part » et semble ainsi se rattacher directement au thème démonstratif *ol* qui marque l'objet éloigné ; le troisième emploi n'est qu'une extension des autres. Ce que dit M. Havers de l'origine de la particule (p. 33) est assez peu concluant ; en signalant (p. 34) que *ol* est devenu *or*, puis *ar* (écrit parfois *for*, *bar*) en moyen-irlandais, il oublie que la forme *ar* se rencontre déjà deux fois au moins dans le ms. de Milan (44 b 11, 44 c 20 ; cf. Ml. 29 d 1 ap. Stokes, *a Supplement to Thes. Pal.*, p. 5 et *dr* gl. diciens *Thes. Pal.*, II, p. 44).

Sous le titre *Beiträge zur irischen Grammatik* (p. 34-43), M. Julius Pokorny étudie trois faits d'analogie : 1. La forme *leór*, attestée en moyen-irlandais et en irlandais moderne à côté de *lór*, d'un plus ancien *loor*, *lour* « suffisant » (cf. gall. *llawer* « beaucoup ») serait due à l'influence de l'adjectif *léir* « complet » (gall. *llwyr*). — 2. La forme *indaas*, qui se substitue en vieil-irlandais déjà à *oldaas* comme second terme d'une comparaison devrait sa première syllabe à l'influence du substantif *indas* « façon d'être, manière », fréquemment employé au sens de « comment, comme » (cf. Wb. 9 a 21, Ml. 42 c 2, 93 d 14). — 3. L'origine de la 3e pers. sg. de présent en *-enn*, *-ann* a été récemment élucidée par M. Thurneysen (cf. *Rev. Celt.*, XXXI, 265), qui partait de *asren -érenn* et expliquait la déaspiration de l'*n* (d'où gémination dans la graphie) par le contact de l'*r* subséquente dans *asrenaim -érnaim*. La même explication était venue à l'esprit de M. Pokorny, que diverses circonstances ont seulement empêché de publier plus tôt sa découverte. Il élargit d'ailleurs la base analogique en y introduisant *sernaid -sarnn* et *marnaid -marnn*. Il ajoute enfin à la cause de la déaspiration indiquée par M. Thurneysen deux autres causes, qui rendent l'explication encore plus aisée : c'est d'une part l'existence d'une *n* non-aspirée à la finale devant la particule renforçante *-som* ; c'est ensuite l'influence du prétérit, où la 3e pers. du singulier, dans les radicaux terminés par *n*, devaient avoir cette *n* non aspirée sous l'action du suffixe sigmatique.

Dans le même périodique, M. Thurneysen, p. 110 et suiv., publie des *Miszellen*, parmi lesquels nous relevons : P. 113, la remarque que, *biru* étant

la seule forme attestée dans les vieux textes pour la 1re pers. sg. du verbe qui signifie « porter », il faut rayer *berim* des grammaires du vieil irlandais. — P. 114, une correction à son *Handbuch*, I, 243, où *é són* est donné à tort comme la forme emphatique du pronom de la 3e pers. pl. neutre. — P. 115, une étude complémentaire sur l'expression de la relation indirecte (quand le relatif devrait être au génitif ou régime d'une préposition).

Signalons enfin que dans ses *Baltica* (p. 57 et suiv.) M. J. Endzelin touche à l'étymologie de quelques mots irlandais, notamment *trén* et *gair*. Sur le sens de ce dernier, il commet une erreur, dont il n'est d'ailleurs nullement responsable, et dont la faute retombe toute sur l'auteur de la *Grammaire du vieil-irlandais* publiée à Paris en 1908. Dans la liste des adjectifs en *-i-* qui figure p. 118 de cet ouvrage, il faut lire *gair* « court » et non *gair* « long ». Plût au ciel que ce fût la seule bévue qui ait échappé à l'auteur !

IX

Les Sitzungsberichte der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften, t. LI (1910), contiennent, p. 1031-1119, un travail posthume de Heinrich Zimmer, qui fut présenté à l'Académie par le professeur Diels, après avoir été révisé par M. Kuno Meyer. Il s'agit de deux nouvelles contributions, numérotées 4 et 5, à l'étude qui occupait à la fin de sa vie l'éminent celtiste, *über direkte Handelsverbindungen Westgalliens mit Irland im Altertum und frühen Mittelalter* (cf. *Rev. Celt.*, t. XXX, 212 et 336) : la première (n° 4), est consacrée au grammairien Virgilius Maro ; la seconde (n° 5) est intitulée : Westeuropäish-irischer Handelsverkehr im ersten Jahrhundert v. Chr.

La vie du grammairien Virgile est pleine d'obscurités (v. Roger, l'*Enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, p. 110-125) ; on ne connaît exactement ni l'époque où il vivait ni même son pays d'origine. De l'examen de certaines traditions, Zimmer conclut qu'il était gascon, du pays de Bigorre (p. 1070-1071), et qu'il vécut surtout à Toulouse, au plus tard à la fin du ve siècle (p. 1067). De ses œuvres nous avons conservé quinze *Epitomae* et huit *Epistolae*, dans des manuscrits des IXe-Xe siècles, qui sont, semble-t-il, d'origine irlandaise (p. 1065). Il y est question de grammaire et de métrique, et on y trouve notamment exposés divers procédés du langage cryptographique. L'une des epitomae, le numéro XIII, *de scinderatione fonorum*, enseigne en particulier un étrange procédé de déformation des mots, dont Virgile n'était sans doute pas l'inventeur, mais qu'il contribua personnellement à répandre. Or, nulle part l'enseignement ésotérique de Virgile n'eut autant de succès qu'en Irlande. Faut-il expliquer ce succès par des raisons particulières à la race et au milieu ? Zimmer le croit (p. 1090) et soutient que le caractère des Celtes d'Irlande — excès d'imagination, goût de la chimère, absence de jugement et de sens critique — les disposait à prendre au sérieux les « gasconnades » (*sic*, p. 1078) de Virgile, ce « Tartarin » de la grammaire. Quoi qu'il en soit, dans trois œuvres au moins du

moyen-âge irlandais, on reconnaît l'enseignement même de Virgile « l'os de ses os et la chair de sa chair » (p. 1052). C'est d'abord l'*Amra Choluimb Chille* (p. 1032 et suiv.), chant funèbre composé par Dallán Forgaill, poète suprême d'Irlande (ardfili Érend), en l'honneur de St Colomba (mort en 597). Ce poème est représentatif d'un genre littéraire très répandu en Irlande au VIe siècle de notre ère ; mais la langue en est fort difficile et se distingue de l'irlandais courant à peu près comme le latin des Hisperica Famina du latin classique (cf. l'édition qu'en a donnée Whitley Stokes au tome XX de la *Revue Celtique*). C'est une langue obscurcie à plaisir par des procédés artificiels désignés sous le nom général de *fortched* (« enveloppement »). Nous sommes assez bien renseignés sur ces procédés par une préface et un commentaire, ajoutés à l'Amra probablement au IXe siècle (p. 1036). Il y a trois espèces de *fortched* : le *dichned* « décapitation », qui consiste à supprimer la fin d'un mot (*ran* devenant *ra*), le *déchned* « bicapitation », qui consiste à ajouter au mot une fin postiche (*culu* au lieu de *cul*), le *cennachros* « changement de tête », qui consiste à substituer une lettre à une autre au commencement d'un mot (*fenchas* et *senchas*). Le même enseignement se retrouve dans l'*Uraicept na n-éces* (« Tradition des poètes ») et dans la *Dúil laithne* (« Élément du latin »), traités techniques dont l'un est un manuel des connaissances utiles aux poètes (p. 1044) et l'autre un glossaire de 291 mots irlandais, rares, vieillis ou surtout artificiellement fabriqués (p. 1049 et suiv.). Que l'*Amra Choluimb Chille*, avec sa préface et son commentaire, l'*Uraicept na n-éces* et la *Dúil laithne* dérivent directement de l'enseignement du gascon Virgile, c'est ce que Zimmer affirme sans l'ombre d'un doute ; et il justifie sa conviction par l'hypothèse que Virgile lui-même aurait passé les mers pour venir en Irlande (p. 1054-1055, p. 1094-1095). Il croit reconnaître en effet la personnalité de Virgile derrière le nom de *Fercertne file*. La tradition désigne par ce nom trois personnages mythiques qui auraient joué le rôle de poète respectivement à la cour de Labraid l'exilé (Labraid loingsech), roi de Leinster, de Conchobar, roi d'Ulster, et de Cúrói, roi de Munster. Cette trinité ne représenterait qu'un seul et même personnage et il faudrait interpréter *Fercertne file* comme *fer certne* « l'homme de l'art » (artifex) *File* « Virgile » (m. à m. « le poète » par une confusion entre le grammairien gascon et l'auteur de l'Énéide). C'est à la cour de Leinster que Virgile aurait vécu et qu'il aurait joué auprès du prince (représenté dans la tradition par le légendaire Labraid loingsech) le rôle joué cent ans plus tôt par Ausone auprès de Valentinien et de Gratien. Telle est la thèse de Zimmer ; elle est développée avec la verve exubérante qui caractérise son auteur. Pour le fond, elle rencontrera sans doute bien des contradicteurs et laissera des incrédules : quelques détails sont erronés ou interprétés faussement. La forme gagnerait à être simplifiée ; il est vraiment fatigant de suivre cette érudition débridée, qui s'écarte à chaque instant de sa route pour s'égarer en digressions.

L'étude n° 5, sur les relations commerciales de la Gaule occidentale et de l'Irlande au Ier siècle avant notre ère, est plus sobre et mieux conduite. Zimmer y analyse le témoignage de Strabon sur les routes commerciales

entre Rhône et Seine; il y joint le témoignage de César sur les flottes des Pictones et des Santones (p. 1100) et sur les relations par mer entre les Venètes et les Bretons insulaires pour affirmer que l'Irlande dut être comprise dans l'extension commerciale des peuples gaulois. Si Strabon ne mentionne pas plus que César le nom même de l'Irlande, c'est que dans l'antiquité, comme de nos jours, les commerçants ne livraient pas volontiers le nom de leurs clients (p. 1108 et suiv., p. 1116).

J. Vendryes.

Le Gerant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

AIDHE CASTROE 7 A MHAC TITALUS

Sous le titre *aidhe*[1] *castroe* (ou *castrae*) *7 a mhac titalus* « mort violente de Chosroès et de son fils Titalus », le manuscrit irlandais de Paris, fonds celtique n° 1 (cf. *Rev. Celt.* XXXI, 300), contient f° 98 v°-f° 100 v°, le récit de l'exaltation de la Sainte Croix, qui est également conservé dans le Leabhar Breac (p. 234 b-236 a).

Le texte du Leabhar Breac a été publié avec traduction allemande par M. Gustav Schirmer dans une dissertation intitulée *die Kreuzlegenden im Leabhar Breac* (St-Gallen, 1886), p. 22 et suiv. Il a semblé utile de publier ici à son tour le texte du manuscrit de Paris, qui présente d'ailleurs quelques variantes intéressantes.

Comme M. Schirmer le signale dans sa dissertation, la source du récit irlandais est un texte latin, conservé notamment dans deux manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris, l'un du xe siècle (*Cod. Lat.*, 7002, p. 83-84), l'autre du xie siècle (*Cod. Lat.*, 13758, p. 155-158). M. Schirmer a publié, p. 72, le texte collationné de ces deux manuscrits.

Le texte de l'*Aidhe Castroe* se termine dans le manuscrit de Paris par la signature suivante :

Mesiu maileclaind m[e]c illuin*n* mec an lega doscrib anlebarso do don ıchad uabrıain 7 acarraig ocoinnıil doforb*ad*.

C'est moi Melaghlin, fils de Illann Mac an Lega (« Fils du médecin ») qui ai écrit ce manuscrit pour Donoch O'Brian ; c'est à Carrick O'Coinnell qu'il fut achevé.

1. *Aidhe*, toujours écrit ainsi, aussi bien en tête du récit que dans le titre courant, en haut des pages. Il s'agit du vieux mot *óiaed*, dont le *d* final devenu spirant est tombé dans l'écriture, comme dans la prononciation. Cf. la graphie *oighe* dans le titre du *Cath Finntragha*, éd. Kuno Meyer, p. 1, et v. la note de M. C. Marstrander en tête de son édition du *Bidh crinna*, *Eriu*, V, 126.

Nous connaissons déjà Melaghlin. C'est lui qui a copié également le texte de l'*Aislingthi Adhamnáin*, publié dans la *Revue Celtique* (t. XXX, p. 349); et comme on l'a dit à la fin de cette publication (p. 382, n. 4), son nom revient ailleurs encore dans le manuscrit. Il vivait au début du XVIe siècle (v. *Revue Celtique*, XI, 401). Quant à Carrick O'Coinnell, c'est aujourd'hui, d'après l'*Onomasticon Goedelicum* du P. Hogan, p. 166, Carrigogunnel Castle, paroisse de Kilkeedy, baronie de Pubblebrien, comté de Limerick. L'indication de ce lieu n'a pas été signalée ailleurs dans le manuscrit de Paris.

La signature est elle-même suivie des lignes suivantes, le second alinéa d'une écriture différente, plus fine et plus serrée.

Ismaith antadhb<adb>ar gaire fuarus aga scrib*end* so .i. ben artecht dia innisin diafir suirge gurgoided maide indor*u*[*i*]*s* intighe inacollann si, am*ail* asb*er*t infile inrann :

Maith antadhbar gair[e]si
fuarus ano*cht* re coll*ad* ;
uch ismór monairisi
dogoidedh maide andorais,
7 r[e]*liqua*. Finit. Am*en*.

Iss*ed* risi *for*am[e]*n*at*ar* su*nn* .i. dinia sa*in*fat*h*a filet isi*n* airel so doro*n*sat*ar* celsi*n*e fo*r*arale i*n*dola dośuarc*us* f*r*i deir se*m*e fil isi*n*do*m*u*s*so 7 ase*nn*a si*n* iar*um* iarfi*n*im śola 7 iarloc*h* i*n*de*m*e sin gusun*n*r[a]dac*h* dodec*h*at*ar* nascail re*m*raiti isinleracal 7 rigis i*n*tis taise*ch* ab*r*a*c* fofatha naluirge 7 f*or* aharbe 7 rosi*n* ti*n* f*r*iti*n* 7 os f*r*i hos 7 airbe frihair[b]e fria coc*r*epuscul. Do*m*ill logit (?) [1] i*n*spais i*n*sc*é*l.

Nous n'essaierons pas de traduire, ni surtout de commenter ce curieux morceau, qui prouve que les scribes irlandais, même quand ils venaient de copier des textes religieux, ne dédaignaient pas les « occasions de rire ». La langue en est fort composite. On y trouve des mots latins, empruntés tels quels, *domus*, *finim* (l. *finem*), *os* ; et plusieurs termes appartiennent au « bérla na filed » (cf. *Rev. Celt.*, XXX, 382, n. 5).

1. Le manuscrit porte *log*$^{l}_{t}$.

Il suffira de donner ci-dessous un petit glossaire, pour lequel nous sommes redevables à M. Kuno Meyer de quelques utiles suggestions :

airbe « côte » (Contrib. p. 44).
airél « lit » (ibid., p. 53).
asenna, cf. *asendud* « at last » (ibid., p. 135).
bracc « main » (ibid., p. 243).
deme f. « ténèbres », ici « nuit » (ibid., p. 610).
der f. « fille » (ibid., p. 615).
fer suirge « amant » ; cf. *suirge* (de **s[t]org-iā*, gr. στοργή στέργω) dans le *Wörterbuch* de M. Windisch, p. 796 et dans le *Félire* d'Oengus, éd. Wh. Stokes, 1905, p. 366.
goidim, v. irl. *goithimm* gl. futuo, Sg. 190 b 3.
ís, « homme », .i. fer, *Zeitsch. f. Celt. Phil.*, V. 493 ; c'est le mot hébreu.
leracal « chambre » (?).
lóch .i. dub O'Cl. (*Rev. Celt.*, V, 16).
maide in dorais « verrou » employé ici avec un sens obscène.
nia m. « garçon » ; proprement « héros, guerrier » ; noter la confusion des genres dans *di-nia* « deux garçons » (cf. ci-dessous, p. 229-230).
risi « récit, aventure » ; cf. *Zeitsch. f. Celt. Phil.*, V, 493, et ci-dessus, p. 27.
scál m. « garçon, gaillard », proprement « héros, géant ».
séim adj. « joli, fin ».
suarcus « mirth, drollery » O'R.
tin, peut-être « knee » (K. Meyer).

Nous indiquons ci-dessous dans les notes désignées par des lettres les principales variantes qui distinguent le texte du Leabhar Breac (L. Br.) de celui du manuscrit de Paris (P.). La langue de ce dernier ne mérite pas une étude spéciale ; nous donnons dans les notes désignées par des chiffres les observations qui nous ont paru indispensables à cet égard.

AIDHE CASTRAE 7 A MH|A|C TITALUS

1. [Is] hé sgél in*n*ist*er* sun*n* anosa am*ail* ruc rí named 7 napers aslait les antirrand*us* ro facaib [a] elina do*n*croi*ch* an iar*n*sale*m* 7 doratsat nacr*ist*ade hi for*c*ulu [b] dori*dh*ise.

Octauin auguist tra bari indo*m*ain intan rogenair cr*ist* [c] ; tibir cesair au*tem* bari [d] *int*a*n* rocroch*ad* cr*ist*. Rofalaichset [e] t*ra* nahiudadea croich crist iarna*ch*esad [f] am*ail* atb*er*at fo*r*end. Atb*er*ait drem [g] ale isan*n* rofalchad hi anta*n* tuc*ad* dig*al* tit 7 uispisa*n* fo*r*iar*us*ale*m* andig*al* fola cr*ist* am*ail* ad*r*ubram*ar* [h] alebar nadig*h*la ro*m*ain*n*.

2. Nifeta*m*ar cia dib as firiu [i]. A*cht* issed atb*er*am : robai incroc*h* hifalach icnahiud*aig*ib otibir cesair forc*r*och*ad* [j] (L. Br., p. 235 a) cr*ist* coco*n*satin macailena lasartocb*ad* inc*r*och 7 laisif*r*ith [k]. T*r*icha imp*er* fo*r*sando*m*an 7 isi*n*roim f*r*isi*n*resi*n*. Tricha bliad*h*an im*morro* robai co*n*satín mac*con*satín [l] 7 m*a*c nari*gh*na rofechtnaige elina irrig*h*i [m] *in*domain. Islaisi*n* co*n*sati*n*sin 7 lam*athair* .i. (f° 99 r°, 1) elina firén [n] fof*r*ith incroich am*ail* atrubr[a]*m*air ro*m*ai*n*d [o].

3. Iarfagbail disi nac*r*oiche, t*uc* bloid di dam*ac* 7 rofacaib bloid aili i*n*iar*us*alem am*ail* at*rubramar* ro*m*ai*n*d [p]. Roboi t*ra* inblod si*n* [q] iniar*us*[a]le*m* oco*n*sati*n* m*a*cailen anall coheracli*us*

a. *ros facaib* L. Br. — b. *for cúl hi* L. Br. — c. *Crist mac Dé* L. Br. — d. *ba himper in domain* L. Br. — e. *Ro falchasat* L. Br. — f. *focétoir* add. L. Br. — g. *araile* L. Br. — h. *amail ata* L. Br. — i. *Acht ni fess cia dib is cuntabairtt* L. Br. — j. *foarcrochad* L. Br. — k. *lasarfrith* L. Br. — l. *Constantis* L. Br. — m. *inimperdacht* L. Br. — n. mq. dans L. Br. — o. *roraidsium thuas* L. Br. — p. Cette première phrase est en marge dans L. Br. ; au lieu de *di damac* on y lit *diamac*. — q. *intirrandus foráeaib Helend don croich* L. Br.

MORT VIOLENTE DE CHOSROÈS ET DE SON FILS TITALUS

1. L'histoire qui est maintenant ici racontée, c'est comment le roi des Mèdes et des Perses enleva par vol le morceau de la croix qu'Hélène avait laissé à Jérusalem, et comment les chrétiens le rapportèrent de nouveau.

Octavien Auguste était roi du monde quand naquit le Christ; et Tibère César quand le Christ fut crucifié. Or les Juifs cachèrent la croix du Christ après sa passion, à ce que disent plusieurs. D'autres disent qu'elle fut seulement cachée lorsque Titus et Vespasien tirèrent vengeance de Jérusalem pour venger le sang du Christ, comme nous l'avons dit plus haut dans le livre de la vengeance[1].

2. Nous ignorons laquelle des deux versions est la plus véridique. En tout cas voici ce que nous disons : la croix fut cachée chez les Juifs depuis Tibère César, sous lequel le Christ fut crucifié, jusqu'à Constantin fils d'Hélène, par lequel la croix fut relevée et découverte. Il y eut trente empereurs sur le monde et dans Rome pendant cette période-là[2]. Et c'est pendant trente ans que Constantin, fils de Constantin[3] et de la bienheureuse reine Hélène, posséda la royauté du monde. C'est par ce Constantin et par sa mère Hélène la juste que fut découverte la croix, comme nous l'avons dit plus haut.

3. Après qu'elle eut trouvé la croix, elle en donna un morceau à son fils et laissa l'autre morceau à Jérusalem, comme nous l'avons dit plus haut. Ce morceau resta à Jéru-

1. Un récit intitulé : *Dighail fola Crist* « Vengeance du sang du Christ » et qui a pour objet la destruction de Jérusalem par Titus se trouve en effet dans le manuscrit de Paris, du f° 90 r° au f° 94 v° inclusivement : le même aussi dans le Leabhar Breac, f° 150-154.

2. C'est une erreur. De Tibère à Constantin, il y a eu 31 empereurs, comme le remarque M. Schirmer, *op. cit.*, p. 72.

3. Le scribe a répété deux fois par erreur le nom de Constantin ; il faut lire *Mac Constantis* « fils de Constance », comme dans le Leabhar Breac.

imp*er* deidenach naro*m*a 7 cet[r] nacri*st*aiged. Dai*mper* arfichit[s] sin 7 ccccxiij bli*adni* oco*n*sati*n* m*ac* ailena anall coheracli*us* 7 cocastroe neoch[t] r*u*c i*n*croich isslait. Iarfag[b]ail t*ra* croiche cri*st* lahailina fechtnaig firoi*n*[t] m*athair* co*n*sati*n* inimp*er* moir am*ail* atru*m*ru*m*ur ro*m*ai*n*d, rofoilged le hi[u] illucc i*m*muirgide uasail cohanorach cad*h*usa*ch* i*n*iaru*s*alea*m* iarna*m*sir foda[v] iarsi*n* 7 iarnuimhir moir bliada*n* .i. t*r*ibli*adn*a .x. art*r*i .c. iarni*mper*ib i*m*d*h*aib*h* fo*r*ando*m*ha*n*. Dai*mper*e ar .xx. oc*hon*santi*n* coharcali*us* am*ail* adrubru*m*ar.

4. Roboi t*ra* ri colac*h* corpt*h*e ecc*ra*ibd*ech* idalad*h*art*ach*[w] fo*r*medaib 7 p*er*saib 7 fo*r*urmor nahasia more uile osrut*h* danuib 7 osget*h*ia atuaid*h*[x] cobe*nn*aib slebe[y]; cast*r*oe d[a]no ai*nm* a*n*rig*h* colaic*h* corpt*h*e si*n*[z], 7 ise a*n*ri colac*h* corpt*h*e si*n* cast*r*oe dorinne namorc*h*uilso 7 namordiu*m*ais 7 ise doc*h*uaid*h* andan*acht* 7 a*n*airegda*cht* anare[a] .i. coroaslai*h* 7 corocomecni*gh* et*er* ar ecin 7 arais fo*r*nacinedaib co*m*fochra<ib>ib*h* 7 fo*r*snacrichaib 7 cea*nn*ad*h*ac*h*aib ba[ta:]nessa do 7 bad*ar* foc[u]*m*ach*t*a 7 fori*gh*e, coroadiadis uile é am*ail* dia 7[b] conabratais c[o]*m*bahe castroe rig narig 7 tig*er*na na tigarna 7 c[u]*m*achtach nacum*acht*ach[c].

r. *cetimper* L. Br. — s. *fithit* P. cf. inversement *forichin* au § 10. — t. mq. da is L. Br. — u. *hi le* L. Br. — v. *moir fota* L. Br. — w. *.i. Castroe* L Br. — x. 7 *o sruth Tanái* 7 *d'Albania* 7 *o Dátia* L. Br. — y. *sleve Oliuet*, L. Br. — z. Ces sept mots sont une addition de P. — a. Les mots *doinne... anare* manquent dans L. Br. b. *rofaslaig ar áis* 7 *ar ecin forsin uile chinead batar fochómamus* 7 *fo a rige a ádrad amail dia uliehumachtach* L. Br. — c. 7 *coimdid coitchend cáich.* L. Br.

salem depuis Constantin fils d'Hélène jusqu'à Héraclius, dernier empereur de Rome et premier des Chrétiens. Il y eut vingt-deux empereurs et 313 années[1] depuis Constantin fils d'Hélène jusqu'à Héraclius et jusqu'à Chosroès, celui qui enleva la croix par vol. Après qu'Hélène, la bienheureuse et juste mère de Constantin, le grand empereur, eut trouvé la croix du Christ, comme nous l'avons dit plus haut, elle la cacha dans un lieu convenable, noble, avec honneur et respect, à Jérusalem, pour un long temps et un grand nombre d'années, à savoir 313 ans, pendant lesquels de nombreux empereurs régnèrent sur le monde. Il y eut 22 empereurs de Constantin à Héraclius, comme nous l'avons dit.

4. Or, il y avait un roi vicieux, corrompu, impie, idolâtre, qui régnait sur les Mèdes, les Perses et une grande partie de l'Asie entière depuis le cours du Danube et la Scythie au Nord jusqu'aux sommets de la montagne [des Oliviers[2]]; Chorroès était le nom de ce roi vicieux et corrompu. C'est Chosroès, ce roi vicieux et corrompu, qui commit ce grand péché et cet acte de grand orgueil[3] et qui devint si audacieux, si ambitieux d'honneur[4] qu'il engagea ou contraignit de gré ou de force les races voisines et les régions et les provinces qui étaient le plus rapprochées de lui et se trouvaient sous sa puissance et sa domination à l'adorer tous comme un dieu et à proclamer qu'il était lui, Chosroès, le roi des rois, le maître des maîtres, le puissant des puissants.

1. Le calcul n'est pas très exact, comme M. Schirmer l'a remarqué, *op. cit.*, p. 72. Constantin a régné de 306 à 337 et Héraclius de 610 à 641. Le texte latin que suit notre récit place l'invention de la croix dans la 6e année du règne de Constantin, soit en 312. D'autre part, c'est en 627 qu'Héraclius battit Chosroès, en 628 qu'il fit la paix avec lui et en 629 qu'il ramena aux lieux saints la croix que les Perses y avaient dérobée en 614.

2. Les mots entre crochets sont empruntés au Leabhar Breac.

3. Pour l'emploi de *dogniu* avec un nom de défaut ou de vice, cf. *intan dorolaig dia do innuaill dorigni roicad iarum* « quand Dieu lui eut pardonné l'orgueil qu'il avait pratiqué (m. à m. accompli), il fut guéri » Ml. 50 d 15.

4. Pour le tour, cf. *dochoid i ndérchoined*, P. H. 6463, 6464. Toutefois, le mot *airegdacht* ne figure dans les dictionnaires qu'avec le sens d'« excellence, supériorité ».

5. (F° 99 r°, 2). Nirlor lasi[u]*m* beos cuil 7 corbad marsi*n* dodenum [d] dot*h*ormac*h* abáis 7 domedug*ud* apene 7 adamu*n*ta; noco*n*dec*h*aid [e] lin asluaig*h* 7 amui*n*tere [f] doargai*n* 7 i*nn*rad*h* ier*u*slem 7 rocui*r* nahecalsa 7 nate*m*puill bat*ar* in*n*te *t*arcend 7 rosgail at. Roairg ancat*h*rac*h* ule [g] a*m*ail rofet. Iarsin t*ra* a*n*ta*n* roboi ogargai*n* nacat*h*rac*h* amla*id* sin, doc*h*uáid*h* cohadnac*ul* cri*st*; 7 i*n*ta*n* roba[i]l lais dol anon*n*, rog*a*b [h] g*r*ai*n* 7 ecla [i] diasnede diri*m*, 7 robubtad cotro*m*m tren, 7 roi*m*pa cohobu*nn* onad*h*nac*ul*. Dorogne si*n* col mor corpt*h*e [j] iarsi*n* .i. i*n*tirrand*us* rofacaib ele*n*a fe*ch*tnac*h* fireón [k] do*n*cro*ich* i*n*eru*s*ale*m* aco*m*ard*h*a 7 icui*m*ne 7 ate*st*emui*n* anert 7 afireni, rosfuc [l] su*m* lais anbloid si*n* 7 i*n*irran*nus* nacro*ich*e co*m*deta [m] diacat*h*rac*h* [n] fei*n* 7 diaferand [o] 7 baí aice an*n* hi.

6. Bamor t*ra* di*mus* 7 adbc*h*los 7 bocas*ach* a*n*rig*h* colaig*h* corpt*h*i [o] si*n*; uair asé dori*nne* i*n*di*mus* mor nad*h*bul sa [p]. Doro*n*ad t*ra* tor mor argit gil aige dobet*h* ann [q] dofe*n* 7 bade*r*mair met 7 arde 7 let*h*et antui*r* si*n* 7 bahardiu he i*nn*atig*h*e anbaile i*n*cl ict*ech* [r] gela*r*d. Iarsi*n* t*ra* rosuidit gema glanid*h*e 7 leca logm*a*ra an*n* 7 d[a]*n*o dorigne rigsuide [s] ord*h*a dofén imullac*h* antui*r* argit gil sin [t]. Iarsi*n* t*ra* dorig*h*ne imaigi*n* 7 delb nalain*n* niṅgantaig carpait cet*h*erriata nag[r]e*n*e an*n*, am*ail* fagnat*h* aclu*cht* iduladart*h*a; arbatoic*h* laisi[u]*m* [u] co*m*bad (f° 99 v°, 1) acet*h*ri echaib tomud c*h*arpait cet*h*irriata roret*h*ed gri*á*n gechlaí uasantalmai*n* 7 atb*e*rtis cet*h*re hoic*h* doueit*h* fo*n*carpat 7 até an*n* so ananman*n*a si*n*, eritreúis artós lampos philagius.

d. *cen cuil* 7 *corbad dodenam* L. Br. — e. *teitsium tra iarsin* L. Br. — f. 7 *a nuin ere* mq dans L. Br. — g. *roscail* 7 *ro airg iat uli* L. Br. — h. *rosgab* L. Br. — i *ecia adbul he* L. Br. — j. *corpthe* mq. dans L. Br. — k. *elena in rigan* L. Br. — l. *ruc* L. Br. — m. Ces trois mots manquent dans L. Br. — n. *diles* add. L. Br. — o. mq. dans L. Br. — p *indiumus nadernad remi riam* L. Br. — q. *oengil dodenam* L. Br. — r. *ohein amach ina chloicthech* L. Br. — s. *in ri suidiugud* L. Br. — t. *intuir sin* L. Br. — u. *leosam* L. Br.

5. Il ne lui suffit pas encore d'accomplir ce crime et cette grande infamie pour accroître sa mort, augmenter son châtiment et sa damnation. Ses troupes et ses gens vinrent en grande foule pour saccager Jérusalem ; il renversa les églises et les temples qui s'y trouvaient et il les pilla. Et il détruisit toute la ville autant qu'il le put. Et après, quand il eut ainsi ravagé la ville, il arriva au tombeau du Christ ; et ayant eu envie d'y entrer, il fut saisi d'une crainte et d'un effroi indicibles, incalculables, il trembla très fortement et s'en retourna rapidement loin du tombeau. Il commit après cela un grand et infâme[1] péché : le morceau de la croix que la pieuse et la juste Hélène avait laissé à Jérusalem en signe, en souvenir et en témoignage de sa force et de sa justice, il emporta avec lui ce fragment, ce morceau de la croix du seigneur, dans sa propre ville, dans son pays ; et il l'y garda auprès de lui.

6. Grands furent alors l'orgueil, la fierté, la vanité de ce roi criminel et corrompu ; car voici le grand, l'énorme acte d'orgueil qu'il accomplit. Il fit faire une grande tour d'argent blanc pour lui-même, dont l'étendue, la hauteur et la largeur étaient immenses et qui était plus haute que les maisons du pays, qu'un haut et blanc clocher. Après cela il y plaça des gemmes transparentes et des pierres précieuses, et ensuite il fit pour lui-même au sommet de cette tour d'argent blanc un trône royal en or. Après cela il fit l'image, le beau et merveilleux portrait du char à quatre roues du soleil, selon l'usage d'un peuple idolâtre ; car il croyait[2] que c'était avec quatre chevaux à la façon d'un char à quatre roues que le soleil faisait chaque jour sa course au-dessus de la terre, et on disait qu'il y avait à ce char quatre chevaux dont les noms étaient : Erythros Arktos, Lampos[3], Pelagios.

1. *Corpthe*, participe passé de *corbbaim* « I pollute, defile, violate » (K. Meyer, *Contrib.*, p. 488) ne peut guère se rapporter qu'à une personne ; c'est peut-être ici une addition maladroite du copiste de P.

2. « On croyait », ou « ils croyaient », au pluriel, d'après le texte de L. Br.

3. *Lampos* est déjà le nom d'un cheval de l'Aurore dans l'Odyssée, ψ 246.

7. Doronusu*m* d[a]*n*o delb 7 imágin inc*h*arpuit si*n*[v] ina*th*ur g*h*il argit 7 doróne da*n*[o] delb 7 i*m*agi*n* eisce 7 naretland an*n* beos. Dorigne beos feta*n*a luad*h*e doc*h*or cohi*nch*let*h*e fo*n*talmai*n* an*n* 7 noleced*h* nahusce estibsid*h*e foc*h*omu*s* anta*n* bahail[x] les fo*n*cat*h*rac*h*[y] ; 7 isaire dognid*h* si*n* co*n*abratis luc*h*t nacat*h*rach co*m*bad dia hé, 7 cofactis agni*m* ama*il* dia ictabai*r*t fleoch*aid* 7 usci dóib. Doronisi*m* tr*a* isi*n*tur argid[z] sin sosad*h* 7 inad rig*h*da roálainn[z] doféi*n* an*n*si*n* 7 roc*h*oraid*h* i*n*c*h*roc*h* co*m*deta i*n*afarrad fein an*n*si*n* cohanor*ach* ama*il* bid fe*r* cu*m*t*h*a (L. Br., p. 235 b) dó hí, *acht* nihabar ahadr*ad*[a] dó. Iarsi*n* dorat arige diama*c* 7 rosuid*h* fei*n* cocobsaid*h* isi*n* id*h*altig*h* colaig*h* corpt*h*i si*n*.

8. Heracl*us* da*n*[o] bahi*m*pir isi*n*roi*m* 7 fo*r*indo*m*an i*n*ta*n* si*n* 7 bacri*st*ade maiti*h* he[b]. Otc*h*ual*aid* side i*n*croc*h* do bret*h* dorig*h* named 7 napers[c] i*n*daire, rot*h*inolside i*n*cri*st*aid*echt* ama*il* fofuair 7 rofet[d] ; 7 doc*h*uaid*h* coblach mór[e] rig*h*d*h*a darmui*r* toiren sair isi*n* asia 7 rot*h*inoilset cri*st*ade nahasia leó[f] 7 lota*r* ro*m*pu[g] coferon*n* 7 cocat*h*raid castroe fo*r*bru srot*h*a (f° 99 v°, 2) danuib 7 rogab sluág cri*st*aidea d[*a*]*n*o do*n*daraleti*h* do*n*t*h*sruti*h* mor danuib 7 i*n*gentle*cht* 7 idaladart*h*aig*h* do*n*let*h* ale[h].

9. Iarsin t*ra* ro*n*ti*n*fid 7 rogoi*n* co*n*narcle 7 t*r*ocare dé c*r*ide 7 m[e]*n*ma i*n*dimpire heracli*us* 7 dorat co*m*arle do i*n*cu*m*ach*t*a diada[i] 7 isi co*m*arle ro*m*ui*n* dia[j] doeracli*us* 7 mac castroe .i. tital*us*, dodul andis fo*r* and*r*oic*h*et si*n* srot*h*a danuib, 7 co*m*ruc

v. 7 *na nech* add. L. Br. — x. *balaind* L. Br. — y. *forsin cathraig* L. Br. — z. mq. dans L. Br. — a. *ar abba a hadartha eter* L. Br. — b. Ces trois derniers mots manquent dans L. Br. — c. *do breith do Chastróe les* L. Br. — d. *fosfuair* 7 *rofet* L. Br. — e. mq. dans L. Br. — f. *leo beos* L. Br. — g. *reompu diblinaib* L. Br. — h. Au lieu des quatorze derniers mots, on lit dans L. Br. : 7 *rosuid intimper Heraclius cona sluag dondara leth do sruth danuib. Ro thinoilset iarom na gentlige im Titalus .i. im mac Castróe, don leith aile dontsruth.* — i. *dorat intóendia comairle dó* L. Br. — j. *comairle in cumachta diada tucad do andsin* L. Br.

7. Il fit donc le portrait et l'image de ce char sur la tour d'argent blanc et il y fit de plus encore le portrait et l'image de la lune et des étoiles. Il fit en outre placer secrètement des tuyaux de plomb sous terre et il en lançait à sa volonté, quand cela lui plaisait, les eaux à travers la ville; tout cela pour que les gens de la ville disent qu'il était Dieu et pour qu'ils regardent ses actions comme celles d'un dieu leur donnant la fraicheur et l'eau. Il fit aussi dans la tour d'argent un siège et un emplacement royal, très beau, pour lui-même, et dans son propre voisinage il fit placer avec honneur la croix du Seigneur, comme si c'était pour lui un camarade, nullement pour l'adorer[1]. Après cela il donna son royaume à son fils et se fixa lui-même définitivement dans cette demeure idolâtre, criminelle et corrompue.

8. Or, Héraclius était empereur à Rome et sur le monde en ce temps-là; et c'était un bon chrétien. Quand il apprit que la croix avait été emportée en servitude par le roi des Mèdes et des Perses, il rassembla la chrétienté, comme il le trouva et le put; une grande flotte royale partit sur la mer Tyrrhénienne à l'Est jusqu'en Asie; et les chrétiens d'Asie s'unirent à elle; et ils s'avancèrent jusqu'au territoire et à la ville de Chosroès sur le bord du Danube; l'armée des chrétiens se plaça sur l'un des côtés de ce grand fleuve, et les païens et les idolâtres sur l'autre côté.

9. Après cela l'indulgence et la miséricorde de Dieu inspirèrent et frappèrent le cœur et l'esprit de l'empereur Héraclius, et la puissance divine lui donna un conseil; et voici le conseil que Dieu lui enseigna, c'est qu'Héraclius et le fils de Chos-

1. *Abar* sans doute pour *adbar* « cause, motif »; mais on attendrait *niba adbar*. Le Leabhar Breac a ici la locution *arabba*, *arapa* « à cause de » (K. Meyer, *Contrib.*, p. 6 et 112).

dessi dodenum an*n* do*n*imp*er* cri*st*aidea heracli*us* 7 do*n*rig colac*h* gen*n*tlidea m*a*c castróe, 7 *cin*fuil antslóig ce*ch*t*ar*da dot*h*ogail eturru, 7 gidbe dib dia tigad i*n*cra*nn*c*h*or 7 i*n*toc-t*h*iu[k] coscur anrig*h*e 7 ani*m*p*er*a*ch*t dotab*air*t do ga*n*imrisai*n*[l] gendit*h* gi*n*damai*n* ci*n*esbaid*h* sloig*h* once*ch*t*ar*d*h*a. Batoil t*ra* fr*i*snarig*h*aib ce*ch*t*ar*da 7 fr*i*harcin*n*ech*aib*[l] 7 oirechaib anpopail ce*ch*t*ar*da i*n*co*m*arle si*n* .7 roao*n*taigset uile let*h* fo*r*let*h* impe.

10. Isa*nn* si*n* dorin*n*ed cin*n*iud mor 7 sma*ch*t 7 pactu*m*[m] acu i. gidbe fer demuntir rig dib[n] doberad forit*h*in[o] naf*or*t*ach*t fo*r*atig*er*na ndiles fein, cemad anuan*n*e tis*e*d fris, lurgne anfir-si*n* domi*n*ug*ud*[p] 7 alama dosgailted*h* 7 acor iarsi*n* datig*er*na fe*n* asrut*h* danuib. Bamait*h* t*ra* 7 batoil fr*i*si*n* pop*ul* cec[h]-t*ar*da i*n*sma*ch*t si*n* 7 inluige 7 anci*n*n*e*d ce*ch*t*ar*da[q] am*ail* aduru*m*ar. Cid t*ra* *ach*t docuatar[r] andias si*n* .i. i*n*ti*m*p*er*e cri*st*aid*e* 7 titul*us* m*a*c castroe co*m*edo*n* androc*h*it (f° 100 r°, 1) móir boí tarsrut*h* danuib.

11. Iarsi*n* tra roguidset nacri*st*ade cot*r*en *i*n*com*diu 7 robensat od*h*eraib tro*m*dic*h*ra[s] 7 oernaigt*h*ib glana he 7 olamc*h*o-mairt[t]. Dorat t*ra* iarsen dia cosc*ar* 7 buaid*h* do*n*imper heracli*us* tre*n*acondercle 7 t*r*enat*r*ocaire 7 t*r*eernaigt*h*e nacri*st*aid*e* 7 t*r*e-ne*r*t 7 t*r*emirboil nacroic*h*e noi*m*, 7 romarb iarsi*n* m*a*c cast*r*oe afiadn*ai*si antsluaig*h* ce*ch*tardai 7 nafiadn*ai*si fei*n*[u] 7 nit*h*anicc n*e*ch et*ar*ru[v].

k. *dia tucad in toicthe* L. Br. — l. mq dans L. Br. — m. *pacctum ele* L. Br. — n. *do müinntir in dá immper* L. Br. — o. *forichin* P : cf. ci-dessus, inversement *fithit*, § 3. — p. *do brissiud* L. Br. — q. *popul uli in cinded* 7 *in smacht sin do dénam* L. Br. — r. *Dochuatar* L. Br. — s. *tra rochromsat na cristaige a ꝛluine co lár* 7 *roguidset dia co dichra o déraib* L. Br. — t. *truimm* add. L. Br. — u. Ces trois mots manquent dans L. Br. — v. *uair rochomaillset ambág* add. L. Br.

roès, Titalus, s'en aillent tous deux sur le pont du Danube et qu'il soit fait là un combat singulier entre l'empereur des chrétiens Héraclius et le roi criminel des gentils, fils de Chosroès ; et cela sans que les deux armées répandent mutuellement leur sang ; et quel que soit celui d'entre eux auquel viendrait le sort et la fortune, celui-là obtiendrait l'honneur de la royauté et de l'empire, sans lutte et sans destruction, sans dommage [1] et sans perte d'aucune des deux armées par l'autre. Les deux rois, les princes et les chefs des deux peuples approuvèrent ce conseil, et tous se mirent d'accord à ce sujet des deux côtés.

10. C'est alors qu'ils firent une autre grande décision, un accord et un pacte ; à savoir, si un homme de la suite des rois venait prêter aide et assistance à son maître, quand bien même il n'en résulterait pour ce dernier que de la faiblesse [2], on briserait les jambes de cet homme-là, on lui trancherait les mains, et son propre maître le jetterait ensuite dans le Danube. Les deux peuples approuvèrent et acceptèrent cet accord, ce serment, cette double décision, tels que nous venons de le le dire. De sorte que tous deux [3], à savoir l'empereur des chrétiens et Titalus fils de Chosroès vinrent au milieu du grand pont qui se trouvait sur le Danube.

11. Après cela, les chrétiens prièrent ardemment le Seigneur, et ils le touchèrent par des larmes lourdes et brûlantes [4], par des supplications pures, par des frappements de mains. Et alors Dieu donna le triomphe et la victoire à l'empereur Héraclius par son indulgence et sa miséricorde, par la prière des chrétiens, et par la puissance et la vertu miraculeuse de la croix sainte [5], et il tua le fils de Chosroès en présence des deux armées et en présence de son père lui-même, et personne ne s'interposa entre eux.

1. *damain* est le vieil-irlandais *dammint* f. « dommage, perte ». Cam. 37 c, Wb. 24 b 17.
2. *anfanne* « faiblesse » dans lés *Contrib.* de M. K. Meyer, p. 100.
3. Pour le tour *cid tra acht*, cf. P. H. Gloss. p. 522-523.
4. *trommdichra* se rencontre de même dans L. Br. 8 a 43, appliqué aux larmes : *cóiid cotrommdichra.*
5. On lit de même *nacroiche naim* au § 16.

12. Ba hiñgnad *tra*[x] 7 bamirbol mor anand*er*na sluag*h* cast*r*oe an*n*sin[y]; roco*m*ets[at]ar iatfei*n* uile color onsma*cht* 7 onre*cht* 7 o*n*luige 7 nithainic ao*n*duin*e* dib et*ar*ru 7 noc*h*a nama cid ansma*cht* 7 cec*h*ní doc*h*o*m*et doib, *acht* rofo*m*aigistar 7 roi*n*isligset uile do*n* ni*m*pe*r*i eracli*us*. Co*m*bata*r* uile fai et*er* co*m*ac[h]ta rig*h*da 7 cretme diad*h*a 7 irsi. Rosg*a*b t*ra* heracli*us* iat uile[z] cocondi*r*cle*ch* cai*n*bassac*h*[a] *t*rocui*r*e*ch* 7 rosgairm 7 rostoc*h*ui*r* uile doc[hu]*m* nirsi 7 *c*retmi 7 batsi.

13. Orogabsat uile t*ra* aml*aid* a*m*basted 7 crede*m* 7 iris dogab*ail* am*ail* roco*m*allset iarse*n*[b], luid*h* i*n*ri fire*n* rocri*staide*[c] heracli*us* iarse*n* coraigt*er*[d] uile fe*r*an*n*a 7 flait*h*iu*s*a cast*r*oe, 7 robatset uile les fe*r*aib m*a*caib mnáib iát[e] 7 nirfaccaib c*r*ich nafe*r*an*n* nacat*h*raig*h* nacen*n*ag*h*aid*h* *nammá*[f] cencor fosma*cht* 7 re*cht* 7 riag*al* cretme 7 c*r*ab*h*aid irsi 7 basti uile.

14. Roi*m*pa iarsi*n* eracli*us* 7 uat*h*ad*h* becc[g] les[g] diamuntir fen[g] marao*n* f*r*iss codu roboe cast*r*oe(f° 100 r°, 2) 7 fuair hé i*n*asude i*n*a*ch*at*h*air rig*h*dai i*m*mulla*ch* i*n*tui*r* moir[g] airgid gil ugud doro*n*ad aicce fei*n* am*ail* ad*r*ubru*m*a*r*. Otc*h*o*n*airc t*ra* cast*r*ae i*n*timpír 7 ot*h*uc ait*h*ne fair, rosgab g*r*ain m*h*or 7 ecla diasned*h*e diri*m*e castroe roi*m* ani*m*pe*r*[h] 7 rosoi delb 7 dat*h* 7 boi fo*r*crit*h* 7 uamai*n* inta*n* atco*n*nairc i*n*timpe*r* eracli*us* cuice[i] 7 rofuabair < 7 > briat[h]*ra* slanaigt*h*e [7] abeili dorad f*r*isi*n* impe*r*e heracli*us*[j]. Atbe*r*t au*tem* heracli*us* f*r*iso*m* : Madail let slánte doc*h*uirp 7 do a*n*ma, arsé, dobe*r*amne[k] duit hi (L. Br.,

x. 7 *ba machtad menman* add. L. Br. — y. *andsin in la sin cen furtacht a tigerna, 7 noco nama doronsat, acht ro chromsat don impiur Heraclius, combatar uli fo chumachta Heraclius 7 ar creteam don cendbia. Rogab* L. Br. — z. *uli chuice* L. Br. — a. *cainbarrach* P., *cáinbessach, co tancutar uile fo baithis 7 cretem* L. Br. — b. 7 *iris... iarsen* mq. dans L. Br. — c. *firen rocristaide* mq. dans L. Br. — d. *coro śir* L. Br. — e. Le paragraphe s'arrête ici dans L. Br. — f. *n̄* P., c'est-à-dire sans doute l'abréviation de *tantum* = irl. *nammá*. — g. mq. dans L. Br. — h. *gabais tra ecla ádbul Castroe ressan impiur icafhaesin* L. Br. — i. *for crith, 7 combocad uli* L. Br. — j. *slanaigthe dorada inagaid Hèraclius, cen cor fét*. L. Br. — k. *doberthar* L. Br.

12. Ce que fit alors l'armée de Chosroès est extraordinaire et grandement merveilleux. Ils respectèrent tous pleinement[1] leur accord, leur règle, leur serment, et aucun d'eux ne s'interposa entre les combattants ; et non seulement même ils respectèrent leur accord et tout le reste, mais ils se soumirent tous et s'humilièrent devant l'empereur Héraclius, si bien qu'ils furent tous à la fois sous son pouvoir royal et dans la croyance divine et la foi. Héraclius les accueillit tous avec indulgence, bienveillance, miséricorde ; il les appela et les amena tous à la foi, à la croyance, au baptême.

13. Quand ils eurent ainsi commencé à recevoir le baptême, la croyance et la foi, de façon à les pratiquer ensuite, le roi juste et très chrétien Héraclius vint s'emparer de tous les territoires et de toutes les possessions de Chosroès et il fit baptiser tous [les habitants], hommes, femmes et enfants[2], et il ne laissa pas seulement un territoire, un domaine, une ville ni une province sans les mettre tous sous l'accord, la loi et la règle de la croyance, de la religion, de la foi et du baptême.

14. Héraclius se tourna ensuite, et avec lui un petit nombre de ses gens, vers l'endroit où se tenait Chosroès, et il le trouva assis sur son trône royal au sommet de cette grande tour d'argent blanc qu'il avait fait faire pour lui, comme nous l'avons dit. Dès que Chosroès eut vu l'empereur et qu'il l'eut reconnu, il fut saisi d'une grande terreur, d'un effroi indicible, incalculable, en face de l'empereur[3] ; il changea d'aspect, de couleur ; il se mit à trembler, à craindre, quand il eut vu l'empereur Héraclius s'approcher de lui, et il essaya d'exprimer à l'empereur Héraclius des paroles de

1. La confusion est évidente ici entre *colór* « suffisamment » et *colér* « complètement » ; cf. Pokorny, *Kuhn's Zeitschrift*, XLIV, p. 35.

2. Sur cet emploi du datif, cf. maintenant Pedersen, *Vgl. Gramm.*, II, 75. On notera qu'il est très voisin du datif dit d'accompagnement en grec (Homère, λ 160, ἦ νῦν δὴ Τροίηθεν ἀλώμενος ἐνθάδ' ἱκάνεις, νηί τε καὶ ἑτάροισι, πολὺν χρόνον ;).

3. Noter la forme incorrecte *roim in-impér* « devant l'empereur » ; mais on rencontre aussi *roim peccaid* « avant (le) péché ». P. H. 7774. Cf. plus loin, § 16, *trid in-dorus* « à travers la porte ».

p. 236 a), uair gid at ne*m*diṅgbalasu au*tem*[g], ari*n*timpe*r*[g], dota[bairt] anora 7 cad*h*u*s*a doc*r*oic*h* cri*st* tucais lett asloid 7 icreic*h*[g], i*n*med roboi atc[u]*m*aṅg 7 itat*h*ne[l], tucais anoir 7 remiad di.

15. Madail lat, ari*n*timp*e*re, c*r*edem dartig*e*r*n*a*n*e dohie*s*u c*r*i*st* m*a*c dé bí, rach*aid* dorig*h*e fei*n* duit f*o*rmedaib 7 p*e*rsaib 7 rach*aid* huile i*nn*musa 7 mait*h*iu*s*a 7 rach*aid* dobet*h*a féi*n* da*n*[o] 7 doslante i*m*slán duit[m], 7 nisirfith*e*r ni f*o*rt *acht* becan dot<o>irib dotab*ai*rt dá*m*sa[n]. Mu*n*abáil lat si*n*, ari*n*timp*e*re, b*e*rfatsa doce*nn* anosa dít do*m*clode*m*sa[o]. Atb*e*rt im*m*o*r*ro cast*r*aé n*ach*retfed 7 rofe*m*id[p] cu*m*an*n* nacarad*r*ad*h* f*r*isi*n* imp*e*re. Rono*cht* anti*m*p*e*re aclod*h*e*m* 7 roben[q] acend doc*h*ast*r*oé. Atb*e*rt araba aadnacul uair bari he.

16. Inri au*tem* eracli*us* rogabsen c*r*a*n*n nac*r*oiche nai*m*[r] nalai*m* 7 rogab re*m*e cohier*us*al*em*. Ca*ch* cri*staide* sec*h*ategtís rotegdís < rotegdis > sin cosuba*ch* f*o*rbailid*h* i*n*anagaid*h* coni*m*núib*h* (f° 100 v°, 1) 7 canticib 7 moltaib mora do diá[s]. Luid re*m*e t*r*a i*n*ri aml*aid* sin cosuba*ch* forb*h*ailid*h*[t] cohier*us*al*em*, am*ail* ad*r*u-br[a]*m*ar[r]; 7 orosia*cht* sé cosliab nolifet 7 robail les dul isi*n* cat*h*r*aig* anun*n* 7 istríd robail les dol t*r*id i*n*dor*us*[u] t*r*esatai*n*ic cri*st* anuair[v] doc*h*uaid*h* c*h*uma*n*ces*t*a. Isaml*aid* iar*om* doc*h*uaid*h* i*n*rí*gh* doc[hu]*m* andorais do dul t*r*ít 7 sé ditnit*h*e[x] c[o]*m*daigt*h*e oc*h*umdaigib rigda imperalda 7 e f*o*re*ch* rig*h*d*h*a roalai*nn*[y] i*n*a-suid*h*e. Inta*n* tra robail les c*r*omad f*o*ndor*us* anu*n*d, is an*n*si*n* rodruitset cloc*h*a i*n*dorais f*r*iac*h*ele 7 ratoc*h*t cá*ch* cohopun*n*

l. *itachni* L. Br. — m. Ces quatre derniers mots manquent dans L. Br. — n. *nisirfither ort 'dia cind sin uile, acht itire nama.* L. Br. La phrase suivante manque dans L. Br. — o. *donclodemsa* P. — p. *forémid* L. Br. — q. *tobacht* L. Br. — r. mq. dans L. Br. — s. *don choimdid nandul* L. Br. — t. *sognimach* L. Br. — u. *anund triasin ndorus* L. Br. — v. *imach intan* L. Br. — x. *edinnte?* L. Br. — y. *mbuada nálaind* L. Br.

salutation et de courtoisie[1]. Mais Héraclius lui dit : « Si tu tiens au salut de ton corps et de ton âme, nous te l'accorderons, parce que, si indigne que tu fusses de donner honneur et respect à la croix du Christ que tu as enlevée par vol et en rapine[2], autant qu'il fut en ton pouvoir et en ta loi[3], tu lui as donné honneur et dignite.

15. « Si donc il te plaît, dit l'empereur, de croire en notre Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, tu conserveras ta royauté sur les Mèdes et les Perses, toutes tes richesses et tes biens, ta vie même et ton salut absolument intact, et on ne te réclamera rien, si ce n'est de me donner un peu de terres[4]. Si cela ne te plaît pas, dit l'empereur, je te trancherai immédiatement la tête de mon épée. » Chosroès répondit qu'il ne croirait pas et qu'il repoussait[5] alliance ou amitié avec l'empereur. L'empereur tira son épée nue et coupa la tête à Chosroès; mais il ordonna qu'on l'enterrât, parce que c'était un roi.

16. Ensuite le roi Héraclius prit dans sa main le bois de la sainte croix et l'emporta jusqu'à Jérusalem. Tous les chrétiens, dont ils traversaient le pays, venaient au devant d'eux avec bonheur et joie, chantant des hymnes, des cantiques et de grandes louanges pour Dieu. Le roi s'en alla donc ainsi, heureux et joyeux, jusqu'à Jérusalem, comme nous l'avons dit. Quand il arriva à la montagne des Oliviers, il voulut aller dans la ville même, et il voulut passer par la porte qu'avait jadis franchie le Christ lorsqu'il vint souffrir la passion. Mais voici comment le roi arriva à cette porte pour y passer : couvert et paré de parures royales et impériales, assis sur un cheval royal, très beau. Et comme il voulait se baisser pour

1. C'est le mot *abbéle* «flattery » dans les *Contr.* de M. Kuno Meyer p. 6.
2. Cf. *crech* « plunder, booty, spoil «, id., *ibid.*, p. 508.
3. Cf. *aithne* « order, commandment ». P. H. Gl., p. 535 ; la forme *aichne* de L Br. est peut-être une mauvaise graphie pour *aithne* ; car le sens du mot *aichne* « recognition, acquaintance » convient moins bien dans ce passage.
4. *toirib* à corriger en *tirib*?
5. Sur *rofemid*, cf. l'article *forémdim* dans P. H. Gloss., p. 721.

o*n*dor*us* 7 rodún indor*us* hé fr*i*ú goróen*for*roig daṅgen imślán i*n*dor*us* fr*i*u uile [z].

17. Bahiṅgnad*h* mor t*ra* 7 baso*cht* mor 7 bad*er*mair 7 batoirrsig t*r*om[a] f*r*isindi*m*p*er* si*n* 7 f*r*isi*n*pop*u*l cri*st*aid*e* cosc*r*a*ch* boí an*n*[b]. Iarsi*n* t*ra* rofe*ch*sat uile súas inarde doc[h]u*m*nime[c] 7 atc*h*on*n*cat*ar* uile sigen 7 delb nac*r*oiche et*ar*rua 7 nem 7 sé nasoig*h*nenaib tentige f*or* d*er*glas*a*d. Angel iar*om* anco*m*ded*h*[d] roboi a*nn* 7 sigen 7 delb c*r*oic*h*e cr*ist*[d] i*n*aláim 7 rot*h*oris[e] f*or*sin*d*or*us* 7 atb*er*t f*r*iú cocualat*ar* ulea : Int*an* t*ra*, arsé, tai*n*icc ri ni*m*e 7 talman[d] 7 tig*er*na i*n*dule do*man* tresandor*us*a, 7 roco*m*la*n*aig, arsé, glanru*n*e ancesta co*m*deta t*r*it, nicorc*ar*da nari*gh*da nacomi*n*d ri*gh* imacend tanic[d] 7 nifo*r*ec*h* cu*m*achtac*h*[f] naacarpat ri*gh*da[d] tanicc, *acht* i*n*asuid*h*e fo*r*dru*im* asi*n*e bige cohu*m*al (f° 100 v°, 2) inisel[g], cofácbad[h] desmire*cht* ai*n*isli dia muntir 7 diamogadaib dia eís.

18. Oralabair[i] i*n*tangel si*n*, doc*h*uaid uait*h*ib doc[h]u*m* ni*m*e. Otc*h*ual*aid* au*tem* inti*m*pir torru*m*a i*n*daṅgil 7 aait*h*esc[k] rog*h*ab failte mor 7 subaige d*er*mair[l] 7 roscuirte[m] naco*m*arda imperec*h*ta 7 airdrige robat*ar* fair, et*er* edac*h* 7 co*m*arda alea robai aige, 7 rosbe*n* abroccai de 7 rosgab a*n*croc*h* nadeis[n] fei*n* 7 luid ro*m*e aml*aid* si*n* cohopun*n* doc[hu]*m* andor*us* cétna. Rotogaib[o] au*tem* i*n*dor*us* efe*in* re*m*e 7 roscáil focetoir[p] indor*us* 7 rolecc i*n*timpe*r*e t*r*it 7 doi*m*ig inti*m*pe*r*e diat*h*ig co*m*buaid 7 coscur 7 r[e]l-. Finit.

z. *friacheli, cor thuit cách cu hoband dochumm araile dib, cor ba daingen doscailte he iarom* L. Br. — a. *Ba machtad mor tra 7 ba duba dérmáir* L. Br. — b. *in mirbuil sin* add. L. Br. — c. *rofechsat a noenfecht dochum nime là toirrsi thrúim* L. Br. — d. mq. dans L. Br. — e. *ro airis* L. Br. — f. *mbuada* L. Br. — g. *tanic* add. L. Br. — h. *conus fácbad* L. Br. — i. *Oruslabair* L. Br. — j. *amlaid sin, teit* L. Br. — k. *aadchosan* L. Br. — l. *rosgab foelti mor 7 met menman esium de sin* L. Br. — m. *cuirid de co luath.* L. Br — n. *eter arm 7 decelt 7 rosben beos a assa 7 a broga de dia chossaib. Gabaid iarsin crand na crochí ina laim ndeiss* L. Br. — o. *Ros tócaib* L. Br. — p. A partir d'ici, L. Br. continue comme suit :*7 dorat saer inotacht slanaigthe don rig, co ndechaid trit cen fuirech. Iarsin tra ros cuir in rig Heracliusa nirrandus lán logmar sin tuc lais don croich ina hinad fén .i. in tinad asa ruc Castróe hi, 7 fácbais and iarom. Teit iarsin Héraclius tra muir Thorrian siar cor Róim dia chathraig ndilis buden iar mbuaid 7 coscar o náimtib. Finit amal finit.*

passer sous la porte, voici que les pierres de la porte se jetèrent les unes sur les autres, que chacune d'elles mit rapidement la porte en morceaux, et que celle-ci renversa devant eux une robuste barricade [1].

17. Ce fut un grand étonnement, un grand silence, un chagrin immense, une lourde tristesse pour l'empereur et pour le peuple chrétien triomphant qui était là. Alors ils levèrent tous les yeux en l'air vers le ciel, et ils virent tous le signe et l'image de la croix entre le ciel et eux, brûlant d'éclairs de feu. Il y avait là un ange du Seigneur tenant en sa main le signe et l'image de la croix ; il s'arrêta sur la porte et leur dit de façon à être entendu de tous : « Lorsque le roi du ciel et de la terre, dit-il, le maître du monde entier, passa par cette porte et qu'il accomplit par là les purs mystères de la passion du Seigneur, il ne vint pas couvert de pourpre, royal, un diadème de roi sur la tête ; il ne vint pas sur un cheval imposant, ni dans un char royal ; mais il était assis humblement, bassement, sur le dos d'une faible ânesse, afin de laisser l'exemple de sa bassesse à sa famille et à ses serviteurs après lui. » Quand l'ange eut parlé ainsi, il les quitta pour regagner le ciel.

18. Mais quand l'empereur eut entendu l'observation et le récit de l'ange, il fut saisi d'une grande joie et d'un contentement extrême ; il quitta les insignes impériaux et royaux qu'il avait sur lui, aussi bien les vêtements que les autres insignes ; il retira ses chaussures et mit la croix sur son dos et s'en alla ainsi rapidement vers cette même porte. La porte alors se releva d'elle-même devant lui, et s'ouvrit aussitôt, et donna passage à l'empereur qui se rendit à sa demeure victorieusement et triomphalement, etc. Finit.

J. Vendryes.

1. *tochtaim* « je mets en morceaux », cf. le glossaire de T. B. C. La forme *gorœnforroig* est embarrassante ; il s'agit du verbe *forraigim* « je renverse, j'écrase », mais que vient faire *ó'n* ? Cf. peut-être dans le texte latin publié par M. Schirmer, *op. cit.*, p. 75 : *repente lapides porte descendentes clauserunt se inuicem et factus est paries hunus.*

AN INTERESTING LATIN SUBSCRIPTION

The poverty of reliable data as to the earlier history of Celtic Lands must be my excuse for bringing to the notice of Celtic specialists an interesting note which came to my knowledge in the course of a study of documents connected with the commentary of Pelagius on the Epistles of St. Paul. I must leave it to them to define the exact year to which the note points.

Latin manuscript 9525 in the Bibliothèque nationale (formerly Suppt. lat. 752 A) belonged formerly to the Abbey of Echternach (or Epternach) in Luxemburg, and reached the Bibliothèque Nationale on 26 Dec. 1803 among others consigned there by Jean Baptiste Maugérard. The manuscript contains the Pseudo-Jerome expansion of the commentary of Pelagius, which was first printed, from a sister MS to this, in the ninth and last volume of Erasmus' edition of St. Jerome (Basle, 1516). It is written in insular (probably Anglo-Saxon) characters of the second half of the eighth century, and bears in capitals a subscription LIBER ADONIS ABBATI (*sic*), showing that it was the property of Abbot Ado of Echternach (796 to 817).

Immediately after the end of the commentary on the Epistle to Philemon, and preceding this subscription in capitals, occur, without any change in the writing, the following words :

Explicit epistola adphylimonem exsolutio omnium finita est pauli epistolarum quae ameriano papiaui puerculo malo atque laborioso scripta est ; Atromento uertente anno post obitum duorum idest helisęi adsalamonis regum quis hoc opusculum legat cum caritate emendet et excusatum me habeat qui paruo fruitus sum ingenio : 7 : 7 : — AMEN.

Now, this subscription does not refer to the present MS., because, first, our MS was written, not by one only, but by

at least five scribes, and, second, the subscription contains mistakes : « ameriano » should be « a Mariano » and « ad-salamonis » should be « et Salamonis ». Obviously our scribe has copied the subscription straight from his exemplar. « Papiaui » would also appear to be an error. Specialists must decide whether it is an error for Papiani (meaning « son of Papianus »), or — as I fancy is more likely — it indicates the place to which he belonged, and, if so, what place is intended. The most valuable point is, meantime, the practically contemporary statement that two kings Helisaeus and Salamon died in the same year.

Oxford, Mansfield College.

Alex. Souter.

Le nom de *Helise* nous reporte au pays de Gallies. Ce nom est écrit de façons diverses : *Helised* chez Asser, *Elized*, *Elitet* dans les *anciennes Généalogies* galloises. *Elized* dans les *Annales Cambriae*, *Elisie* aussi.

Il y a deux rois de Powys de ce nom. Il me paraît sûr qu'il s'agit du plus ancien, qui vivait entre 700 et 750. Son petit-fils Concenn fit élever à sa mémoire la colonne de *valle Crucis* près Llangollen (Hübner, *Inscr. Brit. Chr.*, n° 160; cf. J. Loth, *Mabinog.* II, p. 321). Il y en a un autre, mais qui nous ramènerait à une époque trop tardive : *Elised* qui tua son frère Griphiud en 1814 : ils étaient fils de Concenn.

Le nom de *Salomonis* supposerait un roi du nom de *Selim*, en vieux-gallois, plus tard *Selyf* : c'est la forme régulière de *Salomo*, et, en effet, *Selim* est ainsi transcrit dans les textes latins. Mais je ne vois pas de roi de ce nom, contemporain d'aucun des *Elised* connus : peut-être s'agit-il d'un de ces petits rois que l'histoire a oubliés. On peut aussi supposer une faute de scribe : Helisei... Salomonis *regum*, et (après la mort) de *Helisse*, *Salomon des rois* : au lieu de *ab*, il faudrait un pronom (*hujus*, *illius*...). *Meriani* me paraît représenter le gallois *Meriaun*, moyen-gallois *Meiriawn*. Je lirais aussi au lieu de *Papiani*, *Papiaui* ou *Pepiaui*, nom bien connu dans les textes gallois, notamment dans le Book of Llandav : *Pepiau*.

J. Loth.

VIE INÉDITE DE SAINT CUNWAL

AVERTISSEMENT

Le document inédit que nous publions ci-dessous concerne un saint breton, dont, jusqu'à présent, on ne connaissait que le nom. Cette *Vita Cunuali* est conservée à Paris, dans le manuscrit 1289 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Ce manuscrit est un petit volume de 100 feuillets de parchemin, mesurant 189^{mm} × 135^{mm}. Il est d'une bonne écriture du XIIIe siècle, facile à lire et contenant peu d'abréviations ; il compte 17 lignes à la page ; de rares lettrines coloriées en sont le seul ornement. Les deux premiers feuillets ont dû disparaître, car un numérotage ancien indique aux deux premières pages actuelles *b* et b^2 ce qui suppose *a* et a^2 ; il y a également des lacunes entre les ff. 9 et 10 et les ff. 85 et 86 ; plusieurs autres feuillets ont été mutilés [1].

Une note manuscrite placée sur la première page du volume indique qu'il est entré à Sainte-Geneviève en 1753. Où se trouvait-il avant de venir dans la bibliothèque de l'abbaye parisienne ? Nous ne le savons pas et les notes de différentes époques qui se rencontrent à divers endroits ne permettent pas d'éclaircir ce point. Les matières qu'il renferme sembleraient lui assigner une origine bretonne.

Il débute en effet par un *Officium in vigilia beati Leonori et similiter beati Cunuali confessoris*. Au fol. 2 verso, se rencontre une *Missa beati Truelali confessoris* ; le titulaire de cet

1. Cf. Kohler, *Catalogue des mss. de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* (1893), p. 598-599.

office est inconnu et représente peut-être saint Tudual[1]. Vient ensuite, au fol. 10 recto, l'*Officium sancti Leonorii*, auquel manque le commencement et qui est suivi de la vie du même personnage dans la rédaction publiée par les Néo-Bollandistes[2]. La *Vita sancti Cunuali* occupe les fol. 56 recto — 71 verso et est suivie d'une messe propre pour la fête du saint. Le reste du manuscrit est occupé par une *Vita sancti Calixti* (fol. 72 verso) suivie d'un office noté, et par la *Vita sanctae Margaritae* (fol. 86).

Ce manuscrit n'est donc pas seulement un recueil de vies de saints, mais aussi un livre liturgique[3]. Le caractère liturgique du document est la preuve, d'après une remarque de M. l'abbé Duine[4], qu'il a été écrit, non pour une circulation générale, mais pour l'usage particulier d'une église. Bien qu'à première vue il semble que cette église dut être bretonne, il est bien difficile de la déterminer. Le culte liturgique de Cunwal ne semble pas avoir laissé de traces en Armorique, et si sous Truetal il faut voir Tudual, cette forme peut, en Bretagne, paraître singulière. Nous serions cependant tentés de lui assigner une origine bretonne et même peut-être trécoroise[5]. Il pourrait toutefois provenir d'une région où tous ces

1. « *Truetali* est bien extraordinaire, m'écrivait M. J. Loth le 3 juin 1910; ne serait-ce pas une forme irlandaise correspondante à *Tutwal* ? La forme irlandaise est *Tuathal* et, en forme dépendante, une voyelle initiale modifiée *Thuathal*. » — De cette remarque du savant celtiste il est intéressant de rapprocher la mention d'une vie irlandaise de saint Tudual, mention qui se trouve dans la *Vita II* de ce saint : « *Quemadmodum in vita ipsius barbarica Scotigenarum lingua descripta legendo reperitur* » (C. I) A. de la Borderie, Les trois vies de S. Tudual, *Mém. de la Soc. archéol. des Côtes-du-Nord*, 2e série, t. II (1885-1886), p. 86 Cf. commentaire p. 313. Il faut noter toutefois que la messe est celle du commun d'un confesseur *non pontife*.

2. *Catalogus codicum hagiographicorum parisiensium*, t. II, p. 153-173.

3. Ce double caractère se retrouve dans un autre manuscrit de la même époque et d'origine bretonne, le ms. lat. 5275 de la Bibliothèque Nationale qui contient la *Vita Ronani*. Cf. *Catal. cod. hag.*, I, p. 438.

4. Le nom de M. Duine reparaîtra souvent dans ces notes : je tiens à le remercier ici de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu me faire profiter de son érudition.

5. Saint Cunwal est dit successeur de Tudual. A Langoat, canton de Tréguer, arr. de Lannion, saint Léonor est honoré comme le frère de saint

saints de nationalité bretonne auraient été honorés : saint Lunaire était titulaire d'un prieuré à Beaumont-sur-Oise [1], tandis que, non loin de là, Crépi-en-Valois conservait de très notables parties des reliques de saint Tudual [2]; mais il n'y a pas, que nous sachions, trace du culte de saint Cunwal dans cette contrée. En tous cas, l'église pour laquelle fut écrit ce manuscrit non seulement honorait tous ces saints bretons, mais encore tenait à ses usages particuliers, « car, au XIIIe siècle, l'emploi d'une préface propre pour les saints Lunaire et Cunwal est vraiment notable. Le P. Lebrun, dans son *Explication de la messe*, peut remarquer que, vers le début du XIIe siècle, la multitude des anciennes préfaces propres fut réduite à dix dans la plupart des églises. Aussi ce recueil liturgique devrait il être attribué à quelque monastère entêté de traditions [3] ».

Nous verrons où et quand a dû être rédigée la *Vita Cunuali*.

Nous reproduisons le document tel qu'il se trouve dans le manuscrit, en indiquant entre crochets les folios de celui-ci. Nous conservons les *e* simples et les *æ* ou *œ* comme ils sont, mais nous ramenons les *i* et *u* consonnes aux *j* et *v* actuels.

Tudual (France, *Bull. arch. de l'Association bretonne*, Congrès de Lannion, 1884, p. 19. — Tresvaux, *Vies des Saints de Bret.*, I, p. 16 et seq. — Le Gwerz de sainte Pompée, *Revue de Bretagne*, 1888, II, p. 401 et seq). On peut noter que la mère de saint Tudual est appelée *Pompaia* (*Vita Ia* § I), et celle de Lunaire *Alma Pompa* (A. de la Borderie, *Hist. de Bret.*, I, p. 366).

1. Arr. de Pontoise (Seine-et-Oise). Ce prieuré avait reçu à l'origine des reliques de saint Lunaire provenant de Saint-Magloire de Paris. Cf. Chastelain, *Martyrologe universel*, p. 804-805. — M. l'abbé Duine me fait remarquer le début de la prose dans la messe de saint Lunaire :

> ...plene laudent hii qui gaudent
> Vere permanere secum sancti corpus proprium,

qui semble dire que le corps du saint appartient à l'église pour laquelle on a composé cet office ; ce serait à cette époque Beaumont-sur-Oise ou Saint-Magloire de Paris. Mais cette prose se retrouverait aussi dans un missel imprimé de Senlis, non loin il est vrai de Beaumont.

2. Arr. de Senlis (Oise). A. de Barthélemy, *Les reliques de saint Tudual*, Revue de Bretagne et de Vendée, XXV (1901), p. 411.

3. Communication de M. l'abbé Duine.

Enfin, pour plus de clarté et de simplicité dans les renvois nous avons numéroté les paragraphes.

VITA SANCTI CUNUALI

[Ms. fol. 56, r°]. Incipit prologus in vita sancti Cunuali, episcopi et confessoris.

[Fol. 56 v°]. In principio nostri operis adesse nobis precamur auxilium domini nostri Ihesu Christi, cujus virtutes ac magnifica opera per universum orbem terre in sanctis suis clara ac stupenda habentur, ut michi, misero ac peccatori, gratum ac prosperum iter prebere dignetur, ad hoc quod aggredi volo, non fretus meo merito sed tanti nomine viri.

Domino Deo omnipotenti adjuvante, Christoque filio ejus miserante et largiente atque Spiritu Sancto inspirante et docente, quia Spiritus ubi vult spirat[1], ut Christus dixit, non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus patris vestri qui loquitur in vobis[2], aliqua pauca de multis virtutibus sancti Cunuali, Dei dilecti, veri virginis castissimi. Mona [fol. 57 r°] die dominica et quinta feria non manducabat[3]. De laude Dei nemo vidit illum tacentem, sed semper sermo Dei erat in suo ore et caritas in corde. Quodcumque legisset cotidie vertebat in opere, propter beatitudinis amorem, ut legitur, « Beatissimus est qui divinam scripturam legens, vertit in opere, » beatus dictus, ab habendo quod vellet et nichil patiendo quod nollet. Nemo illum vidit iratum, nemo tristem, nemo conmotum, nemo merentem, nemo ridentem ; unam eandemque naturam angelorum in celis, jam ipse gerebat in terris. Iste contempsit amores mundi istius et carnis ; despexit secundum adamavit Dei regnum. Ille fuit moderatus, humilis, prudens, modestus, benignus, castus, lector vero in divinis scriptu- [fol. 57 v°] ris Veteris scilicet ac Novi Testamenti, et omnis phylosophie generis metrice scilicet ac rethorice, gramaticeque et arith-

1. Joann., III, 8.
2. Math., X, 20.
3. Il faudrait peut-être lire ici : *Non a die dominica et quinta feria manducabat.*

metice et omnium artium phylosophie omnium britannorum peritissimus erat, genereque magnificus sagacissimusque futurorum prescius, in cujus magnifico monasterio nutritus fui. Neminem lesit, neminem odit, neminem sprevit, nemini invidit; sed omnes ut semetipsum dilexit, propter quod legitur : « Plenitudo ergo legis est dilectio[1] ». Dum in hac vita vixit, scripturas sanctas sua voluntate legit, mandata Dei sua maxima virtute servavit ; alumpnos suos sapientissime docuit; precepta Dei ubique omnibus predicavit; inimicos propter Deum dilexit ; precibus tribulatorum se invocantium [fol. 58 r°] propitiavit; familiam rectissime rexit; malos mores fortiter correxit ; esurientem satiavit; nudos vestivit ; captivos redemit; infirmos visitavit; pupillos et advenas defendit; Christo Ihesu placuit.

I. Dum certissime sanctus Cunualus adhuc erat ni scola, jam fecit Deus per eum mirabilia. Quidam homo surdus ad monasterium venit, ubi ille legebat, causa querendi cibum ; scolarii atque alii pueri ludebant contra eum, et prope ad aures ejus surdi grande faciebant sonum. Ille videns et non audiens comotus, ut vidit discipulum humilem et stabilem legentemque constanter contra librum, pro pueris fugit ad eum. Cunualus vero intelligens illum pauperem surdum esse, inter suas [fol. 58 v°] manus accepit eum atque benedixit, et in aures illius duos digitos suos misit gratiasque agens Deo omnipotenti pro eo ipsum liberavit. Dixitque puer sanctus ei : « Audis modo ? » « Domine mi, bene audio ». Aitque sanctus illi : « Vade in pace, precipio tibi Deo semper servire. » Et dum adhuc staret surdus liberatus ante eum, ecce alius homo qui nunquam fuisset locutus ; ut vidit quod fecisset Cunualus puer parvulus surdo, cucurrit festinanter ut caderet ante pedes ejus, petens ab eo ut solutionem lingue sue per misericordiam Dei haberet. Sanctus vero videns eum currentem sibi extendit manum suam ne caderet ipse ad terram ; atque sanctus illi : « Quid vis, frater mi ? » Mutus vero non poterat [fol. 59 r°] loqui, sed linguam suam, suo digito aperiens os suum, ostendit illi. Ipse enim adhuc puer Cunua-

1. Ad Rom., XIII, 10.

lus, videns linguam suam ligatam, spuit in ejus ore ac benedixit linguam illius et tangens de manu sua solvit eam et mutus statim locutus est, Deoque omnipotenti benedixit.

II. De lupa expectante Cunualum[1] in via.

Actum est dum ambularet Cunualus, adhuc didiscalus, super necessitatem magistri sui, in plano campo citra silvam. Obviam sibi habuit lupam ; ut illa vidit eum accedentem sibi, jacuit super terram et, inclinato capite, repsit super pectus suum ad pedes ejus. Vir sanctus intellexit quod aliquam rem fieri sibi ab eo flagitaret, dixitque sanctus illi : « Vade in pace, ego sequar te. » Ipsa vero surgens convertit se ad silvam, [fol. 59 v°] et tanquam nuntius obedientissimus precedebat eum ad locum ubi tres catulos suos cecos reliquisset in nido suo, atque illos prostravit ante sanctum Cunualum. Ipse vero videns acceptit virgam de rupo que erat juxta se et benedixit eam, tangensque de ea oculos eorum liberavit eos, et viam suam quam ceperat perrexit. Postera die revertens, ecce illa illum ibi ubi liberasset suos catulos expectabat, atque anulum aureum pro munere attulit ei, et de ore suo ante sanctum Cunualum laxavit super terram. Monachus vero qui erat secum accepit anulum in manu sua. Post hec ipsa enim, per licenciam sancti, reversa est in silvam. Ille vero ad monasterium venit ; duo monachi vero qui erant secum narraverunt hoc [fol. 60 r°] ad magistrum.

III. Tres autem viri leprosi in coria qui suam totam substantiam medicis atque pauperibus erogaverunt, ac suam hereditatem in dicombitione monaica[2] sanctis[3] in nomine Trinitatis consecraverunt. Hii qui cotidianis diebus gemebant et flebant, pro intollerabili dolore lepre sue, contra Deum. Quadam enim nocte venit angelus Dei de celo illis dormientibus expergefecitque eos de sompnis, et pre claritate ejus concutit illos timor fortis. Ipse enim angelus dixit illis :

1. Le ms. porte *Cunualo*.

2. Sur ce mot qui désigne une donation en pleine propriété sans redevances, cf. J. Loth, *Chrestomathie bretonne*, pp. 91, 124.

3. Il faudrait peut-être lire *sanctae*.

« Nolite timere; Dominus Deus gemitum vestrum et fletum audivit; ideoque misit me vobis dicere quod est unus puer parvulus Dei electus, adhuc enim didascalus, qui vocatur nomine Cunualus, legensque canonice legis libros [fol. 60 v°] cum Maelguro monacho sancto magistro suo in Plebe Crescentis. Vobis precepit Deus ad eum ire, cui datum est vos mundare et omnes dolores sanare atque demones superare et quecumque propiciaverit Deo solatus est ab omni suo peccato. » Illi vero festinaverunt venire ad eum, secundum angeli Dei preceptum, et quando invenerunt eum prostraverunt se super terram ante illum dicentes : « Sancte Cunuale, nostri miserere; angelus Dei misit nos ad te ». Sanctus vero considerans eos, ut vidit tam horribilem esse vultum eorum, extensis manibus in cruce, tamdiu Deum omnipotentem oravit et aquam puram deportare sibi jussit, ac eam benedixit eosque leprosos ad quietem locum secum invitavit. Et ut de aqua benedicta eos irrigavit tota lepra de corpore [fol. 61 r°] eorum ad terram cecidit, et restituta est caro illorum ut caro mundissima puerorum.

IV. Iudhahelus comes amavit eum valde, atque invitum precepit ordinare sanctum nolentem[1] potestatem habere in terra ista sed desertum[2] adire, atque suam filiam sanctam monialem, Penvean nomine, que magis maluit Christo Ihesu servire quam regi sue gentis nubere, qui eam sibi uxorem volebat habere, cum tota sua plebe que vocatur suo nomine, Cunualo dedit in sua manu custodire, ut Christus suam matrem Johanni suo discipulo precepit de cruce ; aptum est vere viri virgines feminas virginales custodire. Et in die ordinationis sue venit Iudhahelus comes ad monasterium sancti Maelguri, ne excusaret ille sanctus accipere [fol. 61 v°] ordinationem. Et dedit illi presbiteratum plebis ubi fundaverat suum monasterium atque villam optimam in dicumbitione monahica et inseparata usque in sempiternum. Et in eodem die, coram Iudhahelo comite cum suis totis hominibus

1. Correction; le ms. porte *volentem*.

2. Sur le sens de *desertum*, cf. A. de la Borderie, *Hist. de Bret.*, I, p. 509.

secum euntibus, duos cecos et unum paraliticum, postquam ordinatus fuisset, atque tres demoniacos liberavit, qui eum rogabant dicentes : « Sancte Cunuale, Dei electe, in nomine Ihesu Christi nostri miserere. »

V. Sanctus vero Cunualus cum suis monachis in ortum exivit fodere terram et plantare in eam, propter beatitudinem quam repromisit Spiritus Sanctus laborantibus ut ait : « Labores manuum tuarum et reliqua »[1] et Paulus apostolus ait : « Magis autem laboret unusquisque operando bona manibus [fol. 62 r°] suis ut habeat unde tribuat necessitatem patienti »[2]; Christus in Evangelio : « Esurivi et dedistis michi manducare, et cetera »[3]. Iste beatus et felicissimus est qui Christum cotidie potest pascere de suo labore. Ac unus de fratribus dum laborabant dixit : « Panis paratus non est nobis hodie ad prandium. » Alius dixit : « Abbatis Cunuali[4] est prepare panem nobis hodie. » Abbas enim ut hoc audivit fodere reliquit. Ad cellarium precepit ordeum deportare, et juxta molam ponere, et hostium domus super se claudere. Unus vero de fratribus, quos in orto reliquisset, post se venit ut videret quid abbas faceret introire non poterat, janua sarrata erat, sed per foramen domus introspexit. Sanctus enim Cunualus in sella sedebat, cantica [fol. 62 v°] spiritalia canebat, ordeum semetipsum in mola elevabat, mola sola se vertebat. Frater autem qui consideravit quid faceret abbas, ut hoc vidit, aliis qui erant in orto nuntiavit. Ipsi enim magna penitudine tacti venerunt flentes pro sua inobedientia, atque ad illius genua orantes proni cecidere in terram atque veniam postulantes ex sua in sancto Dei quam inierunt culpa, et ait eis : « Fratres mei, delicta dominus vester dimittet vobís cuncta. »

VI. Una enim gallina erat sancto Cunualo, que duo ova cotidie in uno quoque tempore prestabat. Ut sanctus veniret ad tabulam, ipsa autem festinabat post eum, dum ipse vero

1. Ps. 127, 2.
2. Ad Ephes., IV, 28.
3. Math., XXV, 35.
4. Correction ; le ms. porte *Cunualus*.

manducabat, frangebat panem et super pavimentum domus jactabat ante eam. Sed quadam die defuit ipsa. Pistor vero eam [fol. 63 r°] percussisset mortuam atque abscondisset, temptans enim ne ullus homo super se scire potuisset. Sanctus enim, secundum consuetudinem, quesivit gallinam que non venisset ad prandium ; et jussit vocare pistorem sibi. Aitque illi : « Ubi est mea gallina ? » Ille pistor temptavit eam negare. Sanctus vero non siluit illi, sed dixit ei : « Tu certe percussisti eam ; presta illam michi et sucurus es de ipsa. » Ipse enim pistor gallinam mortuam detulit et prestavit ante eum super tabulam. Sanctus enim Cunualus, coram monachis omnibus qui erant secum, levavit manum suam et benedixit gallinam atque vivificavit. Ipsa statim super tabulam ante eum stetit, atque panem de manu illius accepit et per multum tempus postea vixit. Unum enim ovum [fol. 63 v°] de illa die attulit, et alterum perdidit.

VII. Duo latrones venerunt ad villam que erat ante portam monasterii sancti Cunuali, et fregerunt materiam domus vidue et duos multones pro ea latrocinaverunt, et in humeros suos illos multones levaverunt et viam suam ambulaverunt. Quando enim vidua post sompnum suum levavit caput suum vidit maceriam domus sue dirutam. Ipsa vero festinanter surrexit, ad domum suam se ructavit et evilavit magno clamore. Et proximi sui irruerunt et exquisierunt quid evenisset illi. At illa indicavit quod latrones fregerunt suam domum et suos multones tulerunt. Unus prudens, de hiis hominibus qui sub clamore mulieris venerant, nuntiavit deforis [fol. 64 r°] sancto Cunualo in ecclesia vigilanti; ille de intus respondens dixit : « Amplius illi non portabunt multones. » Latrones vero in loco ubi erant quando dixit : « Amplius non portabunt », steterunt et non potuerunt nec ante, nec retro movere pedes suos, nec cervices laxare ad terram de humeris suis. Sed stupefacti stabant usque in tercia die. Amici vero latronum venerunt ad eos et temptaverunt trahere eos vel movere de loco ubi stabant nec potuerunt. Ipsi enim erant tanquam plantati et radicati ; homines qui veniebant, interrogabant eos quid accidisset illis, et illi confessi sunt totum

malum quod fecissent. Amici vero eorum intellexerunt quod de virtute sancti Cunuali hoc evenisset illis. Postea amici [fol. 64 v°] eorum venerunt, supplices et flentes, postulare sanctum Cunualum ut liberaret eos et totam substanciam acciperet. Ipse vero non sumpsit aliquid de substantiis suis, sed pauperibus et egenis precepit dare, et in tercia die coram magna multitudine, qui venerant ad istud spectaculum pro ammiratione (*sic*) quod evenisset, illis permisit eos ire et multones ad viduam laxare.

VIII. Tres viri alii latrones transierunt per peccora alicujus hominis de servis sancti Cunuali, et viderunt vaccam crassam melioremque aliis peccoribus, et multum concupierunt eam; et per mediam istius noctis unam venerunt furtim inquirere eam et invenerunt, et duo ex ipsis tenebant cornua vacce atque ibant cum illa ad suam [fol. 65 r°] mansionem. Vacca enim extimplo caput suum concutit, et cornu suum in umbilico illius viri qui se tenebat misit, et alterum cornu in inguine alterius latronis, eos mortuos reliquit et ad dominum suum per meritum sancti Cunuali salva venit. Mos[1] enim erat viro cujus erat vacca ista per unumquidque vesperum hospitem accipere quemcumque transmisisset Deus illi a mane vespereque dominicam orationem cantare pro anima sancti Cunuali, ut custodiret se pro omnibus malignantibus et ille nullo malo lesus fuit in vita sua sed semper prospere vixit.

IX. Quidam homo in tempore vespertino ad monasterium sancti Cunuali venit et requiem quesivit. Unus enim de hominibus monasterii, in nomine Dei et honore sancti Cunuali, requiem et cibum dedit ei [fol. 65 v°] usque mane. Ille autem hospes exploravit clam qualitatem illorum, et deprehendit ut absconderat mulier unum solidum argenteum quod haberet in ora tunice sue. Per mediam vero noctis, dum dormirent homines qui dedissent requiem illi, surrexit ipse et argenteum quod abscondisset mulier coram se furtim quesivit; et postea quam invenisset fugit cum illis per mediam

1. Correction ; le ms. porte *Hos*.

noctis, et de ista hora usque ad vesperum non requievit, sed per magnam tribulationem fugere temptabat. Mulier autem mane surgens et querens argenteum nichil invenit. Ipsa enim festinantissime supplicavit Cunualum et elemosinam novit illi. Quando enim cleri canebant, latro solus fugit ad ecclesie hostium. Et ut homines viderunt eum interrogaverunt eum quid evenisset illi : ipse [fol. 66 r°] enim ostendit argenteum quod furasset et reddidit. Et confessus est quod sanctus Cunualus obcecavit se; et convertit invitum. Cleri eum liberum et illesum dimiserunt.

X. Rex vero et omnes populi totius regionis una voluntate sanctum Cunualum in cathedra episcopali sancti Tutwali episcopi elegerunt episcopum esse. Ille enim maxime renuit, et non consentiebat illis; mundialem honorem amplius in hoc cosmo habere nolebat, sed magis mallebat ab hominibus separare, desertumque adire, ubi nemo poterat eum a sua religione et oratione impedire; usque dum per intempestum noctis vigilans, angelicam vocem sibi dicentem audivit : « Sancte Cunuale, Dominus Deus misit me tibi dicere super speculatorem ecce gre — [fol. 66 v°] gis ovium Christi quas non vili precio auri et argenti, sed proprii sanguinis sui effusione redemit, noli contemnere, et eas pabulis divinis cotidie tibi precepit pascere, ne hostis ille antiquus qui ovile Christi, ut leo rugiens, circuit querens quem devoret[1]. » Sanctus vero respondit : « Voluntati domini mei Ihesu Christi non contradico, ut voluerit secundum suam misericordiam me faciat. » Ipse enim per ammonitionem Dei angeli accepit ordinem episcopatus. Et dum in ipsa die ordinationis sue immolavit, angelus Dei super altare ante eum stetit, oblationemque ipsius suis manibus fregit et calicem benedixit, videntibus una episcopo atque duobus monachis. Multi vero infirmi ac debiles venerunt ad locum ubi eum ordinare audiebant, ut adjutorium ab eo acciperent. Ille enim aquam bene — [fol. 67 r°] dixit aspersitque super eos ac sanavit, et duos cecos, tresque paraliticos ac duos demoniacos liberavit; unumque

1. I Petr., V. 8.

leprosum mundavit aliosque innumerabiles de variis langoribus salvavit.

XI. Anguis vero unum didascalum de hiis qui docebantur in monasterio sancti Cunuali episcopi, dum legebat Pentateucum Moysi, in talo momordit, et venenum ipsius per totum corpus soma discurrit atque ante vesperum mortuus fuit. Postera autem die parentes ejus et multi de amicis suis cum illis venerunt videre corpus ejus. Jam enim erat quando venerunt in cimiterio super feretrum. Videntes corpus illius cum clamore magno evilaverunt fleveruntque et omnes homines monasterii maxime unam cum illis gemuerunt quia eum multum amabant, [fol, 67 v°] eo quod inter eos nutritus fuerat. Sanctus vero episcopus ut audivit miseria illorum, misericordia motus, jussit illum in ecclesiam super feretrum deportare, stetitque juxta illum atque elevatis oculis ad celum, extensis manibus, diu oravit Deum omnipotentem et dixit : « O puer, in nomine Domini nostri Ihesu Christi, tibi dico surge ». Statimque ad vocem sancti surrexit. Sanctusque episcopus tenuit manum dextram illius atque eum levavit coram omnibus hominibus qui aderant ibi et parentibus suis salvum tradidit eum.

XII. Unus enim de filiis Iarebeti tyranni misit servos suos vaccam crassam accipere per vim de pecoribus cujusdam coloni sancti Cunuali episcopi. Et dum tollebant eam, illa (*sic*) [fol. 68 r°] clamavit contra dominum suum Cunualum et vituperavit eum si non ultionem de vacca sua redderet. Illi servi velociter percusserunt eam, et coxerunt ejus carnem. Et pars prima quam accepit tyrannus sugillavit eum, stetitque in collo suo nec infra, nec extra ejicere potuit, sed statim mortuus fuit,

XIII.[1] [Qu]idam vero de [famili]a regis venerunt ad monasterium [C]unuali episcopi et unus superbus fastiliosusque atque elatus ac verbosus de illis [c]ontempsit ac vituperavit

1. Le ms. a subi ici et plus bas une mutilation qui a enlevé une partie du texte.

homines istius monasterii ac mala verba asperaque loquebatur eis. Unus enim de hominibus vituperatis respondit ei et dixit : « Non verum dicis, sed mendacium. » Ille autem arrogans levavit manum suam atque ala-[fol. 68 v°] pam maximam super faciem ipsius dedit usque dum sanguis oris ejus super terram fluxit, clamavitque ad dominum suum sanctum Cunualum, et gemuit contra eum ac flevit. Ille enim qui alapam ei dedit, antequam manum suam sibi attraxit, cruorem cordis sui ante se super terram evomit, et mox mortuus fuit.

XIV. Alia vice alii servi ejusdem regi[s ad vil]lam que vocatur nomine Nam... [ve]nerunt, et unus de illis per vim in ortum cujusdam coloni Cunuali exivit, atque in a[r]borem malam fructuosam statim ascend[it], poma dejecit, ramos fregit. Femina ver[o] cujus erat ortus clamore magno contra dominum suum Cunualum clamavit. Ille autem, de arbore ubi erat, eam minavit (*sic*) occidere et sua ossa frangere si descendisset [fol. 69 r°] ei de arbore. Illa enim majus ac majus[1] clamavit et acriter flevit pro timore ejus et vocavit suum dominum sanctum Cunualum sibi in adjutorium. Extimplo vero maxima sufflavit aura et virum istum fastidiosum ejecit de arbore et jactavit.....[2] usque dum femur levum et brachium d[extrum] fracta fuerunt. Et alii sui socii qui ei ..... villa venerunt videre eum, reliquerunt poma tuleruntque ossa ipsius fracta et mulier salva.

XV. Quidam homo nauta bonus p[i]scatorque optimus, postquam posuit in scapha lapides ut sibi stabilior esset, solus ad piscinam ubi cunacula marina misit pridie navigavit, et in illa hora ventus validissimus sufflavit fluctusque magnos in scapha jactavit. Scapha vero [fol. 69 v°] mersit in maris profundo. Ille enim clamore maximo sanctum Cunualum invocavit sibi in adjutorio. Dum autem mergebat, sanctus Cunualus in specie avis albe tenuit eum in vertice et super anfitricem maris custo[divi]t, ad terram usque salvavit.

1. Correction ; le ms. porte *mavis*.
2. Mutilation du ms.

XVI. [H]omo quidam senex fuit hospes in mansione sancti Cunuali qui omnes dentes suos perdidit et nullus ei remansit. Quadam die vero, dum alii manducabant, ille flevit contra dominum suum et gemuit, moriebatur enim pro fame quia non poterat manducare. Et in eadem nocte futura, postquam evigilavit de sompno, invenit totos dentes suos renovatos in ore suo meliores candidioresque aliis pristinis qui fuerant ante.

XVII. Sanctus vero Cunualus anno integro [fol. 70 r°] quatuor de suis monachis tempus resolutionis sui corporis indicavit, atque eis precepit ne aliis dicerent, ne merorem et tristiciam eis intulisset in vita sua ; sed in una eademque septimana mortis sue, omnes cleros sui episcopatus ad colloquium sibi in suo monasterio invitavit. Et postquam venissent sibi dixit eis : « Bene intelligite causam pro qua vos invitavi ad me. » Illi respondentes dixerunt : « Domine, indica nobis et nos exaudiemus. » Ille dixit : « Tempus autem exitus mei de hac vita mortali domino meo Ihesu Christo, qui me de proprio sanguine suo redemit, perendie ad meridiem adveniet. Sed vos omnes postulo, ut per vestram misericordiam istam horam mecum dignemini expectare, et animam meam Deo omnipotenti per vestram [fol. 70 v°] orationem et benedictionem commendetis, corpusque meum in limo terre sepelietis. » Illi enim fleverunt et gemuerunt atque dixerunt : « Secundum voluntatem tuam, domine, faciemus. » Ipse vero placidis verbis leniterque eos consolatus est, et dixit eis : « Fratres mei, nolite flere super me sed magis gaudete quia laborem meum cotidianum, quem pro amore redemptoris mei Ihesus Christi per nonaginta et tres annos sustinui, tempus michi est perficere, et, ut angelus Domini nunciavit michi, cum Christo in gaudio eterno requiem sempiternam habere, et conspectum Dei patris, quem a nativitate mea concupivi videre, et inter cives celorum glorificare. » Exinde enim tercia die, ut illis dixit, id est die dominica, missam cantavit; cleri officium canebant ; an-[fol. 71 r°] geli Dei, qui super altare ante eum adstabant, sacrificium ei ministrabant et manibus suis pro eo frangebant, videntibus quinque de monachis. Postquam vero sacrificium, angelis ei prestantibus,

in fine misse sue manducavit, cleros et populos suos benedixit multaque bona precepta eis dedit ; spiritum Deo omnipotenti tradidit. Tota vero ecclesia odore optimo, tanquam omnia genera pigmentorum redolentium ibi essent, impleta est, et in eodem anno futuro transitus sui de hoc mundo multas virtutes fecit ; inter cecos et claudos paraliticosque ac demoniacos clam liberavit ; de aliis autem variis languoribus quos salvavit dinumerare nemo potuit. Curate inquit ut qui interesse meruistis in terris festis sanctorum hominum interesse eciam mereamini in eorumdem beati-[fol. 71 verso] tudinem qua perfruuntur in celestibus festis angelorum, ut dum eorum verbaque docuerunt atque eorum opera quibus perseverantur tenus fine laboraverunt insequi cupitis eorumdem iter quod perduxit eos ad eternam beatitudinem, sine ullo alicujus mundialis impedimenti obstaculo, Deo duce et intercedentibus illis, prospero cursu pergere valeatis, regnante in perpetuum domino nostro Ihesu Christo, cui gloria et honor est perhempnis cum patre et Spiritu Sancto in secula seculorum. Amen.

MISSA SANCTI CUNUALI

Oratio. Deus qui es sanctorum tuorum gloria et splendor mirabilis, quique beatissimum Cunualum confessorem precipuum innumeris decorasti miraculis, humiliter tuam imploramus omnipotentiam, ut qui hodie fe-[fol. 72 r°] sta percolimus, seculi istius caliginem sine periculo transeamus. Per Dominum nostrum Ihesum Christum.

Super oblationem. Oblatumque sumus, Domine, beato interveniente Cunualo, suscipe munus quod et delictorum nostrorum vincula solve et eterne beatitudinis opem nobis clementer acquirat. Per.

Prefatio. Vere eterne Deus, qui divinitatis tue misterium[1] . . . . . biliter operando sacri . . . . . fideles tuos detenter adornas. . . . . magnitudinem puro mentis . . . . . affectu, perpetui te summum Deum muneris largitorem corde

1. Le ms. est ici fortement endommagé.

devoto veneramur, benedicimus et predicamus. Tuam igitur, in beati Cunuali celebritate, misericordiam subnixis precibus imploramus, ut piis eis patrocinantibus meritis mentes nostras in viam salutis di-|fol. 72 v | rigere et spiritalium affluentiam munerum nobis largiri digneris. Per Christum dominum nostrum.

Post Communionem. Sumptis, Domine, tante celebritatis misteriis, quesumus ut beatissimo Cunualo confessore tuo interveniente et presentis vite nobis suffragium esse facias et eterne. Per Dominum.

DATE ET VALEUR DE LA VIE DE SAINT CUNWAL

La *Vita Cunuali* ne donne aucune date, aucun renseignement qui permette de dire à quelle époque exactement elle a été rédigée. On n'y trouve aucune expression, aucun mot, aucun trait de mœurs qui puisse faire date.

Nous pouvons dire cependant que la rédaction de ce document est relativement peu ancienne et certainement bien postérieure à l'époque assignée à Cunwal. L'auteur dans le § v pense à la Sainte Vierge, mais il ne fait pas jeuner son héros le samedi : ce genre de dévotion dut être mis en vogue par Pierre Damien, mort en 1072 [1]. La mention de moniales (§ v), rare dans l'hagiographie celtique [2], n'est pas une preuve d'antiquité.

Le style de l'ouvrage est simple et clair. On peut remarquer que la rime, ou plus exactement l'assonance, à la fin des propositions est fréquente dans la *Vita Cunuali* [3]. Ce procédé

1. Remarque de M. l'abbé Duine.

2. La vie de s. Paul Aurélien, écrite par Wrmonoc en 884, mentionne une « *sacrosancta virgo Deo dedicata* » (cap. IX in fine. Ed. Cuissard, *Revue Celtique*, V (1883), p. 433-434). — La troisième vie de saint Tudual, du milieu ou de la fin du XIe siècle (F. Lot, *Mélanges d'histoire bretonne*, p. 84 note 4), cite également deux « *sacrae virgines* » (cap. XIII, éd. la Borderie. *Soc. arch. des Côtes-du-Nord*, 2e série, t. II, p. 102). Cf. Dom Gougaud, *Les chrétientés celtiques*, p. 92.

3. Par exemple dans le § II : Dum certissime sanctus Cunualus erat in scol*a*, jam fecit Deus per eum mirabili*a*..... Dixit puer sanctus *ei* : Audis modo ? Domine m*i*, bene audio. — On pourrait multiplier les exemples.

est très ancien, toutefois il semble que c'est aux XIe et XIIe siècles qu'il a été en vogue dans les œuvres littéraires[1]. On le retrouve dans la seconde vie de saint Tudual, qui est peut-être de la fin du Xe siècle[2] et dans la première vie de saint Maudet écrite dans le dernier quart du XIe siècle[3]. On pourrait d'ailleurs faire d'autres rapprochements dans le style et la composition de ces trois récits hagiographiques, bien que les citations tirées de l'Écriture sainte, moins nombreuses dans la *Vita Maudeti* que dans la *Vita Cunuali*, fassent à peu près totalement défaut dans la *Vita IIa Tuduali*.

Il semble bien qu'on puisse également assigner le XIe siècle comme date de la rédaction de la vie de saint Cunwal. M. J. Loth attribue, de son côté, à cette époque (Xe-XIe siècle), la forme de certains noms qu'elle contient, et notamment celui de *Maelgurus*[4].

Sur l'auteur nous ne savons rien, car lorsqu'il dit avoir été élevé dans le monastère dont Cunwal avait été abbé, il copie textuellement un passage de la *Vita sancti Samsonis*[5]. Mais en dehors de ce renseignement, l'hagiographe se révèle comme un trécorois : il semble en effet connaître la région de Tréguer où se passe toute la vie de son héros ; il cite plusieurs noms de lieux : Plougrescant, Penvénan, et le nom d'une *villa* de la contrée (cap. XV); Cunwal est successeur de Tudual. Il est à noter qu'un certain nombre de vies de saints armoricaines parvenues jusqu'à nous ont été écrites dans cette même region : c'est le cas pour les trois vies de saint Tudual[6] et pour la première vie de saint Maudet[7] et très probablement

1. Cf. Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 450.

2. F. Lot, *Mélanges d'histoire bretonne*, p. 84, note 4.

3. A. de la Borderie, *Saint Maudez*, Mém. de la Soc. d'Emul. des Côtes-du-Nord, XXVIII, p. 231-233.

4. C'est là un nom identique au nom gallois bien connu *Maelur* = **maglo-uiro-s*.

5. « ...In cujus magnifico monasterio nutritus fui. » *Prologue*. Cf. Vita Samsonis, *AA. SS. O. S. B*, éd. 1668, sæc. I, p. 168.

6. A. de la Borderie, *Saint Tudual*, loc. cit. pp. 312, 322.

7. *Loc. cit.*, p. 231-232.

aussi pour les vies de saint Gonéri[1] et de saint Efflam[2]. On peut supposer que le monastère de Tréguer fut, au moyen âge, un centre littéraire[3].

Il peut sembler singulier que la *Vita sancti Cunuali*, écrite dans le pays de Tréguer au XIe siècle, ne fasse aucune mention de la querelle entre les métropoles ecclésiastiques de Tours et de Dol, querelle qui agitait alors la Bretagne : Tréguer tenait pour Dol et un trécorois du XIe siècle aurait dû manifester en faveur de l'église de saint Samson et y faire sacrer Cunwal. On a déjà remarqué, en effet, et avec raison, que la plupart des documents hagiographiques armoricains ont été influencés par le schisme de Nominoë[4]. Cependant il n'y a pas lieu de s'étonner de ce silence : les vies de saint Tudual, écrites certainement à Tréguer à l'époque de la querelle, ne font nullement allusion au métropolitain[5].

L'auteur a-t-il connu et employé quelques documents antérieurs ? Il ne le dit pas et rien ne peut le faire supposer. Il a pu recueillir à Tréguer ou dans le pays quelques traditions, mais il ne le dit pas non plus. Comme tous les autres hagiographes bretons de son temps, il a du moins connu et utilisé le *Vita sancti Samsonis*[6] : c'est là que se retrouve l'énumération des sciences apprises par Cunwal[7]. Le miracle

1. A. de la Borderie, *Examen de la vie ancienne de saint Gonéri*, Revue historique de l'Ouest, IV (1888).

2. A. de la Borderie, *Saint Efflam*, Annales de Bretagne, VII (1892), p. 310.

3. Cf. Léopold Delisle, *Le formulaire de Tréguier*, Histoire littéraire de la France, t. XXXI, et Mém. de la Soc. arch. et historique de l'Orléanais, t. XXIII (1890). — C'est également à Tréguer que s'installa, plus tard, une des premières imprimeries bretonnes. Cf. A. de la Borderie, *L'imprimerie en Bretagne au XVe siècle*, p. 83 et seq.; *Archives du Bibliophile breton*, t. IV, pp. 16 et seq., 33 et seq.

4. F. Lot, *Mélanges d'histoire bretonne*, p. 97 ; Duine, *Histoire de Dol*, appendice.

5. Sauf toutefois la troisième vie qui, dans son chapitre 28 (*loc. cit.*, p. 112), mentionne bien le métropolitain, mais sans en désigner le siège. Cf. A. de la Borderie, *Commentaire*, p. 334-335.

6. Pour l'influence de la *Vita Samsonis* sur l'hagiographie bretonne, je renvoie à l'édition et à l'étude de ce texte que doit publier prochainement M. Robert Fawtier.

7. Lib. I, cap. VII. *AA. SS. O. S. B.*, saec. I, p. 168.

de la fraction de l'hostie par un ange le jour de la consécration du saint doit avoir la même origine[1] ; il se retrouve dans la *Vita sancti Tuduali* dont l'auteur avait dû puiser à la même source[2]. Enfin la *Vita Cunuali* a pu garder le souvenir du vieux sermon en l'honneur de saint Samson[3].

Le seul nom ayant un caractère historique que nous rencontrions est celui de Judaël, prince de Domnonée (cap. v). Nous étudierons ce passage dans un paragraphe spécial. Il est assez difficile de savoir où a pu le prendre notre auteur, ce personnage ne jouant qu'un rôle très effacé dans l'historiographie bretonne[4].

Sauf deux miracles originaux, celui de la louve reconnaissante (cap. III) et celui de la poule ressuscitée (cap. VII), tous ceux attribués à saint Cunwal n'ont rien de particulier et se retrouvent dans presque toutes les autres vies de saints.

En résumé, la *Vita sancti Cunuali* est un document curieux et intéressant, d'origine bretonne ; mais étant donné l'époque de sa rédaction on ne peut guère y chercher de renseignements sur l'histoire du VIe siècle. Elle indique toutefois qu'au XIe siècle on plaçait, à Tréguer, saint Cunwal parmi les successeurs de saint Tudual : peut-être existait-il sur lui quelque tradition orale ou écrite. C'est à ce seul point de vue qu'on peut examiner ce que contient sa vie.

LE MONASTERE DE MAELGUR

Notre document est absolument muet sur le pays et les parents de saint Cunwal. Le biographe commence *ex abrupto* par l'énumération des nombreuses vertus de son héros, énumération qui se retrouve dans beaucoup de vies de saints en des termes identiques. Cunwal ne nous est pas présenté

1. *Vita Samsonis*, éd. Plaine, 46. I, cap. XIV.

2. *Vita I^a*, cap. 4, loc. cit., p. 85 ; *Vita III^a*, cap. 13, loc. cit., p. 102.

3. Remarque de M. Duine. — « Curate, inquit, ut qui interesse meruisti... » *Vita Cunuali*, cap. XVIII. — « Ecce testa in terra egimus... » *Acta Sanctorum*, Jul. VI, p. 589.

4. Cf. A. de la Borderie, *Hist. de Bret.*, I, p. 463-469.

comme un émigré[1], et nous savons qu'il était de bonne famille et qu'il fut élevé dans un monastère[2]. Nous savons par un autre passage que ce monastère était régi par un saint moine nommé *Maelgurus*[3] et qu'il était situé à Plougrescant[4].

Le nom de Maelgur est intéressant, mais l'on ne sait rien sur ce personnage[5]. Son monastère, comme la plupart des

1. Le nom de Cunwal se trouve fréquemment au IXe siècle dans les chartes de Redon, sous la forme *Conuual*, *Cunuual* (*Cartul. de Redon*, éd. A. de Courson, nos X, XI, CXXI, CXXXIII, CXLVI, CLXV, CCXLV, CCXLVI). Cf. J. Loth, *Chrestomathie bretonne*, vo *Cunovali*. — On trouve *Congual* dans la *Vita sancti Dubricii* du *Book of Llan Dav*, ed. Gwenogvryn Evans, p.79-80.

2. « Genere magnificus.. » Prologue. — « Dum certissime sanctus Cunualus adhuc erat in scola.. » § I.

3. « Legens canonice legis cum Maelguro monacho sancto magistro suo in Plebe Crescentis... » § III. — « Venit Judhaelus comes ad monasterium santi Maelguri.. » § IV.

4. Commune du canton de Tréguer, arr. de Lannion. — M. de la Borderie a su reconstituer l'histoire du fondateur de ce *plou*, auquel il donne le nom de *Crescentius*; malheureusement il n'a point indiqué les sources auxquelles il a puisé. Cf. *Le pardon de Plougrescant et le cantique de sainte Eliboubane*, Revue de Bretagne, 1892, II, p. 91-96. — La plus ancienne mention de cette paroisse que j'aie rencontrée est dans une bulle de Grégoire IX adressée de Pérouse, le 22 août 1228, à Etienne, évêque de Tréguer et unissant à la mense épiscopale « *ecclesiam de Penguenan et decimas de Ploegrescant* » (*Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, I (1855), p. 309). L'enquête de canonisation de saint Ives (1330), donne *Ploegresquen* et *Ploegresquent* (*Monuments originaux de l'histoire de saint Yves*, pp. 233, 282, 285, 286, 288).

5. Il m'avait tout d'abord paru tentant, ainsi qu'à M. l'abbé Duine (*Histoire de Dol*, dans l'*Hermine*, octobre 1910, p. 8, note 2), de chercher à identifier *Maelgurus* avec saint Magloire, que l'on donne comme successeur de saint Samson sur le siège de Dol. La magnifique légende composée en l'honneur de Magloire au Xe-XIe siècle (Cf. *Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes*, 1909-1910, p. 54), nous le montre chef d'une école monastique dans l'Ile de Serk (La Borderie, *Miracles de saint Magloire*, Soc. arch. des Côtes-du-Nord, 2e série, IV, p. 304), après s'être tout d'abord retiré en quittant Dol, dans un domaine à lui concédé par le roi Judual (*Acta Sanctorum*, Oct. X, p. 784, cap. I § 7). On aurait pu croire que ce domaine était précisément situé dans le Plou-Grescant, qui pouvait appartenir à Judual puisque nous verrons son fils Judaël agir en maître dans cette contrée, et qui comprenait peut-être la paroisse actuelle de Trévou-Tréguignec. Celle-

monastères bretons, comportait une école. On y étudiait l'Ancien et le Nouveau Testaments, et aussi les sciences libérales[1] qui constituaient ce qu'on appelait au moyen-âge les *sept arts*[2]; la liste qu'en donne le biographe reproduit celle qui se trouve dans la vie de saint Samson[3].

A part le miracle de la louve, aux petits de laquelle Cunwal ouvrit les yeux et qui en reconnaissance lui offrit un anneau d'or (§ II), le séjour de notre personnage au monastère de Maelgur ne fut marqué par aucun fait extraordinaire, car on ne peut compter comme tels dans la vie d'un saint, et surtout d'un saint celtique, les guérisons de muets, d'aveugles, de paralytiques, de possédés et de lépreux. Mais c'est là qu'il fut rencontré par Judaël.

RAPPORTS ENTRE CUNWAL ET JUDAEL

Quoique le biographe ne le dise pas expressément, on peut supposer que c'est au monastère de Maelgur que Cunwal fut rencontré pour la première fois par Judaël qui le prit en

ci fit, jusqu'en 1790, partie du diocèse de Dol, et l'on s'accorde ordinairement à voir dans l'organisation du diocèse de Dol et de ses enclaves quelque chose de l'état primitif du monastère de Samson et de ses possessions éparpillées à travers l'Armorique (Cf. La Borderie, *Annuaire historique*, 1862, p. 222 ; Duchesne, *Anciens catalogues épiscopaux de la Province de Tours*, p. 91 et note ; Lot, *Mélanges d'histoire bretonne*, p. 24 et note 1, 90 et note 4, 202 ; Longnon, *Pouillés de la Province de Tours*, p. LXXXIX). Mais tout cela n'est qu'hypothèses, et la philologie est contraire à cette identification.

1. « Lector vero in divinis scripturis Veteris scilicet ac Novi Testamenti, et omnis phylosophie generis, metrice scilicet ac rhetorice, grammaticeque et arithmetice et omnium artium phylosophie omnium Britannorum peritissimus erat. » Prologue.

2. Cf. L. Maitre, *Les Ecoles épiscopales et monastiques*, 1866, p. 207-208.

3. Lib. I, cap. 7. *AA. SS. O. S. B.* saec. I., p. 168. — La mention des arts libéraux se retrouve dans la plupart des vies de saints armoricaines : Gildas, cap. 1 et 2 ; Maudet, lectio 2e ; Meen § 2 ; Thuriau ; Corentin § I ; Brieuc, § 10 ; Magloire, cap. I ; dans les *Miracula S. Maglorii* (éd. La Borderie, § I), il faut lire sans doute *studiis liberalibus* au lieu de *studiis litteralibus*. Cf. cependant *Translatio S. Machuti*, éd. Plaine, cap. 14.

affection et ordonna qu'il fut fait prêtre[1] : il lui confia ensuite la direction de sa fille Penvenan qui avait embrassé la vie religieuse.

Il s'agit évidemment dans ce passage de Judaël, souverain de la Domnonée, fils de Judual et père de Judicaël. Cela nous permet de fixer approximativement l'époque où le biographe de Cunwal le fait vivre. On s'accorde généralement, en effet, à placer l'existence de Judaël, sur lequel on ne sait pas grand' chose[2], à la fin du VIe siècle, vers 580[3]. Rien ne s'oppose à ce que ces deux personnages aient été contemporains. Notons que Judaël est qualifié, non pas prince ou roi, mais seulement comte, *comes*, quoique le plus souvent on appelle les souverains de Domnonée rois ou ducs[4]. Cependant Le Baud cite un texte où Riwal est qualifié comte royal[5] et cela est conforme à un passage de Grégoire de Tours qui dit que depuis la soumission des Bretons aux rois francs, leurs souverains sont appelés comtes et non rois[6].

La plupart des textes nous montrent les souverains de Domnonée sous l'autorité supérieure des rois francs. Telle semble bien avoir été aussi la pensée de l'auteur de la *Vita Cunuali*, puisqu'il dit que Penvenan, fille de Judaël, refusa d'épouser le roi de son pays[7] : à cette époque le roi de son pays, en dehors de son père, ne saurait guère être que le roi des Francs.

1. « Judhahelus comes amavit eum valde, atque invitum precepit ordinare sanctum.. » cap. IV.

2. A. de la Borderie, *Hist. de Bret.*, I, p. 463

3. A. de la Borderie, *ibid.*, p. 463-489; F. Lot, *Mélanges d'histoire*, p. 137 ; *Notes pour servir à l'histoire des saints de Bretagne*, Ass. Bretonne, Congrès de Chateaubriant, 1905, p. 155.

4. A. de la Borderie, *ibid.*, I, passim.

5. *Histoire de Bretagne*, éd. 1638, p. 65 d'après Ingomar.

6. « Nam semper Brittani sub Francorum potestatem post obitum regis Clodovechi fuerunt, et comites, non reges, appellati sunt. » *Hist. Francorum*, IV, 4; éd. Omont, p. 106. Ce livre de l'*Historia Francorum* a été écrit très probablement vers 576, précisément au moment où aurait vécu Judaël.

7. « Penuenan nomine que magis maluit Christo Ihesu servire, quam *regi sue gentis* nubere, qui eam sibi uxorem volebat habere.. » Cap. IV.

Penuean que donne le texte est évidemment une faute de scribe pour Penvenan. En effet, le biographe nous dit que le lieu de sa retraite porta son nom : or tout près de Plougrescant, se trouve la paroisse de Penvénan[1] où il y a une chapelle dite aujourd'hui de saint Gonval[2]; il semble donc bien qu'il ne puisse y avoir de doute sur cette identification.

Mais malgré cette correction, le nom de Penvenan ne se trouve point encore dans la liste des nombreux enfants de Judaël. Ceux-ci furent, en effet, au nombre de vingt-et-un et leurs noms nous sont connus par deux sources : une première liste, attribuée à Ingomar, a été insérée dans la Chronique de Saint-Brieuc[3]; la seconde a été extraite d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Vast[4]; l'une comme l'autre dans leur état actuel ne remontent pas au delà du XIe siècle[5]. Parmi les filles aucune ne répond au nom de Penvéan ou Penvénan. Il faut croire d'ailleurs que l'auteur de la *Vita Cunuali* a subi une influence topographique et qu'il a copié le nom du lieu sans le décomposer, comme il aurait dû le faire, en Pen-Wenan[6] : la seconde partie seule doit être un nom propre. Il est vrai que nous ne trouvons pas davantage de fille de

1. Commune du canton de Tréguer, arr. de Lannion. — Les formes anciennes de ce nom sont : 1163, Penvennan (*Anciens Evêchés*, IV, p. 277-278) : 1188, Peneguan (*ibid.*, p. 280-281) : 1228, Penguenan (*Bibl. nat.*, ms. fr. 18697, fol. 185 v°) : 1330, Penvennan, Penguennan (*Enquête de canonisation de s. Ives*, Monuments originaux, pp. 30, 257, 259, 260) ; fin du XIVe siècle, Penguenan (Longnon, *Pouillés de la Prov. de Tours*, p. 344).

2. Gaultier du Mottay, *Répertoire arch. des Côtes-du-Nord*, Soc. arch. des Côtes-du-Nord, 2e série, I, p. 359. Près de cette chapelle on voit les restes d'une voie romaine allant de Tréguer au Port-Blanc (*Ibid*).

3. Dom Morice, *Pr.*, I, col. 17. Le Baud traduit cette liste en l'attribuant à Ingomar (Ed. 1638, p. 81 : éd. des Bibliophiles Bretons, t. II, p. 153).

4. D. Morice, *Pr.*, I, col. 211. Cf. *La Borderie*, Miracles de s. Magloire, *loc. cit.*, p. 300.

5. Sur les sources et la valeur de cette généalogie, voir le commentaire de W. Levison sur la vie de s. Winoc, *Mon. Germ. Script. rerum meroving.*, V, p. 752.

6. J. Loth, *Les noms des saints bretons*, v° Guenan. Il y a en Galles une sainte Gwenan (*Ibid.*) A rapprocher *Languenan*, commune des Côtes-du-

Judaël de ce nom[1]. Mais nous rencontrons du moins parmi ses fils le nom de *Gueniam* : malgré la différence de sexe, ce pourrait bien être là l'origine du nom de Penvénan[2], à moins qu'on ne préfère ajouter un nouveau nom à la liste déjà longue des enfants de Judaël.

Judaël ne se borna pas à confier sa fille à Cunwal ; il lui donna aussi la direction spirituelle (*presbyteratum*) du *plou* où il avait fondé son monastère. A partir de ce moment, Cunwal nous paraît jouer le rôle d'abbé.

LE MONASTERE DE CUNWAL

D'après le texte de la *Vita Cunuali*, ce monastère devait être situé à Penvénan (§ IV), peut-être à l'endroit où s'élève aujourd'hui la chapelle de saint Gonval, c'est-à-dire sur le bord d'une voie romaine[3]. On peut extraire de la vie du saint quelques renseignements sur son monastère, tout en se

Nord, canton de Plancoët, arr. de Dinan, et *Languenan*, nom de lieu dans le Léon (J. de la Passardière, *Topologie des paroisses du Léon*, Revue de Bretagne, XLIII (1910), p. 295), et en Baguer-Pican (Ille-et-Vilaine).

1. Il semble bien que Le Baud a commis une erreur en lisant *Bredac*, *Guen*, et qu'il faut lire *Bredaeguen* ou *Bredwen*. Cf. A. de la Borderie, *H. de B.*, I, p. 468-469.

2. Les auteurs des *Anciens Evêchés* (IV, p. 257) ont identifié avec Penvénan une possession de l'abbaye de Saint-Jacut, appelée au XIIe siècle *Penoenna*. Faudrait-il rapprocher ce nom de celui d'*Onenna* qui figure parmi les filles de Judaël (Sur Onenna, cf. Baron du Taya, *Broëliande, ses chevaliers et quelques légendes* (1839), p. 65 ; Lobineau, éd. Tresvaux, II, p. 117 ; S. Ropartz, *Pèlerinage au tombeau de sainte Onenne* [*à Tréboranteuc*], Revue de Bretagne et Vendée, X (1861), p. 207). — Il semble bien que Penvénan ait appartenu à Saint-Jacut (*Anciens Evc.*, IV, p. 277-278, Bulle d'Alexandre III de 1163). Cependant cette possession dut donner lieu à procès car une bulle de Clément III, de 1188 (*Ibid.*, p. 280-281), mentionne un accord entre Saint-Jacut et l'évêque de Tréguer. Un autre acte ferait croire que l'église de Penvénan aurait été donnée à l'abbaye par Geoffroi, évêque de Tréguer de 1179 à 1200 (*Ibid.* p. 257, note 3). Enfin une bulle de Grégoire IX (*Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, I (1855), p. 309), autorise, en 1228, Étienne évêque de Tréguer à réunir à la mense épiscopale l'église de Penvénan et les dîmes de Plougrescant.

3. Cf. R. Kerviler, *Armorique et Bretagne*, I, p. 275.

souvenant qu'elle a été rédigée bien postérieurement au VIe siècle, probablement au cours du XIe.

Quant aux bâtiments nous savons qu'il y avait une église [1], un cimetière [2], un cellier où l'on faisait le pain [3] et un jardin [4].

Outre l'abbé et les moines, le monastère comprenait des jeunes gens qui y étudiaient et, comme il faut bien s'y attendre, ils s'y consacraient à l'étude de l'Écriture Sainte [5]. On y recevait des étrangers auxquels on donnait le vivre et le couvert [6], et il semble même que les femmes y aient reçu l'hospitalité [7]. Enfin à l'extérieur, il y a les serfs et les colons [8].

Les moines partageaient leur temps entre le travail intellectuel et le travail manuel [9]. Il semble que chacun, y compris l'abbé, prépare la nourriture à tour de rôle [10]; cependant il y a un *pistor* [11], mais ce personnage, qui semble avoir joué un rôle important dans les monastères bretons, n'était pas, à proprement parler, un boulanger [12]. C'est ce *pistor* qui tua la

1. « Unus prudens... nuntiavit deforis sancto Cunualo in ecclesia vigilanti.. » Cap. VII.

2. « Jam enim erat quando venerunt in cimiterio super feretrum ». Cap. XI.

3. « Ad cellarium precepit ordeum deportare... » Cap. V.

4. « Sanctus vero Cunualus, cum suis monachis, in ortum exivit fodere terram et plantare in eam.. » Cap. V.

5. « Anguis vero unum didascalum de hiis qui docebantur in monasterio sancti Cunuali episcopi, dum legebat Pentateucum Moysi, in talo momordit... » Cap. XI.

6. « Quidam homo, in tempore vespertino ad monasterium Sancti Cunuali venit, et requiem quesivit. Unus enim de hominibus monasterii... requiem et cibum dedit ei usque mane » Cap. IX.

7. « Ille autem hospes... deprehendit ut absconderat mulier unum solidum argenteum quod haberet in ora tunice sue. » Cap. IX.

8. «... Vaccam crassam accipere per vim de pecoribus cujusdam coloni sancti Cunuali episcopi » Cap. XII. « Tres viri alii latrones transierunt per peccora alicujus hominis de servis sancti Cunuali... » Cap. VIII.

9. Cf. note 4.

10. « Abbatis Cunuali est prepare panem nobis hodie » Cap. V.

11. « Pistor vero eam percussisset mortuam atque abscondisset... » Cap. VI.

12. Cf. A. de la Borderie, *Hist. de Bret.*, I, p. 513.

poule de l'abbé : cette poule venait manger familièrement le pain sur la table de l'abbé et pondait deux œufs chaque jour ; tuée par le *pistor*, elle fut ressuscitée par Cunwal, mais à partir de ce moment elle ne pondit plus qu'un œuf.

Enfin l'obéissance semble avoir été rigoureusement établie dans le monastère [1].

L'EPISCOPAT DE CUNWAL

La mention de l'épiscopat de Cunwal sur le siège de saint Tudual est intéressante, car à part saint Ruëlin, dont le nom se trouve dans la *Vita Tuduali* [2], on ne connaît pas d'autres évêques de Tréguer avant le IXe siècle [3]. Un catalogue des évêques de Lexobie et de Tréguer, dressé vraisemblablement vers 1537, et dont on conserve une copie en écriture du XVIe siècle, d'après *un livre ancien estant aux archives de l'église de Tréguer* [4], indique comme successeur immédiat de Drennalus, sur le siège de Lexobie, un certain *Congualus*, et comme vingt-deuxième évêque *Conualus*. Cette mention, dénuée de toute valeur historique, semble bien prouver, toutefois, que l'on conservait à Tréguer un certain souvenir de l'épiscopat de Cunwal.

Quoi qu'il en soit, Cunwal fut, d'après son biographe, élevé sur la chaire épiscopale de saint Tudual par la volonté unanime du roi et du peuple de la région [5]. Selon la coutume, ce n'est que sur un ordre du ciel qu'il accepte le fardeau de l'épiscopat.

1. « Ipsi enim magna penitudine tacti venerunt flentes pro sua inobedientia... » Cap. V.

2. Vita IIa, § 14, *loc. cit.*, p. 92 ; Vita IIIa, § 25, p. 110.

3. Sur les traditions trécoroises et leur valeur cf. Mgr Duchesne, *Catalogues épiscopaux*, p. 93-94 ; *Fastes épiscopaux*, II, p. 387.

4. Bibl. nationale, ms. fr. 18697, fol. 181 vo. Voir sur ce manuscrit, *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, I (1855), p. 308. Albert Le Grand a probablement connu et utilisé ce document, publié aussi par le P. du Paz, *Hist. généalogique*, p. 851.

5. « Rex vero et omnes populi totius regionis, una volontate, sanctum Cunualum in cathedra episcopali sancti Tutwali episcopi elegerunt episcopum esse. » Cap. X. — L'expression *cathedra episcopali sancti Tutwali* semble

De quel roi s'agit-il ici ? L'auteur ne nous le dit pas et il ne donne pas son nom. On peut croire qu'il n'a pas en vue le *comes Judhabel* précédemment cité[1]. Faut-il y voir le classique Childebert que la plupart des vies de saints armoricaines ont emprunté à la *Vita Samsonis* ? Notons, toutefois, que les familiers du roi fréquentent le monastère[2].

On ne nous dit pas par qui Cunwal fut consacré[3], et il ne faut sans doute attacher qu'une importance très relative à la mention de l'élection faite par le roi et le peuple. L'élection par le peuple (ou, tout au moins, sa mention dans les documents) s'est conservée très tard, et elle avait lieu à l'époque où écrivait l'auteur de la *Vita Cunuali*[4] ; elle ne suffirait pas en tous cas, selon nous, à prouver que la juridiction des évêques bretons ne se renfermait pas dans l'enceinte de leur monastère[5].

Cunwal nous apparaît comme ayant les caractères de l'évêque-abbé qu'avait eus avant lui Tudual. Il continue à gouverner son monastère, que l'auteur ne nous dit point être

bien indiquer une époque où un évêché organisé avait succédé à la juridiction mal définie de l'évêque-abbé.

1. Cependant Judael joue un rôle semblable dans la vie de saint Malo par Bili : « ...Princeps qui tunc dux Britanniæ multarumque aliarum regionem nomine Iudichael erat, electione populi atque sacerdotum consensu, in honorem episcopatus cathedræ Aletis civitatis eum sublimare volens, arcersiri illum ad se jussit. » (Ed. Lot, cap. XXXVII, p. 377.) Au lieu de *Judichaël*, il faut lire *Judaël*. Cf. A. de la Borderie, *Hist. de Bret.*, I, p. 468, n. 1 ; F. Lot, *Mélanges d'histoire bretonne*, p. 137, n. 2.

2. « Quidam vero de familia regis venerunt ad monasterium Cunuali episcopi... » cap. XIII. — Alia vice alii servi ejusdem regis... venerunt.. » cap. XIV.

3. Cf. Duine, *Histoire de Dol*, in Hermine, octobre 1910, p. 8, note 2.

4. Cf. Vacandard, *Les élections épiscopales sous les Mérovingiens*, dans *Etudes de critique religieuse*, p. 121. Voir aussi le récit de l'élection de l'évêque de Dol, en 1076, dans Imbart de la Tour, *Les élections épiscopales du IXe au XIIIe siècle*, pp. 54-55, 419-420. — Sur l'autorité des ducs et comtes sur les évêchés bretons, *Ibid.*, pp. 248-249, 275-276. Outre la vie de saint Malo, on trouve encore mention de l'élection par le peuple dans la vie de S. Goulven, § 21-22 ; la seconde vie de S. Tudual, § 14 ; la vie de S. Paul Aurélien, cap. XIX.

5. Cf. A. de la Borderie, *Annuaire de Bretagne*, 1862, p. 150 ; J. Loth, *L'émigration bretonne en Armorique*, p. 207, n. 1.

Tréguer[1]. Il vit au milieu de ses moines[2], mais il a des prêtres sous son autorité en dehors de son monastère[3] ; il gouverne les uns et les autres jusqu'à sa mort qui arrive quand il a quatre-vingt-treize ans.

Les successeurs de Tudual durent bien, en effet, être des évêques-abbés. Il semble qu'on doive admettre que l'évêché de Tréguer ne fut pas une création de Nominoé au IXe siècle. Le rôle de celui-ci dut se borner à fixer mieux qu'elles ne l'avaient été jusqu'alors les limites de ce diocèse[4]. On peut donc croire, si l'on veut, que Cunwal fut un des successeurs de Tudual : l'époque que lui assigne son biographe ne s'y oppose pas.

CULTE DE SAINT CUNWAL

En dehors de la messe publiée ci-dessus et composée pour une église ou une abbaye que nous ne connaissons pas, la liturgie bretonne ne semble pas avoir conservé le souvenir de saint Cunwal. M. Gaultier du Mottay cite bien[5], au 13 février, la fête d'un saint Congad ou Congal, d'après le missel de Dol de 1526, mais ce missel semble n'avoir jamais existé[6].

1. « ..Monasterium sancti Cunuali episcopi.. » Cap. XI, XIII.

2. « Quatuor de suis monachis tempus resolutionis sui corporis indicavit, atque eis precepit ne aliis dicerent. » Cap. XVII.

3. « ..Omnes cleros sui episcopatus ad colloquium sibi in suo monasterio invitavit. » Cap. XVII.

4. A. de la Borderie, *Hist. de Bret.*, II, p. 272-273 ; F. Lot, *Mélanges d'hist. bret.*, p. 84 et note 4 ; R. Merlet, *Chronique de Nantes*, introduct. p. LIV-LVI. — Voir en sens contraire : J. Loth, *Emigration bretonne*, p. 208 et sq ; Mgr Duchesne, *Catalogues épiscopaux*, p. 88 et seq. : L. Levillain, *Les réformes ecclésiastiques de Noménoé*, dans le Moyen-Age, 1902, p. 201 et sq.

5. *Essai d'iconographie et d'hagiographie bretonnes*, p. 167.

6. Cf. F. Duine, *Bréviaires et missels des églises et abbayes bretonnes*, Mém. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine, XXXV (1906), p. 56. L'auteur de ce savant travail m'a obligeamment communiqué les renseignements suivants : « Il y a un *Guongad*, évêque et confesseur, fêté par le bréviaire de Léon, au 13 février, et qui serait peut-être votre homme ? Quant au missel-de-Dol-Gaultier-du-Mottay de 1526, c'est le missel-de-Dol-dom-Plaine de 1522, qui lui-même est en réalité le missel de Dol de 1502 (ou 1503,

Saint Cunwal est certainement titulaire de la chapelle de Penvénan, où, d'après M. Gaultier du Mottay [1], une statue du XIIIe siècle le représenterait « en vêtements sacerdotaux, une crosse à la main droite, un livre ouvert à la main gauche », c'est-à-dire avec tout ce qui caractérise un abbé. On célèbre la fête du saint, dans cette chapelle, le dimanche de la Trinité [2].

Saint Cunwal est également le patron d'une chapelle située dans la paroisse de Hanvec [3]. Cette chapelle bâtie au milieu des bois du Crannou date du XVIIe siècle : le patron y est représenté, crossé et mitré, avec chape, bénissant. « D'après la tradition du pays, saint Conval, saint Oyen (Oyaint) et saint Léger (qu'on prononce en breton Leguère) étaient trois frères. Saint Léger a une chapelle peu distante de celle de saint Conval, dans la paroisse de Quimerc'h et une autre dans la paroisse de Riec. Saint Oyen a une chapelle dans la paroisse de Hanvec : cette chapelle s'appelle Lanvoye, mais ceux qui habitent dans le voisinage l'appellent *Lapoyen*. Suivant la tradition saint Conval, forcé de quitter sa retraite de Coat-ar-C'harz (bois de Coatgarz entre Daoulas et Hanvec) et d'en chercher une autre au bois du Crannou, fit cette prédiction :

Biken Coat ar C'harz
Vo goal gar ebarz
E Koat ar C'hranno
Biken na vanko

(Jamais le bois du Garz — ne sera timon de charrette dedans. — Dans le bois du Crannou — jamais n'en manquera [4].)

nouv. style). Malheureusement G. du M. parle souvent de choses qu'il n'a pas vues ou qu'il tient de sources peu autorisées. Nos Dolois ne connaissaient pas Guongad : et je pense que G. du M. a tout simplement fait confusion avec le *missel de Léon de 1526.* ». — Voir aussi : Duine, *Le calendrier breton de Rennes au XIIe siècle*, Annales de Bretagne, XVIII, p. 600-601 ; XIX, p. 50.

1. *Op. cit.*, p. 38-39.
2. Renseignement de M. le chanoine Camus, recteur de Penvénan.
3. Canton de Daoulas, arr. de Brest.
4. Renseignements communiqués par M. l'abbé Kergoat, vicaire à Hanvec.

On signale à Loctudy [1] une chapelle de saint Cunwal, en ruines en 1806 [2].

Enfin selon M. J. Loth [3], c'est saint Cunwal qui aurait donné son nom à la paroisse de Planguenoual [4].

André Oheix.

1. Canton de Pont-Labbé, arr. de Quimper.
2. Bulletin de la Soc. arch. du Finistère, XXX (1903), p. 183.
3. *Les noms des saints bretons*, v° Conval, *appendice* v° Denoual. Cf. B. Jollivet, *Les Côtes-du-Nord*, I (1854), p. 315 ; *Dictionnaire d'Ogée*, 2e édition, annotations v° Planguenoual, t. II, p. 276 ; Bull. arch. de l'Association bretonne, congrès de Chateaubriant, 1904, p. 172.
4. Canton de Pléneuf, arr. de Saint-Brieuc. En 1138, Plogonoal (*Anciens Évêchés*, III, p. 333) ; en 1152, Ploecongual (A. de la Borderie, *Recueil d'actes inédits des Ducs de Bretagne*, n° XLIV, p. 93-94). — Cf. Le Gué-Guenoual, village en Hénanbihen, *Mém. de la Soc. d'Emulation des Côtes-du-Nord*, XLVII (1909), p. 40.

FINN DANS LE PAYS DES GÉANTS

ET L'ANNEAU DE SLIABH NA FIDEOIGE

La narration qui suit[1] présente de nombreux points de rapprochement avec plusieurs contes déjà publiés. Les aventures de Finn dans le pays des géants forment une des matières favorites des conteurs qui nous renseignent sur les exploits de ce héros[2].

Dans le présent conte on n'indique pas d'une façon satisfaisante les relations entre Finn et Seachran. Il semble d'abord que le géant le regarde comme un jouet. Finn paraît aussi avec ce caractère dans un des autres contes où il est en rapport avec un géant. Mais alors il exécute plus tard, pendant le sommeil du géant, les tâches les plus ardues que celui-ci devait accomplir[3].

Ensuite Finn paraît dans notre conte comme le maître du géant. Il en est de même dans une longue histoire appelée « *Les exploits de Finn et le géant Seachran* ».

L'un de ces exploits peut être comparé avec la lutte de Seachran contre sa mère dans le conte que nous publions. Nous en donnons le résumé suivant :

1. Comme dans l'article sur le *Bugnel Noz* (ci-dessus, p. 53), il s'agit ici d'un texte irlandais recueilli par M. Kelleher et auquel Miss Schœpperle a joint une introduction, une traduction française et des notes.

2. *Rev. Celt.*, XIII, 5, 15 ; J. G. Campbell, *The Fians, Waifs and Strays* IV, *Fin Maccoul in the Kingdom of the Big Men*, 175 ff. ; J. Curtin, *Myths and Folk lore of Ireland*, *Fin Mac Cumhail and the Knight of the Full Axe*, p. 232 ff. ; G. Dottin, *Contes et Légendes d'Irlande*, *Les Exploits de Fionn Mac Cumhaill et du géant Seachran*, 34 ff.

3. Campbell, *The Fians*, *ouvr. cité*.

Pendant l'absence de Finn et de Seachran qui sont allés examiner le pays, les compagnons de Finn se sont laissés enlever, l'un après l'autre, dans un sac par un géant. A leur retour Seachran attend que le monstre revienne et il se laisse enlever comme les autres Le géant le transporte chez lui et sa vieille mère déclare qu'il lui a enfin apporté le morceau qu'elle désirait. Mais Seachrain saute hors du sac et jette la mère du géant dans un chaudron qu'elle avait préparé. Puis il met les autres en liberté [1].

La griffe velue qui remplace dans notre conte le sac du géant appartient au fonds commun de la tradition populaire [2].

Dans plusieurs autres contes, Finn réussit à faire entrer à son service un personnage qui s'appelle *Le compagnon aux peaux*. La femme de celui-ci ne lui permet de partir avec Finn qu'à la condition que Finn le ramène mort ou vivant. Voici en quelques lignes la suite presque semblable du *Compagnon aux peaux* [3] et des exploits de Finn et du géant Seachran. Cette suite, nous la retrouvons, racontée en un style peu clair, dans le conte que nous publions.

Le personnage en question accomplit l'exploit avec succès, mais en revenant chez lui il est tué sur le bateau par un vieux sorcier, son ennemi, qui le poursuit. Finn avaît promis à la femme qu'il indiquerait par le choix des voiles si le navire ramenait son mari mort ou vivant [4]. L'intention de la femme était de couler bas le navire par magie avant qu'il fût arrivé au port si Finn

1. Dottin, *ouvr. cité*, 43-45.

2. V. G. L. Kittredge, *Arthur and Gorlagon*, *Studies and Notes in Philology and Literature* (Harvard), VIII, p. 222 ff.

3. Campbell, *ouvr. cité. The Lad with the Skin Coverings*, p. 260 ff., Curtin, *ouvr. cité*, *The Lad of the Skins*, p. 244 ff., W. Larminie, *West Irish Folk Tales*, *King Manannann*, 64 ff., G. Dottin, *ouvr. cité*, 47 ff.

4. Il n'est pas question des voiles dans la version de Campbell. Dans celle de Curtin aucune mauvaise intention n'est indiquée chez la femme : par le choix de la voile Finn lui annonce simplement la mort de son mari, p. 267. Dans la version de Larminie. Finn, quoique le mari soit mort, hisse la voile qui, suivant la convention, indique que le mari est vivant. Mais on ne comprend ni pourquoi la femme a donné cet ordre, ni comment Finn a l'idée de lui désobéir. Dans celle de Dottin, il n'est pas question de voiles : la ruse y paraît sous une forme un peu différente : Le mari a prévenu Finn : « Quand vous atteindrez le port, ma femme sera là devant vous et il n'y aura personne à sortir du vaisseau à qui elle ne demande où est Seachrân : que chacun lui dise qu'il va venir ; quand elle saura que je suis mort, elle fera plonger le vaisseau et ce qu'il y a dedans », p. 48. Dans notre version, la forme de cet épisode est presque inintelligible.

ramenait son mari mort. Mais son mari est sincèrement dévoué à Finn. C'est pourquoi, en prévoyant sa propre mort, il avertit Finn qu'il doit quand même hisser le signal annonçant qu'il revient sain et sauf. Grâce à cette ruse, Finn débarque en sûreté.

Le moyen par lequel la femme rappelle son mari à la vie est différent dans les diverses versions. Je n'ai pas trouvé de récits analogues a celui de Diarmaid sur la montagne du Pluvier.

TEXTE IRLANDAIS

Do chuaidh Fionn mac Cumhail amach la ar bord na Breac-Chuaiche chum aeraidheacht do thogaint ar feadh tamaill. Thainigh doircheadhacht air agus ceo agus dhechaidh [chuaidh] se i strae agus bhí ocras air. Chonnaic se oileainin agus do chuaidh se isteach 'san oileainin agus bhi breac-shneachta ann agus chonnaic rian (an) troighe an thir. Shin se e feinig ann agus da mhead d'fhear e, ba shia an troigh na Fionn.

« Dia go deo linn ! » ar seisean, « taim reidh anois no riamh agus a leitheidi sin do bheith san oilean de shaghas daoine. »

Do chuir se dhe fan na gcladhthacha, a d'iarraid he fein a cheil[t], ar lorg rud iosadh se.

. . . . . .

Agus ba mhaith an mhaise ag an bhfear mor .i. Seachran Salfhada, connaic se e agus ni bhfuair se de hadhas ann acht mar a bheadh garsuinin tri mbliadhan.

« Tar i leith, a gharsuinin, agus teidh tu fein. »

Thainigh go han-leisgeamhail le heagla roimis an bhfear mor. Bhi bullan reamhar beirbhthe aige agus dubhairt se leis rud eigin de seo d'ithe.

« Bhfeidir go bhfuil ocras ort. »

Agus do bhi. Do shuidh se agus do chrom se ar an mbullan d'ithe.

Agus dubhairt an fear mor go bhfeicfeadh se comhrac mor gan stad idir e fein agus dearbhrathair do gurb' ainm do Glún Reamhar. Dob thior do. Thainigh a dhearbhrathair gan stad agus dubhairt se,

« A rascail, cad do thug duit an bullan so a mharbhughadh. »

Do ghluais an comhrac aca le cheile agus dubhairt Fionn, an te do thug biadh do fein agus e 'n-a ghabhtar go raghadh ag cabhrughadh leis. D'eirigh se agus thug se leis a chlaidheamh. Agus do theip air dul nios shia i n-airde na an culpa air leis an mbuille. Do shamhlaidh Glun Reamhar gur bheach eigin do phriuc e, agus do bhain se speach as a chois agus do cuir se i n-airde san speir e, agus do bhi se ag faoileail i n-airde chum go dti go rainig do tuitim i n-adharc an bhullain san anairthe. Agus mara mbeadh snamh a bheith aige bathfaidhe ann e.

. . . . . .

Do bhi « spite » i gcomhnuidhe ag Glun Reamhar agus ag a mhathair chum Seachrain. Fuair se cuire chum dul i triall orra aris chum na hoidhche i mbarach do bhi chugainn.

« Is docha », ar seisean, « a fhir bhig, na raghfa liom annsud. »

« Raghad », ar Fionn, agus ni raibh deithneas air chuige. Do chuadar ann.

. . . . . .

Agus do bhi i bhfuirm rinnce agus ceoil agus gach ean ni aca, agus cuire « brimstone » i n-airde ar an lochta aca chum Seachrain chur chum bais. Bhiodh rinnce da dheanamh agus do thiuchadh speinn [spuinc] ruaidhnighe le neart diabhlaidheachta agus draoidheachta agus do dhunhadh si suas ort, agus do bhearhadh si suas gach einne.

Do bhi a fhios aige sin cad e brigh do bhi leis sin .i. chum e fein do chur chum bais. Agus thar a raibh puinn din cheol seinnthe, do chaith se e fein san spuainn (spuinc). I n-airde lei. Agus chomh luath is chuaidh si in-airde annsan, bhi a mhathair roimis ar t-inneall chum e chur san « brimstone ». Agus ba mhaith a mhaise aige fein e. do leim se as an spuainn (spuinc) agus do rug ar a gcailligh de mhathair agus do bhuail se sios san gcuire i ar bior a cinn.

D'imthighdear annsan e fein agus Fionn ag teacht a bhaile. Do lean Glun Reamhar iad le draoidheacht agus le diabhlaidheacht agus le feirg. Agus do mhairbh Glun Reamhar ar loing ag teacht annsan e. Agus ma mhairbh, do mhairbh Fionn Glun

Reamhar. Agus d'iompuigh se amach ar a bhfairge Glun Reamhar agus do thug se leis Seachran.

Agus ar imtheacht dubhairt bean Seachrain le Fionn brat do chur 'n-airde, leitheid sin de bhrat ma bheadh se marbh. Agus dubhairt Seachran leis gan a dheanamh.

'Seadh thangdar a bhaile go dti an caislean agus do bhi cathughadh ar Fionn 'n-a dhiaidh. Do bhiodh fios ag Fionn da fhaghail acht amhain a ordog a chogaint. Do chogain se a ordog feachaint an mbeadh ean rud fe bhun De do thogadh e thar n-ais. Fuair se amach go raibh ein ni amhain .i. da bhfaghadh se tri deocha do dhruim an fhainne agus gob e Diarmuid Donn an te fheadadh e sin do thabhairt leis. Bhi Diarmuid 'n-a dhiaidh sa bhaile agus chuir se fios ar Dhiarmuid.

D'imthigh Diarmuid agus a chulaith airm agus eudaigh air agus a chlaidheamh aige. 'San slighe dho, do dhein se moill i dtigin do bhuail uime agus go raibh bean an tighe ana-mhaith ann. Do dhein si tairbhe dho chum é stiurughadh chum an fhainne fhaghail.

Thainigh Diarmuid ar bord na Breac-chuaiche agus thiomain se leis agus ni fheadadh se dul i ngiorracht seacht leig don chuan le neart arthaighe roimis ann.

'Seadh, thainigh se amach agus cheangail se an Bhreac-chuach don loing ba ghiorra dho .i. ceangal feiste agus lae agus lanbhliadhna. Thiomain se leis ar « deck » na n-arthaighe n-aile fe ghein Sliabh na Fideoige. Nuair do chuaid se amach as na harthaighibh do bhi se ag siubhal ar chorpaibh gaisgidheach ag dul fe ghein an ghullain agus na fideoige agus an fhainne fen a cois aici.

'Seadh, bhi an ceol aici da sheinnt ar bhinneas an domhain feachaint an bhfeadadh si e thraochadh mar na gaisgidhig eile. Acht do bhi an t-anfadh aige da fhaghail mar an gcuid eile le binneas draoidheachta an cheoil do bhi aici acht gur chuir se a chlaidheamh thiar 'n-a cholpa sios idir an bhfeoil agus an cnamh feuchaint an bhfeadadh se sroisint go dti an fideog. Agus do dhein chomh maith. Agus do thug se fogha da chlaidheamh fe an bhfideog agus do chuir si sgread aisti do cloisfidhe ar fuid an domhain. Fuair Diarmuid greim ar an bhfainne agus chuir se 'n-a phoca e go daingean. Ni raibh san deanta

aige 'nuair a bhi an uile gaisgidheach a bhi fe dhraoidheacht eirighthe suas aris mar a bhiodar an chead la.

Do ghluais an cogadh aca go leir.

Agus « Agutsa ta an fainne » aca go leir le cheile. Bhi Diarmuid da mbualadh agus « Agutsa ta an fainne » aige mar an gcuid eile agus e ag druideamhaint fa ghein boird na Breac-Chuaiche ; mar do bhi se ainmnighthe na tiuchadh arthach suas lei da bhfaghadh si tosach orra. Do chonnaic na gaisgidhig an Breac-Chuach ag imtheacht agus dubhradar gur ag an bhfear mbeag do bhi an fainne ag imtheacht. Agus 'n-a dtainte do bhi an uile gaisgidheach 'n-a dhiaidh annsan, agus niorbh ean chabhair doibh e, mar bhi se siud ro-mhear doibh ar uisge.

Thainigh Diarmuid chum caisleain Sheachrain agus d'iarradar Fionn agus a bhean :

« A Dhiarmuid, a dtugais an fainne leat ? »

« Do thugas », arsa Diarmuid, « is gode cabhair dom e is go bhfuil dath dubh ar an bhfairrge im dhiaidh a mharbhochaidh me fein agus a bhfuil annso.

« Fag fum-sa iad san », arsa bean Séachrain.

D'imthig si i n-airde ar bharr an chaisleain agus d'fheach si amach. Do chonnaic si dath dubh ar an bhfairrge. Pe diabhlaidheacht do bhi aici, do chuir si ar toin na fairrge sios iad fein agus a n-arthaighe is a loingeas.

Fuair Seachran tri deocha do dhruim an fhainne. D'eirigh se n-a shuidhe agus do bhi se chomh maith is do bhi se riamh.

Fuaradh an sceul so ó Chonchobhar ó Duinnin ata n-a chomhnuidhe thiar i mBaile mhuirne, igCondae Corcaighe.

3 sept. 09.

TRADUCTION

Un jour Finn se rendit à bord du *Coucou tacheté* pour s'amuser un peu. La nuit et le brouillard tombaient sur lui, il s'égarait et il avait faim. Il vit une ile et y aborda. Elle était couverte d'une belle neige et il vit la trace d'un pied humain. Il s'y étendit tout de son long et bien qu'il fût un homme de haute taille, l'empreinte était plus longue que lui.

« Que Dieu nous bénisse ! », dit-il. « Je suis perdu maintenant ou jamais, si c'est là l'espèce de gens qui habite cette île. »

Alors il se traina le long des haies, tâchant de se cacher, et cherchant quelque chose à manger.

. . . . . .

Ce ne fut pas chose facile pour le géant, Seachran Salfada [1], de l'apercevoir, car à ses yeux Finn n'était pas même de la taille d'un enfant de trois ans.

« Viens ici, petit garçon, et chauffe-toi. »

Finn s'approcha, mais bien lentement car il avait peur du géant. Celui-ci venait de faire cuire un gros taureau et il invita Finn à en manger.

« Peut-être », dit-il, « as-tu faim ? »

Finn avait faim. Il s'assit et se mit à manger du taureau.

Le géant lui dit qu'il verrait sous peu un grand combat entre lui (le géant), et son frère qui s'appelait Glunreamar (Genou gras). Il disait vrai. Le frère vint sans délai et dit :

« Coquin, pourquoi as-tu tué ce taureau ? »

Et il commencèrent à se battre. Finn déclara qu'il aiderait celui qui lui avait donné à manger quand il en avait besoin. Il se leva et tira son épée mais il ne parvint pas à frapper plus haut que le mollet de Glunreamar. Le géant pensa alors qu'une abeille l'avait piqué, et il donna a Finn un coup de pied qui l'envoya jusqu'au ciel.

Et Finn s'agita là-haut jusqu'au moment où il lui arriva de tomber dans la corne du taureau qui cuisait dans son jus ; s'il n'avait pas su nager il aurait été noyé.

. . . . . .

Glunreamar et sa mère avaient toujours Seachran en haine. Celui-ci reçut l'invitation d'aller chez eux encore le lendemain soir.

« Je suppose, petit, dit-il à Finn, que tu n'as pas envie de venir là-bas avec moi ? »

1. Le nom du géant dans le conte de Dottin est Seachrán na Sal g Cam, l'Égaré au talon tors.

« J'irai », dit Finn, mais il n'éprouvait aucune hâte à se mettre en route. Ils partirent.

. . . . . .

Il y avait danse et musique et toutes sortes de choses de ce genre. Glunreamar et leur mère avaient au grenier une cuve de soufre pour mettre à mort Seachran. On dansait. Et une griffe velue, par puissance diabolique et par magie, descendait et vous agrippait et enlevait tout le monde.

Seachran comprit ce que cela signifiait, c'est à dire [qu'on voulait] le mettre à mort. Et sans laisser la musique jouer longtemps, il se jeta sur la griffe et hop ! il fut enlevé et, aussitôt arrivé en haut, voilà que sa mère était prête à le précipiter dans le soufre en ébullition.

Il sauta de la griffe, et il eut bien raison. Saisissant sa vieille sorcière de mère, il la jeta dans le chaudron la tête la première.

Alors ils sortirent, Finn et lui, pour rentrer chez eux. Glunreamar les poursuivit par magie et sorcellerie et dans une colère extrême. Et Glunreamar tua Seachran en route sur le bateau. Mais s'il tua Seachran, Finn à son tour le tua et le jeta à la mer. Puis il emporta [le cadavre de] Seachran.

Au départ la femme de Seachran avait recommandé à Finn de hisser le drapeau qui indiquerait que son mari était mort. Mais Seachran lui avait dit de ne pas le faire.

Donc ils rentrèrent chez eux au château. Et Finn regrettait Seachran et se désolait. Il avait le pouvoir de connaître les choses simplement en mordant son pouce. Alors il mordit son pouce pour découvrir s'il y avait un moyen en dehors du secours de Dieu de rappeler Seachran à la vie.

Il apprit ainsi qu'il n'y avait qu'un moyen, qui était de boire trois fois au dessus d'un certain anneau [1] et que Diarmaid Donn

1. C'est à dire, on tenait l'anneau sous la coupe à laquelle il buvait. Les gens de Ballyvourney se frottent l'œil avec un anneau d'or pour guérir *craobh adhbhar*, un gonflement rouge sous les paupières. On guérit *teine Dia*, érésipèle, en traçant un cercle autour du mal, à l'encre ou au crayon. Si un septième fils ou une personne née le vendredi saint fait un cercle autour d'un ver, le ver ne peut échapper et meurt torturé.

était celui qui pouvait lui apporter cet anneau. Diarmaid était resté chez lui et Finn l'envoya chercher.

Diarmaid se mit en route, couvert de ses vêtements et de son armure et armé de son épée. Il s'arrêta dans une chaumière qu'il rencontra sur le chemin, où demeurait une excellente femme. Elle lui vint en aide en lui enseignant comment il pourrait trouver l'anneau.

Diarmaid se rendit à bord du *Coucou tacheté* et partit, mais il ne put s'approcher de la côte qu'à une distance de sept lieues à cause d'une foule de bateaux qui étaient déjà là. Alors il quitta le *Coucou tacheté* et l'amarra au bateau le plus proche par un nœud qui devait résister un an et un jour. Il s'en alla, sur les ponts des autres bateaux [1], vers Sliabh na Fideoige (la Montagne du Pluvier femelle) [2]. Après avoir passé sur tous les autres bateaux il s'avança par dessus les corps des autres guerriers vers le menhir et le pluvier (?) femelle qui tenait l'anneau sous sa patte.

L'oiseau (?) chantait un chant dont la mélodie était la plus douce du monde, tâchant de dompter Diarmaid comme [il avait dompté] les autres guerriers. Diarmaid avait peur de subir leur sort par l'effet de la douceur magique de cette musique, mais il enfonça son épée dans son mollet entre la chair et l'os, en s'efforçant de s'approcher du pluvier. Et il réussit [à parvenir jusqu'au menhir]. Il fondit avec son épée sur le pluvier (?) et l'oiseau jeta un cri qui aurait pu être entendu du monde entier. Diarmaid saisit l'anneau et le mit en sûreté dans sa poche. A peine l'avait-il fait, que tous les guerriers qui étaient jusque là sous le charme, se relevèrent comme si de rien n'était.

Alors la lutte s'engagea entre eux tous.

« Tu as l'anneau », se criaient-ils les uns aux autres. Diarmaid frappait de tous côtés et criait aussi : « Tu as l'anneau, » en s'avançant vers le pont du *Coucou tacheté*, car ce bateau

1. Cette façon de débarquer est souvent mentionnée dans les contes populaires irlandais.

2. Je dois à M. Douglas Hyde l'idée que le *fideog* du conteur pourrait être *feadóg*, pluvier.

avait le renom de ne pouvoir être devancé par aucun autre, si un instant seulement il avait l'avantage. Les guerriers virent le *Coucou tacheté* s'éloigner et crièrent que le petit homme s'enfuyait avec l'anneau. Tous le poursuivirent en foule, mais n'y gagnèrent rien, car le bateau fut bientôt à l'abri de leur poursuite.

Diarmaid arriva au château de Seachran. Finn et la femme de Seachran lui demandèrent : « As-tu apporté l'anneau ? » « Je l'ai apporté », dit-il, « mais à quoi cela me sert-il, puisque derrière moi la mer est noire d'hommes qui vont me tuer, moi et tous ceux qui sont ici. »

« Je m'en charge », dit la femme de Seachran.

Elle monta au sommet du château et regarda au dehors. Elle vit la couleur noire sur la mer. Par je ne sais quel sortilège qui était en son pouvoir, elle les fit sombrer, eux, leurs nefs et leurs vaisseaux.

On fit boire à Seachran trois gorgées au-dessus de l'anneau. Aussitôt, il se dressa sur son séant et se porta aussi bien que jamais.

(Raconté par Conor Dineen, demeurant à Ballyvourney, comté de Cork, 3 septembre 1909.)

Paris.

A. Kelleher et G. Schoepperle.

NOTES

ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

(*Suite*)[1]

---

27. Gallois *gwa, egwa* ; irl. *fó*.

Le mot *gwa* ne figure dans aucun dictionnaire. Il ne se trouve, à ma connaissance que dans un vers du livre de Taliessin (*F. a. B.*, II, p. 164, vers 15) :

Golychaf wledic pendiwic *pop wa*

« Je prierai le seigneur possesseur de tout bien. »

J'avais d'abord pensé que *wa* était une graphie, comme on en trouve si souvent dans le *Livre Noir* et les manuscrits contemporains pour *va* = *ma*. Mais le *Livre Rouge* (*ibid.*, p. 307, 9) a le mot *egwa* qui est composé de *ec-* (*ex*) et de *wa*, avec le sens très clair de *mal* : le vers est au milieu d'une série d'expressions proverbiales :

nwy divo pwyll prif *egwa*

« Quand on n'a pas de bon sens, c'est le premier des maux ! »

(Mot à mot : qui n'a pas de bon sens (ou de raison), premier des maux). Pour la tournure *nwy divo*, voir *Remarques et additions à l'Intr. de Strachan*, *Rev. Celt.*, 1911).

Pour *ec-*, *ex*, v. *Questions de Grammaire et de linguistique*; fascicule II ou III, *Remarques à certains préfixes brittoniques* (*Rev. Celt.*, 1911).

1. Voir *Revue Celtique*, t. XXX, p. 258, et t. XXXII, p. 18.

Gwa est identique à l'irlandais *fó*, bien, bon : *fó fer* (Ascoli, *Gloss. palaeohib.*) ;

nis e *a fo* in *fó* sa :

« Ce n'est pas son bien, ce bien-ci » (Goidel, p. 96 ; cf. Wind, *Wört.* à *fo*). L'allongement de *o*, qui n'est d'ailleurs pas toujours indiqué est dû à sa position en monosyllabe.

Quant à l'équivalence *gwa* = *fo*, elle est trop connue pour qu'il soit utile d'insister. Quant à la forme vieille celtique, elle peut être *u̯o-* ou *u̯a-* : peut-être *u̯os-*, de la même racine, à un autre degré que *vēsu-* (skr. *vásu*, bon) et avec un suffixe différent.

28. Gallois CYWYD, irl. CUBAID.

Le gallois *cywyd* a fini par désigner un genre particulier de poème caractérisé par des *conditions particulières de rime*; en métrique, il indique essentiellement deux vers ou bras rimant aussi suivant des lois déterminées d'accentuation et de quantité. Il n'est pas douteux que le sens primitif ne soit celui de l'irlandais *cubaid*, s'harmonisant avec, rimant. L'identité des deux mots saute aux yeux : comme *cubaid* (*cubh(a)idh*), *cywyd* remonte à un vieux celtique *com-u̯idu-* [1] *lettres d'accord*, mot à mot, *bois d'accord*. Le mot n'ayant pas été emprunté d'un groupe à l'autre, il y a là une indication d'une grande importance : il semble bien qu'il y ait eu à l'époque de l'unité Gaidelo-brittonique, chez les Celtes insulaires une sorte d'écriture sur bois (voir J. Loth, *Le sort et l'écriture chez les Celtes*, *Journal des Savants*, août ou septembre 1911).

1. Cf. Thurneysen, *Handbuch*, I, p. 211, § 345 ; p. 457, § 823, *cub(a)id* = *com-fid-* *Fid* dans le sens de lettre, est bien connu. *Com-fid* qui représente une forme refaite de *cubaid*, se trouve en moyen-irlandais dans un passage curieux : is Cám roclecht, ni chelair | cétchuibdius i *coimfedaib* (Egert., 1782, 54 b 1, ap. Kuno Meyer, *Contrib. to ir. Lexicog.*) Kuno Meyer traduit *comfid* par *musical instrument made of wood* ; peut-être a-t-il simplement le sens de *rime*, *harmonisation vocalique* ou *consonnantique* : « c'est Cam qui le premier — on ne le cache pas — a pratiqué la première *harmonisation* dans les *rimes*.

29. Gall. BRANAR, irl. BRANAR fallow-field. J'ai signalé l'identité du breton *breinar* avec le gallois *braenar* ; la forme *brynar* est une forme dérivée régulière qui a passé par *breinar*. L'irlandais moyen et moderne *branar* a le même sens (v. Dinneen, *Ir. Engl. Dict.*). On aurait peut-être pu le supposer emprunté à une forme dialectale galloise, si *branar* n'existait pas également en moyen-gallois, chez des poètes du XIIe siècle :

Myv. arch. 165, 1 *branar* eu betrawd

« Le champ en friche est leur cimetière. »

1618. 1 : mynwent *vranar*.

Il y a donc eu deux formations : l'une de *bragino-*, semble-t-il, l'autre de *bran-*, avec *-ar*.

Il semble impossible *d'identifier* les deux groupes, quoique à *priori*, il semble aussi difficile de les séparer. On peut supposer, à la rigueur, que *bragno*, non accentué, a pu devenir *bran*, surtout si on admet l'équivalence, fort douteuse, de *bychan* et *becán* ; *braenar* ou mieux *breinar*, *brynar* aurait été maintenu par conscience étymologique ; l'irlandais *branar* aurait, dans ce cas, été emprunté au *branar* gallois. On trouve actuellement dans le dialecte de Glamorgan la diphtongue réduite à la première voyelle composante, mais seulement dans les *monosyllabes* : *mās* = *maes* ;

30. Gallois LLED-U « fendre » ; irl. LETH-AIM. Le sens de fendre n'est pas donné dans les dictionnaires pour *lled-u*. Il est très clair dans le *Mabinogi* de Peredur (éd. Rhys-Evans, p. 210, l. 27) : *Peredur a gyrchwys y widon ac ae trewis a chledyf ar y phenn yny ledawd yr helym a phenffestin val dyscyl ar y phenn.* « Peredur chargea la sorcière et lui donna un tel coup d'épée sur la tête qu'il fendit le heaume et la cervelière comme un simple plat. » *Lethaim* a également le sens de fendre en irlandais moyen et moderne (Wind, *Wort.*, Dinneen, *Ir. Engl. Dict.*). Ce sont des dérivés de **leto-*, moitié : le sens précis a été *diviser, fendre en deux*.

31. gall., HON ; irl. SON.

Le gallois *hon*, d'un emploi assez rare, a clairement le sens

de *motif*, *raison*, *moyen*; Anc. Laws, I, 160, 37 : *o pa hon*, par quel motif ou moyen.

Myv. arch., 160, 2.

> Canaf yn esgud yd gwn *pa hon*
> as gwtant yn dysc yn discyblon

« Je chanterai avec empressement ; je sais pourquoi ; ils le le savent pour l'avoir appris, nos disciples. »

L'irlandais *son* a le même sens dans les expressions comme : *ar a son*, à cause de lui, pour lui (Ir. Texts Soc., *Eĉtra an mada maoil*, p. 64); Dinneen, *Ir. Engl. Dict.* : *ar mo son*, for me, for my sake. Il a aussi le sens de *moyen*, *pouvoir* : *ar son a ḋeanta*, able to do it.

En gaélique d'Écosse, *air son* a aussi le même sens (Macbain, *Etym. Dict.*). Macbain l'identifie avec l'ir. *son*, mot, ce qui me paraît difficile en raison du sens : l'étymologie qu'il donne de *son* (racine *sven* dans *seinn*) est en tout cas impossible.

32. EFRYDD, cornique *efreth*, *efredec*, a été tiré d'après John Rhys, de *hibris* (hibride), *hibride*. Une première objection, c'est qu'on eût dû avoir *yfryd* ; au point de vue du sens, ce n'est guère satisfaisant non plus. Enfin, l'emprunt d'un mot savant et rare de ce genre, est peu vraisemblable.

Ce mot me paraît être un doublet de *af-rwyd* et remonter à un vieux celtique *am-rīd-* : on a régulièrement, par suite de l'influence de l'*i* conservé en gallois comme en cornique, *ef-rydd*. Le sens précis est *non libre*, *embarrassé*. En français populaire, on dit de même d'un estropié : *il n'est pas libre* (soit des mains, soit des pieds). *Efryddu* n'a pas toujours le sens d'*estropier* ; il indique, par exemple, l'impotence causée par la vieillesse (v. exemple dans O. Pughe, *Welsh-Engl. Dict.* L'irlandais moderne, *aimbréidh* a aussi, d'après Dinneen, le sens de *entangled*. En gallois, dans les composés, *ryd* est employé avec la valeur de *rwyd* : *clot-rydd*, *gwawt-rydd*, cf. Gloses de Luxembourg, *catalrid* gl. *avelloso*. Le gallois *rydd*, libre, si on adopte cette étymologie, n'est plus isolé comme il

l'était autrefois dans la famille celtique : l'irlandais *reid*, gallois, *rhwydd*, ont des sens à peu près identiques à *-ryd*.

33. *gall-u*, *diall*, en gallois.

Ce verbe est entièrement différent comme sens de *gallu*, *gallell*, pouvoir : il a le sens *d'enlever de force*, *faire mourir* :

Myv. arch., 251, 1.

Dyvrydet Gwynet gwae ni ry allad
Gweilch ffyscyad.

« Gwynedd est dans l'abattement, malheur à nous qu'il ait été enlevé (par la mort), celui qui poursuivait les faucons » (les guerriers).

Myv. arch. 149, 1.

Can ry gallas Duw dräig Powys

« Puisque Dieu a enlevé le dragon de Powys. »

L. Rouge, 268, 21.

Penn a borthaf yn aghat
vy llaw, llary ud llywyei wlat
Penn post Prydein ry allat.

« La tête que je porte dans le creux de ma main, est celle d'un chef généreux qui dirigeait le pays ; la tête du pilier de Bretagne *qui a péri* (qui a été enlevé). »

Il a le sens souvent d'*enlever par la mort*, *mourir*.

Le sens primitif est celui *d'enlever* violemment : *White Book of Rhydderch*, p. 227, 1 : *kwt ynt y plant y gwr am ry-dyallas yg gordwy* :

« Où sont les enfants de l'homme qui m'a enlevée de force ? »

Le Livre Rouge a : *am llathrudawd yggordwÿ* : le sens est le même.

Gall peut-il être rapproché de la glose latine *gallit*, perit ? (Walde, *Lat. Etym. Wört*).

34. Gall. AN-DAW, irl. TÁ.

Tá est glosé par *clostid*, hearken : dans *tá chein*, L. u., 85[b], 3, 97a 13. Strachan (Notes and Gloses in the *Lebor na h-Uidhre*. *Archiv.*, I, p. 28) se demande si cette forme ne vient pas de *tóim*, je suis silencieux. Cette hypothèse me paraît confirmée par le gallois *an-daw*, écouter, entendre, de *ana-*, intensif + *taw* (*taw*, *tawel*, *tewi*, se taire). Pour l'évolution de sens, cf. le gallois *gosteg* qui signifie à la fois *silence*, *attention*, *proclamation*.

35. Gall. CLEDR, ARGLEDR ; irl. CLITHAR.

Cledr, au sens propre, signifie *bardeau*, traverse, latte, pieu d'une claie ; en breton moyen, *clezr* désigne les barres d'une charrette, perches de claie ; *clerenn*, aujourd'hui désigne la principale pièce de bois dans une claie.

Cledr, dans l'expression, *cledr y ddwyfron*, indique le *sternum*, la poitrine. En somme, le collectif paraît avoir fini par désigner une claie, un ouvrage à claire-voie, tandis que le singulatif ne désigne qu'une pièce.

En poésie, comme tant d'autres mots, *cledr* a pris le sens de *protection* :

L. Noir, 61-4, *cledir kad*, la protection du combat (en parlant d'un chef). Silvan Evans cite aussi plusieurs exemples de *cledyr cad*, *cledyr cadeu*. Dans Cynddelw, on a *cledyr kedeyrn*, la protection, le soutien des forts.

L. Rouge (*Ibid.*, Skene, a. B. 284. 15) : *Cledyr kat callon Argoetwys*[1]. *Argledr* n'a, à ma connaissance, que le sens métaphorique de *soutien*, *maître*, *seigneur*.

L. noir, 36-24, en parlant de Dieu : *argledir Eloy*.

Myv. arch., 152, 1, *argledr llawr*, *arglwyd mawr* : « soutien (maître) du monde, grand prince, ibid., 162-2, *argledyr kryf*.

176-1, *yssit ym arglwyd argledyr anaw beird*
yssit ym arglwyt argledyr cad a thoryf.

« J'ai un chef, le soutien de l'inspiration des bardes », « j'ai un chef, soutien (maître) du combat et de la troupe ».

1. « Le rempart du combat, le cœur des gens de l'Argoed. »

En irlandais, *clithar* a le sens d'*abri*; chez Cormac, p. 8, il a le sens de *roi* (Wind, *Wört*; K. Meyer, *Contrib.*).

L'irlandais paraît partir ici du sens d'*abri*. Le gallois connaît ce sens métaphorique, mais pour *clydwr*, *abri*, et métaphoriquement, *protection* (protecteur) :

L. noir, 56-2.

yscinwaen beirt butic clydur

« Montoir[1] des bardes, profitable protection ».

M. arch., 214-2 : Un chef est qualifié de : *milvyrt glydwr*.

En somme, le gallois sépare nettement *clyd*, *clydwr* de *cledr*.

Il devait en être de même primitivement en irlandais. *Clithar*, a été influencé par des formes analogues au gallois *clyd*, breton *clet*, abrité. L'irlandais *clithe* (glose *apricis*), que Whitley Stokes, *Urk. Spr.*, *nachtr.*, p. 331, p. 95, rapproche avec raison de *clyd*, doit-il être considéré comme apparenté à *caleo* ? en partant de * *kl* ? Le sens de *chaud* me paraît secondaire et il me semble plus naturel de penser à la famille de *cel-* : *celim*, gall. *celaf*, je cache.

En tout cas, la famille de *cledr* et naturellement de *clithar*, est à séparer de celle de *clyt* : *cledr* se rapporte plutôt à la famille de *cleita*, irl. *cliath*, gall. *clwyd*, breton *cloued*. En irlandais moderne *cleth* (*cleath*) a le sens de *pieu*, *poutre*, mais aussi de *chef*; *cleathar* a également les deux sens (Dinneen, *Ir. Engl. Dict.*). *Cledr* suppose primitivement *clitra*. Cf. lat. *clitellae*, diminutif de * *clitrā*, *kleitra* (Walde, *Lat. Etym. Wört.*).

J. Loth.

(*A suivre.*)

1. Perron de pierre qui servait à monter à cheval ou à en descendre.

L'ADJECTIF GALLOIS *LLAW*

A l'appui du mot vieux-breton *lau* gl. uilem, M. J. Loth a signalé ci-dessus, p. 25, l'existence en gallois d'un adjectif *llaw-* comme premier terme de composé avec un sens péjoratif.

Cet adjectif existe aussi isolément. Du moins semble-t-il figurer dans un passage du Gododin, auquel il fournit un sens très satisfaisant.

B. of Aneirin, p. 64, v. 15, éd. Skene = p. 2, l. 17 éd. J. G. Evans :

ket elwynt e lanneu e benydyaw
a hen a veueing a hydyr a llaw
dadyl dibeu angheu y eu treidaw

« quoiqu'ils allassent dans les églises faire pénitence
le vieux et le jeune, le brave et le *lâche*,
le jugement inévitable de la mort les transperça ».

Les traducteurs n'ont rien compris au mot *llaw*. William ab Ithel interprète ainsi le passage (p. 91) :

« they should have gone to churches to do penance,
the old and the young, the bold, and the mighty,
the inevitable strife of death was about to pierce them. »

et il ajoute en note : « a llaw » *a hand*, metaphorically *power*. Al. « a allaw » *who is able*.

T. Stephens reproduit presque intégralement (p. 155) la traduction de William ab Ithel ; celle de Skene (t. I, p. 376) ne vaut pas mieux :

« Though they went to churches to do penance,
the old, an the young and the bold-handed,
the inevitable strife of death was to pierce them. »

L'opposition de *hydyr* et de *llaw* ne permet guère d'imaginer pour *llaw* un autre sens que celui de « lâche, vil », attesté dans la glose du vieux breton et aussi en moyen breton dans le *Catholicon*.

Il s'agit donc d'un adjectif brittonique commun, que l'on retrouve en gaélique dans le moyen-irlandais *lau*, *lú* « petit, mauvais ». Ce pourrait être un celtique **lagu-* équivalent de gr. ἐλαχύς, skr. *raghúḥ* et *laghúḥ* (cf. Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 97) ; mais il faut alors supposer que l'irlandais *lau* est un emprunt au brittonique. Pour éviter cette conséquence, Whitley Stokes voulait partir d'un prototype celtique **lapu-*, qu'il comparait au sanskrit *alpaḥ* « petit » (*Bezz. Beitr.*, XIX, 92). Enfin, dernièrement, Osthoff, après une abondante discussion de l'étymologie de ces mots (*Morphol. Unters.*, VI, 38), a proposé un prototype **lasu-* (cf. got. *lasiws* « faible »). Il est malaisé de choisir entre ces diverses hypothèses, également indémontrables.

J. Vendryes.

L'ÉLÉGIE DU BLACK BOOK OF CHIRK

Le *Black Book of Chirk* ou *Y Llyvyr Du or Waun* est le plus ancien manuscrit des lois galloises en *langue galloise*. C'est le ms. A des *Ancient Laws and Institutes of Wales*, édition d'Aneurin Owen. M. Gwenogfryn Evans (*Report on the manuscripts in the Welsh language*, vol. 1, Part. II, Peniarth, p. 359, ms. 26) est d'avis que ce manuscrit, en exceptant les pages 33-58, a été écrit vers 1200. Il a transcrit une élégie qui se trouve à la page 31 sur un espace laissé en blanc par le scribe et qui, d'après lui, serait adressée à Llewelyn ap Griffith, prince du pays de Galles, à l'occasion de sa mort. Or Llywelyn ap Gruffudd (ap Llywelyn ap Iorwerth) a été tué vers 1282.

L'élégie est incomplète. Je la connaissais pour l'avoir rencontrée dans la *Myvyrian Archaeology*, et je l'ai utilisée dans ma *Métrique galloise*, II, p. 102. Comme la *Myv.* (p. 219, col. 2 — 220, col. 1); je la donne comme adressée non à Llywelyn ap Gruffudd, mais à *Llywelyn ap Iorwerth*, prince de Gwynedd et roi de Galles. Un certain nombre d'attributions données dans les titres des poèmes de cette collection étant fausses, j'ai eu soin d'en étudier le contexte quand la date du poème était importante au point de vue de l'histoire de la métrique. L'élégie dans la *Myv.* est complète; l'orthographe est rajeunie, on pourrait presque dire modernisée. Le contexte ne permet pas de doute : l'élégie a bien pour sujet la mort de Llywelyn ap Iorwerth qui eut lieu en 1240 (*The Bruts*, éd. Rhys-Evans, p. 369). Llywelyn mourut tranquillement dans son lit, ce qui était assez rare à cette époque. Aussi n'est-il nullement question de mort violente dans les regrets qu'exprime longuement l'auteur (*Dafydd Benfras*, d'après la *Myv.*), ce qui n'eût pas été le cas s'il s'était

agi de Llywelyn ab Gruffudd. De plus, ce qui tranche la question, il est qualifié de *petit-fils* d'*Owein* (*draws wyr Owein*, *Myv.*, p. 220. 1). Or, son grand-père paternel était en effet Owein : il était Llywelyn ap Iorwerth ap Owein (*The Bruts*, p. 308).

Au bas de la page 42 du ms., nous dit M. Gwenogfryn Evans, il y a un court poème en partie illisible ; il en cite trois vers dont un seul est intact : c'est tout simplement un fragment de la même élégie :

Vers 29 : *Guedy echung tec ar carthrefrwyd*
Guede llawer gur.

Myv., p. 219. 2 :

wedi echwng teg heb attregrwydd
wedi addaf teg ar gartrefrwydd
. . . . . .
Gwedi llawer gwr...

Si cette élégie est de la seconde main, il s'ensuivrait que le second scribe écrivait vers le milieu du XIIIe siècle. Ce n'est pas sans importance pour l'histoire de l'orthographe galloise, ce poème étant daté : on peut toujours pour des *mss.* comme ceux des *Lois* supposer qu'ils reproduisent des manuscrits plus anciens dont l'orthographe a pu être en partie conservée. Les traits saillants de cette orthographe sont les suivants :

à côté de *w* représentant *ŭ*, voyelle brève, on a souvent *u* : keyss*u*r — g*u*rhyt — g*u*r, etc.

u = aussi *w* consonne : g*u*enuydyc — g*u*naeth — g*u*yr.

On trouve *au*, *uy* diphtongues au lieu de *aw*, *wy* ;

i bref non accentué est écrit plus souvent *e* que *y* (qui représente aussi *ī* long) :

en, prépos. au lieu de *yn* ;

Kemerrws au lieu de cymyrrws ; *retennaff* — *ry-dennaff*, etc.

Pour les consonnes, *t* = *d*, *d* = *đ*, ce qui est l'orthographe la plus ordinaire au XIIIe siècle. A remarquer que certaines mutations ne sont pas toujours faites : *maur peyr* — *maur pen* — *enpetruyd* — *o tebegruyd*.

J. Loth.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sir John Rhys, *Notes on the Coligny Calendar*. — II. J. Gwenogvryn Evans, *The Book of Aneirin*. — III. T. Gwynn Jones, *Detholion o Straeon y Pentan*. — IV. H. Osthoff et K. Brugmann, *Morphologische Untersuchungen*, 6e série. — V. Matthew Arnold, *The Study of Celtic literature*. — VI. Carl. C. Rice, *The Phonology of Gallic clerical Latin*. — VII. H. Hahn, *Das vorgeschichtliche Europa*.

I

John Rhys. *Notes on the Coligny Calendar*, together with an *edition of the Reconstructed Calendar* (*From the Proceedings of the British Academy* IV) London, Frowde, Oxford University Press, 1910.

Sir John Rhŷs a rendu un nouveau et signalé service aux études celtiques par cette reconstitution du célèbre calendrier. Il a repris les idées de MM. Espérandieu et Dissard et s'est livré, avec MM. Dissard et Lechat, à une étude minutieuse de l'original. On trouvera dans son édition, de nombreuses corrections de détail soigneusement contrôlées sur l'original. La leçon la plus nouvelle est *loudin* (*prinni loudin*) qui complète la forme *loud*, la seule connue jusqu'ici.

La reconstitution qu'il nous propose soulève de suite une grave objection c'est que l'année commencerait en juin, ce qui est manifestement en opposition avec l'année des Celtes insulaires[1]. Cette difficulté ne pouvant échapper à l'auteur, il s'efforce de la faire disparaître (pp. 9 et suiv.). Sa raison principale paraîtra plutôt faible : c'est que *Cantlos*, mai, était un mois *non favorable* (*anm-*); on lui préféra *samonios*, qui était favorable. Une date comme celle du commencement de l'année a une importance telle que la changer est une véritable révolution. Au contraire, la transformation d'un mois faste en mois néfaste ne présentait pas de sérieuse difficulté.

D'ailleurs, l'auteur supposant lui-même que *cantlos* (mai) a commencé l'année anciennement, comment expliquera-t-il que ce mois ait été de mauvais augure ?

Dans les notes qui précèdent le calendrier, on retrouve la science et l'ingéniosité habituelle de l'auteur. Je ne crois pas néanmoins qu'elles fortifient sa théorie du *celtican*, de cette langue *celtique*, qui conserverait le *p* et le *qu-* indo-européen. Elle repose en effet presque uniquement sur des masses d'hypothèses qui, pour la plupart, sont discutables, et dont quelques

unes sont vraiment trop aventurées. Il y en a qui échappent à la discussion : il faut *la foi* pour les adopter : par exemple pp. 6-8 : MID AMB RIX TIOCOB CARIEDIT devient *miden ambaxton Rix tiocobrextios cariedit* et se traduit par : *Ce directeur de la maison législative, a marqué le mois d'ambaxtos. Tio* aurait perdu un *g* ; pour *ambaxtos*, l'auteur le prenant pour un mois intercalaire, l'explique très ingénieusement par *serviteur*, le mois auxiliaire. *Oxtantia* est expliqué par *maintenant, dans le cas présent* : pourquoi et comment ? *oxt* serait l'irlandais *acht* ; quant à *antia*, il serait de même origine que le latin *ante*. Restent *pogde dortonin quimon*. L'auteur le coupe sans hésiter en *pogde dorton in quimon*. *Pog* serait une préposition terminée par un *g* ; moins le *g*, c'est le latin *po-* dans *po-situs* ; *dorton*, signifierait *a été mis*, il serait de même origine que certaines formes du verbe irlandais employé dans le sens de *donner* : *con-darta cach, that every one gives* ; *durat* data est[1]. Quant à *quimon*, il serait composé comme *bīmus* = *bihimus* : **quinque-gimo-* serait devenu *quinqīmo-*, le *g* étant élidé, puis *quimo-n*. Le tout signifierait, en reprenant *miden* : ce le mois d'Ambaxtos, le directeur de la maison législative l'a marqué mais maintenant néanmoins il a été mis dans le calendrier de cinq ans. »

P. 9, *antaran* devient un adjectif *antaranos* et M AMB ANTARAN est traduit sans hésitation par : le mois qui était nn *ambaxtos* est venu entre. A propos d'*antaranos*, le gallois *entyrch*, *entrych* est cité. Je ne sais quelle est l'origine du mot, mais il contient sûrement après le *t* une autre consonne : *-nt-*, intervocalique, eût donné *-nh* ; cf. **santeros* devenu *hanher*, puis *hanner*.

P. 13-14 : *Deuuo Rivo Riuri* est traduit par : *the crops to the god Rivos* ; *G. Riuri*, qui se trouve dans les années correspondantes au même jour, le IV, est pour *Go. Riuri*, qui est lui-même pour *Gutuatro Riuri* « the crops for the Priest. » Quant a *ociomu Riuri* cela signifie : « *the crops with us, we have the crops* » : ce serait la fin de la moisson. J'avoue ne pas bien comprendre, au point de vue du sens seul, comment on peut bien avoir eu l'idée dans un calendrier officiel, de constater à un jour déterminé, qu'on a mis sa moisson en lieu sûr (*The chief crops had now been secured*).

Suit une longue dissertation de la page 14 à la page 32, pour établir que le dieu Rivos n'est autre que le dieu *Lug*. C'est un tissu d'hypothèses savantes, où les textes irlandais et gallois sont largement mis à contribution. Les remarques intéressantes y abondent.

P. 34, note : l'auteur ne croit pas qu'on puisse tirer de *petru-decameto* une preuve contre sa théorie du Celtican conservant *qu* et *b*. Il croit, que si ma traduction de *petru decameto* et de *Tricontis* est exacte, ces mots devaient appartenir à un calendrier différent de celui de Coligny. Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins que *petru-decameto* ne peut être expliqué autrement et que c'est une preuve sans réplique que la langue du Calendrier est bien du gaulois, Gelignieux et Coligny appartenant sûrement au territoire des Sequani.

1. Sur ces formes, je me contente de renvoyer au *Handbuch* de Thurneysen (pp. 33, 55-48 b ; p. 444, 55, 801, 108).

Il ne me paraît pas inutile de rappeler à propos de la communication que j'ai faite à ce sujet à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus* 1910, p. 24), que j'avais supposé une innovation dans le Calendrier en ce qui concerne le mois Equos. Il a, en effet, 30 jours, et est qualifié d'*Anmat*, non favorable ; de plus, le calendrier a ainsi 7 mois de 30 jours, ce qui est sûrement contraire à la division primitive en 6 mois de 30 et 6 mois de 29, division que l'on constate aussi dans le calendrier indou. Or, dans l'appendice du travail de J. Rhys, p. 79, un astronome distingué qu'il a consulté, le Dr Fotheringay, est d'avis que ce mois n'avait que 29 jours les 2e, 3e et 4e année du cycle, et que le calendrier de Coligny est un calendrier accommodé au calendrier Julien. Il peut avoir raison, au point de vue astronomique pur, mais il me paraît plus logique, en dehors de toutes considérations scientifiques, d'admettre que ce mois n'avait jamais anciennement que 29 jours, ce qui explique l'épithète *anmat*, néfaste, qui ne convient guère qu'aux mois à chiffre impair.

Je relève aussi, p. 80, une remarque très importante du même astronome : c'est que le 14e jour du mois paraît avoir été communément regardé comme le jour de la pleine lune. Il ajoute qu'il ne peut décider si la fête de la pleine lune se tenait le 13e jour ou dans la nuit suivant le 13e. Or, la nuit commençant le jour chez les Celtes, c'est le 14e jour qui devait être le jour de ces fêtes. Cela confirme, à mon sens, l'importance que j'ai donnée à *petrudecameto*.

Le nom de Lywelyn (p. 26, note) paraît bien expliqué par *Lugu-belinos* : on peut ajouter *Llywarch* dont la forme la plus ancienne est *Lou-march* (Nennius) : **Lugu-marco-s*. Ce mot ne contient sûrement pas *Lou-*, brillant, lumière : on eût eu, en gallois moyen, *Lleu-varch*. *Lugu-*, a évolué comme **tegu-* en *tew* (passant par **tewü-*). En revanche, je ne crois pas du tout à *Lleu* — **Lugu* : on aurait tout au plus *Llyw*.

Dans ces mêmes notes, Ogmios aurait pour représentant *Euvyd* en gallois (Skene, *Four anc. B.* II, p. 200). Le passage visé est fort obscur, p. 303-22 .

Gan *eunyd* gan elestron.
Ryganhymdeith achwysson

Eunyd est corrigé en *euuyd* d'après 200. 9 : Math ac *euuyd*. Mais un fragment du poème de la page 303 se trouve en tête du livre de Taliessin, et voici ce qu'on y lit :

108. 1 Gan *iewyd* gan elestron
Ryganymdeith achwysson.

Elestron étant un nom de plante, il est fort possible qu'*euuyd* en soit un autre Quant à *iewydd*, il a, dans les dictionnaires, le sens de *collier pour le joug*.

P. 46, note 1. Le nom propre Éislessach serait identique au gallois *achlessog* dérivé d'*achles*, abri, protection : cf. irl. *esles*. D'abord *Eislessach* montre un *e* long qu'*esles* n'a pas et ne doit pas avoir. Il y a dans la composition avec **ex*, deux périodes : une archaïque où *s* tombe et la voyelle précédente s'allonge ; une autre, plus récente, où on a *es* partout,

sans allongement : *élu l* mais *es-rechtaid* [1] ; si on suppose une forme primitive gaidelo-brittonique, on devrait attendre en gallois **elles*. Si la formation en gallois a eu lieu d'une façon indépendante, on peut, à la rigueur, avoir une forme *ex-les*, d'après des formes comme *ech-doe*, mais non *ach-les* : *achles*, abri, protection, me paraît remonter à **ad-clissa*, de *ad-* et **clit-ta*

De la page 37 à la page 50, l'auteur compare les solemnités qu'il croit découvrir dans le calendrier avec celles de l'ancienne Irlande. On y trouvera des digressions intéressantes sur les réunions solennelles des Irlandais paysans, sur le dieu *Nuada*, le *Llûdd-Nudd*, des Gallois.

P. 50-52 *Ivos* est employé d'une façon plausible par l'indo-européen *evos*, bon.

P. 53 : *petrux(tion)* contiendrait la même racine que l'irlandais *pit*, portion de nourriture (Book of Deir, ap. v. Stokes, *Goidelica*, p. 120) ; un mot d'explication eût été nécessaire.

P. 58-61. *prinni* signifieraient *contributions* pour tributs, *Taxes* : cf. irl. *renim*. L'auteur est obligé par sa thèse de nier que les deux *nn* soient étymologiques : le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est fort arbitraire.

De 65 à 83, l'auteur donne des additions et corrections qu'il fait suivre de remarques par des spécialistes (p. 74), comme M. Cowell, Superintendant of the nautical almanac Office, et M. Fotheringham, astronome connu.

Il me semble, J. Rhÿs me permettra de le lui dire amicalement, qu'en partant de l'hypothèse du *celticau*, avec *p* et *qu-* indo-européens conservés, il s'engage dans une impasse. A-t-on plus de chances de réussir dans l'interprétation des formes du calendrier en partant de l'hypothèse que la langue est du gaulois ? Il me semble que oui, et je crois en avoir une preuve dans *prinnï loudin*. Il est sûr que cette expression ne correspond pas à une phrase astronomique ; il s'agit vraisemblablement d'un acte important, à caractère religieux, s'accomplissant à période déterminée. Partant de l'hypothèse gauloise, je traduirais ce terme par *lancement du bois*, c'est-à-dire *consultation du sort* par le lancement du bois, suivant un usage commun aux Celtes, et aux Germains [2] : l'irlandais *cran-chur* le cornique *teulel prenn*, le gallois *coel-brenn*, le breton *pren-den* en sont des témoignages frappants *Prinui* pour *prenni* n'a rien d'anormal, *i* pour *e*, suivant la remarque de M. Rhÿs (p. 51) étant fréquent dans le Calendrier ; la racine *loud-*, *lud-* est largement représentée en irlandais : *im-luadi*, exagitat ; *con-ludimm*, je vais, le sens primitif de **lou- loud- lüd-* paraît avoir été celui de *remuer vite, mettre en mouvement* (Stokes, *Urk. spr.*, p. 253). Le sort jouait un rôle très important dans la vie des Anciens. A Préneste, où on avait la même façon de consulter le sort que chez les Celtes et les Germains, les sorts font l'objet d'une indication au calendrier. Il n'est pas sans intérêt, de constater que précisément, dans une zône où le *celticau* aurait eu encore plus de chances de survivre que dans le territoire des Sequani, au ve siècle, le mot *prenno-n* était encore connu. Le glossaire gallo-romain dit d'Eu-

1. Thurneysen, *Handbuch*, I, p. 460-461, 99, 826.
2. J. Loth, *Revue Celt.*, XVI, p. 313.

dlicher nous l'a conservé sous la forme *prenne* ; or, il est avéré que l'auteur était de la région du sud-est, et très vraisemblablement du Lyonnais. Il est possible, que l'interprétation qu'il en donne (*arborem grandem*) soit un vague souvenir de l'importance de ce terme dans la consultation du sort.

J. Loth.

II

J. Gwenogvryn Evans, *The Book of Aneirin*, I, Fac simile and Text. Pwllheli (issued to subscribers only) 1908 (paru en 1910).

C'est un nouveau et signalé service que rend M. J. G. Evans aux études celtiques en ajoutant le *Book of Aneirin* à sa belle collection de vieux textes gallois, dont il forme le huitième volume.

L'importance de ce texte, au triple point de vue littéraire, historique et surtout linguistique, est considérable. On sait qu'il comprend avant tout une sorte d'épopée lyrique en 97 strophes (937 vers), le *Gododin*, qui se rapporte aux expéditions des Gallois et des Bretons de Strat-Clut contre les Northumbriens au VIIe s. de notre ère (cf. J. Loth, *R. Celt.*, XXI, 29 et 328). Le Gododin est suivi de quatre *gorchannau* ou « chansons », dont trois célèbrent les hauts faits de guerriers illustres, Tutvwlch, Kynvelyn, Maelderw, tandis que la quatrième, la Gorchan Adebon, n'est qu'un recueil de proverbes. L'auteur du Gododin et des Gorchannau serait un barde légendaire, nommé Aneirin, qui aurait pris part lui-même à l'expédition mentionnée ci-dessus. Toutefois le manuscrit attribue la composition de la Gorchan Maelderw à Taliessin (p. 28, l. 15).

La langue du Book of Aneirin est dans l'ensemble celle du XIIe siècle ; mais on y rencontre çà et là des formes plus anciennes, et tel poème comme par exemple la Gorchan Maelderw, rappelle souvent par son orthographe les gloses du vieux-gallois (cf. ci-dessus, p. 28-29). Le trait le plus caractéristique à cet égard, c'est la conservation de l'*m* finale, qui n'a pas encore passé à *f* (pron. *v*) dans *einim* p. 34, 22, *muihiam*, p. 36, 1, *erdyledam* p. 38, 1 (mais *erdiledaf*, p. 38, 9 et 21).

Certains mots d'ailleurs empêchent de reporter la composition du recueil à une époque trop ancienne. Par exemple *gynt*, p. 24, 18, pour désigner les Scandinaves, ne peut remonter plus haut que le IXe siècle (cf. Loth, *Rev. Celt.*, XX, 202) ; et plus tardif encore est le pluriel *taryaneu*, « boucliers », p. 25, 9. C'est un mot venu des Anglo-Saxons, qui le tenaient eux-mêmes des Scandinaves, et il n'apparait pas en anglo-saxon avant 970 (K. Meyer, *Early Relations between Gall and Brython*, in *Trans. of the Cymmrod.*, 1897, p. 83). D'autre part, le Gododin n'a encore qu'une forme en *-tor*, à savoir *kwynhyator* « on pleurera », p. 19, 15 ; et M. Dottin a montré (*Désinences verbales en -R*, 183-184) que l'époque de plein développement de ces formes est le XIIe siècle.

Le manuscrit du Book of Aneirin, conservé à la Bibliothèque de Cardiff, est des XIIIe-XIVe s. Il comprend 38 pages, dont le Gododin occupe les 24

premières ; ensuite viennent la Gorchan Tutvwlch (p. 25-26, 7), la Gorchan Adebon (p. 26, 8-26, 16), la Gorchan Kynvelyn (p. 26, 18-28, 6) et la Gorchan Maelderw (p. 28, 18-38). M. J. G. Evans publie à la fois de ce manuscrit une reproduction en fac-simile et une édition diplomatique comme il a fait précédemment pour le Black Book of Carmarthen (v. *Rev. Celt.*, XXXI, 104). Mais ce n'est là que la première partie d'une publication, qui comprendra en outre une introduction, des notes et un index, et fournira ainsi à l'étude du *Book of Aneirin* la base indispensable qui lui manquait jusqu'ici.

Ce n'est pas que les éditions fassent défaut. Le Gododin est contenu dans la *Myfyrian Archaiology of Wales*, en tête de la partie réservée aux *cynfeirdd* « anciens bardes » (p. 1-20). En 1852, parut à Llandovery le travail de John Williams ab Ithel, *Y Gododin, a poem on the battle of Cattraeth by Aneurin, a Welsh bard of the sixth century with an English translation and numerous historical and critical annotations* (x-204 p. 8°). L'année suivante, 1853, Thomas Stephens, l'auteur de la *Literature of the Kymry*, fit couronner à l'eisteddfod d'Abergavenny une étude analogue, qui ne devait toutefois être publiée qu'après la mort de l'auteur, par les soins de M. Thomas Powel : *The Gododin of Aneurin Gwawdrydd, an English translation, with copious explanatory notes, a life of Aneurin and several lengthy dissertations illustrative of the « Gododin » and the battle of Cattraeth* (publications de l'Honourable Society of Cymmrodorion, 1888). Vingt ans auparavant, en 1868, dans ses célèbres *Four Ancient Books*, F. Skene avait publié à son tour texte et traduction du *Book of Aneirin* (texte, t. II, p. 62 ; trad., t. I, p. 374).

Comme cette dernière publication est la plus connue et jusqu'ici la plus fréquemment citée, nous donnons ci-dessous une concordance des pages de l'édition de M. J. G. Evans :

Skene,	p. 62	J. G. Evans,	p. 1, 1	—	85		18,15
—	63	—	1, 8	—	86	—	19,11
	64	—	2, 6		87	—	20, 6
—	65	—	3, 5	—	88	—	21, 3
—	66	—	4, 3	—	89		21,14
—	67	—	5, 1	—	90		22, 8
—	68		5,15	—	91		23, 6
—	69		6, 5	—	92		24, 2
—	70		7, 2		93		25, 1
—	71		7,19		94		26, 3
—	72		8,13		95	—	26,20
—	73		9, 8		96		27,11
—	74	—	10, 6	—	97		28, 7
	75	—	11, 3	—	98		29, 5
—	76	—	11,22		99		30, 1
	77		12,14		100		31, 1
—	78		13, 8	—	101		31,19
	79		13,21	—	102	—	33, 1
—	80	—	14,18	—	103	—	34, 4

Skene, p. 81	J. G. Evans, p. 15,13	—	104	—	35, 7
82	—	16, 7	105		36, 9
— 83		17, 2	106		37, 8
— 84	—	17,21	107		38, 9

Un glossaire du Gododin a été publié par M. A. Anscombe dans la *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. V, p. 148.

J. Vendryes.

III

T. Gwynn Jones, *Detholion o Straeon y Pentan* (Selections from Straeon y Pentan). Wrexham, Hugues and Son, 1910, 83 p. 12°. 1 sh.

Le célèbre romancier gallois Daniel Owen (1836-1895), originaire de Mold (gallois Y Wyddgrug, Flintshire), s'est parfois inspiré dans ses œuvres du dialecte de sa ville natale. Notamment, ses *Straeon y Pentan* « contes du foyer », contiennent fréquemment des tours populaires ou dialectaux qui en rendent la lecture assez malaisée aux novices. Il faut donc savoir gré à M. T. Gwynn Jones d'avoir réuni dans un volume commode quelques-uns des récits du recueil, en y joignant une étude grammaticale sur le dialecte, et un petit glossaire.

Les récits publiés ici sont au nombre de sept : *Tomos Mathias*, *Hen Gymeriad* (Type d'autrefois), *Rhy debyg* (Trop semblable), *y ddau Fonner* (Les deux Bonner), *Het Jac Jones* (Le chapeau de Jacques Jones), *Edward Cwm Tydi* et *Enoc Evans, y Bala*. Semés d'anecdotes plus ou moins plaisantes, ils nous font connaître quelques bons types du pays dans leurs occupations journalières. Les descriptions valent par la couleur locale, comme le style par la saveur de terroir, qui donne au livre tout son prix. Il est peut-être regrettable que l'auteur ait exclu de son recueil tel récit, comme *Doli yr Hafod Lom*, où la verve de l'oncle Edward rappelle des souvenirs un peu moins enfantins. Tel qu'il est cependant, le livre peut donner une idée juste des *Straeon y Pentan* et du talent d'observation et de narration de Daniel Owen.

L'étude grammaticale sera d'autant mieux accueillie des philologues que ceux-ci manquent en général de toute donnée sur les parlers locaux du Pays de Galles. Les renseignements qu'elle fournit sur la phonétique sont insuffisants ; mais au point de vue morphologique on y peut relever quelques faits intéressants, notamment l'emploi généralisé du pronom *mi* devant toutes les personnes du verbe aux deux nombres. Les dialectes méridionaux du Pays ont donné la même extension au pronom *fe*. C'est le glossaire qui est peut-être ici le plus instructif. On y voit comment l'anglais pénètre sans cesse et régulièrement le gallois des régions limitrophes. Le dialecte de Mold n'emprunte pas seulement à l'anglais des termes officiels, des noms d'objets usuels, voire même des adjectifs ; il ne se borne pas à traduire mot à mot un bon nombre d'anglicismes ; il est rempli de verbes anglais, auxquels il a simplement donné la terminaison *-io* des infi-

nitifs gallois. Dans les quarante pages de ces *Detholion*, nous relevons les suivants : *altro* « to alter », *bargeinio* « to bargain », *andwyo* « to undo », *cario* « to carry », *condemnio* « to condemn », *crio* « to cry », *dyfeisio* « to devise », *experimentio* « to experiment », *ffeindio* « to find », *ffilio* « to fail », *hancyffio* « to handcuff », *helpio* « to help », *hidio* « to heed », *hitio* « to hit », *llabro* « to labour », *lleicio* « to like », *llodio* « to load », *pasio* « to pass », *persuadio* « to persuade », *protestio* « to protest », *rhamblo* « to ramble », *rhwbio* « to rub », *rhobio* « to rob », *safio* « to save », *shafio* « to shave », *snecio* « to sneak », *sposio* « to expose », *stopio* « to stop », *syrfio* « to serve », *traio* « to try », *witshio* « to bewitch ». La plupart de ces verbes ne sont pas enregistrés dans les dictionnaires gallois, et avec raison, car ils n'ont de gallois que la terminaison dont on les affuble. Ils témoignent de la tendance lâcheuse qu'ont les Gallois bilingues (c'est-à-dire la grande majorité des Gallois) à substituer dans la conversation le mot anglais à son équivalent gallois ; c'est un réel danger pour la conservation de la langue nationale.

J. Vendryes.

IV

H. Osthoff und Karl Brugmann, *Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen*, 6ter Teil, mit einem Sach- und Wortregister. Leipzig, Hirzel, 1910. VIII-412 p. 8o. 12 M.

La collection des *Morphologische Untersuchungen* de MM. H. Osthoff et K. Brugmann s'était arrêtée au 5e volume, en 1890 (v. *Rev. Celt.*, t. XI, p. 383). Avec les notes posthumes d'Osthoff, décédé en 1909, M. L. Sütterlin a formé la matière d'un 6e volume, auquel M. K. Brugmann a joint un article personnel d'une vingtaine de pages. Nous avons eu déjà l'occasion d'indiquer combien Hermann Osthoff, dans les dernières années de sa vie, s'intéressait aux langues celtiques (v. *R. Celt.*, t. XXXI, p. 404). Cet intérêt se manifeste d'un bout à l'autre des trois articles qui constituent la part d'Osthoff dans ce nouveau volume.

Le premier est intitulé « die Sippe *leicht* » (p. 1-69) et a pour objet d'examiner la forme primitive de la racine à laquelle appartiennent gr. ἐλαχύς, lat. *leuis*, got. *leihts*, v. sl. *lĭgŭkŭ*, lit. *leñgvas*, skr. *raghúḥ* et *laghúḥ* ; cette racine comprenait-elle originellement une nasale ? se terminait-elle par une gutturale labio-vélaire ou une vélaire simple ? Osthoff répond négativement à la première question (p. 20-30) ; la nasale attestée dans certaines formes viendrait d'un présent à nasale infixée (v. des faits analogues mentionnés *Mém. Soc. Lingu.*, XIII, p. 64). Sur le second point, il maintient l'hypothèse de la labio-vélaire et par suite le rapprochement des adjectifs grecs ἐλαχύς et ἐλαφρός. A la même racine appartiennent plusieurs mots celtiques : l'adjectif irlandais *lug-* dans *lug-leimnech* « qui fait de petits sauts » (Fl. Bricrend, 49) et les degrés de comparaison *laigiu lugu*, *lugem lugimem* auxquels correspondent en brittonique v. bret. *-lei* dans *nabulei* « nihilominus », *leiham* « minima » (cf. Ernault, *R. Celt.*, VIII, 505), m.

gall. *llei*, *lleiaf*, corn. *le*, *leia* : le substantif correspondant est en m.- irlandais *laiget*. En revanche, comme on l'a indiqué ci-dessus, p. 202, Osthoff sépare de cette racine l'adjectif irlandais *lau*, *lú*, « petit », v. bret. *lau* gl. uilem, m. bret. *lau*. Il en sépare également le verbe *lingim* « je saute » (p. 22), en se fondant surtout sur l'existence du prétérit *leblaing*, pour lequel il adopte l'interprétation de M. Thurneysen (*Hdb.*, I, p. 138) : une autre interprétation de ce prétérit a été proposée dans la *Revue Celtique*, t. XXVIII, p. 345.

Dans le second article, *zur primären Komparativ-und Superlativbildung* (p. 70-302), il y a diverses parties à distinguer. Osthoff maintient d'abord contre MM. Meillet et Brugmann, que le superlatif en **-ist(h)o-* était en indo-européen accentué sur la finale, s'opposant ainsi au comparatif en *-yᵉ os-* accentué sur la racine (p. 70-157). Il étudie ensuite diverses formations grecques et latines (157-262). Puis il consacre une section spéciale aux comparatifs gallois *hwy*, *mwy*, *rhwy* et *lled* (263-286). Le gallois *hwy* est à son positif *hir* « long » ce qu'est l'irlandais *sía* au positif *sír* (= lat. *sērus*), c'est-à-dire qu'il remonte à un celtique commun **sēs* issu d'un indo-européen **sēis* de **sēi-is* ; de même le comparatif irlandais *lia* remonte à **plē-is* (cf. gr. πλείν et v. lat. *plīsima*). Le gallois *mwy* doit remonter aussi à celt. comm. **mēs*, issu d'i.- eur. **mēis* (cf. got. *mais*, osque *mais*) : seulement au lieu du correspondant attendu **mia*, l'irlandais a sur le positif *mór* *móir* refait un comparatif *mó*, *móa*. Inversement, le gallois a perdu le correspondant de l'irlandais *lia*, qui serait **llwy* ; mais on en retrouve la trace dans le substantif abstrait *lliawes* « multitude » qui remonte à celt. comm. **liāstus* ou **līāstā*. Quant à *llwyr*, c'est un mot panbrittonique, auquel répond *léir* en irlandais. Il est curieux qu'Osthoff à ce propos n'ait pas songé à joindre aux mots cités le gallois *hwyr* « lent, tardif » qui lui aurait fourni un pendant aux locutions indiquées p. 265 où de l'idée de « longueur » on passe à l'idée de « désir » ; la locution *y mae yn hwyr gennyf* signifie aujourd'hui « il me tarde » comme dans le joli vers d'Eifion Wynn (*Telynegion y Misoedd*, *Medi*, p. 66) : *pan fo'n hwyr gan ddyddiau nosi* « quand il tarde aux jours de s'assombrir ». — L'analogie de *mwy*, et peut-être aussi celle de **llwy*, a fait créer en gallois *rhwy*, « trop », dont le point de départ est l'adverbe *rhy* (= irl. *ro*). Enfin, *lled* « plus large, plus vaste » comparatif de *llydan*, s'expliquerait comme le neutre singulier **plet(h)-is* d'un masculin **plet(h)iōs* représenté en sanskrit par *práthiyān*.

Le reste du volume n'est pas spécialement consacré au celtique. Mais ceux qui connaissent les habitudes d'Osthoff, toujours porté à élargir ses discussions pour y ramener les questions connexes dans un fourmillement un peu confus, ne s'étonneront pas de rencontrer çà et là dans le volume des développements auxquels le celtique est mêlé. P. 92, note, à propos de l'étymologie du latin *prātum* rattaché au grec πρᾶός et à la racine *prī* du sanskrit (sens propre : « endroit mou, tendre »), l'auteur rappelle l'irlandais *ráth* et *ráith* « levée de terre », le gallois *beddrod* « tombe » bret. *bezret* « cimetière ». — P. 110 et suiv., à une racine indo-européenne **svē-* ou **svī-* sont rattachés les mots gallois *chwid* « tour d'adresse », *chwidl* « qui se tourne », *chwidu* « prompt », *chwil* « tourbillonnant »

chwim « mouvement », *chwŷl* « cours (du temps) », *chwŷn* « mouvement en avant » et *chwŷf* « agitation ». — P. 216 et suiv. sont enregistrés les mots celtiques dérivés de la racine **meg-* sous la forme **mag-* : irl. *maighne* et *maighe* « grand » (cf. gaul. *Magio-*, *-magius*), *mál* « noble » (cf. gaul. *Maglo*, gall. *-mael*), *mass* « beau » (déjà vieil-irlandais dans *maissiu* « plus beau » SP V 3, *masse* « beauté » Wb. 28 c 25), *mag-(lorg)* « massue », sans parler du verbe *do-for-maig* « il accroît » (cf. v. gall. *di-guor-mechis* « il a ajouté »). — P. 313 et suiv., à propos du grec χρείων, Osthoff rappelle que le gallois *gwell* « meilleur » est proprement un substantif neutre **vel-no-m* « choix, objet de choix » ; il eût pu citer aussi le superlatif irlandais *dech* « le meilleur », qui semble l'équivalent du substantif latin *decus* (Thurneysen, *Hdb.*, I, 227) ; sur tous ces faits, cf. maintenant Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 121.

J. Vendryes.

V

Matthew Arnold, *The Study of Celtic Literature*, with Introduction, Notes and Appendix by Alfred Nutt. Authorised edition. London, D. Nutt, 1910. Ixij-189 p. 12°, 3 s. 6 d.

L'ouvrage de Matthew Arnold, sorti de « lectures » faites à Oxford et publié il y a plus de 40 ans déjà dans le *Cornhill Magazine*, a obtenu en Angleterre un vif et durable succès. Ce n'était peut-être pas la première fois qu'on voyait un Anglais s'intéresser aux Celtes et leur témoigner publiquement sa sympathie ; mais c'était la première sans doute qu'un essai loyal était tenté de définir scientifiquement le génie celtique et de mesurer la part qui lui revient dans la formation du génie anglais. Combien cette tentative était nouvelle, hardie, de la part d'un Anglais presque scandaleuse, l'auteur s'en aperçut bientôt. A la suite d'une brochure sur les eisteddfodau galloises, le *Times* le gratifia d'une série d'articles, dont on trouvera quelques fragments dans la prétace et qui nous paraissent aujourd'hui incroyables d'aveuglement, d'injustice et de parti pris. Eh quoi ! M. Arnold semblait encourager les Celtes de Galles à maintenir, à développer même leurs qualités nationales Le *Times* lui répondait par cette déclaration foudroyante : « The sooner all Welsh specialities disappear from the face of the earth the better ». Que penser des Celtes d'Irlande ? Depuis des générations, les Anglais s'étaient habitués à creuser chaque jour plus profond le fossé qui les séparait d'eux : répétant le mot de Lord Lyndhurst qui appelait les Irlandais « aliens in speech, in religion, in blood », ils se flattaient de n'avoir rien de commun avec ce peuple méprisable. Et voici qu'on leur proposait de reconnaître en ces parias des frères, qu'on affirmait entre Celtes et Germains une identité originelle de langue et de race, qu'on proclamait l'importance, la dignité du génie celtique.

Et sur quoi se fondaient ces prétentions ? Sur l'autorité de la science ; sur les travaux des Zeuss et des Pictet, des Augustin Thierry, des Henri Martin. Matthew Arnold consacre la première partie de son livre à une discus-

sion serrée, pénétrante, du problème celtique, considéré au triple point de vue linguistique, ethnologique et historique. On peut estimer que cette partie porte sa date et qu'elle a vieilli. On y trouve une polémique ferme et pressante, fort courtoise d'ailleurs, contre des hommes dont le nom même est aujourd'hui oublié et sur des matières qui ne prêtent plus guère à discussion. Et d'autre part, malgré son désir d'être impartial et de tenir un juste milieu entre les « celtophiles » et les « celtophobes », Matthew Arnold ne laisse pas de tomber parfois lui-même dans la « celtomanie » ; ou du moins, comme sa connaissance des langues et littératures celtiques est toute de seconde main, il lui arrive de s'arrêter à des hypothèses insoutenables ou d'approuver des théories démenties par les faits. Mais toute cette polémique n'en offre pas moins un intérêt réel : elle dénote l'attrait exercé sur un simple amateur comme Matthew Arnold par les découvertes de la science, et notamment de la philologie comparée. C'est à la linguistique, à l'ethnographie qu'il emprunte les arguments péremptoires pour confondre ses adversaires. Même s'il en a exagéré un peu la portée, surtout en matière d'ethnographie, il faut lui savoir gré de cette belle confiance en la méthode scientifique. C'est par elle qu'il a transformé la discussion et définitivement posé les nouvelles bases du problème.

Il ne devait pas tarder d'ailleurs à élargir le débat et à lui donner une ampleur vraiment philosophique. La seconde partie de son livre est caractéristique à cet égard. Partant des données de l'histoire et de ce conflit de races et de langues dont l'Angleterre fut le théâtre, il oppose l'esprit germanique, conservé aujourd'hui en Allemagne, à l'esprit celtique : il définit les créations des Celtes dans le domaine de l'art et de la vie pratique : il soutient que le caractère de l'Anglais moderne tient à la fois du génie celtique, du génie germanique et du génie franco-normand, c'est-à-dire latin, et il cherche la preuve de cette affirmation dans les mœurs, la religion, l'art, surtout la poésie, où il détermine la part de l'élément celtique. Nous avons perdu l'habitude de pareilles généralisations. Un respect scrupuleux pour les faits nous rend timides quand il s'agit de formuler des idées, et nous serions tentés de sourire un peu devant les larges et prompts coups d'œil de Matthew Arnold. Il est certain qu'il généralise trop, et trop vite. Pour définir l'esprit allemand ou l'esprit anglais, il a des phrases lapidaires de trois lignes. Que dis-je ? il les définit en trois mots : *energy with honesty*, c'est l'esprit anglais : *steadiness with honesty*, voilà l'esprit allemand (p. 80), et cette dernière formule implique naturellement tout ce qu'il y a de robuste, mais aussi de bas, de vulgaire, de commun (*gemein*) dans les Allemands d'aujourd'hui ! Il retrouve l'esprit allemand dans une phrase de la *Gazette de Cologne*, qu'il oppose à une phrase du *Times* (p. 98) : et comparant trois vers de Gœthe à trois vers de Milton, il découvre en chacun par une analyse subtile toutes les caractéristiques des deux races. Mais surtout il exalte le génie celtique, ce « titanisme », cet « esprit toujours en révolte contre le despotisme des faits » (p. 83-85, p. 131, etc.), cette délicatesse qui le rend si apte à sentir la nature, etc. ; malheureusement, il incarne surtout le type celtique en Ossian, et c'est l'Ossian de Macpherson !

Dans les excellentes notes critiques qu'il a mises au bas des pages, Alfred

Nutt n'a pas eu de peine à montrer chemin faisant les côtés faibles du livre, à en signaler les exagérations, les inexactitudes, parfois les contradictions. Mais il a tenu aussi à en faire ressortir les qualités, qui sont de premier ordre. Laissons de côté les qualités pratiques, dont nous avons déjà dit un mot, et oublions l'influence bienfaisante que le livre a exercée, qu'il peut exercer encore sur les relations des Anglo-Saxons et des Celtes. En dehors de son utilité, il se recommande par des mérites intrinsèques. Malgré ses exagérations, qui viennent souvent d'informations insuffisantes, Matthew Arnold a généralement des choses une vision surprenante d'exactitude : et quand il brosse ses vastes tableaux d'ensemble, c'est toujours avec un sens très juste des valeurs et des proportions. Cette netteté dans le coup d'œil lui permet de dégager aussitôt avec aisance le caractère essentiel des faits. Il montre dans l'analyse des caractères une finesse singulièrement pénétrante et dans l'appréciation littéraire un sentiment très délicat de la poésie. Tel de ses chapitres est un chef-d'œuvre de « littérature comparative », comme tel autre de « psychologie des peuples ». Ajoutons que ce livre de bonne foi est écrit d'une forme exquise ; la langue, fluide et comme transparente, donne à la pensée toute sa valeur. Rien de tout cela n'est méprisable. Ce que nous pouvons toutefois apprécier le plus en lui, ce sont deux qualités fort rares, qui ne seront jamais la marque d'un savant vulgaire, mais qui définissent presque Matthew Arnold : le goût des idées générales et le talent de les développer [1].

J. Vendryes.

VI

Carl C. Rice, *The Phonology of Gallic Clerical Latin after the sixth century* (thesis presented to the division of Modern Languages of Harvard University in candidacy for the degree of Ph. D.), 120 p. 8°.

Cette dissertation, datée du 1er mai 1902, n'a été publiée qu'en 1909. L'auteur s'est borné, lors de l'impression, à quelques changements insignifiants et notamment à des additions de références.

L'objet du travail est d'examiner la graphie du latin en Gaule à partir du VIe siècle. Mais une grosse question le domine tout entier : celle des rapports de la graphie et de la prononciation, c'est-à-dire du latin écrit (ou savant) et du latin parlé (ou vulgaire). Il s'agit de savoir dans quelle mesure le latin enseigné dans les écoles et écrit par les scribes fut influencé par la prononciation populaire et si l'évolution phonétique du latin vul-

1. Alfred Nutt a joint au livre de Matthew Arnold un appendice de 40 pages, qui est bien l'exposé le plus clair et le plus substantiel de la vieille littérature celtique, irlandaise et galloise. Dans l'introduction et les notes du même Nutt, nous avons relevé quelques fautes d'impression : p. XXIII, lire *saugrenu* ; p. XL, lire *inventaires* ; p. 86, le nom de *Jean de Meung* est estropié en *Jean de Meury* ; p. 156, le titre exact du périodique est *Zeitschrift fur deutsches Alterthum*.

gaire en Gaule ne se reflète pas dans la graphie du latin savant. L'auteur ne peut évidemment se flatter (mais qui donc oserait le faire ?) d'avoir sur tous les points de détail résolu cette difficile question. C'est déjà bien qu'il l'ait nettement posée au début de son livre et qu'il ait tenté de l'éclaircir par une classification méthodique des faits. Il a commencé son enquête au VIe s., et les exemples qu'il cite vont en majorité du VIIe au XIe siècle. L'auteur eût mieux fait peut-être de s'arrêter là et de laisser de côté des graphies du XIIIe ou du XIVe siècle ; car à cette dernière date, la question ne se pose plus de la même façon quand il s'agit de la prononciation et de la graphie du latin.

La période qui commence au VIe siècle est définitive pour la formation de la langue française. La dissertation de M. Rice pourra donc rendre des services aux romanistes. Elle en rendra aussi aux celtistes, car le sujet se prête à quelques comparaisons avec le celtique : sinon avec le gaulois, qui était mort à l'époque où M. Rice fait commencer son étude, du moins avec les dialectes insulaires, qui, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, ont puisé à pleines mains dans le vocabulaire latin. M. J. Loth, il est vrai, arrête justement au VIe siècle la période des emprunts latins en brittonique (*Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 17 et suiv.); et cette thèse a pour elle toute vraisemblance. Mais les emprunts par voie savante se sont prolongés bien au delà de cette date, et de même en irlandais. L'étude consacrée par M. Rice au latin de Gaule mériterait donc en tout cas d'être appliquée aussi au latin des Iles Britanniques.

Mais la comparaison des faits celtiques peut éclairer parfois les faits romans eux-mêmes. Ainsi la forme galloise *eglwys* répond exactement à un **égloise*, dont M. Rice, p. 36, constate l'absence en français (cf. Meyer-Lübke, *Z. f. celt. Phil.*, I, 174). Inversement, le gallois *chwefror* (irl. *febrai*) et l'irlandais *enair* supposent des formes *februarius*, *ienarius* qui ont été remplacées plus tard par les formes littéraires *februarius*, *ianuarius* (p. 46). P. 53, le passage de *au* à *ā* se manifeste de bonne heure en latin (cf. Lindsay-Nohl, *Die lat. Sprache*, p. 43 et 47 ; F. Sommer, *Handbuch*, p. 124), dès le IIe s. de notre ère, suivant Schuchardt (*Vok.*, II, 303), dans le mot *agustus* ; aussi a-t-on *awst* en gallois. Quant au groupe *cs*, *x* (p. 88), on le trouve réduit à *ss* dans une série de mots empruntés par l'irlandais (Vendryes, *De Hib. vocab.*, p. 69).

J. Vendryes.

VII

H. Hahn. — *Das vorgeschichtliche Europa, Kulturen und Völker*. — Bielefeld et Leipzig, Velhagen et Klasing, 1910, 130 p. in-8, 150 fig.

C'est un très estimable tableau de l'Europe préhistorique que nous trace M. Hahn. Le sujet est vaste, car la préhistoire va depuis l'origine de l'homme dans nos contrées jusqu'à l'arrivée à l'histoire des dernières vagues d'Indo-européens. Pour tout faire tenir en ce peu de pages il a fallu user de perspectives profondes et de raccourcis violents. Je crains que M. Hahn

n'ait pas choisi les meilleurs et qu'il ne faille être déjà assez averti pour tirer profit de la lecture qu'il nous offre. A vrai dire, l'illustration de son livre qui est assez bien choisie pour paraître vraiment très complète, parle pour le texte et parle bien. Chaque figure renvoie à une page; des manchettes rappellent les figures. A ce point de vue le livre est remarquable et fait pour bien servir.

M. Hahn suit, semble-t-il, fidèlement les dernières leçons de l'école de M. Kossinna. Il fait partir de la Dordogne française les troupes d'Indo-germains. Après leur exode, la préhistoire se résume dans l'opposition des deux troncs septentrional et occidental, méridional et oriental qui se sont détachés de la plus vieille souche. L'opposition du Nord et du Sud forme en quelque sorte le thème symphonique de la composition. La prééminence reste au Nord qui déverse sans cesse les bouillons de sa fermentation. M Hahn affirme comme une vérité incontestable que vers 1600 av. J.-C. ont essaimé dans toute l'Europe, partant du centre de l'Allemagne, des tribus dont la civilisation est désignée sous le nom du cimetière Bohémien d'Aunjetitz.

Les Celtes apparaissent avec l'époque de Hallstatt, et c'est vers le même temps qu'il convient de distinguer un groupe de faits archéologiques auquel se puisse attacher à bon droit le nom des Germains. Ce sont ceux-ci, cela va sans dire, qui attirent le plus l'attention de notre auteur, soit qu'ils voisinent avec les Celtes et qu'ils leur empruntent ; soit qu'ils voisinent avec les Romains et développent leur civilisation à ce contact en attendant de rompre les frontières de l'Empire. Voisins et alliés des Celtes, les Germains les ont suivis peut-être dans leurs aventures orientales, s'il est vrai que l'on peut retrouver dans les monuments pergaméniens la coiffure particulière des Bastarnes (p. 96). Pour les premiers Grecs qui sont entrés en relation avec eux, ce sont des Celto-Scythes (p. 97). Au surplus, la frontière archéologique est bien difficile à tracer entre Celtes et Germains.

H. Hubert.

CHRONIQUE

Sommaire. — I. M. Joseph Loth élu membre honoraire de la Royal Irish Academy. — II. Manuscrits laissés par Zimmer. — III. Conférence de M. Kuno Meyer sur Zimmer. — IV. La bibliothèque bretonne de d'Arbois de Jubainville. — V. J. Marouzeau, La phrase à verbe « être » en latin. — VI. B. Carra de Vaux, La langue étrusque. — VII. E.-G. Cox, A middle-Irish fragment of Bede's Ecclesiastical History. — VIII. Préparation d'un atlas linguistique de la Bretagne par M. P. le Roux. — IX. Cl. d'Habloville, Mgr Duchesne. — X. Mélanges d'Indianisme offerts à M. S. Lévi. — XI. A. S. Mackenzie, The evolution of literature. — XII. School of Irish Learning. — XIII. Welsh Language Society. — XIV. Ouvrages reçus.

I

Dans sa séance du 16 mars 1911, la Royal Irish Academy, de Dublin, a élu membre honoraire M. Joseph Loth, professeur au Collège de France et directeur de la *Revue Celtique*, « in recognition, dit l'avis officiel, of his distinguished services in the department of polite literature and antiquities ».

La Royal Irish Academy avait décerné le même honneur à d'Arbois de Jubainville (21 mars 1904). Elle ne pouvait mieux choisir, pour remplacer ce dernier, que le maître éminent qui occupe sa chaire au Collège de France.

II

Nous apprenons que les manuscrits laissés par le regretté Zimmer ont été remis par sa veuve à M. Kuno Meyer, qui s'occupera de les publier, soit dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, soit dans la *Zeitschrift für celtische Philologie*.

III

Le 5 février 1911, M. Kuno Meyer a fait à Manchester une conférence sur son prédécesseur à l'Université de Berlin, Henri Zimmer. Nous détachons les lignes suivantes du compte rendu publié le lendemain par le *Manchester Guardian* :

« Head bent, absorbed in the task of delivering his tribute, using no rhetoric, he (the lecturer) covered the ground with wonderful speed and

thoroughness in retracing his predecessor's career. In an hour the personal portrait was finished, and there were colours in it to surprise us. He told us of the new great work that Zimmer, with power hopelessly failing and the end in sight, projected — the greatest work of his life, a work it would take ten lives to achieve. Then, quoting from the literary remains and papers which Frau Zimmer had entrusted to him, the lecturer gaves us sundry little intimate confessions and introspections of the man. Incidentally he touched on that other study, which went on all the time, politics. For while he dropped back into the pre-Aryan times, this strange spectator watched the latest affairs of this mixed world, especially as relates to these islands. He loved the Celt and believed in the Celtic imagination, but thought the influence a disruptive one in politics. He was himself a stubborn Conservative, and this helps to explain how he came to devise also a new political book to be called something like « The Dissolution of the British Empire since the Yielding of Gladstone to the Celt. » In this regard he watched with tireless interest and even wrote a sketch of the rise of Mr. Lloyd George to power—a spectacle which seems to have fascinated him. He applied the same test to all our current concerns. Socialism was a congregative Celtic or pre-Celtic ideal. The women's suffragist movement was a revival of the pre-Aryan idea of woman -an idea which lingered on in Ireland almost right through the Middle Ages. In fact, Dr. Zimmer, we may say, would have tried the twentieth century not only by the first but by the twentieth before that. He was the one theoretic master-Conservative, and thought in centuries and races, and it is most interesting to know that he was the son of a peasant farmer. »

IV

La bibliotheque municipale de Rennes a dernièrement acquis ceux des livres bretons de la bibliothèque de H. d'Arbois de Jubainville qui manquaient à sa collection. Citons en particulier les éditions de 1633, 1662, 1717, 1740, 1786, des Colloques de Quiquer de Roscoff, le Mystère des Trois Rois, un grand nombre d'almanachs, de livres de piété, de chansons et de traités sur feuilles volantes. Le fonds breton de la bibliothèque est désormais à peu près complet. D'autre part, la bibliothèque universitaire, qui est juxtaposée à la bibliothèque municipale, a un fonds très riche de manuscrits bretons et de livres gallois et gaéliques qu'elle accroît sans cesse. Il peut être utile de signaler aux celtistes les ressources bibliographiques qu'offre la capitale de la Bretagne.

On sait d'autre part que la partie historique et médiévale de la bibliothèque de d'Arbois a été acquise dès l'été de 1910 par la librairie G. Fock de Leipzig.

V

La thèse de doctorat que M. J. Marouzeau a brillamment soutenue l'an dernier en Sorbonne sur « la Phrase à verbe être en latin » (Paris, Geuthner

1910, 334 p. 8°) ne touche pas au domaine celtique. Mais le celtique offre avec l'italique trop de points communs, pour que les celtisants ne puissent retirer quelques enseignements utiles d'un travail sérieusement fait, où l'un des principaux problèmes de la syntaxe latine est pour la première fois étudié.

La distinction de la phrase nominale et de la phrase verbale en indo-européen est un fait acquis depuis le grand article de M. Meillet, où le celtique même n'a pas été négligé (*Mém. Soc. Ling.*, XIV, 1 et suiv.). Pure, c'est-à-dire sans verbe « être » exprimé, la phrase nominale est en latin exceptionnelle et anormale (Marouzeau, p. 139) : c'est une différence avec l'irlandais, où elle subsiste au contraire normalement dans certains cas spéciaux (Vendryes, *Grammaire*, p. 320). En revanche, les deux langues s'accordent sur la valeur du verbe « être » dans les phrases où il est exprimé. En tant que copule, il fait corps avec l'attribut, jamais avec le sujet : dans le latin *deus est-sanctus* comme dans l'irlandais *is-maith infer* il n'y a que deux termes, le sujet et l'attribut flanqué de la copule. Naturellement, d'une langue à l'autre, les détails diffèrent. L'irlandais, avec son ordre fixe, ne connaît plus la souplesse de la phrase latine, où les différents ordres (inversion, anticipation, disjonction) expriment chacun des nuances de sens différentes. Mais le principe et le point de départ sont identiques dans les deux langues.

L'irlandais distingue, comme on sait, le verbe copule du verbe d'existence ; il a pour chacun d'eux une flexion, des formes spéciales. Le latin présente au moins des traces d'une distinction analogue, puisqu'il oppose les formes *est*, *siet*, aux formes *st*, *sit*, en donnant aux premières une valeur « significative » par laquelle la copule cesse d'être un simple appendice de l'attribut (p. 202 et suiv.) ; il est remarquable qu'en face de *sit*, le vieux latin emploie aussi *fuat*, tiré d'une racine différente, avec la même valeur que *siet* (p. 240).

C'est la marque des travaux originaux, ou les faits servent de base à des idées, de suggérer des réflexions qui les complètent et souvent les dépassent. Ainsi de cette thèse de philologie pure, où la phrase latine est subtilement et minutieusement analysée, se laissent dégager des conclusions générales que l'auteur lui-même ne soupçonnait pas.

VI

Nous avons reçu pour compte-rendu un ouvrage intitulé *La langue étrusque, sa place parmi les langues, étude de quelques textes*, par B. Carra de Vaux (Paris, Champion, 1911, XXXIV-195 p., 12°). Le sujet que traite cet ouvrage est assez éloigné des études celtiques, et d'autre part nous n'avons aucune compétence pour apprécier ce que l'auteur dit de la langue étrusque, à laquelle il a consacré déjà plusieurs travaux. Mais une partie du livre porte comme titre : de l'Altaïque à l'Aryen, et on y trouve réunies en quatre chapitres une foule de correspondances entre l'étrusque et les langues indo-européennes, touchant la phonétique, la morphologie et surtout le

vocabulaire. Nous devons prévenir nos lecteurs que tout ce qui concerne l'indo-européen dans ce livre n'est qu'un tissu d'extravagances. Il est inconcevable qu'avant d'aborder un sujet qui intéressait tant les langues indo-européennes l'auteur n'ait pas pris soin de s'initier à la grammaire de ces langues. L'étude des rapports « de l'Altaïque et de l'Aryen » valait peut-être la peine d'être tentée. Il est seulement fâcheux qu'elle l'ait été par un savant qui ignore tout de la phonétique, de la morphologie, de la dérivation du latin ou du germanique, et pour qui en un mot la linguistique indo-européenne, telle qu'elle est constituée et enseignée depuis plus de trente ans, n'existe pas !

VII

Pour célébrer le 70e anniversaire de la naissance de M. James Morgan Hart, professeur émérite de langue et littérature anglaises à Cornell University (Ithaca), dit-huit de ses élèves lui ont offert en collaboration des *Studies in Language and Literature* (New-York, Henry Holt, 1910; 520 p. 8°). L'un des articles du recueil est intitulé : *a Middle-Irish fragment of Bede's Ecclesiastical History* (pp. 122-178) ; il s'agit de l'édition avec introduction, traduction anglaise, notes et glossaire, d'un texte publié pour la première fois par M. Bergin dans les *Anecdota from Irish MSS.* t. III [1910], p. 63-76 (cf. *Rev. Celt.*, XXXI, 259). L'auteur, M. Edward G. Cox, est un débutant, qui a étudié l'irlandais sous la direction de Strachan et de MM. Bergin et Kuno Meyer, à la School of Irish learning de Dublin. Son début fait bien augurer de sa carrière philologique et nous n'avons que quelques observations de détail à lui présenter : P. 126, l. 15 : contredit par *hóna mainénaib* Ml. 69 c 5, *isna fochaidib* Ml. 74 d 5, *dona hi*, Ml. 46 c 7. — l. 29 : *athair* se lit déjà Sg. 31 a 15. — l. 30 : il convenait de distinguer le cas de *cinéla* des trois autres cités ; la substitution de *-i* à *-e* au génitif singulier de la 1re déclinaison est un fait de morphologie moyen-irlandaise : au contraire le changement sporadique de *cenél* m. « race » en *cinél* est dû à l'influence du substantif *cined* m. « race », ancien *ciniud*, et proprement infinitif de *cinim* « je suis né de, je sors ». — P. 129, la note n'a pas de raison d'être. — P. 130, la correction; *il-leith na h-iris* est une erreur; *iris* ne peut être qu'un datif-accusatif. La locution *i l-leith* se construisant avec *fri* et l'accusatif (cf. P. H. Gloss., p. 783 et 725), il faut simplement voir la préposition *fri* dans l'énigmatique *ra* (peut-être à lire *ria* ou *re*). — P. 132, la leçon *engna* pourrait se défendre, en supposant que le mot *engne* (thème en *-o-*) a subi ici l'influence du mot *ecne* (thème en *-ā-*), dont le génitif *ecna* est souvent attesté, et qui prend lui-même à l'occasion, par un accident inverse, le genre de *engne*; cf. le génitif *in ecnai* P. H. ll. 6861, 6901. — P. 142, l. 21 : corriger en *Nordanimbrorum*. — P. 164, l. 1 : l'étymologie « *Gaidelos* from a root *ghādh*, Eng. « good ? » pouvait être laissée de côté. — P. 166, l. 7, lire *Iccerddon*. — P. 170, § 27, 1 : pour traduire « the twenty first year », *cét bliadain fichetmad* est incorrect : cf. F. N. Robinson, *Rev. Celt.*, XXVI, 378. — P. 178, l. 22 : le mot *sith*

« paix » est un thème neutre en *-es-*, comme le prouve le génitif *síde* Wb. 24 b 28, Ml. 105 d 10, etc. ; on lit d'ailleurs *síth ṅ-glan* Salt. 7007 (cf. Thurneysen, *K. Z.*, XXVIII, 154) : le génitif *sída*, attesté plusieurs fois dans la littérature épique, semble indiquer toutefois que le mot a passé ultérieurement à la 3e déclinaison.

VIII

Tous les amis de la Bretagne et des études celtiques se réjouiront d'apprendre que M. Pierre Le Roux s'apprête à effectuer sur le domaine breton une enquête linguistique dont il publiera les résultats sous forme d'atlas.

Nulle œuvre ne pouvait être plus utile ; l'urgence en avait été proclamée il y a trente ans déjà par notre éminent collaborateur, M. Em. Ernault. Et nul n'était mieux qualifié pour l'entreprendre aujourd'hui que M. Pierre le Roux, bretonnant de naissance et rompu depuis longtemps aux exercices délicats de la phonétique. La seule idée de cette entreprise fait grand honneur au jeune professeur de celtique de l'Université de Rennes ; quand il l'aura réalisée, il se sera acquis des titres éminents à la reconnaissance des phonéticiens, des celtistes et de tous ses compatriotes.

L'enquête doit durer environ deux ans ; selon les prévisions les plus favorables, l'*Atlas linguistique de la Bretagne* pourrait commencer à paraître en 1914.

IX

Dans la collection des « Célébrités d'aujourd'hui » (Paris, Sansot éditeur), M. Claude d'Habloville consacre une brochure de 72 pages à Mgr Duchesne, directeur de l'École d'archéologie à Rome, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie Française.

Mgr Duchesne est pour la *Revue Celtique* un ami de vieille date. Il lui a donné naguère plusieurs articles (voir t. VI, 491 ; t. XI, 1 ; t. XIV, 238 ; t. XVII, 1) et notamment l'importante étude (t. XV, 174), où il répondait au *Nennius Vindicatus* de Zimmer. M. Claude d'Habloville retrace avec sympathie la brillante carrière du savant éditeur du *Liber Pontificalis* et des *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*. Il montre avec quelle sûreté l'auteur de l'*Histoire ancienne de l'Eglise* appliqua la méthode historique aux choses religieuses ; et il conclut en faisant ressortir les qualités maîtresses de l'homme, sa souple et robuste intelligence, son bon sens aiguisé, sa finesse narquoise et spirituelle. Le portrait placé en tête de la brochure ne dément pas cette conclusion.

X

Il vient de paraître un volume de *Mélanges d'Indianisme* offert à M. Sylvain Lévi par vingt-trois de ses élèves et amis (Paris, Leroux, 1911). Toutes les langues qui touchent de près ou de loin au sanskrit y sont représentées, et même le celtique, grâce à M. Ernout, qui, étudiant le rapprochement de lat. *crēdō*, irl. *cretim* et skr. *çraddhā* (p. 85 et suiv.), le

fait en homme compétent. C'est une occasion pour la *Revue Celtique* de féliciter l'éminent professeur au Collège de France de la touchante manifestation dont il a été l'objet.

XI

La librairie Thomas Crowell and C° (New-York) nous adresse un livre de M. A. S. Mackenzie intitulé : *The Evolution of Literature*. La littérature celtique n'y figure que par de brèves allusions ; la plus topique porte sur les origines de la narration romanesque en prose au moyen âge, dont l'Irlande aurait fourni les premiers modèles. Mais sans nul doute, il n'est pas de littérature particulière qui ne s'éclaire à la lumière des autres. L'auteur étudie la littérature comme phénomène social. Il en déroule l'évolution par une énumération quelque peu cinématographique de tout ce qui à raison, ou à tort, a été dénommé littérature chez les primitifs et les civilisés. Primitive et barbare, autocratique, démocratique, telles sont les quatre phases du phénomène. Les divisions du livre y correspondent. Ce large coup d'œil est un peu sommaire ; l'auteur paraît aimer d'ailleurs les généralités.

XII

Nous recevons de M. R. I. Best, Hon. Secretary of the School of Irish Learning, l'annonce suivante :

SCHOOL OF IRISH LEARNING
122 A, St. Stephens Green, Dublin.
Session 1911.

Professor Kuno Meyer will give a Course of six lectures on *the History of the Irish language*, on June 19, 21, 23, 25, 27, 28. The lectures will take place in the afternoon, from 5 to 6 o'clock. Application to attend must be made before Monday June 15th.

Fee for the Course, five shillings, payable in advance.

Professeur Rudolf Thurneysen will give a Course of ten lectures, of two hours daily, Saturdays excepted, on *the Félire (Calendar) of Oengus, the MS. tradition and its restoration, the language and metre*, from July 3rd to 15th. Hours, 4 to 6 o'clock. The lectures are intended for advanced students. Applications to attend must be made before Monday, June 26th. The fee for the course is £. 1, payable in advance. Students are requested to provide themselves with a copy of the text (ed. by Whitley Stokes), which can be obtained from Messrs. Hodges, Figgis and C°. 104 Grafton Street, Dublin, price Six Shillings.

XIII

La *Welsh Language Society* (Cymdeithas yr iaith Gymraeg) nous adresse le programme (rhaglen) de la neuvième session de son école d'été (Ysgol

haf), qui se tiendra cette année à Llangollen du 31 juillet au 12 août et comprendra, comme les précédentes, des cours élémentaires, moyens et supérieurs. Le droit d'accès aux cours est fixé à 15 shillings (8 pour une seule semaine).

En tête de la liste du personnel enseignant, particulièrement nombreux cette année, nous relevons le nom de notre collaborateur, le Prof. Anwyl, qui traitera de la grammaire galloise et étudiera en outre la littérature du XVIIIe siècle. Le prof. J.-E. Lloyd exposera l'histoire du Pays de Galles de 1282 à 1415 ; M. W. J. Griffith, de 1485 à 1730, et M. Howell T. Evans de 1603 à nos jours. MM. S. J. Evans, D. Samuèl et Ivor Williams enseigneront la grammaire et la composition. Les Rev. H. Elvet Lewis et P. Williams (Pedr Hir) parleront l'un sur la lyrique galloise, l'autre sur la renaissance poétique au XIXe siècle ; M. Ifano Jones, sur la renaissance de l'Eisteddfod. Plusieurs conférences spéciales sont en outre annoncées.

Pour tout renseignement, s'adresser, comme à l'ordinaire, au secrétaire de la Société, M. D. James (Defynnog), à Treherbert.

XIV

Nous avons reçu les ouvrages suivants, dont il sera rendu compte dans un des prochains numéros :

Richard Edens, *Erec Geraint, der Chretien'sche Versroman und das wälsche Mabinogi* (dissertation), Rostock, 1910.

Louis Gougaud, *Les chrétientés celtiques*. Paris, Gabalda, 1911, 3 fr. 50.

John C. Mac Erlean, *Duanaire Dhaibhidh Ui Bhruadair* (The poems of David O'Bruadair), Part I. Irish Texts Society, vol. XI. London, 1910, 10 s. 6 d.

G. Henderson, *Survivals in belief among the Celts*. Glasgow, J. Maclehose, 1911. 10 s.

A.-G. van Hamel, *De oudste keltische en angelsaksische geschiedbronnen*. Middelburg, J. C. et W. Altorffer, 1911, xij-196 p. 8o.

J. Vendryes.

PÉRIODIQUES

Sommaire. — I. Praehistorische Zeitschrift. — II. The Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland. — III. Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland. — IV. Hermathena. — V. The Celtic Review. — VI. Revue bénédictine. — VII. The Journal of the Welsh bibliographical Society. — VIII. Sitzungsberichte der kön. preuss. Akademie der Wissenschaften. — IX. Eriu. — X. Y Beirniad.

I

Les préhistoriens allemands ont pu marquer d'une croix blanche l'année 1909. J'ai signalé dans le dernier numéro de notre Revue la fondation de *Mannus*; une autre revue préhistorique a surgi, rivale ou fraternelle, la PRAEHISTORISCHE ZEITSCHRIFT. Celle-ci a pour directeurs MM. C. Schuchardt, de Berlin, H. Seger, de Breslau, dont les noms encadrent celui du très laborieux et très savant directeur du *Romisch-germanisches Centralmuseum* de Mayence. Le premier numéro n'apportait rien qui touchât de près ou de loin aux études celtiques. Le deuxième débute par un long article de M. Hubert Schmidt sur l'âge du bronze. La trouvaille de bronze saxonne qu'il décrit (*Der Bronzefund von Canena*, Bez. Halle, p. 113 sqq.) comprend une de ces hallebardes dont les Iles Britanniques ont également fourni des exemplaires. Elles datent du début de l'âge du bronze. Elles sont originaires de la péninsule ibérique qui fut, selon M. Schmidt, un foyer autonome de la nouvelle civilisation. C'est de la péninsule ibérique également que sont partis les vases, un peu plus anciens, décorés de zones imprimées, qui se trouvent partout où il y a des monuments mégalithiques et qui ont également gagné la vallée du Danube par les voies méridionales. — M. G. Schwantes étudie la civilisation de l'âge du fer à l'est du Hanovre (*Die Gräber der ältesten Eisenzeit im ostlichen Hannover*, p. 140 sq.). Elle conserve fidèlement des souvenirs de l'âge du bronze; elle perpétue, avec quelques particularités locales, la civilisation dite de Hallstatt; elle échappe longtemps à l'influence de la civilisation celtique de la Tène. Celle-ci n'y prévaut que très tard et par ses formes récentes (fibules de La Tène III). Il semble que, dans cette région, la civilisation celtique de la Tène ait gagné du terrain à mesure que les Germains s'avançaient et s'imprégnaient des coutumes de leurs voisins; des courants contraires s'y sont croisés, courant d'hommes et courant de civilisation.

Dans une conférence sur la mythologie slave (*Aus der slawischen Mythologie*, p. 171 sqq.), M. C. Borchling a fait remarquer que la mythologie germanique qui possède deux dieux du tonnerre, *Fjorgynn-Perkunas-Perun*, d'une part, *Thor-Donar-Tanares*, de l'autre, les a empruntés tous les deux à ses voisins ; le deuxième à la mythologie celtique.

— M. A. W. Brögger (*Funde aus Norwegen*, p. 239 sqq.), rappelle la découverte d'un reliquaire celtique parfaitement reconnaissable à ses ornements (trumpet-pattern) dans un tombeau à barque, à Namdalen, Norwège septentrionale.

M. Reginald A. Smith signale dans les fascicules 3-4 du tome I de la *Praehistorische Zeitschrift*, p. 403 sqq (1909-10), les principales trouvailles faites en Angleterre depuis 1909. A mentionner un remarquable torques d'or torsadé, à triple ruban, trouvé à Stendford Still (Somerset), une ciste à cordons, trouvée à Wevbridge (Surrey), apports continentaux de l'âge du bronze (II-III) et du premier âge du fer. — Une sépulture à char à Normanby, près de Hull, dans la région occupée par les Parisi et les Brigantes, rappelle les Bretons de l'autre côté du Pas-de-Calais. — Un miroir de bronze découvert en 1908 à Desborough, Northamptonshire, est un merveilleux spécimen de ce qu'était l'ornementation celtique au 1er siècle après J.-C.

II

Le nouveau fascicule du JOURNAL OF THE ROYAL SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND (31 déc. 1910, XL, 4) nous apporte la fin de l'enquête de M. Th. J. Westropp sur les *Promontory forts and similar structures in the county Kerry* (IV. Corcaguiny). L'un de ces forts, celui de Dunbey, présente des constructions fort intéressantes, chambres voutées dans le rempart et clochans. L'auteur en terminant se demande si l'enceinte de Dunmore, plus grande que forte, n'était pas un sanctuaire. Il rappelle que les mythes héroïques des Tuatha de Danann et des divers héros de l'Irlande sont liés à des forts et que les grands monuments mégalithiques comme Stonehenge étaient complétées par des ouvrages de terre.

Herbert Hore, *Ferns*, county Wexford, p. 297 (Château, monastère historique). — Richard Linn, *Historical notes*, *Parish of Seapatrick*, co. Down, p. 316. — Rev. St John D. Seymour, *The chapter-books of Cashel cathedral*, p. 329. — Rev. Canon A. V. Hogg, *The Collegiate Church of S'Mary*, *Gowran*, *Co. Kilkenny*, *and its monuments*, p. 340. — J. S. Fleming, *Annaghs Castle*, p. 346.

Dans les *Miscellanea*, M. R. A. S. Macalister signale une nouvelle inscription oghamique du comté de Carlow (p. 349 : DUNAIDONAS . MAQI . MARIANI). — M. G. Coffey, publie la face inférieure, encore inédite, d'une pierre gravée de New-Grange, représentant des soleils (?), p. 356 sq.

III

Le vol. XLIV des PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF SCOTLAND (1909-1910), publie un rapport du Rev. Odo Blundell sur les

îles artificielles des lacs écossais (*On further examination of artificial Islands in the Beauly Frith, Loch Bruiach, Loch Mog, Loch Garry, Loch Lundy, Loch Orch, Loch Lochy, and Loch Traig*). Ces îles, formées de pierres amoncelées et d'assemblages de poutres, n'étaient pas fort considérables : la plus grande a 60 mètres de long et il y en a d'infimes. Celles du loch Orch sont peut être en relation avec des constructions circulaires, voisines du lac.

M. J. A. Balfour (p. 90) décrit un *Cashel*, enceinte fortifiée, en dehors de laquelle s'élevaient des huttes circulaires de pierre, à Kilpatrick, Arran. La forteresse avait une grosse tour dont il reste les fondations. Le *Cashel* est du type particulier à l'église celtique d'Irlande, pendant la période monastique.

M. A. Curle décrit une chambre funéraire mégalithique (*Exploration of a chambered cairn at Achaidh, Spinningdale, in the parish of Creich, Sutherland*, p. 104). Le cairn est une butte quadrilatérale dont les angles s'avancent en cornes, type spécial au N. de l'Ecosse. La chambre est couverte par une voûte en encorbellement. Le mobilier funéraire avait été pillé.

M. Douglas G. Hunter signale (p. 112), une enceinte de date indéterminée, à Granford, près Arbroath.

M. Fred. R. Coles donne une énumération descriptive des cercles de pierre du Perthshire (Aberfeldy district). Plusieurs ne sont plus représentés que par un monolithe. Celui de Dailreoth était d'un type particulier, mais connu : c'est un cairn, entouré d'un fossé, et au-dessus duquel se dressait un menhir. Le plus complet de tous ces monuments est celui de Croft Morag. Un double cercle de pierres levées est dressé sur un tumulus dont la base est encerclée de petites pierres. Le monument de Little Fandowie, Strathbran, est quadrangulaire. Partout des pierres à cupules, diversement placées. Les plans sont soigneusement orientés, mais aucune conclusion n'est tirée de l'orientation. La comparaison du nombre des pierres levées n'amène à aucun résultat.

De M. C. G. Cash on a d'intéressants *Archaeological notes from Aviemore* (p. 189). Il s'agit de cairns de formes diverses, de forts mégalithiques et d'une très belle sépulture à chambre circulaire (Avielochan).

The sculptured stones of Clatt, Aberdeenshire, que reproduit M. James Ritchie (p. 203), sont des pierres à cupules, des pierres gravées de cercles concentriques ou excentriques et de motifs divers (*elephant symbol, fish symbol*) de date plus récente sans doute.

M. J. W. Cursiter donne une *Notice of a stone cist of unusual type found at Crantit near Kirkwall* (p. 215). Ce sont des cistes de pierre exactement superposées. La ciste inférieure contient une hache de corne de renne (?)

M. James Isles figure (p. 220) un vase circulaire de stéatite, muni d'un manche, décoré d'un quadrillage de raies gravées, trouvé à Inchtuthil où l'on connaît un fort ancien et un camp romain.

M. J. A. Dalfour donne des *Notes on a Viking grave mound at Millhill, Lamlash, Arran* (p. 221). Un umbo de bouclier, un fragment de scramasaxe datent la tombe du VIIIe ou du début du IXe siècle.

M. A. O. Curle rend compte de *Some Excavation on the fort occupying the summit of Bonchester Hill, parish of Hobkirk, Roxburghshire* (p. 225). Les

fouilles ont dégagé les huttes circulaires que contient la double enceinte des fortifications. L'auteur reproduit deux épingles de fer à tête repliée de l'époque de La Tène. La poterie est de la même date.

M. J. Anderson traite des *Architecturally shaped Shrines and other Reliquaries of the early Celtic church in Scotland and Ireland* (p. 259).

M. F. C. Eeles quelques *Undescribed sculptured stones and crosses at old Luce, Farnell*, etc. (p. 354), dont les entrelacs décoratifs rappellent l'art celto-scandinave des châsses décrites par M. Anderson.

H. Hubert.

IV

Au tome XVI de l'Hermathena (décembre 1910) figurent p. 58-72 des *Notes on Mediaeval Hiberno-Latin and Hiberno-French literature*, dues à M. Mario Esposito. Nous avons déjà signalé (v. ci-dessus, p. 118) l'intérêt que présentent les consciencieuses recherches de cet érudit. Il nous donne ici d'abord des additions à deux articles publiés par lui dans l'Hermathena (XIV [1907], p. 517 et XV [1909], p. 353) sur les écrivains latins de l'Irlande du moyen âge. Deux de ces écrivains avaient été oubliés par lui, un certain Conchubranus, qui écrivit une vie de Monenna, et un auteur d'ouvrages théologiques, Richard Fitzralph, archevêque d'Armagh en 1347, mort à Avignon en 1360 ; sur plusieurs autres, il fournit des notes complémentaires, généralement bibliographiques, qui seront très utiles. Il attire ensuite l'attention sur un représentant de la littérature hiberno-française au moyen âge, Geoffrey de Waterford, mort vers 1300, dont les œuvres, encore inédites, sont conservées à la Bibliothèque Nationale ; elles consistent en des traductions en français de textes grecs, latins et arabes. Enfin, il soutient, d'accord avec Zimmer, que l'étude de Martianus Capella était certainement moins répandue en Irlande que ne l'ont dit certains érudits, mais il signale toutefois trois exemples où se manifeste l'influence directe de cet écrivain.

P. 65, le « Rébais, East of Paris » est à lire *Rebais*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Coulommiers (Seine-et-Marne).

V

Le premier fascicule du tome VII de The Celtic Review (nº 25 de la collection) est daté de février 1911. Il débute par une étude du professeur Mackinnon sur le nombre duel en gaélique (pp. 1-10). L'auteur y rappelle d'abord les conditions dans lesquelles se présente le duel en indo-européen, en celtique commun (d'après Stokes) et en vieil-irlandais (d'après Strachan) ; et il signale que dès la fin du xe s. la valeur n'en était plus très nettement sentie, puisqu'on lit dans le Lebor na h-Uidre, à quelques lignes de distance, *dá cruim* (3 a 18) et *di chruim* (3 a 21) et d'autre part *robatar na di chruim inacotlud and* (3 a 21) ou *timmarcte etir na da chlár chiste* (3 a 14), avec le pluriel *na* de l'article au lieu du duel *in*. L'usure des

formes flexionnelles au cours des âges n'était pas favorable à la conservation du duel. En gaélique d'Écosse, ce nombre ne subsiste aujourd'hui que dans les noms féminins de la première déclinaison (du type irlandais *tuáth*, latin *terra*) : ainsi *cos* (*cas*) « pied », *làmh* « main » font au nominatif duel *dà chois*, *dà làimh*. Toutefois le sort du nominatif duel est ici lié à celui du datif-accusatif singulier qui a la même forme et ne s'est justement maintenu, comme en irlandais, que dans cette première déclinaison. Au génitif, le gaélique se distingue de l'irlandais : il a, pour le duel, la forme du génitif singulier (*buinn a dhà choise* « les plantes de ses deux pieds ») ; l'irlandais, celle du génitif pluriel (cf. O'Donovan, *Grammar*, p. 351). Au datif duel le gaélique a également la même forme qu'au singulier : *'nuair a bha mi air an dà chois* « when I was on two feet ». Enfin l'adjectif accompagnant un substantif au duel a toujours une forme courte quand il est monosyllabique (*dà sholus mhòr* « deux grandes lumières », *dà iasg bheag* « deux petits poissons »), au lieu de la forme longue que les adjectifs monosyllabiques présentent généralement au pluriel (*mhòra*, *bheaga*) ; mais est-ce bien là d'un duel qu'il s'agit ? En irlandais, l'adjectif n'a jamais à aucune époque de forme spéciale pour le duel. Enfin, se rapportant à un substantif au datif duel, l'adjectif est au datif singulier : *aig an dà chaileig bhig* « près des deux petites filles », *aig an dà bhalach bheag* « près des deux petits garçons ». — Ces traces si nettes de duel en gaélique moderne n'ont pas toujours été reconnues par les grammairiens indigènes du XIXe siècle.

A signaler dans le même fascicule : un article (to be continued) de M. James Ferguson sur the Pictish Race and Kingdom (p. 18-36) ; un fragment de traité grammatical du MS. LVIII de la Bibliothèque des Avocats d'Edimbourg (p. 185), daté du 19 janvier 1732 et publié avec traduction anglaise par M. G. Calder (p. 52-63) ; la conclusion du travail de M. A. Anscombe sur les chartes du Liber Landauensis (pp. 63-67 ; cf. *R. Celt.*, XXXI, 534) et des notes signées W. J. Watson (*Topographical Varia*, IV) sur quelques préfixes ou éléments des noms de lieux d'Écosse (pp. 68-81).

VI

Poursuivant son inventaire des règles monastiques irlandaises (v. *Revue Celtique*, XXX, p. 113), Dom L. Gougaud publie dans la REVUE BÉNÉDICTINE de janvier 1911 une note additionnelle sur la règle de Saint Mochuta ou Carthach de Rathin (m. 636). Cette règle contient neuf sections, dont la première et la dernière n'ont rien de monastique. Le texte complet en a été publié d'après deux manuscrits par M. Kuno Meyer dans l'*Archiv für celtische Philologie*, t. III, p. 312 et suiv. et depuis avec traduction anglaise sous la signature Mac Eclaise (fils de l'église) dans l'*Irish Ecclesiastical Record* de 1910, p. 495-517. La septième section est bien connue des jeunes celtistes : elle figure en effet parmi les textes d'exercices de la *Kurzgefasste Irische Grammatik* de M. Windisch, p. 125 ; M. Gaidoz en a rédigé une traduction française, que Dom Gougaud publie dans son article.

VII

Il s'est fondé l'an dernier en Galles une *Welsh Bibliographical Society*, qui a pour président Sir John Williams, pour trésorier M. John Ballinger, le bibliothécaire d'Aberystwyth, pour « editor » et secrétaire MM. J. H. Davies (d'Aberystwyth) et Rhys Philipps (de Swansea). Cette société publie un JOURNAL, dont deux fascicules déjà ont paru, l'un daté de juin 1910, l'autre de février 1911. A la fin du premier fascicule figurait l'annonce suivante, qui indique le caractère de l'entreprise.

« The decision to start a Journal in connection with the Welsh Bibliographical Society was not arrived at until every other form of interchange of knowledge between the members had been found impracticable. The matter of such a Journal must of necessity be dry and uninteresting to all who are not concerned with the collection of Books, even though they may be lovers of literature. It is not, therefore, without considerable concern, that the committee has launched upon this venture ; and its success will depend very largely upon the extent to which the members will contribute and ask for information. In this number we do not print many queries, but we have no doubt that as time goes on a great part of the Journal will be devoted to questions and answers on matters relating to Welsh literature.

« There are certain headings which we mean to continue regularly in addition to articles which we may be received from time to time on special subjects. It is our intention, for instance, to produce in each issue an article on some of the well-known collectors of Welsh books,... Bibliographies of Counties and Parishes, of the writings of famous Welshmen, of Religious Denominations, of subjects such as Education, Agriculture, Medicine, etc. will be very acceptable.

« ...We shall also be very glad of any hints and suggestions, and hope to obtain the ready support of all the members in making the Journal an effective means of exchanging information, and of adding to our general stock of knowledge on Welsh books. »

Cet intéressant programme est déjà en partie réalisé dans les deux fascicules parus jusqu'ici. Signalons dans le premier une longue étude de M. H. Jones sur les manuscrits et la bibliothèque de Trevecka (p. 1-16) et dans le second un article de M. J. B(allinger) intitulé *The National Library of Wales in relation to others Libraries and Institutions* (p. 33-42). Sous le titre : *Welsh Book Collectors*, M. J. H. Davies esquisse la biographie, p. 17, du Rev. Owen Jones (1833-1899) et p. 56, de Richard Williams (1835-1906). Enfin, chaque fascicule contient des *Book Notes* ou *Bibliographical Notes*, ainsi que des *Notes and Queries*.

A signaler particulièrement dans le premier fascicule un instructif article de M. T. Gwynn Jones (p. 20), *Welsh Consonants and English Ears* et dans le second (p. 48) une utile bibliographie des œuvres de Henri Zimmer. Cette dernière nous semble complète sauf toutefois pour les comptes rendus, dont quelques-uns seulement sont mentionnés.

VIII

Les SITZUNGSBERICHTE DER KÖN. PREUSSISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN (1911, p. 174-227) contiennent un nouvel article posthume de Zimmer, revu, comme nous l'avons dit ci-dessus (p. 219), par M. Kuno Meyer. Il s'agit d'une étude intitulée *der kulturgeschichtliche Hintergrund der alten irischen Heldensage*, et qui avait fait l'objet d'une communication de Zimmer à cette même Académie le 21 mars 1907.

Une doctrine fort répandue parmi les celtistes, et souvent exprimée notamment par d'Arbois de Jubainville, est que les récits épiques de l'Irlande du moyen âge présentent le tableau d'une civilisation pré-chrétienne, qui correspond en gros et en détail à la civilisation celtique du continent, laquelle est en son fond indo-européenne. Zimmer s'inscrit en faux contre cette doctrine ; et reprenant un argument utilisé par lui dans son fameux article de la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung* (XV [1894], 209): « das Mutterrecht der Pikten und seine Bedeutung für die arische Altertumswissenschaft », il soutient que la condition des femmes dans l'Irlande païenne suppose un état social tout à fait différent de celui que nous font connaître les textes épiques hindous, grecs ou germaniques. Sans doute, la monogamie est à la base de la famille, et le droit paternel est en vigueur comme chez les autres peuples aryens. Mais le dévergondage des femmes est une chose admise, publique, officielle ; et cela constituerait une spécialité des Irlandais.

Zimmer passe minutieusement en revue les textes qui établissent ce dévergondage ; et tout d'abord, comme il convient, il étudie la conduite de Medb, reine de Connaught, et de sa fille Findabair [1]. On connaît les mœurs déréglées de Medb et les singulières conditions qu'elle imposa, le jour même de son mariage, à son époux Ailill : elle lui demandait surtout de ne pas être jaloux, car jamais elle n'avait vécu sans un amant à l'ombre d'un autre (L. L, 54 a 8-10 ; *R. Celt.*, XXVIII, 147). Au cours de la *Táin*, cette femme au tempérament excessif se montre en effet d'une liberté de mœurs qui n'a d'égale que sa liberté de langage. Zimmer rappelle ses propositions amoureuses à Dáre mac Fachtnai, pour obtenir le Taureau brun de Cooley (L. L. 54 b 15-16; *R. Celt.*, XXVIII, 150) et son aventure avec Fergus, quand ils furent surpris par le cocher d'Ailill, qui remplaça l'épée de Fergus, Caladbolg [2], par une épée de bois [3]. (L. U. 65 b 23 ; *R. Celt.*, XXIX, 163). Les relations de Fergus et de Medb s'étalaient au grand jour, si publiquement, qu'à la longue Ailill, mari débonnaire pourtant s'il en fut, en conçut un accès de jalousie et fit tuer son

1. Ce nom semble remonter à **find-šiabar* « blanche fée » et représenter par suite l'équivalent du gallois *Gwenhwyfar* « Geniève » (cf. Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 266, II, 99). On attendrait toutefois **Fintabair*.

2. Sans doute le *Caletvwlch* d'Arthur, Red Book, I, 105, 28 ; 136, 11.

3. P. 181, l. 13, il faut ajouter une négation : und sie hörten *nicht* den spähenden Mann.

rival par son frère Lugaid (v. le curieux récit du meurtre de Fergus dans les Todd Lecture series, XIV, p. 32, éd. K. Meyer). Medb trafique sans vergogne des charmes de Findabair, sa digne fille ; elle l'offre tour à tour à plusieurs guerriers de Munster pour favoriser sa politique (L. U. 73 a 38 ; LL. 74 b 18, 81 b 15 ; *R. Celt.*, XXIX, 191 et 193, XXX, 170), et même à un Ulate au cours de l'expédition pour en obtenir un armistice (L. L. 92 a 15-39 ; *R. Celt.*, XXXI, 18); mais Cuchullin se joue d'elle de la pire façon (L. U. 71 a 7 ; *R. Celt.*, XXIX, 184).

Parmi les femmes impudiques de l'épopée irlandaise, Medb et Findabair sont des figures de premier plan. Mais elles sont bien encadrées. Une sœur de Medb, Clothru, devient enceinte des œuvres de ses trois frères et met au monde Lugaid Riabnderg (L. L. 124 b 46 et suiv.), lequel donne à sa propre mère un fils nommé Crimthann (L. L. 23 a 51 et suiv.) : c'est une cascade d'incestes. En Ulster, les mœurs ne sont pas meilleures, et la cour d'Emain Macha vaut celle de Cruachan, ou trônait Medb. Conchobar est fortement soupçonné d'avoir rendu mère sa sœur Dechtiré (L. U. 128 b 17); et l'on sait le moyen qu'il employa pour calmer la fureur de Cuchullin enfant (L. U. 63 a 21, L. L. 67 b 35 ; *Rev. Celt.*, XXVIII, 260 ; cf. encore L. U. 20 b 9-20, L. L. 110 a 30, 119 a 24). Sa femme, la reine Mugain, joue dans l'aventure un rôle singulier ; il est vrai que le surnom de cette princesse, *Aitenchaetrech*, que nous n'oserions traduire en français, est significatif de ses habitudes (v. p. 198). En Munster, à la cour de Temair Luachra, la reine Bláthnat « fleurette », femme de Cúrói mac Dáre, n'a pas une conduite plus exemplaire (v. p. 205). Ce que nous apprend la Fled Bricrend des mœurs des femmes d'Irlande n'est pas flatteur pour elles (L. U. 106 b 46, 108 b 2-14). Nous les voyons s'enivrer sans pudeur (L. U. 101 b 21) et dans la course qu'elles font ensuite (ibid. 102 a 5-6) oublier toute retenue. Rappelons encore l'histoire du pilier de neige, contre lequel elles se livrent à une plaisanterie de mauvais goût, qui finit cruellement pour Derbforgaill, la femme de Lugaid Riabnderg (L. L. 125 a 40 et suiv.).

Zimmer n'oublie aucune héroïne, ne fait grâce d'aucun détail. C'est un réquisitoire terrible et impitoyable qu'il prononce contre l'immoralité des Irlandaises. Que devons-nous en conclure ? Que la pudeur n'est pas une vertu celtique ? Que le retroussé et même le déshabillé dépassaient en Irlande les bornes permises ? Que les maris y accordaient à leurs femmes une liberté de mœurs, dont ils bénéficiaient d'ailleurs chez les autres ? Bien plus que tout cela. Qu'on oppose, dit-il p. 216, la Fled Bricrend au Nibelunge Not, ou la Táin bó Cúalnge à l'Iliade: on sentira la différence de la civilisation celtique et des autres civilisations aryennes. Le milieu où se joue l'épopée irlandaise est des plus corrompus ; il l'est à un point dont n'approche aucune littérature aryenne ou sémitique (p. 220). A quoi cela tient-il ? A ce que les Celtes ont succédé à des populations qui pratiquaient le « Mutterrecht ». Et nous voilà ramenés, par un long détour il est vrai, à l'article de la *Zeitschrift der Savignystiftung*. Chez les peuples où règne le Mutterrecht, les rapports des sexes sont inversés ; il y a une transposition dans l'offre et dans la demande (p. 213); ce sont les femmes qui exercent le droit du plus fort, qui établissent le code de l'amour et qui, par exemple, séduisent les hommes

au lieu d'être séduites par eux (v. p. 219). Rien d'étonnant dès lors à ce que le dévergondage devienne la règle. Cette conclusion n'est pas favorable au féminisme.

Plusieurs raisons nous empêchent de discuter en détail la thèse du regretté celtiste, dans laquelle il y aurait, semble-t-il, à reprendre. Nous n'insisterons que sur deux ou trois points. Plusieurs des traits mentionnés ci-dessus se rapportent sans doute à une époque où l'on pratiquait chez les Celtes la communauté des femmes, surtout entre frères. D'Arbois de Jubainville l'avait déjà supposé (*la Famille Celtique*, p. 50 et suiv.), en s'appuyant sur quelques textes. César, *B. G.*, V, 14, 4 : Britanni... uxores habent deni duodenique inter se communes, et maxime fratres cum fratribus parentesque cum liberis. Strabon, IV, v, 4 (C 201) : περὶ ἧς (τῆς Ἰέρνης) οὐδὲν ἔχομεν λέγειν σαφὲς πλὴν ὅτι ἀγριώτεροι τῶν Βρεττανῶν ὑπάρχουσιν..... ἐν καλῷ τιθέμενοι καὶ φανερῶς μίσγεσθαι ταῖς τε ἄλλαις γυναιξὶ καὶ μητράσι καὶ ἀδελφαῖς. Plus tard, Bardesanes (ap. Eusèbe, *Praeparat. Euangel.*, VI, 10) dira de même : ἐν Βρεττανίᾳ, πολλοὶ ἄνδρες μίαν γυναῖκα ἔχουσιν, et Saint-Jérôme renchérissant encore (*adu. Jouinian.* II, 7, ap. Migne *Patr. Lat.* XXIII, col. 296 A) : Scottorum natio uxores proprias non habet; nulla apud eos coniux propria est, sed, ut cuique libitum fuerit, pecudum more lasciuiunt. Ce que dit Dion Cassius (LXXVI, 16, 25) de la femme du Calédonien Argentocoxos est d'accord avec ces témoignages. Il s'agit là probablement d'un état social pré-aryen, et dont on retrouve la trace ailleurs encore en Europe (cf. Hirt, *die Indogermanen*, pp. 413, 703). Mais Zimmer nous paraît exagérer le contraste entre l'impudicité des femmes irlandaises et la vertu des autres. Il traite Medb de « Messaline » celtique : la vraie Messaline, à Rome, avait-elle du sang irlandais ? Et la mythologie grecque ne nous présente-t-elle pas des aventures aussi peu morales que celles de Mugain ou de Findabair ? Si c'est une question de degré, il est malaisé de décider à quel point précis la vertu devient vice.

D'ailleurs parmi les anecdotes scabreuses de l'épopée irlandaise on peut aisément découvrir certains thèmes généraux de folk-lore, qui apparaissent sous la même forme dans d'autres littératures. La nudité porte en soi quelque chose de sacré, comme l'a montré récemment M. J. Heckenbach (*de nuditate sacra*, Giessen, 1911, 114 p., 8°., dans la collection de MM. R. Wünsch et L. Deubner, *Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, IX, 3); et la présentation de la nudité écarte les présages funestes. Il y a sans doute une différence à établir à cet égard entre les sexes, la vertu protectrice appartenant surtout à la nudité de l'homme (cf. l'usage du *fascinum*). Mais celle de la femme, par les sentiments qu'elle inspire, peut aussi éloigner des fléaux. L'histoire de Bellérophon que rapporte Plutarque (Γυναικῶν ἀρεταί, p. 248 b) est le pendant de celle de Cuchullin : Irrité de l'ingratitude du roi Iobate, il avait prié Neptune d'inonder les états de ce prince, et aussitôt la mer déborda sur le pays. C'était un spectacle effrayant de voir les flots soulevés suivre Bellérophon et couvrir au loin la campagne. Les Lyciens supplièrent Bellérophon d'arrêter le fléau ; il s'y refusa : les femmes alors retroussèrent leurs vêtements et allèrent au devant de lui dans cet état ; la pudeur le fit reculer et les flots se retirèrent avec lui

(...ἐπεὶ οὖν, τῶν ἀνδρῶν δεομένων τὸν Βελλεροφόντην ἐπιγεῖν, οὐδὲν ἔπειθον, αἱ γυναῖκες ἀνασυράμεναι τοὺς χιτωνίσκους ἀπήντησαν αὐτῷ· πάλιν οὖν ὑπ' αἰσχύνης ἀναχωροῦντος ὀπίσω καὶ τὸ κῦμα λέγεται συνοπισθορήσαι). Le geste des femmes de Gergovie montrant leur nudité aux soldats romains qui montaient à l'assaut s'explique par un sentiment analogue (César, *B. G.*, VII, 47). C'est à tort que Zimmer oppose la vertu héroïque de ces femmes à la conduite scandaleuse des héroïnes irlandaises (p. 225). Il s'agit d'un geste quasi-rituel, que nous retrouvons avec une valeur un peu différente, il est vrai, chez les Germains (Tacite, *Germ.*, 8), chez les Spartiates (Plutarque Λακαινῶν ἀποφθέγματα, p. 241 B) et chez les Perses (Plutarque, Γυναικῶν ἀρέται, p. 246 A et Justin, I, VI, 13 : Pulsa itaque cum Persarum acies paulatim cederet, matres et uxores eorum obuiam occurrunt, orant in praelium reuertantur ; cunctantibus, sublata ueste, obscaena corporis ostendunt, rogantes num in uteros matrum uel uxorum uelint refugere ; hac repressi castigatione in praelium redeunt). Le rôle de la nudité sacrée chez les Celtes se manifeste encore par les processions rituelles de femmes nues enduites de guède qui étaient en usage en Bretagne, au dire de Pline l'Ancien (*H. N.*, XXII, 2 : Similis plantagini glastum in Gallia uocatur ; Britannorum coniuges nurusque toto corpore oblitae quibusdam in sacris nudae incedunt, Aethiopum colorem imitantes).

Enfin, il est un argument dont Zimmer, il est vrai, ne fait pas état dans cet article, mais qu'il a utilisé dans l'article précédent (voir ci-dessus, p. 130), et sur lequel on nous excusera de revenir, parce qu'il est d'ordre linguistique. Pour prouver que le « Mutterrecht » est bien au fond de la civilisation des Celtes, il se fonde sur le nom des « parents » en gallois, *rhieni*, qui serait dérivé de *rhiain*, « reine, dame noble » et supposerait qu'à l'origine c'est la mère qui tenait la place prépondérante dans le couple familial (*Sitzber. der preuss. Akad. d. Wissensch*, t. LI [1910], p. 1058 n.). Il y a là une double erreur. D'abord, l'étymologie proposée est fausse. Le gallois moderne *rhieni* est en moyen-gallois *rheeni* (notamment dans les Lois, Wade-Evans, p. 39, 12) ou *rhyeni* (id., p. 52-53) et remonte à **rhygeni-* « ceux qui sont nés avant » (cf. *regenaul* gl. patrii dans les gloses à Juvencus); c'est un équivalent celtique du grec πρόγονοι. Et d'autre part, si l'étymologie était juste, elle n'autoriserait nullement à distinguer les Celtes des autres aryens. Pour désigner les parents, le grec dit τοκῆες, τοκεῖς, d'un radical *τοκ-εF- qui ne peut s'appliquer qu'à la femme (racine τεκ- « enfanter ») ; c'est plus tard et dans certains dialectes que γονεῖς s'est substitué à τοκεῖς, conservé d'ailleurs fréquemment en poésie. Le pluriel τοκεῖς doit sortir d'un duel τοκῆε (θ 312) équivalant au duel védique *mātárā* « les [père et] mère ». Et c'est sur un duel féminin aussi qu'a été fait le pluriel gotique *bērusjōs* « les parents », comme le rappelle M. Brugmann (*I. F.* XXIV, 168 et n. 1) ; il s'agit d'un ancien participe parfait **bērusi-* « celle qui a porté », à peu près isolé en germanique (cf. le v. saxon *ēkso* « possesseur », formé sur le participe parfait du verbe got. *áih*, pl. v. saxon *ēgun*). On peut étendre la même explication au latin *parentēs* et au v. slav. *roditelji*, dont le sens étymologique ne peut se rapporter qu'à la mère (lat. *parere*, vsl. *roditi* « enfanter », cf. Meillet, *Études*, p. 88). Le rapport du

celtique avec les autres langues indo-européennes est donc exactement l'inverse de ce que supposait la note de Zimmer. Ce qui ne veut pas dire que les Aryens aient pratiqué le « Mutterrecht » : il ne faut pas confondre l'autorité légale du père avec la prépondérance naturelle qu'exerce la femme du fait de la maternité dans le cercle familial. C'est cette prépondérance qui se traduit dans le langage par les expressions que nous avons citées.

IX

Le tome V de Eriu, qui paraît en une seule livraison (1911, 252 p.), consacre avec éclat la jeune gloire de M. Carl Marstrander. Sur la couverture où est donné le sommaire, son nom occupe une place prépondérante, et les 140 dernières pages du volume, soit plus de la moitié, sont tout entières parties de sa main.

Disons un mot d'abord des 112 premières, qu'ont signées divers collaborateurs. M. Alfred Anscombe étudie, p. 1 et suiv., les raisons de l'extraordinaire longévité attribuée à certains saints irlandais et il conclut ainsi : the great ages which are so puzzling a feature of Irish hagiographical Annals are really the years of the obits computed and expressed by schismatic annalists of the Vth, VIth and VIIth centuries in the style and era of Diocletian, but misunderstood, mutilated for the most part, and very corrupt. — M. Kuno Meyer donne, p. 7 et suiv., la première ligne de chacun des 160 poèmes contenus dans le Ms Laud 615 de la Bodléienne : ces poèmes sont attribués pour la plus grande part à Colum Cille. Le même savant publie, p. 110, deux groupes de distiques latins, tirés d'un manuscrit de la Laurentienne, et qui doivent provenir d'une inscription de l'église de Péronne ; le premier est consacrée à Saint Patrice, dont c'est la plus ancienne mention sur le continent, et le second fournit le nom du donateur, Saint Cellán, abbé de Péronne de 675 à 706. — M. J. Fraser étudie p. 15 et suiv. « quelques cas d'ablaut en vieil-irlandais ». Il s'agit de l'alternance *ai* : *e*, qui apparaît dans plusieurs mots et est jusqu'ici restée inexpliquée (v. Thurneysen, *Handbuch*, pp. 49, 51, 118, 402, 458, 525). M. Fraser y voit le reflet d'un « ablaut » indo-européen, déterminé par un balancement d'accent. Hypothèse bien hardie et qui ne résout pas toutes les difficultés, car l'auteur doit expliquer différemment à peu près chacun des cas considérés. Sa doctrine d'ailleurs est peu ferme et du point de vue indo-européen, contestable ; en posant par exemple un « ablaut » **tégos *tagéseos* (p. 15 n.), ou **tégos *togésos* (p. 16 n.), il méconnaît un des principes les mieux établis de la morphologie indo-européenne (cf. A. Meillet, *Introduction*, 2e édition, p. 154-155). — M. J. G. O'Keeffe publie p. 18 et suiv. avec traduction anglaise trois textes tirés du Book of Lecan ; ils sont relatifs à deux curieux personnages de l'hagiographie irlandaise : *Cummaine Foda* et *Comghan* surnommé *Mac dá cherda* « fils des deux arts ». Pour la locution *cosaib tirmaib* p. 34 (cf. la note, p. 43), voir *Revue Celtique*, XII, 441, 28. — M. E. J. Gwynn fournit, p. 45, une collation du texte du traité *de Arreis* (édité dans la *Revue Celtique*, t. XV, p. 485, par M. Kuno Meyer), d'après le manuscrit

3 B 23 de la Royal Irish Academy. — M. O. J. Bergin donne p. 49 le texte et la traduction anglaise d'un petit morceau en prose qu'il intitule « the best and worst nail in the ark »; p. 112, il signale dans le ms. de Würzbourg 4 a 10 la forme *súir*, n. pl. de *sóer* « libre »; le *súire* du Thesaurus doit être lu *súir t(r)a*. — Citons enfin de M. E. Knott, p. 50 et suiv., l'édition avec traduction anglaise d'un poème de Gofraidh Fionn O'Dálaigh, mort en 1387; de M. R. I. Best, p. 72, Cuchulainn's Shield, un petit texte sans traduction, et enfin de M. Lucius Gwyn, p. 73-109, une édition accompagnée d'une traduction anglaise et de notes d'une vie de Sainte Lasair, d'après le Ms. Stowe B IV 1 (copié en 1670) avec variantes d'un manuscrit de Bruxelles.

La part de M. Marstrander, qui vient ensuite, est aussi variée qu'abondante. On y trouve surtout des éditions de textes, dont voici la liste.

P. 113, un récit emprunté au Livre de Lecan (col. 952-953) racontant comment le roi d'Irlande Fiachna mac Baedain obtint la souveraineté de l'Ecosse.

P. 120, une sorte d'homélie sur la mort des justes et la mort des pécheurs, tirée du Liber Flavus Fergusiorum I, f° 25 a; plusieurs formes archaïques y sont conservées.

P. 126, un recueil de proverbes sous le titre général de *bidh crinna* « sois sage », d'après le Ms. Stowe 23 N 10 (p. 153-141), du xve s., le tout suivi d'un texte assez court sur les choses qui déplaisent à Dieu et de deux groupes de quatrains.

P. 145, un très curieux récit épique où sont amalgamés d'étrange façon des traits empruntés à la mythologie grecque, à l'histoire des Hébreux et à des légendes indiennes. On y voit le Samson de la Bible envoyer des messagers aux Troyens, à la requête d'Hélène; ces messagers poussés par la tempête vers le pays des Gesteda, où sévissait une disette d'eau; le roi de ce pays pour conjurer le fléau, organisant des massacres, à l'instigation d'un ex-roi hindou nommé Proiss qui avait perdu son trône pour s'être livré à une tentative criminelle sur sa belle-fille Tabuile, fille du roi d'Afrique, et s'était réfugié chez les Gesteda; les messagers de Samson, menacés de mort, réussissant à prévenir leur maître de leur situation périlleuse; celui-ci, armé d'une mâchoire de chameau, accourant chez les Gesteda dont il fait un grand carnage et punissant l'infâme Proiss de ses crimes; ce qui fait immédiatement revenir les eaux dans le pays.

P. 161, sous le titre *Sechrán na banimpire 7 oilemain a deise mac* « The wandering of the empress and the rearing of her two sons » un long récit tiré du Ms. Stowe B IV 1 (f° 240-248); il se rattache à la légende de Charlemagne et dérive en partie de la chanson de geste française de Fierabras, mais par quelle voie détournée! L'impératrice, c'est la femme de l'empereur romain Octavien. Victime d'une odieuse machination de sa belle-mère, elle est chassée de Rome et abandonnée avec ses deux fils jumeaux dans une forêt sauvage. L'un des enfants lui est enlevé par un lion; un singe s'empare de l'autre. Ce dernier est recueilli par des vagabonds et vendu à un négociant de Paris, nommé Clément, qui le fait baptiser sous le nom de Florent et le traite comme son fils. Nous sommes à l'époque de

Charlemagne. Un géant monstrueux désole le monde, il a fait alliance avec le sultan, dont il doit épouser la fille ; il menace l'Europe. Aucun des barons de Charlemagne, ni Olivier, ni Roland même, n'ose lutter contre lui ; Florent seul entreprend la lutte et tue le géant. Pendant ce temps, l'impératrice est sortie de la forêt : elle arrive sur un rivage, où elle trouve des matelots qui faisaient voile vers Jérusalem : elle part avec eux et au cours du voyage retrouve son premier jumeau, miraculeusement allaité par la femelle du lion et gardé par le lion lui-même. Arrivée à Jérusalem, elle est amenée devant le roi, qui adopte l'enfant et lui donne le nom d'Octavien. De son côté, le sultan, irrité de la mort du géant, lève une armée contre Charlemagne ; un terrible combat s'engage ; malgré la vaillance des barons et de Florent lui-même, les Chrétiens sont écrasés par les Turcs, et emmenés en captivité. Mais Octavien jeune apprend la chose ; il se souvient de ses origines, massacre les Turcs, délivre les chrétiens et retrouve son frère, qu'il ramène à sa mère éplorée. L'impératrice rentre en grâce auprès de son époux, qui reconnaît ses torts envers elle. Charlemagne donne sa fille en mariage à Octavien jeune et unit Florent à Felicita, la fille du sultan. Dans cette prodigieuse histoire, la fantaisie se déploie librement. On fait jouer à Charlemagne un rôle des plus piteux : l'empereur Octavien se laisse grossièrement abuser par sa mère ; les deux héros, Octavien jeune et Florent, ne réussissent que par des procédés surnaturels et merveilleux. Il n'y a naturellement aucun souci de la vraisemblance historique ou géographique ; certains anachronismes sont savoureux : ainsi Saint-Denis figure parmi les barons de Charlemagne (p. 177, l. 227) et il devient plus loin roi de Norvège, *Dénnis righ Lochlann* (p. 194, l. 569) ! Mais le récit est bien conduit, clair, coupé aux bons endroits. On doit reconnaître à l'auteur certaines qualités de composition, et même de style [1].

P. 208, *Aided Lugdach ocus Derbforgaille* « Mort violente de Lugaid et de Derbforgail » d'après trois manuscrits, dont le Book of Leinster (125 a). Le roi Lugaid Riabnderg (aux raies rouges) mourut de saisissement en voyant le cadavre mutilé de sa femme Derbforgail, fille du roi de Norvège ; quant à Derbforgail, elle perdit la vie à la suite de la scabreuse aventure du pilier de neige, dont il a été parlé ci-dessus, p. 233 ; elle avait eu le malheur de l'emporter sur ses compagnes, celles-ci se vengèrent cruellement.

P. 219, *Snám dá én cid diatá* « d'où vient le nom de *Snám dá én* (Torrent des deux oiseaux) », nom porté par le Shannon sur une partie de son cours. Il s'agit de deux légendes versifiées tirées des Dindsenchas, d'après le Book of Leinster (202 b). Nos lecteurs connaissent la première, qui a été publiée pour la première fois avec traduction anglaise dans la *Revue Celtique*, t. XXXI, p. 444, par M. T. Peete Cross.

P. 226, une nouvelle version de la bataille de Mag Rath, d'après le Book of Lecan, col. 945 et suiv. O'Donovan en 1842 édita du *Cath Muige Rath*

1. A la page 195, l. 2, 7 et 8, *Oliver* est mis par mégarde au lieu de *Octavian*.

une version beaucoup plus longue que celle-ci, et totalement différente, comme l'établit M. Marstrander dans son introduction. En revanche, la version d'O'Donovan dérive d'une même source que la *Fléadh Dúin na nGéadh*, éditée également par O'Donovan en 1842 et tout récemment par M. Marstrander lui-même (cf. *Revue Celtique*, XXXI, p. 401).

Outre cette copieuse publication de textes inédits, M. Marstrander a donné au même volume d'*Ériu* plusieurs notes de linguistique, généralement d'étymologie, mais qui touchent aussi à la morphologie et à la phonétique. Nous sommes tentés ici de lui adresser quelques critiques et de faire des réserves sur plusieurs de ses hypothèses. Il doit avoir raison, p. 144, en expliquant l'ogham XOI « here » comme un locatif du thème pronominal démonstratif **ke-*, *ko-*. Mais nous voyons quelques difficultés à expliquer la finale de datif *-imm* (dans les mots neutres du type *ainm*) par une assimilation : soit *anm(a)imm* de **anmīnn*. On ne saisit pas pourquoi le datif seul aurait bénéficié de cette assimilation, et il paraît inopportun de faire intervenir ici le ton indo-européen du locatif (sk. *ātmáni*, gr. πομένι) ; comment ce ton, purement musical, aurait-il pu favoriser l'assimilation en irlandais ? — L'hypothèse présentée p. 160 d'un traitement *g-* de l'indo-européen *y-* (*i* consonne) à l'initiale en latin laissera bien des latinistes incrédules. Elle n'est d'ailleurs pas nouvelle, ayant été présentée dans l'*American Journal of Philology* (t. XXV, p. 164) par M. Edwin Fay, qui s'en servait déjà pour rapprocher lat. *geminus* de skr. *yamáḥ* et lat. *gerō* de skr. *yáśati*, *yáśyati* ; il n'y avait pas intérêt à reprendre ces rapprochements. — Sous le titre Miscellaneous se trouvent p. 250 une explication du nom de la Norvège, *Lochlann*, qui a le tort de rendre compte assez mal de la forme la plus ancienne de ce nom, *Lothlinn*, et quelques étymologies : *amaires* « impiété », *amairis* « impie » rapprochés de l'arménien *amparist* « impie » qui est un emprunt à l'iranien (pehlvi *parast* « adorateur ») ; *á* « char » comparé au sanskrit *yá* « même sens » et *sinnach* « renard » au grec σκύνδαψος, κινδάφη. Dans le premier cas, l'hypothèse de M. Marstrander est très séduisante et fournit un nouvel exemple de la communauté des termes religieux entre l'italo-celtique et l'indo-iranien (surtout l'iranien). On en a signalé quelques-uns au tome XXXI de la *Revue Celtique*, p. 268 ; il faut naturellement joindre à *amaires* le nom même de la religion, irl. *crabud*, gall. *crefydd* qui n'a de correspondant que dans le sanskrit *çrámbhate* « il a confiance » (part. passé *çrabdhaḥ*). Quant au dernier rapprochement, quoique plausible, il laisse place au doute ; étant donné que *sinnach* glose quelque part le latin *pūtidus* (Corm. tr. p. 138), ne pourrait-on aussi bien le rapprocher de l'allemand *stinken* angl. *stink*, tous les deux d'ailleurs isolés en germanique : soit celt. **stind-* en face de prégerm. **sting-*, avec d'ailleurs la possibilité d'une dissimilation qui aurait changé dans la première langue **sting-ako-* en **stind-ako-* ? Le suffixe est celui des adjectifs comme *tarrach* « tremblant » tiré d'une racine verbale **trs* -(lat. *terrēre*, ombr. *tursitu*). — Nous avons surtout des doutes sur l'étude ébauchée p. 204 et suiv. des mots empruntés par le germanique au celtique. M. Marstrander nous paraît exagérer le nombre de ces emprunts, et par exemple il nous est impossible d'admettre avec lui que le germanique **þurpa-* soit emprunté : c'est en germanique seul (gotique *þaúrp*, n. ἄγρος)

que le sens ancien du mot « endroit défriché » s'est conservé. Ce n'est pas le lieu de reprendre un à un les emprunts signalés par M. Marstrander, qui annonce d'ailleurs pour plus tard une étude approfondie de la question. Signalons seulement pour finir qu'à l'appui de son hypothèse d'un emprunt de certains noms de nombre celtiques en germanique (hypothèse pour plusieurs raisons inadmissible) il apporte un argument qui nous paraît inquiétant (p. 206) : « Germ. **fedvōr-* and compound form **fedur* point to older **petuor *petur-*, closely corresponding to Welsh *pedwar*, Gaul. *peto-* ; Germ. **femf* points to **pempe*, Gaul. *pempe*, Welsh *pimp*. Thus also Germ. **aina-libi-*, **tva-libi-*, *lib*-here proved by Lith. *venu-lika-*, *dvy-lika* to contain pre-Germ. **liq^u-*. Certainly a corresponding *lip-* is unknown in Celtic numerals ; but it should be remembered, here as elsewhere, that our knowledge of Celtic is limited to the poor offshoots in the West, whilst we are almost entirely ignorant of the numerous Celtic dialects which once extended over the whole Continent from Galicia to the Channel. » Sans doute ; mais n'est-ce pas la porte ouverte à toute hypothèse, et fermée à toute démonstration ?

X

Sous le titre Y Beirniad « le Juge » (ou mieux « le Critique ») vient de se fonder en Galles un périodique trimestriel rédigé complètement en gallois. Le directeur en est le Professeur John Morris Jones, de l'University College de Bangor, et l'éditeur, M. Hugh Evans (356 Stanley Road, Liverpool) ; prix de l'abonnement, 5 shillings.

Le premier numéro est daté de mars 1911 et débute par une annonce du directeur, indiquant les raisons et le caractère de l'entreprise. Bien qu'il ait été fondé sous des auspices universitaires, le périodique ne se restreindra pas aux questions d'enseignement : il prétend à être un organe national, faisant appel à la collaboration de tous les écrivains du pays. La littérature contemporaine y occupera une certaine place : nous en avons un échantillon dans ce premier numéro. Mais c'est à la critique littéraire, comme son titre l'indique, que le journal sera surtout consacré.

Nous devons citer dans ce numéro un article de M. W.-J. Griffith sur les « éloges funèbres d'hommes vivants » (*Marwnadau i ddynion byw*), qui furent en honneur aux XV-XVIe siècles (pp. 34-38) et de M. Ifor Williams une étude sur le Gododin (pp. 55-65), qui est fort intéressante et mérite d'être continuée.

P. 47 et suiv., notre collaboratrice Miss Mary Williams expose l'état des études celtiques en France (*Addysg Geltaidd yn Ffrainc*).

Nous insisterons un peu sur l'article qui termine le volume (p. 66-72). Il est de M. Morris Jones lui-même et s'intitule *Dera yddiaeth Gorsedd y Beirdd* « le Druidisme de la gorsedd des bardes ». Il amusera tous ceux qui ont eu l'occasion d'assister en Galles aux cérémonies de la gorsedd. Rappelons, pour les autres, qu'on appelle de ce nom une sorte de conseil ou d'institut national qui tend à exercer sur la poésie et les arts une hégémonie officielle. La

goredd, sous la présidence d'un « archidruide » se réunit à dates fixes et notamment lors de l'esteiddfod annuelle; elle délivre des grades bardiques suivant des rites définis et procède à des cérémonies pompeuses, qui sont fort suivies.

La gorsedd ynys Prydain (« gorsedd de l'Ile de Bretagne ») a la prétention de remonter au druidisme, tel qu'il aurait existé avant l'époque de Jésus-Christ; anéanti partout ailleurs, le druidisme n'aurait survécu que dans le pays de Glamorgan, avec ses rites, sa hiérarchie, ses traditions mystérieuses. Déjà en 1896, dans une série d'articles du journal *Cymru*, le professeur J. Morris Jones avait dénoncé l'absurdité de ces prétentions et montré qu'elles ne résistaient pas a l'examen. Il reprend aujourd'hui la campagne et apporte quelques faits nouveaux, qui sont assurément convaincants. Mais qui donc en vérité a besoin d'être convaincu ?

Il rappelle d'abord que la gorsedd n'est nulle part mentionnée dans les poèmes des anciens bardes (*cynfeirdd*), ni dans les Lois de Hywel dda, aux passages où elle eût dû l'être, ni dans le Book of Llandaf, écrit pourtant en Glamorganshire, ni dans poésie ou la prose de tout le moyen âge. Ce silence est décisif. Vers 1541 il se tint une eisteddfod (« assemblée », m. à m. « assise ») à Carmarthen pour conférer des grades aux bardes (c'était là l'objet des eisteddfodau); une « chaire » (cadair) fut offerte à la meilleure composition dans les vingt-quatre mètres; Dafydd ab Edmwnt obtint le prix, pour avoir inauguré deux mètres nouveaux, d'une difficulté sans pareille. Cela choqua Gwilym Tew et quelques autres bardes du Glamorgan, qui provoquèrent une scission en vue de maintenir les anciens mètres : ils fondèrent une eisteddfod du Glamorgan, avec une « chaire » du Glamorgan, qui prit plus tard le nom plus noble de *gorsedd* (« siège »); et comme cette gorsedd était destinée à représenter les vieilles traditions, on en rattacha peu à peu l'origine aux bardes légendaires du VIe siècle, les Taliesin, les Aneirin, les Llywarch Hen; et on l'appela la *Gorsedd Beird Ynys Prydain* (« Gorsedd des bardes de l'Ile de Bretagne »), parce que c'était ainsi que les vieux bardes eux-mêmes se désignaient. Avec le temps, les membres de cette gorsedd en vinrent à croire qu'ils descendaient réellement des vieux bardes.

La hiérarchie des bardes au moyen âge comportait trois grades ou degrés : 1° le *pencerdd*, 2° le *bardd teulu*, 3° le *clerwr*. Cela nous est attesté par le Red Book of Hergest, du XIVe s. Plus tard, ces noms furent remplacés par ceux de *prifardd*, *arwyddfard*, *oferfardd*. Ces deux derniers à leur tour devinrent dans la gorsedd *derwyddfardd* et *ofyddfardd*, si bien qu'on eut à la fin la hiérarchie suivante, à peu de chose près encore en vigueur aujourd'hui : 1° *bardd* (barde), 2° *derwydd* (druide), 3° *ofydd* (ovate). Nous sommes ainsi ramenés à la hiérarchie qui existait en Gaule, au dire de Strabon (IV, 4, 4). Mais il est évident que la hiérarchie de la gorsedd a été fabriquée de toutes pièces, et la preuve en est dans le nom du dernier grade, *ofydd* ou *ovate*, qui dérive d'une fausse transcription du grec de Strabon, οὐάτεις, pluriel d'un mot gaulois équivalant au latin *uātēs*, à l'irlandais *fáith*, au gallois *gwatwd*. La supercherie d'où est sorti le nom d'*ofydd* saute ainsi aux yeux.

Reste à savoir à quelle époque ce nom fut appliqué pour la première fois à un grade bardique. C'est en effet toute la question de l'origine de la gorsedd actuelle. Or, nous avons pour l'anglais *ovate*, forme ordinaire du gallois *ofydd*, un renseignement précis, qui donne à l'article de M. Morris Jones toute sa nouveauté. Le premier exemple du mot *ovate* figure dans l'ouvrage de Henry Rowlands, *Mona antiqua restaurata*, dont la 1re édition est de 1723. C'est de cet ouvrage qu'est sorti le druidisme de la gorsedd. Étudiant le passage de Strabon, Henry Rowlands fait mention des *druides*, des *bardes* et des *ovates* et fournit même du mot gallois *ofydd* une explication étymologique [1]. Mais il est sûr qu'au temps d'Henry Rowlands ce mot ne désignait encore aucun grade bardique. A la fin du XVIIe siècle les membres de la gorsedd ne comprenaient pas encore d'ovates, ni mêmes de druides. Dans le Cyfrinach Beirdd Ynys Pridain, qui rend compte d'une gorsedd de l'année 1681, il est question de *pencerddiaid*, de *brydyddion*, de *beirdd* enfin, mais pas d'autre chose. On trouve bien dans les Triades de Dyfnwal Moelmud, datées de 1685, la mention des mots *ofydd* et *derwydd* ; mais ces Triades ont été rééditées dans la *Myfyrian Archaeology* (2e éd., p. 938), et c'est là seulement que la mention figure ; il est visible qu'elle y a été ajoutée. Bien mieux, en 1740, Theophilus Evans dans son *Drych y prif oesoedd* (« Miroir des premiers âges ») ne connaît rien encore du druidisme ou de l'ovatisme. C'est à Iolo Morgannwg, né en 1746, qu'il faut en reporter l'invention. C'est lui qui prit dans *Mona Antiqua* le terme d'ovate ; c'est lui que M. Morris Jones rend avec raison responsable d'un mensonge qui devait faire après lui tant de dupes.

J. Vendryes.

1. M. Morris Jones ne tient pas compte ici d'un fait important. C'est que le mot *ofydd* existait depuis longtemps dans la langue avec le sens d'« habile, intelligent, instruit » ; c'est sans doute une simple transcription du nom propre latin Ouidius (cf. J. Loth, *Rev. Celt.*, IX, 275). Cela du reste n'affaiblit en rien l'importance du texte de Henry Rowlands ni les conclusions que M. Jones en tire.

NÉCROLOGIE

C. DE SMEDT

Le R. P. Charles de Smedt, l'illustre hagiographe, est décédé le 5 mars 1911. Né à Gand en 1831, entré dans la Compagnie de Jésus en 1851, le R. P. De Smedt occupa en 1864 la chaire d'histoire ecclésiastique à Louvain. A partir de 1876 il fut définitivement attaché à la rédaction des *Acta Sanctorum* dont il prit la direction en 1882, continuant l'œuvre des Bollandistes. Il adjoignit à cette publication cette admirable série des *Analecta Bollandiana*, si précieuse pour tous les travailleurs et tous les historiens, véritable modèle de critique scientifique. En 1888 il publia en collaboration avec le R. P. De Backer les *Acta Sanctorum Hiberniae ex Codice Salmanticensi* (v. *Rev. Celt.*, IX, 290 et XI, 374). La *Revue Celtique* s'associe au deuil de l'Europe savante.

Jean MARX.

Le Propriétaire-Gérant : H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

LITURGIES ET ARTS CELTIQUES

On m'a demandé de résumer pour les lecteurs de cette revue deux récents articles traitant de matières un peu étrangères aux préoccupations ordinaires des celtistes, mais qui peuvent cependant intéresser dans une certaine mesure quelques-uns d'entre eux.

Le premier de ces articles est intitulé : *Celtiques* (*liturgies*). Il a été publié dans un ouvrage d'accès assez difficile, le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* de Dom F. Cabrol (fasc. XXII, 1910, col. 2969-3032). Le second, *L'art celtique chrétien*, forme le chapitre X de mon livre *Les Chrétientés celtiques* (Paris, 1911), mais il a aussi paru dans la *Revue de l'art chrétien* (n° de mars-avril 1911, p. 89-108) avec treize illustrations, dont quelques-unes, cadrant avec le format de cette revue, sont reproduites ici même. Naturellement, je laisserai de côté, dans ce résumé, tout ce qui s'adresse directement aux spécialistes ; je ne relèverai que les notions capables d'intéresser soit les linguistes, soit les gens avides de connaître la civilisation celtique sous toutes ses formes.

I. — Les liturgies celtiques.

I. *Définition.* — Nous entendons par liturgies celtiques les rites suivant lesquels le culte chrétien fut célébré dans les pays des Iles Britanniques et du continent habités par les Celtes, depuis leur évangélisation jusqu'à l'époque où ils achevèrent de perdre leur particularisme religieux (XIe ou XIIe siècle, suivant les pays).

Il n'y eut pas durant cette période de liturgie unique chez les Celtes, mais diverses liturgies qui ne s'uniformisèrent que sur le tard. Mabillon ne parle que de la *liturgia hibernica*. C'est, en effet, sur les rites irlandais que nous sommes de beaucoup le mieux renseignés. Mais, depuis la publication de

l'ouvrage fondamental du Rév. F. E. Warren, *The Liturgy and Ritual of the Celtic Church* (Oxford, 1881), on a reconnu que cette désignation était trop étroite, et l'on dit maintenant *liturgies celtiques, rites celtiques. Celtic rites*, tel est l'intitulé d'un bon article publié par M. Henry Jenner sur le sujet qui nous occupe dans la *Catholic Encyclopædia* américaine (t. III, p. 493-504).

II. *Sources.* — Dans cette section on passe successivement en revue : 1° les missels (le plus important est le missel de Stowe, qui a été écrit par plusieurs mains entre le VIIIe et le Xe siècle); 2° le pontifical ; 3° les rituels ; 4° les psautiers ; 5° les antiphonaires et collectaires (le plus célèbre livre de cette catégorie est l'antiphonaire de Bangor, qui date de 680-691) ; 6° les hymnaires (Recueils d'hymnes de Trinity College de Dublin et du couvent des Franciscains de la même ville, édités par Bernard et Atkinson (2 vol. *Henry Bradshaw Society*, London, 1898); 7° les martyrologes et calendriers d'Oengus (éd. Whitley Stokes, *Henry Bradshaw Society*, London, 1906), d'O'Gorman (éd. Wh. Stokes, *ibid.*, London, 1890), etc. ; 8° les prières privées (litanies, *loricae*, formules de confession des péchés) rédigées soit en latin, soit en irlandais ; 9° les règles monastiques et les pénitentiels ; 10° les traités liturgiques.

III. *Origines.* — Il semble que ce soit la Gaule qui a exercé la première et la principale influence sur la formation des liturgies insulaires, et que l'Église bretonne ait dû, à son tour, agir assez puissamment sur le développement des rites irlandais. Deux textes principaux nous conduisent à cette conclusion : 1° le *Catalogus sanctorum Hiberniae* (éd. Haddan et Stubbs, *Counc. and eccl. Documents*, t. II, p. 292-293), 2° un texte sur le *Cursus Scottorum* (éd. Haddan et Stubbs, *op. cit.*, t. I, p. 138-140).

IV. *Le cadre et le personnel liturgiques.* — On connait l'oracle druidique sur saint Patrice, qui se présente d'abord chez Muirchu en latin, puis ensuite quatre fois en irlandais avec quelques variantes. M. Gaidoz en a donné une traduction française dans la *Revue Celtique* (t. V, p. 144). Ce texte nous

renseigne sur l'orientation des églises, sur le costume sacerdotal et sur la tonsure de saint Patrice.

Le plus curieux objet liturgique à noter est le *flabellum*, en irlandais *culebath, cuilefad*.

V. *L'année liturgique.* — Le jeûne du mercredi et du vendredi, très ancienne pratique de l'Église chrétienne, a dû être longtemps pratiqué en Irlande, comme l'attestent les noms irlandais de ces jours et du jeudi (cf. *Rev. Celt.*, t. IX, 1888, p. 269-271).

VI. *La messe.* — La messe du missel de Stowe se rapproche beaucoup de la messe gallicane. Toutefois certaines rubriques irlandaises de ce missel, et le traité sur la messe, également en langue irlandaise, qui fait suite au missel (fol. 65^{b}-67^{a}), et qui se présente dans une autre recension dans le Leabhar Breac (p. 251 du fac-similé d'Atkinson) nous font connaître des rites très curieux qui semblent particuliers à l'Irlande. Ces traités ont été édités par Whitley Stokes, le premier dans le *Thesaurus Palaeohibernicus*, t. II, p. 252-255, le second dans la *Zeitsch. f. vergl. Sprachforschung*, t. XXVI, 1882, p. 497-519.

L'usage du baiser de paix, à la messe, est attesté par une rubrique du fragment de sacramentaire irlandais de Saint-Gall qui porte le numéro 1394 : « *et dat sibi populus pacem* », et aussi par l'étymologie du mot qui, dans toutes les langues celtiques, sert à désigner le baiser profane, mot qui vient du latin *pacem*.

VII. *L'office divin.* — Les heures canoniales sont appelées, dans le *Catalogus sanctorum hiberniae*, *celebratio*, d'où l'irlandais *celebrad*. L'Antiphonaire de Bangor et la Règle de saint Colomban nous font connaître l'ordonnance assez compliquée des heures de jour et de nuit.

VIII. *Rites sacramentels et autres.* — Dans la *Confession* de saint Patrice, administrer le sacrement de Confirmation se dit *consummare*, d'où le vieil irlandais *cosmait* signifiant « confirmation ».

A propos du sacrement de pénitence, il est inutile de mentionner ici le nom du confesseur en vieil irlandais, « *anmchara* », connu de tous les celtistes. Suivant M. H. Gaidoz,

anmchara ne serait qu'une adaptation du bas-latin *anchorita* pour *anachoreta* (*Zeit. f. vergl. Sprachforschung*, t. XXXII, p. 311), opinion combattue par M. d'Arbois de Jubainville dans le *Journal des Savants* (1903, p. 162).

Cliché *Revue de l'Art chrétien.*

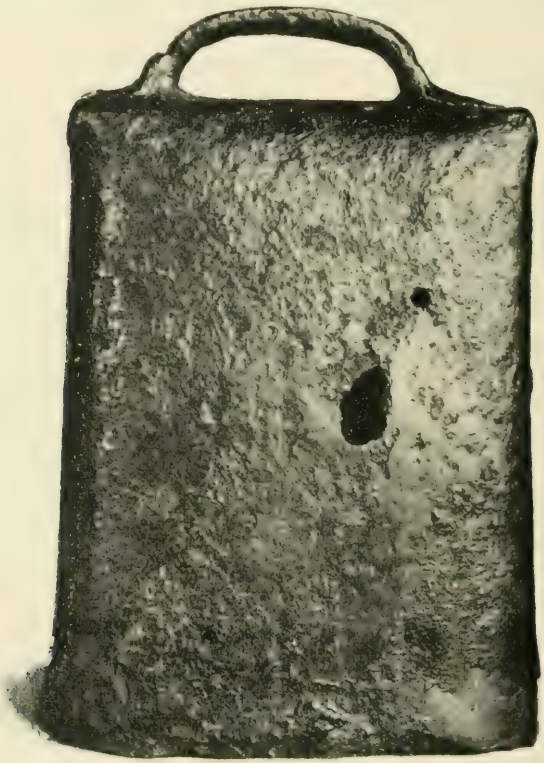

Fig. 1. — Cloche de Saint Patrice

A propos des rites funéraires, nous avons dit qu'un passage de la collection canonique irlandaise (*Hibernensis*, XVIII, 3) et le mot gallois-moyen *reges* (cf. J. Loth, dans la *Rev. Celt.*, t. XXI, 1900, p. 97-98) feraient croire à la persistance de l'usage, ou du moins du souvenir, de la crémation à l'époque chrétienne Voilà un point d'archéologie qu'il serait intéres-

sant d'approfondir (voir L. Marsille, *Les sépultures de la Bourlais*, dans le *Bulletin de la société polymathique du Morbihan* (1910, p. 88-113).

Cliché *Revue de l'Art chrétien.*

Fig. 2. — Saint Luc
(Évangéliaire de Mac Durnan fol. 115 v°. — Bibl. de Lambeth)

Les saints irlandais maudissaient les magiciens et les mécréants soit en élevant la main gauche, soit, d'une façon plus originale, en frappant leur clochette portative (fig. 1) du bout de leur bâton (fig. 2 et 4). En moyen irlandais, la main droite, la main qui bénit, est appelée *lám bennachtan*,

la main gauche est appelée *lám soscéli*, « la main (du côté) de l'évangile », parce que, quand on fait face à l'autel, on a à sa gauche le côté où se lit l'évangile à la messe (cf. Wh. Stokes, dans *Ériu*, t. III, p. 11 sq.).

IX. *Caractéristiques et influences.* — La liturgie n'a pas été célébrée en langue vulgaire chez les Celtes; mais, dans les livres liturgiques irlandais, à côté de rubriques latines, on trouve des rubriques rédigées en irlandais ; c'est là une preuve de l'estime et de la vitalité de l'idiome indigène parmi les gens d'Eglise, et c'est aussi une curiosité liturgique unique en son genre.

C'est moins dans la liturgie proprement dite que dans la dévotion privée que se remarque l'influence irlandaise en Occident du VIIIe au XIe siècle.

L'article se termine par une bibliographie abondante.

II. — L'art celtique chrétien.

I. *L'Architecture.* — Au haut moyen âge, l'architecture, soit civile, soit religieuse, était très peu avancée dans les Iles Britanniques. Les églises furent longtemps construites en bois, quelques-unes en terre, au temps de saint Patrice, rarement en pierres; elles étaient de fort modestes dimensions. Il subsiste encore en Irlande d'anciens oratoires, ceux de Gallerus, près de Kilmalkedar (Kerry), de Valentia (Kerry), de Sinach Mac Dara, dans l'île de Cruac Mhic Dara, sur la côte de Connemara, ceux de Skellig-Michael, sur la côte de Kerry.

Les tours rondes destinées, sans doute, à servir de refuge aux moines et aux clercs attaqués, s'érigent entre le IXe et le XIIIe siècles.

Dès avant cette époque, on avait commencé à élever, dans les pays celtiques insulaires, des croix de cimetière ou de carrefour en pierre, sculptées avec art, très élégantes, portant une auréole autour du point de jonction de leur bras. On en admire encore de fort anciennes à Clonmacnois, Kells, Monasterboice, Drumcliff, etc.

II. *Le travail du bois, du cuir et des métaux.*— Nous parlons, dans ce paragraphe, des croix de procession (de Cong et de Clogher : XIIe siècle) des calices et patènes, des bâtons pastoraux, des cloches portatives et des châsses.

Le bâton pastoral primitivement usité en pays insulaire était en bois et de petite dimension (fig. 2). Le plus ancien bâton abbatial qui soit mentionné dans les textes est la *cambutta* de saint Colomban.

Les plus anciennes cloches portatives sont d'une fabrication extrêmement simple et tout à fait dénuées de valeur artistique. Nous reproduisons la cloche dite de saint Patrice (fig. 1). Notre Bretagne possède trois clochettes de cette espèce, celles de Saint-Goulven (à Saint-Goulien, près de Pont-Croix), de Saint-Paul-de-Léon et de saint Mériadec (à Stival, Morbihan). L'écrin de la cloche de saint Patrice, conservé à Dublin, dont nous avons aussi donné une figure dans la *Revue de l'art chrétien*, est un travail d'une véritable cachet artistique. Il a été exécuté au XIe siècle.

Cliché *Revue de l'Art chrétien.*

Fig. 3. — Sac de cuir de la châsse de saint Moedoc

Pour transporter les châsses et les livres liturgiques à une certaine distance, on se servait de sacs de cuir munis d'une

courroie. Le *National Museum* de Dublin conserve le sac de la châsse de saint Moedoc (fig. 3). Les livres les plus précieux étaient gardés dans des coffrets appelés *cumdach*. On possède

Cliché *Revue de l'Art chrétien.*

Fig. 4. — Saint Mathieu
(Évangéliaire de Mac Durnan, fol. 4 v°. — Bibl. de Lambeth)

encore le *cumdach* de l'évangéliaire de Saint-Molaise (xie siècle), ceux du missel de Stowe (xe siècle), du Cathach, ou psautier de saint Columba (xie siècle), du livre de Dimma (xiie siècle).

III. *Les manuscrits et la miniature.* — Les scribes étaient des personnages très considérés dans les monastères et dans la société. Mais sous les ordres du scribe principal, travaillait, dans le scriptorium du monastère, tout un groupe de copistes subalternes. Ceux-ci ont souvent noté leurs impressions dans les marges des manuscrits. Nous citons les plus curieuses de leurs réflexions. Puis nous parlons des différentes sortes d'écritures irlandaises et de l'ornementation des manuscrits.

IV. *Les motifs d'ornementation.* — La représentation des êtres vivants est le point faible de l'art celtique. Le dessin est amorphe et rudimentaire. Pas le moindre sentiment du relief et de la perspective. Il est même des cas où l'on croirait à une caricature intentionnelle (psautier de Southampton, psautier du British Museum coté *Vitellius, F. XI,* ms. de Saint-Gall n° 51). Ce sont les animaux aux formes longues, sveltes, élastiques (lévriers, serpents, lézards, oiseaux au long cou) qui fournissent les motifs d'ornementation animale les plus heureux. L'art celtique authentique n'a absolument rien tiré du règne végétal. Dès qu'il n'y a plus à copier les êtres et les choses qui sont dans la nature, qu'il faut au contraire, tirer de son imagination et de sa fantaisie des combinaisons de lignes compliquées et variées, l'artisan, soit qu'il fasse œuvre de sculpteur sur pierre, de décorateur sur métal ou de miniaturiste, se sent tout de suite dans son élément. C'est alors qu'il atteint à l'art véritable. L'entrelacs est le motif le plus caractéristique de l'ornementation celtique (fig. 2 et 4). Les artistes irlandais en ont tiré un parti merveilleux. On reste frappé d'étonnement devant ces labyrinthes de rubans, de lanières qui se déroulent à l'infini, se croisent et s'entrecroisent sans que jamais, dans ces enchevêtrements de lignes extrêmement compliquées et ténues, l'œil soit troublé par une impression de désordre ou d'emmêlement. Et l'on arrive à se demander, si, dans la conception esthétique irlandaise, l'art n'a pas surtout consisté dans une longue patience.

L. Gougaud.

LE MIROUER DE LA MORT

(*Suite*)

D'auantage, ce dernier Arest de Dieu sera
non seulement, contre les biens, ou le corps du pecheur
mais ausi contre L'ame : et consequement à lencontre
de l'home et tout ce quil ha [1].

Hoaz da bezaff douget, eu meurbet an setanç,
Pan roher general, leal diouz an balanç :
Enhy ne vezo breff, á creff nep deceuanç,
1670 Caus paour neday adreff, euyt na queff cheuanç [2],
Muyhaff barnn so starnet, heruez fet an bet man,
Eu chetu coll buhez, hac yuez ez vez poan :
Hoguen ne guell bout quet, comparachet [3] ledan,
Muyguet [4] poes pluff ouz plom, effe [5] crom ouz homan
1675 Rac dre homan an corff, mar guere nep torfet,
Han Eneff gant é blam [6], á vezo condamnet.
Hoguen barnn an bet man, an Eneff man hanuet,
Ne guell haznat cadarnn, en nep darnn he barnn quet.
Lenn areomp á se, vn moralite coant [7],
1680 A daou breuzr so bezet, oar an bet competant :
Vnan sot pep ode [8], aye heruez é hoant,

1. Ce titre est précédé d'un fleuron en forme de feuille ; de même aux f. 35, 37.

2. Gl. ms. *richesse*.

3. On n'avait que l'inf. *comparageaff*, *comparagaff* ; on lit plus loin *comparaig*, id. v. 1890. *Comparachet* se retrouve v. 3292, 3300 ; *comparaichet* 2000, 2005, 2337, 2553 ; *comparaget* 2669 id. ; *comparaig* comparaison 2565 ; v. fr. *comparagier*, *comparager*, poitevin *comparager*, God. Gr. donne *comparagi*, *comparachi*, part. *-get*, *-chet*, van. *comparageiñ* ; *comparaich*, van. id et *-rach* comparaison (en ajoutant : « dans les Villes : *comparéson*. p. *ou* ») ; *comparaichus*, comparable ; l'A. *comparagein*, comparer, *comparage*, pl. *-geu*, comparaison. Pour l'échange de *j* et *ch*, cf. *outragus* outrageux 2690, superl. *outracheussaff* 2301 ; *relaig* relâche 2434, etc. : voir v. 1873.

4. Combinaison de *muy eguet*, voir *Dict. étym.* v. *muy* ; *muyguet* v. 2006, etc., *muiguet* 2803 ; *mugued* Gr., van. *ne gousq' mut ul luttin* « il ne dort non plus qu'un luttin » Ch. ms. Grég. dit que hors de Léon *evit* est usité

De plus, ce dernier arrêt de Dieu
sera non seulement contre les biens ou le corps du pécheur
mais aussi contre l'âme, et conséquemment à l'encontre de l'homme
et de tout ce qu'il a.

La sentence est encore beaucoup à craindre
Quand elle sera donnée, générale, loyale selon l'équité :
En elle il n'y aura, en un mot, aucune tromperie, certes ;
1670 La cause du pauvre ne sera pas reculée parce qu'il ne trouve pas d'ar-
[gent.
Le jugement le plus grave qui se fait, dans l'ordre de ce monde,
C'est de perdre la vie, voilà, et aussi il y a la douleur ;
Mais il ne peut pas être comparé de loin,
Plus que le poids de la plume au plomb, lui et son supplice, à celui-ci.
1675 Car par celui-ci le corps, s'il a fait quelque crime,
Et l'âme avec sa faute, seront condamnés.
Mais le jugement de ce monde, l'âme ici nommée
Il ne peut, bien évidemment, à aucun degré la juger.
Nous lisons, sur cela, un belle moralité
1680 De deux frères qui ont été sur terre, certes,
L'un, sot, par toute brèche allait à sa fantaisie,

abusivement pour *eguet* (plus) que. Le *Mirouer* emploie indifféremment *eguet* 1785, 1862, *euyt* 1851, 1852, 1859, *eguyt* 1002. *Eguet* est singulièrement écrit *hep quet*, Alman. du P. Gérard 46. Emploi remarquable : *ec'h éruas autramant eguet a zonge Mizer*, il arriva autrement que pensait Misère, *Hist. ar bon. M.* 8. A Ouessant *égit* et *negit*, *Ann. de Bret.* XXV, 232, cette dernière forme doit avoir subi l'influence de *na*.

5. Ceci semble pour *eff he*, « lui et son », *eff* se rapportant à *fet an betman* ; *barn* est fém., comme le montre *homan* (*ar varn*, le jugement, Gr., etc.).

6. Prononcé *é vlam* ; voir v. 674.

7. On a écrit un *u* entre l'*o* et l'*a*.

8. Premier exemple de ce mot. Gr. donne *ode*, pl. *-ëou* « breche, ouverture dans un fossé pour le passage d'une seule bête à la fois » ; Pel. *ode*, pl. *ou*, « passage, entrée, particulierement d'un champ clos...

(f. 33 v) Eguile entre tut, heruez reput[1] prudant.
An daou man so hanuet, pan oant net á credaff,
Gant vn hent ouz monet, dren bet hep arretaff :
1685 Neuse ez arriuent, en vn croashent ent scaff,
Vnan cazr[2] ha digaru[3], hac eguile garuhaff.
Eno entreze y[4], ez voe diuersite,
Ouz guelet pe hent rez, á dalchsent entreze[5] :
Neuse an sot dan fur, sigur á yscure[6],
1690 An hent cazr man delchomp, eomp na doetomp se
Hoguen an hiny fur, ne'm quyffy assuret,
Na dreizaff nep fæçon, ne rey[7] ton da monet :
Quent se ez lauare, hac ez proposè net,
Ez tenne da drouc fin, ha ruin terminet.
1695 Hoguen heman delchomp, entro*m*p ha bezo*m*p hæl,
Euyt é bezaff garu, nedeu da bout maruel :
Hac enhaff ouz pep drouc, ez vihomp[8] diouguel,
Ha me goar da fin mat, ez ten*n* é stat[9] padel.
Arre an sot noter, vn guer á referas[10],
1700 Dre'n hent se nedehomp, ha bet[11] ne querzhomp pas
Daz compsou quet cridiff, neriff ne dilchiff blas :
Pan guelaffma hunan, dirazaff[12] glan an cas.

M. Roussel ne donnoit à ce mot que la signification de *Brèche*. *Ode garr*, breche faite à une clôture de champ pour y faire entrer les charrettes » ; Rel ms. « *ode*, passage, entrée, particulierement d'un champ clos, breche. *ode carr*, passage de charrette, breche faite a une cloture de champ pour y faire entrer les charrettes » ; Gon. *odé* f. pl. *ou* « brèche, ouverture faite par force à l'enclos d'un champ, à une muraille, à une haie. Voie. Passage » ; *odé-garr*, f. « brèche, ouverture faite à l'enclos d'un champ, pour le passage d'une charrette » ; Troude *ode*, cornouaillais *oade*, f. ; du Rusquec *oade*, f. pl. *ou* barrière, *odé*, m. pl. *ou*, id., *odé-garr*, f. brèche. La forme la plus complète est *oade*, f., de **adoe*, gall. *adwy*, f. brèche, ouverture ; voir *Gloss.* 448. *Pep ode* semble un synonyme occasionnel de *pep hent*, et peut se joindre à *sot* : fou en tout chemin, de toute façon, cf. v. 395 1909.

1. On ne connaissait que le verbe : *reputet*, réputé, etc.

2. Gl. ms. au commencement du vers : *caër*.

3. Mot nouveau, composé de *garu*, dur ; = gall. *diarw*. C'est l'opposé de *dileffn* « qui n'est pas lisse ».

4. Cf. v. 385.

5. La rime intérieure porte sur 2 syll., dont la 1re seule se présente 3 fois : *-ent rez*, *-ent*, *entrez-* ; disposition insolite.

6. Le latin porte : « fatuus... dixit sapienti ». Plus loin, v. 1754, *yscury* veut dire : « tu expliqueras ». *Pan yscurez* N 1463 doit signifier : « quand tu l'expliques » ; *pan yscurer*, 365, « quand on l'explique » ; *mir na filli Na jscur na na pariuri*, 1574, 1575, semble à lire *Da jscur ha*, « garde-toi de manquer à t'expliquer, et ne te parjure pas ». *Na ysur quet* 615 est différent et veut dire : « ne fais pas d'usure », cf. van. *izule*, usure, etc., *Gloss.* 734. Ce verbe *yscur* doit tenir au v. fr. *s'escurer*, « se nettoyer, se laver, s'éclaircir » ;

L'autre sage, d'après sa réputation parmi les gens.
Ces deux ici nommés, comme ils étaient, certes, je crois
A marcher dans une route par le monde, sans s'arrêter,
1685 Alors ils arrivaient à un carrefour bientôt,
L'un (des chemins étant) beau et aplani, et l'autre très rude.
Là entre eux il y eut divergence
Pour voir quel chemin, certes, ils prendraient ensemble ;
Alors le sot au sage, sûrement déclarait :
1690 Prenons ce beau chemin, allons, n'en doutons pas.
Mais le sage ne se trouvait pas assuré,
Ni par là d'aucune façon il ne donnait conseil d'aller,
Au contraire il disait, et opinait nettement
Qu'il menait à mauvaise fin et à ruine complète.
1695 Mais prenons celui-ci ensemble et soyons raisonnables,
Pour être rude, il ne doit pas être mortel,
Et dans lui, de tout mal nous serons en sûreté,
Et je sais qu'à bonne fin il mène, en une condition durable.
De nouveau notre sot notoire répliqua un mot :
1700 Par ce chemin-là nous n'irons et ne marcherons pas du tout ;
Je ne croirai point à tes paroles et n'y trouverai (bon) goût,
Puisque je vois moi-même devant lui nettement ce qui en est.

escurieres « celui qui éclaircit », God. Pour le changement d'*e* en *i* avant *u*, cf. moy. br. *esc-* et *iscumunugaff*, excommunier, *Gloss.* 222 ; *esc-* et *iscuit*, prompt (cf. v. 1236 et 1522, 1770) ; *deduy* (rime souvent en *id-*) et *didu*, plaisir, voir v. 825 (*sigur*, sûr ; cause, van. prétexte, = gall. *segur*, tranquille, lent, corniq. *segyr*, oisif); mod. *esc-* et *iscus*, pl. *ou*, excuse, *esc-* et *iscusi*, van. *escuseiñ*, excuser; *sec-* et *sicuti*, exécuter, *secuter*, pl. *yen*, *sicuter*, pl. *-éryen*, *sicutour*, pl. *yen*, exécuteur, *sec-* et *sicucion*, pl. *ou*, exécution, *sicutour*, pl. *you*, un exécutoire, Gr. L'*u* fait de même changer un *a* précédent en *e* : moy. br. *dastum*, *destum*, rassembler, *rancun*, *rencun*, rancune, aversion, mod. *avu*, *evu*, foie, etc., *Gloss.* 47, 146, 147, 313. Quoique le suffixe *-adur* soit bien connu, le moy. br. *croeadur*, *croadur*, créature, enfant, *crouadur*, créature (variante plus récente *croedur*, J 67) est devenu en van. *croédur*, *crédur*, pl. *crédurvon*, enfant, *croédures*, *crédures*, pl. *crédureséd*, petite fille, Gr., *croaidur*, créature, *croaidurr*, enfant, l'A. ; *kredur*, enfant, se trouve en cornouaillais, *Barz. Br.* 32, cf. Troude ; du Rusq. le traduit, à tort sans doute, « créature ».

7. Imparfait de forme unique, avec sa diphtongue en *i* ; c'est une variété admissible de l'*i* simple dans *quyffy*, v. 1691, *quiffy*, 1704, etc, voir v. 1300.

8. Cette forme *vihomp* se retrouve, J 220 b, avec le même sens, « nous serons », et non « nous serions ».

9. Ce mot peut être aussi sujet : « mène sa condition durable » (sa conduite, sa direction continue).

10. Cf. *ma em refferaf a graf me*, je m'en réfère, je m'en rapporte, J 198 (*Rev. Celt.*, VIII, 38).

11. Sur *bet* jamais, point, voir v. 204 ; cf. 1700, 2533.

12. Lire sans doute *dirazoff* devant moi.

Neuse maz dezraouas, an sot las á tra scler,
Gant an hent cazr monet, á quiffy dipreder :
1705 Han fur nen deuruoe quet, é bout aeth en heder,
Hac á distros [1] gantaff, hep muy scaff tardaff guer.
En he*n*t cazr man hanuet, pan oant bezet eth plen [2],
Hac eol an sot gruet, ha dalchet è quentell :
Diyrac [3] plen ho enep, ez queffsont tut rebell,
(f. 34) 1710 Seder ho quemeras, ho roas [4] dan castell.
En continant antier, maz viont que*m*eret :
Da pep ez rot hep mar, é carchar [5] separet :
An eil gant eguile, aneze ne lequet [6],
Hac en pep á prison, ez lacquat da monet.
1715 Goude se ez hoaruoe, dan roe ha ne voe gaou,
Maz lacquas á tra splan*n*, crial dre embannou :
Ez querchset dirazaff, hep douigaff nep caffou,
Quement snbiect [7] de thron, ayoa en prisounou [8].
Entre an re arall, an daou fall á galuat,
1720 Ha maz rencsont dan les, par expres [9] denessat :
Ha procedaff affet, er ne caffet cret mat,
Na cuff na car mar roc, nendeuoa aduocat.
Neuse an fur peur prest, medest á protestas,
A enep è breuzr sot, dan trot hac á notas :
1725 Ezoa coupabl á plen, ouz é deren [10] en cas,
Dre maz dalche é striff, hac eff en poursiffas.
Han sot á respontas, hac á lauaras sur,
Ezoa eff en effet, ayoa net dalchet fur :
Hac á dleé pepret, miret ha quempret cur,
1730 Nac azient en drouc hent, p'en deuoa squient pur.
Ha dre se an rebeig, han breig dionz [11] an mecher,
A dlée da gouzaff, ent scaff hep tardaff guer :
Hac eff pan edoa sot, ne dlese scot [12] noter,

1. Forme nouvelle, dont on aurait pu douter. Cf. *ros* il donna, v. 1372, *rot* on donna 1712, *troff* je tourne (r. *off*) N 1863, *rof* je donne J 180 b (var. *rofaf*, lis. *roaff*), corniq. *rof*, gall. *rhof* (Davydd ab Gwilym, *Ztschr. f. celt. Philol.*, VII, 121). Voir v. 701.
2. Lire *pell*.
3. Lire *dirac*.
4. Lire *reas*.
5. Ce mot était connu en v. bret. ; Grég. donne comme suranné *carc'har*, en modernisant l'orthographe. Voir *Gloss.* 97.
6. *Lequet*, on mettait, est une forme nouvelle ; *lacquat*, on mit, était connu (écrit *lacat*).
7. Lire *subiect*.
8. On ne connaissait que le plur. plus récent *prisoniou*, etc., *Gloss.* 714 (*prisounyou*, van. *-nyëu*, *-nëu* Gr., *prisonnieu* l'A.).
9. Expression dont on ne connaissait que les éléments séparés ; cf. v. fr. *par expres* surtout.

Si bien qu'alors le sot imbécile commença, évidemment,
A aller par le beau chemin, qu'il trouvait sans péril ;
1705 Et le sage ne voulut pas qu'il fût allé en perdition,
Et revint avec lui, vite, sans plus tarder d'un mot.
Dans le beau chemin ici nommé quand ils furent allés longtemps
Et la volonté du sot accomplie, et sa leçon suivie,
Tout devant leur face ils trouvèrent des gens rebelles
1710 Qui les prirent, sûrement, (et) les menèrent au château.
Tout aussitôt qu'ils furent pris,
A chacun on donna, sans aucun doute, son cachot séparé ;
On ne les mit pas l'un avec l'autre
Et on les fit aller chacun dans sa prison.
1715 Après cela il arriva au roi, et ce ne fut pas mensonge,
Qu'il fit clairement crier par proclamations
Qu'on amenât devant lui, sans craindre aucun mal,
Tout sujet de son trône qui était dans les prisons.
Parmi les autres, les deux malheureux furent appelés
1720 Si bien qu'ils durent expressément approcher de la cour
Et comparaître, bien entendu, car on ne trouvait, crois-le bien,
Ni ami ni parent si hardi qui n'eût d'avocat (personne qui ne fût mis [en cause).
Alors le sage très vite, je l'atteste, protesta
Contre son frère sot, aussitôt, et remarqua
1725 Qu'il était tout à fait coupable de l'avoir amené à ce cas
Parce qu'il tenait à son idée, et que lui l'avait suivi.
Et le sot répondit et dit, sûrement,
Que c'était lui, en effet, qui était bien tenu pour sage,
Et qu'il devait toujours prendre garde et avoir soin
1730 Qu'ils n'allassent en mauvais chemin, puisqu'il avait du bon sens.
Et par conséquent le reproche et le tort à cette occasion,
Il devait le souffrir aussitôt, sans point tarder ;
Et puisque lui était sot, il n'aurait pas dû, chose évidente,

10. Gl. ms. *accusèr* (erreur).

11. Lis. *diouz*.

12. *Scot* veut dire « écot, dette contractée chez un hôtelier », J 210 ; au v. 1749 il a un sens analogue, au figuré ; cf. *escot* (triste) sort, en punition d'une faute, v. 2574; *escodaff* frayer avec quelqu'un 382 (dérivé nouveau, cf. v. fr. *escoter* faire un écot, une dépense par moitié, God.). Ici *scot* semble avoir le sens vague de « sort », » chose », « fait » (notoire). Voir v. 1747, 2085, 2154. Maun. donne *escot*, écot; Grég. *scod*, *escod* pl. *ou*, et *scodenn*, pl. *ou* id. ; Pel. *scodennat*, en Cornouaille « une société de villageois, pour quelque grande entreprise ; par exemple pour quelque grand achât, qu'un seul, ou petit nombre ne pourroient pas faire... Le sing. est Scodennaden » ; H. de la Villemarqué (Dict. br. fr. de Gon.) *skôden* f. dépense, écot; Troude *skod* m., *skodenn* f. écot ; *skodennad* qu'il a dû prendre à Pel., *scoda* v. n. ancien qu'il croit avoir cessé d'être employé, « faire alliance ou société pour

Heul an stir é piryent[1], panæ enc[2] en hent scler.
1735 An em tamall[3], han leff[4], auoe, creff ha deffry,
Dan eil gant aeguile, neuse aneze y :
Haznat ouz bruetat[5] yen, pyu oa plen an heny,
(f. 34 v) A dlée doen noman, muyhaff poan damany[6].
An compsou an dou man[7], pan cleuas glan an roe,
1740 Consideret ho cas, diouz an compas bras[8] voe :
Ho dou peur dilouen[9], ha couen gant enoe,

une entreprise » : *scoda oc'h eunn den* se liguer contre quelqu'un ; *eskodou* pl. en Cornouaille « écot ou portion que paie chaque individu dans une dépense faite en commun » ; l'A. *ésscott* m. pl. *-odeu* écot.

1. Mot nouveau, de **pervent*, venu par assimilation d'un v. fr. **pairiant*, **pariant*, participe de *pairier*, mettre sur un pied d'égalité. *parier* associer, *parier avec luy* marcher sur le même rang, cf. gallo *pairer*, normand *pairer*, *parer* assortir deux objets, God. Guillaume de Machaut emploie *perier* égaler (*Poésies lyriques*, éd. Chichmaref, Gloss.). Le fr. a gardé le composé *apparier*. Au v. fr. *se pairer* s'accoupler (et aussi se comparer, s'égaler, s'associer, se liguer), norm. id., on peut comparer le bret. *en em barat* id. *Barz. Br.* 432, 561, *en em bara* Gon. — L'emploi de l'article dans *an stir é piryent* vient de ce que *e* peut, en moy. bret., remplacer l'inusité *a e* de son, (van. *ag é*, *Gloss.* 217, 218). De même dans *Le sacré College de Jesus* du P. Maunoir, 1659, p. 41 : *an affer e c'hloar* l'intérêt de sa gloire. Voir v. 1739.

2. Rime imparfaite comme il n'y en a pas beaucoup dans ce texte. Elle n'a qu'une importance secondaire et on peut admettre à l'hémistiche une seconde rime intérieure *enc en*, comme au v. précédent *-a ad-*, cf. v. 62 ; cependant on attendrait plutôt *pan aent* quand ils allaient. Le mot *enc* est écrit *encq*, v. 713, 942, 1109, 1129, etc.

3. Mot nouveau (à écrire *emtamall*), cf. *emgann* combat, mod. *emgann*, pl. *ou*, van. *bimgann* pl. *ëu* Gr., *emcann* Pel., *emcann*, *emgann* batterie, bataille Rel ms. (v. *em*, Pel. donne *Un-en-em cann*, en disant que « la syllabe *En* s'omet souvent » ; il semble l'avoir ajoutée par suggestion étymologique, venant de citer le verbe *en em canna*, Rel ms. porte *un em cann* ; cependant Dom Malgorn cite à Ouessant *éném gann*, *énémgann* bataille, *Ann. de Bret.*, XXV, 210, 233, voir plus loin *énémlaz*), *emgann* m. Gon., *emvell* pl. *èmvellou*, *eñvell* pl. *ou* entrevue, conférence ; entrevue des parents et des deux parties pour un mariage Gr., *emwél* m. pl. *ou* entrevue, rencontre, visite concertée... pour se voir, pour parler d'affaire Gon., cf. gall. *ymweliad* visite ; *emlas* tuerie, carnage, combat sanglant Pel. et Re ms., v. *lasa* (c'est à ce dernier que Troude a dû prendre *emlaz* m. et v. n. combat, combattre, mais le verbe est *emlasa* se tuer soi-même ou mutuellement Pel., *en em lasa* Rel ms.), *emlaz* m. pl. *ou* bataille H. de la Vill., gall. *ymladd*, à Ouessant *énémlaz* tuerie, grande bataille ; fatigue excessive, D. Malgorn ; cornou. *emgleo* m. accord, convention Trd., à Beuzec-Cap-Sizun *emgléo* (M. Francés, *Ann. de Bret.* XVII, 110). H. de la Vill. a ajouté aussi à Le Gon. *emzell* m. corrélation, relation réciproque entre deux choses. Mil. ms. donne : « *emc'hloar* s. m. qui se glorifie soi-même, *ar geazez-ze ne d-eo nemet emc'hloar*, cette pécore n'est que vanité... Le mot et la phrase... sont de l'île de Batz. Je ne crois pas que *emc'hloar* soit employé nulle part ailleurs par le peuple ». Il semble y avoir là une variante de *am-* au sens diminutif

Suivre l'élan de son compagnon, puisqu'il allait étroitement dans le [bon chemin.
1735 L'accusation réciproque et la plainte furent, fortement et sévère- [ment
A l'un avec l'autre d'entre eux, alors,
Discutant avec froideur, évidemment, quel était bien celui
Qui devait supporter maintenant la plus grande peine, certes.
Quand le roi eut bien entendu les paroles de ces deux-ci,
1740 Leur cas fut considéré en toute justice ;
Eux deux très sévèrement et durement, avec peine

(cf. fr. *gloriole*), voir *Notes d'étym.* 127, *Gloss.* 23, 141, etc. R[el] ms. a : « *elbic* v : *embic*, émulation, a qui mieux mieux » ; et (après *emellout*) « *embic* émulation. *en em bicat a ra*, il se pique demulation, il conteste, il veut l'emporter, il se picque, se fache ». Cet *embic* provient sans doute d'une « étymologie populaire » (ou « savante ») de *elbic* d'après l'expression *en em bicat*, calquée sur le fr. *se piquer*. Le rapprochement du v. fr. *alebiqueux* pointilleux, querelleur (*Gloss.* 220, 221) est confirmé par la forme *elepikat* exciter (Estienne).

4. On prononçait sans doute « h*al* leff », rimant à « em tam*all* » ; cf. *Toullanlan* et *Toullallan* « le trou de la lande », voir *Gloss.* 28, 7 (s. v. *a* 11).

5. Lire *breutat*, comme au v. 2635.

6. Ce mot peut avoir ici son sens ordinaire : puissant, puissamment, beaucoup. Mais il pourrait aussi signifier « peine, souci ; pénible, soucieux ». Selon Pel., du côté de Landerneau on emploie *damani* soin, *damania* soigner, avoir soin. R[el] ms. porte : « *Damani*, triste et abattu, dans le chagrin et dans l'abatement » ; *Damania*, regretter se plaindre avec amertume ». Troude donne comme surannés *damani* m. soin, sollicitude, *damania* v. a. prendre soin d'une chose ; sur quoi Mil. ms. remarque : « Sens de *doan*, regret, par suite honte. Ce mot et le suivant sont très usités encore aujourd'hui à l'île de Batz » ; *damani* « encore en usage à l'île de Batz, adj. triste abattu dans le chagrin et l'abattement » ; *damania* « être triste, abattu, être dans le chagrin et l'abattement ».

7. Sur cette construction (cf. v. 1824, 1899, 2568, 2608 ; *an tan an bet man* 1997, 2011, 2021 = *tan an bet man* 1991), voir *Dict. étym.* et *Gloss.*, v. *an* 2. Le P. Maunoir l'emploie encore souvent : *an hano ar Passion* le nom de la Passion, *Templ consacret* 13, etc. Voir v. 1734.

8. Cette expression renchérit sur *diouz an compas* J 179, cf. v. fr. *a compas*, *par compas*, très régulièrement, avec art, exactement, à point God. Grég. donne *compas*, *compaës*, *compæs* pl. *you* compas ; *compas* boussole ; *compaësi* compasser, prendre ses mesures avec un compas, règle, etc. ; Maun. *compæs* compas, *compesi* compasser ; l'A. *compas* compas, *compass* boussole, m. pl. *-azeu*, *compazein* compasser. On lit *coumpas* compas (dans les termes de marine), *Nomenclator* 1633, p. 148. C'est ce mot qui semble se trouver dans l'expression que Troude donne comme trécoroise : *seder war he gompejou* solide sur ses pieds, parlant d'une personne.

9. On n'avait qu'un exemple plus récent de *dilaouen*, *Gloss.* 157.

Dan maru las gant casty, ho barnas y diuoe.
An sot dan trot noter, hep guer á reueranç,
A barnnas fresq escuit, euit nep residanç[1]
1745 Dren pez glan ouz an fur, aye en assuranç,
Na sentas á tra scler, gant é foll esperanç.
Ha dan fur è compsas, hac ez lauaras scot,
Dre'n pez maz heulyas glan, en hent ledan an sot :
Yuez garu ez maruse, hac ez paese é scot,
1750 Hep den á nep heny de lamet á riot.
Dre'n daou breuzr man hanuet, ententet ezedy,
Corff den hac é Eneff, gruet gant roe'n[2] neff defiry :
Dre'n sot, corff disquient, pep hent á ententy,
Han Eneff plen dre'n Fur, sigur á yscury.
1755 Ha dre'n Roé auoéet, ezeu ententet cren*n*,
An barner general, leal diouz an goalen*n*[3] :
Dan tnou á Josaphat, gant maiestat stat guen*n*,
Da barn*n* plen pep heny, pan dũy da disquen*n*.
Neuse ho em tamall, hueru ha sall á gallont,
1760 Hac en stat se yuez, hep dyuez ez vezont :
Rac se auys Cristen, oar pen*n* tremen dren pont,
Sentyff ouz da Eneff, mar ten*n* eff dan næff hont.
Rac aoun corff hac Eneff, nac ahes da leffaff[4]
Dre guir setanç lancet, hep remet á credaff :
1765 ... an[5] stat medy Sathan, en poan hep ehanaff,
(f. 35) Goa eff paen croeat, en stat nep so gantaff[6].

D'auantage, La qualite du Juge : qui ne peut estre trompe, ne tromper aulchun : faira sa sentançe terrible.

Yuez da bout douget, meurbet hep quet trete,
En Setanç man hanuet, pepret gouuezet[7] se :
Ouz pridyry pep heur, affeur[8] nos ha beure,

1. On a vu ce mot, v. 1522. Cf. v. fr. *residemment* en résidence, assidûment God.

2. Imprimé *roe.n*.

3. Ce doit être l'aune, *goalen musur* (= verge de mesure) Cath., *goalenn* pl. *goaleigner*, *goalenn-vuzul* pl. *goaleigner-vuzul*, van. *goaleenn* pl. *ëu*, *goalenn-mehèr* ou *mihèr* (verge de drap) Gr. : cf. « *me à roio dehoc'h dioc'h ho kwalen*, je vous donnerai à votre aune... je vous mesurerai comme vous m'avez mesuré » Mil. ms. Le sens du van. *goaleenn* le fléau (d'une balance) Gr., l'A. (*gwalen* aussi hors de Van., Gon. *Dict. br.-fr.*) est moins probable, malgré l'équivalent *leal diouz an balanc*, v. 1668. Cf. v. 1809, 2492.

4. Variante de *leuaff Gloss.* 361, mod. *leñva* crier, van. de Rhuys *leañneiñ* pleurer Gr.

5. On a écrit *de* au-dessus de ce mot, qui est évidemment à lire *Dan*. Le glossateur a dû penser à *dun* (*d'un*, à un), en négligeant l'*a*, qui est pourtant visible.

A la mort terrible avec souffrance il les condamna, certes.
Le sot aussitôt, évidemment, sans un mot de courtoisie
Il le condamna tout de suite, sans aucun délai
1745 Parce que, certes, au sage qui allait avec assurance
Il n'obéit pas, c'est clair, avec sa folle espérance.
Et au sage il parla, et il dit, réglant son compte,
Que, parce qu'il suivit, certes, dans la voie large le sot,
Il mourrait durement aussi, et paierait son écot
1750 Sans qu'un homme quelconque pût le tirer d'embarras.
Par les deux frères ici nommés, on entend
Le corps de l'homme et son âme, faite par le roi du ciel, sérieuse-[ment ;
Par le sot, tu entendras de toute façon le corps insensé
Et tu expliqueras sûrement l'âme, certes, par le sage.
1755 Et par le roi reconnu, on entend nettement
Le juge universel, loyal selon la verge,
A la vallée de Josaphat avec la majesté d'une pompe éclatante
Quand il descendra pour juger régulièrement chacun.
Alors ils pourront se blâmer amèrement et vivement,
1760 Et en cet état aussi sans fin ils seront :
Pense donc, chrétien, avant de passer par le pont
A obéir à ton âme, si elle se dirige au ciel là-haut,
De peur que corps et âme, tu n'ailles gémir
Par juste sentence fulminée sans rémission, je crois,
1765 Dans l'état où est Satan, en peine, sans cesse ;
Malheur à lui quand il fut créé, celui qui est dans le même état que [lui.

De plus, la qualité du Juge, qui ne peut être trompé,
ni tromper personne, rendra sa sentence terrible.

Elle est aussi à craindre beaucoup sans contredit,
La sentence ici nommée, toujours, sachez-le,
En réfléchissant chaque heure, tant la nuit que le matin,

6. Cf. *ez ma èñ tu gad Paol* il est du parti de Paul Gr., *a du ganac'h onn* je suis de votre parti, *Tournures bretonnes*, Lannion 1855, p. 5 ; *enn eunn tu gan-en-me* du même parti que moi, *enn eunn oad g.* de même âge que moi, Moal *Suppl.* à Troude 338, voir *Gloss.* 732 ; *ar memez micher gant e dad* le même métier que son père, *Suppl. aux dict. bret.*, 1872 p. 91. etc. ; trée. *bokedo liou gañd ar gwad, mezer liou gañd al ludu* des fleurs de la couleur du sang, drap couleur de cendre, etc.

7. Écrit aussi *gouuezet*, v. 1925, mais *gouzuezet* 1807, *gouzuez* sache 1267, et *goufez* 909, cf. *goufezy* tu sauras 2039. Voir v. 961, 1241.

8. Seul exemple ancien de cet emploi de *feur* ; proprement « à mesure ». C'est, pour la forme, le v. fr. *a feur* : « tout a feur des lions » (à la façon de). Mod. *a feur ma, a feur, diouc'h feur* « à mesure que, selon que, à proportion que, en même temps que » Gr, ; « *e-feur pevarzek kant lur patatez am bezo er bloaz man*, j'aurai cette année environ 1400 livres de pommes de

1770 An Barner Infinyt, yscuyt en qualite.
An Barner man hanuet, peheny net è doe,
A tra sur en furhaff, discretaff da auoe :
A guel rac é enep, sech ha gluep en pep ploe,
E deceff nep heny, neguell deffry diuoe.
1775 Dezaff netra secret, na cuzet bet nedeux,
Guelet ara haznat, drouc ha mat, het ha treux :
Ouz nep heny mar creff, me queff naray treffeux [1],
Da barn*n* re maru ha beu, hep deseu [2] ezeu preux [3].
Bezcoaz neuoe a*n* heaul, oar teaul [4] dre nep brcaulit [5]
1780 Quen sclcr [6] é dou lagat, haznat á vn adit [7] :
Pere dre'n bet seder, a guel scler pep merit,
Dre'n neff, ha dre'n yffern*n*, hep espern*n* é cern*n* cuyt.
Dre stir pep pridiry, ha melcony dien,
A quement á deu quet, nepret en caoudet den :
1785 Na vezont mar secret, quent eguet ho retren,
E dou lagat padel, ho guel me'n reuel plen.
Dre se necessite, en deffe pep heny,
A euffryff [8] plen en mat, é oat hep debaty :
Pana guell cuzet quet, é secret á detry,
(f. 35 v) 1790 Ha cadarn*n* dan barner, bout scler é matery.
Yuez lem da heman, peaban [9] ez canaff,

terre » Mil. ms. ; « *feur*, espace de temps ou nombre determiné pour faire une tache un ouvrage entrepris » R[el] ms., cf. Pel. ; « *feur ar marc'hat* le cours du marché, le prix du marché » R[el] ms. Maun. donne *feur* marché ; « faire marché » *ober marc'hat pe feur*. Combeau traduit « Il vivait de régime et mangeait à ses heures » : *Béva réa dré feür hep dibri hep maré*. Voir v. 473, 537, 562, 606, 853, 2579.

1. Forme nouvelle : le Cath. a *treffeus*, *treffus* et en franç. *treueus*, qui doit être un bretonisme. Plus tard on trouve *treuès* « trefues », qui seul représente régulièrement le plur. français : *trevers*, *trever*, *L'Épenthèse des liquides* 11 (§ 13), qui témoigne d'une autre déviation, et *treff*, qui répond au singulier, *Gloss.* 713, cf. *Notes d'étym.* 216-220, 229, 230 (nos 105, 110), etc. Le changement de cet *-es* en *-eux* se montre aussi dans *fiesen* pl. *fieux* figue, *Gloss.* 237 ; l'explication proposée, *Rev. Celt.*, XIX, 194, 195, par l'influence de *fieusec* plein de figues, de **fieseuc*, ne peut s'appliquer à *treffeux*, qui n'a pas de dérivés. *Treffeus*, dont *treffeux* doit être une variante orthographique, vient de **treuffes*, ** treuves*, du v. fr. *treuves*, *triuwes*, plur. de *treufve*, *trueve*. Ce pluriel s'employait à la façon d'un collectif : « unes trieuwes furent prisses », Froissart (God. *Compl.*), cf. « vnes brayes », etc. *Gloss.* 732. Aux exemples que j'ai cités du changement du suffixe féminin *-es* en *-eus*, par assimilation, on peut ajouter *luchuruzou* lorgnettes : « *Dall eo ho luchuruzou deoch pe ho daou lagat*. vos lorgnettes sont elles aveugles ou bien vos yeux » R[el] ms., v. *dall* ; de **lucheuresou* « loucheuses », par plaisanterie, cf. *luicha*, *lucha*, van. *lueiseiñ* loucher, *luichérez*, *luchérez*, *luichadur* « l'action de bigler » Gr.

2. Cf. v. 2034. L'expression se trouve par ailleurs dans Sainte-Barbe, avec deux variantes : elle peut partout s'interpréter « sans manque, sans

1770 Au juge infini, de qualité toute-puissante.
Le juge ici nommé, qui est Dieu, certes,
A coup sûr est à reconnaître le plus sage, le plus avisé,
Qui voit devant sa face sec et humide en chaque pays ;
Personne ne peut le tromper, très évidemment.
1775 A lui il n'y a jamais rien de secret ni de caché;
Il voit clairement mal et bien, en long et en travers ;
A nul homme, si fort soit-il, je pense, il ne fera trève :
Pour juger morts et vivants, sans faute, il est qualifié.
Jamais le soleil ne fut sur les tuiles, par aucun éclat (?)
1780 Si clair que ses yeux, bien évidemment,
Lesquels par le monde, sûrement, voient clairement chaque mérite
Par le ciel et par l'enfer, sans excepter du tout son enceinte.
Chaque élan de pensée, chaque souci, certes,
Qui peut jamais venir dans l'esprit de l'homme,
1785 Ne sont pas si secrets qu'avant qu'ils se retirent
Ses yeux éternels ne les voient, je le déclare expressément.
Aussi chacun aurait besoin
D'employer, certes, au bien son temps, sans hésiter,
Puisqu'il ne peut pas cacher son secret, pour sûr,
1790 Et que son cas est fort clair au juge.
Sûrement aussi, à celui dont je traite,

aute », d'où « sans doute » (cf. *hep sy*), ce qui s'accorde avec l'étymologie donnée *Gloss.* 184.

3. Mot nouveau, du fr. *preux*, v. fr. *preu*, *proz* sage : « de plusors arz preuz et vallanz », habile en plusieurs arts, God.

4. Ailleurs *teul*, *Gloss.* 690 ; *teol*, *teul*, *teoul*, van. *tevl* Gr., *téol* Pel., *teol* Rel ms., *tivle-tou* (= tuiles à couvrir) l'A.

5. Lire *breaulit* ; mot inconnu par ailleurs. Il rappelle d'abord le gall. *briwllyd* fragile ; mais le sens général recommanderait plutôt *briwlio* griller, rôtir. D'autre part, il est naturel de rapprocher *breaulit* de *breaulim*, *breulim* meule à aiguiser ; le gall. *breuanllif* id. présente un autre dérivé de la seconde racine, qui est celle du grec λεός simple (uni), lat. *po-lītus* lisse, poli. Il s'agit ici des traits aigus de la lumière, qui traversent les toits ; *breaulit* pourrait signifier proprement «acuité ».

6. Lis. *scler*.

7. Cf. *un adit* Nl 430 ; c'est une expression vague, peut-être proprement « de plus », du v. fr. *addit* terme de coutume, addition : « a l'addit du proces » God.

8. Cf. *eufriff en mat* bien agir v. 996, *drouc euffrif* mal agir 999, *euuriff* C ; part. *euffret* travaillé v. 1013, *euvret* ouvragé, ouvré, *euvraich* pl. *ou* ouvrage, dim. *euvrachicg* pl. *-igou* Gr. A *eûvri* avaler, van. *ævrein Gloss.* 224, il faut ajouter le cornouaillais *euro* prendre (une potion) ; absorber lentement : *ma botaou a eura dour*, mes sabots font eau (M. Besco). Sur la finale de *eura* il absorbe, voir *Rev. Celt.*, XI, 116.

9. Gl. ms. *peabini* ; probablement suggérée par une étymologie (fausse), cette forme en elle-même n'est pas impossible, pour *pe ã heny* v. 1959 ; cf. *pe vete pe lec'h* jusqu'où ? Gr., etc., *Gloss.* 468.

Ez rencq comps an re mut, astut ha tributaff [1]:
Han caoudet hep quet son, dyson [2] dre'z sarmonaff.
A confessay gant mez, he drouguyez dezaff.
1795 Fellell ne galhe quet, nepret en é setanç,
Er ne douig nep heny, euyt cry na sciançe :
Ne spont rac nep gallout, na ne quemer doutanç,
Na den ne lem heman, á poan, dre contananç.
Bout pur á consciançe, muy auançe en chançe se,
1800 Ha bout á pep pechet, purifiet chede :
Nedeux tra temporal na metal en talfe [3],
Aour á larg nac archant [4], ha bout an hoant [5] gante.
Neuse bezaff caset [6], an bet ha he fetou,
Douç ha yoaus vezo, eno huy guelo gnou :
1805 Ha he bezaff caret, ha priset entre dou,
A vezo trist ha hueru, cret feru bede'n neruou.
Hac yuez gouzuezet, delchet en hoz credenn,
Neuse an Barner quet, ne cleuo nep pedenn :
Barnn arayo [7] rial, leal diouz an goalenn,
1810 Hep é gallhe deffry, nep heny é diffenn.
Seder diouz é merit, ha dellit [8] euidant,
Ez barno pep heny, euyt nep suppliant [9] :
Rac se voar an bet man, breman hep bout manant [10],
Mennn [11] pardon quent monet, de guelet competant.
1815 Mardeu an scolerien, á douyg plen gant penet,
Hac á spont rac ho mestr [12], pan vezo aprestet :
Rac aoun na vent gardys, en nep guis punisset,
(f. 36) Diouz nos, na diouz myntin, pan vent examinet,
Dre muy ræson pep den, en deues da crenaff,
1820 Pan eu da Roe'n Ælez, ret en diuez dezaff :
Rentaff net è quentell, ha na guell rebellaff [13],

1. Verbe nouveau, dérivé de *tribut* tribut.

2. Ce mot, qui doit signifier proprement « sans bruit », est écrit *dison*, v. 1574, 1934, 3595, etc.

3. Premier exemple de cette forme, cf. *Rev. Celt.*, XI, 479, 480.

4. Le poète a pensé à la forme *argant*, attestée d'ailleurs, et restée en van.

5. On a ajouté au commencement de ce mot *c* (pour en faire *c'hoant*).

6. On a ajouté un tréma sur l'*e*.

7. Premier exemple de futur en *-yo*, cf. *Rev. Celt.*, XI, 103-108, 486. Il est unique dans notre texte, qui a par ailleurs *ray* (2474, 2607, etc.), et les autres du moy. bret. n'ont que l'alternance de *aiel* ira 3268, *ayel* 2458 avec *ayelo* 2807, 2908, 2966, 2967, 3145, 3164 (*ayay* 2607). Ceci montre combien il est difficile de dater l'apparition d'un phénomène de nature analogique.

8. Glose ms. *pèché* (assimilation fausse au fr. *délit*).

Les muets doivent parler, misérables, et rendre hommage ;
Et le cœur sans aucune réplique, comme je le raconte sans ambages
Lui confessera avec honte sa malice.
1795 Il ne saurait jamais faillir dans sa sentence
Car il ne craint personne, si haut que crie sa science ;
Il n'a peur d'aucune puissance et il n'a pas d'hésitation,
Et personne n'ôtera celui-ci de peine, par son ascendant.
Être pur de conscience est plus avantageux dans cette circonstance,
1800 Et être purifié de tout péché, voilà !
Il n'y a chose temporelle ni métal qui vaudrait autant,
Or abondant ni argent, quoiqu'on les désire.
Alors avoir haï le monde et ses actes
Sera doux et réjouissant, là vous (le) verrez notoirement ;
1805 Et l'avoir aimé et estimé un jour
Sera (chose) triste et amère, crois(-le) fermement, jusqu'aux fibres [(intimes).
Et sachez aussi, tenez en votre croyance
Qu'alors le juge n'entendra aucune prière :
Il jugera fidèlement, loyalement, selon l'équité
1810 Sans qu'aucun puisse sérieusement l'empêcher.
Sûrement, d'après son mérite et sa valeur évidente
Il jugera chacun malgré tout suppliant ;
Aussi en ce monde maintenant, sans être négligent
Demande pardon avant d'aller le voir, comme il faut.
1815 Si les écoliers craignent beaucoup avec angoisse
Et redoutent le maître, quand il sera installé,
De peur d'être durement punis en aucune façon
La nuit ou le matin, quand ils seraient examinés,
Avec plus de raison chaque homme a à trembler
1820 Puisque c'est au roi des anges qu'il lui faut enfin
Rendre nettement sa leçon, et qu'il ne peut se rebeller

9. On ne connaissait pas ce mot avant le *Doctrinal* (cf. *Gloss.* 668) : c'est, d'ailleurs, encore un emprunt au *Mirouer* :

Neuse diouch é merit, ha delit evidant,
E barno pep hiny, evit nep sappliant

(*Arch. f. celt. Philol.*, I, 216).

10. Mot nouveau, cf. fr. *manant* ; de même *manaṅç* dans *hep m.* sans retard v. 2047, *en m.* en permanence 1986 ; v. fr. *manance* séjour, possession.

11. Gl. ms. *goulen* (demande).

12. Cette rime est l'indice d'une variante *mest*, qu'on trouve seulement N 520 (devant un *r*-). Le plur. haut trécorois *mécho* vient de **mestyou*, cf. *moñt* m. montre pl. *moñcho*. Voir *L'Epenthèse des liquides* 41-43 (§ 52-54).

13. On ne connaissait pas l'infinitif de ce verbe (*rebelli* se rebeller, *rebell* adj. et n., pl. *ed* rebelle, *rebellandt* un rebelle pl. *ed*, *rebelded* pl. *ou* rebellion Gr.) ; nous verrons plus loin *bout rebellant* être rebelle, v. 3130.

Ha lech ma ne gouzuez, á vez de carezaff[1].
Ma ne vez studiet, hac examinet slcer,
An Leffr an Conscianc[2], an setanç pan lançher :
1825 Dan ytfernn plat cadarn, nep darnn mar en barnner,
Goa eff pan voe croèet, na duet en bet seder.
Ha rac se quent monet, da cleuet an Setanç,
Myr[3] ez examiny, deffry da Conscianç,
Maz vezy dyuiset, goude da repetanç,
1830 Da vezaff hep caffou, á dehou dezrou chanç.
En dez se hon Saluer, ha Barner pep speret,
Da nep á so rebell, ez vezo crueldet :
Pan eu dan sent quentel, diheuel é guelet,
Er buanecquet creff, vezo eff en effet.
1835 Breman euel oan cuff, nac edy mar peufuer[4],
Ha prest don pardonaff, tiz scaff hep tardaff guer :
Hac hon gortos á striff, da distreiff de niuer,
Quent eguet hon leuzriff[5], hastiff gant Lucifer.
Hoguen neuse ez duy, da barnn pep nation,
1840 Cruelhoch net chede, eguet pan ve Leon :
A couraig arraget, pe buanecquet don,
Goa[6] eff sygoaz á duy[7], en è disencion.
Cleu compsou Doe roe'n bet, dre'n profoet á credafi
Ouz gourdrous pechezrien, maz dlehent yen crenaff :
1845 Carguet á pechedou, yoaou hep caffaouaff[8],
(f. 36 v) Ourgouyll, ha gloutouny, ha crezny an muyhaff,
Gante net ez edoff, me guell pronff anconffet[9],
Hep ma reuilaff[10] barr, me goar na ma caret :
Hac an barnn splan pan duy, me ho ancouffay net,
1850 Hac ez vezo cruel, dyheuel da guelet.
Garuhoch euyt Leon, ouz con na leones,
Nac euyt Pard, nac Ours, da comours[11] nac Ourses :

1. Infinitif nouveau, voir v. 728.
2. Lire *Conscianç*.
3. Ordinairement ce verbe est employé au sens négatif, comme en fr. *garder que*.
4. Mot nouveau, spécial au *Mirouer* ; écrit encore *peufuer* v. 1867, *peuffer* 2895 ; rime toujours en *uff-* et *-er*. On devait prononcer *peü-*, avec une diphtongue semblable au van. *eu*. C'est le v. fr. *peufrier*, *peufier* fripier, norm. *peufier*, *peupier*, *peufrier*, à Mortagne *piauffrer* id., cf. v. fr. *pelfrerie*, *peuferie*, *peufferie* friperie, norm. *peuferie*, *peufrie*, *feuperie* id., v. fr. *pelfrer*, *pelfer*, *pelfir* piller, norm. *peuffi* fané, fripé, v. fr. *pelfre*, *peufre*, *peuffe* f. dépouille, friperie, habits de friperie, norm. *peufre*, *peufe*, *feupe* friperie, norm. du Bessin *peufe* objets de rebut, *mète à la peufe* mettre au rancart ; v. fr. *pelfre* adj. errant God. ; Bas-Maine *peuf* f. peufre, objets détériorés, vieux habits, Dottin *Gloss. du B.-M.* ; angl. *pilferer* auteur de larcin, petit voleur, *to pilfer* voler ce qui a peu de valeur ; *pelf* propriété (volée), richesse, tromperie (dialectalement un vaurien, Murray).

Et s'il ne la sait, il y a lieu de le blâmer.
Si l'on n'a étudié et examiné clairement
Le Livre de la conscience, quand la sentence sera lancée,
1825 Si quelqu'un est condamné à l'enfer très durement
Malheur à lui quand il fut créé et venu au monde, sûrement.
Et c'est pourquoi avant d'aller entendre la sentence
Prends soin d'examiner sérieusement ta conscience,
Afin que tu sois choisi, après ton repentir
1830 Pour être sans douleur à droite, commencement de bonheur!
En ce jour de notre Sauveur et juge de toute âme
Pour qui est rebelle il sera un cruel objet,
Tandis qu'aux saints c'est un sort incomparable de le voir ;
Car il sera vraiment fort irrité.
1835 Maintenant comme un doux agneau, quelque humble qu'il soit
Et prêt à nous pardonner bien vite, sans aucun retard,
Et il attend qu'avec zèle nous revenions aux siens
Plutôt que de nous envoyer en hâte avec Lucifer.
Mais alors il viendra juger chaque nation,
1840 Plus cruel, vois-tu bien, que s'il était lion,
Furieux de cœur et irrité profondément;
Malheur, hélas! à celui qui encourra son mécontentement.
Ecoute les paroles de Dieu le roi du monde, par le prophète, je [crois,
Menaçant les pécheurs, tant qu'ils devraient froidement trembler,
1845 Pleins de péchés, joies sans regret,
Orgueil et gourmandise, et avarice la plus grande :
Par eux je suis tout à fait oublié, je puis le prouver,
Sans qu'ils me révèrent aucunement, je (le) sais, et qu'ils m'aiment :
Et quand viendra le jugement éclatant, je les oublierai tout à fait
1850 Et ce sera incomparablement cruel à voir.
Plus dur qu'un lion aux chiens, ou une lionne
Ou qu'une panthère, ou un ours dans ses rapports (?), ou une ourse

5. Gl. ms. *liurer* (erreur).
6. Gl. ms. *gouaz eo siuouas* (= c'est pire, hélas ; erreur sur les deux premiers mots).
7. Prononcé *a zuy*, rime en *-az*; cf. v. 273, 1234.
8. On a vu cet inf. employé activement, v. 1216. Grég. donne comme ancien *caffaoüiff*, mod. *cañvaoui* prendre le deuil, porter le deuil, van. *cañveiñ*; *cañvaouï*, *câvaoui* pleurer longtemps.
9. Lis. *prouff ancouffet.*
10. On ne connaissait que *reuiraff ma anffy* satisfaire ma fureur B 782, mais *reuir* et *reuil* respect, égard, cf. *Gloss.* 572.
11. Cette expression se retrouve v. 2188. Je suppose qu'elle a un sens voisin de *da vsaff* (à avoir affaire). Cf. fr. *commerce?* Celui-ci s'est mêlé en breton avec la famille de *converser*, cf. *Sur l'étym. bret.* 27 (*Rev. Celt.*, XXV, 77). Il y a alternance des syllabes *-vers* et *-ours* dans *quiluerz* aheurté

Ho quelyn mar be quet, rauisset ne cretes,
Nep quentel ho guelet, an trase net cret spes,
1855 Vyziff hep en nep rout, quempret hyruout oute,
Na ne vsiff yuez, á truez en dez se :
Quentse diouz m'o quiffyff, hastiff ho barniff me,
Da gouzaff bout damnet [1], hep remet na trete.
Eno stanc é langaig, quent euyt é flachy,
1860 Ardantoch ez losquont, hac ez punisshont y :
Euyt oar an bet man, an holl tan damany,
Rac se tech á pechet, eguet monet dy.
Quen cruel ez guelher, an barner general,
Ditruez en dez se, gant maieste real :
1865 Na guell é crueldet, bout exprimet detal,
Na den á nep heny, he prydiry rial.
Na voe mar cuff peufuer voe dez guener [2] an croas
Euyt pep den quenan, ouz doen noman poan bras :
Hac an Bez hep que*n* lorch [3], que*n*t forch [4] pa*n* dazorchas
1870 E guelet en dez man, á vezo glan poan bras.
Rac se an den eno, á menno á tro scaff,
Dirazaff bezaff pront, hep rac è gront spontaff :
En bet man eu an couyg, maz [5] dleér é douigaff,

Maun., *ur c'hilvers* un homme opiniâtre Gr., *kilvers* adj. Pel., Gon., Trd, etc., et le van. *quillourss* entêté, aheurté, mutin, dépiteux, claque-dent, pl. *-rsétt*, *quilloursseín* s'aheurter, *quillourzein* s'obstiner, *quillourzétt* obstiné, aheurté, boudé l'A., etc. C'est un composé comme *penvers* « testu » Maun., *pénnvers* aheurté, ur *pennvers* un homme opiniâtre Gr., *penwers*, *penvers* indocile, opiniâtre, rebelle, mutin Pel., *penvers* R[el] ms., *penvers* adj. Gon., Trd, etc., voir *Gloss.* 555. La forme vannetaise a dû être influencée par le nom de l'ours : cf. *un dèn ours* pl. *tud ours* mutin, rebelle, séditieux Gr., *ours* « dans le nouv. Diction. » acariâtre, aheurté, mutin, revêche Pel., *ours* R[el] ms. (celui-ci a un autre article « ours, ours »).

1. Lire *daffnet*.

2. La rime intérieure est ici à l'antépénultième, cf. v. 82, 1944.

3. Seul exemple ancien de ce mot, = *lorc'h* flatterie, cajolerie Gr., cajolerie Pel., cajolerie, flatterie, caresses R[el] ms. Le Gon. ne le connaissait que dans *rei lorc'h* cajoler, flatter, donner une louange exagérée ; H. de la Villemarqué dit qu'on l'emploie aussi pour « bonheur, joie », et « vanité, fierté ». Je crois que le sens de « bonheur, joie » ne s'applique qu'à une « satisfaction vaniteuse ». Troude a *lorc'h* m. sans plur. ; *kemeret lorc'h* s'enorgueillir ; *Per a zo lorc'h enn-haũ* Pierre est tout fier ; *lorc'hek* adj. vantard ; Mil. ms. traduit *lorc'h* orgueil, grandeur, fierté, gloire vaine, et dit que le plur. *lorc'hou* est usité : *lorc'hou zo en-han* il est plein de vanité. Il ajoute : *lorc'hen* s. f. : *hon-nez zo el lorc'hen* cette femme est une glorieuse ; *lorc'huz*, en Léon (personne) contente d'elle-même et remplie de gloire et de vanité ; enfin « *lorgaez*, syn. de *lorc'hek* », qui doit être proprement un nom abstrait = **lorc'hegaez*. En Trég. on dit *lorc'h* flatterie, vanité ; *lorc'hach* ostentation, orgueil, *lorc'haũ* flatter. M. Vallée me signale aussi *lorc'heũte* et *lorc'hidigez* orgueil. Le van. a *lorh* m. pl. *eu* frayeur, *lorhein*

Quand leurs petits ont été enlevés, tu n'oserais
Jamais les regarder, crois cela bien assuré,
1855 Je le serai, sans en aucune manière avoir d'eux compassion,
Et je n'userai point de pitié en ce jour,
Mais comme je les trouverai, en hâte je les condamnerai
A souffrir d'être damnés, sans rémission ni conciliation.
Là ses dures paroles, avant que tu bouges,
1860 Plus ardemment elles te brûleront et te puniront
Qu'en ce monde tout le feu violent ;
Fuis donc le péché, avant d'aller là.
On verra si cruel le juge universel
Sans pitié dans ce jour, avec une majesté royale,
1865 Que sa cruauté ne peut être exprimée exactement
Ni personne, quel qu'il soit, la comprendre bien.
Si doux et humble qu'il ait été, le vendredi saint,
A souffrir ici grande peine pour chaque homme, certes,
Et quand du tombeau il ressuscita sans faste, avant de quitter (la [terre),
1870 Le voir en ce jour sera vraiment une grande peine.
Aussi l'homme qui désirera vite,
Être là devant lui, alerte, sans avoir peur de sa menace,
C'est en ce monde la région où on (il) doit le craindre

effrayer, s'effrayer, *lorhus* effrayant ; facile à effrayer. Troude attribue aussi au van. *lorc'h* le sens de « passion prononcée », et explique *get lorc'h*, *gat lorc'h*, éperdument, par « avec passion » ; c'est sans doute une erreur inspirée de l'art. de l'A. : « Éperdu... *lorhètt*. Éperdument *Guett-lorh* », où l'auteur devait penser à « éperdu de frayeur ». Cette syllabe se montre encore dans *lorc'hennou* « les bras d'une charrette entre lesquels le limonier est attelé » Pel. Le mot n'est pas dans R[el] ms. ni dans Gon. Trd donne *lorc'henn* f. comme usité dans quelques localités seulement. Voir *Gloss.* 373. Le sens de *lorch* est ici analogue à celui du tréc. et du léon. : pompe, ostentation.

4. Infinitif de *quent ez ferchy* avant que tu échappes B 616, van. *forhein* sevrer ; exclure (*doh* de) l'A., *forhet à hé madeu* (l'Église) privée de ses biens *Choæs a gannenneu* Vannes 1835 p. 211, cf. *Barz. Br.* 370 ; *forh* m. pl. *eu* interdit, censure de l'Église, *forhadurr*, *forhereah* m. pl. *eu* action de sevrer l'A. Cf. *diforhein*, bas van. *diforc'h* séparer, moy. bret. *difforch*, voir *Rev. Celt.* XXII, 76, 77. Grég. donne comme suranné *forhaff* « fourcher, se fourcher parlant d'un arbre ».

5. Le v. fr. *couge* « sorte de tonneau ». God. ne suggérant pas d'explication plausible, je suppose que ceci est une variante de *couche*, « g. idem, l. crepudium... cubatorium, g. lit » C, cf. *touig* touche ! à côté de *dre touch* en touchant. L'A. traduit « volume » : *livre ag ur gouche jaujable* (= livre d'une étendue convenable) ; « étendue apparente des corps », *gouche* pl. *-cheu* ; « convenable », *a gouche* (= qui convient) ; comme cela arrive assez souvent, on a pris en ce dialecte *kouch* f. pour un masc. *gouch*. R[el] ms. porte : « *Couc'h* couche. *eur couch guenan*, une couche dabeilles [,] un essain dabeille. une couverture de Ruche. *eur couch Labousset* une troupe d'oi-

(f. 37) Ha dre se ouz pechet, miret hep arretaff.
1875 Seul muy breman gant spont, mazomp pront pep contre,
Da miret ouz pechet, oar an bet me cret se :
Seul muy diouguelroez [1], hon bezo en dez se,
Er en graç Doe roe'n bet, vezo gruet hon trete.
Vn den en deffe quet, en Barnn en bet seder,
1880 Da comps é caus aussi [2], ouz é party fier [3] :
Hac á ve den peruers, en guers é aduerser [4],
Ha bout ret procedaff, outaff hep tardaff guer.
Me cret aç peur sacun [5], ez clasque dihunaff,
Da bezaff prest en cont, de respont hep spontaff :
1885 Hac oun creff en deffe, pan ahe dre'z leaff :

seaux. pl. *couchou* ». Il y a ici confusion entre les mots *couc'h* et *couch*, dont Pel. ne mentionne que le premier : « *Couc'h*, couverture de rûche, soit peau, écorce, planche ou paille etc. et qui est de l'usage de Léon, et reconnu par M. Roussel. Davies met *Cwch* linter, cymba. *Cwch gwenyn*, alveare » ; *kouc'h* m. « couverture de ruche, qui consiste ordinairement en un toit en paille non tressée, disposé en cône. Ce mot est du dialecte de Léon seulement » Gon. ; M. Jaffrennou l'a trouvé en haute Cornouaille. Troude a en ce sens *kouc'h* m. et du Rusq. (à tort) *kouch* m. pl. *ou* ; voir *Gloss.* 122. Mil. ms. donne : « *kouch*, s. m. pl. *kouchou*, réunion, essaim, fourmilière, il se dit particulièrement des personnes [il y avait d'abord : *hommes* ; le mot *qui* a été barré à la suite] voisins ou parents qui se réunissent dans une ferme pour battre le blé, *daou gouch a zo du-man hirio o tourna*, il y a aujourd'hui chez nous deux réunions de batteurs, battant le blé ; le *couch* peut se composer de plus ou moins de personnes [il y avait d'abord *de 14, 16 et 18 personnes environ*] mais on en fait ordinairement deux lorsqu'elles dépassent le nombre vingt. *Kouch* est encore une sorte d'adverbe ayant le sens de entièrement, tout à fait, au comble plein ; il ne s'applique qu'aux matières sèches telles que grains et autres, pour l'eau et les liquides on emploie le mot *barr : ar zaill a zo barr*, le seau est plein d'eau, *an anaf a zo leun kouch a gerc'h*, le hanap est comble d'avoine ». *Leunkouch* se dit aussi en Trég. Il se rapporte à *kouchañ* presser, tasser : *kouchañ toaz er forn* mettre le pain au four, *kouchañ eur forniad* id., *kouchañ eur c'hornad* bourrer une pipe, cf. cornou. *eur c'houchad den, eur c'houchad mad a den* un petit homme bien doublé, trapu, *Rev. Celt.*, IV, 159 : argot de la Roche-Derrien *kouchet kik* « tasser de la chair », battre quelqu'un, XV, 359. M. Vallée m'a communiqué cette phrase trécoroise : *Evel eur falc'h, en kreiz eur pradad foen, er c'hiz-ze kouch-da-gouch, e tiskar ar c'hlenved an dud dre aman* comme une faux au milieu d'un pré plein de foin, ainsi « couche sur couche » (les uns sur les autres) la maladie abat les gens par ici. La faucille à couper le bois s'appelle en cornou. *kouch* f. (ailleurs *charp*, = serpe). Du Rusq. a *kouch* m. pl. *ou* couche, terme de jardinage ; *kouch* « s m. et adj. Pli, en tapinois » ; *kouchet* adj. et part. plié, courbé ; *koucha* v. a. coucher en joue ; *koucha* v. a. parier. Grég. a aussi *coucha e arm, evit ténna* ; *coucha ur re-bennac evit e dénna* coucher en joue, et « Treg. *couchañ* » gager, parier. Dans le van. de Caudan, on dit *kouch* gerbier, *kouchein* tomber droit, arriver juste.

Et par conséquent se garder constamment du péché.
1875 Plus, maintenant, nous sommes prompts en chaque pays, avec [peur,
A nous garder de péché en ce monde, je le crois,
Plus nous aurons de sûreté, ce jour-là,
Car dans la grâce de Dieu le roi du monde sera fait notre accord.
Un homme qui aurait, en aucun jugement, pour sûr,
1880 A plaider sa cause aussi contre sa partie, hardiment,
Si son adversaire était un homme pervers, pour l'instant,
Et qu'il fallût se défendre contre lui sans point tarder,
Je crois bien, assurément, qu'il chercherait à s'éveiller,
Pour être prêt, au compte, à lui répondre sans s'effrayer ;
1885 Et il craindrait fort quand il irait, je le jure,
De peur que le juge ne fût pour lui, ouvertement, très dur.

1. Mot écrit *dyouguelroez* v. 3042, *diougelroez* 3315 ; ne se trouve par ailleurs que dans le Catholicon : *diouguelroez* « g. seurte, l. securitas... Item tutamen, g. deffense assurement ». Le Men donne à tort *diouguelegez* : les trois éditions anciennes et le manuscrit sont d'accord sur ce dér[1]vé unique en moy. bret., — gall. *diogelrwydd*. Le suffixe auquel pensait l'archiviste breton aurait dû, d'ailleurs, être alors *-eguez* ou *-eguez*. Grég. donne comme suranné *diouguelroëz* protection ; Pel. cite d'après Davies *diougueroez* securitas. C'est probablement cette forme fautive qui a été mal corrigée en *diougellérez* m. certitude, assurance, sécurité, caution, dans la 2e édit. du dict. de Le Gon. ; de là *diougellerez* assurance, du Rusq. ; le dict. gallois-angl. d'Evans compare même *diogelrwydd* à ce prétendu *diougellérez*. Grég. donne aussi comme anciens *diouguellat* protéger, part. *diouguellet*, et *diouguller* protecteur. La première de ces formes répond à *diouguelhat* que donne C*b* : « *miret diffenn pe diouguelhat* », cf. gall. *diogelhau* ; les deux autres ont pu être suppléées par Grég. Celui-ci donne encore comme suranné *diouguel* sûr. La 2e éd. de Le Gon. dit de *diougel* : « Je ne connais ce mot que par le Dictionnaire de Davies », et ajoute *diougella* assurer, mettre en sûreté, rendre stable ; du Rusq. a *diougel* certain, *diougella* assurer, part. *et*. Le participe de *diouguelhat* était probablement en *-haet*, cf. *Rev. Celt.*, XI, 113. La variante *diouguel* de l'adj. ne se trouve que dans un renvoi à l'art. *sur*, dans C*a* et C*b* ; le C*c* porte à cet endroit *diouguel*, ce qui est conforme aux autres documents ; le mot rime toujours en *oug-*. H. de la Vill. a ajouté à Gon. un art. *diogel* (cf. du Rusq.) où il cite le Cath., et s. v. *askré* cette phrase d'après « les anciens livres » : *askré c'hlan diogel hé berc'hen* « celui qui a la conscience pure est sans crainte » ; c'est une transcription inexacte de l'adage gallois *asgre lân diogel ei pherchen*, où le genre fém. de *asgre*, gardé dans *c'hlan*, a été oublié dans *berc'hen*, parce que *askré* est masc. (cf. *Gwerziou Barz ar Gouet* 33). Une suggestion galloise a dû amener aussi *diogel* en cornouaillais, *Barz. Br.* 59, cf. LXVII.

2. Mot nouveau pris au fr., peut-être par l'auteur sur la sollicitation de la rime.

3. Sens nouveau ; van. *parti* m. pl. *eu* « partie, dans un procez » l'A.

4. Expression nouvelle, qui semble une cheville du genre de *apret* ; cf. *Gloss.* 301.

5. Lire *saçun*.

Er na ve an barner, outaff scler asperhaff [1].
Ha petra eu barn*n* den, á quement so en ploe,
En guir da pridyri, deffry ouz heny Doe ?
Nedeu quet á netra, ouz homa me'n auoe,
1890 Da comparaig achiff, credet diff en diuoe.
Mardeu oarse barn*n* den, so ven hep soutenanç,
A douger anterin, gant he examinanç :
Pe quement ez eu ret, bezaff doujget setanç,
An Barner general, leal diouz an balanç?

La qualite des rep*ro*ues, les faira tra*m*bler et crai*n*dre la derniere sentance d'auantage : car ils seront foibles, et ne pouront resister á l'executio*n* d'icelle.

1895 Hoaz ez eux nedeux mar, megoar traou arall,
A cresq á creff greffanç, dre chanç an Setanç sall :
(f. 37 v) Ha nep á prederhe, á caffe ez ve fall :
Hac á beuhe dynam, rac blam ha rac tamall.
An quentaff an reman [2], chede ha nara dout,
1900 Peheny da comps guir, hon lacqua en hiruout :
Rac outaff creff na fall, nendeues nep gallout,
Da resistaff me'n goar, oar an douar par tout.
Quentse da pep heny, ret eu deffry sigur,
A quement á croeat, drouc ha mat pep statur :
1905 En dez se procedaff, ha comparissaff sur,
Dirac IESVS map doe, neuse goa na voe fur.
Neuse nep á mennhe, ez achappe dre nerz,
Netra quen creff ha doe, en nep ploe ne voe querz,
Negun dispar mar bras, nep trepas [3] douç na serz [4],
1910 Ne douig plen é enep, sech na gluep anep perz.
Neuse ha Roe ha Duc, goude go [5] holl bugat [6],
Baron na cont spontet, vezont net á pret mat :
Nac edint mar onest, gant fest ha majestat,
En pompou [7] an bet man, hep poan na huanat.

1. Superl. d'un adj. emprunté au v. fr. *aspere* âpre, au propre et au fig., cf. *asperer* exaspérer God., *Complém.*, *aspera* id. dans les Alpes, Mistr. ; v. fr. *asperiteit* colère, fureur God.

2. Lire *rema*, voir v. 132.

3. On ne connaissait de cette époque que *trepas* transgression, crime J 235. Ici c'est une autre application figurée de l'idée de passage, cf. *dre nep antre* d'aucune façon, litt. par aucune entrée. Grég. donne *trepas* pl. *you* « allée, galerie, ou, corridor, pour aller en plusieurs chambres de suite » ; Le Gon. *trépas* m. pl. *iou* corridor (dict. fr.-br.) ; Troude *trepas* m, pl. *iou* corridor, galerie, chemin de servitude. Du Rusq. tire ce mot de « *ré* tout *pas* pas », Mil. ms. rappelle avec raison le v. fr. *trespas*, traites ou passages : « Les chemins desvoyables, ou moult y a dangereux trespas...

Et qu'est-ce que le jugement de l'homme, de quiconque est sur la [terre,
Quand on y songe, en vérité, sérieusement, à côté de celui de Dieu ?
Il n'est en rien avec celui-ci, je le déclare,
1890 A comparer justement, croyez-moi bien.
Si donc le jugement de l'homme, qui est vain, sans appui,
Est redouté vivement, avec son enquête ;
Combien doit être redoutée la sentence
Du Juge universel, qui tient la balance égale ?

La qualité des réprouvés les fera davantage trembler et craindre
la dernière sentence : car ils seront faibles et ne pourront
résister à son exécution.

1895 Il est encore, il n'y a pas de doute, je le sais, d'autres choses
Qui augmentent fort la grièveté fatale de la sentence sévère,
Et celui qui réfléchirait, trouverait qu'elle est terrible,
Et vivrait sans faute, de peur de blâme et de reproche.
La première de ces choses, voilà, et n'en fais pas de doute,
1900 Qui, à parler vrai, nous met en émoi,
C'est que contre elle fort ni faible n'a aucun pouvoir
De résistance, je le sais, sur la terre partout.
Au contraire à chacun il faut absolument, certes,
A quiconque fut créé, mauvais et bon, de toute taille,
1905 En ce jour être en cause et comparaître, sûrement,
Devant Jésus fils de Dieu ; alors malheur à qui ne fut pas sage.
Alors qui penserait échapper par force,
(Qu'il sache que) rien de si fort que Dieu en nul pays ne fut, certai- [ment ;
(Il n'y a) personne, si incomparablement grand qu'il soit, par aucun [passage, doux ni rude,
1910 Qui ne craigne, certes, sa face ; sec ni humide, d'aucune part.
Alors et roi et duc, après toute leur magnificence,
Baron et comte, ils seront très effrayés bientôt
Tout honorés qu'ils soient, avec fête et majesté
Dans les pompes de ce monde, sans peine ni soupir.

(D. Lob. *Gloss.*) ». Le fr. mod. a gardé *trépas* dans une acception spéciale ; cf. Lamartine, *Le Crucifix* : « Pour adoucir l'horreur de cet étroit passage. ».

4. Voir *Gloss.* 624, 4e article (ce devrait être le 2e). Cf. *ar garreg serz* le roc abrupt, *L'Hermine*, 20 fév. 1911, p. 201.

5. Lire *ho*.

6. Premier exemple de ce mot, probablement différent de *bugad* lessive ; voir *Gloss.* 87 ; *Mélusine* XI, 206. *Bugad, lorc'h a zo enn han* il est plein de vanité ; *ne ra nemet en em vugadi* il ne sait (lis. *fait*) que se vanter, Mil. ms.

7. Premier exemple de ce plur., cf. *Gloss.* 503. *Pomp* pl. *ou* pompe, somptuosité Gr., *pompe* pl. *-peu* l'A. ; *pompat* vanterie Maun., *pompad* pl. *ou*

1915 Honnez vezo an les[1], mas rencq pep senessal,
Donet vn guez dezy, ha pep offycial :
Velly[2] ha lieutenant[3], mar vaillant en cant sal,
Ha plen perchen*n* tensor, ha madou temporal.
Neuse mar bezont quet, tizet en pechedou,
1920 Ez crihont vn bontez, digant an meneziou :
Oarneze ez coezhent, hac ho foulhent en tnou,
Rac aoun na guelhe*n*t Doe, guir roe an holl ploeou.

§ Deuantaige les condamnes ne pourro*n*t se cacher

(f. 38) Eguile[4] peheny, á greff deffry sigur,
En effet en setanç, he groa diauanç[5] sur :
1925 Eu rac lech da cuzet, gouuezet á het stur[6],
En dez se ne caffo, á nep na beuo pur
En Barn*n* se impossibl, terribl bep æsibldet[7],
Ve de den caffout muz[8], ouz luz de em cuzet :
Ha scler intollerabl, hep comps goap na fabl quet,
1930 Pep guis comparissaff, eu dezaff bezaff ret.
Neuse teffalien[9], ne cuzo nep heny,

pompe, ostentation, vanité : fanfare, vaine ostentation, grande réjouissance (m. : *gad pompad bras* pompeusement), *pompadi* faire le fanfaron Gr., *poumpat* vanterie, *poumpadi* vanter, *en em boumpadi* se vanter R[el] ms. : *pompader* pl. *-érven* fanfaron, faux brave, *pompadérez* pl. *ou* fanfaronnade, vanterie en paroles, rodomontade, *comps pompadus* id., *pompus* van. id. pompeux Gr., *pompuss* l'A. *Pompinenn* f. une élégante, en cornou., Trd, *pompinen* pl. *nou* femme bien mise du R. est différent : cf. *poūpinel* f. poupée, à Plounérin, etc., van. *poupineèll* pl. *eu* f. id., *marhadourr Poupinéllen* poupetier, *poupineell* mignarde l'A., etc. *Gloss.* 508 (où il faut lire le fém. « mignarde »).

1. Ce passage montre que *les* était fém., comme le v. br. *lis*, d'après les mutations : *Lisbedu*, *Lisuedu* ; *Lisbison*, *Lisuisonn* (Loth, *Chrestom.* 145). Le Gon. fait *lez* masc., de même Troude, etc. : l'A. donne *lez* ou *liss* (faire la) cour, *liss* cour, lieu où se tient la juridiction : cour (royale, etc.) m., mais sans aucun exemple qui appuie cette explication, suggérée peut-être par le gall. *llys*. Au contraire, *les-varn* palais de justice Trd, cour de justice du R. prouve que le mot n'a pas changé de genre depuis le v. bret. ; cf. *kador-varn* tribunal Gon., dict. fr.-br. Nous constatons encore ici une copie du *Mirouer* par le *Doctrinal*, p. 157 (*Arch. f. celt. Philol.*, I, 572) :

Honnez vezo à les ma rencq pep Senessal,
Donet ur vez dezy, ha pep Official.

Les vers qui suivent :

Quement-se da comps guir, ho laquay en hirvout,
Rac eno eré (lis. *cré*) na fall n'en devezo gallout

sont un remaniement des v. 1900, 1901. Nous verrons un autre emprunt fait par le même Cantique du Jugement (v. 1931, 1932).

2. Sur ce *v*, cf. *Gloss.* 57.

1915 Ce sera un tribunal auquel tout sénéchal doit
Venir une fois, et tout official,
Bailli et lieutenant, si vaillant qu'il soit en cent palais,
Et propriétaire reconnu d'un trésor et de biens temporels.
Alors pour peu qu'ils soient surpris en péchés
1920 Ils réclameront une grâce aux montagnes :
Que sur eux elles tombent et les écrasent en bas,
De peur de voir Dieu, le vrai roi de tous les pays.

§ De plus, les condamnés ne pourront se cacher.

L'autre chose qui aggrave sérieusement, pour sûr,
Effectivement la sentence et la fait désastreuse, assurément,
1925 C'est qu'un lieu pour se cacher, sachez-le, en aucune direction
En ce jour il n'en trouvera, celui qui ne vivra pas pur.
Dans ce Jugement, ce serait impossible terriblement et point facile
A un homme de trouver une retraite pour se cacher devant le danger.
Et c'est clairement insupportable, sans dire de raillerie ni aucune fable,
1930 Pour lui, d'être obligé de comparaître, de toute façon.
Alors les ténèbres ne cacheront personne

3. Premier exemple de cet emprunt français, plus bretonisé dans *letanand* pl. *ed* (*L. General* L. Général, *L. Crim* L. Criminel) Gr., *létanañd* pl. *ed* Gon., dict. fr.-br., *letenantt* pl. *-ndétt* l'A., argot rochois *lutanañd ar c'hernio* « le lieutenant des cornes », taureau, *Rev. Celt.*, XVI, 229 ; *letanançz* pl. *ou* lieutenance Gr., *letenance* f. pl. *-ceu* l'A.

4. Emploi unique de ce mot.

5. On ne connaissait ce mot que comme verbe, *Gloss.* 162. Cf. v. fr. *desavancier* reculer, repousser, rebuter, réfuter, causer dommage à, perdre, détruire ; empêcher God.

6. Expression nouvelle, lit. « le long de (à force de) gouvernail », cf. *a het cam* pas à pas. Voir v. 2455, 2688.

7. Litt. « sans aisance » ; *hep aesibdet* v. 2148 ; dérivé nouveau. Voir v. 1408.

8. Cf. v. 309 ; *mue* cage, prison, Guill. de Machaut.

9. On n'avait pas trouvé ce mot avant le *Doctrinal* (*Gloss.* 684, *Arch. f. celt. Lexik.*, I, 578). Il l'a changé dans ce passage (*Arch.* 572) :

Neuse tevaligen ne cuzo nep hiny,
Na seurt er bet en tro, eno n'er goloy.

Maun. donne *tevalien* et *tevaligen* obscurité ; Pel. « *Tevalijen*, et *Teval-c'hen* », cette dernière forme lui a peut-être été suggérée par le gall. *tywyllwch* ; Rel ms. « *tevalijen*, *tevalhigen*, *tvalign*, obscurité », ce *tvalign* semble provenir d'une notation abrégée de *tevaligen*. Pel. a aussi « *Tévalee*, obscur, qui a de l'obscurité, dont on a fait le verbe *Tevalega*, obscurcir, ombrager, rendre obscur et sombre » ; ces dérivés ont l'air d'être imaginés pour expliquer *tévalijen* qui suit. Rel ms. a seulement « *téval tenval* obscur, sombre *tenvalhat* obscurcir, rendre ou devenir sombre. *tevalhat*, idem. *tenvalaat* ou *tenvalhat* ». *Tefalion* ténèbres 3 syl., v. 2594, est une forme nouvelle.

Na squeut quet [1] oar é tro, eno nen goloy :
Quentse haznat patant [2], squient maz ententy,
Vezont dirac Roe'n tron, dison hep essony.

§ Finablement ils ne pouront appeller de la sentance.

1935 An trede peheny heruez maz studiaff,
A greff meurbet Setanç, pan duy stranç he lançaff :
Eu rac lech engueruell, affell nac appellaff [3],
Nedeux muy bizhuicquen, dre se yen ez crenaff.
Yuez lech da techet, en bet het ha ledan,
1940 Nep heny en diuez, ne caffo en dez man :
Quentse ez rancquer lem, donet dirac heman,
Ha ma ne vezer net, penet so dre'n fet man.
Mar gourreont en neff, ema eff en queffer,
Nac en Yffernn profond mar disquennont y scler :
1945 Ahane ho tenno, nep tro ne gortoher,
Da donet dan Barnn man, peaban ez caner.
General en nep lech, tnou na knech ne techent,
(f. 38 v) Nac á dilerch [4] heman, en dez man ne manhent :
Er á pep tu cruel, ez guel nos ha pelguent,
1950 Nac euyt Roe na Pap, vn strap [5] ne achappent.
Rac se net hoz pedaff, quent gouzaff muy caffou,
Consideret vn darnn, peur cadarnn é barnou :
Dan fin examinet, maz lesset pechedou,
Maz ehet hep rigol [6], dan scol maz eux golou.

AMEN

1. Ici *na* est séparé de *quet* par le sujet, et un verbe vient après. Mais on lit *na quet poan* v. 2984. *na quet souffraff* 3403. *na quet a contredy* 3318. (ni...,) ni peine non plus : ni souffrir ; ni aucune contrariété ; ce qui correspond à l'expression vannetaise *naket* non plus. Cf. *na quet... ne mennaf* et je ne veux pas J. 29.

2. Cette rime suppose une variante *patent*. *Squient* ne rime jamais en *ant*, bien que la forme moderne soit *skiañt* (le van. a gardé l'*e*), cf. *Gloss.* 647. *Entent* rime toujours en *ent* ou en *en*. *Patant*, mot bien moins fréquent, pouvait plus facilement souffrir une altération accidentelle. Grég. a *patant*, l'A. *patantt* patent. Les finales *-ant* et *-ent* alternaient souvent : voir *Dict. étym.* v. *aparchant*, *paciant*, etc.

3. Mot inconnu par ailleurs. Cela semble être : « (en appeler) de défaut », *'a feil*, d'après l'expression « puys que l'en appelle d'un juge de deffaut de droit ou d'un jugement » : « l'en appelle en deffaut de droit », *La très ancienne Coutume de Bretagne*, éd. Planiol, p. 187 : cf. *fell* il faut, il manque. Mais il est possible aussi que cesoit un verbe synonyme des deux autres. Il viendrait du lat. *appello*, tandis que *appellaff* vient du franç. (cf. gall. *appelio*). Nous avons soupçonné un rapport du même genre entre *confabl* et *coupabl*, v. 1342.

4. Ecrit *adilerch Cb*, *Cc*, *adilarch Cms.* : *a dilerc'h* derrière, Maun. : voir *Gloss.* 170 ; *Sur l'étym. bret.* 93, 94 (*Rev. Celt.*, XXVI, 72, 93). Rel ms. donne « *dilerch*, après, derriere » : Grég. *chomm é dilerc'h*, *chomm a-zilerc'h*

Ni aucune ombre autour de lui là ne le couvrira,
Mais en évidence, publiquement, entends ce sens,
Ils seront devant le roi du ciel muets, sans excuse légale.

§ Enfin, ils ne pourront appeler de la sentence.

1935 La troisième chose qui, comme je le pense,
Aggrave beaucoup la sentence, quand elle viendra à être rudement [lancée,
C'est que lieu d'en appeler de défaut (de droit)? ou recourir,
Il n'y en aura plus jamais; aussi je tremble glacé.
Non plus, d'endroit où fuir dans le monde en long et en large
1940 Personne enfin n'en trouvera en ce jour;
Mais il faudra nécessairement venir devant lui,
Et si l'on n'est pas pur, il y a un châtiment pour cela.
S'ils montent au ciel, il est auprès,
Et dans l'enfer profond s'ils descendent, évidemment
1945 De là il les tirera, on n'attendra jamais,
Pour venir à ce Jugement dont on parle en ces vers.
Absolument en aucun lieu, en haut ni en bas ils ne sauraient fuir,
Ni en arrière de lui en ce jour rester;
Car de tout côté, hélas! il voit, la nuit et l'aurore,
1950 Et pour roi ni pape, d'un effort ils n'échapperaient.
Je vous prie donc instamment, avant de souffrir plus de regret,
Considérez un peu, bien résolument, ses jugements;
Pensez à la fin, pour que vous laissiez les péchés,
Pour aller, sans faute, au séjour où est la lumière.

Amen.

rester, être de surplus, être de reste; *n'en deus restet netra a zilerc'h dézo, ne deus chommet netra èn o dilerc'h* il n'a rien resté après eux; *rèstet eo hon dilerc'h* il a resté après nous; Gon. *war va dilerc'h* (vous ne trouverez rien) après moi, derrière moi: *dilerc'h* m. reste, ce qui est de surplus: *d. ar ré all,* le reste des autres, et au dict. fr.-br. *war an dilerc'h* (voyez) à la suite; *dilerc'hiou* vestiges, traces, marques; les suites (du péché); du R. *dilerc'ha* rester à la queue. On dit en Trég. *dilerc'h* retard, *dilerc'ha, dilerc'haü,* en Léon *dilerc'hi* s'attarder, rester en arrière; retarder v. n., parl. d'une horloge; *dilerc'het 'm eus da* j'ai tardé à (vous écrire); *dilerc'het où* je suis en retard (*da béaü* à payer; *gaüt ma labour* avec mon travail). Cf. gall. *dilzer* postérieur, de derrière.

5. Ce radical exprime d'ordinaire un mouvement violent; voir *Sur l'étym. bret.* 197 (*Rev. Celt.*, XXVII, 77). Cf. v. fr. *estrape* croc-en-jambe, *estraper* surprendre; prov. *estrapa* échapper, piétiner, gratter avec les pieds.

6. Ce mot n'était attesté anciennement qu'au sens de « rigole » (pour faire couler l'eau), van. *rigolen, riguolen* Ch. ms.; Grég. donne *rigoll* biais, ruse frauduleuse, voir *Gloss.* 576, 577. L'autre mot *rigor, rigueur* rigueur, ne montre pas d'*l* avant Maun., qui donne *rigol, rigoliez* rigueur, *rigolat* aller à la rigueur, *rigolus* rigoureux. Châl. ms. a *rigol* et *rigueur.*

(*A suivre*). E. Ernault.

LE BRETON D'ARNOLD VON HARFF

1. Les mots et petites phrases en breton que le chevalier Arnold von Harff, de Cologne, a recueillis à Nantes à la fin du xve siècle et qui ont été publiés à Cologne en 1860, avaient échappé à l'attention des celtisants. M. Kluge les ayant heureusement découverts, M. Thurneysen vient de leur consacrer un intéressant article, *Revue Celtique*, XXXII, 1-4. Voici une nouvelle étude de ce texte, d'une nature si spéciale.

2. *Bara* pain (n° 1), *mat* bon (11), *me* je (13), *try*, trois (30) sont conformes à l'écriture bretonne du temps.

3. On peut ajouter *caut* cent (38), erreur accidentelle pour *cant*.

4. *Nosmat* bonsoir (42) devait aussi s'écrire ainsi (et *nos mat*, cf. *dez mat* et *dezmat* bonjour, voir mon *Dictionnaire étymologique du bret. moyen*, s. v. *dez*). La prononciation régulière était *nos vat*, le mot *nos* nuit étant féminin, cf. mon *Glossaire moy. bret.*, 2e. éd., 448. Faut-il en conclure que le voyageur allemand a suivi un document écrit ? La plupart de ses notations prouvent, au contraire, qu'il a reproduit tant bien que mal, dans une orthographe germanisante, les sons bretons qui avaient frappé ses oreilles. *Nosmat* semble donc une inexactitude due à quelque distraction, comme la réminiscence du simple *mat* bon, et de l'expression *dematio* bonjour, qui précède immédiatement *nosmat*. La mutation est observée, au contraire, dans *honoreck* une femme, voir § 38.

5. *Ja* oui (14) représente *ya*, prononciation qui prévaut aujourd'hui. On écrivait alors *ya*, *ia*, ordinairement dissyllabe. Cf. *Rev. Celt.* XIII, 355, 356.

6. L'auteur fait du *k* un plus grand usage que les Bretons

du temps, et emploie la combinaison insolite *ck* [1] : *kick* viande (4) = *quic*; *deck* dix (37) = *dec*, etc.

7. *Pisket* « un poisson » (9) est mal traduit, c'est le pluriel *pesquet*, avec un *i* qui indique une prononciation vannetaise (*pesq* pl. *pesqed*, *pisqed* Gr., *pissque*, *péssque*, pl. *pissquétt* Dict. de « Monsieur L'A*** », *pesque* pl. *pesquêt* Dict. de Châlons, 1723; cf. d'Arbois de Jubainville, *Rev. Celt.* I, 96-101.

8. Il use de l'*e* muet final, dans des mots qui ne viennent pas du français : *pempe* cinq (32) = *pemp*; *mile* mille (39) = *mil*.

9. De même que pour le *k*, il se rencontre avec l'orthographe bretonne moderne, dans l'emploi de *w* : *gwin* vin (2) = *guin*.

10. *Gwinagere* vinaigre (7) est sans doute à corriger en *gwinaegre*; on écrivait *guin aegr* (*Dict. étym.* 305).

11. *Duwe* deux (29) répond à *dou*, *daou*, c'est-à-dire *dow*, *daw*. Cette graphie *uw* peut être l'indice d'une autre prononciation, voisine du vannetais *deu* (*dèù*, avec *u* consonne). Mais l'auteur avait peine à distinguer *ou* de *o*, sons qui d'ailleurs alternent assez souvent en moy. bret., cf. *Rev. Celt.* XVI, 187; *duwe* pourrait donc être *dow* (par *o* grave) comme on prononce encore en Cornouaille [2].

12. *Golo* « une chandelle » (25) est proprement « de la lumière »; on écrivait *golou*, *goulou* (*goulaou* dans les *Nouelou*); on dit en léon. *goulou*, corn. *goulaou*, *goulow*, trec. *golo*, van. *goleu*. L'ancien *-ou* final étant ici diphtongue (*ow*), *golo* fait contraste avec *duwe*, qui est plus que complet. Cf. *haio*, cri de détresse breton, rimant probablement à *autrou* Seigneur

1. Le P. Grégoire de Rostrenen donne comme anciens et surannés les mots *breizneck*, *brythneck* « la langue bretonne », mais il est fort douteux qu'il les ait trouvés dans un texte armoricain. Sur son autorité en pareille matière, cf. *Gloss.*, XI-XXIV.

2. Dumoulin, Breton émigré à Prague, a dans sa *Grammatica latino-celtica*, Prague, 1800, confondu sous le signe *u* les trois voyelles *u*, *ou* et *eu* : *dar broiu us ar c'hus-eol* aux pays d'occident, = *d'ar broiou eus ar c'hus-eol*, *Annales de Bret.*, VIII, 725. Il a pourtant quelques exemples de *eu* (*eus* de 724, *deut* venez 726). Il se rencontre avec notre auteur pour l'emploi de *sch* : *schomas* resta, *schanschamant* changement 725, voir § 28. Il ne met régulièrement *k* que devant *e* et *i*, comme D. Le Pel.

(= *awtrow*, *awtraw*), dans une ancienne poésie française, *Rev. Celt.* XVI, 185, 186.

13. Une semblable articulation est négligée à la fin de *nac* neuf (36), c'est-à-dire *nâ*, pour *nau*, cf. tréc. *nâ mis* neuf mois; moy. br. *diu gueux* et *dieux* lèvres, etc.

14. Elle manque entre voyelles, dans *peier* quatre (31), c'est-à-dire *péer*, moy. br. *peuar*, *peoar*, moderne *pévar*, tréc. *péoar*, van. *peüar* Gr., Châl. ms., *puar* l'A., corn. *piar*. Cf. *mohaise* pour *mauvaise* en français de Bretagne, au XVIe siècle, *Rev. Celt.* XVI, 169, 184.

15. *Haelen* sel (10), c'est-à-dire *hâlen*, concorde avec le van. *halein*, *haleen* Gr., *halein* l'A., *halen* Châlons, dict. ms., et avec le haut cornouaillais *halenn* Gr., celui-ci donne encore *halonn* pour le h. corn., et ailleurs *c'hoalenn*, *holenn* ; le P. Maunoir a *holen*, *halon*; D. Le Pelletier *halen*, *höalen*, *holen* « et selon M. Roussel, *Olen* » ; puis *höalen*, *halen*, *holen* « et selon M. Roussel *C'hoalen* avec une forte aspiration ». On ne trouve en moy. bret. que *holen*. Cf. *Gloss.* 322, 448.

16. *Drock* mauvais (12) est toujours écrit *drouc* en bret. moy., et prononcé ainsi partout.

17. *Doir* eau (3), c'est-à-dire *dôr*, rappelle le bas van. *dor*, mais celui-ci peut être une contraction récente de *daor*. Il y a aussi une diphtongue dans le haut van. *deur* et le corn. *daour*. Châl. ms. donne *deur* et *dour*. Le sous-dialecte vannetais de Batz n'a que *dour*, comme le léon. et le tréc. ; le moy. bret. *dour* ne montre pas trace de diphtongue.

18. *Doie* Dieu (18) est sans doute *dôe*. Le moy. bret. écrit *doe*, quelquefois *doue*, ordinairement en une syllabe ; le van. a *doe* en une syll., les autres dialectes généralement *doue* en 2 syllabes ; voir *Rev. Celt.* XVI, 170, etc.

19. *Deabole* « le diable » (19); on écrivait *diaoul*, *dyoul* ; aucun dialecte n'a de *b*. Comme l'a expliqué M. Thurneysen, le collecteur a été influencé par la réminiscence du lat. *diabolus* ; cf. l'adj. *diabolic*.

20. *Follideck* fromage (5) est le moy. br. *fourondec*, *fouloudec*, *forondec*, de *formāticum*, cf. *Gloss.* 224. On attendrait quelque chose comme **furveudic*, **furvedec*, cf. *preueudy* prémices, de *primātia*, mod. *preveudy*, *previdy*, *priñvidy* m. pl. *ou*, van.

premedy, *permedy* pl. *eü* Gr. ; *prînvidi* pl. *prinvidion* Maun., *prinvidi*, *prividi* Pel., van. *permedi* pl. *eu* Châl., *prémedi* pl. *eu* l'A. ; Châl. ms. donne *premedi*, *premiç* qui est français, et *prinuidi*, qui doit être pris à Maunoir. **Furvendec* a dû être influencé par son synonyme *fourmag*, pris au français, et par *fourm* syn. de *furm* forme ; *form* paraît aussi peu après, cf. *Gloss.* 249. L'assimilation vocalique est claire, dans *fouloudec*, *forondec*. L'*i* de *follideck* peut être une variante, ou une notation approximative du van. *é* venant de *eu*.

21. *Kolun* paille (27) répond au moy. bret. *-coloff* dans *guenngoloff* (paille blanche), septembre, van. *colon* paille de blé noir, *guénolon* septembre l'A., cf. *Gloss.* 299 ; *Rev. Celt.* XIV, 223-225. Le son *-un* devait être nasal ; le nouveau texte ne met jamais d'*f* en pareil cas. Cf. mes *Notes d'étymologie bretonne*, n°s 78-80, 124, 127.

22. Il en est de même de *-in* dans *me vel tin paia* je veux payer (45), qu'on eût écrit *me fell diff paeaff* ; léon. *me fell d'in paea*, van. *me fal d'ein péein*. Le *v* de *vel* est une notation allemande de *f*. *Paia* correspond à *paea*, équivalent de *paeaff* attesté dans le *Doctrinal*, *Gloss.* 455, et qui a des analogues plus anciens. Les infinitifs en *-a* et en *-aff* ont été également éliminés par le dialecte de Vannes.

Le *t* de *tin* à moi peut refléter une prononciation réelle, bien qu'en van. *te* à se trouve surtout après d'autres consonnes, comme *s*, *j*, *t*.

23. Dans *madin nent la Renis*, où est le chemin de Rennes ? (43), *la* est à corriger en *ta* ; ici le van. aurait *te*. Le moy. br. eût écrit *medy'n hent da R.*

Medy venant de *ma edy*, la variante *madi* est très admissible, cf. *paen* et *pan* quand (il) le..., voir *Mirouer* 1280 ; *an* (l'Écriture) le (dit), *Gloss.* 29.

Sur *-n* et *'n* pour *an*, cf. *Mir.* 1202.

Le double *n* paraît un effet de l'aspiration de *hent*, comme en grec ἔννεπε de *en-hepe*. *An hent* se prononce aujourd'hui *an ent* même en Tréguier (les exemples de *penent* dans quel chemin *Gloss.* 467 sont d'un auteur léonais qui pratiquait très systématiquement la psilose). Selon Pel. (p. 5), « M. Roussel n'admettoit dans le Breton écrit aucune aspiration marquée par H

douce : et il avoit raison; puisque toute voyelle est aspirée elle-même, sans signe particulier dans l'écriture. En effet nos Bretons n'en ont point, prononçant les noms après l'article sans cela. Par éxemple *Ouarn*, fer, *An-ouarn*, le fer ». Mais si l'on prononce *an houarn* comme *an oan* l'agneau, il ne s'en suit point que, hors de ce cas, l'esprit doux de *ȧan* soit équivalent à l'esprit rude de *ȧarn*. Entre les extrêmes *olen* et *c'hoalen*, admis tous deux par Roussel, il y a le terme moyen *holen*, van. *halen*, qui est ancien, et parfaitement vivant. La réduction de *nn* à *n* a lieu encore dans *á nep*, *anep*, celui, *Mir.* 1551, 1606, 1926, tréc. *anep Gloss.* 443, de *an nep*, etc., voir *Rev. Celt.* XIII, 358, 359, et § 41. Cf. *Rev. Celt.* XXXI, 65.

Renis, que l'auteur emploie aussi en allemand (comme *Nantis* Nantes) est un gallicisme : on disait *Roazon*, cf. *Gloss.* 577, 578. Il semble que ces deux changements d'*e* en *i* soient à mettre sur le compte de la prononciation allemande, plutôt que du vannetais.

24. *Madan meker* donne-moi de l'avoine (40) est, je pense, pour (*a*)*ma din-me ker*(*h*) « ici à moi de l'avoine », qu'on eût écrit *ama dif me querch*. Cf. en tréc. '*z ama* (et *deuz ama*) *d'in-me kerc'h* = viens (fais venir) ici, etc., expression étudiée *Gloss.* 326; je ne l'ai trouvée ni en breton moyen, ni en van. Aux exemples cités à cet endroit on peut ajouter, entre autres : tréc. *damañ'ta...*, *damañ d'ein ar ru* donnez donc, donnez-moi la gibecière *Rev. Celt.* XXIII, 113; *deuït ul loumicq din*, *mar plich* « donnez-m'en une larme, je vous prie », *deuït ar goëstlou dign* « donnez-moi les gages », et au sing. *deus va muleteson din* « donne moi mes mules », Grég.

On trouve en moy. bret. *dif me*, *difme*, *diffme* et *dime* à moi; Maun. écrit (*Gram.* 50) *din me*, c'est-à-dire *diñ me* par *i* nasal. Il n'est pas impossible que *dan* représente quelque chose comme *dagn*, variante de *deñgn*; cf. moy. br. *charoignn* et *charaing* charogne. La prononciation *dign* est attestée dans le *Doctrinal*, *Gloss.* 139.

La suppression de l'aspiration finale de *querch* peut s'expliquer par l'atténuation vannetaise de *c'h* en *h*; pourtant Châl. ms. emploie souvent *c'h*, et ce son est particulièrement sensible à la fin des mots.

25. La même suppression se montre dans *dematio* bonjour (41), qu'on eût écrit *dez mat deoch* bonjour à vous ; moderne *demateoc'h, demaddeoc'h* (et *dematec'h, dematac'h*) Grég., van. *dé matt teoh* l'A. (*dematech* Châl. ms) ; cf. *de matheol* dans un ancien « Noël en breton bretonnant qui aprent à parler le françois » = *demaddeoc'h-oll* « bonjour, salut » Grég., voir *Rev. Celt.* XVI, 187, 188 ; *Gloss.* 154. Nous avons vu que *i* peut être pour *é* dans *follideck* ; la confusion inverse se trouve dans *deabole*.

26. Le *ch* subsiste, au contraire, dans *gwech* six (33), qu'on écrivait *huec'h* ; mod. *c'huec'h*, van. *hueh*, tréc. *houëh* Gr., auj. *c'hwec'h*, léon. *c'houéac'h*, 2 syl., Gon.

Le *g* représente ici une aspiration douce (cf. allem. *Tag*).

27. De même dans *pe gauo eo* comment s'appelle ceci ? (44) = *pe hano eo* quel nom a-t-il? littéralement « est-il ». Pour l'*u* au lieu de *n*, cf. *caut*. Sur la forme *hano*, voir *Mir.* 1. Pour l'expression, cf. *pehano oc'h* ? Quel est votre nom ? Pel. = « Quel nom êtes-vous », et non « Quel nom vous ? ou quel nom de vous », comme il l'explique ; *pehano c'hu* quel nom avez-vous ? Maun. *Gram.* 60, lisez *pe han oc'hu* ; *Pe ano ôc'h* ? *Me a zo Anton* (comment vous appelez-vous ? je m'appelle Antoine), *Suppl. aux dict. bret.*, Landerneau 1872, p. 59. Grég. a ici le verbe avoir : *pe hano oc'h eus-hu* ? C'est un gallicisme, comme quand il traduit « centenaire, qui a cent ans », *nep èn deus cantvloaz* : cf. *me zo pemp pla*, litt. « je suis cinq ans », *Tournures bretonnes*, Lannion 1855, p. 3 ; *pevar ugent vloaz e vezin* « on commence à dire : *pevar ugent ho pezo* » (vous aurez 80 ans), *Suppl.* 59.

28. *Gwalget mar roschet* lavez ma chemise (46) a aussi *g* pour *h*; cf. *guelhy* laver, Sainte-Nonne 1016, à côté de *guelchi* 985 ; *Kergolher* lieu du Morbihan en 1595, masc. de *golcheres* lavandière *Gloss.* 278. On eût écrit ordinairement *goalchet ma rochet* ; cf. *Gloss.* 263, 264.

Le *sch* est une graphie allemande de *ch* français, cf. § 11.

Le double *r* de *mar roschet* paraît garder une trace de l'ancienne consonne finale, comme dans le van. *men Doé* mon Dieu, *mem brer* mon frère (moy. br. *ma Doe, ma breuzr*). Cf. tréc. *hér ré* les siens (à elle), etc., Hingant, *Eléments de la*

Gramm. bret. 219; léon. *er restadig nerz* son petit reste de force, moy. bret. *effolaez* sa folie, etc., *Gloss.* 200.

29. *Fenun* foin (26) a dû être influencé par *kolun* qui le suit. On écrivait *foenn*, mod. *foënn* Gr., van. *foënn* l'A. Il y a peut-être une transposition de lettre pour *fuenn*, cf. *guinagere*. D'après *Doie*, on attendrait *foienn*.

30. *Noetz* un homme (16), regardé par M. Thurneysen comme répondant au van. *un oec'h*, me semble plutôt répondre au second de ces mots, sous la forme *nozeh*, cf. *Le Nozahic Gloss.* 447, 454. *Noetz* serait transposé pour *notze*, avec suppression de l'aspiration finale comme dans *dematio*, *ker*. *Tz* représenterait une spirante dentale, cf. *Le Gartz*, *luortz*, jardin, etc. *Gloss.* 254, 369.

31. Un autre expédient pour rendre ce son se trouve dans *eiff* huit (35), qu'on écrivait *eiz* (gall. *wyth*) ; auj. *eiz*, van. *eih*. Il n'est guère probable que ce *ff* ait été suggéré par une spirante gutturale, malgré l'affinité de *f* et *c'h*, cf. *Gloss.* 377, 378, l'auteur ayant donné au même problème deux autres solutions (*ch* et absence de signe); le *z* dur (*th* gall.) est d'ailleurs, lui aussi, voisin de *f* (cf. l'anglais enfantin *nuffing* pour *nothing* rien, etc.). Peut-être *ff* est-il une faute pour *ss*.

32. *See* sept (34) pour *seiz*, auj. *seiz*, van. *seih*, *séh*, serait plus favorable à une explication par *se(h)*, cf. *dematio*, etc. ; mais il est difficile de croire que *seiz* et *eiz* aient subi deux traitements différents. L'auteur a peut-être voulu mettre *seis*, *eis* ?

33. *Hisit* boire (33) appuie cette hypothèse d'une confusion graphique de *s* et *f* : la correction la plus naturelle de cette faute évidente est *hifit*. Cet infinitif n'est pas anciennement attesté, mais il existe en van. *évet*, *ivet*, sous-dialecte du Croisic *évet*, et dans le gall. *yfed*. Le premier *i* de *hisit* est une prononciation vannetaise, cf. *pisket* ; le second, s'il n'est pas un germanisme, cf. § 23, doit venir de *e* par assimilation.

34. *Gorwet* dormir (24) était écrit *gouruez* reposer, être couché ; mod. *gourvez* coucher, se coucher Gr., *gourvez* « ou plûtôt *Gourveza*, se coucher, se mettre au lit » Pel., van. *gouruéein* se vautrer Châl. ms., auj. *gourvéein*, *gourvein* se coucher (se dit des animaux, et par mépris des personnes), gall. *gorwedd*. Le *t* de *gorwet* est-il une tentative pour rendre *z* doux ? Il

semble plutôt un écho machinal des deux mots précédents, *dribit*, *hisit*, ajouté à *gorwe* ; la chute de la spirante dentale douce est admissible dès cette époque, il y en a un exemple dans *dematio* ; cf. *Rev. Celt.* XV, 152, 153.

35. *Dribit* manger (22), s'écrivait *dibriff*, v. bret. *diprim* ; on attendrait *dibrin* ou *dibri*, cf. *me vel tin paia*. La métathèse n'est pas une erreur, cette fois : elle est assurée par le bret. moderne (hors de Vannes). Troude donne, par exemple, *dibri*, *dirbi*, *dribi* ; Milin ms. ajoute : « *drebi* aussi fréquent ».

Ce mot aurait-il eu un infinitif analogique de *ivet*, *hifit*, ou bien les deux mots ne se sont-ils influencés que sur le papier où ils voisinent ?

36. *Oinge* une poule (8) analysé en *oin ge*, ne donnant rien de satisfaisant, je crois que c'est « *Ezn*, ou *Aizn* selon que M. Roussel l'écrivoit, c'est-à-dire, par *Ai* diphthongue, Volaille, volatile, toutes espèces d'oiseaux domestiques nourris pour être mangés. Plur. *Eznet*, ou *Aiznet*. En ce mot, *Z* ne sert qu'à allonger la syllabe. » Pel. Il ajoute *Ar-Jar ac e eznet* la poule et ses poussins (la constellation des Pléiades), *eznés* poulette. Grég. donne *eznès* poulette, en ajoutant qu'on prononce *eenès*, et écrit *enès lardt* pl. *enesed lardt* poularde. On trouve en moy. bret. *ezn* oiseau, *ezenn goaz* oison, *pep ezen goez* geline sauvage ou toute volaille, etc. *Gloss.* 230. *Oinge*, avec *e* muet, représenterait le mot qui pour Roussel sonnait *aïn* ; van. *eine* oiseau l'A. La suppression du *z* ne fait pas difficulté, cf. *ezneu* il connaît rimant en *en-*, *Mir.* 63. Quant à la diphtongaison, on peut comparer le tréc. *loein* bête, moy. br. *loezn*, de *lozn* (d'où, d'autre part, le van. *loñ* Gr., *loun* Châl. ms., *lonne* l'A.). Le *g* aura été ajouté pour empêcher de lire *ôn*, et figurer une prononciation voisine de *ogn*, *agn* (cf. *charaing* et *charoignn*).

37. *Narink* non (15) a aussi une gutturale inattendue. Ce peut être *narign* = *na rij* « non ferai », comme l'explique M. Thurneysen, ou une apocope de *na rin ket* je ne ferai pas, qu'on écrivait *na rif quet*, voir *Rev. Celt.* XIII, 359. Pel. dit que « *Narn*, selon le P. Maunoir, et l'usage de quelques cantons », est « à la lettre *Non-ferai*, comme l'on dit vulgairement en quelques Provinces de France : car *Narn* est le raccourci de *Na-raiñ*, *Je ne ferai*. En Léon on prononce *Narein*, et par corruption *Nann* ». Grég. donne *naren* comme synonyme

de *nan* « non », et ne l'emploie pas pour la négation plus forte « nenni ». Le Gon. dit au contraire que *naren*, *narn*, a plus de force que *nann*. Maun. traduit « non » par *ne* (sans exemple probant : il n'y a que *nequet* non [sans cause], *ne gardn quet hep mui quen* non seulement j'aime ; sur le léon. *one* oh ! non, voir *Gloss.* 438), et « nenny » (*nequet*,) *narn*. Troude donne comme van. *naren*, *naen* non, et comme ancien *naran*, *narn* non ; Mil. ms. ajoute : « encore en usage en Cornouaille ». En van., Châl. ms. donne : « non non », *naran*. Selon l'A., *narenn*, *nann*, ne s'emploient qu'après une interrogation négative comme « N'avez-vous pas dîné ? » ; aux questions comme « Avez-vous dîné ? » il faut répondre *nompass*, *nonpass* ou *saloucræsse* ; cf. *Gloss.* 447 ; *Rev. Celt.* XIII, 350, 356, 357. J. Moal, *Supplément* à Troude 358, dit qu'on ne répond pas *nann* à une interrogation ; on préfère, en effet, si l'on n'emploie pas des locutions comme *tra* ! pas du tout, reprendre le verbe de la demande, ou le suppléer par un auxiliaire (*Rev. Celt.* XIII, 346 et suiv.). Cela aide à expliquer la diversité des locutions négatives ; ainsi Grég. cite van. *na iv* (proprement « ce n'est pas ») et *na vo* (= « ce ne sera pas »). Cf. la particule affirmative après une négation : van. *gueü*, *guiv* si fait, pardonnez-moi, *bo* si fait, cela sera Gr. ; on ne s'en tient pas à cette répartition étymologique, mais *geou* et *bo*, *bou* se sont généralisés dans les deux sens, en des cantons différents, voir *Rev. Celt.* XIII, 348. Il a pu se passer quelque chose d'analogue pour la négation avec l'auxiliaire « faire ». *Narenn*, *naran*, à Sarzeau *nêren*, *nêran* serait-il pour *na rahenn* « non ferais » ? Une composition avec *rann* morceau (*Rev. Celt.* XIII, 350) est encore plus probable. Quant à *nann* où V. Henry voyait une « sorte de redoublement de la négation » (*Lexique*, cf. *Rev. Celt.* XIII, 349), il ne peut pas être identique à *naren*, *narn*. Sur les négations, voir encore *Ann. de Bret.* XXV, 402, à Ouessant, etc., *noñ* non ; *netra* point du tout ; *Rev. Celt.* XIII, 352, 353.

38. *Honoreck* une femme (17) s'écrivait *un* (rarement *on*) *gruec*, *groec*, *grouec*, et devait se prononcer *un* (ou *on*) *wrec*, par *w* anglais et gallois. Le P. Grég. donne pour la langue moderne *ur oureg*, *ur vreg*, *ur broeg*, et Pel. *ur-wreg*. Il y avait une autre forme, *grec*, restée en léonais, d'où *ur c'hreg*, P. Grég.

L'*h* de *hon-* rappelle celui du dérivé moy. bret. *hunan*, variante (après un mot) de *unan*, *onan* un (seul, même) ; mais il doit avoir été ajouté arbitrairement comme celui de *hi(f)it*. L'article indéfini est *eun*, *eur* en tréc., bas léon., etc. ; *en*, *er* en haut Léon.

39. On ne le retrouve pas dans *ony* « des œufs » (6), où M. Thurneysen voit avec raison *on y* un œuf. Ce dernier s'écrivait *vy*, *uuy* ; il est en léon. *vi*, en van. *ui* (et *u* Grég.), en tréc. *u*. *Y* témoignerait d'une autre contraction, de *ui* en *i*, si nous avions affaire à un texte plus exact dans ses notations phonétiques.

40. *Vin* un (28) est une graphie comme *doir*, pour *ûn*. L'emploi de *un* comme nom de nombre pour *unan*, existe en Trég. et Corn., cf. *Gloss.* 732.

41. *Annestisses* « une hôtesse » (21) est réellement « l'hôtesse » ; on écrivait *an hostisses*, mod. *hostisès* Gr., van. *hostizés* Châl. Il n'est pas probable que le premier *e* soit exact. On peut douter aussi du redoublement de l'*n*, l'*h* étant purement étymologique ; cf. § 23. Cependant la forme plus archaïque de l'article, *ann*, est employée dans Catholicon devant une voyelle.

42. *Ammestres* « un hôte » (20) doit signifier de même « l'hôtelier ». On attendrait *an mestre* le maître (d'hôtel). La forme *am* de l'article ne s'était trouvée que devant un *b*, cf. *Dict. étym.* v. *am* 5. L'assimilation de *an m-* en *amm-* est moins probable. L'*s* final, regardé par M. Thurneysen comme venant du pluriel français, me semble une autre faute, suggérée par la terminaison du mot suivant : il n'y a pas lieu de croire que le moy. bret. ait eu un autre mot *mestres* que le féminin de *mestr*. Sur les finales *-es* d'origine française, on peut voir *Rev. Celt.* VI, 389 ; *Notes d'étymol.* n°s 105, 110. Elles ne se trouvent pas dans des mots qui désignent des personnes, sauf quelques noms propres comme *Charles*. Je ne vois pas d'autre moyen d'utiliser la consonne finale de *ammestres*, que d'y supposer un *r*, d'après **an menestrer* celui qui sert, *ministrator* ; mais cela soulèverait par ailleurs bien des difficultés.

E. Ernault.

CORNOVIANA

I

LES BRETONS EN CORNWALL

AU COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE

On sait par divers témoignages que les rapports entre la Bretagne armoricaine et le Cornwall se sont continués pendant le moyen âge. On est aussi d'accord pour reconnaître que c'est la Réforme qui a brisé les liens entre les deux pays, d'autant plus qu'elle a été la principale cause de la disparition rapide du cornique du XVIe au XVIIIe siècle.

Il est remarquable que la conquête de l'Angleterre par les Normands, loin de nuire aux relations contre les deux pays, a dû, au contraire, les raviver. Un tiers environ de l'armée de Guillaume était composé de Bretons. Quelques-uns ont joué un rôle particulièrement important, entre autres Brient de la famille ducale de Bretagne, qui commandait en chef dans la seule importante bataille après Hastings où il défit les fils de Harold. Le comté de Richemont resta jusqu'à la fin de l'indépendance bretonne un apanage des ducs de Bretagne. Un hobereau de Saint-Méen de Gaël, Raoul de Gaël, reçut en partage le royaume d'Est-Anglie. La famille de Fougères reçut aussi de grands biens. Parmi les nouveaux propriétaires remplaçant les Saxons[1] en Cornwall dans le Domesday Book, un certain nombre

1. Les propriétaires d'avant la conquête dont on a les noms dans le Domesday Book sont Saxons moins *Cadwalant* (Cadwallon). Le Cornwall avait été conquis et annexé par Aethelstan, au Xe siècle.

sont bretons : *Jovinus* (c'est le nom bien connu actuellement en Bretagne de *Jaouen*); *Briend*, *Wihumarc*, *Alvred* (Alvret, Alvrit, plus anc. *Altvrit* et *Altbrit* dans le Cart. de Redon, aujourd'hui *Aufret*). On peut en dire autant de *Frauuin*. *Iudhel* ou *Iuthel* ou Iuthael de Totnes est un des plus grands seigneurs en Devon et possède également des terres en Cornwall. *Blohin* mieux *Blohiu* est Breton. En effet, en 1165-1166, parmi les propriétaires du Cornwall figure *Gralan* et après lui *Alan* descendant tous les deux de Blohiou [1]; à signaler aussi un Hoel. En 1200, avec Alan Blund paraît Richard filius *Juonis* : *Juon* est notre *Jouon* actuel [2]. Assez longtemps après la conquête, au moins pendant le XIIe siècle, les Bretons franchissaient volontiers la mer pour aller chercher fortune en Angleterre. On en a un souvenir curieux dans le Lai de Marie de France, Eliduc. Eliduc brouillé avec son suzerain, en Armorique, passe et débarque à *Totnes* : c'était justement la principale résidence de Iuthael et de sa descendance. De là, il entre au service du roi d'*Excestre* (Exeter).

Que ces relations aient continué en suite, cela n'est pas douteux, mais dans quelles conditions, c'est ce qu'on n'a pas établi. Or, en feuilletant le tome IX du *Journal of the Royal Inst. of Cornwall* [3], mon attention fut retenue par un document fort précieux pour l'histoire des classes rurales en Cornwall au début du XVIe siècle : *Valuation of the Lands and Goods of the inhabitants of the hundred of Penwith tempore Henri VIII* (1502-1523) : *Penwith* est le district renfermant la péninsule sud-ouest. Dans plusieurs paroisses du district, on trouve la mention d'*Alienigenae*. L'auteur de la publication, M. Mitchell Whitley, p. 220, exprime son étonnement de ce que ces *étrangers quoique nés in Britain, soient sujets du roi de France*. Il n'a pas compris le sens du texte qui se rapporte à eux; invariablement on retrouve à côté de leurs noms, la remarque : *nati* (ou *natus*) *in partibus Britanniae sub obedientia Regis Francorum* ce qui veut dire *étrangers, nés dans les parties de la Bretagne*

1. *Journal of the Royal Inst. of Cornwall*, 1890-1891. — *Principal Landowners* in Cornwall about 1165-1166, p. 59, 165.

2. *Ibid.*, p. 160.

3. *Journal of the R. I of. C.*, 9, p. 217.

qui dependent du roi de France, c'est-à-dire en Bretagne armoricaine. En latin, le seul mot possible pour la désigner était *Britannia* ; on la distinguait en ajoutant *sub ob.* — Pour un Cornishman, incontestablement d'ailleurs l'Armorique faisait partie intégrante de la *Britannia*. L'auteur remarque naïvement que pour ces étrangers, le nom de Britton (et *Bretton*) *is almost invariable and seems to have been adopted by aliens generally*. En effet la plupart ont ce nom : *Johanes Britton*, *Willelmus Britton*, ce qui veut dire simplement *Jeau le Breton*, *Guillaume le Breton* etc... En Cornwall, au témoignage de Carew (au temps d'Élisabeth), un Cornishman arrange ainsi son nom : d'abord son nom de baptême, puis celui de son père, et le nom de sa demeure, *John*, fils de *Thomas*, habitant à *Pendarvis*, s'appellera *John Thomas Pendarvis*. S'il change de demeure, il change de nom : ainsi un *Trengove* devient un *Pennans*. Ces étrangers, originaires de Bretagne, n'étant nés dans aucune paroisse de Cornwall, sont qualifiés par leur pays d'origine. Il y a quelques exeptions : ainsi un d'eux s'appelle *Petrus Trewuffe* : or *Trewuffe* est un nom de lieu (aujourd'hui *Trevoof*) non loin du bourg de Paul. Un certain nombre ont leurs noms propres et leurs noms de baptême. ALIENS.

Cambron (auj. *Camborne*) pp. 223.

ALIENS : 8 *nati in partibus* ..... un étranger à nom français.

Fokett (Fouquet) nom connu en Bretagne.

Je relève *Ewryn Briand*; *Ewryn Britton*. Quelques-uns sont qualifiés d'après leur métier : Raynaldus *Smyth* : il a un serviteur breton : *Petrus* ; Johannes *Wever*. Deux sont qualifiés de *pauperes*; les autres ont du bien.

Gwynyer (auj. *Gwinear*).

10 aliens dont 1 *pauper*· Parmi les autres : *Alanus Galus* ; *Morven* (Morvan) Britton ; Johannes *Harry*.

Ewny.

6 aliens : 3 pauperes. Parmi eux, Michel *Tarey*.

Sent Ya (*S*[t] *Ives*).

23 aliens : *Alanus* Thomas; *Udinus*; Edwardus *Enberyn*

(article *en* ? ; Franciscu *Enhane* (prob. *en hann* pour *en Cann*, auj. *Le Cann*) ; Willelmus *Treranye*. La plus grande partie de ces Bretons sont des *laboureurs* ou des *pêcheurs* comme ceux des autres paroisses d'ailleurs.

Erghe (*S*t *Erth*).

7 aliens : parmi eux *Alanus Britton*, *Arturus* Britton.

Markesyowe (*Marketjew*).

5 aliens : *Elarye* Britton (*Helary*) ; *Gyon* Britton (*Guyon*).

Hillarye.

2 *aliens* : Rowlandus Britton de Hillarye ; *Petrus Mayhowe*.

Ludvan (auj. *Ludgvan*).

3 aliens : tous surnommés *Britton*.

Maddron.

14 aliens : tous moins 5 qualifiés de Britton. Parmi les autres *Joh. Bygott* (*Bigot* est un nom auj. répandu même en Basse-Bretagne) ; Johannes *Calemaye* (*Calanmae*) ; Petrus *Gymball* ; Johannes *Rop.* (*Roper* pour *Roperz* ou *Roperz* ; en vannetais *Roperh* (écrit *Ropert*).

Yuste (*S*e *Just*)

en cornique le nom véritable était *Plew-Ist*.

5 *aliens* : *Bertyll* Britton de *Bosavern*, nom de lieu du voisinage ; Augustus *Cokes* (le cuisinier ou *Le Coq*) ; *Thomkyn* Britton de Yust : celui-ci a pris un nom cornique.

Senan (*Sennen*)

1 *alien* : Henricus *Britton*.

Berian (*Buryan*).

15 *aliens* : plusieurs sont des serviteurs de gens du pays. On remarquera 4 *Udyn*, nom connu en Léon.

Paule.

22 *aliens* : ce sont des serviteurs, moins 8 : *Udyn* ; *Rawlyn* ; *Trebyll* (*Tréboul*) ; *Argall* ; *Alan*, Johannes *Kerver*, *Morgan*, *Kerver* et un *Udyn* sont venus de Mousehole (près Penzance).

Sancrett (auj. *Sancreed.*

2 aliens *laboureurs* (*Britton*).

Il y avait évidemment un courant d'émigration de Bretagne en Cornwall à cette époque. Plusieurs sont des gens ayant du bien. S'ils avaient appartenu à l'aristocratie, on pourrait supposer que le mouvement a pu être dû à la période de gène qui a suivi l'annexion par le mariage d'Anne de Bretagne. Le célèbre homme de mer Nicolas de Coatanlem, mort amiral de Portugal, avait ourdi une conspiration qui aurait pu devenir dangereuse pour rendre à la Bretagne son indépendance. Mais ce sont tous de petites gens qui sûrement n'avaient pu être compromis dans quelque aventure de ce genre. Sont-ils restés dans le pays ? Pour plusieurs, cela paraît probable. Il sera difficile de s'en assurer, car sûrement, dans ce cas, ils auront suivi la coutume cornique et pris le nom du lieu où ils habitaient. Il semble qu'ils aient été précédés par d'autres devenus de vrais Cornishmen. Je relève en Sancreed les noms de *Henricus Legowe* et *Jacobus Legowe*, parmi ceux des *citoyens* : ce sont sans doute, des noms de Bretons naturalisés avec l'article français figé : *Le Go*, *Le Goff*.

Sur 723 habitants susceptibles de payer l'impôt en Penwilch, 128 étaient Bretons : c'est le *sixième*.

Truro, 15 juin.

J. Loth.

NOTE ADDITONNELLE

Les Bretons ne paraissent pas s'être cantonnés exclusivement dans le sud. Dans une évaluation des biens de la paroisse de Minver, dans le nord, de 1521-1523[1], il est fait mention de deux Bretons :

1. Whitley, *History of Trigg minor*, III, p. 85.

Nomina alienigenarum : *Petrus Breton capellanus* : *Johannes Gye, laborer* ; après le premier nom, se trouve la mention : *nativus in* BRITTONIA *sub obedientia regis Franciae.* D'autres documents pourront encore accroître les matériaux sur cette intéressante question. Il est probable que le mouvement datait de loin et que les relations n'ont guère été interrompues avant la Réforme. Au nombre des familles bretonnes en Cornwall, j'ai omis la puissante famille de Dinan, qui possédait de grands biens en Devon. Elle apparaît également au XIIe siècle en Cornwall. Dans leurs actes, en Cornwall, ils portent ordinairement le titre de *Car-dinan* : *Dinam* est une forme anglaise Il semble bien que plusieurs des Bretons que nous trouvons en Cornwall au XVIe siècle, soient restés dans le pays. Dans les seuls registres de la paroisse de Pedruth [1], à quelques milles au sud de Trùro, parmi les citoyens en 1665, je remarque *Grace Legoe* (*Le Go* pour *Le Goff*). En 1675, Jane Duff : c'est une orthographe bretonne (cf. Dourduff près Merlaire) et non cornique (peut-être écossaise) à moins que ce ne soit un non écossais. Le nom de *Tryphena* (*Tryphena Bodilly*, en 1683) semble indiquer une Bretonne (*Tryphine*) à moins que ce ne soit une faute pour *Typhena* (*Tifaine*) qu'on trouve ailleurs. Le nom de baptême *Tryphin* était connu en Cornwall.

J. LOTH.

1. Thurstan C. Peter, *The Redruth parish registers*, 1894.

CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE

DES

ROMANS DE LA TABLE RONDE

II

LE BOUCLIER DE TRISTAN

Dans le Tristan de Gottfried de Strasbourg, Tristan porte un sanglier sur son écu. Il en est de même chez Heinrich de Freyberg [1]. Il y a là très vraisemblablement le souvenir d'une époque où, chez les Celtes, le sanglier jouait, on peut le dire sans exagération, un rôle prépondérant comme emblème. Le fait a été bien souvent relevé. La plus riche documentation sur ce sujet se trouve chez M. Salomon Reinach, *Antiquités nationales, Bronzes figurés de la Gaule romaine*, particulièrement pages 254-257, note 1. Après avoir établi que le sanglier est un *symbole indo-européen* ou un *totem* très répandu, l'auteur citant les deux statuettes en bronze représentant un sanglier, trouvées à Hounslow, en Angleterre, fait la réflexion qu'il y a là un exemple incontestable de la survivance *d'un type vieux-celtique, à l'époque romaine*. Si le sanglier a été à l'origine un symbole indo-enropéen, à l'époque historique, c'est un emblème, surtout celtique. Il sert d'enseigne [2] chez les Gaulois, en par-

1. Hertz, *Tristan*, p. 538, d'après Bédier, *Le roman de Tristan*, par Thomas, I, p. 178, note 1.

2. Ant. nat., *Bronzes figurés*, p. 254, not. 1. A Rome le sanglier-enseigne existe jusqu'à Marius .. Le type du sanglier à crinière dressée (*ibid.*, p. 257, note 1) se rencontre dès l'époque de la Tene, vers le IVe siècle avant Jésus-Christ.

ticulier sur les monnaies des Aulerci Eburrovices, des Caleti, des Veliocassi, des Leuci et celles de la trouvaille de Jersey. Les monnaies au sanglier se rencontrent surtout dans le Belgicum de César, en particulier dans la région du littoral et chez les Bretons. Pour l'emblème du bouclier de Tristan, le rapprochement s'impose avec le bouclier en bronze celtique trouvé en Angleterre dans le lit de la rivière Witham, étudié et décrit par Kemble, *Horae ferales*, p. 190, Planche XIV, fig. 1 : au bouclier avait été attaché par des rivets un sanglier en relief dont il n'est resté sur le fond oxydé que les contours. Kemble suppose que le sanglier était en une matière autre que le bronze.

Il me paraît évident que Gottfried de Strasbourg n'a pas inventé cette armoirie du bouclier de Tristan : il l'a trouvée dans une de ses sources françaises aujourd'hui disparue.

Il semble qu'il y ait dans cette figuration du sanglier sur le bouclier celtique, l'explication du terme même qui désigne l'*umbo* du bouclier chez les Irlandais comme chez les Gallois (cet *umbo* était, d'après les boucliers celtiques, en bronze conique et fort saillant), irl. *socc*, gallois *swch* : *socc* signifie *soc* ou *museau* et particulièrement, à coup sûr, d'abord *groin* [1]. En gallois, *hwch* doublet de *swch* qui, comme *socc*, remonte à **succu-*, signifie *truie* et plus anciennement, *porc*, d'une façon générale. Cf. cornique *hoch* gl. porcus, breton *houc'h*, porc. *Swch*, peut-être sous l'influence du latin *soccus*, a fini par avoir uniquement le sens de *soc de charrue*. *Swch* dans le sens d'*umbo* de bouclier n'est pas rare : on le remarque dans le *Mabinogi* de Brauwen : un navire se détache des autres à l'arrivée en Irlande, et on voit se dresser au-dessus du pont, un bouclier avec le *swch* en haut en signe de paix [2]. Il me paraît très probable que *socc* et *swch* ont dû avoir, primitivement, le sens de *groin* lorsqu'ils désignaient l'*umbo* du bouclier. Ainsi s'empliquerait par une interprétation qui n'a rien de bien extraordinaire, ce fait miraculeux attesté par un bon nombre

1. Cf. Windisch, *Worterb.*, Dinneen, *Ir. Engl. Dict.* : Macbain, *an Etymol. Dict. of the gaelic Lang.*

2. *Mabinog.*, éd. Rhys-Evans, p. 27.

de passages des épopées irlandaises, que le bouclier du guerrier en danger de succomber *grondait* [1] *et mugissait*. Dans le *meurtre des fils d'Usnech*, le bouclier de Fiachra *gronde* et les trois premières vagues d'Irlande *grondent* à l'unisson. Conall accourt, trouve Fiachra renversé et son bouclier *mugissant* [2] *et criant*. Dans le *Táin*, le bouclier de Conchobar frappé par Fergus *mugit* sur Conchobar [3].

Dans le *Cath Ruis na Rig*, éd. Hogan, chap. 48, le bouclier de Conchobar *mugit*, et tous les boucliers des Ulates *mugissent* de concert.

La plainte du bouclier, quand il était brisé, s'appelle *Tulguba* dans le *Togail Troi* 662, 597, 1258, c'est-à-dire *plainte du front* ou *umbo* (du bouclier) : ce serait donc plus spécialement *l'umbo* c'est-à-dire le *socc*, *sœch*, qui se livrait à ces manifestations.

J. Loth.

1. Oided mac n-Uisnich, *Irisch Texte*, IIe s., 2 H. p. 141, l. 477 : *Dogeis a sciath* ; *géssid* se dit d'une vache (*Tain Bó C.* p. 94).
2. *Ac buiriud.*
3. C. *Táin Bó C.*, éd. Windish, l. 5985.

LA PROPHÉTIE DE MERLIN

POUR LE DEMI-PENNY

ET L'ORIGINE DU PENNY DANS LE LIVRE DE TALIESSIN

Dans la *Prophetia Merlini* de Gaufrei de Monmouth on a souvent remarqué le passage, *dimidium rotandum erit*. San-Marte (*Die Sagen von Merlin* p. 30; remarque à la p. 58) dit avec raison que cette prophétie faite naturellement après coup se rapporte à un acte du règne de Henri Ier (vers 1105-1108) ordonnant que les *denarii et oboli* soient *ronds*[1]. Il est clair que cette prophétie de Merlin-Gaufrei ne peut s'appliquer ni à un édit semblable concernant *pennies et farthings* de Jean-sans-Terre de 1210 ni à un autre d'Édouard III en 1279[2]. Il faudrait pour cela la robuste confiance de Henry de Knyghton qui a vu l'accomplissement de la prophétie dans l'édit d'Édouard.

Le livre de Taliessin[3] présente un passage qui ne concerne pas le *dimidium*, mais bien le *penny* entier. Le poète oppose sa science à l'ignorance sans doute de ses émules. Il demande :

Py perïs keinhawc
O aryant rodawc

« qui a fait le penny d'un cercle d'argent ».

Le texte de Skene porte *rodawt*, mais la rime exige *rodawc* qui signifie bouclier (rond), *écu* (ibid., 200, 3). Il est évident

1. Cf. Ruding, *Annals of the Bristish Coinage* I, p. 163 ; il cite Simeon de Durham.
2. Ibid., p. 180, 191.
3. Skene, *F. a. b.*, II, p. 146-27.

que le poète avait en vue une création précise, dont il connaissait la date. Il semble bien qu'il s'agisse de quelque acte du règne d'Eouard le Confesseur, et que ce soit par conséquent un souvenir du XIe siècle. D'après Ruding, c'est sous ce règne que l'on trouve les premières traces de l'existence du *penny* chez les *Anglo-Saxons*. Quant à l'expression *cercle d'argent* ou *rond d'argent*, elle s'explique facilement par la forme et le fait que le seul métal qui entrât dans la fabrication de la monnaie en Angleterre jusqu'à Charles II, en exceptant les *half-pennïes et farthings* d'Irlande, était l'argent [1].

Le mot *keinawc*, aujourd'hui *ceiniog*, est écrit régulièrement *ceinhawc* en moyen gallois : *Livre Noir* 22-26, *keinhauc* ; L. Taliessin 146-27.

Il va sans dire que l'étymologie de Zimmer (*canon*) est impossible. Il n'est pas impossible que le mot soit un dérivé de *cant*, cercle : **cantïawc*, dérivé en *-āco* de *canti-* ?

J. Loth.

1. *Annals of Brit. Coinage* 2, p. 4, note 5 et 6.

NOTES

ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

(*Suite*)[1]

---

36. Gall. ENFYS, breton ENVEZ.

Le breton *envez* pourrait être, dit Thurneysen, le vieux-breton des gloses du xe siècle du ms. de Saint-Omer (n° 666)[1] : *a inues* gl. *amentum* : cf. la glose *innbisiou*, gl. *ammenta*, *ammentis* du ms. du Vatican[2] ; M. Whitley Stokes a eu la même idée. Il ajoute que le mot serait composé de *inn*, *enn*, et de *bes*, *bis*, doigt, et cite l'expression d'Ovide (*Mét.* 12, 231) : *inserit amento digitos*. M. Ernault (*Gloss. moy.-bret.*) reproduit ces hypothèses, en précisant le sens du breton *envez*, plur. *envesiou* : virole, anneau que l'on fait entrer de force sur le manche d'un outil. Il rapproche à l'appui de cette étymologie le grec δακτύλιος, bague et cercle autour d'une pièce de bois, et suppose que le gallois *enfys*, arc-en-ciel, pourrait avoir la même origine.

Jusqu'ici le sens de *virole* ou d'*amentum* pour le gallois, n'a pas été signalé. Il est très net dans ce vers d'un poète du XIIe siècle (*Myv. arch.* 187. 1) :

a phareu yn phyryf hyd envys
yn eis meirw,

« Et des javelots solidement (enfoncés) jusqu'à l'*amentum* dans les flancs des morts. »

Par n'a pas le sens de *lance*, mais bien de *javelot*, comme cela ressort de passages précis de divers auteurs de cette

1. Voir *Revue Celtique*, t. XXX, p. 258, et t. XXXII, pp. 18 et 194.

époque. Il paraît avoir le même origine, comme l'a supposé Kuno Meyer, que l'irlandais *carr*, lance (*Contrib*), avec une dérivation quelque peu différente. *Enfys* indique plutôt la virole à laquelle était attachée la courroie.

Quant à la composition de *enfys*, il est sûr que *en* ne représente pas *in*, dans; on eût eu sûrement *ynfys* : il faut supposer *ande-*.

37. Irl. BAND, breton *bann*; gall. *eban*.

Entre autres sens, *bann* a, en breton, le sens de *jeter*, *lancer en l'air*. On l'emploie, en particulier, au jeu de *mellat* (sorte de *foot-ball rugby*, en français *soûle*), aux environs de Guémené-sur-Scorff : quand le joueur lance la balle en l'air, on s'écrie : *bann*! M. Ernault l'explique, après avoir pensé à *ban*, hauteur, par le français *band*, *bander* : l'expression *à vole-vann* (sonner les cloches), à la volée, rappelle, en effet, le provençal *a bandòu*, verbe *abandi*. Mais *bann* se retrouve en irlandais avec un sens semblable. Whitley Stokes, avec Zimmer, donne à *band* le sens : 1° effort; avec lequel on lance quelque chose; 2° la distance à laquelle l'objet est lancé (*The violent death of Goll and Garb*, *Revue Celt.*, 1893, p. 450, cf. n° 20 où *band* a le second sens). Kuno Meyer lui donne, avec ce second sens, celui de : *effort*; *bandach*, actif. *Bann* a même le sens de *poussée*, *impulsion* (*Ir. Texte*, IV, 2). Si, dans certaines expressions, comme *a vole-vann*, le breton *bann* a pu être influencé par le français, il semble bien que dans le sens d'*effort pour lancer*, *lancer*, il soit celtique : il est impossible de le séparer de l'irlandais.

C'est probablement *bann*, effort, énergie, composé avec *ex* qui se trouve dans ce vers de Taliessin (Skene, *F. a. B.* 143. 34) :

vy march melyngan
kyfret a gwylan
mi hun nyt eban,

« Mon cheval jaune-blanc, aussi rapide que le goëland moi-même je ne (suis) pas lent. »

Dans la plus ancienne période de composition, *eks*, perdait son *s* devant les moyennes, comme en vieil-irlandais, et *ec-*

s'assimilait la moyenne suivante. C'est le cas pour *egwan*, *eglur*). Il semble qu'il y ait la même composition, avec un sens analogue de *eks*, dans *ebryn* (Skene, *F. a. B.* II, p. 210. 7) :

uch o vor ynyal ebryn

« Gémissement venant de la mer, stérile, unie (sans collines).

Peut-on rapprocher *bann band*, de l'allemand *binden*, *band*, d'où le français *bande*, morceau étroit d'étoffe tendu fortement. C'est fort douteux, au point de vue du sens. Le degré vocalique n'est pas non plus le même.

38. V.-gall. ARCIBRENOU ; gall. moderne ARGYFRAIN.

Silvan Evans, pour avoir cédé au prurit étymologique et aussi pour avoir perdu de vue qu'il y a toujours, en poésie, à se préoccuper du sens métaphorique à côté du sens propre, a été amené à donner à *argyfrain* le sens de : *banquet* et de *obsèques*, *banquet funèbre*. Il a le sens net de : *enterrer*, *ensevelir*. C'est le même mot que l'*arcibrenou* de l'*Oxon. prior*, glosant *sepulti*.

Ce qu'il y a de plus curieux dans le cas de S. Evans, c'est que les exemples qu'il cite, sont en contradiction avec son interprétation. *L. Aneurin* (*F. a. B.* II, 62. 15) : il s'agit d'Ewein qui a péri :

Kynt y vwyt y vrein
noc y argyvrein,

« Sa chair fut aux corbeaux, avant qu'il ne fût enseveli. »

Il est possible qu'il faille lire *vud* au lieu de *vwyt* (cf. 64. 6, kynt e *vud* e vran).

64. 7 : Kyn noe *argyvrein* e waet e lawr

« Avant qu'il ne fût enseveli, son sang (coulait) sur le sol. »

Myv. arch., 150. 1 :

Gwelais gadau geirw a rud feirw rain
oed ryd y fleidiau *eu hargyfrain*,

« J'ai vu de rudes combats, des morts rouges, raidis : il était libre aux loups de les ensevelir. »

Les loups disputent aux corbeaux, dans la poésie de cette époque, les fonctions de *croque-morts*.

S. Greal. §§ 70 : a phan darvu *argyfrain* Galaath ae gladu, « et qu'on eût enseveli Galaath et qu'on l'eût enterré ».

Hen Ysgrif (Eurgrawn, 1880), i. 22 :
ac gwnaethpwyt *ei argyfrain* yn Llundain *megys* pe marw « et on l'ensevelit à Londres, comme s'il était mort ».

S. Evans a eu la fâcheuse idée, contre tout principe de grammaire historique, de voir dans ce composé le mot *prain*, prandium. J'ai supposé, à tort, que *arcibrenou* était composé de *are* + *co* + *brein* (*braen*: pourri). C'est, en effet, la forme *cym-* (*com-*) que l'on trouve devant *b*, *p*, *m* ; on eût eu : *argymmrein*. Au contraire, devant les voyelles, et devant *l*, *r*, *n*, comme en vieil-irlandais, on a régulièrement *cyv-* (*com-* avec *m* spirante) : *cyfarchaf*, *cyflawn*, *cyfranc*, *cyfnod*. Le mot est composé de *ar*, *com* et *rein*. Il est possible que *rein* ait le sens de *rigide*, *raide*, donné aux morts, comme le montre l'exemple de la *Myv. arch.* cité plus haut : *rein* = *reg-no-* ; cf. irl. *rén* que Whitley Stokes traduit par *Spanne* (*Urk. Spr.* à *regô*), mais il se peut, et la composition avec *ar* pourrait faire préférer cette hypothèse, que l'idée soit *entourer de liens avant l'enterrement*, *ensevelir* : *are-com-regno-* ; cf. irl. moy. *con-rigim*, je lie ; infinitif *cumrech*, *cuibrech*.

Dans *arcibrenou*, *n* était mouillé : cf. *Priten* = *Prĭtain* = *Pretania*.

39. Le nom de Catoc.

On dit généralement que *Catoc*, *Catwc*, est devenu synonyme de *sage*, à cause d'un rapprochement avec le nom de *Cato*. Il est fort possible qu'il n'en soit rien et que ce soit simplement un dérivé de *cat-*, irl. *cath*, sage = *cato-s* ; cf. lat. *catus*). Le rapprochement avec *Cato* aura été d'autant plus facile.

40. Gallois cyflafan ; v. irl. con-lamur.

Cyflafan peut s'appliquer au meurtre, mais signifie essentiellement une *action audacieuse*, *coup d'audace*, souvent avec sens péjoratif. Pour ces différents sens, v. *Livre Noir* (Skene,

F. a. B. 11. 3. 3 ; 6. 31 ; 4. 6 ; *L. Tal.* 121. 25 ; *L. Aneurin*, 73. 21. Parfois le préfixe *cyv-* indique la comparaison :

L. Noir, 3. 3 : *Oed Llachar kyvlavar kyvlavan.*

« Il avait l'audace bruyante de Llachar ».

De même dans ce vers de la *Myv. Arch.* 161. 2 :

Kylafan goteith

« Aussi audacieux que le feu (mis dans les bruyères) ».

C'est une image fréquente : l'impétuosité et la rapidité des guerriers sont comparées à celles du feu dans ces conditions (*goddeith* c'est l'*écobue* française).

Dans les *Lois*, *cyflafan* désigne également tout acte osé ou violent : coup donné à un adolescent avant l'âge légal, faux témoignage, incendie, mauvais traitement, infidélité de la femme (*Anc. Laws*, I, 86 ; II, 120, 608, 326, etc.).

Le rapprochement s'impose avec le moy. irl. *con-lamur*, *LL.* 102, b 48, traduit par *I dare* par K. Meyer (*Contribut.*) ; il a la même racine et la même composition. Le simple gall. *ilafasu*, oser, cornique *lauasy* (bret. moy. *lafuaez* traduit par *licit* dans le *Cathol.* est probablement de la même famille), a été rapproché de l'irl. *ro-laimiur*, audeo, par Whitley Stokes. (*Urk. Spr.*, p. 240) Son hypothèse que *lam-* sortirait d'un vieux-celt. **tlam-* (cf. τόλμα) est contraire à la vraisemblance et à l'analogie : *tl-* initial existe dans plusieurs mots irlandais, gallois et bretons.

41. AURLEOU, irl. UAIRLE.

Le v. gall. *aurleou* glose dans *Mart. Cap. nomonum stibi.* Je l'ai décomposé, à la suite de M. Whitley Stokes en *aur* = (h)*ora*, et *leou*, plur. de *le*, lieu, ainsi que l'irlandais *uairle*. Le sens n'est pas trop satisfaisant. Je crois que le mot représente une forme en partie littéraire de (h)*ōrŏlŏgium*. *Oro-* a été traité comme *hōra* par conscience étymologique ; régulièrement on eût dû avoir *urlei*. Quant à l'absence de *i* final, cf. *idolte* : *in ir idolte*, gl. in fanis, dans le même manuscrit : cf. irl. *idul-taigae*, gl. *fani*.

42. Vieux-breton MUNCUL ; bret. mod. *Mulgul.*

Muncul, dans les gloses d'Orléans, glose *lenticulam,* vase rond, à col étroit. M. Whitley Stokes avait d'abord lu *muntul* et l'avait rapproché de *montol,* balance. J'avais fait remarquer que le sens n'était pas satisfaisant et que la lecture *muncul* paraît certaine ; et j'avais proposé de décomposer le mot en *mŭn,* cou, col, et *cul,* étroit ; *mwn* existe en gallois, seul et en composition dans le sens de *cou, col.* Dans sa réédition de 1886, il se range (sans le dire) à mon hypothèse (p. 37, n° 138) et y voit *mun* = irl. *muin* et *cul* = *cóil,* étroit.

Ce mot me paraît désigner métaphoriquement, en breton, le goulet de la rade de Brest. Le mot breton pour le goulet de cette rade est *mulgul* ; Grégoire de Rostrenen, *Dict. français-breton,* à *goulet* : goulet de la rade de Brest, *mulgul, ar mulgul.* Le changement de *ŭ* en *ü* par l'influence de *ü* de *cul* ne présente aucune difficulté : cf. *cuzul,* conseil, *muzur* et *muzul,* mesure. Quant au changement *n* en *l,* il est probable qu'il a suivi le changement de *n* en *r* : cf. *morgo,* collier de cheval, pour *mon-go* (Ernault, *Gloss. moy.-bret.*).

43. Gall. STRAWD dans *gwastrawt, pengwastrawt, kyfystrawt. Gwastrawt* dans les *Lois* a le sens d'*écuyer, valet* s'occupant de l'attelage ou du cheval avec son équipement. Le *pengwastrawt* est le chef des écuyers. Les exemples sont des plus clairs. *Kyfystrawt* (*Kywystraud*) se trouve dans le *Livre Noir* au sens métaphorique (Skene, p. 5, vers 25); au sens propre dans *Myv. arch.* 160. 2 : le sens est *selle avec accessoires, harnachement complet.* Les lexicographes gallois décomposent *gwastrawd* en *gwas* + *trawd* (O. Pughe, Richards), ce qui ne donne pas de sens satisfaisant. *Kyf-ystrawd* d'ailleurs suffit à montrer que c'est complètement *arbitraire. Ystrawt* est emprunté sûrement au latin *strātum* qui, chez les auteurs classiques même (Sénèque, Tite-Live), a parfois le sens de *housse, selle.*

44. NA NIGUID dans le ms. d'Orléans glose *non neophytum.* Comme tout le monde, j'ai vu dans *niguid* le mot *nouveau* (gall. *newydd,* bret. *nevez*). Il est cependant remarquable qu'à la même époque, dans la cart. de Redon, on a *nouuid*; de plus, aucun dialecte breton ne présente dans ce mot de forme mon-

trant un *i*. Il me paraît plus probable qu'il faut comprendre : *na ni guid*, ni qui ne sait pas.

45. DRIT dans EMDRIT, HIRCIMERDRIDOU.

Emdrit dans les gloses d'Orléans glose *theoricam* ; c'est assurément le pluriel de *drit* qui se trouve dans *hircimerdridou* glosant *lucubrationum perennium* dans Mart.-Capella (*hir* + *cimer* (cyfair) + *dridou*. Une glose ajoutée au-dessus de *emdrit* par une autre main nous met, je crois, sur la voie d'une explication de ce terme : c'est *gupar* : *gupar* dans les Gloses d'Orl. gl. *remotis*, mais *guparol* gl. *theorica*. Il est peu probable que *guparol*, à cette époque, ait perdu un *th* ; dans les mêmes gloses on a *gupartolaid*, gl. *privilegia* (aussi *guparth* remota) : il faut partir d'un doublet *squer-* et *quer*. Ces mots ont un double sens : un sens vulgaire et un sens métaphorique ; cf. en moyen-gallois *doosparth*, puis *dosparth*, système, mise en ordre ; *dosparthol*, raisonnable. Il est très possible que *em-drit* ait eu ce double sens : *drĭt* peut représenter un vieux-celtique, **drĭto-s*, cf. grec δρατός, sanscrit *drtá-s*, séparé : pour le *sens*, cf. *discerno*, πρίνω. Le gallois moderne *dryd* habile, industrieux, paraît s'y rapporter : par quelle évolution ? C'est difficile à dire. Silvan Evans cite cet exemple du S.-E. du pays de Galles : *dyn dryd iawn yw ef*, he is a very thrifty person. Il faudrait supposer primitivement à *drito-s*, *dryd*, un sens actif.

46. Gall. TWYN et irl. TUGEN.

Twyn a le sens de *touffe*, *buisson* et aussi de colline. Il me paraît identique à l'irl. *tugen* dans *tugen gruad*, whiskers (*Ir. Texte*, IV, 2). Le sens convient parfaitement. La glose bretonne *tuhen uhel*, que Thurneysen a rapprochée, d'après John Rhys, de *twyn*, semble bien indiquer la chute d'une consonne *g* (Thurneysen, *Gloses bret.*, *Revue Celt.*, 1890, p. 91). *Tugen*, *tuigen* est connu en irlandais dans le sens de *vêtement précieux* (O'Donou, *suppl.* à O'Reilly), mais les sens divers du gallois ne sont pas en faveur de ce rapprochement.

J. LOTH.

(*A suivre.*)

THE PREHISTORIC CELTIC MONUMENTS

AND

DWELLINGS OF SUTHERLANDSHIRE, SCOTLAND

In 1908 a Royal Commission was established for the purpose of examining cataloguing and describing the ancient monuments of Scotland, its functions corresponding to that of the kindred French body of many years standing. In 1908 the county of Berwick was the scene of its labours, and in the following year the monuments of Sutherlandshire came under its purview. This county is especially rich in prehistoric remains which are of the greatest interest to Celtic scholars and archaeologists.

Amongst the defensive constructions which are attributable to the prehistoric inhabitants of Sutherlandshire, the most noteworthy are the *Brochs* or massive circular towers, not only on account of their great number which exceeds that of all similar remains, but also because of the special interest attaching to them. A more or less complete idea of their original form and design can be obtained by the examination of some of the better preserved examples to be found in other parts of Scotland, as well as from those which have already been excavated. They are built of undressed stones of rough shape without the use of mortar or cement whatever. In shape they are round, almost invariably circular, with a wall 12 to 18 feet thick at the base, surrounding an interior unroofed court of a diameter of 18 to 34 feet. Other dimensions than these are almost exceptional. It is supposed that the height of the building varied from 40 to 60 feet. By an entry of about 3 to 4 feet in breadth and 4 1/2 to 5 feet

high, access is gained to the interior through a narrow passage having checks for a door a little way inwards, with a guard-room on the right in the thickness of the wall, and sometimes another room facing it. This entry was the only opening from the outside. From the inner court access could be had to several rooms built in the thickness of the wall. These rooms were roofed with slanting stones, and were sometimes lighted by an opening over the door in the form of a shaft which crossed the roof of the corridor. By an entry to the left of the court a flight of steps built in the thickness of the wall gave access to several stories or galleries running round the court, the flagged floor of each gallery forming the roof of the one beneath. These were lighted by a series of openings or windows one above the other, facing the court. Scotland is the only country in which *Brochs* are found, and in that country their remains extend from Berwick in the south, to the Orkney and Shetland islands in the north, the greater number being located in the northern districts. That they were built during the Iron Age is shown by the character of the remains found in them and by a slight analogy in the construction and arrangement of their chambers to other non-cemented buildings of the same period which are to be found elsewhere in the Celtic area. The discovery of fragments of Samian ware warrants the conclusion that they were inhabited during the Roman invasions of Scotland in the first three centuries of our era. It is not known when they were first built or when they were finally abandoned. The only historical allusions to their occupation relate to the Broch of Mousa, on the islet of that name near the east coast of Shetland, and are to be found in the « Orkneyinga Saga », according to which Esland carried off the widow of Maddad, Earl of Athol, in 1155 A. D. and occupied Moseyarborg, — the *Broch* of Mousa — where he was unsuccessfully besieged by her son, Harald, Earl of Orkney. The Saga of Egil Skala — grimson also mentions a temporary occupation of this *Broch* about 900 A. D.

The *Brochs* presently existing in Sutherlandshire, or the sites of which are recognisable or recorded, number 67.

Forty-eight of these are still measurable, whiles the others are either entirely demolished or are represented by shapeless heaps of stones.

The distribution of the *Brochs* is worthy of notice. They are principally to be found in the eastern portion of the county, in the valleys, on the banks of lochs, and by the seashore, generally built in groups at short distances from each other and occasionally isolated. They are chiefly located in the following districts : — from Lochnader to the sea; in the Strath of Kildonan and its lateral valleys; from Forsinan across the strath of Halladale as far as Melvich ; on the banks of the Strait of Tongue ; round the lower end of Loch Shinn, where the ground is cultivable; in the straths of Sleet and Brora; and on the seashore from Golspie as far as Helmsdale. On the northern coast they are less numerous, excepting at Tongue where, of the three Brochs formerly standing there, only one now remains, that of Dùn na Maigh. Ach an Duin, between Lochs Hope and Eireboll, seems to mark their most westerly limit, as the structure situated about two miles to the south, near Camus an Dúin on the eastern shore of Loch Eireboll, although included in the list of *Brochs*, might possibly be more accurately classed as a « dùn » or artificial mound. Apart from its elliptical form, the absence of debris in its interior, and its general appearance, engender doubts as to its being a *Broch*. Thus the Broch-builder has left no traces from the west of Ach an Dùin across the Sound of Durness as far as Cape Wrath, and to the south as far as Loch à Chaisn Bhain, and although a *Broch* is still to be found as Kylesku, it lacks the characteristic features elsewhere noticeable.

The outward aspect of the *Brochs*, as well as their internal arrangements, is worthy of remark. Although it might be complicated in certain instances by the addition of secondary buildings, an entirely or partially surrounding wall was frequently a feature of the original plan, and served as an auxiliary defence and also as a place of security for cattle. In the *Brochs* of Dùn Creagach, Coill' ach a' Chuil, Dùn Viden, Sallachadh, and probably that of Carn Bran, about one-half

of the buildings, including the entrance, was surrounded by a kind of wall or rampart in the form of a loop. A rampart or wall entirely encircled the *Brochs* of Backies, Carn Liath, and that in the wood of Skelbo, whilst those at Clachtoll, Carrol, Kilphedir, Suisgill, Allt an Dùin, and Kilbrare, had more formidable outworks. A curious anomaly is noticeable in the sites on which the towers are placed, as well as in the manner in which they were strengthened by outworks. Perched high up on the sides of hills, or crowning the summits of solitary mounds, or upon islets linked with the shore by dykes half — or entirely submerged, they seemed to defy all attack, whilst on the other hand those situated on low ground along the principal routes of communication, and sometimes actually standiug in the neck of a gorge or defile, as at Dùn Dornigail (or Dornadilla) and Carn Bran, seemed by their position to invite assault. Is must at the same time be kept in mind that these two kinds of sites are to be found in the same districts. Along Strathnaver as far as the sea, on both banks of the river, ruins of Brochs overhang the road which winds along the bed of the Valley, with one exception. At Achcoil-enaborgie, not far from the mouth of the river, are to be found the remains of a Broch standing on level ground in the midst of a meadow absolutely devoid of any natural defences whatever as far as can now be seen, and having but few traces of outworks. The two nearest Brochs — Sandy Dùn, on the other bank of the river, and the one on the Allt an Dùin near Skelpick — are in the most complete contrast as regards position. As it is supposed that the Brochs were inhabited for several centuries, it is unlikely that they were all built at one period, and the choice of sites would depend upon the experience of the builders and the exigencies of the times in which they were selected. The fact of proximity does not necessarily imply a common date of construction, and though a certain amount of similarity exists in the instances above cited, a remarkable difference may indicate the contrary. In this connection it is interesting to notice the sites of two Brochs on the moor of Achaneas, Glencassley, which were founde not far from each other. It is impossible to measure one of

them, but it is easily perceived to have been a small one, while the other one has the largest diameter of all the Brochs in the county. The Broch of Carrol occupies a space surrounded by a wall and defended by a ditch. The neighbouring Broch on the rock of Duchary, about a mile distant, has no such outworks.

A study of the topography of the Brochs shows that the special features of construction or of locality tend to reproduction in particular groups. Around Loch Naver stand three *Brochs*, two of them upon islets connected with the banks by dykes, while the third, though now above the level of the loch in summer, is yet so near thereto that the foot of its wall is almost washed by the waves. Down the valley the Brochs of Langdale, Inshlampie, Dùn Chealamy, Dùn Viden and Dùn Charnachaidh, are all remarkably situated, and vary but little in size, the first named having an internal diameter of 31 feet, the second 29 feet, and each of the others, most closely grouped, 30 feet. The peculiar features of the two *Brochs* on each side of Loch à Chairn Baidh, on the West Coast, have already been commented upon, both of them standing upon islets connected with the shore by dykes, and of similar design. The Broch of Kilphedir is situated upon a hillock surrounded by a broad ditch, with an additional outwork adjoining the entry of the defensive works, and the neighbouring Broch at Suisgill is similarly constructed. The Brochs of Bunahoun and Trantlemore, near one another, seem to have had an identical diameter of 58 feet. And lastly, as already remarked, each of the Brochs at Skelbo, at Carn Liath near Dunrobin, at Backies in the same district, and that in the woods of Dunrobin, is surrounded by a wall at a fairly short distance from the base.

In considering their relation with other prehistoric structures, it is to be noticed that the majority of the Brochs do not seem to have been placed very near Hut-circles and their associated mounds, for although in certain instances, as at Kilphedir and on the moor of Dùn Chealamy these are found in abundance, their absence is generally remarkable. The cases in which mounds having no connection with Hut-circles are

yet to be found in their immediate vicinity, are still more rare, the surroundings of Sandy Dùn opposite Bettyhill being one of the few localities where this peculiarity is observed.

The other defensive constructions which merit consideration may be divided into three classes : 1 Promontory Forts; 2 Hill Forts; 3 Small structures, circular or otherwise, of a defensive character.

The first named class may be further divided into Earthworkes and Stoneworks. Only two Earthworks have been noticed. These are situated at Tornaidh Bhuide near Post Skerry, and Seanachaisteal near Durness, both on the northern coast and at a considerable distance apart. The former occupies a most remarkable position, and its parapet or rampart follows the contour of the plateau on which it stands. The natural approach was sufficiently dangerous to allow of additional defensive works being dispensed with as superfluous. The other fort was built in the customary manner by the digging of a trench across the promontory and the erection of a rampart in the rear. These features, as well as the existence of hollows in the interior probably designed for huts, place this fort in a class which is well represented in other parts of Scotland.

But little can be said regarding Stoneworks, their remains being so fragmentary that they merely serve to indicate their character as erections in stone. There are four placed on prominent rocks of small extent, of which two are on the western coast and the others on the north. Dun Mhairtein, Baligil, and Dùn of Culkein are defended by outworks on the landward side, which the position of the other two rendered hardly necessary. A peculiar feature at Dùn Mhairtein is an underground passage leading from the centre of the fort to the face of the cliff. The state of these remains precludes the possibility of fixing a date for their original construction. The building at Camus an Dùin, Loch Eireboll, which has already been mentioned among the Brochs, may possibly belong to this class, although built on a low projecting rock near the water and not on a promontory.

Only five Hill Forts appear to be known in the county, and

these are found in the eastern half. One of them, Dùn Creich is remarkable as having been built of stone, but to what extent excavation alone can tell. The ramparts are quite covered with turf. Two others are found alone, and are distinguished by their size and aspect, one being on the top of Ben Griam Beg, and the other on the rock of Duchary in the upper portion of Loch Brora. They are both surrounded by massive walls of stone. The latter is surrounded by a wall with gaps where the steep sides of the rock form a natural defence, and has an entrance at each end. At the southern end of the fort the remains of a chamber are visible in the wall A flanking wall seems to have guarded the main entrance which is six feet wide. The lines of defence around Ben Griam Beg seem more intricate, and the opinion has been advanced that is was not a fortress at all but a deer-trap, the animals being driven to the top of the hill and then compelled by the position of the walls to leap over the steep rocks which form the western extremity of the mountain. A consideration of the facts observed on the spot does not seem to bear out this idea. The structure has the characteristics of a fort, and in any case flight over the rocks would present no difficulty to deer. (The millstones which are to be found in the ruins and round about the mountain, have probably no connection with the fort.) In the case of the fort on the rock of Duchary this idea appears even less feasible, though it has also been encertained in this instance. The small fort on the mound at Dalnamain is included in this class, rather on account of the extent of its fortifications than because of its position, and the ruin at East Kinnauld appears to belong to the same category although its condition renders it difficult of classification.

The third class comprises a fortified site at Syre, which local tradition ascribes to modern builders, but which is probably prehistoric. A smaller structure surrounded by a ditch on the Ord at Lairg, seems to be allied with the Hut-circles in the neighbourhood, and the same relationship may be ascribed to the enclosure at Auchinduich.

A small ruin quite different from all the preceding deserves separate consideration. This is an oblong building standing

on the islet in Lochan Hacoin and called « Grianan ». Its position and the strength of its walls indicate its defensive character. The entire absence of an entrance is mysterious, whilst its rectangular shape implies its construction in historical times.

From end to end of the county no objects of antiquity are so numerous as the Hut-circles and their associated structures, which merit careful study as they represent in all their varied forms the dwellings of people in prehistoric times and probably in the relatively modern period when round buildings gave place to rectangular ones. For want of a better the term Hut-circle has been accepted for these remains, although it is somewhat inexact, because these constructions were not really huts, nor are they invariably circular. If they were covered with roofs the means employed to that end are purely matters of conjecture, but it is likely that some of the peculiar features hereinafter referred to may have been adopted to facilitate that object by diminishing the openings to the interior. As was to be expected in their long history, there were many variations in construction and design which a more thorough examination may prove to be the steps in a continual process of development. But however this idea may strike the mind of the superficial observer, it is only by excavation that an intimate knowledge can be acquired of each construction and its associated remains for the purpose of assuring their accurate classification. Although the Hut-circles are very numerous throughout the county there is no record of a single example having been completely and scientifically excavated, consequently in the perusal of the following remarks, the reader must bear in mind the incomplete data upon which they are based.

The antiquity of these remains is the first point for consideration. The researches of the Committee for the Exploration of Dartmoor, of the Archaeological Society of Devonshire, have shown that the constructions on Dartmoor which resemble certain examples in Sutherland, belong to the early Bronze Age, if not indeed to the end of the neolithic period, and a similar conclusion has been reached

regarding others in the island of Anglesey, but as dwellings of a similar kind have actually been seen in use in the island of Lewis so recently as the middle of the nineteenth century as recorded in the « Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland », the survival of dwellings of this archaic type in remote parts of the country at an advanced period is a probability which must be borne in mind. In the county of Sutherland their range corresponds with that of the other antiquities. No example is to be found on the western side of Loch Eireboll, and there is not a single instance in this district marked in the maps of the Ordnance Survey. Though considerable variation of form is to be noticed, one type is found everywhere. This is an oval or pear shaped structure built of a dyke of earth or turf and stones, sometimes without the latter, now seldom more than two feet high, enclosing an area about five feet more in length than in breadth, the longer axis being in a line with the entrance. There are many variations in size, but the variation of the diameter across is usually between 20 and 30 feet. The surrounding dyke is about 5 or 6 feet thick, and its breadth is uniform from end to end. The entrance which is with few exceptions from 1 1/2 to 3 feet broad, faces the south east. Although their entrances are too indistinct to be accurately measured, it has been noticed that they were wider in many of the larger « circles », thus giving space for the entrance of flocks and herds, and is has thus been supposed that they were used as folds. This class will be referred to as the simple form. Sometimes two such circles are adjacent, one being larger than the other, and whilst the formed may be circular the latter is pear-shaped. Mounds are usually found intimately associated with these circles, and are without doubt sepulchres, of which more anon. In many cases two Hut-circles of simple form are joined, or a very small one abuts upon a larger one on the side of entry. The first variation of the foregoing type is found in the lengthening of the dyke on each side of the entrance, thus increasing the length of the passage inwards by several feet, and a further development of this design is found

in the small chamber or chambers on each side of the passage which resemble the guardrooms of the *Brochs*. These circles are found in the greatest number and variety in the eastern half of the county, where the subdivision of the interiors in various ways has been noticed; but in the western half such variations are only to be found in the parish of Tongue. Although Hut-circles are numerous at the foot of Strathnaver, they are of simple form, only a few of them varying by the prolongation of the passage to the interior. When the inside shows a tendency to be circular there is found an arrangement of flat-sided rocks, sometimes placed contiguously so as to form a facing along the interior periphery. In many Hut-circles of simple form a dyke of turf or more frequently a wall of rock is built apparently to restrict the interior area, in a curve from side to side, which results in closing off a portion in the rear and rendering the remaining space more circular in shape. A passage through this wall having been noticed in one single instance, it has been presumed that this modification was due to a secondary occupation. This opinion is strengthened by the circumstance that this internal transverse wall has never been found in any of the stone-built constructions which will be described presently, except in one case where however its purpose is evident, for being convex towards the entrance it forms a distinct chamber against the back wall. Another variation from the preceding is the substitution of stone walls for stone or turf dykes, of a thickness of about 8 feet and built without cement. The walls are usually in ruins and are seldom more than 2 or 3 feet high, while the amount of debris does not suggest an original elevation of more than 4 or 5 feet. Where the walls are of stone the interiors are almost always circular or nearly so, and considerable variation is noticed in their construction, a feature also to be remarked in some of the Hut-circles with stone dykes. Bases of walls have been noticed which projected inwards from the entrance side or from the back and divided the interior into two unequal and irregular-shaped compartments, with chambers in the thickness of the surrounding walls. Occasionally the ruins of small circular

stone huts have been found in the interior, and in one remarkable instance a large circular construction was found inside, which was apparently a solid building with small rooms, each having probably had a distinct roof. The regular position of the entrance at the south-east which characterises the simple form, is frequently departed from; and, though sometimes retained, the association of small mounds in the vicinity is not so constant as in the case of the Hut-circles of simple form. It must also be remarked that stone Hut-circles of the more complicated types, are usually found in groups by themselves.

Turning from the consideration of general to special features, well defined geographical limits of certain types and peculiarities are noticeable. The most prominent instance of this is found in the strath of Kildonan where the Earth-house has apparently frequently been associated with the Hut-circle. No trace of any such association is to be perceived elsewhere in the county. Two small associated groups have been found in the strath of Halladale below Forsinain. These may be compared with another example at Dail a' Bhaite above Strathy Water in the same district. One circle at Dail a' Bhaite was remarkable on account of a mound in the middle of a small enclosure which abutted outside on the left of the entrance. An almost similar form was found some miles to the west, but nowhere else. The reproduction of small details is likewise remarkable, of which a few instances will suffice. In the Hut-circle near Achnagarron, in the parish of Rogart, the dyke on one side of the entrance projects a considerable distance in front of that on the other side, in a peculiar manner. A similar feature is noticed in another circle at Skiag, a mile to the south-west, and nowhere else. The examples in which a small inner circle is contained within the outer one, as if intended for the accommodation of the people and their live stock, are particularly interesting; they are found not far apart in the parishes of Rogart and Clyne.

Consideration must also be given to another kind of circular dwelling, to which it is difficult to assign a period of

occupation. In localities where numerous traces of occupation at a remote period are to be found, a number of small circular stone-built ruins is often noticed, of a height of one or two feet above the ground and a diameter of 16 to 18 feet, and which can be distinguished from the more or less conical mounds covered with vegetation. The centre of the ruin being lower than the other parts and the stones being quite exposed there, the whole presents the aspect of a small partially dug out heap of stones. There is no admixture of earth or turf with the stones, and the absence of earth is remarkable, save for a fringe 3 to 4 feet wide round the outer edge. Sometimes these constructions are connected by walls, or else have lines of curved walls projecting in such a manner as to protect the entrance from the weather, while here and there may be perceived the sinuous lines of the remains of ancient dykes and surrounding walls.

According to local tradition these ruins, as well as the group of mounds, are tombs marking the sites of ancient battlefields; and from the fact that all knowledge of their occupation is entirely lost, it may be inferred that their date of origin is very remote.

There are many other constructions associated in locality with the Hut-circles. Some of them are, very probably, sepulchres, although conclusive evidences of burial are seldom obtained, while others seemed to have been connected with the agricultural pursuits of the people. To all these objects, formed mostly of stones and turf, or of earth, and covered with grass and heather, the term « mound » has been applied as being more descriptive, and also because it does not bear the signification — sometimes inexact — of the word « tumulus » which has been used in the maps of the Ordnance Survey.

The mounds to which the character of tombs has been ascribed, are the most numerous and merit special attention. Any one who is familiar with this county or other parts of the Scottish Highlands, must have noticed the numerous groups of small mounds situated along the sides of the valleys, or which break the skyline on the low shoulders of the hills,

often at a height of 500 or 600 feet above sea-level. Although it is thought locally that these are battlefields, a careful inspection of the mounds in any group will reveal the presence of one or more Hut-circles, usually of the simple form. If the group is small, the association of the mounds with the circles is more evident from their relative positions, mounds often encircling a circle at a short distance to the number of 10 or 12. Sometimes a mound is found so near that it is really linked with the dyke or very close to the entrance. But although this association is the rule, there are cases in which no Hut-circle is to be found among numerous mounds, and others in which the circles were in relatively small proportion. Even in these cases however no argument can be advanced with certainty on the absence of the circles, because instances have been observed of the almost complete extinction of Hut-circles, due to the construction of the surrounding dyke which was entirely built of earth. The size of the mounds is not always uniform in each group, nor is the shape always the same. Usually however they are circular and slightly conical, about 12 to 26 feet in diameter and 1 1/2 to 3 feet high. In some cases a solitary vertical stone has been noticed on the summit (but not necessarily in the centre) of the mound, and sometimes the mounds themselves were raised against large natural rocks. Few of those that have been excavated in Scotland show any traces of burials, although a cist has occasionally been found inside; and a careful examination of a considerable number in the county which were opened during the building of roads, has revealed no traces of interment, except in one instance on Druim na Coup near Beinn Laoghil, where a cist was exposed, whilst the recorded discovery of another one has been noted. The most remarkable mounds of circular shape, on account of their size, are found near Dalreavoch on the Brora, where, with a diameter of 26 feet and upwards, several of them are from 3 1 2 to 5 feet high. Besides the circular form, an oval or oblong shape has often been observed, the average length being from 24 to 28 feet, and the breadth about half of that. They do not seem to have been oriented in any special way.

In a unique example near Sciberscross, a small round mound, 11 feet in diameter, was placed on the extremity of another one of oblong form. More rarely a connected form has been noticed, two mounds of ordinary shape being joined by a narrow neck. This form would seem to have been purposely adopted, and not merely by accident, for a minute inspection does not convey the impression that the neck is the result of the dilapidation of either mound. In a few instances it was remarked that the mounds were of considerable length, and in three divisions, but not in alignment. The best example of this formation is seen near Knockarthur in the parish of Rogart, of which the three parts measured, 15, 18 and 18 feet in length, about 9 feet in breadth, and from 2 to 2 1/2 feet in height. At one end was found a small circular mound about six feet away. No trace of a surrounding dyke could be found anywhere of which this might have formed a part. Of a similar character are certain long mounds on the heath near Carnachaidh Burn; on the right bank of the Naver between Dailharraild and Syre; near Loch Coire nam Feuran; and at Conaisaite, at the foot of Beinn Loaghal, where the example is called « Dhiarmid's Grave ». More remarkable still are those, rarely found, which are « S » shaped in build. The most perfect example is situated in a remarkable group of constructions on the heath at Carnachaidh Burn, of which the curb is 111 feet long, and the height is 3 feet. In the present state of our knowledge it is impossible to say whether these two forms can under any circumstances be looked upon as sepulchres. Careful excavation can alone settle this question. It is also probable that some of the round and oblong mounds are the ruins of small huts, though, apart from their shape and size, there are no features suggestive of this.

The mounds, which are supposed not to be sepulchres, are less numerous, but they are likewise foud in association with Hut-circles. It is probable that cattle were sheltered within the large crescent shaped mounds, about 8 to 12 feet thick at the base, trimmed off to a point at the ends, with a distance of about 25 to 30 feet between the points, and a

concavity of 5 to 8 feet in the centre. Without exception they are placed with the convex side towards the upper slope of the hill.

Another kind of structure which is often noticed, is of a still more undecided type, although the excavation of a single example induced the belief that is must have been a furnace. These objects, similarly associated, are formed of two mounds between 20 and 30 feet long, 12 to 14 feet thick at the base, and 3 to 4 feet high, most generally placed in parallel lines though converging at one end, and having between them a circular depression about 6 to 8 feet in diameter. Between the converging ends the dyke is slightly raised, and traces o walls are sometimes perceptible. In two of them lintels were seen leaning on, or fallen from, low supports which covered a gallery about 2 feet broad, by which access was gained to the interior. The mixture of stones and charcoal and the traces of fire on the blackened stones in the interior of the structure which has been excavated, suggest its having been used as a kiln, of which the gallery formed the passage for the draught of air. These constructions are usually found in association with Hut-circles of the simple oval type.

Associated with Hut-circles and mounds of various kinds small circular hollows have sometimes been noticed, of a depth of one to one and a half feet, evidently of artificial construction, the purpose of which cannot be ascertained from a merely superficial examination.

Earth-Houses. Hut-circles and Earth-Houses have been classed together, being sometimes found associated, as already pointed out. Of these Earth-Houses or underground galleries, there are three kinds to be found in Sutherland, which are distinguishable as follows :

1 Those entering only at one end, of a length of about 20 to 40 feet, with no distinct chamber beyond a slight enlargement at one end curving more or less towards the right internally, the breadth of the gallery from 2 1/2 to 3 feet increasing towards the inside. Although very low at the entrance the height increases invardly to 4 1/2 to 6 feet, but the floors of several being covered with rocks it is

not always possible to measure them exactly. Ten examples of this class are known in the county, from Loch Eireboll in the north to Ben a Bhraggie in the south-east, and five are found in the Strath of Kildonan. They are all built alike. The sides which converge slightly at the top, are usually constructed of rocks, the roof being formed by flat stones laid horizontally across from wall to wall, overlapping slightly in order to prevent the filtration of water from the surface.

2 Earth-houses of the second class are distinguished from the preceding by having an entrance at both ends and distinct chambers. There are only two examples, one at Kirkton and the other at Kintradwell. One of the entrances is made by a short flight of steps from the ground and the other at the opposite end by a very narrow aperture opening on the top of a dyke. Although dissimilar, both of them are of a different type from the simple gallery. The Earth-house at Kirkton is cruciform in shape with two side chambers opening upon the principal gallery, whilst that at Kintradwell, though now partly in ruins, had two rooms separated by a low wall. In construction they are also roughly built at the sides, and have flat roofs.

3 The Earth-houses of the third class resemble what are termed « pit dwellings », and were oval chambers of which the sides were built and merely partly sunk in the ground. Three have been observed, but all of them being roofless, few details can be obtained without excavation. That near the burn of Kildonan is associated with a Hut-circle, whilst the others situated at the « Silver Rock » and near the Broch of Carrol respectively, show no trace of association with the other structures near them.

It is still a debateable point whether such places can be regarded as sleeping-chambers or as habitations during the rigours of winter, as secret retreats during times of danger or merely as store-rooms. The extreme narrowness of the first class and the small size of the enlargements at the inner end as well as the want of air and light make them very unsuitable for human habitation, although the discovery of querns (or hand-mills) in the gallery at Salscraggie suggests

occupation, whithout however implying it. Neither does it seem likely had they been intended for places of refuge, or for the concealment of such treasure as their owners might have possessed that the fact of their existence would have been made so palpable as it seems to have been in some cases, particularly in that of the Hut-circle near the burn of Cille Pheadair with its vast covering dyke, or in that of the third class near Kildonan Burn, which must have shown a conspicuous elevation near the entrance of the Hut-circle. From the fact that some of them open from very noticeable Hut-circles which have apparently been used as dwellings, it would not seem that they were adapted to the purpose of places of safety. Attention may also be directed to the lintel in the Earth-house at Cracknie, and in that beside Caen burn, formed by a constriction of the gallery. Although the lintel is not found on both sides, such an arrangement would allow of the closing of the inner end by a door openning outwards only. None of these limitations are found in the second class, and it is to be noticed that much food refuse, as well as other traces of occupation, was found in each case. In every instance the entrance from the upper slope of the ground was only visible near at hand, while the opening at the other end permitted the passage of only one man at a time. With but little change in their surroundings it was quite possible to conceal both constructions entirely. This variety resembles the underground chamber in the « Saga of Gisli the Outlaw », written in the 12th century, and which relates to events between the years 930 and 980. It is there told how Thorgerda, at Vadil, hid the proscribed Gisli in a subterranean chamber, of which one end opened upon the bank of the river, and the other in her hall. The notched Roman stones in the Earth-houses discovered many years ago at Newstead near Melrose, show that they were occupied subsequently to one or other of the Roman invasions, whilst the discovery of Samian ware in several others, places them at a period near these events.

In regard to Cairns, it must be borne in mind that the word « cairn » is always used to denote a more or less large

construction formed entirely of stones, of which the sepulchral character is indubitable. The term « mound » on tbe other hand is applied to structures entirely covered with vegetation, and having traits suggesting a different formation, such as stones and earth or turf. The sepulchral character of such erections, though uncertain, is probable.

Special attention is merited by those cairns containing the remains of prehistoric people, and which, so far as is at present known, are the only monuments left to us of the neolithic age, to judge by the evidences they afford of culture and racial characteristics. The total number of cairns examined in the county is 117, distributed in almost the same localities as the Brochs, but, unlike them, capable of division into various classes according to their antiquity. The oldest cairns, and those in which man, while yet in the Stone Age, interred his dead, burned or otherwise, have each one or more rooms carefully constructed, and are termed « Chambered Cairns ». Of this class there are four distinct varieties, (1) « Horned long cairns », (2) « Unhorned long cairns »; 3) Horned round cairns; (4) Round chambered cairns. Of the last-named variety 45 have been observed which did not require further excavation, only 2 of these being found on the whole of the west coast from Durness to Lochinver, one as Badnabay and the other on the Cnoc an Daimh near Badcall, both in the parish of Eddrachillis. Nor have any other cairns been found in these districts which the most careful inspection could show to be chambered ones. However their distribution in association with other remains is general in the more habitable districts.

Of the Horned long cairns, probably the most ancient as well as the most remarkable of their class, the examples are few and their distribution limited. These Cairns are of great length — the largest measuring 230 feet — and terminate in projecting arms or horns in the outline of a crescent or semicircle. From the centre of the crescent to the larger end a passage is found inside. The two examples above mentioned are two miles apart, on the right bank of the river Naver, not far from its mouth on the north coast. Almost identical geo-

graphical limits are a feature of the « Unhorned long cairns », likewise distinguished by great length, and which are low and narrow at the western end, gradually rising and broadening towards the east. Seven are found at the low end of Strath Kildonan, whilst one outside of this locality is found at Lothbeg some distance to the south. Also included in this class is a solitary example in Dornoch parish, also on the east coast, but more to the south, although it is somewhat different in shape and length from the others. Although not included in this category, two large Cairns on the hill of Kinbrace about 15 miles up the strath, may be considered as long cairns, though they do not seem to be of the same type. Their length is not remarkable, nor do their height and breadth increase in the same way.

On account of their dilapidation and their smaller size it is not so easy to determine the horned character of round cairns. They have two pairs of arms or horns projecting 10 or 20 feet from the base of an otherwise round cairn, the entrance being most frequently found at the eastern end midway between the two arms. A group of three is found near Spinningdale, Creich parish, while a solitary example a Skelpick is near a long horned Cairn. Three others at Golspie, Kildonan and Lairg, are all undecided, the last-named in fact only showing traces of a single arm.

Considerable variations are noticed in the plans of the chambers. Two of the Horned long cairns are three-chambered whilst the other has apparently only one chamber, the entrances being at the north ends. All three lie from north to south in the direction of the strath where they are found, the broad horned ends being to the north. In only one of the Unhorned long cairns — that at Lothbeg — the chamber is visible, and it is impossible to tell its shape without carrying away the rubbish with which it is filled. These last, in contrast with the group above-named, lie almost due east and west, the broad end being east. Lothbeg cairn is entered from that direction.

Only one horned round cairn, that at Achaidh, Creich parish, has been explored. It contains a single undivided chamber entered by a passage from E. S. E.

In the ordinary round chambered cairns the general design is that of a single chamber unequally divided into two compartments by two low partition stones placed across the chamber on each side from 1 1/2 to 2 feet apart. The inner compartment is usually seven feet long by six broad, while the outer division is slightly smaller. The walls of the chamber are built of large flat stones facing each other at the sides, and another one behind, while the interstices are neatly filled with horizontal building, the whole being roofed with converging stones. Entry is obtained by a passage about two feet square giving direct access to the smaller compartment, usually almost south-east. Remarkable exceptions are found in the Cairns on the west coast, that at Badnabay entering from the South, and the one at Badcall apparently from the north. Of this class eleven examples have been noticed.

Three chambers or compartments are found in each of the round cairns near Brora, Rhives and Kinbrace. The sole remains of the second named are the megalithic slabs. In the two others a curious feature is observed, the slabs being smaller than those abovementioned, and more building being used in the walls. Unfortunately the cairn at Loch Brora is in a very ruinous state, and in the absence of published details of its excavation nothing can be said about it. In the cairn of Kinbrace the slabs at the sides of the chambers are comparatively small. Attention is drawn to the fact that these three-chambered cairns (each chamber under a distinct roof) are very near each other, both being on the east coast adjoining the neighbouring county of Caithness where the same type is to be found.

Only three single-chamber cairns have been noticed, one at Aultnacealgach, another of the horned variety at Achaidh, and the third at Coillenaborgie near the mouth of the Naver. They are not in the same district, nor are they of identical construction. They have all been excavated, but while it is easy to distinguish the interiors of the first two, the third is partly filled with debris. The cairn at Aultnacealgach is remarkable as having a well-built embrasure on one side, a feature resembling the cells in the chambered cairns of Orkney, and that near Bruan, Caithness, while the pottery

which is to be found there, though consisting of only a few fragments is of a quality more usually associated with the bronze age than with neolithic burials, thus indicating a more recent period of its use. On the other hand the fragment of pottery recovered from the cairn of Achaidh in association with an unburnt burial, is of the good hard quality which characterises neolithic interments.

In twenty-nine other chambered cairns the details of the chambers could not be distinguished at all.

There are 43 round cairns of undecided type having a diameter of 40 feet and upwards. Excavation will probably show that many of them are chambered, but although a hollow is sometimes noticed on the top distinct and decided features are not apparent. Twenty-nine cairns have a diameter less than 40 feet, and in 12 of these cists have been brought to light, thus placing them at a time subsequent to the neolithic period. A usual feature of the smalled-sized cairns is a fringe of rocks from one to two feet high placed contiguously round the base or nearly so. This trait has been noticed in 13 cases. The character of 9 is still undecided, while short cists have been found in the others. There is no recollection of relics having been found — if any were found — during the opening of three of these, but in the case of another at the mound of Learable, beads of jet show it to be a monument of the bronze age.

In contrast with the Brochs, Cairns are often found associated with small mounds and Hut-circles, or with the latter only, a trait characteristic of the large chambered cairns as well as of the smaller cairns with cists and those of undecided type. This proximity is specially noticeable in the following instances : in Dornoch parish, near the Cairns on Cnoc Odhar and Creag an Amalaidh at Torboll, and on the hill of Aberscross; in Farr, to a remarkable extent at Fiscary near Bettyhill; also near the horned and other cairns near Skelpick, and near Achcheargary; at Kildonan, on the hill of Learable, and near « Carn Tagh nan Coileach » at Harvieston ; very conspicuously on The Ord at Lairg, and also on the heath of Lairg. This proximity is entirely lacking on the west coast, where but few cairns are to be seen.

Besides these general features, special traits have been noticed. The large cairn at Fiscary is distinctly placed upon a well-defined platform of stones extending twenty-five feet form the base of the cairn. This is also the case with the cairn at Lairg. Instead of being circular some cairns are decidedly elliptical, as in the case of the cairns near Achany, Lairg parish, and the one near Torboll, this last to a lesser degree. The Standing Stones which are so conspicuous at the northern end of the horned cairn at Coillenaborgie are well known. They are not however free, but are placed in the contour of the crescent, and similar stones, though less conspicuous, are visible along the sides of the same cairn. A construction of large slabs is seen projecting from the surface of the chambered cairn near the Gruidie burn at Achany, apparently on each side of the entry-passage. The outline of the cairn facing it seems definitely marked, but its interpretation is obscure. A ditch or trench is found round one side of the cairn at Allt a' Chaoriunn on the strait of Durness, the only instance in which such a feature has been observed.

Stone-Circles, a species of sepulchral monuments, belonging to the bronze age, are not numerous in Sutherland. To the two already recorded, six more have been added, besides one at Linsidemore of undecided traits, all of them in the eastern portion of the county. Three of them are in proximity south of Lairg; two at Learable in the strath of Kildonan; and the remainder at Aberscross, Dailharraild, and on the Cnoc an Liath-bhaid near Braegrudie. They can be divided into two principal classes, those of one circle, and those of two concentric circles, there being six of the first variety, and two of the other. The former show many variations in diameter and in the number and size of the stones. The circle at Dailharraild is formed of large stones, but is of small diameter. That at Achany is the largest having a diameter of 48 feet, while not far from it, near the River Shin, is found the smallest circle only 13 to 14 feet in diameter. At Aberscross the circle is formed of stones as large as those at Dailharraild, and the diameter is the same, viz. 22 feet. One of the two circles on Learable hill is built of very small stones, and the other

of large pointed blocks of which only three are now visible. The first was about 60 feet in diameter, and though it is now impossible to take exact measurements, the diameter of the other was probably identical. The two double circles at Auchinduich and Braegrudie, about eight miles apart, are remarkably uniform. The diameter of the outer circumference in both cases is 22 feet, and, contrary to the usual custom, the broad faces of the stones have been placed at right angles to the line of circumference, an exceptional feature which also seems to have been noticed in the circle at Dailharraild. Certain special traits also merit attention. In the centre of the Dailharraild circle are the remains of a low cairn a little above ground, and a single lying stone, apparently *in situ*, rests at the foot of one of the upright stones, with its point a little beyond the line of circumference. In the middle of the Aberscross circle, which resembles the one just described, a burned interment has been found, and above that a cist without any remains whatever. Near the circle on the top of Learable hill is a small round mound, but, as remarked of others in the same neighbourhood, it is doubtful that it was originally associated with the circle. Lastly, the cupmarks, and the separate ring on the fallen stone in the other circle at Learable, are remarkable features, particularly because of the proximity of another cup-marked stone. None of these circles is found far from traces of dwellings of a remote period, and very frequently local association is well marked. Cairns, one of which contains a burial of the bronze age, are found near the circle on Learable hill, as well as numerous mounds, and also the rows of stones about to be described. Not far from the circle in the neighbourhood are found mounds, hut-circles, and a cup-marked stone. Similarly mounds and hut-circles are found near the stone-circles of Auchinduich and Dailharraild, and near the River Shin. The stone-circle at Druim baile fiur, Achany, is associated with cairns, hut-circles and mounds, while similar structures of exceptional size are found near the circle of Cnoc an Liath-bhaid at Braegrudie.

Several Standing-Stones are found in the county. Two large

pointed columns of similar shape are found not far apart, one in the wood of Camore near Dornoch, and the other by the roadside near Ospisdale, the former being nine feet in height above ground, and the latter eleven feet.

The « Clach Mhic Mhios », a monument which profoundly impresses the observer, is of a different type, being a large slab eleven feet high and nearly five feet-broad at its upper end, narrowing towards the base. It stands on the heath in the upper part of the strath of Loth. It is the more peculiar, in that its broad end is uppermost. None of the other standing stones deserve notice. Heaps of cinders have been found, which denote the site of iron works, usually by the banks of streams, and two have been discovered near brochs. It seems likely that these ash heaps are the refuse of prehistoric smeltings, to judge by the remote places in which they are found.

Included amongst the different monuments herein described, are various constructions of rows of stones, although their sepulchral character has been definitely stated elsewhere. Attention has already been drawn to those on Learable hill which are apparently the remains of at least four different groups each composed of numerous rows, parallel or divergent. Associated in locality with these are a stone circle, an excavated cairn of the bronze age, and several mounds, probably sepulchral, but it is difficult to decide the relationship of any of them to the rows. The two other groups have been noticed for the first time and their relationship to other structures is equally in doubt. All these groups are near each other in the Strath of Kildonan not far from the boundary of Caithness. Nowhere else have such groups been remarked, and only in Caithness have such been recorded. It is said that similar groups have been found in England at Dartmoor, in Cornwall, in Northumberland, and in Wales.

Lewis Spence.

CORRIGENDA TO SKENE'S TEXT OF THE BOOK OF TALIESSIN

MADE FROM THE ORIGINAL,

NOW IN THE NATIONAL LIBRARY OF WALES, ABERYSTWYTH

Poem	I, *l.*	13	*for*	pos beirdein	*read*	posbeirdein
—		13	»	dyfei	»	dyfi
—		27	»	pgenie	»	pgenio
—		30	»	asumsei	»	as vnsei
—		34	»	llathen	»	llatheu
—		34	»	preu	»	pren
—		38	»	gigluen	»	gigleu
	II	3	»	perigla6t	»	pericla6t
—		9	»	Ty	»	Uy
—		25	»	a	»	ar
—		38	»	g6aretret	»	g6aratret
—		39	»	pymhoes	»	pym hoes
—		56	»	marituen	»	maritnen
—		58	»	In dubriactus	»	Iudubriactus
—		58	»	a zorim	»	azorim
—		60	»	pen	»	peu(?)
—		77	»	in	»	yn
—		81	»	al	»	ae
—		82	*omit*	ei *written* ęi*Mni S.*		
—		125	*for*	mediai	*read*	media
—		128	»	archanglo	»	archangl'o
—		131	»	niuem *in the MS. is written twice.*		
—		159	*for*	a ryfyr	*read*	o ryfyr
	III	title	»	buarch	»	buarth
—		1	*Instead of* oet *the MS. has the abbreviation for* et.			

—		22	*for*	an clut	*read*	anclut
—		26	»	logell	»	llogell
—		39	»	aureith	»	anreith
—		39	»	ynuut	»	yn uut
	IV	1	»	i ryret	»	y ryret
—		7	»	kynhaeaf	»	kynhayaf
—		22	»	hinha6s	»	hin ha6s
—		23	»	neithia6r	»	neitha6r
—		36	»	a threida6	»	athreida6
—		36	»	o geryd	»	ageryd
—		38	»	a chrea6dyr	»	achrea6dyr
—		54	»	gwaryha6t	»	g6aryha6t
	V	3	»	g6yliat	»	g6ylyat
—		5	»	aduelach	»	atuelach
—		33	»	ennynnu	»	enynnu
—		67	»	enynnu	»	ennynu
—		70	»	teithya6c	»	teithia6c
—		73	»	rwg	»	r6g
—		82	»	k6u	»	k6n
—		91	»	ymchaelent	»	ymchoelent
—		91	»	perthgled	»	*probably* parth gled; *the first syllable is written as an abbreviation*
—		103	»	eim	»	am
—		104	»	kyrys c6ydat	»	kyrysc6ydat
—		111	»	wyd6n	»	wid6n
—		114	»	tafa6 ti	»	tafa6ti
—		130	»	y6 chitheu	»	y6chitheu
—		134	»	wydein	»	wydyem
—		135	»	grogein	»	grogem
—		137	»	wydein	»	wydem
—		138	»	6ybydein	»	6ybydem
—		139	»	athechein	»	athechem
—		152	*in*	orelwisk *the* k *has a punctum delens in MS.*		
—		165	*for*	ytty6	*read*	ytti6
—		169	»	heissillut	»	heissylut
—		173	»	oricodit	»	oric odit

	VI	18	*for* kylchyn	*read*	kylchchyn
—		22	» igketoed	»	ygketoed
—		34	» ym ynuer	»	ymynuer
—		50	» hepcor	»	hebcor
—		51	» yd du6	»	yddu6
—		51	*The* « t » *at the end of the line has a punctum delens in red ink.*		
—		55	*for* ym6rthryn ir	*read*	ym6rthryn
—		63	» gan	»	geu
—		66	» fforas	»	ffoxas
—		71	» peryddon	»	perydon
—		92	» dychlyn	»	dichlyn
—		105	» prydeyn	»	prydyn
—		108	» i wys	»	iwys
—		110	» yn	»	vn
—		113	» gyfarch	»	gyfarth
—		119	» o bein	»	obein
—		123	» treith	»	treth
—		131	» gynhen	»	gynhon
—		132	*The* d *of* gad *was originally* t.		
—		140	y *in* toryassant *was made from* « r » *by a later hand.*		
—		148	*for* a dehol	*read*	o dehol
—		159	*the letters* -nwyn- *are extremely faint and uncertain.*		
—		166	*for* oresgyn	*read*	orsegyn
—		166	» pleid	»	pleit
—		169	» erchwyna6t	»	erchwyna6c
—		173	» dyued	»	dyuet
—		175	» lettata6t	»	llettata6t
—		179	» oth6r6f	»	ath6r6f
—		181	» i wis	»	iwis
—		183	» ni	»	ny
—		199	» 6i6	»	6y6
	VII	7	» bu dyd	»	budyd
—		12	» kyuren	»	kyureu
—		18	» av erwynt	»	averwynt

—		34	*for*	trvgein	*read*	tri vgein
—		55	»	deiryg het	»	deiryghet
—		70	»	bu dyd	»	budyd
—		77	»	e uyd	»	euyd
—		125	»	a uu	»	auu
—		152	»	ac	»	ar
—		160	a mot *has been touched by a later hand.*			
—		186	*for*	y tranna6t	*read*	yt ranna6t
—		202	»	medd6ha6t	»	med6ha6t
—		208	»	g6ae6	»	g6ay6
—		216	»	vygofec	»	vyggofec
—		228	»	brith6yn	»	brithwyn
—		236	»	a metta6r	»	ametta6r
—		248	»	arwad a6t	»	arwada6t
	VIII	16	»	das	»	dos
—		30	»	ma6rein	»	ma6rem
—		32	»	er dygna6t	»	erdygna6t
—		41	»	uefenhit	»	uefenhir
—		96	»	auron	»	anron
—		99	»	gygwrysed	»	gygwryssed
—		100	omi *is probably a mistake by the scribe for* onn.			
—		106	*for*	bernyssit	*read*	bernissit
—		116	»	g6iwyd	»	g6inwyd
—		116	*in* gorthorat *the* « r » *is written above the line.*			
—		128	*for*	drussia6r	*read*	drussya6r
—		167	»	ewron	»	euron
—		194	»	o	»	a
—		204	»	ys ceinynt	»	ysceinynt
—		215	»	kyllel	»	kyllell
—		236	»	a thrugys	»	athrugys
—		240	»	mi	»	uu
—		245	»	eurein	»	eurem
	IX	2	»	ystyrga6	»	ystyrya6
—		9	*for* « eisgyt » *the MS, had originally* ergyt, *which was then altered to* ere$^{e}_{g}$ryt.			
—		26	*for*	al	*read*	ae
—		54	»	periglа6t	»	pericla6t

—		57	*for*	medd da6t	*read*	medda6t
	X	33	»	am tir	»	amtir
—		39	»	rynnya6	»	rynya6
—		46	»	karonu	»	karo nu
	XI	2	»	gyneil uoa6c	»	gyneiluoa6c
—		3	»	rethgreu	»	rethgren
—		6	»	vn h6ch	»	vnh6ch
—		12	»	digones lyghes	»	digones y lyghes
—		16	»	g6yd u6yt	»	g6ydu6yt
—		27	»	rac uyda6t	»	racuyda6l
	XII	2	»	vygkeud a6t	»	vygkeuda6t
—		4	»	ysca6it	»	ysca6tt
—		6	maer *occurs only once in the MS.*			
—		10	*for*	edyru	*read*	edyrn
—		13	»	dri	»	tri
—		30	»	nachefyn der6	»	nachefynder6
	XIII	8	»	veinnyoeth	»	veinyoeth
—		9	»	lluc de	»	llucde
—		23	»	ledwis	»	lenwis
		35	»	byryr da6n	»	byryrda6n
—		50	»	llyseu	»	llysseu
	XIV	9	»	ym more	»	ymore
—		11	»	yggkadeir	»	ygkadeir
—		15	»	ystyryeim	»	ystyryem
—		18	»	dyrcha6r	»	dyreha6r
—		35	»	penren	»	pen ren
—		44	»	an d6y	»	and6y
—		46	*Under* neb *there are puncta delentia in the MS.*			
—		50	*for*	yssydd	*read*	yssyd
	XV	1	»	awdyl	»	a6dyl
—		4	»	aladwr	»	aladur
—		13	»	o ga6r nur	»	oga6rnur
—		22	»	arna6	»	ar na6
—		69	»	enwic	»	euwic
—		79	»	dillygein	»	dillygem
	XVI	3	»	pyl geineu	»	pylgeineu
—		15	»	a	»	o
—		16	»	dyd6c	»	dyduc

—		33	*for*	Aran rot	*read*	Aranrot
—		35	»	efuys	»	efnys
	XVII	2	»	creadt	»	creat
—		15	»	verth ideu	»	verthideu
—		44	»	trostut	»	tros tut
—		56	*After this line are the words* « er y dr6c a wnech » *under which are puncta delentia, as also under the following line,* ac ef yn dibech. *The puncta delentia appear to be a mistake*; wnech, as gunech, (*with part of* « h » *erased in MS.*) *occurs in Lib. Land.* (*Oxf. edition*) p. 120, l. 24.			
—		57	*for*	oc	*read*	ac
		63	»	Vu	»	Vn
—		71	»	ny na6t	»	nyna6t
—		80	»	e gyla6r	»	egyla6r
		91	»	mercedus	»	marcedus
	XVIII	13	»	gyrch assam	»	gyrchassam
—		14	»	a gro	«	agro
—		22	»	g6aywa6r a du	»	g6aywa6r du
—		22	»	lleullenyn	»	lleulenyn
—		34	»	es cl6ch	»	escl6ch
—		52	»	ni	»	ny
—		61	»	o	»	a
—		64	»	ech6ys	»	ech6yd
	XX	39	»	yd	»	yt
—		66	»	ffons	»	ffous
—		87	»	ymorhred	»	ymorhoed
—		88	»	ys ceirurith	»	ysceirurith
—		97	»	llynvys	»	llyn6ys
—		107	»	vy	»	6y
	XXI	2	»	p6yll ua6r	»	p6yllua6r
—		8	»	ada6 h6ynt	»	ada6h6ynt
—		12	»	ae	»	oe
—		19	»	yssydd	»	yssyd
—		21	»	d6yn uyt	»	d6ynuyt
—		27	»	yssydd	»	yssyd
—		36	»	erlyssan	»	erllyssan

—	38	*for*	lledyfa6t	*read*	lledyfda6t
—	40	»	beird	»	veird
—	41	»	yssydd	»	yssyd
—	50	»	aduf6yn	»	adu6yn
—	53	*the letter before* mein *is blurred in the MS.*			
—	56	*for*	c ul6yd	*read*	cul6yd
—	62	»	g6elys	»	g6eleis
XXII	3	»	rydyn esseyn	»	rydynesseyn
—	18	»	g6alat6yt	»	g6alat6yd
—	19	»	iccwr	»	iccur
—	21	»	kyguhaes	»	kyguhoes
—	28	»	allet	»	aelet
—	50	»	christ	»	crist
XXIII	4	« tref » *and* « bret » *are in separate lines in the MS.*			
—	22	*for*	eglyt	*read*	erglyt
—	50	y *in* dy *has been touched up by a later hand.*			
XXIV	2	*for*	dogyn	*read*	degyn
—	5	»	ïude	»	iude
—	14	»	peri6la6t	»	pericla6t
—	16	»	disgynn6ys	»	dissgynn6ys
—	17	»	oho hona6t	»	ohohona6t
—	27	»	pet wyr	»	petwyr
—	27	»	pet g6iryon	»	petg6iryon
—	36	»	delus	»	dilus
—	44	»	hu b6yf	»	hub6yf
XXV	1	»	anuynda6l	»	anuynuda6l
—	17	»	a varn	»	avarn
—	35	»	letuegin	»	lletuegin
—	40	»	moreod	»	moroed
—	41	»	bro	»	bron
—	51	»	g6yrenhic	»	g6irenhic
—	55	»	all g6in	»	allg6in
—	61	»	ym ryth6ch	»	ymryth6ch
—	69	»	trag6res	»	tra g6res
—	71	»	kassol6n	»	kassol6ir
—	72	»	ormod	»	or mod

XXVI	6	*for*	athrech6ys	*read*	athech6ys
—	10	»	darcha6d	»	darha6d
—	22	»	g6yssy oed	»	g6yssyoed
—	29	»	escor escor	»	escar escor
—	39	*the letters* « is » *in* g6isc *are indistinct.*			
XXVII	4	*for*	meirg6as	*read*	meir g6as
—	9	»	amnyned	»	anmyned
—	11	»	aelat	»	aelet
XXIX	15	»	wydyon	»	wydy6n
—	25	»	feibon	»	veibon
—	34	»	dirperyan	»	dirpery an
—	39	*in* kysca6t *the* « k » *has been added in a later hand above the line.*			
XXX	12	*for*	y chwelyt	*read*	ychwelyt
—	37	»	y meindyd	»	ymeindyd
—	38	»	ar nyt	»	arnyt
	41	»	arthir	»	arthur
—	41	»	auyrdol	»	auyrd6l
—	45	»	obrynaf	»	obrynafy
—	45	»	goheu	»	gohen
—	50	»	g6idan hor	»	g6idanhor
—	54	»	g6ydyanha6r	»	g6idyanha6r
XXXI	2	»	g6elais	»	g6eleis
—	14	»	gochlywid	»	gochlywyd
—	20	»	y gro	»	ygro
—	21	»	ky6yn	»	ky6ym
—	25	»	dullia6	»	dullya6
—	33	»	vall6yf y	»	vall6yfy
XXXII	29	»	yssd	»	yssyd
—	51	»	eu	»	eur
XXXIII	3	»	vinn6ys	»	vnn6ys
—	31	»	gvlat	»	g6lat
—	49	»	6rd lideu	»	6rdlideu
—	54	»	ym dirwen	»	ymdirwen
XXXIV	23	»	meu	»	weu
—	25	»	g6y ar llet	»	g6yarllet
—	34	»	y dr6s	»	yr dr6s
—	37	»	dy g6ynyc	»	dyg6ynyc

—	44	*for*	yn ri6	*read*	ynri6
—	54	»	gorllassa6c	»	gorlassa6c
XXXV	14	»	garenhyd	»	gerenhyd
—	17	*the* g *of* gyrchaf6n *was altered to* « d » *by the first hand.*			
XXXVI	1	*for*	rysed	*read*	ryssed
—	17	»	emnynet	»	enmynet
—	21	»	ym ynuer	»	ymynuer
—	23	»	aberioed	»	aber ioed
—	34	»	vael	»	voel
—	35	»	greidia6l	»	greida6l
—	52	»	g6asca	»	g6acsa
XXXVII	6	»	dy fyn	»	dyfyn
—	17	»	goriag a	»	goriaga
—	18	»	y mordei	»	ymordei
—	22	»	y wyn	»	ywyn
—	37	»	g6rs	»	g6r
XXXVIII	2	»	rychanaut	»	rychanant
—	4	»	nudd	»	nud
—	15	»	dygonont	»	digonont
—	19	»	rytharna6r	»	rytharua6r
—	21	»	ae ninat	»	aemnat
—	22	»	nyr	»	nyt
—	24	»	er eicha6c	»	eneicha6c
—	32	»	terned	»	ternned
—	32	*in* « n6ys » *the letters are touched up and uncertain.*			
—	42	*for*	talen	*read*	taleu
XXXIX	1	»	lleu uyd	»	lleuuyd
—	18	»	llwyfenyd	»	ll6yfenyd
—	22	»	deliden	»	delideu
XL	10	»	lloergegyd	»	lloeregyd
—	21	»	trinda6t	»	trinda6
XLII	16	»	ffres	»	ffres
—	17	»	uudugere	»	uudugre
XLIII	7	»	petweired	»	petwared
XLIV	3	»	clodua6r	»	clot u6ar
—	3	»	g6ayawa6r	»	g6aywa6r

XLIV	5	*for*	eissillut	*read*	eissylut
—	8	*the* « a » *in* « ach » *has been cut off.*			
XLV	15	*for*	kyr b6ylletor	*read*	kyrb6ylletor
—	23	heb *is written in a much later hand above* « r ».			
XLVI	3	*for*	rifeden	*read*	rifedeu
—	23	»	lleith dorgl6yt	»	lleithı yn dorgl6yt
—	26	»	y d6et	»	yd6et
—	33	»	a ogaf	»	aogaf
—	48	»	chyfatam	»	chyfatcun
—	49	kamda (sic) *probably should have been* kanida			
XLVII	9	*for*	lluddedic	*read*	lludedic
XLVIII	4	»	vygwreys	»	vygwrys
—	13	»	araun6ys	»	arann6ys
—	25	»	bard	»	vard
—	39	»	g6rth glodyat	»	g6rthglodyat
XLIX	17	»	uur ythiolaf	»	nurythiolaf
—	29	»	ryfedri	»	ryfed ri
—	32	»	y weryt	»	yweryt
—	33	»	lin x	»	linx
L	1	»	pl6yf	»	pl6yff
—	7	aut (sic) *is probably meant for* ant			
—	9	*for*	keredigia6n	*read*	keredigya6n
—	13	geunis (sic) *is probably for* gennis			
—	14	*for*	dinass oed	*read*	dinassoed
—	14	»	yr 6ython	»	yr6ython
—	22	»	ar	»	ac
LI	6	»	day goreu	»	daygoreu
—	14	»	du	»	da
—	28	»	nerthat	»	neirthat
LII	5	»	y trannant	»	yt rannant
—	17	»	oranant	»	o ranant
—	17	»	oniant	»	o niant
—	49	»	y uuch	»	yuuch
—	53	»	ar tir	»	artir
—	59	»	vennhryt	»	venhryt
—	61	»	dolh6yc kyt	»	dolh6yckyt

—		67	*for*	dyreit	*read*	direit
—		71	»	toruennha6t	»	toruenha6t
—		91	»	o vyna6c	»	ovyna6c
—		95	»	bress6ylo	»	bress6yl o
	LIII	17	»	tani	»	tam
—		32	»	i	»	y
—		35	»	diffredyat	»	diffreidyat
—		46	»	darinerthed	»	darmerthed
—		47	»	lleu tired	»	lleutired
—		66	»	y g6eithen	»	a g6eithen
	LIV	19	»	ny	»	yn
	LV	22	»	o duch	»	oduch
—		32	»	y marcarucia	»	ymarcarucia
	LVI	9	»	syrchei	»	syrthei
—		13	»	syrch	»	syrth
—		16	»	syrch	»	syrth.

Edward Anwyl.

I wish to acknowledge very cordially the courtesy of the officials of the National Library of Wales in facilitating in every way my study of the MS.

E. A.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire. — I. J. Déchelette, *Manuel d'archéologie celtique.* — II. J. C. Mac Erlean, *Duanaire Dhâibhidh Uí Bhruadair.* — III. L. Le Roux, *l'armée romaine de Bretagne.* — IV. A. G. van Hamel, *De oudste keltische en angelsaksische geschiedbronnen.* — V. T. O'Máille, *Contributions to the history of the Verbs of existence in Irish.* — VI. A. Macbain, *An Etymological Dictionary of the Gaelic language.* — VII. H. Cameron Gillies, *Regimen Sanitatis.* — VIII. J.-E. Lloyd, *A History of Wales.*

I

J. Déchelette. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* — II, Archéologie celtique ou protohistorique ; 1re partie, l'âge du bronze, Paris, Picard, 1910, xix-512 pp., 212 fig., 5 pl., in-8o.

Id. *Id.*, Appendices, Ibid., vii-190 pp. in-8o.

Le sous-titre d'archéologie celtique n'est pas celui qui convient le mieux au deuxième volume de ce manuel, car les Celtes n'y tiennent encore qu'une place réduite. Il traite de l'âge du bronze. Or les Celtes, à l'âge du bronze, sont encore loin d'avoir, soit en Gaule, soit en Europe, la place qu'ils y occupent plus tard et tout particulièrement à l'âge suivant, le premier âge du fer, l'époque de Hallstatt.

Si l'on considère l'Europe, c'est à peine si l'on peut dès lors commencer à donner des noms aux différents peuples, vraisemblablement indo-européens, que les restes de leur civilisation différencient aux yeux des archéologues ; la Celtique et ses limites y sont particulièrement indistinctes. Si l'on ne considère que la France, les Celtes la partagent avec les Ligures et les Ibères ; encore M. Déchelette se fait-il un scrupule de qualifier de celtique la province qu'il leur assigne et l'appelle-t-il celto-ligure.

Pour les Ligures, il adopte le criterium que M. d'Arbois de Jubainville a tiré de la répartition des noms de lieu en *-asco-*, *-osco-*, *-usco-*. Toutefois, il leur donne comme limite occidentale le cours du Rhône, laissant à l'ouest les Ibères. Les frontières assignées aux Ligures en France, en Suisse et en Italie sont précisément celles à l'intérieur desquelles on trouve la plus grande masse de faucilles de bronze (404 ou 438, en France). Il est tentant de comparer au nom de la faucille. *secula -sichel -sickle*, celui des Sicules, qui étaient des Ligures. Le mythe de Kronos, dieu de la faucille, n'est-il pas localisé en Sicile ? M. Déchelette oublie que *sīcula* n'est pas identique à *secula* et n'a rien de commun avec *Siculi*. Mais il oublie également deux bons

exemples en faveur de sa thèse : le nom de Zancle-Messine qui, selon Thucydide, signifiait en sicule la faucille et celui de Drépane, en grec, la faux, traduction probable d'un mot sicule. Entre l'extension des Ligures à l'âge du bronze et la répartition des faucilles, le rapport paraît certain. Les Ligures ont été des agriculteurs, des propagateurs de l'agriculture.

La région qui est assignée aux Ibères est celle où, dans la première partie de l'âge du bronze, ont été construits le plus grand nombre des monuments mégalithiques de France. Elle comprend la Bretagne. Elle est en rapports étroits par ses monuments et le reste de sa civilisation avec la péninsule ibérique et les Iles Britanniques. Plus tard, elle continue à se distinguer par les formes d'armes, d'outils qui s'y trouvent, mais surtout par le grand nombre des « dépôts » d'objets de bronze, dont beaucoup sont des pacotilles de marchands qui, sur la carte que M. Déchelette a dressée de leur répartition, se pressent le long des côtes, aux embouchures des rivières et sur les rives attestant les importations de mer.

M. Déchelette ne nous dit pas dans son chapitre d'ethnographie ce qui distingue la région celto-ligure. Si l'on se reporte à son chapitre sur les tombeaux, on constate que cette région présente des tumulus qui ne ressemblent pas à ceux de l'Armorique, des fosses funéraires où le mort est étendu de tout son long, des cimetières d'urnes cinéraires ; ces diverses séries de sépultures sont celles qui se rencontrent de l'autre côté du Rhin, jusqu'en Bohême, jusqu'au centre de l'Allemagne. On peut dire, *grosso modo*, que, à mesure que l'âge du bronze s'avance, la limite méridionale et occidentale de cette Celtique s'étend et que la densité des trouvailles qui la caractérisent s'accroît. Si l'on se reporte au chapitre sur la céramique, on y trouve décrites des espèces de vases, vases à profondes impressions, mais d'un style différent de celui que présentent nos stations méridionales, vases à cannelures et à bosses, dont la patrie est également de l'autre côté du Rhin.

Le Rhin est, à l'âge du bronze, l'axe principal de la région où les Celtes de l'histoire ont été des autochtones. Mais quels étaient les Celtes de Gaule, quels rapports avaient-ils avec ceux de la Grande-Bretagne, depuis quand les Celtes ont-ils occupé les Iles Britanniques ? M. Déchelette ne pose pas ces diverses questions. Cependant il indique sommairement les parallélismes archéologiques que le domaine des Celtes insulaires présente avec la Gaule (p. 88 sqq.).

Les Celtes étaient l'avant-garde des peuples dont le caractère indo-européen ne laisse place à aucun doute. M. Déchelette admet que les Ligures étaient également des Indo-européens ; il les croit parents des Thraces ; ses raisons vaudraient d'être indiquées. C'est affaire de linguiste sans doute, mais néanmoins les archéologues ont à dire leur mot. Quant aux Ibères, la question n'est pas posée. M. Déchelette ne s'intéresse que peu au problème indo-européen. Il s'en débarrasse en une note, longue à vrai dire. Grave lacune à mon avis, car pour l'ethnographie de l'Europe à l'âge du bronze, c'est le problème principal dont les autres ne sont que des corollaires.

Mais, somme toute, les considérations ethnographiques ne tiennent

que les trente premières pages du livre. Il s'agit avant tout des origines et du développement de la métallurgie caractéristique de l'âge du bronze, de la classification chronologique et typologique des objets d'usage. Comme conséquence de cette classification et des définitions qui en résultent, quelques grands faits de civilisation sont présentés en bonne lumière : l'habitation, la tombe, le commerce, la religion, l'art.

Dans les chapitres de technologie, M. Déchelette donne la primeur d'une découverte qui touche précisément à la religion des peuples de l'âge du bronze. On connaît un certain nombre de roues de bronze, un peu petites pour être des roues de char. M. Déchelette a remarqué que des fragments de bronze trouvés avec celles du tumulus de la Côte-Saint-André (Isère) et conservés au Musée de Lyon, ne faisaient certainement pas partie de l'armature d'un char, mais d'un grand vase de bronze semblable à la grande situle de Hallstatt (p. 294) dont les anses sont munies d'une rouelle. Ce vase, monté sur roues, était un vase processionnel. De pareils vases on connaissait déjà des modèles réduits (vase de Peccatel, Mecklembourg, par exemple). De quel culte étaient-ils les vases sacrés ? Je montrerai, quelque jour, que c'était un culte celtique. M. Déchelette nous assure que c'était le culte d'un dieu solaire, plus particulièrement, en Gaule, du dieu solaire des sources thermales, l'Apollon Borvo. Malheureusement la chose manque d'évidence et la démonstration laisse de côté des pièces essentielles comme le vase de Peccatel.

Je n'aime pas beaucoup l'ensemble du chapitre où M. Déchelette traite de la religion. Il y découvre avec trop de complaisance des symboles solaires, et des divinités solaires. Pourquoi faut-il que la *Dea Sulis Minerva*, de Bath, soit une déesse solaire ? Le mot *suil*, l'œil, en irlandais, a peut-être signifié primitivement le soleil, mais ne le désigne pas toujours nécessairement. *Sulis* doit être apparentée aux *Suleviae*, qui sont des *Matres* : déesse solaire, elle ne l'était certainement plus ; déesse du feu, sans doute, ou plutôt du foyer, c'était une espèce de Tutelle, de Fortune et voilà pourquoi elle est devenue une Minerve. Mais M. Déchelette n'a de ces imprudences que quand il s'aventure sur ce terrain glissant et qui ne lui est pas familier. Partout ailleurs son livre est digne de la plus complète confiance ; le bon sens et la précision en sont les moindres vertus.

H. Hubert.

II

Rev. John C. Mac Erlean S. J. *Duanaire Dhaibhidh Ui Bhruadair* (The poems of David O'Bruadair), Part I containing poems down to the year 1666, edited with introduction, translation and notes. London, 1910 (Irish texts Society, vol. XI).

Grâce à l'*Irish Texts Society* et à la *Gaelic League* nous commençons à connaître les poètes irlandais du XVIe au XVIIIe siècle. Ont été publiées jusqu'à présent les poésies de G. Keating, mort en 1650, de Pierce Ferriter, mort vers 1653, de G. O'Donoghue qui vécut dans la seconde moitié du

XVIIe siècle, de E. O'Rahilly dont les œuvres datent de 1700 à 1726, de J. Clarach Mac Donnel 1691-1754, de E. Ruadh O'Sullivan mort en 1784, de Tadhg Gaedhealach, mort en 1795. Ces textes n'ont pas pour nous la valeur des récits épiques du moyen âge gaélique ; mais outre que certains de ces poètes n'étaient pas dénués de talent, ils nous retracent les sentiments et les souffrances des Irlandais à l'époque la plus triste de leur histoire, et nous offrent les exemples d'une poésie lyrique raffinée qui, en général, n'a point subi l'influence de l'antiquité classique. L'histoire des idées et des faits, comme l'histoire des genres littéraires, s'enrichit donc d'acquisitions nouvelles et originales par des publications semblables à celles de J. C. Mac Erlean.

Dans une introduction de cinquante pages, l'éditeur restitue la vie et la physionomie de l'auteur telles que les renseignements contenus dans ses œuvres permettent d'en dégager les traits essentiels. Le nom, d'origine danoise, de son ancêtre apparaît dès 814 et est devenu nom de tribu dès 957; on trouve des Ui Bruadair en Ulster, en Ossory, dans les comtés de Wexford, Cork, Limerick et Galway. David O'Bruadair naquit dans l'est du comté de Cork, peut-être dans la baronnie de Barrymore, vers 1625 ou 1630. Ses parents lui firent donner une bonne éducation ; il apprit à parler et à écrire l'irlandais, l'anglais et le latin, et il semble avoir vécu dans l'aisance jusqu'en 1674 ; mais, à partir de cette époque, il doit vivre soit de l'hospitalité que lui offrent quelques-uns de ses anciens amis, soit du travail de ses mains, comme journalier agricole, et il meurt en 1697. Dès 1643, il avait commencé à chanter les malheurs de sa patrie et ses désillusions, s'associant aux joies et aux tristesses de ses patrons et de ses hôtes dont dans ses vers il célébrait les fiançailles et pleurait les deuils, dressant des généalogies, prophétisant l'avenir, tournant en ridicule les Anglais, se défendant contre les critiques littéraires, à la fois poète élégiaque, satirique, lyrique, personnel et national. Si l'on songe qu'il fut contemporain du soulèvement des catholiques irlandais en 1641, de l'expédition d'Irlande par Cromwell à la suite de laquelle des femmes et des filles irlandaises furent vendues comme esclaves en Amérique, tandis que les Irlandais étaient dépossédés de leurs terres et réduits à la condition de tenanciers (1649), puis du soi-disant complot papiste dénoncé par Oates (1678), enfin de la réaction catholique sous Jacques II (1685-1688), puis de la révolution de 1688, on ne s'étonne pas de trouver dans les œuvres d'O'Bruadair le reflet, sinon le tableau des temps troublés où il vécut.

La métrique de O'Bruadair emploie des mètres variés : le *rannuigheacht dialtach*, les diverses sortes d'amhrán, le *Snéadhbhairdne* ou *Crosántacht*, le *Séadnadh*, le *Caoineadh*, le *Deibhidhe*. O'Bruadair ne se permet aucune licence et applique strictement les lois de chaque mètre, où la place et la qualité des voyelles accentuées sont strictement définies.

Le volume que nous donne J. C. Mac Erlean ne contient que le tiers de l'œuvre complète du poète, mais offre des exemples de presque tous les genres qu'il a abordés : des pièces d'inspiration religieuse (I, II, IV), des élégies sur la mort de camarades ou d'amis (II, VI, XI), des épigrammes (III), des poèmes sur des faits de l'histoire générale : conquête de Crom-

well (V) ou de l'histoire locale : défense du harpiste White (XII), sur des proverbes (VIII) ; des satires (VII, IX), des épithalames (X) en vers mélangés de prose, des poèmes généalogiques (XV) ; enfin un poème lyrique sur la tristesse qu'il éprouve à vivre parmi des gens ignorants et vulgaires (XIII). Ces poésies sont remplies d'allusions aux traditions épiques de l'Irlande : les Tuatha Dé Danann, Deirdre, le Gris de Macha, Cuchulainn, Finn sont évoqués çà et là parmi les hommes et les choses du XVIIe siècle. Mais le charme propre de cette poésie est surtout dans l'harmonie et l'allitération des vers auxquels O'Bruadair ne sacrifie pourtant jamais la logique et le pittoresque.

La traduction est très proche du texte. L'auteur n'a pas hésité à employer les mots dans le sens imagé qu'ils ont en irlandais, même quand ce sens était étranger à l'usage. Il a ainsi, autant qu'il était possible, conservé la couleur distinctive de l'original ; il a le plus souvent reproduit les changements de rythme. C'est un des meilleurs livres de l'excellente collection publiée par l'*Irish Texts Society*. Nous en souhaitons le prompt achèvement.

G. Dottin.

III

L. Le Roux, *L'armée romaine de Bretagne*. Paris, Champion, 1911. 150 p. 8°. 6 fr.

Cette étude historique a pour objet l'emplacement et la répartition des troupes romaines en Grande Bretagne depuis la campagne de Claude jusqu'à l'époque d'Honorius, où le dernier soldat romain quitta le sol britannique. L'auteur décrit successivement les positions et les mouvements des *légions* (p. 45-64), des *ailes* (p. 65-80), des *cohortes* (p. 81-133) et de certains corps spéciaux, *vexillaires*, *coins* et *nombres* (p. 134-143), enfin de la flotte. Il énumère soigneusement les légats, préfets et tribuns, dont nous avons conservé les noms. Il a surtout utilisé pour ce travail les inscriptions (*C. I. L.*, t. VII), les monnaies, la Notitia Dignitatum et le texte des historiens anciens. Son exposé rendra service aux historiens modernes.

Les 44 premières pages du livre sont consacrées à un résumé, bref, mais clair et précis, de l'histoire de la conquête et de la domination romaines. Les principaux épisodes de cette histoire sont la lutte d'Ostorius contre Caractacus, ce Vercingétorix breton, la révolte des Iceni et de la reine Boudicée, la conquête d'Agricola, la construction du mur d'Hadrien (dont une carte figure p. 28), puis du mur d'Antonin, les expéditions de Septime Sévère et de Constance Chlore, enfin le retrait des troupes romaines.

Une carte de Bretagne, un peu sommaire, termine le volume. — P. 23, n. 1, qu'est-ce qui justifie la graphie « brythonique » ? En outre, l'assertion que les Gaels peuplèrent la *Calédonie* et l'Hibernie est au moins discutable. — P. 31 et p. 104, il y aurait à signaler dans la graphie du grec bien des fautes que les corrigenda de la fin ne relèvent pas.

J. Vendryes.

IV

A. G. van Hamel. *De oudste keltische en angelsaksische geschiedbronnen*, thèse de doctorat de l'Université d'Amsterdam. Middelburg, Altorffer, 1911, xij-196 p. 8°.

En étudiant « les plus anciennes sources historiques celtiques et anglo-saxonnes », l'auteur de cette intéressante dissertation s'est surtout proposé d'élucider les rapports de ces sources entre elles. C'est une importante question, que Whitley Stokes (*On the linguistic value of the Irish Annals*, in *Bezz. Beitr.*, XVIII, 56) et Sophus Bugge (*Vesterlandenes Inflydelse paa Nordboernes ydre Kultur*, p. 49) avaient touchée en passant, mais d'une façon indirecte ; et M. van Hamel a raison de trouver étrange (p. x) que personne jusqu'ici n'ait entrepris de la traiter d'ensemble.

Jusqu'en 1066, date à laquelle M. van Hamel arrête son enquête, les rapports entre Celtes et Anglo-saxons furent nombreux et variés. Mais tandis qu'à l'égard des Bretons, les Anglo-saxons restèrent dans un état de guerre perpétuel, fort préjudiciable aux échanges littéraires, ils entretinrent au contraire de bonne heure avec les Irlandais des relations pacifiques, auxquelles les lettres furent intéressées. C'est le Christianisme qui servit de trait d'union aux deux peuples. Peu de temps après la fondation des royaumes northumbriens de Bernicia (547) et de Deira (559), des moines irlandais étaient venus s'installer dans l'île d'Iona, sur la côte occidentale de l'Écosse (563). Dès 627, le roi de Northumbrie Eadwine se faisait chrétien, et huit ans plus tard était créé le premier évêque de Northumbrie, Aidan, un irlandais, auquel succédèrent Finnan et Colman, irlandais eux aussi. L'église de Northumbrie conserva jusqu'en 664 les particularités de l'église d'Irlande. Ces rapports religieux entraînèrent-ils des rapports littéraires ? M. van Hamel repousse (p. vij) la théorie émise par Bugge (*op. cit.*, p. 51) d'une prétendue influence de la poésie lyrique irlandaise sur la poésie anglo-saxonne. Toutefois, il a tort de croire que la poésie du vieil-irlandais soit contenue tout entière dans les huit pages du *Thesaurus* ; ignore-t-il donc les belles publications de textes poétiques que nous devons à M. Kuno Meyer (v. notamment ci-dessus, p. 109) ? Il repousse également (p. viij et 196) l'idée de M. Deutschbein, qui croyait voir dans l'épopée de *Beowulf* certains traits empruntés à la *Fled Bricrend* (*Germ.-Rom. Monatschrift*, I, p. 103). Nous n'entreprendrons pas de discuter la question avec lui. L'important, c'est qu'il reconnaisse, au point de vue historique et dans la rédaction des Annales, des relations étroites entre les Celtes et les Anglo-saxons.

Les Annales irlandaises comprennent quatre groupes de textes : 1. les *Annales de Tigernach*, qui sont formées de quatre fragments et s'arrêtent à l'année 1088, date où mourut leur rédacteur, abbé du monastère de Clonmacnois (éditées par Wh. Stokes dans la *Revue Celtique*, t. XVI-XVIII) ; 2. les *Annales d'Ulster* (v. *Rev. Celt.*, XXXI, 516) ; 3. le *Chronicon Scotorum* (édité par W. M. Hennessy, Dublin, 1866) et les *Annales de Clonmacnois*

(connues seulement par une traduction anglaise de 1627 et éditées par D. Murphy à Dublin en 1896), qui s'arrêtent, l'un en 1150, les autres en 1408; 4. les *Annales des Quatre Maîtres*, rédigées au XVIIe s., qui vont jusqu'en 1616. Ces textes ne sont pas indépendants les uns des autres : ils ont été dans une large mesure constitués avec le même matériel. Ainsi dans leur troisième fragment (surtout à partir du VIIe s.) on constate que les Annales de Tigernach utilisent les mêmes sources que les Annales d'Ulster; ces sources étaient elles-mêmes sans doute des compilations d'œuvres plus anciennes. Il y avait depuis longtemps des Annales en Irlande; et nous avons conservé le nom de quelques-unes, le *Liber Cuanach* (v. *Ann. d'Ulst.*, 467), le *Liber monachorum* (*ibid.* 511), le *Liber Mochod* (*ibid.* 527), le *Liber Duibhdalethe* (*ibid.* 628). Même dans le quatrième fragment des Annales de Tigernach (974-1088), où l'on sent que le rédacteur déroule des souvenirs personnels, il y a de nombreux détails d'origine livresque, qui se retrouvent dans les Annales d'Ulster.

Il y a trois groupes d'Annales galloises : les *Annales Cambriae* (éditées par E. Phillimore, *Y Cymmrodor*, IX, 152-169), le *Brut y Tywyssogyon* (édité par sir John Rhys et J. Gwenogvryn Evans, Oxford, 1890) et l'*Historia Brittonum* conservée sous le nom de Nennius (v. *Monum. Germ. Hist.*, t. XIII, et *Rev. Celt.*,XV, 174). Les Annales Cambriae seraient le résumé d'un ouvrage plus considérable, dont l'auteur aurait puisé à des sources irlandaises, galloises et anglo-saxonnes ; et l'Historia Brittonum aurait également utilisé des textes plus anciens, provenant de Galles et d'Angleterre. Toutefois les annales galloises ne remontent pas, comme les annales irlandaises, à une source commune. — Quant aux Annales anglo-saxonnes, elles sont au nombre de deux, l'*Historia Ecclesiastica* de Bède (éd. par C. Plummer, Oxford, 1896) et la *Chronique saxonne* (éd. par le même, Oxford, 1899).

Cette énumération une fois faite, M. van Hamel étudie les rapports respectifs de ces divers textes. Et il commence par déterminer la part qui revient aux sources anglo-saxonnes dans la formation des annales irlandaises. Pour cela, il énumère tous les passages de ces dernières où il est question d'événements de l'histoire anglo-saxonne ; la liste en est fort longue (p. 61-96) et la conclusion qui s'en dégage est péremptoire. Il faut que l'annaliste irlandais dont Tigernach et l'auteur des Annales d'Ulster ont compilé l'œuvre ait eu entre les mains des annales anglo-saxonnes. M. van Hamel distingue même parmi celles-ci une série northumbrienne (p. 107) et une série wessexienne (p. 112). La première s'étendrait jusqu'à la dernière moitié du VIIIe s. La seconde irait jusqu'en 1040 ; c'est d'elle que dériverait l'intéressante mention, qui figure dans les Annales d'Ulster (année 1038), de *Cuanu ri Allsaxan*, transformation irlandaise de l'expression *Eald Seaxe* « Vieux-Saxon », par laquelle les Anglo-saxons désignaient leurs frères du continent (v. p. 23 et 118).

L'influence anglo-saxonne s'est exercée indépendamment sur les Annales Cambriae et sur l'Historia Brittonum. Nous retrouvons dans les premières la série northumbrienne et la série wessexienne ; mais, pour des raisons politiques, que M. van Hamel a très finement démêlées (p. 142-144), elles

ne se présentent pas simultanément : la série northumbrienne va de 617 à 717, période pendant laquelle aucun fait de l'histoire du Wessex n'est mentionné ; la série wessexienne ne commence qu'en 866, date à partir de laquelle il n'est plus question de la Northumbrie. Quant à l'Historia Brittonum, elle renferme deux sources anglo-saxonnes, qui y ont été introduites indépendamment ; l'une va de 687 à 704 et fait partie intégrante de l'œuvre ; l'autre est une interpolation, qui date de la fin du VIIIe ou du commencement du IXe siècle (p. 33-46 et 149-169).

Un dernier chapitre a pour objet de montrer que l'influence celtique sur les annales anglo-saxonnes a été à peu près nulle. Ce fait est d'autant plus remarquable que l'influence inverse, comme on vient de le voir, a été considérable. M. van Hamel donne p. 193 et suiv. d'excellentes raisons de cette différence. La chronique saxonne est une œuvre nationale, toute pénétrée du sentiment de la grandeur saxonne et dominée par l'idée de l'avenir d'un grand peuple ; les préoccupations étrangères n'y tiennent guère de place. Tout au contraire les annales irlandaises sont l'œuvre de gens curieux, qui aiment à regarder au delà de leurs frontières et notent avec intérêt ce que font leurs voisins. Comme le dit fort bien l'auteur dans sa conclusion, p. 194, « les annales irlandaises témoignent d'un horizon plus large ; les annales anglo-saxonnes d'un plus puissant esprit de domination ».

J. Vendryes.

V

Tomás O' Máille. *Contributions to the history of the Verbs of existence in Irish.* Dundalgean Press, 1911. 102 p. 8o.

Cette dissertation n'est qu'un tirage à part anticipé de la revue *Ériu*. Inspirée par l'enseignement de M. Thurneysen, elle a valu à son auteur le grade de docteur en philosophie de l'Université de Fribourg-en-Brisgau (v. *Rev. Celt.*, XXXI, 119) ; elle lui vaudra aussi de se classer définitivement parmi ceux sur lesquels la philologie irlandaise peut et doit compter.

Des trois chapitres qui la composent, le premier (p. 1-49) est consacré à l'histoire des formes du verbe être (copule et verbe d'existence) depuis le vieil-irlandais. C'est un très utile complément aux précieux dépouillements de Strachan (cf. *Rev. Celt.*, XX, 81). Mais tandis que Strachan s'était borné à réunir et à classer les formes de la vieille langue, M. O' Máille fait œuvre d'historien. Il continue l'application de la méthode qui l'a si heureusement inspiré dans son *Language of the Annals of Ulster*. La *Revue Celtique* a signalé, t. XXXI, p. 516, l'importance de ce dernier ouvrage : en dégageant de la langue des Annales une chronologie suivie et régulière, l'auteur tirait la langue des gloses de son isolement ; il comblait le fossé qui séparait le vieil-irlandais du moyen. Ici, l'évolution est embrassée dans son ensemble et l'étude, limitée toutefois au verbe être, est poursuivie jusqu'à l'irlandais moderne. Les textes pris pour base sont, outre les manuscrits de Wurzbourg, Milan et Saint-Gall (750-820) : le *Saltair na Rann*, écrit en

987, les *Passions and Homilies* du Leabhar Breacc (XIVe s.) dont la composition remonterait à la seconde moitié ou la fin du XIe siècle, enfin l'*Acallamh na Senórach*, composé vers le milieu du XIIe siècle, mais dont les manuscrits sont du XVe. L'auteur a en outre dépouillé bon nombre de textes moyen-irlandais ; pour la langue moderne, il cite Keating ou renvoie aux parlers actuels. Un des résultats les plus frappants de son étude est de préciser davantage l'aspect du vieil-irlandais. La langue des gloses apparaît plus touffue, plus irrégulière, moins fixée encore, s'il est possible. On y trouve le point de départ de beaucoup d'innovations qui n'ont obtenu que plus tard leur plein développement. Ainsi en moyen-irlandais le verbe *atá* empiète peu à peu sur le domaine de *fil* en phrase relative (p. 27 et 31) ; mais déjà dans Wb. on lit, 8 a 17 : *ni sochude diib ataat and*. Et telle forme exceptionnelle de la vieille langue est justifiée par les textes postérieurs. On connaît l'emploi singulier de *nimtha* (m. à m. « n'est pas à moi », d'où « je n'ai pas ») au sens de « je ne suis pas » dans deux passages de Wb. 8 d 24, 12 a 21. Le même emploi est attesté dans L. U. 60 b 18, 62 a 37. Mais il n'a pas survécu. Parmi les tendances variées que révèle le vieil-irlandais, quelques-unes ne devaient pas aboutir. D'autres ont eu de bonne heure un complet épanouissement : ainsi les transformations de la forme *fil* présentent un exemple caractéristique d'évolution morphologique (p. 30-31).

Le second chapitre traite de l'emploi du verbe être avec adjectif, ou plus exactement du verbe d'existence substitué au verbe copule. Cette substitution est régulière en irlandais moderne dans des conditions formulées p. 54 : l'adjectif « must be either turned into an adverb, or be one that can be used with verbs, or denote either the result of some action or a temporary condition » ; alors on emploie *tá* au lieu de *is*. Ainsi avec les adjectifs en *-ach* (« denoting a temporary condition ») on dira *tá an fear brónach* « l'homme est affligé » ce qui équivaut à *tá sé fá bhrón* (m. à m. « il est sous chagrin ») ou à *tá brón air* (« est chagrin sur lui ») ; de même, s'il est incorrect de dire *tá an plúr bán* « le sol est blanc » ou *tá an rós dearg* « la rose est rouge », parce qu'il s'agit d'attributs permanents, on pourra dire *tá do phíopa dearg* « ta pipe est allumée » (m. à m. « rouge », au sens de *deargtha* « rougie »). Enfin, au lieu de dire *is deas an teach é* « la maison est jolie », ou *is maith an fear é* « l'homme est bon », on pourra, en tournant par l'adverbe, dire *tá an teach go deas* ou *tá an fear go maith* ; mais il y a une nuance entre les deux phrases. « *Tá an teach go deas* emphasises the house as distinguished from the church, the barn, or something else. *Is deas an teach é* emphasises the *deas*, that is « not ugly », and *is teach deas é* emphasises the *é*, « this particular house ». *Tá an teach go deas* also carries the meaning « the house is nice now, is nice in its present condition » (p. 53). L'usage du gaélique d'Écosse répond à celui de l'irlandais moderne. Or, tous deux ont un point de départ en vieil-irlandais. Sans parler de certains cas, où la copule et le verbe d'existence avaient la même forme (v. p. 84 ; cf. le cas de l'infinitif, p. 79), on rencontre le verbe d'existence dans des phrases comme : *amal nombemmis érchóilti* « comme si nous étions prédestinés » Wb. 9 a 3, *ataat mesai dáe nephchomtetarrachti*

amal abis « les jugements de Dieu sont insondables comme l'abîme » Ml. 55 d 11. Et les textes des xe-xiie siècles fournissent des exemples analogues. Mais le nombre des adjectifs usités ainsi avec le verbe d'existence est assez restreint ; ce sont ou bien des adjectifs verbaux ou bien les adjectifs *slán*, *lán*, *beo*, *marb*, *nocht*, qui tous s'emploient fréquemment comme prédicats avec d'autres verbes (p. 79-80). Ainsi *bia marb* « tu seras mort » L. L. 271 b 33, 275 a 50 peut s'expliquer comme *conatarlai marb* « qu'il n'arrive pas mort » L. L. 278 b 2, ou *condacatar marb* « qu'ils le voient mort » L. L. 279 b 47 et se traduire par « tu te trouveras étant mort, en état de mort ». — Pour expliquer la confusion de la copule et du verbe d'existence, M. O' Máille fait aussi intervenir avec raison le cas du présent d'habitude *-bi* (non accentué) : *nipi cian a masse inchoirp* « n'est pas longue (ne dure pas longtemps) la beauté du corps » Wb. 28 c 25, ou *nipi fírderb anadchither tri themel* « n'est pas très sûr ce que l'on voit dans l'obscurité » Wb. 12 c 12. Mais il conviendrait sans doute de séparer de ce cas celui du verbe *biu* au sens de « je deviens » (v. p. 11 et 67). Dans des phrases comme *ni ib finn combi* (lire *bi* ?) *mescc* « il ne boit pas de vin au point de devenir ivre » Wb. 28 b 24, *is trissan dede sin biid duine slán 7 firian* « c'est par ces deux choses que l'homme devient bien portant et juste » Wb. 4 d 33 (cf. encore Wb. 13 a 12a), le verbe *biu* se rapproche tout à fait du latin *fiō* et s'éloigne d'autant de la valeur substantive ; c'est par cet emploi qu'on peut expliquer que le présent *biu* ait pris parfois dans des textes moyen-irlandais la valeur du futur (p. 33).

Dans un troisième chapitre l'auteur étudie l'origine et le développement du tour *atá sé ina fhear* « il est homme » (m. à m. « il est en son homme »), *bhí sé 'na righ* « il fut roi », si commun en irlandais moderne. Ce tour serait déjà usité dans la première moitié du xie siècle (p. 101-102) ; mais avec M. Pedersen, *Zeitsch. f. Celt. Phil.*, II, 387, et *Vergl. Gramm.*, II, 76, on peut en voir le point de départ dans l'emploi idiomatique du datif appositionnel qui est vieil-irlandais ; *isnini firiónaib* « c'est nous les justes » Wb. 33 a 7.

Signalons encore, p. 57, une intéressante comparaison de l'irlandais *is* et *tá* avec l'espagnol *ser* et *estar* (ne pourrait-on même remonter au latin classique ? cf. *desertaque montis stat domus*, *Énéide*, VIII, 191), et p. 70 n. une observation utile sur le genre des mots *méit* et *eret*. — P. 7 et 59, malgré les explications de l'auteur, il paraît difficile d'éviter la conclusion que la graphie *atom-comainm-se* YBL soit une faute du copiste. Ce dernier a confondu le tour *atom-chomnaic-se*, alors vieilli, avec le tour, usuel de son temps, *ca cóinainm tusa*.

J. Vendryes.

VI.

Alexander Macbain, *An Etymological Dictionary of the Gaelic language*, 2e édition. Stirling, Eneas Mackay, 1911. xxxvij-412 p. 8o 12 s. 6 d.

La première édition de cet ouvrage date de 1896 (v. *Rev. Celt*, XVII, 298) ; elle fut rapidement épuisée. La mort de l'auteur, survenue en 1907,

retarda la seconde édition qu'il préparait. Du moins avait-il eu le temps de publier une copieuse liste d'additions et de corrections sous le titre « Further Gaelic words and etymologies », dans les *Transactions of the Gaelic Society of Inverness*. En utilisant cette liste, en la complétant par des notes et remarques manuscrites de Macbain, un érudit écossais, M. Malcolm Macfarlane, s'est chargé de mettre sur pied cette seconde édition ; tous les celtistes lui sauront gré d'avoir mené le travail à bonne fin.

L'œuvre de Macbain se recommandait par des mérites fort estimables. Elle n'a fait que gagner encore à cette seconde édition qui a seulement l'inconvénient de retarder de quelques années sur sa date de publication ; car M. Macfarlane s'est strictement borné aux additions et corrections, prévues par l'auteur lui-même. Le nombre des mots s'est par exemple sensiblement accru ; et il y en avait déjà, dit le prospectus, 6900 dans la première édition ! Comme Macbain s'imposait d'enregistrer tous les mots, même ceux dont il ne pouvait fournir aucune étymologie, c'est un véritable dictionnaire gaélique, et des plus complets, que nous avons entre les mains ; il n'y manque naturellement que les mots dérivés. L'intérêt principal est dans les rapprochements avec l'irlandais et les dialectes brittoniques ; le latin, le germanique, le grec n'apparaissent que dans une sobre mesure ; le sanskrit, le balto-slave sont avec raison plus rares encore. Macbain ne se piquait pas de faire un dictionnaire indo-européen, mais il s'attachait à la précision et à l'exactitude dans le choix des étymologies. Il n'a fait aucune place à la bibliographie, se bornant a donner çà et là un nom d'auteur, et généralement sans référence, à propos de telle hypothèse. On peut regretter cette discrétion ; mais après tout elle vaut peut-être mieux dans un lexique de ce genre que l'abondance fastidieuse de certains ouvrages. Le même défaut serait d'ailleurs à reprendre dans des dictionnaires appréciés, comme ceux d'Uhlenbeck, de Prellwitz et de Victor Henry. Il reste qu'avec le Lexique breton de ce dernier, l'ouvrage de Macbain est le plus commode répertoire d'étymologie celtique dont nous disposions, en attendant le dictionnaire étymologique que M. Pedersen a annoncé pour l'irlandais (chez l'éditeur Winter, à Heidelberg).

Il n'est pas possible de donner ici une critique détaillée du livre. Pour bien des mots sans doute, malgré la prudence et la sagacité de ses jugements, Macbain ne nous paraît pas avoir adopté l'interprétation la meilleure ; mais c'est souvent affaire d'appréciation personnelle, et quel étymologiste peut se flatter de réunir tous les suffrages ? Nous nous bornerons à signaler quelques erreurs ou omissions. Le gaulois n'est pas utilisé suffisamment, ni avec assez de justesse : il fallait citer *Dexsiva* (*dea*), p. 127, et ne pas expliquer, p. 245, le nom de Melun par *Mellodunum* (cf. *Mém. Soc. Lingu.*, XIII, 225) ; p. 139, une bonne raison pour écarter l'interprétation de d'Arbois de Jubainville est l'existence d'un *Albiorix* « roi du monde » (cf. gall. *elfydd* de **albio-*). — Quelques mots irlandais sont mal interprétés. Rien ne justifie, p. 277, l'hypothèse d'un génitif **svestros* « de la sœur » ; le génitif vieil-irlandais *sethar* est certainement refait sur *athar*, *máthar*, *bráthar* ; de pareilles influences analogiques sont fréquentes dans les noms de parenté (cf. gr. ἀδελφής Hés. d'après πατής et μήτης). P. 141, s. u. *draoch*,

l'irlandais *driuch* signifie bien « cheveu ». P. 292, s. u. *rithisd*, l'expression *arithissi* a été expliquée par Strachan, *Arch. f. Celt. Lexicogr.* I, p. 230, et c'est à Strachan aussi, non à Stokes, qu'est due l'explication de *gaineamh*, p. 186. P. 268, s. u. *olc*, il fallait rappeler l'irlandais *elc*, Windisch, *Wtb.*, 521. P. 86, sur *claidheamh*, v. *Mél. F. de Saussure*, p. 310; p. 99, sur *confadh*, *R. Celt.*, XXXI, p. 395 ; p. 105, sur *crem*, *ib.*, XXVIII, 137 ; p. 122. sur *doe*, *ib*, XXIV, 170; p. 213, sur *inne*, v. *Mém. Soc. Lingu.*, XV, 359; p. 360, sur *tarbh*, v. *Mém. Soc. Lingu.*, XII, 40. P. 358. s. u. *tál* « hache », il est donné de *torc* une mauvaise explication, et p. 372 la bonne n'est pas donnée davantage ; on la trouvera chez Victor Henry, s. u. *tourc'h*, d'après M. F. Sommer, *Ind. Forschg.*, XI, 91 ; si lat. *pāla* doit être rapproché de *tál* (ce qui est douteux, vu le sens), ce ne peut être que par l'hypothèse d'un groupe initial *tv-*. Il convient de ne pas confondre ce cas avec celui du *t* prothétique (issu de l'article) dans *tabh* « mer » (p. 354) ou *turlach* « grand feu » (p. 382) ; cf. le *d* prothétique de *deigh* « glace », qui vient également de l'article (p. 128). A propos de *deidhinn*, *mu dheidhinn* « concerning of » (p. 128), est cité le vieil-irlandais *dég* « quia » à côté de l'irlandais moyen *dágin*, *daigind* ; mais *dég* est écrit *d'feich* en v. irlandais (Arm. 17 b 1), ce qui condamne le rapprochement.

Macbain ne reconnait généralement pas les emprunts faits par le gaélique au brittonique ; c'est à peine s'il en indique quelques-uns. Il convient d'en admettre un plus grand nombre, depuis les remarques de M. Pedersen à cet égard (*Vergl. Gramm.*, I, 22 ; cf. *Rev. Celt.*, XXX, 207). D'ailleurs le brittonique de Macbain prête le flanc à quelques critiques. Le breton *metou* (écrit à tort *meton*), p. 244, ne peut avoir un *t* ancien ; il faut recourir pour l'expliquer à une intervention étrangère (cf. Henry. *Lex.*, p. 200 et Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, p. 112). Sur bret. *entré* (p. 148), v. J. Loth, *R. Celt.*, XVII, 438, et Henry, p. 114. P. 191, la graphie *goam* « hiver » doit être corrigée en *goanv* et sur gall. *gogof* (p. 384 ; et non *ogof*), v. J. Loth, *Arch. Celt. Lex.*, III, 259. Le breton *grouan*, cité p. 206, figurerait mieux p. 205, s. u. *grinneal* à côté du gallois *graian*. A propos de **magar-aille* « magar-stones » (p. 239), cf. le mot *péiris* (p. 274), du français « pierre », et le breton *kalc'h* « testicule », issu de **kalko-* à rattacher au latin *calculus* ; et à propos de *cáisil-chró* (p. 65) « lit de sang », cf. l'expression attestée au début du Gododin *y waet elawr* « la bière de sang » p. 1, l. 6, *e waet elawr*, p. 2, l. 10, éd. J. G. Evans.

N'insistons pas sur la graphie du sanskrit, souvent fautive (p. 15 *amsas* pour *amlá-* ; p. 86 *kladga* pour *khadga-*, etc.) ou inconséquente, ni sur celle du grec, dont la correction, notamment au point de vue de l'accent, laisse fort à désirer. Disons seulement qu'en rattachant l'écossais *grothlach* (p. 206) au grec γροῦτος, l'auteur oublie que ce dernier mot est généralement reconnu aujourd'hui d'origine sémitique. P. 224, le latin *liber* « livre », qui signifie proprement « écorce », ne devrait pas être rattaché à l'écossais *leabhar* « long ». Il ne faudrait pas ranger le verbe latin *labi*, p. 228, sous le mot *leòn* « wound » et le même verbe (écrit *lábi*), p. 230, sous le mot *lobh* « putrefy ». P. 34, lat. *bestia* ne sort certainement pas de **bet-tia* ; p. 210, lat. *esox* est tout simplement un mot gaulois.

Le dictionnaire lui-même est précédé d'un exposé sommaire de la phonétique et de la morphologie gaéliques, ramenées aux origines préceltiques et indo-européennes. Ce travail, intitulé *Outlines of Gaelic etymology*, rendra des services aux débutants, à condition toutefois qu'ils sachent faire la critique des reconstructions de Macbain. Les tableaux de la déclinaison et de la conjugaison (p. xxxiij et suiv.) présentent en troisième colonne sous le nom de « Gadelic » des formes qui ont sans doute le prétention de représenter le préceltique, mais dont beaucoup seraient malaisées à justifier. La phonétique renferme d'ailleurs aussi quelques doctrines contestables.

J. Vendryes.

VII

H. Cameron Gillies, M. D. *Regimen Sanitatis* (The Rule of Health), a Gaelic Manuscript of the Early sixteenth Century or perhaps older. Glasgow, R. Maclehose, 1911, 139 p. petit 4°.

La littérature celtique — en Irlande et en Grande-Bretagne — est riche de traités de médecine (v. Dottin, *Rev. de Synthèse historique*, t. III [août 1901] p. 95 et VI [juin 1903] p. 350). Mais nul essai sérieux n'avait guère été tenté jusqu'ici pour les étudier à la lumière de la science ou même les faire sortir de la poussière des manuscrits. C'est que les philologues sont généralement peu versés dans les choses de la médecine et qu'inversement les médecins possèdent rarement une culture philologique. M. Cameron Gillies fait une heureuse exception : et c'est parce qu'il réunit en sa personne les deux compétences qu'il a l'honneur d'inaugurer une section nouvelle de la philologie celtique : la philologie médicinale.

Le texte qu'il publie, écrit en gaélique d'Écosse, s'intitule *Regimen Sanitatis* (follamhnughadh na sláinte) ; il est conservé dans un manuscrit du British Museum (Add. 15582), copié en 1563 et qui appartint à John Mac Beath, membre d'une illustre famille de médecins attachée pendant plusieurs siècles à la cour des rois d'Écosse. M. Cameron Gillies considère l'ouvrage comme faisant partie d'une sorte de Vade Mecum, que les Mac Beath auraient composé pour leur usage personnel du fruit de leur expérience ou de leurs lectures. La rédaction en aurait été confiée par eux à un scribe de profession, Aodh O' Cendainn (v. col. 14 du ms., l. 38), dans les premières années du XVIe s. Divers documents nous renseignent sur les Mac Beath. C'étaient des savants. Ils connaissaient l'abrégé d'Hali (fait par Constantin d'Afrique sous le nom de *Pantegni* = Παντέγνη), le *Regimen Sanitatis* de l'École de Salerne et le *Lilium Medicinae* de Bernard Gordon ; ils traduisirent même ce dernier ouvrage en gaélique. Ont-ils connu aussi le *Régime du Corps* de Maistre Alebrandin de Sienne (1256), que les Docteurs L. Landouzy et Roger Pépin viennent justement de publier (Paris, Champion, 1911) ? En tout cas, dans son résumé de l'histoire de la médecine depuis Hippocrate et Galien jusqu'aux écoles de Salerne (fondée en 1250) et de Montpellier (en 1280), M. Cameron Gillies ne mentionne pas cet ouvrage.

C'est sur la *Rosa Anglica* de John of Gaddesden (début du XIVe s.), dont il n'est qu'une adaptation partielle, que repose notre texte gaélique. Il est assez court, ne comprenant que sept chapitres, qui tiennent en 27 colonnes du manuscrit. Il est suivi de deux notes, contenant, l'une des réflexions personnelles d'un Mac Beath (col. 27), l'autre la traduction d'un morceau d'Hippocrate tiré de la *Capsula Eburnea* (col. 28). M. Cameron Gillies nous donne une reproduction en fac-similé du manuscrit, avec la transcription en regard, le tout suivi d'une traduction anglaise, de notes et d'un glossaire.

La langue est très voisine de l'irlandais de la même époque. M. Cameron Gillies signale en particulier l'emploi de l'éclipse (par exemple *agcinn* « leurs têtes », *a gcnamha* « leurs os » col. 18, l. 27-28) et du tour *inté caithius cainél* « celui qui mange de la canelle » (col. 27 ; cf. p. 81). On notera la graphie *fithett* (col. 20, ll. 21, 24, 30) et *fithitt* (col. 20, ll. 25, 26, 29), de *fiche* « vingt », à comparer à *fithit* (ci-dessus, p. 138, l. 1). D'autre part, la forme *roim in imper* mentionnée à tort ci-dessus (p. 147, n. 3) comme incorrecte est ici plusieurs fois attestée : *roimh in cuit* 7, 6 ; 13, 28, *roim an cuid* 18, 6 « avant le repas » ; *roim in dileaghadh* 7, 30 « avant la digestion ». Le texte contiendrait un ἅπαξ, *athumulta* (14, 19 ; cf. p. 71) ; *tochluighim* « j'ai appétit, je désire » (p. 64), est le *tothlaigim* de *P. H.*, 931. — P. 20, l. 30, la locution *attura ocus angaile* (col. 8, l. 10) ne signifie pas « entre eux et l'estomac », mais « entre elle (la nourriture, *biadh* m.) et l'estomac » ; cf. *Rev. Celt.* XXX, 360, n. 2, et Pedersen, *Vgl. Gramm.*, II, 138. — M. Cameron Gillies s'est mépris p. 34 (cf. p. 115-116) sur le sens du mot *inmolta* (col. 5, l. 8) qui ne signifie pas « un-praisable », mais bien « louable, digne de louange ». C'est le sens qu'il a dans un texte publié dans *Ériu*, t. V. p. 126, 2 ; et d'ailleurs dans notre texte *na dhetaighi inmolta* traduit le latin *uapores boni*. Il s'agit d'une formation sur laquelle on peut consulter maintenant la *Vergleichende Grammatik* de M. Pedersen, t. II, p. 11, et à laquelle appartiennent aussi les mots *indenta* (col. 10, l. 30) « faciendum » (p. 69) et *intabhurta* (col. 9, l. 2) ; ce dernier d'ailleurs, bien traduit « give-able » et « allowable » p. 38 et 116, est traduit à tort « forbidden » p. 133.

Les notes touchent à l'histoire, à la médecine, à la paléographie, à la grammaire. Au point de vue paléographique, signalons la lecture fautive *macht* pour *mased* (col. 21, l. 31) ; l'abréviation est la même pour *acht* que pour le latin *sed*, mais ici elle est évidemment employée avec sa valeur latine, et par suite la note de la p. 77 ne porte pas. Certaines fautes du copiste méritaient à peine d'être signalées ; par exemple *dilighur* pour *dlighear* (col. 13, l. 8 ; cf. p. 71) est certainement dû aux diverses formes du verbe *dileaghaim* « je digère » qui abondent dans la même colonne. D'autre part, il faut sans doute à la col. 23, l. 4, corriger *ocus* en *oculus* (cf. p. 79).

Le glossaire appelle également quelques observations. D'abord il n'est pas complet. On n'y trouve pas par exemple les mots *asma* « asthme » (col. 27), *cabhlan* « chou » (col. 23), *cad* « quoi » (col. 10, 21 etc.) *caibhdeal* (col. 22, l. 30 ; cf. p. 78), *chilus* « chyle » (col. 24), *cogaint* « cuisson » (col. 24), *dúintech* « astringent » (col. 23), *examhla* (col. 10) et

examblacht (col. 22), etc. Il y avait lieu de consacrer un article spécial aux mots *anmfann* « faible » (p. 86) et *mil* « miel » (p. 121) au lieu de les ranger sous *anbhfhaine* et *milis*; le pluriel *neithi* (fq.) devait être rappelé sous le mot *ní* « chose », et il eût fallu réunir dans un même article les formes si variées du verbe « faire » (*dénaim*, *do ní* p. 123 et *do gendaois* p. 112). Un article spécial convenait aussi aux mots *gar* « proximité » (*an gar* et *go gar*, p. 87) et *ithe* (p. 116); ce dernier est l'infinitif du verbe *ithim* « je mange » (cf. Ml. 56 a 13, 102 a 15, 124 c 8) comme *dibne* (p. 100) du verbe *dobenaim*. D'une façon générale, nombre d'observations lexicographiques, disséminées dans les notes, devaient être reprises dans le glossaire, ou signalées au moins par des renvois.

L'auteur fait une assez large place aux rapprochements étymologiques, qu'il emprunte la plupart du temps au *Dictionary* de Macbain (v. ci-dessus, p. 352). Le choix n'en est pas toujours heureux. Il suffisait de mentionner les formes parentes de l'irlandais ou des dialectes brittoniques ; et l'on devrait alors trouver, p. 90 sous *bráighedh* le vieil-irlandais *bráge*, gén. *brágat* et le gallois *breuant*, p. 100 sous *deidh* (cf. *deighinech*, p. 99) le vieil-irlandais *diad*, *dead*, et le gallois *diwedd*, p. 132 sous *snamh* le gallois *nawf*, etc. En revanche, plusieurs rapprochements très contestables pouvaient être laissés de côté. Ainsi, p. 88, *aran* et *arbhar* n'ont rien à faire avec gr. ἄρτος, lat. *aruom* (à ce dernier cf. gall. *erw*). P. 105, il est possible que *err* « queue » et *errach* « printemps » (soit « bout de l'année » ??) soient parents, mais les deux mots n'ont en tout cas rien de commun avec la préposition *air* ; le mot *err* se laisse rattacher à gr. ὄρρος. — P. 86, on s'étonne de voir le mot *fáth* « cause, motif », toujours écrit avec *f* en vieil-irlandais, rattaché aux mots *aithi* « signes distinctifs » et *athaidhim* « je reconnais » ; le même mot *aithi* est traduit à tort par « time » p. 105, l. 3. Il y a de même contradiction dans la traduction du mot *dirradas* aux pages 101 et 106 (s. u. *fellsamh*). — L'interprétation de *égmais* par **eu-comas* (p. 103) ou de *examhla* par **eu-con-samail* est vraiment insuffisante ; cf. Thurneysen, *Hdb.*, p. 494.

J. Vendryes.

VIII

J.-E. Lloyd, *A History of Wales*, from the earliest times to the Edwardian Conquest. London. Longmans and Co. 1911. One Guinea.

The author of this work is a former Professor of Welsh and History at the University College of Wales, Aberystwyth and the present Professor of History at the University College of North Wales, Bangor. After a course of study at the University College of Wales, Aberystwyth, he proceeded to Lincoln College, Oxford, where he gained First Class Honours in Classical Moderations and First Class Honours in the Final School of Modern History. For nearly thirty years he has lectured on the History of Wales, and the present work is the fruit of his interpretation of the earlier

portion of that history. It is clear that the author has not only revised with great care what has been written by his predecessors on this difficult subject, but has also weighed for himself with remarkable judgement and deliberation the original evidence, which is unfortunately in many cases of a very fragmentary character. Copious and careful references are given to this evidence, and the reader cannot fail to note everywhere the signs of the most scrupulous use of authorities. The tone of the work is throughout impartial and judicial, and the style is in complete keeping with this scientific attitude. The author nowhere shows any signs of having been tempted to sacrifice historical truth to a love of epigram or paradox. At the same time the literary dress of the work is distinctly good, and the English is of the purest.

In dealing with the Prehistoric period, the author has used the available evidence relating to Wales with skill and discrimination. It would, however, have added to the interest of this section, if some reference had been made therein to the more recent continental researches connected with this period, as embodied, for example, in M. Déchelette's volumes on Gaul in the Stone and Bronze Ages, and in M. Peet's valuable work on the Stone and Bronze Ages in Italy and Sicily. In the matter of the language of the Pre-Aryan inhabitants of Britain, it might be well to point out that there are *syntactical* parallels in Modern Welsh with the Semitic languages as well with the Hamitic, but it would be rash to make any philological deductions from this fact, since no investigators have ever yet been able to trace any relationship in point of vocabulary between even Semitic and Hamitic, in spite of a certain general resemblance of grammatical structure. The comparison of the syntax of one language with that of an other is one of great delicacy and must always have regard to the process of evolution by which a given linguistic stage has been reached. In accepting the view that the pre-Aryan inhabitants of Britain spoke a tongue related to that of ancient Egypt, Professor Lloyd, in reference to a matter of such remote antiquity, hardly shows that attitude of caution, which is otherwise, in the case of later events, so eminently characteristic of his work. The whole period of prehistoric Wales, which Prof. Lloyd in the main adequately describes, will be known ere long much more fully, in respect to its actual remains, through the publication of the Inventories of the Royal Commission on Ancient Monuments in Wales and Monmouthshire, the first volume of which, dealing with Montgomeryshire, has just appeared. Recent excavations, too, into some of the old hill-fortresses of Wales are tending to throw more and more light on the later stages of pre-Roman Welsh life, so that there is hope that the period of the early Iron Age, as it existed in Wales, will soon be much better known that it is at present. With the Roman period Professor Lloyd deals in a thoughtful and careful manner, but possibly the treatment would have been occasionally fuller, if Dr Haverfield's admirable paper on the Roman military occupation of Wales had been published earlier. The whole question, too, of the absorption by the Welsh of Roman civilisation is acquiring a new interest through discoveries such as those made at Din Llugwy in Anglesey, where Roman

pottery was found in a fortress, fundamentally of British design, but showing in part Roman influence, and at Llidiart Ysbytty, near Tremadog in Carnarvonshire, where a Roman building, with no trace of fortifications, was found by Mr Charles E. Breese of Portmadoc. The closer study of the Latin element in Welsh, too, by M. Loth and others, makes it probable that the last word has not yet been spoken as to the true cultural condition of Roman Wales. Here, again, the Reports of the Welsh Monuments Commission cannot fail to prove of the greatest service, inasmuch as they will bring the available evidence together in a form which will facilitate its study by experts, side by side with similar evidence collected by the Royal Commissions on Ancient Monuments in England and Scotland.

With the condition of Post-Roman Wales Professor Lloyd deals in a very able manner, though the relations between the Goidels and the Brythons in the various parts of Wales were probably more complex than he appears to think, in view of the fact, pointed out by Sir John Rhys, that the Latin forms of the names found on bilingual Ogam inscriptions show an acquaintance with the Brythonic forms of those names.

The method of treatment adopted in the first volume, in dealing with the epochs for which only fragmentary evidence exists, is singularly happy, and the reader is enabled thereby to trace the main characteristics of the past institutions of Wales in their essential features. Each of the various chapters thus gives, under its own heading, a conspectus of a definite phase of early Welsh life, and the skill with which the often scanty evidence has been weighed and utilized, reflects great credit on the author, who has evidently revolved, in his mind, time after time, the topics with which he deals. He has been, moreover, greatly helped in his treatment by his minute first-hand acquaintance with the topography of many parts of the Principality.

The second volume of the work deals in the main with the facts of Welsh history during the period from the Norman conquest of England to the fall of Llywelyn. On its purely historical side this part of Welsh history is one which even Welshmen often find difficult to read with pleasure, owing to the personal character of many of the conflicts and the apparent absence at times of any exemplification of broad historical principles. Through this mass of intricate historical matter, often of purely local interest, Prof. Lloyd has worked his way with extreme care and patience, and it is doubtful whether his work will ever cease to be the classic account of the period in question, unless, by still further meditation over it, Prof. Lloyd himself should see his way to present the story in a form that would distinguish more clearly than he has yet found possible, the narrative of the major events from that of the minor detail. If this could be done, then the reader, whether native or foreign, would be able to read the second volume with no less pleasure than he is able to read the luminous chapters of the first. It would be a great gain for Wales, if Welsh History could be read throughout with genuine pleasure by the reading public.

There are, as far as the present writer is aware, only very trivial points where Prof. Lloyd has been led astray. On p. 29 Πρεττανικαι, should be

accented as Πρεττανικαί. On page 21, it would be well to note that the « nn » of the Irish oblique cases shows that *gobann-*, not *gobán-*, as is given by Stokes, is the correct form of the original root of « *gof* ». On p. 22 *mygedorth* is explained as meaning « *a smoking bier* », but the root of « *myged* » is probably that found in « *ermygu* » of the Gododin, not that of « *mwg* ». The author, on p. 35, derives Cantion from the root « *cand-* » but it is extremely unlikely, in spite of Stokes's ingenious explanation, that *cand-* would here take the form *cant-*. It is also to be regretted that Prof. Lloyd should have given currency to the name « The Rivals » (for « Yr Eifl »), a well-known mountain in Carnarvonshire, inasmuch as the English name in question is of the same type as the English name « Crow Castle » for Castell Dinas Bran, near Llangollen. Occasionally, too, the author adopts forms of spelling Welsh names that do not deserve to be perpetuated in a classical work, such as Sarn Helen for Sarn Elen, Festiniog for Ffestiniog, Llangorse for Llangors, Gelli Wig for Gelliwig, Gwynllwg for Gwynllywg, Nant Conway for Nant Conwy, Llandysil for Llandysul, Cilhwch for Culhwch, and Llangerniew for Llangernyw. The form Gelliwig is clearly attested in the following line by Cynddelw Brydydd Mawr

Cyrd cerdynt mal cynt Celliwig (Myv.[2] 152 b).

and in the following by Meurug ap Iorwerth

A'i lwysgell Awen lys Gelliwig (Myv[2]. 337 a).

With reference to the « Senacus » of the Cefnamwlch inscription (mentioned on p. 116) it should be noted that the farm called Bryn Hynog (now called Bryn Heunog), is considerably further from Cefnamwlch than the author appears to suggest, but it is not far from Gors where the inscription was found. On p. 185 « *dyfu* » is translated *return*, but doubtless this is a slip for *returned*. With regard to the name of the battle of Catscaul Prof. Lloyd is probably right, though Cantscaul was known as a variant to Welsh poets, as we see from the name « Gweith Canyscawl » (in the Myvyrian wrongly printed as « Canyseawl ») found in Einion fab Gwgon's poem to Llywelyn ab Iorwerth.

In his account of the Latin element in Welsh the author (on p. 85) gives the form « *pabell* », but it might be well to warn the non-philological reader that the original form of the singular was « *pebyll* » from the Latin *papilio*. On p. 119, Mariania is given as the original form of Meirionydd, whereas the ending -ydd, not -edd, points to -ios or -ion. With regard to the original form of the name Maelgwn, Sir John Rhŷs now holds that Maglocu or Maglicu (as shown by the recently discovered Nevern Ogam-inscription), not Maglocunos as was formerly thought, was the original form of the nominative. Prof. Lloyd accepts the identification of Arderydd with Arthuret, but this identification only arose from a superficial resemblance between Arthuret and the false form Ardderyd. On p. 169, « *Gwenith gwawd* » should be translated « the Wheat of Song », rather than « the Wheat Singer ». The translation given on p. 230 of « *o tirion Prydein* » is not in itself impossible, but « *tirion* » is more probably here the

old plural of « *tir* ». The name Gwrin in Llanwrin is given on p. 250 as being derived from Gurgint, but the original form was probably Gwyrin, from a Latin form Virinus. The words « *gan yawn gan ehoec* », left untranslated on p. 269, should probably be « *gan vawn, gan ehoec* », i. e. « along the peat, along the heather ». In a note to p. 306, the mouse which Manawyddan wished to execute, is wrongly said to have been « a wizard » instead of « a wizard's wife ». On p. 473, too, « *remanente* » wrongly, appears as « *remanento* ».

In pointing out these slight defects, the naming of which is obligatory in a journal like the present, the reviewer is far from being blind to the fact that the work here reviewed is one which is doubtless destined to remain for generations the classic account, if not of the prehistoric and Roman periods of Welsh life, at any rate of the period which lies between the departure of the Romans and the Edwardian Conquest, and all those who are interested in the life of Wales will be grateful to Professor Lloyd for his thorough and exhaustive treatment of the period in question. It is to be hoped that Prof. Lloyd will be long spared to deal with equal skill with the even more complicated periods of Welsh history that follow, so that, in course of time, there may exist a complete account of the life of Wales of a thoroughly impartial and scientific character, so written as to compel the close attention of the educated world.

Aberystwyth. Edward Anwyl.

CHRONIQUE

Sommaire. — I. M. Edward Anwyl élevé à la dignité de « knight ». — II. M. Kuno Meyer nommé « honorary freeman of the city of Dublin ». — III. Inauguration de l'University College de Bangor. — IV. Pose de la première pierre de la National Library of Wales. — V. Leçons de M. Thurneysen à la School of Irish learning de Dublin. — VI. M. Thurneysen et le futur irlandais en *f*. — VII. M. Meillet et la méthode linguistique. — VIII. Höfler, Gallokeltisches Badewesen. — IX. Ouvrage reçu.

I

Lors de l'inauguration de l'University College de Bangor, dont nous parlons ci-dessous, notre collaborateur le professeur Edward Anwyl a été élevé par le roi George V à la dignité de « knight ».

Rappelons que M. Anwyl n'est pas seulement le savant professeur qui enseigne depuis 1892 le gallois et la grammaire comparée à l'University College d'Aberystwyth. Il est encore « chairman of the Central Welsh Board of Education » (quelque chose comme directeur de l'enseignement secondaire du Pays de Galles), membre de la « Court of Governors » et du « Senate » de l'Université de Galles et président du « Theological Board » de cette même Université. Ces importantes fonctions n'absorbent même pas toute son activité, puisqu'il est de plus membre de la « Royal Commission on Ancient Monuments in Wales », du « Breconshire Education Committee » et de l' « Editorial Committee of Cambrian Archaeological Association ».

Nous adressons au nouveau Sir Edward nos amicales félicitations.

II

Bien vives félicitations aussi à M. Kuno Meyer, qui, en quittant les Iles Britanniques (v. ci-dessus, p. 113), a été l'objet d'une distinction des plus flatteuses.

Dans sa séance du 18 juillet 1911, le Conseil municipal de Dublin a décidé d'accorder au savant celtiste le titre de « honorary freeman of the City ». Ce vote fait grand honneur à ceux qui l'ont émis et prouve qu'ils savent reconnaître les services rendus. Rien ne pouvait en effet récompenser plus délicatement cette activité si généreusement dépensée depuis plus de vingt-cinq ans au service de la langue et de la littérature irlandaises.

En même temps qu'à M. Kuno Meyer, l' « Honorary Freedom of Dublin » a été accordé au Rev. Peter Canon O'Leary, l'écrivain et orateur bien connu, l'un des meilleurs ouvriers de la Renaissance irlandaise contemporaine. Peter O'Leary, auteur de *Seadna*, de *Niamh*, de *An Craos Deamhain*, de *Eisirt* et tant d'autres ouvrages, habite la petite paroisse de Castlelyons, dans le comté de Cork.

Ce n'est pas sans raison que le Conseil municipal de Dublin a choisi MM. Kuno Meyer et O'Leary pour leur conférer le même jour le même honneur. Un des conseillers, M. John T. Kelly (Seaghan T. O'Ceallaigh), celui-là même qui a présenté la motion, a pu dire fort justement : « It is to my mind most fitting and appropriate that these two names should be bracketed together for this honour. One has devoted himself to studying and recording the Irish of past centuries, and thus enabling us to trace the history of our language from the earliest times up to modern days. Where Dr. Meyer stops the work is taken up by Canon O'Leary. He shows and teaches us what the Irish language of to day is in the mouths of the people : the pure fountain to which all who wish to learn must eventually turn. Differing in nationality, in religion, and perhaps in most other ways, both men unite in placing their great abilities at the service of Ireland. » Et plus loin, l'orateur ajouta : « The Freedom of this City is a distinction which has been conferred on comparatively few men : and those who have received it in the past have all been men of almost world-wide reputation in some branch of art, in literature or in statesmanship, and in each case the recipients have been men who in some way had rendered distinguished service to Ireland. It is right and proper that this Council should exercise care in the selection of those upon whom they confer this high honour. It is due to the dignity of our City and its Corporation that the honour should not be treated lightly or without just reason be bestowed. In the case of the two men whose names are included in the motion I believe this Council will have no hesitation in conceding that both have, by their work for Ireland in the domain of Irish language, literature and history, well merited any honour which it is in our power to confer upon them. »

La motion fut votée par le Conseil à l'unanimité.

III

Le 14 juillet 1911 ont été solennellement inaugurés par le roi George V les nouveaux bâtiments de l'University College of North Wales, à Bangor. Ils s'élèvent au sommet de la colline de Penrallt qui domine la cité, sur un terrain acheté par la ville et offert par elle à l'Université. Ce terrain a coûté 8000 £. Combien de municipalités françaises seraient disposées à faire pareil sacrifice en faveur du haut enseignement ! La petite ville de Bangor, qui compte 10.000 et quelques habitants, nous offre là un noble et rare exemple. Au terrain acheté par la ville, la « Corporation » ajouta celui de Bishop's Park, d'une valeur de 15000 £. Et l'University College se trouva ainsi doté d'un vaste et superbe emplacement.

Les frais de construction furent couverts avec un promptitude inespérée par diverses subventions et par des dons particuliers. Chacun y contribua dans le pays, depuis le plus humble carrier jusqu'à Sir John Prichard-Jones, qui prit à sa charge la construction du « Great Hall » de l'Université. On recueillit ainsi plus de 100.000 £.

Toutefois le bâtiment n'est pas encore entièrement achevé. Dans une plaquette, illustrée de fort belles photographies, l'architecte, M. Henry T. Hare, donne à cet égard les renseignements suivants :

« The general plan of the buildings is in the form of two quadrangles, the smaller of which is completed, but of the larger only two sides are partially built.

« The accommodation provided consists of the Administrative Offices, Staff Rooms, etc., the Arts Block containing Class Rooms and Lecture Rooms, the Library, Museum, and Great Hall.

« There is at present no provision of any kind for the teaching of Science. Buildings for this purpose are, however, projected, and will complete the remaining sides of the great quadrangle when funds are available.

« The design generally is of a late Renaissance character, which is particularly suitable to educational buildings. »

Souhaitons que la générosité des donateurs ne se ralentisse pas et que l'University College of North Wales possède bientôt, comme disait en 1902 le futur George V, alors prince de Galles, « a home worthy of the great work it is doing ».

IV

Nous avons déjà parlé de la formation à Aberystwyth d'une *National Library of Wales*, enrichie dernièrement d'une importante collection de manuscrits gallois (v. *Rev. Celt.*, t. XXX, p. 321). Cette bibliothèque, provisoirement installée dans les « Old Assembly Rooms », a été ouverte au public le 1er janvier 1909; mais dès l'année 1907 on rêva de lui construire un palais digne de ses richesses. Le palais sera bientôt une réalité. La première pierre en a été posée le 15 juillet 1911 par le roi George V.

De l'adresse que présenta au souverain le conseil de la Bibliothèque, Sir John Williams en tête, nous détachons les lignes suivantes :

« Bydd ar gof gan eich Mawrhydi mai ei ddiweddar Fawrhydi yntau, Edward VII., o fendigaid goffa, a roddes i Lyfrgell Genedlaethol Cymru y Fraint Frenhinol wrth yr hon y corfforwyd hi, ac yr ydym ninnau, sydd gyfrifol i weinyddu'r Llyfrgell yn ol y Fraint honno, yn dwfn deimlo yr anrhydedd a osodir yn awr ar y sefydliad y bu ei ddiweddar Fawrhydi yn urddasol gychwynydd iddo, trwy osod ohonoch chwithau faen sail yr adeilad a fydd yn gartref iddo. Diolchwn yn ufyll i'ch Mawrhydi am ddarfod i chwi yn rasusol gyflawni'r ddefod hon, defod a fydd byw yn hir yng nghof Cymru; diolchwn hefyd am y gefnogaeth a rydd eich Mawrhydi, drwy ddyfod yma ar yr achlysur gwiwgof hwn, i gynnydd ymchwil a dysg o bob math yn y Dywysogaeth, yn gystal ag i astudio iaith, llenyddiaeth a hanes Cymru. »

Ce qui veut dire, en anglais :

« It will be within Your Majesty's recollection that the Royal Charter whereby it has been incorporated, was granted to the National Library of Wales by His late Majesty King Edward VII, of blessed memory, and we, whose task it is to administer the Library under the Charter, are deeply conscious of the honour now paid to the institution, of which His late Majesty was the august founder, by Your Majesty laying the foundation stone of the edifice, wherein it is to be housed. We humbly thank Your Majesty for graciously performing this ceremony, a ceremony which will long live in the memory of Wales, and further, for the encouragement which Your Majesty's presence on this memorable occasion will give to the advancement in the Principality of research and learning in general, as well as to the study of the language, literature and history of Wales. »

Le roi a répondu ainsi :

... « Wales has always been remarkable for the sustained energy and self-sacrifice with which its people make common cause for the furtherance of moral, intellectual and æsthetic ideals. The movement for the creation of this National Library was fostered by the successful establishment through voluntary effort of the University College of Wales, and both institutions are very striking monuments of national enterprise. The patriotic initiative of the leaders of the movement, the generous labours of the Welsh Library Committee, and the whole-hearted co-operation of rich and poor received a fitting recognition in the Royal Charter granted by my beloved father. The building of which I am to lay the first stone today, will provide a worthy home for the books, manuscripts, pictures, and works of art of all kinds which are now housed temporarily in the University, or have been promised by generous benefactors. When these great collections are gathered together under one stately roof, they will constil tute a Library which will achieve the aim of its originators in that it wilnot only represent the language, literature, and art of Wales, but will reflect every phase of the national life and industries. I am confident that the Governors and Council of the Library realise the greatness of their trust, and will be faithful custodians of the treasures committed to their keeping. »

Comme pour les bâtiments universitaires de Bangor, les frais de construction de la National Library d'Aberystwyth seront en partie couverts par des offrandes particulières. Celles-ci atteignent déjà 21.000 £. Il est digne de remarque que les donateurs appartiennent à toutes les classes de la société. Ainsi les carriers de Ffestiniog ont envoyé une cotisation de 70 £ 18 s., comprenant 744 souscriptions, toutes inférieures à 10 s.

V

Nos lecteurs ont pu voir ci-dessus, p. 224, dans le programme d'été de la *School of Irish learning*, que M. Thurneysen s'y était chargé d'une série de leçons. Ces leçons ont obtenu un très vif succès, que célèbre en ces termes le *Freeman's Journal* du 22 juillet dernier :

« The course... consisted of ten lectures of two hours each, and it is but the simple truth to say that these ten lectures opened the eyes of many of the students as to the manner in which original research is carried on in Germany. They were demonstrations of method of working as much as lectures on the general principles which should guide an editor in the treatment of manuscripts. Professor Thurneysen himself worked at the manuscripts, and all the directions and informations he gave were intended to be supplemented by work by the students on the lines laid down by him... He took the Félire or Calendar of Oengus as the basis of his course of lectures... Two editions of it have already been published, one in 1880 by the Royal Irish Academy, in which four different texts are given in parallel columns, and the other in 1905, both edited by the late Dr. Whitley Stokes, in which a restored version of the text is given. Neither of these editions deals scientifically with the Félire. The Academy edition merely gives the different texts, and does not attempt to restore the original text, while the later edition... takes a particular manuscript and gives certain variant readings, without showing their relation to one another. To trace back the work to the original and establish a genuine restored text was the work which Professor Thurneysen set before himself and his class in this course of lectures. He took all the various readings, classified them, and tested their trustworthiness by different standards, such as the date of their composition, the language, and their conformity to the metrical rules. He apportioned a part of the work of examining and testing the readings to each student, and two days before the end of the course he constructed an elaborate stemma, or sort of genealogical tree. In the last two lectures he dealt with this stemma as a whole and marshalled all the evidence to establish the original text. The text thus restored is perhaps the most important monument of the Irish language in existence. It gives us a considerable volume of Irish, the date of which can be set down definitely at about 800 A. D. or so. Though perhaps of no great value as literature, this piece of Irish is of enormous importance as a linguistic monument. It belongs to the Old Irish period, and is an extensive body of the language which is found in a fragmentary form in the Glosses. It was a great privilege to Celtic scholars and students in Ireland to be afforded an opportunity of assisting Professor Thurneysen in the restoration of this text, and it is a pleasure to be able to state that the privilege was fully availed of. The course of lectures was attended by thirty-four students, including the majority of the members of the Celtic faculty of the National University, and some students from Scotland and from different parts of Ireland. All the students, especially those who have been working at manuscripts, found the lectures most stimulating and instructive, and it is the general opinion of the class that the work done by Professor Thurneysen in the course of these lectures will prove of great value in connection with the editing of other texts in the Royal Irish Academy, and in the Trinity College, the Franciscan, and other libraries. »

VI

A propos du compte rendu qui a été donné ci-dessus (p. 128) du travail de M. Kieckers sur le futur irlandais, M. Thurneysen nous écrit pour rectifier ce que nous avons dit de son interprétation du futur en *f*. Il nous rappelle d'abord que dans les corrigenda du tome I de son *Handbuch*, p. 527, il a suggéré une interprétation différente de celle que nous lui avons attribuée d'après la p. 372 de ce même *Handbuch* ; et ensuite que dans les corrigenda du tome II, p. 636, il a renoncé définitivement à toute interprétation. « Die Erklärung der Futurbildung steht noch aus », telle est la conclusion à laquelle s'arrête le savant professeur.

VII

La librairie Alcan publie une seconde série d'études sur « la Méthode dans les sciences », où l'on a réservé une place à l'archéologie, à l'histoire littéraire et à la linguistique. Cela nous vaut trois excellents articles, dus à MM. Salomon Reinach, G. Lanson et A. Meillet.

Nous nous arrêterons un peu au troisième, qui nous touche de plus près. C'est un exposé, sous forme dogmatique, de la méthode qui convient à la linguistique et des résultats que cette méthode a obtenus. Une pénétrante analyse des procédés du langage conduit l'auteur à envisager d'une façon personnelle les rapports de la phonétique et de la lexicographie, de la morphologie et de la syntaxe. Les cadres étroits où s'enferment encore volontiers les spécialistes s'effacent devant une division nouvelle fondée sur la distinction de trois éléments, les phonèmes, les mots, les morphèmes ; mais ces trois éléments différents sont si étroitement unis qu'il s'agit en réalité de trois manières d'envisager un même objet, l'émission sonore employée dans le discours. Et c'est là une première difficulté caractéristique de la méthode linguistique.

Il y en a une seconde dans la définition du mot « langue » : ce qu'on appelle de ce nom, c'es t la normale linguistique d'un groupe social donné car l'unité du parler est commandée par l'unité du groupe social. Le linguiste doit se pénétrer de cette vérité s'il veut comprendre la différence des argots ou langues spéciales, des parlers locaux, des dialectes, des langues communes. Ainsi tout cet appareil compliqué du langage, auquel sont intéressées à la fois la physique, la physiologie et la psychologie, se ramène en fin de compte à une dépendance de la sociologie.

Mais il évolue dans l'histoire, et l'histoire le soumet à des influences multiples et diverses, comme toute institution sociale. C'est ici qu'intervient la méthode comparative, prolongement de la méthode historique, et à laquelle la grammaire des langues indo-européennes doit les immenses progrès réalisés depuis un demi-siècle. La grammaire comparée repose sur les trois principes suivants : 1° les langues procèdent par transformation d'éléments existants, non par création ; 2° l'expression linguistique n'a avec les choses à exprimer aucun lien de nature, mais seulement un lien de tra-

dition ; 3° le changement linguistique n'a pas lieu d'une manière sporadique et irrégulière, mais se produit suivant des règles fixes qu'on arrive à formuler avec précision, si l'on envisage une même langue à deux moments successifs de son évolution. Ces trois principes ressortent de l'étude directe de l'histoire. Il y aurait lieu de les justifier théoriquement, c'est-à-dire de déterminer les causes de l'évolution linguistique. Cette détermination n'est pas encore faite. Et M. Meillet, en linguiste prudent, se contente d'exposer l'état présent de la science, qu'il a contribué plus que tout autre à fixer, mais laisse sans réponse les questions pendantes, afin de réserver l'avenir.

VIII

Un médecin consultant de la ville d'eaux de Tölz (Bavière), M. le Dr. Höfler, qui est en même temps « Dr. Phil. honoris causa », nous adresse un article intitulé *Gallokeltisches Badewesen*, publié dans la *Zeitschrift für Balneologie, Klimatologie und Kurort-Hygiene*, IV. Jahrgang (nos du 15 avril et 1er mai 1911), pp. 27-33 et 57-61.

L'auteur paraît bien renseigné. Il a lu la *Revue Celtique* et *Pro Alesia* ; il cite Diefenbach et Roget de Belloguet, Alfred Maury et d'Arbois de Jubainville ; il connaît l'*Altceltischer Sprachschatz* de M. Holder et le *Manuel d'archéologie* de M. Déchelette ; il connaît surtout le livre récent de M. L. Bonnard, *La Gaule Thermale* (Paris, 1908), auquel il a emprunté la majeure partie de sa science. Son article a pour objet d'exposer l'usage des bains et le culte des sources chez les Celtes avant l'arrivée des Romains en Gaule. Il indique d'abord quelques textes d'auteurs anciens relatifs à cette question [1] ; puis il établit le caractère celtique des stations balnéaires par les objets trouvées dans les sources mêmes ou aux alentours, par le nom des divinités qui s'y rattachent (dieux, génies des eaux, nymphes), enfin par la disposition même des bains, dont l'organisation grossière révèle un état antérieur à l'arrivée des Romains. Sept figures bien choisies illustrent le travail, qui se termine par l'examen de quelques pratiques superstitieuses en rapport avec l'usage des bains.

IX

M. Glyn Davies vient de publier à Londres, chez l'éditeur Constable, un premier volume de *Welsh Metrics*, consacré au Cywydd Deuair Hirion. Le prix en est de 4 s. 6 d. Nous en rendrons compte prochainement.

J. Vendryes.

1. Une plaisante erreur de rédaction, p. 28, semble attribuer à la *Politique* d'Aristote une épigramme de l'Anthologie, IX, 125.

PÉRIODIQUES

Sommaire. — I. Annales de Bretagne. — II. Le Fureteur breton. — III. Indogermanische Forschungen. — IV. Proceedings of the Royal Irish Academy. — V. Praehistorische Zeitschrift. — VI. Zeitschrift für Ethnologie. — VII. Revue des Études anciennes. — VIII. Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques. — IX. Revue archéologique. — X. Folk-lore. — XI. Revue des traditions populaires.

I

Il faudrait une compétence spéciale pour rendre compte de la longue étude que publie M. Maurice Duhamel dans le 4e fascicule du tome XXVI (juillet 1911) des ANNALES DE BRETAGNE (pp. 687-740) sur les *Quinze modes de la musique bretonne*. L'auteur doit l'idée de son travail à Bourgault-Ducoudray, suivant lequel les « modes » des mélodies bretonnes rappelleraient ceux dont les théoriciens grecs nous ont légué la formule et dont quelques découvertes archéologiques nous ont procuré de précieux échantillons. Mais tandis que les modes de la musique grecque sont seulement au nombre de neuf, M. Duhamel a relevé en Bretagne quinze modes différents, dont il donne des schémas harmonisés avec exemples à l'appui. C'est un travail qui dénote chez ce musicien les qualités d'un bon philologue. Il ne s'en est pas tenu là. Il a classé les airs recueillis par lui (en tout 543) d'après leur pays d'origine, en excluant naturellement les mélodies instrumentales, et il a cherché comment se répartissaient les modes d'après les quatre régions du Trégorois, du Léon, de la Cornouaille et du Pays de Vannes. Les résultats de cette statistique sont, comme dit l'auteur, « impressionnants » : le nombre et le genre des modes suivant les régions semblent tenir au caractère des quatre peuples bretons. Il n'est pas fortuit, par exemple, que le pays de Tréguier, l'Attique bretonne, fournisse une plus grande variété de modes (trois fois plus environ) que le Léon, dont la réputation de béotisme est bien connue. En général, le mode majeur est le plus répandu dans la Bretagne entière (58 p. °/o) ; en Léon, il domine impérieusement (79 °/o) ; il l'emporte encore en Trégorois (63 °/o) ; en Cornouaille et en Pays de Vannes, mineur et majeur sont à peu près à égalité. Il serait téméraire de tirer de ces statistiques des conclusions définitives, et l'auteur, qui se méfie des affirmations prématurées, ne donne les siennes qu'à titre d'indications provisoires et révocables. Mais elles méritaient cepen-

dan d'être publiées et présentent un vif intérêt. — Faisons en terminant une réserve sur les dernières phrases de M. Duhamel qui voudrait rattacher directement le système modal breton à la gamme pentaphone, « primitive et lointaine, mère vénérable de la musique universelle ». Ce sont là des généralisations bien hardies. Et mettons aussi M. Duhamel en garde contre les comparaisons avec la musique galloise. La musique populaire du Pays de Galles reste à étudier. Ce qu'on nous donne comme tel dans les recueils imprimés a subi les corrections et altérations de musiciens savants, préoccupés de donner aux mélodies populaires l'allure des airs de Mendelssohn ou de Bellini (cf. p. 697-698).

On trouve dans le même fascicule un article de M. C. A. Picquenard sur le *parler populaire* [français] *de Quimper* (p. 750-769). Les *Annales de Bretagne* (t. XXV, p. 612) ont publié sur le même sujet un article de M. Kervarec, dont nous avons parlé ci-dessus (t. XXXI, p. 534). L'un et l'autre ne fournissent que des faits isolés et des résultats partiels. Il y aurait lieu de faire actuellement une enquête complète et approfondie sur les parlers français de la Bretagne bretonnante, pour déterminer l'influence du breton sur le français. Le livre qu'on tirerait de là formerait un pendant à celui de M. P. W. Joyce, *English as we speak it in Ireland* (Londres, 1910). Il faut recommander ce joli sujet de thèse à un jeune philologue bretonnisant.

M. Gaston Esnault, qui s'intéresse à un poète breton du nom de Le Laé (fin du XVIIIe siècle) se propose d'en publier un manuscrit autographe, conservé sous le numéro 67 à la bibliothèque de Brest ; il nous donne ici (p. 770-774) une courte introduction à cette intéressante publication.

C'est aussi une introduction que nous trouvons enfin dans ce même fascicule (p. 781-810) sous la signature de M. G. Dottin, introduction à l'édition d'un mystère breton sur St. Patrice. Notre savant collaborateur y étudie la légende du fameux purgatoire ; il en montre l'origine, l'évolution, les épisodes variés depuis Giraud de Cambrie (1147-1223 ?) et le cistercien de l'abbaye de Saltrey, qui, à la fin du XIIe siècle, donna une forme nouvelle à la légende en y introduisant le soldat Owen, jusqu'à Perez de Montalvan qui publia en 1627 à Madrid une *Vida y Purgatorio de S. Patricio*, où Owen, sous le nom de Ludovicus Enius, devient le personnage prépondérant. La légende de cet Enius ou Eunius, fixée par Montalvan, eut en Espagne et en France un succès colossal. M. Dottin accumule sur cette curieuse légende tous les renseignements bibliographiques qu'a découverts sa patiente érudition.

II

Dans le numéro 35 (tome VI, juin-juillet 1911) du Fureteur Breton, revient p. 179 et suiv. la question de l'étymologie du nom de *Lannion*, déjà discutée dans le même tome du Fureteur pp. 24, 114, 122 et 157. Le dernier mot nous semble dit par le savant bretonnisant, M. F. Vallée, qui renvoie au travail de M. J. Loth, *Les noms des saints bretons* (*Rev. Celt.*, XXIX, 310). Lannion, en breton Lannuon, doit remonter à *Lann-Iuçon* et contenir

le nom de St. Iuzon, en gallois Iuddon, lequel dérive sans doute du mot *iud* « combat » (cf. J. Loth, *Chrestom. bret.*, pp. 142 et 215).

P. 194, dans les Perles armoricaines, au lieu de Ilanrwst, il faut lire Llanrwst, petite ville à quelques kilomètres au nord de Bettws-y-Coed.

III

Dans le dernier cahier du tome XXVIII des INDOGERMANISCHE FORSCHUNGEN, M. Karl Brugmann publie, p. 354 et suiv., des *Griechische und lateinische Etymologien*, où il utilise quelques rapprochements avec le celtique. — P. 362, gall. *pryd* « extérieur » (inf. *prydu* « versifier »), irl. *cruth* « forme », m. irl. *creth* « poésie », de la racine de skr. *kar-* « faire », lit. *kuriù* « je bâtis » ; m. irl. *cri* « corps » (*q^{w}rpes-) comparé à lat. *corpus*, agsax. *hrif* (*q^{w}repes-). — P. 369, irl. *ceis* « épieu » (de *kesti-) comparé à *castrare*, dont l'*a* ne serait pas à expliquer par l'hypothèse d'une voyelle réduite, mais résulterait d'influences analogiques. — P. 373, lat. *carpō* et irl. *cirrid* « il coupe, il déchire », lit. *kerpù* « je taille ».

Dans l'article suivant, p. 379 et suiv., M. Brugmann étudie les origine des désinences *-ēre -ērunt* et *-erunt* à la 3e pers. pl. du parfait actif latin. On est surpris de n'y pas trouver même cité l'article de M. W. Schulze, *Kuhn's Zeitschrift*, XXVIII, 271, où la désinence *-ēre* nous semble avoir été définitivement interprétée comme une désinence de nom.-acc. duel. Cette interprétation a pour elle d'être d'accord avec la tradition des grammairiens latins.

IV

Dans les PROCEEDINGS OF THE ROYAL IRISH ACADEMY, vol. XXVIII, section C, nº 12 (1910), M. Mario Esposito publie, pp. 202-251, une vie de sainte Monenna, rédigée en latin par un certain Conchubran vers la fin du XIe siècle. Cette vie, conservée dans le manuscrit Cotton Cleopatra A. II. du British Museum, avait déjà été publiée en 1721 dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes (juillet, t. II, pp. 297-312), mais si mal et avec tant de fautes qu'une réédition s'imposait. Celle de M. Esposito est suivie de six morceaux inédits, tirés du même manuscrit et relatifs à la même sainte : deux sont en prose et quatre en vers, dont deux hymnes. Sainte Monenna, appelée aussi Darerca, mourut, dit-on, en 517 ou 518 ; d'après notre texte elle serait originaire du pays de Conaille (comté de Louth) et y aurait surtout vécu, non loin du « Colmi mons », aujourd'hui Slieve Gullion (comté d'Armagh). Mais d'autres vies de la sainte présentent une telle confusion de lieux et de dates qu'il est probable que le biographe a mélangé les vies de deux et peut-être de trois saintes du même nom. Les quelques renseignements historiques fournis par le texte, vagues ou suspects, ne permettent aucune identification précise. Ils sont d'ailleurs noyés dans une longue énumération de miracles, lieux communs de la littérature hagiographique ; on voit la sainte ressusciter les morts, transformer le corps des vivants,

rendre à la vie des animaux déjà cuits, apprivoiser les loups, changer l'eau en vin ou en bière, les pierres en sel, entraîner les eaux derrière elle avec son bâton, retrouver les objets perdus ou volés, etc. Rien de tout cela ne la distingue des autres saints d'Irlande. La publication de M. Esposito, faite avec tout le soin habituel à cet érudit, n'en est pas moins une utile addition aux deux beaux volumes de M. Plummer (v. ci-dessus, p. 104).

Au t. XXIX des mêmes *Proceedings* (Section C, nº 5, July 1911), MM. E. J. Gwynn et W. J. Purton ont donné sous le nom de *Monastery of Tallaght* l'édition d'un important texte irlandais ; nous en parlerons prochainement sous la rubrique bibliographie.

Enfin dans la section des *Proceedings* qui s'intitule Clare Island Survey (vol. XXXI, part 5 ; May 1911), M. James Willson publie un article sur l'agriculture dans l'île de Clare (*Agriculture and its history*, 46 p.) ; il y étudie l'histoire de l'île au point de vue agricole et dans ses rapports avec l'Irlande et la Grande-Bretagne. A signaler, p. 23-24, une intéressante note de M. Marstrander sur les noms des céréales en Irlande, dont il fournit l'étymologie ; le latin *secale* y est donné comme un emprunt au gaulois ; est-ce bien sûr ? Cf. Walde, *Lat. Etym. Wtb.*, 2e éd., p. 692.

J. Vendryes.

V

Dans son 4e fascicule de 1910, la Praehistorische Zeitschrift, p. 249 sqq., publie des notes de M. O. Montelius sur le commerce aux temps préhistoriques (*Der Handel in der Vorzeit*). Il s'agit avant tout de la Scandinavie et notamment de ce qu'elle a reçu par mer des Iles Britanniques au commencement de l'âge du bronze, colliers d'or, boucliers de bronze. Une série de tombeaux, groupés dans la Suède centrale, dont la chambre est limitée par une cloison trouée, attestent que le commerce s'est appuyé, dans ce cas, sur la colonisation.

M. G. Schuchhardt, p. 292 sqq., expose les résultats d'une visite qu'il a faite à *Stonehenge* et d'une enquête qu'il a conduite au sujet de ce mystérieux monument. Il ne veut plus que ce soit un temple astral orienté sur le lever du soleil au solstice d'été de l'année 1680 avant Jésus-Christ, comme plus d'un le croyait établi par Sir Norman Lockyer. Il le prive de ses deux viseurs, qui ne sont plus, à son avis, que les ruines d'un monument antérieur. Il redresse son autel et en fait une stèle. Bref, Stonehenge n'est plus un temple, mais un tombeau. Toutefois de bonnes traces d'ensevelissements contemporains du monument sont encore ce qui manque le plus. Reste l'examen attentif, analytique et comparatif du monument lui-même. Était-il recouvert d'un tumulus ? Ce n'est guère croyable. Le portique qui l'encercle n'est pas un mur de chambre ensevelie. Etait-il couvert ? Il n'y a pas apparence. En tout cas, les piliers dressés et équarris, ne se présentent à leur avantage qu'à un observateur placé à l'intérieur des cercles. Mais le monument n'est pas seul de son espèce. Si son voisin d'Avebury est trop ruiné, toute une série d'enceintes circulaires, petites ou grandes, pourvues ou non de pierres dressées, prêtent à d'instructives comparaisons. Au centre de ces enceintes

sont des tombeaux et il y en a d'autres à la périphérie. Le monument d'*Arbor Low* dans le Derbyshire, du *Chriechie in kintore* dans le comté d'Aberdeen sont des réductions de Stonehenge. Les fouilles de ces monuments, comme celles des tumulus qui environnent Stonehenge et Avebury ont mis au jour des vases, armes et instruments qui appartiennent à la 2e période de l'âge du bronze, selon la chronologie de M. Montelius, et qui datent de 2000 à 1100 avant J.-C. — Que Stonehenge soit un tombeau ne signifie pas qu'il ne soit pas un temple, temple du culte funéraire. M. Schuchhardt insiste fort à propos sur le voisinage d'une longue piste vers laquelle se dirige l'ancienne allée qui part du monument, piste parfaitement appropriée à des jeux funéraires semblables à ceux que décrit Homère. Au surplus, comme lieu de sépulture Stonehenge rappelle l'enceinte funéraire de Mycènes. — Un des arguments de M. Schuchhardt, qui lui paraît valoir un sort spécial, est que le lever du soleil, en particulier, et les dates solaires, en général, ne paraissent pas avoir eu d'importance dans la vie des peuples du nord-ouest, Celtes et Germains. Ils comptaient par nuits ; leurs fêtes saisonnières sont réglées sur la vie agricole. Mais Stonehenge est-il l'œuvre des Celtes ? Si M. Schuchhardt le vieillit, il devient moins probable encore qu'il y ait eu des Celtes en Bretagne au moment de sa construction.

VI

Stonehenge a été l'objet d'une discussion intéressante et, semble-t-il, assez animée à la séance du 2 mars 1911 de la *Berliner Gesellschaft für Anthropologie* (Zeitschrift fur Ethnologie, 1911, I, p. 163, sq.). M. Willy Pastor, qui accompagna M. Schuchhardt dans la visite qu'il fit à Stonehenge, pour se convaincre que le monument était un tombeau ou un cimetière, en a rapporté d'autres impressions. Le monument, à son avis, appartient à la catégorie des *Walls of Troie*, *Trojaburgen*, dont il a l'an dernier entretenu la *Société préhistorique allemande*, temples solaires à son avis, où la course et la procession étaient des actes essentiels du culte. Les trilithes sont pour lui des trônes divins. Ici ils étaient cinq et représenteraient cinq dieux, dieux des Celtes ou de leurs prédécesseurs en Grande-Bretagne ? M. Pastor ne dit pas son avis là-dessus. Même si la date du monument était décidément fixée par son orientation, la question ne serait pas tranchée.

VII

Revue des Études Anciennes, 1911, n° 1. — M. Mazauric publie deux curieux gobelets, peints à quatre couleurs, violet, rose, jaune et noir, avec une large zone de feuillage sur engobe blanc, trouvés à Cavaillon, dans une sépulture du 1er siècle avant notre ère, avec des vases de La Tène III (*La céramique polychrome des Celtes*, p. 82).

M. C. Jullian (*Notes Gallo-romaines* : un faux Mithracum dans les Pyrénées, p. 89), retrouve le nom d'un dieu pyrénéen *Ageio*, dans une inscription de Soulan, vallée d'Aure, où Sacaze avait lu celui de Mithra.

VIII

La 2e livraison du Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques pour l'année 1910, apporte l'habituel contingent d'inscriptions et de noms propres : p. cxxvi, *Disuccus* ; p. cxxviii, *Sanuacae*. — p. cxxxv, une lettre de M. le commandant Esperandieu relate les résultats des fouilles de la Croix-St-Charles, au Mont Auxois. Deux inscriptions, l'une sur une cuisse votive, l'autre sur une base, apprennent que le dieu du temple découvert s'appelait *Apollon Moritasgus*, M. Esperandieu pense que le *Moritasgus* mentionné pour César (*De B. G*, *V*, 54) n'est autre que ce dieu, pris pour un homme. — M. Toutain (p. 166 sqq.) énumère les découvertes faites dans les *puits découverts à Alésia en 1909* : une Abondance, statuettes de terre cuite blanche, etc. — M. Audollent décrit *les tombes à incinération du Musée de Clermond-Ferrand* (p. 174 sqq.) ; p. 179, *Cadgatus*.

IX

La Revue Archéologique, dans son fascicule de mars-avril 1911, publie un article de M. A. J. Reinach, sur les *Divinités gauloises au Serpent*, p. 221 sqq. C'est du serpent à tête de bélier qu'il s'agit surtout, cela va sans dire. M. S. Reinach l'avait déjà comparé à Zagreus le Cornu, fils de Zeus-serpent, et nous avait appris à chercher dans les dieux serpents ou porteurs de serpents de la Crète et du monde égéen les cousins ou les prototypes de nos divinités gauloises M. A. J. Reinach s'est engagé résolument à la suite. Une stèle trouvée à Ilkley, près de Leeds, et peut être l'une des faces du grand monument de Mavilly paraissent reproduire la déesse aux serpents de Cnosse. M. A.-J. Reinach s'applique à allonger la liste déjà copieuse des monuments à serpents. J'hésite beaucoup à voir avec lui des serpents entre les mains des deux personnages figurés sur la stèle d'Hérange (Meurthe) ; l'homme tient le gobelet des bas-reliefs funéraires ; il y a de grandes chances que le monument ne soit pas religieux. Sur l'autel de Lifremont, représentant une Vénus à sa toilette, M. A.-J. Reinach prend pour un serpent l'Amour qui lui tend son peigne ; au surplus, l'original de ce monument ne se trouve pas, comme il le croit, au musée de Saint-Germain, mais au musée de Rouen, et il provient non pas de Liffremont, commune de Roucherolles dans le Berry, mais de Lifremont, Seine-Inférieure. Il transforme en serpent un fût de colonne imbriqué, trouvé à Compiègne (musée de Saint-Germain, no 14231). Le serpent du Jupiter à la Roue, trouvé à Vaison, n'a sans doute rien de commun avec les serpents à tête de bélier : c'est un Titan anguiforme. Il faudra donc expurger la liste. Sachons gré à M. A.-J. Reinach d'avoir appelé l'attention sur la stèle de Venise, qui confronte Mercure et le dieu porteur du serpent, et sur deux anciennes statuettes de bronze du British Museum. Mais que ne sait-il être moins savant !

H. Hubert.

X

Dans les nos 3 et 4 du volume XXI et dans le no 1 du volume XXII de FOLKLORE, M. Westropp poursuit son intéressante description du folklore du comté de Clare. Il étudie d'abord les esprits des eaux et de la mer, et les fantômes qui hantent les maisons. M. Westropp cette fois encore ne semble pas se rendre suffisamment compte du nombre des histoires inventées pour expliquer un nom déjà existant dont on ignore l'origine. La planche XIV nous offre plusieurs images de « pierres à esprit » : l'une de ces pierres sur laquelle est gravée une figure humaine a servi à exorciser en 1769 l'esprit qui hantait le canal de Clonlara. Deux autres pierres du même genre subsistent encore, l'une sur la porte de l'église de Kilnaboy, l'autre sur la porte de l'église de Rath-Blathmaic : cette dernière nous montre une figure humaine luttant contre deux dragons. La représentation de fantômes est étroitement liée à celle de trésors qui dépendent d'eux. M. Westropp étudie ensuite les monstres dont le nom irlandais *peist* est un emprunt au latin *bestia* ; ils ont pour siège principal les lacs. On trouve à côté de ces monstres une série d'animaux fantastiques, poneys, boucs, phoques, lièvres, oiseaux dont l'apparition constitue un mauvais présage en certaines circonstances. Le pays et les cités fantastiques qui jouent un si grand rôle dans la littérature irlandaise ont leur place dans le folklore : dans la baie de Liscannor on garde la tradition de la ville de Kilstuitheen qui périt quand son chef perdit sa clef d'or dans une bataille. La ville ne sera rétablie que lorsqu'on aura retrouvé cette clef. On voit briller la ville et ses palais au travers des vagues. Enfin M. Westropp étudie les charmes, amulettes et rites magiques : on trouvera des détails curieux sur les pierres maudites, sur les sacrifices de coqs noirs offerts au diable, et des planches très intéressantes.

Dans le no 4 du volume XXI, miss Eleanor Hull consacre un article aux antiques « hymnes-charmes » d'Irlande qui ont le pouvoir d'écarter la mort ou la maladie grâce aux mérites d'un saint. L'hymne qu'a composé en l'honneur de la Vierge S. Cuchuimne a le caractère d'un charme personnel qui s'exerce au profit de l'auteur de l'hymne. Mais la plupart des hymnes-charmes confèrent des bénéfices à qui les chante ou écartent des calamités. A côté de ces sortes d'hymnes, miss Hull étudie les *loricae*, poèmes dont la récitation protège de tel mal ou de tel autre, ou assure une indulgence. Miss Hull rapproche tout cela de charmes qui ont cours présentement encore dans les îles occidentales d'Écosse et dans les Highlands. Elle remarque justement la parenté intime qu'il y a entre le charme et la prière.

XI

La REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES continue à fournir des contributions souvent intéressantes à l'étude du folklore breton. Signalons dans le no 11 du tome XV un article de M. H. de Kerbeuzec sur les petites légendes chrétiennes et de nouveaux contes de Basse-Bretagne recueillis par M. Joseph Frison. Dans le tome XVI, les numéros 5-6 renferment des

devinettes bretonnes recueillies par M. Frison, quelques lignes de M. O. Shea sur la Saint Jean à Ouessant ; le numéro 7 contient de nouveaux contes de Basse-Bretagne fort bien racontés par M. Frison.

J. Marx.

NÉCROLOGIE

AUGUSTE LONGNON

L'œuvre d'Auguste Longnon, qui vient de mourir le 12 juillet dernier, aura été une œuvre singulièrement solide et durable : à force de patient labeur et d'exacte sagacité, Longnon a véritablement fondé la géographie historique de la France, et orienté la toponomastique vers la précision scientifique et l'objectivité. Né à Paris le 18 octobre 1844, Auguste Longnon commença par travailler comme artisan, et s'instruisit par un effort énergique et continu. Il fut un des premiers élèves de l'École pratique des Hautes-Études. Dès 1860 il publiait *Le livre des Vassaux du Comté de Champagne et de Brie.* En 1870 il entrait aux Archives Nationales, en 1871-1872 il publiait dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes ses remarquables et définitives *Études sur les Pagi de la Gaule.* En 1878 il donnait sa *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, autre travail de première importance. En 1879 il était nommé répétiteur à l'École des Hautes-Études, en 1886 il était élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et en 1892 il succéda au Collège de France à Alfred Maury : il enseigna désormais la géographie historique de la France. Il publia encore son *Atlas historique de la France*, une œuvre maîtresse, et son *Dictionnaire topographique de la Marne.* En dehors de ses travaux de géographie historique il a donné diverses études et éditions très intéressantes : un travail sur *Paris pendant la domination anglaise*, une édition du Polyptique d'Irminon, de plusieurs Pouillés et Obituaires, de nombreux articles parus dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.* La *Revue Celtique* a publié de lui quelques articles sur les noms de lieu celtiques en France, dans les tomes VIII, p. 374, XIII, p. 361 et XXV, p. 17. Il contribua à imposer une méthode rigoureuse pour la détermination et l'identification des noms de lieu si importants au point de vue historique et philologique. Il a mis au jour des faits nouveaux et a eu des rapprochements et des trouvailles précieuses pour les celtisants. La Revue Celtique rend hommage à sa mémoire.

J. M.

Le Propriétaire-Gérant : H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

ENLÈVEMENT [DU TAUREAU DIVIN

ET]

DES VACHES DE COOLEY

(*Fin*)

CHAPITRE XXVI

ON DÉCIDE DE LIVRER BATAILLE

Ce fut cette nuit-là que la déesse de la guerre, Morrigan, fille d'Ernmas, vint prêcher la discorde, exciter l'une contre l'autre les deux armées dans leurs deux camps. Elle dit les paroles que voici :

Des corbeaux rongent
des cous d'hommes.
Le sang des guerriers jaillit ;
Un combat sauvage est livré.
Des esprits sont troublés,
des côtes sont percées
par des exploits belliqueux.
Près de Luibnech
il y a une attaque héroïque.
Viril aspect
ont les hommes de Cruachan ;
d'eux dépend
l'anéantissement de leurs ennemis.
Sous les pieds des autres
merveilleuse leur troupe :
Salut aux habitants d'Ulster !
Malheur aux Erna ! [1]
Malheur aux habitants d'Ulster !
Salut aux Erna !

1. De Munster ; ils faisaient partie de l'armée d'Ailill et de Medb.

C'est à l'oreille des Erna que Morrigan disait :

Malheur aux habitants d'Ulster !
La gloire ne fera pas défaut
à ceux qui sont en face d'eux.

Alors Cûchulainn adressa la parole à Lôeg, fils de Riangabair. « Il serait honteux pour toi, ô Lôeg mon maître », dit-il « que tu ne me donnes pas connaissance des deux combats qui se livreront aujourd'hui entre les deux armées ». — « Je te raconterai, ô Cûchulainn, tout ce que je parviendrai à en savoir », répliqua Lôeg. « Mais regarde un petit troupeau qui est maintenant dans la campagne à l'Ouest hors du camp. Vois, derrière ce troupeau, une troupe de garçons qui le maintient et le garde. Vois aussi hors du camp à l'Est une troupe de garçons qui veut s'emparer de ce troupeau ». — « Mais certes, c'est vrai cela », répondit Cûchulainn. « C'est le présage d'un grand combat, ce sera la cause d'une bonne bataille. Le petit troupeau ira dans la plaine et les deux troupes de garçons se rencontreront. Quand elles se rencontreront, une grande bataille commencera ».

Cûchulainn avait dit vrai. Le petit troupeau vint dans la plaine et les deux troupes de garçons se rencontrèrent. « Qui livre bataille maintenant, ô mon maître Lôeg ? » demanda Cûchulainn. — « Les gens d'Ulster » répondit Lôeg, « c'est-à-dire les jeunes gens ». — « Mais comment combattent-ils ? » reprit Cûchulainn. — « C'est virilement qu'ils combattent », répliqua Lôeg. « Dans l'endroit de la bataille où seront les meilleurs guerriers de l'armée de l'Est, ils feront brèche à travers l'armée de l'Ouest. Là où se trouveront les meilleurs guerriers de l'armée de l'Ouest, ils feront brèche à travers l'armée de l'Est. » — « Il est dommage », dit Cûchulainn, « que je ne sois pas de force à mettre mon pied au milieu des leurs ; car si j'étais de force à y mettre mon pied, on verrait aujourd'hui ma brèche dans l'armée ennemie ; cette brèche ne serait inférieure à aucune. » — « Jusqu'à aujourd'hui, ô Cûchulainn », repartit Lôeg, « ton habileté guerrière n'a subi aucune honte ; aucune tache n'a souillé ton honneur. Tu as fait des exploits devant les ennemis, tu en feras encore. » — « Bien, Lôeg, ô mon maître ! » répondit Cûchulainn. « Main-

tenant excite au combat les guerriers d'Ulster; le moment est venu où il faut qu'ils arrivent ».

Lôeg alla exciter au combat les guerriers d'Ulster et voici ce qu'il leur dit :

Qu'ils se lèvent les rois d'Emain Macha,
guerriers aux grands exploits!
Bodb, déesse de la guerre, désire
les vaches d'Immel.
Par l'effet des exploits
le sang apparaît sur les cœurs,
sur les fronts des fuyards!
s'élève
le souci du combat;
Car on n'a pas trouvé
pareil à Cûchulainn,
Chien qui frappe selon le désir de Macha
de bonne heure,
quand à cause des vaches de Cooley
ils se lèveront.
Qu'ils se lèvent les rois d'Emain Macha,
guerriers aux grands exploits!

CHAPITRE XXVII

BATAILLE DE GARECH [ET ILGARECH]

1. Les guerriers d'Ulster et Conchobar contre l'armée d'Ailill et Medb.

C'est alors que les guerriers d'Ulster se levèrent tous en même temps, à la suite de leur roi, à l'appel de leurs chefs, après les préparatifs provoqués par le discours de Lôeg, fils de Riangabair. Voici comment ils firent : ils se levèrent tout nus, sauf qu'ils tenaient leurs armes dans leurs mains; ceux dont la tente avait une porte à l'Est sortirent cependant du côté de l'Ouest pour éviter la perte de temps qu'ils auraient faite en tournant autour de leur tente. « Comment, Lôeg ô mon maître », demanda Cûchulainn, « comment les guerriers d'Ulster se sont-ils levés pour aller au combat? » — « C'est virilement qu'ils l'ont fait », répondit Lôeg. « Tous se sont levés entièrement nus. Tous ceux qui avaient à l'Est la porte

de leur tente sont sortis de leur tente du côté de l'Ouest pour éviter la perte de temps qu'ils auraient faite en tournant autour de leur tente. » — « Je donne ma parole », répondit Cûchulainn, « que l'heure était favorable quand, au matin de ce jour, les guerriers d'Ulster se sont levés autour de Conchobar. »

Alors Conchobar adressa la parole à Sencha, fils d'Ailill « Eh bien ! ô Sencha, mon maître ! » dit-il, « retiens les guerriers d'Ulster, ne les laisse pas aller au combat avant qu'un présage et un augure favorable ne viennent leur donner plus de force, avant que le soleil ne se lève aux voûtes du ciel et ne remplisse de sa lumière les vallées et les terrains bas, les hauteurs et les postes d'observation d'Irlande. » En effet les guerriers d'Ulster restèrent là où ils se trouvaient jusqu'à ce qu'un présage et un augure favorable vinrent leur donner plus de force, jusqu'à ce que le soleil se leva aux voûtes du ciel et remplit de sa lumière les vallées et les terrains bas, les hauteurs et les postes d'observation d'Irlande.

« Eh bien ! Sencha, ô mon maître ! » dit Conchobar, « excite au combat les guerriers d'Ulster, car le moment d'y aller est arrivé pour eux ». Sencha excita au combat les guerriers d'Ulster.

Voici ses paroles :

Qu'ils se lèvent tous : rois d'Ulster
et leurs gens dévoués !
Qu'ils broient les armes tranchantes de l'ennemi !
Qu'ils livrent bataille !
Que furieux ils percent,
ils brisent les boucliers !
Seront fatigués de mugir
et de mugir encore les troupeaux ;
il faudra les retenir.
La suite sera féroce :
on livrera bataille ;
des guerriers tomberont sous les pieds des autres ;
des princes, des chefs prépareront la lutte.
Ah ! Quel nombre !
Le combat sera viril ;
ils approcheront
et seront battus aujourd'hui.
Ils boiront une pénible boisson de sang,

la douleur remplira le cœur des reines.
Ah! Combien de plaintes pour les morts!
parce qu'il sera sanglant le gazon
qu'ils fouleront aux pieds,
quand à cause des vaches de Cooley
ils se lèveront.
Qu'ils se lèvent tous : rois d'Ulster
et leurs gens dévoués!
Qu'ils broient les armes tranchantes de l'ennemi!
Qu'ils livrent bataille!

Lôeg n'avait pas été longtemps là, quand il vit quelque chose : les guerriers d'Irlande se levaient tous en même temps, prenaient leurs boucliers, leurs javelots, leurs épées, leurs casques et menaient leurs troupes en avant à la bataille. Alors les hommes d'Irlande se mirent à frapper, à battre l'ennemi, à le déchirer, à le tailler en pièces, à le massacrer, et l'anéantir pendant un long intervalle, un temps considérable. Et tandis que devant le soleil il y avait un nuage lumineux, Cûchulainn adressa une question à Lôeg, fils de Riangabair : « Lôeg, ô mon maître ! » dit-il, « comment la bataille se livre-t-elle, maintenant? » — « C'est virilement que l'on combat », répondit Lôeg. « Si je montais dans mon char et si Èn, cocher de Conall Cernach, montait dans le sien et si nous allions d'une aile des armées à l'autre sur les pointes des armes, ni les sabots des chevaux, ni les roues, ni les caisses, ni les essieux des chars ne toucheraient le sol à cause de l'épaisseur de cette accumulation d'armes, et de la force, de la vigueur avec lesquelles en ce moment ces armes sont tenues dans les mains des guerriers. » — « Il est dommage », reprit Cûchulainn, « que je ne sois pas de force à me mêler à eux; car si j'étais de force, on verrait ma brèche dans l'armée ennemie; cette brèche », ajouta-t-il, « vaudrait celle de tout autre. » — « Tu combattras ailleurs, ô petit Cûchulainn! » répondit Lôeg. « Ce qui se passe aujourd'hui laisse ta valeur intacte, ne fais pas tache à ton honneur. Tu as bien agi jusqu'ici, tu agiras de même dans la suite. »

Alors les hommes d'Irlande se mirent à frapper et à battre l'ennemi, à le déchirer, à le tailler en pièces, à le massacrer et l'anéantir pendant un long intervalle, un temps considérable.

Au même instant arrivèrent les neuf guerriers d'origine norvégienne, tous combattant en char, et les trois fantassins de même race ; les neuf guerriers en char n'allaient pas plus vite que les trois fantassins. A eux se joignirent au même moment les gardes du corps du roi et de la reine. Leur but dans le combat était de tuer Conchobar parce que sa mort devait être le salut d'Ailill et de Medb, car c'était eux que Conchobar voulait frapper. Voici les noms de ces gardes du corps . . .

Suivent trente-quatre noms.

Alors Medb dit à Fergus : « Il serait glorieux pour toi d'employer pour nous aujourd'hui ta vigueur guerrière. Tu as été exilé de ton pays, chassé de ton héritage, et chez nous tu as trouvé asile, patrie, héritage ; nous t'avons fait beaucoup de bien. »

« Si aujourd'hui j'avais mon épée », répondit Fergus, « certainement je couperais cous d'hommes sur cous d'hommes, bras d'hommes sur bras d'hommes, crânes d'hommes sur crânes d'hommes et têtes d'hommes sur les [ornements en forme d']oreilles [qui sont la parure] des boucliers ; ces funèbres débris seraient aussi nombreux que les morceaux de glace brisés en hiver entre deux champs par une course des chevaux du roi. Tous les membres des guerriers d'Ulster, tant à l'Est qu'à l'Ouest, seraient aujourd'hui tranchés par moi, si j'avais mon épée. »

Alors Ailill s'adressant à son cocher, c'est-à-dire à Ferloga : « Donne-moi, ô garçon ! » dit-il, « l'épée qui dans les batailles détruit la peau. Je donne ma parole que si grâce à toi, elle a conservé aujourd'hui sa bonne apparence, le bon état où elle était le jour où je la pris sur la pente de Cruachan Ai, tous les guerriers d'Irlande et de Grande-Bretagne auraient beau se réunir tous pour te protéger aujourd'hui contre moi, ils n'en viendraient pas à bout. » Ferloga alla chercher l'épée et l'apporta ; la bonne conservation, la beauté, l'éclat de cette épée fut pour lui un triomphe. Il mit cette épée dans la main d'Ailill qui la mit dans la main de Fergus. Et celui-ci souhaita bienvenue à l'arme : « Salut », dit-il, « ô Caladbolg (= Dure rapière), ô épée de Lete ! J'en ai assez des combats

singuliers. Sur qui jouerai-je de l'épée aujourd'hui ? » — « Sur les armées qui de toute part t'entourent », répondit Medb. « Tu n'auras de complaisance ni de ménagement pour aucun de leurs guerriers à moins que tu ne te poses comme leur vrai ami. »

Alors Fergus prit ses armes et alla au combat. Ailill prit ses armes et alla au combat. Medb prit ses armes et alla au au combat. Ils livrèrent tous les trois la bataille avec succès en s'avançant vers le Nord jusqu'à ce que la machine appelée tas de javelots et d'épées les rejeta en arrière. Conchobar de la place où il était dans la bataille entendit trois guerriers s'avancer victorieusement vers le Nord. Alors il dit aux gens de sa maison, c'est-à-dire au cercle du Rameau rouge [1] : « Tenez un peu, ô hommes ! là où je suis, tandis que j'irai savoir quels sont les guerriers qui trois fois se sont avancés vainqueurs contre nous au Nord. » — « Nous tiendrons », répondirent les gens de sa maison. « Le ciel est sur nous, la terre sous nous, la mer autour de nous de toutes parts. Si le firmament ne tombe pas avec la pluie de ses étoiles sur la figure des hommes qui peuplent la terre, si l'Océan sillonné de vagues bleues ne vient pas sur le front chevelu des vivants, si la terre ne se fend pas, nous ne reculerons pas d'un pouce jusqu'au jugement dernier et à la vie éternelle, ou jusqu'à ce que tu viennes nous retrouver. »

Conchobar s'avança jusqu'à l'endroit d'où il avait entendu le bruit d'un triple combat victorieux au Nord et il mit contre Fergus fils de Roeg son bouclier orné de belles oreilles, de quatre oreilles d'or, et orné aussi de quatre bordures d'or rouge.

Alors Fergus donna sur ce bouclier aux belles oreilles trois forts coups, tels qu'auraient pu les donner Bodb déesse de la guerre, en sorte que le bouclier de Conchobar se mit à rugir. Quand le bouclier de Conchobar rugissait, tous les boucliers des guerriers d'Ulster rugissaient aussi. Autant Fergus frappa vigoureusement et violemment le bouclier de Conchobar, autant Conchobar déploya de bravoure et d'héroïsme

1. Salle des fêtes de son palais.

par la façon dont il tenait son bouclier ; les bords du bouclier ne touchèrent pas l'oreille de Conchobar.

« Hélas ! ô guerriers ! » dit Fergus, « qui tient contre moi un bouclier aujourd'hui, en ce jour de bataille là où quatre puissantes provinces d'Irlande attaquent ensemble l'ennemi à Garech et Ilgarech, dans la bataille de l'enlèvement des vaches de Cooley ? » — « Mais », répondit-on, « c'est un garçon plus jeune et plus vigoureux que toi, un fils de meilleure mère, de meilleur père que les tiens, un homme qui t'a chassé de ton pays, de ta patrie, de ton héritage, un homme qui t'a envoyé habiter là où résident les cerfs, les lièvres et les renards, un homme qui ne t'a laissé dans ton pays la plus petite largeur de terre, un homme qui t'a réduit à vivre des libéralités d'une femme, un homme qui au détriment de ton honneur t'a fait l'affront de tuer les trois fils d'Usnech, un homme qui te repoussera aujourd'hui en présence des hommes d'Irlande : c'est Conchobar, fils de Fachtna Fathach, petit-fils de Ross Ruad et arrière petit-fils de Rudraige, roi suprême d'Ulster ; il est lui-même fils du roi suprême d'Irlande. »

« Certes, j'ai compris », répondit Fergus. Et saisissant des deux mains son épée, il en donna un coup en arrière de telle sorte que la pointe atteignit la terre. Puis il pensa donner aux guerriers d'Ulster les trois coups terribles dont Bodb déesse de la guerre frappe ses adversaires, en sorte que parmi ces guerriers les morts fussent plus nombreux que les vivants.

Cormac a l'intelligent exil, fils de Conchobar, ayant vu Fergus, s'approcha de lui, le prit entre ses bras. « Ton projet, Fergus, ô mon maître ! », dit-il, « ne mériterait pas de récompense. Il est hostile et non amical, Fergus, ô mon maître ! Il est cruel, Fergus, ô mon maître ! Puissent les guerriers d'Ulster n'être pas tués, n'être pas anéantis par tes terribles coups, mais pense à leur honneur au moment du combat qui se livre aujourd'hui ». — « Éloigne-toi de moi, ô mon fils ! » répondit Fergus. « Car si je reste en vie, je donnerai aux guerriers d'Ulster aujourd'hui les trois terribles coups dont Bodb déesse de la guerre frappe ses adversaires, en sorte que parmi ces guerriers les morts seront plus nombreux que les vivants. »

— « Tourne ta main obliquement », reprit Cormac à l'intel-

ligent exil, « et coupe les collines qui dominent l'armée ; cela calmera ta colère. » — « Dis à Conchobar », répliqua Fergus, « dis-lui qu'il reprenne la place qu'il occupait sur le champ de bataille ». Et Conchobar retourna à cette place.

Voici comment était faite l'épée dont nous venons de parler, l'épée de Fergus. L'épée de Fergus, c'était l'épée de Lete ; elle venait du pays des dieux. Au moment ou Fergus voulut en frapper, elle devint aussi grande que l'arc-en-ciel en l'air. Alors Fergus tourna la main obliquement au-dessus des armées; il coupa les trois têtes des trois collines voisines et les fit tomber dans le marais en face. Ces collines sont aujourd'hui les trois Chauves de Meath (Maela Mide).

2. Aventures de Cûchulainn.

Cûchulainn entendit Fergus frapper le bouclier de Conchobar. « Eh bien ! » dit-il, « Lôeg, ô mon maître ! Qui ose frapper ainsi sur le bouclier aux belles oreilles de Conchobar mon maître ? Et moi je suis encore en vie ! » Lôeg répondit : « Celui qui frappe ce bouclier est le choix des hommes, c'est Fergus, fils de Rôeg ; un guerrier très brave, qui répand beaucoup de sang, un homme brillant, c'est Fergus, fils de Rôeg. L'épée du char du palais des dieux avait été cachée[; elle est sortie de sa cachette]. Les chevaux de Conchobar mon maître sont allés au combat. »

« Détache vite, mon garçon », répliqua Cûchulainn, « les baguettes en forme d'arc qui éloignent mes vêtements de mes blessures ». Alors Cûchulainn, voulant partir, fit un mouvement violent : les baguettes en formes d'arc allèrent tomber à Mag Tuaga en Connaught. Les cordes qui entouraient Cûchulainn furent lancées jusqu'à Bacca en Corcommad. Les touffes d'herbe sèche mises dans ses blessures s'élevèrent en l'air jusqu'au ciel, allant plus loin que les alouettes un jour de beau temps sans vent. Ses blessures sanglantes se rouvrirent vigoureusement et le sang qui en sortit à flots remplit les fossés et les sillons de la terre. Le premier exploit qu'il fit après s'être levé fut accompli contre Fethan et Colla, deux femmes satiristes qui versaient d'inutiles pleurs et prononçaient d'inutiles

plaintes. Il jeta la tête de l'une contre la tête de l'autre en sorte que ces têtes furent rouges de sang et grises des cervelles qui en sortirent. Il ne leur laissa pas leurs armes, il abandonna leur char. Il monta dans le sien et s'avança pour aller trouver les hommes d'Irlande et faisant passer son char sur les cadavres arriva là où était Fergus, fils de Rôeg.

« Retourne-toi et viens ici, Fergus, ô mon maître ! » dit-il. Fergus ne répondit pas ; il n'avait pas entendu. Cûchulainn reprit : « Viens ici, Fergus, ô mon maître ! ou si tu ne viens pas, je te broierai comme un moulin mout le bon grain, je te laverai comme on lave une coiffe dans l'eau ; je t'enlacerai comme un liseron enlace les arbres ; je me précipiterai sur toi comme fait le faucon sur les petits oiseaux. » — « Certes », dit Fergus, « ces paroles sont arrivées à mes oreilles. Qui donc ose m'adresser un discours si violent qu'il serait digne de Bodb déesse de la guerre, me l'adresser à Garech et à Ilgarech où viennent combattre quatre puissantes provinces d'Irlande dans la bataille livrée à cause de l'enlèvement des vaches de Cooley ? » — « C'est ton élève que voici », répondit Cûchulainn ; « c'est l'élève des guerriers d'Ulster et de Conchobar, c'est Cûchulainn, fils de Sualtam ; tu m'as promis de fuir devant moi quand je serais couvert de plaies sanglantes, percé de blessures à la bataille de l'Enlèvement ; tu me l'as promis en compensation de ce que, attaqué par toi, j'ai fui pendant l'Enlèvement [1]. »

Lorsqu'il eut entendu ces paroles, Fergus se retournant fit trois grands pas de guerriers ; dès qu'il se fut ainsi retourné, les hommes d'Irlande l'imitèrent et gagnèrent précipitamment la hauteur à l'Ouest. Le combat se livra à la frontière du Connaught. Cûchulainn y était venu au milieu du jour. Au coucher du soleil, il triompha du dernier débris de l'armée de Connaught sur la hauteur à l'Ouest. Des chars qu'avaient amenés les guerriers des quatre grandes provinces d'Irlande, il ne resta ni une roue, ni un essieu, ni une caisse que n'eussent brisés les coups donnés par les mains de Cûchulainn.

Alors Medb, prenant un bouclier pour abri, se plaça derrière

1. Cf. ci-dessus, chap. XIX, 1, *Rev. Celt.*, XXX, 162.

son armée. Elle envoya à Cruachan le taureau brun de Cooley entouré de cinquante génisses et de huit palefreniers. Que n'importe quel événement se produisît ou non, cela lui était égal, pourvu que le taureau arrivât à Cruachan comme elle l'avait annoncé. Alors l'urine de Medb coula sanglante, et elle dit : « Soutiens, ô Fergus, le bouclier qui m'abrite derrière les guerriers d'Irlande ; je veux uriner à mon aise. » — « En conscience », répondit Fergus, « le moment pour uriner est mal choisi ; la chose n'est pas à propos. » — « Quoi qu'il en soit », répliqua Medb, « je ne puis faire autrement ; je cesserai de vivre si je ne laisse couler mon urine. » Fergus alla soutenir le bouclier qui abritait Medb derrière les guerriers d'Irlande. Medb laissa couler son urine qui remplit trois grands fossés ; il y avait de quoi faire tourner une meule de moulin en chacun de ces trois fossés. L'endroit s'appelle encore aujourd'hui : Urine de Medb (Fual Medba).

Pendant qu'elle urinait, Cûchulainn s'approcha d'elle ; mais il ne la blessa pas ; il ne l'aurait pas blessée par derrière. « Je te demande aujourd'hui une faveur, ô Cûchulainn », dit Medb. — « Quelle faveur désires-tu ? » demanda Cûchulainn. — « Qu'au nom de ton honneur », répliqua Medb, « tu prennes sous ta protection mon armée jusqu'à ce qu'elle arrive au grand gué de l'Ouest. » — « Je le promets », répondit Cûchulainn. Il alla sur un côté des hommes d'Irlande et y mit un bouclier de protection. Les gardes du corps d'Ailill et de Medb allèrent de l'autre côté. Medb prit sa place ordinaire à l'abri d'un bouclier derrière l'armée, qui avec Cûchulainn, les gardes du corps et Medb atteignit le grand gué à l'Ouest. Alors Cûchulainn saisit son épée et en face des trois montagnes chauves de Meath, il en frappa les trois montagnes chauves d'Ath Luain dont il trancha les trois têtes [qu'il fit tomber dans la vallée voisine].

Fergus se mit alors à regarder l'armée qui gagnait le grand gué à l'Ouest. « Voilà, » dit-il, une « bonne journée pour cette armée qui va derrière une femme. » — « Aujourd'hui », répliqua Medb, « arrivent au but des gens qui ont eu de grands maux à supporter. Cette armée que voilà aujourd'hui a été volée, dépouillée. Telle une troupe de juments qui, suivies

de leurs poulains iraient en pays inconnu, sans un marchand, sans un chef capable pour les conduire, telle est cette armée aujourd'hui. »

CHAPITRE XXVIII

COMBAT DES TAUREAUX

1. Aventures de Medb.

Les guerriers d'Irlande rassemblés par Medb furent menés par elle à Cruachan où ils virent le combat des taureaux.

2. Aventures du taureau brun de Cooley.

Quand il vit ce joli pays qu'il ne connaissait pas, le Brun de Cooley crut à un signe de bonheur ; il poussa trois forts mugissements. Le Beau-Cornu (Findbennach) d'Ae l'entendit ; aucune bête du pays n'osait mugir aussi haut que le Beau-Cornu entre les quatre gués d'Ae, le gué Moga, le gué Coltna, le gué Slissen et le gué Bercha. Il leva la tête avec fureur et s'avança vers Cruachan pour chercher le Brun de Cooley.

Les hommes d'Irlande se demandèrent qui serait témoin du combat singulier des taureaux. Tous tombèrent d'accord que ce serait Bricriu, fils de Carbad. L'année qui avait précédé l'enlèvement des vaches de Cooley, Bricriu sortant d'Ulster était allé en Connaught demander à Fergus un emploi. Fergus l'avait gardé chez lui à ses frais et dépens. Or il arriva qu'un jour au jeu d'échecs une dispute s'éleva entre eux, et Bricriu dit à Fergus une grosse injure. Fergus donna un coup de poing à Bricriu, son subordonné. Ce fut à la tête qu'il le frappa ; il lui brisa un os de la tête. Pendant le long espace de temps où les hommes d'Irlande furent à l'expédition de l'enlèvement, Bricriu se faisait soigner à Cruachan. Le jour où ils revinrent de l'expédition, il se leva. Il ne prenait pas plus parti pour ses amis que pour ses ennemis. On le porta sur le bord d'un gouffre au delà duquel étaient les taureaux.

Chacun des deux taureaux, voyant son camarade, entra en fureur et se mit à gratter le sol, rejetant la terre sur lui, sur

ses épaules et ses palerons ; dans leurs têtes, leurs yeux rougirent comme de fortes boules de feu ; leurs joues, leurs naseaux s'enflèrent comme des soufflets de forge ; chacun d'eux donna un coup terrible et bruyant à son camarade, cherchant à lui percer et perforer le corps, à le terrasser, à le tuer.

Dans son trajet, sa course aventureuse et vagabonde, le Beau-Cornu en fureur atteignit le Brun de Cooley et le frappa de sa corne au côté. Puis continuant leur course rapide, ils arrivèrent à l'endroit où était Bricriu ; ils l'écrasèrent, et la corne de leurs pieds s'enfonça dans le sol à la profondeur d'une coudée ; ce fut ainsi que Bricriu mourut de mort violente.

Cormac à l'intelligent exil, fils de Conchobar, fut témoin de la blessure faite au Brun de Cooley par le Beau-Cornu, et saisissant une lance dont la hampe lui remplissait la main, il en donna au Brun de Cooley trois coups de l'oreille à la queue. « En ce taureau », dit-il, « nous ne pouvons reconnaître un trésor durable, car il ne serait même pas capable de se défendre contre un veau de son espèce. » Le Brun de Cooley entendit et comprit ces paroles, car il avait l'intelligence d'un homme, et il se tourna contre le Beau-Cornu. Il y eut entre eux un combat qui dura longtemps, très longtemps, jusqu'à ce que la nuit tomba sur les hommes d'Irlande. Et quand la nuit fut tombée, les hommes d'Irlande ne cessèrent d'entendre le vacarme et le tapage des deux taureaux qui cette nuit-là parcoururent l'Irlande entière.

CHAPITRE XXIX

FIN DE L'HISTOIRE DU BRUN DE COOLEY

Le lendemain matin de bonne heure les hommes d'Irlande eurent tôt fait de voir au-delà de Cruachan à l'Ouest le Brun de Cooley tenant au bout de ses cornes le Beau-Cornu, comme une masse informe. Les hommes d'Irlande se levèrent [pour regarder] ; car ils ne savaient pas lequel des deux taureaux était là. « Eh bien, ô hommes ! » dit Fergus, « si c'est le Beau-Cornu qui est là, laissez-le seul ; si c'est le Brun de

Cooley, laissez-lui son trophée. Je donne ma parole que ce qui a été fait à cause des taureaux est peu de chose en comparaison de ce qui va se faire maintenant. »

Le Brun de Cooley s'avança, ayant Cruachan à sa droite. Il laissa là un tas [1] de ses oreilles ; de là vient le nom de *Cruachan Ae*. Puis gagnant le bord du grand gué, il y laissa la hanche [1] du Beau-Cornu, de là pour ce gué le nom de gué de la hanche [2], *Ath Luain*. Ensuite se dirigeant à l'Est, dans le pays de Meath, il atteignit *Ath Troim*, c'est-à-dire le Gué du foie, où il laissa le foie du Beau-Cornu.

Après cela levant violemment la tête pour secouer ce qui restait du Beau-Cornu, il en dispersa les débris sur l'Irlande. Il en jeta la cuisse à Port Large ; il en jeta les côtes à Dublin, d'où le nom irlandais de cette ville *Ath Cliath*, Gué de la claie. Ensuite tournant son visage vers le Nord, il voulut refaire connaissance avec la terre de Cooley, et l'alla visiter. Là étaient réunis des femmes, des enfants, de petites gens qui déploraient l'infortune du Brun de Cooley. Ils virent le front du Brun de Cooley s'approcher d'eux. « Front de taureau, viens à nous », dirent-ils. De là pour cet endroit le nom de Front de taureau (*Taul Tairb*). Alors le Brun de Cooley tourna sa fureur contre les femmes, les enfants, les petites gens de la terre de Cooley et il en fit un grand massacre. Puis allant de son dos heurter la colline voisine, il brisa son cœur dans sa poitrine, comme on brise une noisette. C'est ainsi que se termine le récit de ses aventures et l'histoire de l'enlèvement.

Béni soit quiconque se rappellera fidèlement le présent texte de l'Enlèvement et n'y fera pas de changement.

Ici se termine le texte irlandais ; ce qui suit est en latin.

Moi qui ai écrit cette histoire, ou plus exactement cette fable, je n'ajoute pas foi à toutes les parties ; certaines sont l'œuvre de la ruse du démon ; d'autres sont des fictions poétiques ; il y en a de vraisemblables, et d'autres qui ne le sont pas ; quelques-unes ont été imaginées pour l'amusement des sots.

FIN.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. *Cruach*, en irlandais.
1. En irlandais, *luan*, *lón*.

FIND MAC UMAILL

In *Fianaigecht*, p. xxi, I have pointed out that the name of Finn's father seems originally to have been Umall, not Cumall. A further instance of the older form will be found in BB 120[b] 9, where the scribe first copied correctly *Finn mac Umaill* and then, by inserting a *c* over the line, altered into *Cumaill*. There can be no doubt that the latter form is to be explained by the transference of the *c* of the unaccented *mac*, a frequent phenomenon in patronymics [1]. While *Umall* is a name of common occurrence [2], I can only find one further example of *Cumall*, or rather *Cumal*, viz. *Seiscenn mac Cumil*, Rawl. 502, 125 a 30, which may likewise be a corruption of an original *mac Umil*. At any rate the equation of *Cumall* as the name of Finn's father with the Gaulish *Camulos* (see e. g. Rhys, Celtic Heathendom, p. 40) must now fall to the ground.

I have lately come across another undoubtedly early text containing in the two oldest copies the form *Umall*, while a third later copy writes *Cumall*. This is an alliterative poem preserved in the Leinster genealogies and there ascribed to Find fili mac Rossa Rúaid, a wellknown king of Leinster said to have lived in the first century of our era. I regard it as a genuine piece of genealogical poetry, dating perhaps from the seventh century. It stands as follows in the oldest copy, that contained in Rawlinson B 502, p. 118[b] 12 ff. I add the variants from LL 190[b] 49 ff. (L^1) and 379[b] 10 ff. (L^2).

1. E. g. *mac Cuitheochair*, TBC. Wi. p. 778, for *mac Uithechair*; also with voicing of *c* under the accent *mac Guthechair*, LU 55[b] 25.

2. E. g. Rothníamh ingen Umuild Urscothaigh a Sídh Cliach, Anecd. II, 1. Noendi mac Umaill, CZ. VIII, 334, 9.

Na tri fothaid firsat m*ac*nia lugdach[1] luind daire derg[2] daig garg[3] gnathaltach[4] gair nith nuadu[5] necht[6] digabla[7] gelfine galeoin[8] find fir humaill[9] argg tricc trenmor triur soer sainb[10] soailt[11] soer brig[12] baiscne[13]. bodanar[14] nuadu necht. lonn[15] lugaid find file ross ruad rupte[16] fergus fiadu[17] nia nuadu necht nind[18].

This corrupt text may, I think, be reasonably restored somewhat as follows :

In trí Fothaid,
fir sidi Macniad Luigdech Luind Dáiri Deirg.
Daig garg Gnáthaltach.
Gáir nítho Núadu Necht.
Di gablaib gelfine Galéon Find fer Umaill.
Argg tricc Trénmór,
Triur sóer sanb Soalt.
Sofer bríg Báiscne.
Bodbdae nár Núadu Necht,
[Lonn Lugaid.]
Find fili, Russ Rúad (*or* Rossa Rúaid).
Ruthé (?) Fergus fiadda fairgge.
Falnath-nia Núadu Necht.
Níamthae nath in trí Fothaid.

The poem falls into three sections which are not connected by alliteration, while within each section there is alliteration between the last word of every line and the first word of the following. Three groups of descendants of Núadu Necht, King of Leinster, are traced. The poet first gives the pedigree of the three Fothaid :

1 Maicniadh Luighdhech L^2 — 2 deirg. L^1 dg L^2 — 3 daig garg *om.* L^2 — 4 gnathalta(i)ch. L^1 gnatha L^2 — 5 Nuadu *om.* L^2 — 6 Nécht L^1 — 7 digablai L^1 dogabl- L^2 — 8 Galioin L^1, Gaileoin L^2 — 9 Find fir Umaill. L^1, Find fir Cumall (*sic*) L^2 — 10 sanb L^1 sanbh L^2 — 11 Sualt L^2 — 12 sofer bríg — L^1 sofer brig L^2 — 13 Boiscne L^1 — 14 bodhbh danar L^2 From here onward L^2 has : Nuada. niadh Necht mind niamhdha nath na tri Foth*aid*. — 15 lond L^1 — 16 rupthe L^1 — 17 fairge. falnath *add.* L^1 — 18 nia*m*tha nath. N. *add.* L^1.

Núadu Necht
|
Gnáthaltach
|
Dáire Derg
|
Lugaid
|
Macnia
|
Fothad Airgdech — Fothad Carptech — Fothad Canainne

Next, he gives the wellknown Leinster pedigree of Find mac Umaill, omitting however the name of Eltam who is generally placed between Sualt and Báiscne [1].

Núadu Necht
|
Báiscne
|
Sualt
|
Trénmór
|
Umall
|
Find

1. Cf. Is ed immorro atberait Laigin comadh innúa do Nuadha Nech Finn .i. Finn mac Cumhaill mic Sughailt mic Eltaim mic Baiscne mic Nuadha Necht, *Cath Finntrága*, p. 76.

l. 2, *fir sidi*. This I regard as a likely emendation of the corrupt *firsat* of the Mss. *Fer* is here and in l. 5 used in the sense of « son », a meaning which it also seems to have in certain old proper names, such as *Fer filed* « poet's son », *Fer Fuilni*, *Fer Lugdach*, *Fer Techet*, *Fer Tlachtga*, etc. For more such names see the Index to the facsimile of Rawl. B. 502.

ib. *Macnia Luigdech Luind Dáiri Deirg*. Notice the absence of *mac* before *Luigdech* and *Dáiri*, as to which see C Z. VIII, p. 179.

l. 4, *gair nitho*. All the mss. have *nith*, which makes me doubtful as to my emendation. O'R. has an adjective *nith* « noble », but on what authority I know not.

l. 5. *Find fer Umaill*. The Mss all have *fir*, and L^1 has *Ḟind*. But as *firsat* in l. 1 shows the scribes no longer understood the meaning of *fer*.

l. 7. *triur sóer sanb*. Here we have the predicate in the dative or rather

Why Lugaid Lonn should then be mentioned again is not clear. It is probably a mere scribal insertion.

The poem concludes with the pedigree of Find fili mac Rossa Rúaid himself.

Núadu Necht
|
Fergus Fairgge
|
Russ Rúad
|
Find fili

I translate as follows :

The three Fothaid,
sons they (were) of Macnia son of Lugaid the Fierce,
son of Dáire the Red.
A fierce flame was Gnáthaltach,
a shout of strife was Núadu Necht.

instrumental case. Cf. Pedersen, CZ. II, p. 379. The construction survived into Cormac's time who writes s. v. *fochloc* : *dís dano dāmh fochlacāin for tuaith* (YBL). *Sóer sanb* may either be adjectival attributes to *triur*, or *sóer* may be a noun in the gen. plural : « a threeness of ... nobles ».

The origin and meaning of the adjective *sanb*, which also occurs as a feminine proper name, have not been made out. It is found also in a poem ascribed to Ferchertne (published in CZ. III, p. 8) the last lines of which show the same construction as our poem and should, I think, be printed as follows :

láth gaile úa Luirc Lóeg,
lond sanb Sētne,
sochla cōel Cobthach.

l. 8, *sofer brig Báiscne*. Cf. sochla brig Becfoltach, Ir. T. I, p. 140, l. 27.

l. 9, *bodbdae nár*. This emendation, which is founded upon *bodbhdanar* of L^2, I venture to consider as pretty certain. The alteration into *bo danar* « he was a ruthless man (Dane) » is evidently due to postviking times.

l. 12, *ruthé*. As all the mss. have *rupt(h)e* I do not feel at all sure of this conjecture, but can suggest nothing better.

l. 13, *falnath-nia: L^1* alone has preserved *falnath*. A word beginning with *f* is required. But whether such a compound is possible I am doubtful. I can make nothing of *nind* (*mind* L^2) with which the MSS. end the line. As none of the other names are followed by an epithet, it is perhaps merely a scribal insertion.

5 Of the branches of the nearest kindred of the Galeoin
was Find son of Umall.
A clever champion was Trénmór.
A noble... triad was Soalt.
A brave man of powser was Báiscne.
Warlike, noble was Núadu Necht.
10 [Fierce was Lugaid].
Find the Poet, Russ the Red (*or* son of Russ the Red).
Perfervid was Fergus, lord of the sea.
A ruling champion was Núadu Necht.
A glorious song are the three Fothaid.

KUNO MEYER.

CHRONIQUE

DE NUMISMATIQUE CELTIQUE

La Numismatique celtique, négligée pendant une période assez longue, a reconquis une faveur méritée. On en sera convaincu par l'exposé rapide qui suit.

Dans un travail récent, plus spécialement consacré aux origines de la monnaie dans les pays grecs, M. Joseph Déchelette a écrit un paragraphe sur la drachme et l'obole primitives chez les Celtes [1]. Il cite un faisceau de sept broches de fer, qui a été trouvé dans le lit de la Saône, à Chalon. Sans vouloir toucher au fond de la question, je puis dire que cette découverte isolée [2] ne prouve pas que cette monnaie supposée ait eu cours en Gaule. A l'époque où cet objet étrusque a été apporté sur notre sol, les Celtes étaient en possession d'un moyen d'échange beaucoup plus répandu : la hache ou *celt* de bronze [3].

Grâce à l'obligeance de M. E. Pottier, qui a déjà entretenu plusieurs fois [4] l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des fouilles faites à Montlaurès (près de Narbonne), j'ai pu examiner les empreintes des monnaies recueillies sur cet emplacement, de 1905 à 1909. La majorité est représentée par des pièces à légende celtibérienne (attribuée généralement à

1. *Les origines de la drachme et de l'obole*, dans la *Rev. num.*, 1911, p. 32 à 40.

2. La découverte de Somme-Brionne ne fournit pas des éléments assez précis et je laisse de côté les Celtes de la Gaule cisalpine.

3. Voy. sur cette question mon *Traité des monnaies gauloises*, p. 22 à 24.

4. 19 mai 1905, 2 juin 1907, et en 1909 (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus*, 1909, p. 989-990).

Narbonne)[1] au-dessous d'un taureau[2] ou d'un hippocampe, et par des bronzes des rois Bôkios et Bitovios. Il y a aussi une pièce du type de Bridiers, une monnaie à la croix, des imitations de la drachme de Massalia, une drachme, une obole et une hémi-obole de Massalia ainsi que des bronzes au taureau et au dauphin de la même cité, des grands et moyens bronzes d'Emporiæ et de Tarraco-Cesse, une monnaie arverne (*Motuidiaca*), des pièces des Baléares, un as et un demi-as romain et un denier, qui est probablement du monétaire M. Acilius M. f.

L'ensemble de ces trouvailles paraît indiquer que l'oppidum de Montlaurès n'a guère été occupé après le second siècle avant notre ère. La quantité de monnaies avec une légende celtibérienne et avec les noms des rois longostalètes apporte aussi de bons renseignements sur la population de l'oppidum et confirme encore le classement de certaines espèces.

M. H. de La Tour a consacré une note intéressante aux découvertes faites sur un plateau du Cantal[3]. Il s'agit surtout de monnaies arvernes de la dernière période de l'indépendance. Une pièce avec la petite tête au-dessus du cheval a été le point de départ d'observations sur l'attribution des monnaies de cette catégorie aux Bituriges. Les remarques de M. de La Tour étant en opposition avec les passages de mon *Traité des monnaies gauloises* où j'avais déjà mis en relief les difficultés de la question, j'ai de nouveau exposé[4] les raisons qui sont en faveur

1. Je transcris cette légende par *Nerénen*. J'ai d'ailleurs remarqué que, sur des exemplaires de basse époque, la sixième lettre présente deux formes différentes de celle qu'on lit le plus souvent.

2. Il y a des spécimens plus ou moins dégénérés indiquant des émissions successives. Sur les pièces de la région de Narbonne, voy. outre les ouvrages numismatiques les plus connus : E. Hübner, *Monumenta linguae ibericae*, 1893, p. 13 et 14 ; G. Amardel, *Les monnaies des Elisyques et les autres monnayages narbonnais* dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. X, 1908-1909, p. 131 et s. ; cf. *ibid.*, p. XXXVII.

3. *Note sur les monnaies recueillies par M. J. Pajès-Allary à Chastel-sur-Murat (Cantal), dans le courant de l'année 1908*, dans les rapports de la *Société préhistorique de France*, séance du 24 juin 1909, t. VI, p. 289 à 296, 4 fig. grandies.

4. A. Blanchet, *Le trésor de Marcillat* dans la *Rev. num.*, 1910, p. 461 à 476, pl. XI.

d'une attribution différente de celle acceptée jusqu'à ce jour, pour ce groupe monétaire. Le trésor de Marcillat (arr. de Boussac, Creuse) est venu à point pour fournir de nouveaux éléments d'étude, qui autorisent à délimiter la sphère d'influence du monnayage biturige et celle du monnayage lémovique. Ce même dépôt contenait des pièces d'or dont le système n'est pas biturige et dont l'aire de répartition s'est étendue vers l'ouest.

Parmi les séries gauloises, souvent si difficiles à classer chronologiquement, celles du type dit « à la croix », sont particulièrement rebutantes pour diverses raisons, dont la principale est que la seule trouvaille de pièces de ce genre, mêlées à des monnaies romaines, fut dispersée avant d'être étudiée. Une découverte faite à Bompas (à 6 kilom. de Perpignan), le 24 décembre 1910, vient d'apporter un renseignement précieux. En effet, dans un vase de terre, 600 pièces à la croix (tête grossière devant laquelle sont deux dauphins ; au revers, croix cantonnée de la hache, d'une sorte d'anneau allongé et de deux amandes pleines), étaient associées à treize deniers de la République romaine dont un, le plus caractéristique, représenté par deux exemplaires qui sont les mieux conservés de tout le lot. Or ces deux deniers, au type de la Victoire et de l'aigle légionnaire entre deux enseignes de cohortes, ont été frappés au nom de C. Valerius Flaccus, *imperator* et propréteur en Gaule (83 av. J.-C.) où il obtint divers succès militaires ; ce général remporta aussi une victoire sur les Celtibériens d'Espagne. On peut conclure, sans trop de témérité, que le dépôt de Bompas a été confié à la terre peu de temps après 83 ; il peut être contemporain du passage du col du Pertus par Pompée (vers 77 av. notre ère). C'est donc une base chronologique pour le classement des pièces à la croix et, par suite de l'état d'usure déjà avancé du type qui formait la majeure partie du dépôt, on peut conclure que ce type doit appartenir à la fin du second siècle avant notre ère [1].

Le monnayage d'*Avenio* a fait l'objet d'une étude substantielle de M. Eugène Duprat, qui a soigneusement réuni les

1. Cf. ma note dans la *Rev. num.*, 1911, p. 259, fig.

exemplaires connus des diverses pièces gauloises d'Avignon[1]. Il s'est laissé entraîner par des rapprochements peu concluants sur l'origine du sanglier, qui aurait été imité de celui du denier de M. Volteius, et il en a tiré la conclusion que les monnaies d'*Avenio* ne sauraient être antérieures à 88 av. J.-C. Le sanglier est un type trop commun en Gaule pour que le rapprochement s'impose sans restriction.

A Essey-lès-Nancy, en 1909, des monnaies de bronze coulé des Leuci ont été recueillies, associées à des rouelles, dans une sorte de puits, profond d'un mètre seulement. Les pièces étaient éparses dans une terre qui paraît avoir servi à remblayer ce puits[2], Il est donc difficile d'émettre une opinion sur la nature réelle de ce gisement et sur l'association des monnaies et des rouelles.

Une note sans valeur, basée sur un travail antérieur du Dr Leblond, a été consacrée à la circulation des monnaies de Bellovaci[3].

M. Robert Forrer a consacré une étude développée au trésor de monnaies d'or découvert à Tayac (arr. de Libourne) et il a cru prouver que ce dépôt[4] avait été caché par un corps de Cimbres et de Tigurins, qui auraient passé par la Forêt Noire et recueilli des statères boïens, puis en Belgique d'où seraient venus des statères bellovaques ; enfin la bande, retournant en arrière, serait revenue ensuite en Gaule, après avoir drainé des statères des Rauraques, des Ambarres et des Arvernes. L'enfouissement aurait eu lieu en 113 avant notre ère.

1. *Les monnaies d'Avennio*, dans la *Rev. num.*, 1910, p. 160 à 182, pl. VII et fig.

2. Comte J. Beaupré, *L'oppidum de Sainte-Geneviève* (*Essey-les-Nancy*), *fouilles de 1909*. Nancy, 1910, p. 13, pl. I (*Mém. de la Soc. d'Archéol. lorraine*).

3. L. Coutil, *Les monnaies des Bellovaques et leur dispersion dans l'Eure et la Seine-Inférieure*, dans le *Cinquième Congrès préhistorique de France*, session de Beauvais, 1909, p. 593-598.

4. *Der Goldstaterfund von Tayac-Libourne, ein Dokument der Cimbern- und Tigurinerzuges von 113-105 vor Chr.* Extr. du *Jahrbuch der Ges. f. lothringische Gesch. und Altertumskunde*, t. XIX, 1907 (paru en août 1908). Mémoire réimprimé dans l'ouvrage intitulé *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande*, Strasbourg, 1908 (p. 316 à 343, fig.).

Il m'a paru nécessaire de réfuter cette théorie dont les résultats, s'ils étaient admissibles, apporteraient un trouble réel dans le classement de diverses séries monétaires gauloises. Je crois avoir prouvé [1] que la démonstration de M. Forrer repose sur une pétition de principe. Les attributions de statères aux Rauraques et aux Ambarres ne sont fondées sur aucune base sérieuse ; les prétendus statères boïens n'existaient pas dans le dépôt, qui comprenait surtout deux groupes de pièces, les unes des Bellovaques, les autres émises dans une région centrale de la Gaule. Des provenances et divers renseignements, ignorés de M. Forrer, viennent à l'appui de mon opinion.

L'ouvrage cité dans la note relative au mémoire précédent de M. Forrer n'a évidemment pas été conçu et composé pour faire un livre [2]. On y trouve des chapitres dont la liaison n'est pas évidente et certains de ces chapitres sont disproportionnés avec les autres. L'illustration, qui est plutôt riche, n'est pas toujours claire ; elle restera cependant la partie la plus utile de ce recueil de mémoires, dont quelques remarques utiles sur la transformation des types celtiques du Danube ne suffisent pas à faire pardonner une témérité trop grande et une ignorance trop évidente des ouvrages les plus essentiels.

M. R. Forrer a fait analyser seize monnaies celtiques de diverses provenances [3]. Il n'y a qu'à mentionner ce fait, sans oublier que des analyses du même genre avaient déjà été faites. Mais, selon son habitude, M. Forrer n'en fait aucune mention.

Dans une autre notice [4], le même auteur revient sur les

1. *Une nouvelle théorie relative à l'expédition des Cimbres en Gaule, examen et réfutation*, dans la *Revue des études anciennes*, t. XII, 1910, p. 21 à 46, fig.

2. Il est effectivement formé par la réunion d'études parues dans le *Jahrbuch* de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine, depuis 1901. Il me paraît évident que l'auteur n'a eu l'intention de faire un livre qu'après la publication de mon *Traité des monnaies gauloises* (1905).

3. *Analysen keltischer Münzen*, dans la *Zeitschrift f. Ethnologie*, 1909, p. 458-462.

4. R. Forrer, *Die Münzen des Remers Eccaios-Iccius der Kommentare Caesars*. S. l. n. d., gr. in-8°, 11 p., 4 fig. (Extr. du *Jahrbuch der Ges. f. Lothringische Geschichte u. Altertumskunde*, t. XXI, 1909, 1er fasc.).

bronzes gaulois portant le nom *Eccaios* qui ont été attribués autrefois au Rème Iccius, cité plusieurs fois dans les Commentaires de César. M. Forrer s'appuie sur une pièce celtique de la région du Danube avec *Eiccaio*, pour avancer que *Eccaios*, *Eiccaios*, *Iccaios*, *Ikaios*, *Iccios*, sont des formes voisines et successives de même nom. Ce point est déjà fort douteux. Un autre l'est encore davantage : c'est la décomposition du nom ΤΟΓΙΚΑΙΟC (lecture adoptée pour la circonstance par M. Forrer)[1] en deux éléments ΤΟΓ ΙΚΑΙΟC, qui constitueraient la forme grecque du nom gaulois *Tog Eccaios* ou *Tog Iccius*, en donnant à l'élément *Tog* la signification de « conducteur », « chef d'armée », etc. Je crains bien que les comparaisons philologiques de M. Forrer (all. *Herzog*; holl. *Hertog*; vieux-saxon *heritogo*; dan. *Hertug*) séduisent peu les celtisants[2]. Quant à moi, je n'accepte pas l'attribution au Rème Iccius des monnaies portant la légende *Eccaios*.

Un quart de statère au type du « philippe » a fourni à M. R. Forrer, le sujet d'une étude[3] où, selon son habitude, il a laissé à son imagination une entière liberté. Cette petite monnaie de bon or, qui peut appartenir au IIIe siècle avant notre ère, serait un spécimen du monnayage des Arvernes ou de la frontière septentrionale de leur empire (région de Bâle). Rien ne le prouve. Il n'est pas probable non plus qu'il s'agisse d'une des plus anciennes copies du « philippe ». Outre la déformation de l'aurige, figuré par deux bourrelets informes, la légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ est déjà dégénérée en ΠΙΠΠΙΠΙ. D'ailleurs, il n'y a pas de quarts de statère gaulois contemporains

1. En réalité la pièce, dont la fabrique est analogue à celle de diverses monnaies des Suessions, porte plutôt ΤΟΓΙΚΑΙΟΙΤΟC (Lecture de Maxe-Werly. M. Forrer me reproche d'avoir ignoré cette leçon : je l'ai donnée dans mon *Traité des monnaies gauloises*, 1905, p. 142).

2. Il est remarquable que M. Forrer citant les composés en *-rix*, n'ait pas été frappé de la place qu'occupe ce terme.

3. R. Forrer, *Ein frühgallischer Philipper mit verrohtem Bigalenker*, dans les *Berliner Münzblätter*, 1911, 135-140, fig. — L'auteur ne cite guère que son livre *Keltische Numismatik*. Il affecte de croire que cet ouvrage contient tout ce qu'on peut connaître sur la numismatique celtique, même en dehors des monnaies de la région du Danube qu'il a étudiées spécialement. Ce fait prouve à l'évidence qu'une science très incomplète suffit à l'auteur.

des premières copies. Pourquoi M. Forrer a-t-il localisé son quart de statère dans la région de Bâle, chez les Protohelvètes ? Pour arriver simplement à la théorie qu'il appuie de dessins dont un, le principal maillon de la chaîne, ne dérive d'aucune monnaie. D'après cette théorie, l'aurige déformé et le cheval, réduit à trois globules, auraient produit le type des cinq globules renfermé dans un demi-cercle, qu'on voit sur tant de statères scyphates, fabriqués par les Celtes de la Bohême et de la Bavière.

Compris de cette manière, le transformisme numismatique, si fécond cependant, ne donnera jamais que des solutions anti-scientifiques.

M. B. de Jonghe a repris la question des déformations successives qui ont fait de la belle tête d'Apollon et du char conduit par l'aurige, si nets sur le statère de Philippe II, les types presque informes des statères atrébates [1].

L'hypothèse de M. Victor Tourneur sur les monnaies attribuées aux Tongrois, a suggéré à M. F. Huybrigts diverses observations relatives surtout à la race du peuple qui aurait émis ces pièces [2].

M. Georges Cumont a signalé des bronzes des Silvanectes et des Suessions recueillis, avec des bronzes de la région des Aduatuques, au Titelberg, le riche gisement celtique du grand duché de Luxembourg [3].

Le même auteur a signalé aussi des statères, l'un au type de Philippe, les autres analogues à ceux qui sont attribués aux Eburones [4].

Des relevés de ce genre présentent toujours de l'intérêt ; car ils forment la base des études sur la circulation monétaire antique.

1. Vte B. de Jonghe dans la *Rev. belge de numism.*, 1910, p. 245 à 251, pl. III.

2. Dans les *Annales du XXIe congrès de la fédération archéol. et histor. de Belgique*, Liège, 1909, t. Ier, fasc. II, p. 353 à 356.

3. Dans les *Annales de la Soc. d'archéologie de Bruxelles*, t. XXIV, 1910, p. 187 à 189.

4. G. Cumont, *Monnaies gauloises trouvées dans la province de Luxembourg et en Brabant*, dans le même recueil, 1910, p. 387-394, pl.

Un jalon chronologique a été fourni par le dépôt monétaire de Gerenzago, qui contenait des imitations de la drachme récente de Massalia, associées à des deniers romains dont le plus récent est daté de l'an 92 av. J.-C. [1].

MM. J. Schuster et Georg Habich ont signalé des trouvailles de « Regenbogenschüsselchen » [2].

A Karlstein, près de Reichenhall (Bavière orientale), on a découvert, de 1901 à 1907, des restes d'habitations celtiques [3], qui contenaient diverses monnaies : petites pièces d'argent à la croix et du type helvète rayonnant, une imitation de la drachme de Massalia, des tétradrachmes de *Nemet* et d'*Adnam* et surtout 56 petites pièces concaves d'argent présentant des restes de tête et un cheval formé de globules et de lignes (poids 0 gr. 24 à 0 gr. 57). C'est un groupe monétaire dont la localisation devient à peu certaine.

M. Kubitschek a étudié un dépôt d'une centaine de tétradrachmes celtiques, trouvés dans un vase de terre à Kroisbach, sur le lac de Neusiedl (en magyar Rákos ou Feitö-Rákos [4]). Ces pièces sont des imitations du tétradrachme macédonien, avec un fort relief, et appartiennent à des variétés du type dont les cheveux sont ramenés en pointe au sommet de la tête; le cheval du revers est très musclé.

Deux belles monnaies, attribuées à des Boii de la Pannonie, ont été l'objet de considérations artistiques [5].

On a trouvé divers outils et un tétradrachme déformé au type de Philippe dans les substructions d'une fonderie où l'on a voulu reconnaître un atelier monétaire celtique, à Szabadka (Comitat de Zala, Hongrie [6]).

1. Serafino Ricci, dans le *Bollettino ital. di Num.*, 1910, p. 145 à 149.

2. Dans les *Mitteilungen der Bayerischen numism. Gesellschaft*, 1908-1909, p. 26 et suiv.

3. Hans von Koblitz, dans la *Numismatiche Zeitschrift* de Vienne, n. sie, t. III, 1910, p. 34 à 36, pl. IV.

4. Wilhelm Kubitschek, dans la *Numismatiche Zeitschrift* de Vienne, n. sie, t. III, 1910, p. 37 à 43, pl. V, fig. 1 à 9. A la suite du même article, l'auteur a étudié des pièces de la trouvaille de Velem (pl. V, fig. 10 et 11).

5. H. de La Tour, dans la *Rev. des études anciennes*, 1910, p. 181-182, 2 figures et 2 agrandissements du revers.

6. Coloman de Darnay, dans l'*Archaelogiai Ertesito* (Budapest), t. XXX, 1910, p. 130 à 140, fig.

La station de l'époque du bronze, qui s'est perpétuée jusqu'à l'époque de La Tène, à Velemszentvid (Hongrie), a donné quelques monnaies celtiques [1], qui ont pu y être importées. Rien n'indique qu'elles ont été émises dans cette station.

Un amateur éclairé de la Hongrie, M. le comte Dessewffy (*Déjeufi*) a réuni une très belle collection de pièces celtiques, presque toutes recueillies dans le pays même. Tous les trésors importants, anciens ou récents, sont représentés dans cette suite, et beaucoup de provenances isolées ont été notées aussi dans le recueil qui vient d'être publié par M. Edmond Gohl [2]. Ce catalogue, qui sera continué, forme déjà un instrument de travail très précieux.

A M. Edmond Gohl, le sympathique conservateur du Musée national hongrois, on doit diverses études faites avec la plus grande conscience. Dans l'une, il a résumé tous les éléments nécessaires pour classer géographiquement les monnaies celtiques qu'on recueille habituellement en Hongrie [3].

Dans le second mémoire, consacré aux monnaies d'or barbares de la Hongrie [4], M. Gohl a développé des observations faites déjà en 1900 et en a ajouté d'autres fort utiles. Il considère comme appartenant à ce pays les pièces d'or portant le nom de Biatec. Peut-être faut-il admettre comme autochtone le monnayage qui a produit des pièces du type dégénéré d'Alexandre, ayant conservé un poids élevé, et aussi les pièces de la trouvaille de Nagybiszterecz. En tout cas, les imitations de Lysimaque, les *regenbogenschüsselchen* les plus anciens avec leurs divisions (trouvailles de Jandorf, Nadasd, Velem), les types indistincts de Nadasd et les pièces assez anciennes avec CIECIN, sont à considérer comme des importations. Il semble

1. Coloman Miske, dans le *Numismatikai Közlöny*, 1910, p. 100 à 104, fig.

2. *Gróf Dessewffy Miklós barbár Pénzei*. Budapest, 1910, in-4°, 26 p. et XVIII pl. en phototypie. (Supplément) II. Budapest, 1911, p. 27 à 29, pl. XIX à XXIV.

3. *Note sur les monnaies barbares de la Hongrie*, dans le *Congrès intern. num. de Bruxelles*, 1910, p. 645 à 663, fig.

4. Dans le *Numizmatikai Közlony*, 1911, p. 52 à 70 et 82, fig. M. Gohl avait déjà donné quelques résultats de ses recherches sur les trouvailles de

que les trouvailles indiquent chez les peuples du nord-ouest, sur le Danube supérieur et dans la Bohême, une préférence pour un étalon d'or, imité de celui d'Alexandre. Au contraire, sur le territoire correspondant à la Hongrie actuelle, l'étalon d'argent régna, tant par suite de la disette d'or pendant la période de La Tène que par suite de la circulation intense des « philippes » d'argent.

D'autres mémoires du même auteur ont été consacrés à l'examen de deux trouvailles. Celle de Titel[1] contenait des tétradrachmes celtes attribués aux Scordisques, associés à des drachmes grecques d'Apollonie et de Dyrrachium, dont l'émission est généralement placée vers le début du Ier siècle avant notre ère. Le dépôt de Rakos, dans le comitat de Sopron, contenait des monnaies des Celtes noriques[2].

Pour les Celtes de la Bretagne insulaire, on notera une utile communication sur les poids des barres de fer, trouvées à Meon Hill (Gloucestershire)[3], barres qui ont servi de monnaies, en conformité avec le texte de César : « Utuntur... aut taleis « ferreis ad certum pondus examinatis, pro nummo ».

Un vase de terre, dont la panse est décorée de stries formant des losanges, a été découvert, il y a quelques années, probablement à Southants (Angleterre)[4]. Il contenait treize deniers de la République romaine, des deniers de Tibère et de Vitellius, et des imitations régionales de deniers de Jules César et de Vitellius (à flan concave); vingt as depuis Agrippa jusqu'à Hadrien; des imitations de Claude; 229 monnaies bretonnes, frappées en billon, aux types analogues à ceux des Atrébates; 306 pièces coulées avec des types encore plus informes, où l'élément dominant est une sorte d'upsilon renversé, entouré

monnaies barbares en Hongrie, dans le même périodique (1910, p. 68 et 69) et signalé diverses variétés à noter pour le corpus qu'il a l'intention de publier (*Ibid.*, 1909, p. 129 à 134, fig., et 1911, p. 24 à 27, fig.).

1. *Numismatikai Közlony*, 1910, p. 112 et 113.

2. *Ibid.*, p. 113 à 115 et 134.

3. Reginald Smith, dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*, 1908-1909, p. 337 à 343.

4. G.-F. Hill, *A hoard of Roman and British coins from Southants*, dans le *Numismatic Chronicle*, 1911, p. 42 à 56, pl. III à V et fig.

de globules (restes de la tête du type primitif) ; des flancs non frappés ; une pièce d'un type déjà recueilli à Jersey, et enfin un bronze avec la légende *Cicutanos*?, déjà connue aussi. Ce dépôt monétaire présente un grand intérêt, car il est une preuve irréfutable que certaines espèces monétaires bretonnes ont circulé avec les pièces romaines jusque vers le milieu du IIe siècle de notre ère.

Adrien BLANCHET.

CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE

DES

ROMANS DE LA TABLE RONDE

III

LES NOMS DE TRISTAN ET ISEUT

Les noms de Tristan et Iseut doivent être traités séparément : le premier est indubitablement celtique; pour le second, l'opinion contraire domine.

Si le nom de Tristan est celtique, il n'en soulève pas moins diverses questions dont les unes ont été diversement résolues, et d'autres n'ont pas reçu de solution. On peut se demander quelle est la forme vieille-celtique de ce nom ; à quelle fraction des Celtes, il appartient plus spécialement ; par qui il a été transmis aux écrivains de langue française : par des Irlandais d'Irlande ou d'Écosse, par les Pictes, par les Gallois ou les Bretons de Cornwall ou d'Armorique, voire même par les Anglo-Saxons ? Enfin, a-t-il été transcrit oralement ou par écrit ?

Le gallois Drystan ou Trystan suppose une forme vieille-celtique *Drustăno-s*, avec *a* bref : le suffixe *an* = * *ano-s* est très usité dans les noms d'homme soit en gallois, soit en breton : *Cinan* = *Cunano-s* ; *Brychan* = * *Broccano-s* etc. La forme irlandaise *Drostán* avec *ā* long suppose *Drustagnos*.

Le suffixe *-án* irlandais ne peut être identique au suffixe brittonique *-ăn*, avec *a* bref ; l'accent étant dès le VII-VIIIe siècle de notre ère sur la terminaison en brittonique, un suffixe *-agno-*, est donné *-ain*, *aen* : gall. *ystaen*, étain = *stagnum*.

La forme *Drustagnos* n'est pas une simple reconstitution ;

elle existe dans une inscription de Cornwall : *Drustagni* hic jacet Cunomori filius (Hübner, *Inscr. Brit. Chr.*). Zimmer [1] a contesté cette lecture, en se fondant sur l'aveu de John Rhŷs [2] qu'après *Drus*, les lettres sont très érosées et que *-agni* est une hypothèse. Il fait remarquer qu'avant Hübner et Rhŷs on avait le Cirusius. Rhŷs a constaté, en tout cas, que le mot commence bien par *Dr*. Depuis, il a revu l'inscription et n'a plus la moindre hésitation : il faut lire *Drustagní* [3].

Reste la forme picte. Nous ne connaissons guère le nom picte que par des versions irlandaises. Seule l'inscription picte de saint Vigean en Forfarshire nous a peut-être conservé une forme picte sincère : *Drosten* [4] ; mais le nom est au génitif (*Inscr. Brit. Chr.*, n° 212). Le suffixe *-an* sans aucun signe d'allongement est commun dans les noms pictes d'hommes et de lieux, *Artbrenan*, *Apercrossan*, *Athan*, *Atbran*, *Bùchan*, *Cluanan*, *Gartnan*, *Talorgan*, *Taran* [5]. Il est impossible de rien affirmer en raison de la rareté des documents sincèrement pictiques. Cependant, comme d'après les noms de lieux il paraît certain que le picte est un langage celtique plus apparenté au brittonique qu'au gaëlique, on est en droit de supposer une forme identique au gallois Drystan. Le premier, John Rhŷs (*Lectures*, p. 403), a signalé la parenté (l'identité d'après lui) du gallois *Drystan*, picte *Drostan* [6] avec *Drustagni*, M. Whitley-Stokes, en 1890, fait également remonter le *Tristan* du Liber Landavensis et des romans arthuriens à Drostan.

Nous sommes, en résumé, en présence de deux formes vieilles-celtiques : *Drustagno-s* et *Drustano-s*; la première est plus spécialement gaëlique.

Le gallois Drystan, Trystan, le breton *Trestan*, remontent à *Drŭstăno-s*.

Ce nom est commun à toute la famille celtique.

1. *Zeitschrift für französische Sprache und Lit.*, XIII, p. 60.
2. *Lectures on Welsh Phil.*, p. 403.
3. *Celtic Folklore*, II, p. 481.
4. Whitley Stokes, *Pictish names and other words* (*on the linguistic value of Irish Annals*, Transactions of the London Philol. Soc., 1890, p. 28-54).
5. J. Rhys, *The Inscription and Language of the Northern Picts*, p. 268.
6. Ibid., p. 97. Je l'avais signalée dès 1887 dans les Annales de Bretagne. Il est remarquable que dans la vie de saint Paul Aurélien le roi Marc est connu aussi sous le nom de Quonomorius (*Rev. Celt.*, V, p. 430).

Deux formes sont restées : l'une simple, *Drustu-s*, génitif *Drustou-os* qui nous est conservé par le picte *Drust* (et *Drest*), génitif *Drosto*[1] ; l'autre dérivée, *Drustano-s*, picte Drostan gén. *Drustani*, ou *Drustagni*, picte *Drostén*[2]. Les deux existent en brittonique : *Le Liber Hymnorum* 4ª (*Goidelica*, p. 96) nous signale *Drusticc* fille de *Drust rex Bretan*[3]. Ce nom quoique plus commun chez les Pictes, ne leur est donc nullement propre, comme les romanistes, en particulier, l'ont admis depuis la prétendue découverte de Zimmer[4]. C'est une de ses plus fâcheuses imaginations, et il n'y en a pas qui ait eu une plus belle fortune. D'après lui, *Drystan ab Tallwch* ou *Drystan fils de Tallwch*, nom gallois de Tristan, serait identique à *Drostan mac Talorg* nom essentiellement picte. Il y a d'abord à remarquer que *Drostan mac Talorg* constitue une reconstitution arbitraire. La version irlandaise ne donne que *Drest filius Talorcen*, puis *Talorcan filius Drostan*[5] ; *Talorg* est également fréquent et est à *Talorgan* comme *Drust* à *Drostan*. Mais en admettant même l'existenee d'un personnage picte (qui aurait vécu vers 780-785) du nom de *Drostan mac Talorg*, ce nom ne saurait être identifié avec celui du gallois *Trystan mab Tallwch*. C'est de tout point impossible et contraire aux lois les mieux établies de la phonétique gaidélo- brittonique.

Le nom de *Tallwch* n'a absolument rien à faire avec *Talorg* ni *Talorgan* ou *Talorgen*. Il ne peut ni remonter à une commune origine celtique, ni lui être emprunté. *Talorg*, ou avec un suffixe de dérivation *Talorgan* (*Talorgen*) serait, suivant toutes les lois de la phonétique galloise, en vieux gallois *Talory*, ou *Talwrw* en deux syllabes : *-rg-* intervocalique vieux celtique devient en gallois *-rg-* avec *g* spirant, puis cette

1. Whitley Stokes, *Pictish names*, p. 37.
2. Ibid., à *Drostan*.
3. Ibid., à *Drusticc*. *Drusticc* pourrait bien être pour *Drusticna* : cf. gaulois *Drutienos*.
4. *Zeitschrift für franz. Sprache und Lit.*, XIII (1891), p. 73. Cf. Paris, *Poèmes et légendes du moyen âge*, p. 141 : Bédier, *Le roman de Tristan des Thomas*, II, p. 107-110.
5. Skene, *Chronicles of the Picts, Chronicles of the Scots*, p. 9, p. 400 ; p. 19, *Talorcen. Druisten* ; — cf. Stokes, *Pict. names*, p. 67.

spirante se résout en un son semi-vocalique *y*, *a*, *w*, suivant la voyelle qui précède :

valgo-, abondant, gallois *gwaly* et *gwala*, en une syllabe; breton *gwalch*; *dalg-*, tenir, gallois *daly*, bret. *dalc'h*; *lorg* trace, irland. *lorg*, gallois *llwry* et *llwrw*, etc.

Si on le suppose emprunté, il fût resté *Talorg* ou eût évolué comme précédemment. De plus, *r* n'eût pas disparu : c'est un phénomène qui ne se produit que dans des mots proclitiques, avant l'accent : *ech* pour *erch* = *verch*, *merch* dans les généalogies en moyen-gallois.

Le nom de *Talorgan* est probablement, au fond, comme l'ont supposé John Rhŷs et Whitley Stokes [1], le même nom que le gaulois *Argio-talus*, front brillant. Les Gallois l'avaient ainsi compris, car dans les *Annales Cambriae*, document rédigé au xe siècle, à l'année 750, nous lisons : Bellum inter Pictones et Brittones, id est *Gueith Mocetauc* (*la bataille de Mocetauc*), et rex *eorum Talargan a Brittonibus occiditur* [2]. A l'année 750, les Annales de Tigernach signalent la même défaite de *Talargan* mac Fergusa : *Talargan* est le gallois *Talaryan* et est aussi brittonique que picte.

Une autre impossibilité est le double *ll* gallois : c'est un *l* sourd qui ne se présente qu'à l'initiale pour *l* simple : dans l'intérieur ou à la fin du mot, il représente toujours *l* plus consonne : *állyo-s* vieux celtique donne en gallois *all* ; breton et corn. *all*, avec *l* prolongée mais sonore. Devant une dentale, *l* devient également sourd : *allt*, rivage ; *callaur* = *calddária*. *Ll* gallois ne peut jamais entre voyelles représenter *l* simple irlandais [3].

Les noms *Drust*, *Drustan* sont remarquablement fréquents chez les Pictes.

Que Tristan soit né chez les Pictes, ou y ait vécu, certaines versions du roman semblent l'indiquer. Mais il ne faut pas

1. Rhys, *Lectures*², p. 463 ; Stokes, *Pict. names*, p. 29.

2. Loth, *Mabin.*, II, p. 352, Mocetauc est probablement Mugdock dans le Stirlingshire.

3. Il y a toujours dans les travaux de Zimmer touchant aux langues brittoniques, à côté d'heureux aperçus, de fâcheuses faiblesses accusant une connaissance insuffisante des particularités de la phonétique de ces langues.

oublier que toute la région du sud de l'Ecosse était singulièrement mêlée. La loi de succession chez les Pictes, d'après laquelle, au moins en cas de doute, la filiation se faisait par la mère, avait eu pour effet d'introduire des chefs Bretons, Scots et même Angles [1] jusque dans la famille royale de ce peuple. Des Bretons de Strat-Clut, dont la capitale ou forteresse principale était la ville actuelle de Dumbarton, le *Dunbrettan* des Scots, étaient en rapports continuels de guerre ou d'alliance avec eux, ainsi qu'avec les Scots émigrés d'Irlande et même les Angles.

Le nom de Tristan, sous cette forme, n'a pu être transmis par les Gaëls d'Irlande ou d'Écosse : l'accent chez eux était dans les noms, sur la première syllabe on n'aurait eu que *Drostan* ou *Trostan*. Et c'est précisément la forme que nous a conservé le *Landnama-bóc* dans le nom de lieu d'Irlande, *Trostans-fiord* [2].

Pour la forme pictique propre, nous ne sommes pas assez au courant de la phonétique de cette langue pour pouvoir rien affirmer : nous n'avons que des noms d'hommes ou de lieux et quelques inscriptions peu limpides et rares. Les noms de lieux de la région pictique sont manifestement celtiques et semblent indiquer une parenté plus étroite avec le brittonique qu'avec le gaëlique. Il paraît probable qu'au x-xie siècle, on n'aurait pas eu chez les Pictes, d'affaiblissement de *Drostan* en *Dröstan*.

En cornique, comme en breton, jusqu'au xi-xiiie siècle, on n'a aucune tendance à affaiblir *u* ou *o* dans des formes analogues à Drustan.

Je n'ai relevé qu'un cas d'affaiblissement de *ů*, *ŏ* dans les gloses bretonnes du xe siècle : gloses à Eutychius, *Helabar* gl. *graecus* (qui parle bien, pour *hu-labar* = irl. *sulbair* = *su-labaris*). On peut ajouter dans les noms de lieux *Les-neuueth* [3] à

1. *Talorcen filius Enfret* (*Pict. chr.*, p. 7) : *Enfret* est un chef anglo-saxon, fils d'Aedilfrid qui se réfugie chez les Pictes (Bède, *Hist. Eccles.*, III, chap. I, chez Petrie, p. 172). Eanfrid séjourna chez les Pictes de 617 à 633.

2. Vigfusson and Powell, *Origines islandicae*. Oxford, 1905, tome I, p. 103.

3. J. Loth, *Chrestom.*, p. 155,

l'année 826, mais c'est une forme manifestement rajeunie.

Au XIe siècle même, l'affaiblissement de *ŭ*, *ŏ* est rare : en 1081-1082 *kemper* [1] au lieu de *comper* resté sous cette forme archaïque en Haute-Bretagne, par exemple dans un nom de lieu de la forêt de Broceliande.

En gallois, au contraire, l'affaiblissement dans ce cas est de règle. Dans les gloses du IX-Xe siècle, on distingue à première vue une glose galloise d'une glose bretonne (ou cornique) à cette particularité ; l'accent est plus nettement sur la dernière syllabe en gallois et la voyelle de la syllabe précédente est plus fortement atteinte : gall. *cilchet* (plur. *cilchetou*), breton *colcet* = *culcita* [2] ; gallois *Cinan*, breton *Cunan*, *Conan* resté aujourd'hui sons la forme *Conan* (ainsi qu'en cornique moderne). L'affaiblissement de *ŭ*, *ŏ* en *ŏ* bref se constate dans l'écriture dès le commencement du IXe siècle ; dans les notes marginales au Codex de Lichfield [3] qui sont de ce siècle, on a régulièrement *ĭ* pour *o*, *ŭ* non accentué ; *finnaun* pour *funtaun*, *licat* pour *lŭcat* ou *locat*, *cibracma* pour *comrancma-* ; *licho mour* (*liho* pour *lochou*); *cimer* pour *comher* = *combero*, etc.[19] A remarquer *Cincenn* qui, dans l'inscription du pilier de pierre trouvé dans le voisinage de l'abbaye de Valle Crucis près Llangollen (Denbighshire) est encore *Concenn* : l'inscription est de la fin du VIIIe ou du commencement du IXe siècle [4].

On devait avoir dès le IXe siècle. *Dröstan* ou *Tröstan* : *Tröstan* pour *Dröstan*, s'explique facilement : outre qu'il y a d'autres exemples de changement spontané de *dr* initial en *tr* [5] sans raison apparente, il y en a ici une très claire : Dröstan a évolué en *Tröstan*, sous l'influence du *t* du groupe *st* qui suit. Les formes Drystan et Trystan paraissent à peu près contemporaines dans les documents gallois, mais Drystan est sûrement

1. Dans le cart. de Quimperlé, à l'année 1081-1082 (*Chrest.*, p. 116).
2. V. les exemples dans J. Loth, *Vocab. vieux-breton*, p. 25.
3. Liber Landavensis, éd. *Evans-Rhys*, pp. XIII-XVIII.
4. J. Loth *Mab.*, II, p. 321.
5. Gall. *trum*, dos, colline (appliqué métaphoriquement l'arête d'une colline ou d'une chaîne de collines) ; cf. irl. *druim*. De même, *drem*, vue, visage, et *trem* ; *drythyll*, assuré par l'irlandais *dretell*, et *trythyll*. Cf. J. Loth, *Romania*, XXV, p. 22.

antérieur et plus fréquent. Dans le *Livre Noir* de Carmarthen (XIIe siècle), on a encore *Dristan* sous la forme qui l'a dérobé aux recherches *Diristan* avec une voyelle irrationnelle : la mesure assure *Dristan* [1]. Le *Liber Landavensis* dans un document rédigé vers 1100 nous donne *Tristan* pater Avel [2].

Comment la forme *Tröstan* (*Dröstan*) a-t-elle pu passer sous la forme *Tristan* aux auteurs français? Nous avons vu qu'elle ne pouvait guère leur être venue par les Bretons de Cornwall ou d'Armorique. On peut aller plus loin : la forme *Tristan* représentant la prononciation Tröstan est une forme *écrite essentiellement galloise*. La graphie habituelle, régulière, en gallois du IXe au XIe siècle, pour *a*, *o* affaiblis est *i* : *cilchet*, *lichou*, *Cinan*, *licat*, etc., etc. [3]. En breton, *u*, *o* affaiblis s'écrivent *e* : ce qui n'a rien de surprenant, *ĭ* et *ĕ* s'étant fondus en *e* dès le IX-Xe siècle dans cette langue. La forme équivalente au gallois *Trystan*, nous la trouvons dans le Cart. de Quimper, dans un acte de 1368 : *Trestan* : insula *Trestanni*, dans la baie de Douarnenez, aujourd'hui l'Ile-Tristan. Ce nom n'est pas venu par les Gallois : c'est un patrimoine commun aux deux groupes. La légende de *March* aux oreilles de *cheval* est très connue dans cette région. On y trouve même le nom de lieu *Porzmarch*, où elle a été localisée.

Le nom de Drystan est resté jusqu'à nos jours dans un nom de la région du Snowdon : *Carnedd Drystan*, le *Cairn* de Drystan [4].

Pour *ŭ*, *ŏ* affaibli, l'*i* a été remplacé peu à peu, à partir du XIe siècle par *y* emprunté aux Anglo-Saxons [5]. Mais *i* joue encore couramment ce rôle au XIIe siècle dans le *Livre Noir*, et les Lois. Si les Anglo-Saxons avaient pris le nom de *Drustan*, *Drostan*, picte ou gallois, ils l'eussent conservé sous cette forme. On peut, il est vrai, supposer qu'ils ont pu l'emprun-

1. Skene, *F. a. B.*, II, p. 56, vers 15.
2. *The Book of Llandav*, éd. *Evans-Rhys*, p. 279. Pour *Drystan*, v. *Mabin*. éd. *Rhys-Evans*, p. 159-27 ; 204-249 ; 309, 13.
3. J. Loth, *Voc. vieux bret.*, p. 250 : v. plus haut.
4. Rhys, *Celtic Folklore*, p. 480.
5. Dans les *Généalogies*, on peut signaler *Nongoy*, *Cyl*, *Tancoystl* ; *Annales Cambriae* : *Cocboy*, *Loycr*. Dans le *Liber Land*, *y* est fréquent.

ter, tardivement, au IX-Xe siècle, aux Gallois ; dans ce cas, ils l'eussent vraisemblablement transcrit par *Drystan* avec *y*.

En résumé, *Tristan* est une forme galloise, transmise aux écrivains étrangers par l'écriture. Dès le IXe siècle, on prononait *Dröstan*, *Tröstan*, et on écrivait *Dristan*, *Tristan*. Cette forme remonte à un vieux brittonique *Drüstáno-*, commun à tous les Brittones.

Le nom d'Iseut est beaucoup moins clair.

Il est inadmissible que chez les Bretons de France et d'Angleterre, le personnage principal du roman, avec Tristan, l'amante, n'ait pas eu au moment de la transmission aux conteurs français un nom celtique aussi bien établi que celui du héros, à moins qu'on n'adopte l'invraisemblable hypothèse de Golther : à savoir que Marc, Iseut et Tristan n'auraient été associés que sur le tard, à la fin du XIe ou au commencement du XIIe siècle, et qu'Iseut est une création française [1].

Ce nom existe; sa forme ordinaire, la seule même qui apparaisse à partir du XIIe siècle, c'est *Essyllt*. La forme la plus ancienne de ce nom apparaît dans les *Généalogies* du ms. Harleian 3859 que nous donnent aussi les *Annales Cambriae* allant jusqu'à l'année 954. Le manuscrit est du XIIe siècle, mais la rédaction qu'il nous donne est, sans qu'il puisse y avoir là-dessus le moindre doute, de la seconde moitié du Xe siècle [2]. La langue, l'orthographe des Généalogies et des Annales, appartiennent nettement au Xe siècle; il y a même des formes antérieures à cette époque. Dans la première Généalogie [3], *Rotri* (*Rhodri* le Grand), roi de Galles, tué en 877, est dit : map Mermin et *Etthil merch Cinan* : fils de *Mervyn* et d'Essyllt fille de Cynan dit Tindaethwy du nom d'un *cymmwd* (subdivision du *cantrev*) et château en Anglesey, roi de Gwynedd. *Etthil* doit être lu *Etthill* comme l'a supposé John Rhys [4], et le prouvent les formes postérieures. Le ms. 20 du Collège de Jésus qui est du XIVe siècle, mais nous conserve des formes à peu près aussi

1. *Zeitschrift für franz. Spr. und Lit.*, XXII, p. 4.
2. J. Loth, *Mabin.*, II, p. 203, 304, 345, 345 : cf. Egerton Phillimore, *Y Cymmrodor*, IX, p. 144-147.
3. Ibid., p. 303.
4. *Celtic Folklore*, II, p. 480, note.

archaïques que le ms. Harleian, donne *Ethellt*. La vie la plus ancienne de Gruffydd ab Cynan, roi de Gwynedd, mort en 1137, a la forme *Etil*. Nous ne trouvons ailleurs que la forme *Essyllt* [1]. Ces deux formes *Etthill*, *Essylt*, à priori, paraissent inconciliables : jamais une spirante dentale sourde ou sonore *th* ou *ð* ne devient en gallois *s*. Zimmer a cru donner une solution du problème en voyant dans *Etthil(l) Ethellt*, un emprunt anglo-saxon *Ethylda*, forme courte d'*Ethelhild* [2]. M. d'Arbois de Jubainville a objecté avec raison, qu'une évolution d'*Ethylda* en *Essylt* est invraisemblable, le *th* faisant partie de l'alphabet gallois [3]. Les Gallois ont toujours rendu la spirante dentale anglo-saxonne par une spirante : *Aethelfred* est traduit par *Edelfflet* dans une triade : *d* indique une spirante [4]. De même, les Anglo-Saxons transcrivent la spirante dentale galloise comme la leur : gallois *Iuð-wal* ; anglo-saxon, *Iuthwal*, *Iuþwal*, *Iuðwal*, *Iuðwald* (de Gray Birch, *Cart. saxonicum*, Index, p. 460, 718, 663, 703).

La difficulté phonétique subsiste donc. Dans la Romania j'ai envisagé une hypothèse : l'orthographe *Ethil(l)* représenterait un son inconnu ou non classé en gallois, ou *Ethill* avec *th* aurait été substitué dans la Généalogie à *Essyllt* avec *s*, par influence de l'anglo-saxon : ce serait une forme non régulière, analogique [5]. L'hypothèse d'une erreur de scribe est à écarter.

1. Mabinogion, Rhys-Evans, p. 307, 15 ; 113, 7 ; cf. J. Loth, I, 92 note 1 ; 224 ; II, 247, 260, 280, 285.

2. *Zeitschrift für franz. Sprache und Lit.*, XIII, p. 73-75. F. Lot (Romania, XXV, p. 18) trouve l'hypothèse de Zimmer très vraisemblable, mais ajoute : « On peut admettre que les Gallois ont substitué *Essylt*, nom étranger à *Isolt*, tout aussi bien que le contraire ».

3. *Revue Celtique*, XII, p. 398. Zimmer a avancé une véritable énormité lorsque pour justifier une prétendu évolution d'*Ethylda* en *Essyllt*, il a invoqué l'analogie du gallois *breithell* avec *bresel* dans les noms du *Liber Land.*, *Con-bresel*, *Cil-bresel* (*Zeitschrift für fr. Spr. und Lit.*, XIII, p. 74) Cela n'a pas besoin d'être réfuté. Le nom *bresel* représente le breton actuel *brezel*, guerre, et se trouve au IXe siècle dans beaucoup de noms du Cartul. de Redon : *Bresel-marchoc*, *Bresel-conan* (J. Loth, *Chrest.*, p. 3).

4. J. Loth, *Mabin.*, II, p. 233. Elystan (ibid., p. 287) est, non pour *Aethelstan*, mais pour *Aelfstan*.

5. Romania, XIX, p. 455.

Je n'hésite pas aujourd'hui à reprendre ma première hypothèse : la graphie *tth*, *ss* représente un son qui a disparu et que les Gallois ne savaient trop comment traduire : c'est une sorte d'affriquée *ts*, tout à fait analogue à l'affriquée gauloise sortie de *st* (indo-europ. *t't*), et du vieux celtique *ts* et qui a été traduit de tant de façons à l'époque gauloise : *Sirona*, *Dirona* ; *Uradsarius*, *Urassia*, *uraθarus* ; *Meddillus* Μεθιλλος, *Messillus*, *Messilla*, *Veliocaθi*, *Veliocassi* [1]. Ce n'est pas le seul exemple, en gallois, de ce son. Nous le retrouvons d'une façon encore plus claire dans un nom qui, en moyen-gallois, est *Elissed* ou *Elisse*. Le fameux pilier que l'on a trouvé à un quart de mille de l'abbaye de Valle Crucis près Llangollen, a été élevé à la mémoire d'un roi de Powys de ce nom, qui régnait entre 700 et 750, par son petit-fils Concenn. Le nom de ce roi sur le pilier se présente sous les formes *Eliseg*, *Eliset* [2]. Dans la généalogie XXVII, du ms. Harleian 3859, il est écrit *Elitet* ; dans la généalogie XV, c'est *Elized*, avec un *z* dont on ne trouve pas d'autre exemple en gallois ; *z* représente sûrement *ts*, car le gallois ignore le son *s* sonore. Dans les *Annales Cambriae*, à l'année 814, c'est également *Elized* [3]. Plus tard, on n'a plus qu'*Elissed* ou *Elisse*. Les notes marginales au Codex de Lichfeld ont *Elisedi* [4] ; le *De rebus gestis Aelfredi Magni* du gallois Asser donne *Helised* [5]. On voit donc à la même époque, cette affriquée transcrite par *t*, *tth*, *s* et enfin *z* (*ts*) pour aboutir finalement à *ss*. Ici, il est impossible d'invoquer aucune analogie, aucune influence étrangère, *Essyllt* est un nom si bien gallois que la région de Gwent est désignée sous le nom d'*Essyllwg*, comme le pays de Morgan (Glamorgan) est connu sous le nom de *Morganwg*, *Essyllt* a pu être aussi bien un nom d'homme qu'un nom de femme : la termi-

1. Cf. Pedersen, *Vergl. Gr. der Kelt. Spr.*, I, p. 532.

2. J. Loth, *Mabin.*, II, p. 321 note 3. *Eliseg* peut être sincère pour *Elisei* et avoir donné *Elisse*, tandis qu'*Elised* aurait donné *Elissed*. Le *Liber Land.*, p. 216, donne en effet, comme témoin *Elisei*.

3. Ibid., p. 313, 353.

4. *Liber Land.*, éd. *Evans Rhys*, XVII, 8, 221. Le cart. même de Landav a *Elised*.

5. Petrie, *Mon. hist. Brit.*, p. 488.

naison usuelle vieille-celtique seule devait varier [1]. L'étymologie d'*Elised* aussi bien que celle d'*Essyllt* est obscure : Il semble cependant que pour Essyllt nous ayons une indication dans le nom d'homme *Seissyll*, ou *Seissyllt*, qui a aussi donné son nom au pays de Cardigan : *Seissyllwg*, proprement *Ceredigiawn* ou pays de *Ceredic* [2]. On trouve ce nom écrit parfois *Sitsyll*, par exemple dans le *Brut Ieuan Brechva* conservé dans un manuscrit assez récent mais qui s'arrête à 1150 : il donne les deux formes *Seisyllt* et *Sitsyllt* [3]. Ce nom rappelle étrangement celui de la sœur de saint Paul Aurélien : *Sito-folla* [4] qui doit peut-être être lu *Sito-solla* ou mieux *Sito-soltia*. Il semble bien que dans *Essylt-Etthill*, on ait eu une forme analogue au second terme de *Sit-syllt*; le premier a dû contenir une dentale *t* ou *d* [5].

Ce son affriqué a été connu des Bretons armoricains aussi bien qu'en Cornwall. En breton moyen, le son provenant de *t* (*d*) + *s* en composition avec préfixe, est écrit *cc*, *cz*, et se distingue à la fois de *s* et de *z* (*s* doux) et se confond avec *ç*, c'est-à-dire *c* devant *e* et *i* dans les emprunts français ; *daczon*, écho = *dat-son*, *daczorch* ressusciter (*dat-sorch*) : le *t* de *dat* (*do ate*), était devenu spirant : *z* en moyen-breton est une spirante dentale sonore quand il représente une occlusive dentale. Un des exemples les plus nets, est dans Sainte Barbe, vers 760 : *e vicze*, pour cela : vers 191 : *evit-se* rimant en *-iç* (Ernault, *Rev. Celt.*, XI, p. 353, XV, 154; *Glossaire moyen-breton* à *acc*). *St* final ancien-français a donné le même son dans *bacc*, bât. Ce son était voisin de *cz* provenant de *th* ancien (spirante dentale sourde) : *goacz*, pire (gallois *gwaeth*), *diouç*, vieux-breton *di-urth*. C'est si vrai qu'en cornique, on a *fath* et *face* [6] ; en breton, *voice* a donné *voeth* puis *moeth*, auj. *mouez*, vannetais *moec'h*. Comme

1. J. Loth, *Mabin.*, II, p. 280.
2. Ibid., I, p. 63.
3. *Myv. arch.*, p. 718, col. 1 et 2. On trouve col. 2, trois fois *Sitsyllt*.
4. *Rev. Celt.* V.
5. Peut-être **ate* ou **eti-Soltia* pour un plus ancien **ate-stoltia* ?
6. Cf. corn *lathye*, attacher, clouer, emprunté à l'anglais *latch* ; de même *dasserhy* et *dathergby*.

l'a supposé E. Ernault, il est probable qu'en moyen breton, ce son se rapprochant du *z* espagnol, qui se prononce comme *c* devant *e*, *i*. Ce son particulier donne aujourd'hui *s* dur en breton : *dasson*; tandis que *th* interne ou final devient *z* (*s* doux), s'il n'évolue pas dialectalement. En gallois, il a régulièrement donné *s* dur, tandis que *th* est intact.

La forme *Essyllt*, qui a pu à la rigueur être écrite *Esselt*, a-t-elle pu donner *Iseut*[1] ? C'est, à la rigueur, possible. La seule difficulté est dans la persistance de *e* initiale. Cependant *es-* (préfixe provenant de *ex* vieux-celtique), non-accentué, est écrit *is-* même au XIIe siècle : Livre noir, ap. Skene, *F. a. B. of Wales*, II, p. 49, 19 : *escar* = *ex-caras* (vieil-irl. *es-carae*), plur. *isscereint* (ibid., 33, 30), *yscarant* (39, 29) = *ex-carant-ës* ; cf. Livre de Taliessin, *yscarant* (162 27), *yscafael* (163, 17). Le vieux-celtique *ex-scarto-*, rejets, balayures, vieil-irl. *escart* gl. stupea, est toujours rendu au moyen-gallois par *yscarth* qui, en vieux gallois eût été écrit *iscarth*. C'est si vrai que nous trouvons dans les gloses bretonnes de Berne (Xe siècle), *iscartholion*, gl. *stupea*. L'accent au IXe-Xe siècle dans *Essyll*, *Etsyllt* a pu être sur la dernière syllabe. Les écrivains français ont donc pu, à la rigueur, se trouver devant une forme écrite *Iselt* ou *Isylt* : *y* gallois a dû être d'abord prononcé *ö* si *y* représente *o* influencé par une palatale finale, puis *ï* son entre *i* et *ü*. La persistance cependant de la graphie *e-* dans *Ethil(l) Essyllt* rend cette hypothèse hasardeuse. On peut avec beaucoup moins de difficultés, supposer une transcription anglo-saxonne *Isylt* ou *Iselt*. Sous l'influence d'une voyelle palatale, *e* gallois est transcrit, en anglo-saxon, par *i* (*y*) : gallois *Ergyng*, district au N.-W. de la forêt de Dean, comprenant Wormelow et Ross, en Herefordshire avec Bicknor, Stanton et Newland en Gloucestershire[2], est, dans la chronique anglo-saxonne *Ircingafeldas*[3] ; dans *Florentii Wigornensis chronicum*, *Yrchenfeld*[4], aujourd'hui *Archenfield* en Hereford-

1. L'évolution de *Ethylda* en *Essyllt*, *Iseut* a été soutenue par Ferd. Lot, *Romania*, XXV, p. 18.
2. Petrie, *Mon. hist. brit.*, 377 bis.
3. Pearson, *Historical maps of England*, p. 36.
4. Petrie, *Mon. hist.*, p. 570.

shire. Il est probable que le gallois *Ergyng* représente *Ari-conio-* de l'Itinéraire d'Antonin, qui est sûrement dans le Herefordshire : le nom serait à corriger, si Ergyng est sincère (on trouve *Ercin*) en *Are-congio-*. Pour des changements analogues, cf. *Ciren-ceastir* (*Corinium*) ; dans les noms communs : *ciris* dei *ceresia*, *pil(e)ce* = *pellicia*, *myltestre* = *meretricium*[1]. La possibilité d'une intervention des Anglo-saxons dans la transmission des romans de la Table Ronde doit être prise au sérieux. J'ai montré[2] qu'on s'était trompé au sujet des rapports des Bretons insulaires et des Anglo-Saxons. Si les Bretons restés indépendants étaient le plus souvent en guerre avec eux, il n'en est pas moins établi historiquement qu'ils ont été à diverses reprises alliés ; le roi breton *Catwallon* n'avait pas de plus fidèle allié que le roi de Mercie, Peanda, et c'est avec sa complicité qu'il détruisit le royaume de Northumbrie et s'empara d'York, en 633. Dans les autres parties de l'île soumises, en nombre d'endroits, il y avait eu fusion. En plein VIIe-VIIIe siècle, les deux langues, bretonne et saxonne étaient parlées concurremment en Somerset. Il en était de même du Nord au Sud, sur bien d'autres points[3]. Les Anglo-Saxons, comme les Bretons, cultivaient la poésie et la musique. Il ressort même, d'un curieux passage d'une saga irlandaise concernant Cuchulinn, qu'ils ont été appréciés des Celtes comme poètes et chanteurs. Cuchulinn voyageant en Alba, entre dans une maison et se trouve en présence d'une jeune fille qui le salue d'un air de connaissance. Il s'étonne. Elle lui rappelle qu'ils ont été *comaltai*, c'est-à-dire nourris ensemble chez Ulbecan le Saxon, lorsqu'elle apprenait avec lui la *mélodie*, c'est-à-dire le chant et la poésie. Ulbecan, comme le fait remarquer Kuno-Meyer, à qui l'importance de ce passage n'avait pas échappé, est sûrement une transcription irlandaise d'une forme dérivée de Wulf[4].

1. Pogatscher, *Lautlehre der griech., Lat. und rom. Lehnwörter in Altenglischen*. Strassb. 1880, p. 77 et suiv.

2. Il n'est pas rare de trouver parmi les signataires des chartes anglo-saxonnes des noms bretons.

3. J. Loth, *Contributions aux romans de la Table ronde* (*Rev. Celt.*, 1907, pp. 281-282).

4. *Tochmarc Emire*.

La transmission du nom *Isylt* par les Anglo-Saxons est donc possible, d'autant plus qu'ils pouvaient avoir chez eux un nom *Is-hild*, comme l'a supposé Gaston Paris (Romania, XVIII, p. 423).

Si cette solution est écartée, il n'en reste qu'une de plausible : c'est que les écrivains français ont assimilé le nom gallois à un nom Isolt qui leur était bien plus familier. Il n'est pas non plus impossible qu'à côté de *Essylt*, il ait existé une autre forme brittonique, peut-être plus rapprochée d'Isolt [1].

Toute participation des Bretons armoricains dans la transmission du nom d'Iseut, en revanche, est impossible. Moins que les Gallois, les Bretons eussent changé *es-* en *ĭs-*. Dès le IXe siècle, *ĕ* bref passe à *e* : les deux sons se confondent sous *e*.

Pour la substitution d'Isolt à Essylt, elle a pu se faire soit par les écrivains français directement, soit par les Scandinaves, très mêlés aux Celtes, en Irlande, en Écosse, et dans les îles de la mer d'Irlande, notamment l'île de Man : sur vingt monuments runiques dans cette dernière île, on lit quarante noms de personnes : Vigfusson regarde vingt-trois de ces noms comme scandinaves; la moitié des dix-sept autres, d'après John Rhys, serait gaëlique et le reste non-gaëlique, pour lui, picte [2].

Pendant l'impression de cet article, j'ai mis la main sur un document fort intéressant : une charte de l'an 967 (de Gray-Birch, *Chartul. saxon*, IV, n° 1197) concernant une donation des terres de Lesmanaoc et Pennard, donne les bornes de ce domaine en anglo-saxon. Parmi les noms de lieux, je relate *bryt Eselt*, c'est-à-dire *Ryt-Eselt*, le gué d'*Eselt* (Iseut). En comparant les noms de lieux de cette charte avec les délimitations de terres, également des anglo-saxons de l'an 977

1. L'oncle d'Essylt est le *Mor-holt* = **mori-solto-*, peut-être d'un vieux celtique *mori-spolto-*, celui qui fend les mers : *spolto-* a donné en gallois *hollt*, en cornique et breton *folt-* (cornique *felja*, fendre, breton *faota* pour *falta*). Il est possible que le nom de la nièce ait contenu le second terme ; cf. *Sito-folla*.

2. John Rhys, *The Inscriptions... of the Northern Picts*, p. 303.

(Earle, *Handbook to land-charters*, p. 295), il est facile de préciser la situation de *Ryt Eselt* et des autres lieux en question. Ils sont dans la paroisse actuelle de St. Keverne (Cornwall), sur la côte, à environ deux lieues au nord-est du cap Lizard. Il est donc établi que le nom d'Essylt était aussi parfaitement cornique. La part du Cornwall dans la formation du roman de Tristan est d'ailleurs prépondérante, comme je l'établirai dans un prochain travail : *Le Cornwall, et le Roman de Tristan.*

IV

REMARQUES DIVERSES AUX « MABINOGION »

1. Le sens de Mabinogi et Mabinogion.

On sait que seuls, les quatre premiers récits de la collection du *Livre Rouge* ont droit à ce titre : ce sont *quatre branches* du *Mabinogi*. Ce mot a été diversement interprété. Comme je l'ai fait remarquer au tome I de ma traduction du *Mabinogion*, p. 357, note à la page 8-9, il avait pris au XIVe siècle, la signification d'*Enfance* au sens que ce mot avait en français au moyen âge, si bien que *Mabinogi Iesu Grist* traduisait *Enfance de Jésus-Christ* [1]. Il équivaut au mot *Mabolyaeth*, enfance, employé dans la version galloise du même texte du ms. de Peniarth qui est de la première moitié du XIVe siècle, pour la partie qui contient ce texte [2]. Mais il est incontestable que *mabinogi*, dans le sens d'*enfance* est un terme qui ne saurait s'appliquer aux récits qui précisément portent ce titre [3] ; s'il avait le sens de *récit pour les enfants*, *pour la jeunesse*,

1. Peniarth 14 : la partie qui contient cette version *De infantia Christi* est de la seconde moitié du XIVe siècle (Gwenogvryn Evans, *Report on mss. in the Welsh Lang.* I, part II, p. 322, 335).

2. *Ibid.*, p. 305, 309, XIIII. Cf. *The White Book Mabinogion*, p. XXVI.

3. Miss Mary Williams (*Essai sur la composition du roman gallois de Peredur*, Paris, 1909, p. IV, note 3) qui s'en tient au sens du XIVe siècle, *Enfance*, a senti la difficulté. Elle croit la tourner en traduisant les *Enfances du peuple gallois*, sens encore plus inacceptable ; d'ailleurs, comme je le fais remarquer, *mabinogi* indiquant les quatres branches, il faudrait l'*Enfance du peuple gallois*. Elle ignore ma note sur *mabinogi*, enfance.

récits amusants, on ne s'expliquerait pas pourquoi les rédacteurs de récits analogues conservés dans les mêmes manuscrits réservaient ce nom aux quatre dont nous venons de parler : par exemple, dans le ms. de Peniarth 4, pour Peredur, c'est le terme *historia* ; pour *Gereint et Enid*, pour la *Dame de la Fontaine*, c'est *chwedl*, récit, conte, nouvelle. Le titre du roman si parfaitement gallois de Kulhwch et Olwen, c'est : *mal y kavas Kulhwch Olwen*, comment Kulhwch obtint Olwen. Comme je l'établirai (*Contrib.* IV, *Remarques au Mabin.* III), ce fait mérite d'autant plus l'attention que la mise par écrit du roman de Kulhwch est au moins aussi ancienne, plus ancienne même vraisemblablement que celle du *Mabinogi*. Si on ne lui a pas appliqué ce terme, c'est que Kulhwch est un roman *personnel* et une *composition littéraire*, tandis que le *Mabinogi* représente un genre consacré, et en quelque sorte classique, dans lequel ne rentraient que des récits traditionnels, depuis longtemps fixés, au moins dans leurs grandes lignes. Le rédacteur du *Mabinogi* était sûrement au courant des traditions arthuriennes telles que Kulhwch nous les montre : s'il ne s'est pas laissé influencer par les tendances à l'absorption des différents cycles par le cycle d'Arthur, c'est que les récits qu'il mettait par écrit appartenaient à une tradition orale depuis longtemps arrêtée, qu'il n'était pas permis d'enfreindre ni de transformer.

On se trouve ainsi amené à préférer le sens proposé par John Rhys[1] : le *Mabinog* ou *Mebinog* serait un apprenti littérateur, un aspirant-barde, et les *Mabinogion* comprendraient l'ensemble des connaissances formant le bagage littéraire du *Mabinog*. Malheureusement ce sens ne se trouve dans aucun texte véritablement ancien. Il est donné nettement dans les *Iolo mss.*, p. 211, mais on sait que l'autorité de cette collection est mince, ses sources étant fort troubles et de valeur inégale. D'après ce curieux morceau, le barde ayant ses grades officiels devait prendre avec lui trois disciples (*mabinogion*, *mebinogion*). Ils avaient à passer par trois degrés avant de devenir *barde à chaire*. Les études du *Mabinog* étaient extrêmement

1. *The text of the Red Book Mabinogion*, p. VIII.

variées. Il est à remarquer que Taliessin se vante de connaissances bardiques qui se rapportaient justement à certaines traditions conservées dans nos *Mabinogion* (*Four anc. B.*, II, p. 181-182, poème XXX; p. 158, poème XVI; p. 153-154, poème XIV; p. 108 (cf. *L. Rouge*, p. 303)[1].

Mabinog, cela va sans dire, ne peut être dérivé de *maban*, petit enfant, comme l'a avancé Gwenogvryn Evans[2]. Il dérive de *mebin*, lui-même dérivé de *mab*. Dans un poème qui paraît être de la première moitié du XIIe siècle (L. Noir de Carm., *F. a. B.* II, p. 6, vers 22), le puissant personnage auquel il s'adresse est célébré comme *ryvel vebin*, maître dans l'art de la guerre :

Ruthur uthur avel, rynaut uvel, *ryvel vebin*

« Toi qui as l'élan effrayant de la tempête, l'agitation de la flamme, *professeur de guerre*? »

Un poète de la seconde moitié du XIIe siècle, Gwalchmai, dit que ses louanges s'adressent habituellement au *mebin* à la lame superbe (*valchlavn mebin*). Le sens est ici moins net. Il est, en revanche, clair dans le dérivé *mebindod*, qui paraît dans uue collection en prose de proverbes et d'aphorismes, mais sous le nom de Cattwg Ddoeth ou Catwg le Sage.

La collection repose sur un manuscrit du XVIIe siècle, transcrit par Iolo Morganwg en 1799 (Myv. arch. 754; 787.1) : *Llyma gynghorion y rhoddes Cattwg Ddoeth i Arawn vab Cynvarch brenin y Gogledd pan ai gollynges ev o'i vebindawd*, « Voici les conseils que donna Cattwg le sage à Arawn fils de Cynvarch, roi du Nord, quand il le laissa quitter son collège. » *Mebindawd*, d'après le contexte (pp. 754. 2 — 755. 1; 776.1) paraît être équivalent à *congrégation*, *école*. Il pourrait aussi bien signifier *apprentissage*.

Comment, avec un suffixe *-ino-*, *mab* a-t-il pu prendre ce sens? C'est vraiment, *à priori*, assez difficile à dire. Il est pos-

1. Le poème VII, p. 129, est intéressant à étudier au point de vue des connaissances bardiques. La langue était sûrement étudiée avec soin. Il n'est pas rare que les poètes du XIIe-XIIIe siècles se vantent de la *pureté de leur cymraec* (gallois).

2. *The White Book Mab.*, p. XXVI.

sible que d'abord *mebin* ait eu le sens de : *endroit pour adolescents, lieu où ils étaient instruits*; ou encore *mebin* indiquerait *celui qui est attaché aux adolescents*? Le *mabinog* ou *mebinog* aurait été celui qui relève du *mebin* ou est en *mebindod*.

Le pluriel *mabinogion* ne peut régulièrement s'expliquer que dans le sens de *disciples* que lui donnent, comme nous l'avons vu un peu plus haut, les *Iolo mss*. Et de fait, dans le *Livre Rouge* ainsi que dans *Peniarth*, il me paraît dû, dans le sens abstrait, à une faute de scribe. Il ne se trouve qu'une fois à la fin du *Mabinogi* de Pwyll. Or, les quatre branches de Pwyll, Branwen, Manawyddan, Math, ne forment qu'un *Mabinogi*. De plus, à la fin des trois derniers, on ne trouve que le singulier, dans la même formule (*ainsi se termine cette branche du Mabinogi*). Ce qui achève de démontrer qu'il y a faute de copiste, c'est que non seulement à la fin des trois autres branches, mais en tête de toutes, on ne trouve que *mabinogi*. On lit en tête de Pwyll : *Llyma dechreu mabinogi*, « Ici commence le mabinogi[1]. »

Un mot intéressant à rapprocher de *mebin* et parfaitement clair, c'est *mebydd*. Il a le sens, non de célibataire que lui donne, je ne sais pourquoi, O. Pughe, mais clairement celui de *professeur*. D'après les *Iolo mss.*, Blegywryd, archidiacre de Llandav (voir plus bas, II) est le *mebydd* de ce monastère. *Cynvebydd* a le sens de *premier* ou *principal professeur* : les trois *cyn-vebydd*, d'après une triade (Myv. arch. p. 409, triade 93) sont : Tydain Tadawen (père de l'Inspiration), Mynw Hen, et Gwrhir, barde de Teliaw, à Llandav. Le surnom de *Tataguen* dans Nennius, est donné à Talhaern, dont le mérite est célébré aussi par Taliessin.

II. Bledri (Breri). — Blegobred.

On ne connaît authentiquement aucun auteur de *mabinogion* ni de romans gallois arthuriens. Il y en a sûrement plusieurs. Comme je le montrerai plus bas (IV. 111), le premier qui mit par écrit Kulhwch et Olwen n'a pu ecrire le *mabi-*

1. Branwen : *Llyma yr eil geinc or mabinogi*; Manawyddan : *Llyma y dryded geinc or mabinogi*; Math : *hom yw y bedwared geinc or mabinogi*.

nogi, pas plus que le *Songe de Rhonabwy* ou le songe de Maxen, ni l'*Aventure de Lludd et Llevelys*, ni les trois romans d'Owen et Lunet, Peredur, Gereint et Enit.

Les *Iolo mss.* donnent bien comme auteur de *Mabinogion* un certain Ieuan ap y Diwlith, mais il ne vivait pas au XIIe siècle, comme on l'a prétendu; il était fils de Rhys ab Rhiccert qui, d'après Stephens, florissait vers 1380 [1].

Un personnage beaucoup plus important, c'est le Bledhericus de Giraldus Cambrensis : *famosus ille Bledhericus fabulator qui tempora notra paulo prævenit*. On sait que Thomas dans son Tristan se réclame de l'autorité de Breri [2].

Breri pour *Bleđ-ri* est sûrement le *Bledhericus* de Giraldus Cambrensis. La graphie de ce dernier représente, en faisant abstraction de la terminaison analogique en *-icus*, à peu près la prononciation galloise : il s'est glissé entre la spirante *đ* et *r* une voyelle de résonnance qui se retrouve dans d'autres transcriptions et a fini par former syllabe : cf. *Graelen* pour *Građlon*, en passant par *Građəlen* (phénomène qui s'est produit aussi pour ce nom en Armorique et en Cornwall). *Bleđ-ri* est le nom d'un évêque de Llandav nommé à ce siège en 983, célèbre par son savoir et son zèle pour l'instruction [3]. On trouve justement son nom dans l'appendice I de l'édition de Gw. Evans, p. 303, sous l'intéressante forme *Bletheri*.

Il n'est donc pas douteux qu'un *Bleđri* (Breri) n'ait existé, grand auteur de récits ou de compilations légendaires, mais comme je l'insinuais dans la première édition de mes *Mabinogion* (I, p. 21), il n'est pas le moins du monde certain que Thomas se soit inspiré directement de lui : il met simplement sa version sous le patronage de la meilleure autorité indigène. Récemment, miss Jessie L. Weston a fait connaître un nouveau document intéressant Breri (*Bleđəri*). Le *ms. addit.*

1. *Litterat. of the Cymry*, p. 408. Stephens se fondant sur la description exacte, prétend-il, de Cardiff dans Gereint, suppose qu'il était l'auteur du roman, ce qui est incompatible avec la date de rédaction de cette œuvre.

2. V. Gaston Paris, *Histoire litt. de France*, XXX, p. 10. Cf. Introduction à ma trad. des *Mabinogion*.

3. *The Book of Llandav*, éd. Gwen. Evans — John Rhys, Oxford, 1893, p. 247-252; 312; 352.

36614 du British Museum qui nous donne la continuation du Perceval de Chrétien par Wauchier de Denain, contient le curieux passage suivant : décrivant le *Petit chevalier* qui garde le bouclier magique conquis par Gauvain, l'auteur dit :

Deviser vos voel sa feiture
Si com le conte *Bleheris*
Qui fu nés et engenués
En Gales dont je cont le conte
Et qui si le contoit au conte
De Poitiers qui amoit l'istoire
Et la tenoit en grant memoire
Plus que nul autre ne faisoit.

Ce *Bleheri* gallois (cf. plus haut *Bletheri*), évidemment le *Breri* de Thomas et le *Bledheri(cus)* de Giraldus, aurait donc transmis directement ses récits à un comte de Poitiers. La famille de Poitiers a été longtemps en relations très étroites avec la famille royale d'Angleterre. Jessie L. Weston suppose qu'il s'agit de Guillaume III, qui mourut en 1137[1]. D'après d'autres manuscrits qui, il est vrai, ne mentionnent pas Bleheris, la transmission se serait faite par *écrit*. Si on acceptait à la lettre l'assertion de Wauchier, il en résulterait que la transmission de la matière de Bretagne, pour un poème important, *se serait faite directement d'un Gallois à un Français par écrit* ; qu'en outre, ce que j'établirai d'ailleurs plus bas à propos de Kulhwch, il a existé des romans arthuriens avant Thomas et Chrétien.

Wauchier, qui écrivait, si on admet la date fixée à l'existence de Bleheris par Jessie L. Weston, plus d'un demi-siècle après son auteur, n'est probablement pas plus sincère que Thomas. Il saute aux yeux que l'œuvre de Wauchier repose *directement* sur une source française : la forme des noms, les mœurs, la composition, tout le prouve. Que cette source française remonte pour une part importante jusqu'à un certain Bledri, que ce Bledri ait même été en relations avec un comte de Poitiers, c'est possible.

En tout cas, si Jessie L. Weston s'est quelque peu exagéré

1. *Wauchier de Denain and Bleheris* (*Romania*, 1905, p. 100-105).

la valeur et les conséquences du témoignage de Wauchier, il n'en est pas moins très digne de remarque.

Le *Blegobred* de Gaufrei de Monmouth (*Historia*, III. 19), roi des chanteurs et des poètes, est un personnage fabuleux qui n'a rien à faire, quant au nom, ni autrement, avec *Bleđri*, mais on peut se demander si Gaufrei n'a pas confondu deux personnage portant le même nom ou donné à un personnages relativement moderne des traits légendaires. J'avais déjà[1] signalé, sans y attacher autrement d'importance, la parenté du nom de *Blegobred* avec celui de *Blegywryd*, archidiacre de Llandav, jurisconsulte et savant éminent, qui fut chargé par Howell Dda de la rédaction du code de lois qui porte son nom[2]. La forme du nom, précisément dans le Livre de Llandav, est intéressante : *Bled-cuurit*, p. 230 ; *Bled-cuirit*, p. 219. Il est probable que la forme préférable est *Bled-cuurit* pour *Bleđ-cobrit* qui serait la forme vieille-galloise. Cependant *Bled-cobrit* donnait à l'époque de transition de nombre de chartes du Livre de Llandav (XIe siècle), *Bled-civrit*, *Bleđ-cyvryt*, puis *Bleđ-gyvryt*. C'est *Bleđ-ciurit* qui peut être a été mal lu par le copiste *Bleđ-cuvrit*[3].

Ce *Bleđ-cuvrit* qui est parmi les *laïci* et diffère de l'archidiacre[4], paraît avoir été un personnage très célèbre. Dans une charte portant la date de 960 (B. of Llandav, p. 218-219), il est fait mention de lui dans des termes analogues à ceux dont Giraldus se sert à propos de Bledhericus : Tunc affuit *famosissimus ille vir Bledcuirit filius Enniaun*. Il signe parmi les *laïci*, après le roi Nogui et Bledruis, le donateur, dans une autre charte (p. 222). Très malheureusement, on ne nous dit pas pourquoi ni en quoi il était *famosissimus*.

Je me demande si le *Blyoberis* qui joue le rôle de *Bleberis* ne représente pas une forme de ce nom : *Bled-cobrit*, comme le montre le *Blegobret* de Gaufrei, a pu se trouver sous une forme *Ble(d)gobrit* qui a pu en français donner

1. Les *Mabinog.*, I, p. 72.
2. Aneurin Owen, *Anc. Laws and Institutes of Wales*, I, p. 343.
3. Cependant *Blegywryt* pourrait faire supposer un doublet *Bled-ciurit* (*Bled-gywryt*).
4. Le *Bledcuurit* de la page 230 est parmi les *clerici*.

Bleob(e)ris. La remarque de Giraldus à propos de son *Bledhericus* (*qui paulo tempora nostra praevenit*) conviendrait parfaitement à ce personnage.

III. La date de la composition de Kulwch et Olwen. — Sa place et son importance parmi les *Mabinogion* et les *romans arthuriens*. — Il est de toute évidence que les scribes qui nous ont conservé le texte des *Mabinogion* et romans gallois arthuriens dans le *Livre Rouge* et le *Livre Blanc* de *Rhydderch*, en comprenant sous ce dernier titre les textes publiés par Gwenogvryn Evans, copiaient un ou plusieurs manuscrits plus anciens. Peniarth 4 qui seul nous intéresse avec le Livre Rouge, puisque seuls ils nous ont conservé partie ou tout de Kulhwch et Olwen, comme le Livre Rouge, en témoigne par certaines graphies. Je me bornerai à relever pour Peniarth 4 les traits suivants :

u pour *w* ou *6* : p. 9[1] *y vely* pour *y wely* (fréquent).
e pour *y*[2]; p. 14 *e wrthaw* ; p. 391 *yssed* (yssyd).
w pour *v*[3] : p. 295 *wawr* = *vawr* (mawr).
6 pour *v* : p. 6 *a 6ei* (a vei), etc. p. 7 : *6al* (val); p. 13 *y6edawt* (ryveđawt); p. 14 *6arch* = *varch* (march) etc.
au pour *aw* (fréquent) : p. 3 *dyrnaut*.

Pour les consonnes, le trait caractéristique est *t* pour *đ* spirant : p. 3 *haut* (*hawđ*), p. 393 *itaw* (*iđaw*), p. 395 *metwl* = *međwl*, etc...

u pour *w*, *6* se trouve jusqu'au milieu du XIIIe siècle, au moins[4] ; *e* pour *y* n'est caractéristique du XIIe et du commencement du XIIIe siècle que lorsqu'il se rencontre fréquemment ; de même *au* pour *aw*.

1. J'emploie *p* (page) au lieu de colonne.

2. *e* pour *y* (*ī* bref) devait être fréquent dans l'archétype. Ainsi Pen. 4, p. 30 donne *Wynt* (pour le pays de *Gwent* : *ar* (*Wynt*) tandis que le Livre Rouge a correctement *Gwent*.

3. *w* pour *ŭ* voyelle apparait déjà dans la seconde moitié du XIIe siècle. On ne le trouve pas dans les *Privilèges* de l'église de Llandav, mais il se montre dans le manuscrit latin le plus ancien des Lois et dans la version du Black Book of Chirk.

4. J. Loth, *L'élégie du Black Book of Chirk* (*Revue Celt.*, 1911,. 203).

En revanche *w* pour *v* rappelle l'orthographe du Livre Noir de Carmarthen ; *6* pour *w* indiquerait, il me semble, un manuscrit de la fin du XIIe ou de la première moitié du XIIIe siècle. Ce signe se montre dans le *fac-simile* du Book of Llandav (id. Gwen. Evans-John Rhys), manuscrit du XIIe siècle, copiant des textes antérieurs, en général : c'est un *u* avec un trait, en général, fort ténu, prolongeant la moitié supérieure gauche de cette lettre ; peu à peu, ce trait est devenu moins anguleux, et a fini par former un tout plus ou moins arrondi avec la partie de la lettre qu'il surmontait et dont il était en réalité indépendant. Il est frappant, très net dans le mot *g6r* du *fac-simile* de la page 121, à la 2e colonne. Ce caractère, dès le début du XIIIe siècle, dans plusieurs mss., a été systématiquement employé pour *ŭ* (*ou* français), voyelle ou consonne[1].

T pour *đ* spirant est régulièrement employé dans le Livre Noir, dont le manuscrit est de la fin du XIIe ou du commencement même du XIIIe siècle. On le trouve sporadiquement dans le *Black Book of Chirk*, écrit vers 1200. Il est employé *régulièrement*, à la finale et à l'intérieur du mot dans les parties I, II et III du ms. 6 de Peniarth. C'est aussi un trait saillant de l'archétype de la *Myv. Archaeology*, pour les poèmes du XIIe siècle et du commencement du XIIIe siècle de cette collection[2]. (Pour plus de détails, v. mon *Introduction* à ma traduction des *Mabinogion*, actuellement en cours de publication.)

Si l'orthographe seule suffisait à faire renouveler la source manuscrite de l'*ensemble* à la première moitié du XIIIe siècle, et même, vraisemblablement, au premier tiers, la comparaison avec le ms. 6 nous permet d'être encore plus affirmatif. Ce manuscrit se compose de 4 parties. La 1re, écrite vers 1225, ne

1. Dans la partie la plus ancienne du ms. 16 (Hengwrt 54) de Peniarth, qui est du début du XIIIe siècle et dont la calligraphie est identique à celle du ms. de *Dingestow Court* contenant le *Brut Gruff. ab Arthur*, on trouve *6*, surtout dans les diphtongues. *6* est aussi employé encore pour *v* (*Report on Welsh ms.* I. II, p. 377 ; The Bruts, p. XIII). De même dans Pen. 17.

2. J. Loth, *La principale source des poèmes des XIIe-XIIIe siècles dans la Myv. Arch.* (*Revue Celt.*, XXII, p. 13).

nous a conservé malheureusement qu'un court fragment de Branwen (2 pages), et la 2e écrite à la même époque, un autre de Manawyddan (2 pages)[1], mais la 3e partie, écrite vers 1285, contient deux fragments de Gereint et Enid[2]. Le texte de ces fragments est d'accord avec celui de la partie IV, qui contient la plus grande partie du roman de Gereint[3]. Ce texte de la partie IV aurait été écrit vers 1275. Les trois premières parties du ms. 6, ayant clairement la même orthographe, les mêmes caractères linguistiques, doivent être considérées, quoiqu'écrites à différentes époques, comme remontant à une même source écrite du premier tiers du XIIIe siècle. On peut en dire autant de la partie IV, qui a simplement été rajeunie orthographiquement. Or, si on compare les textes de Peniarth 4 avec ceux de ce ms., il est évident qu'ils remontent à une même source. On peut donc conclure avec certitude que dans l'ensemble, la rédaction des *mabinogion* et romans gallois, contenus dans les ms. Peniarth 4 et 6, dans le Livre Rouge[4], ne peut être postérieure au premier tiers du XIIIe siècle.

Si l'orthographe nous a amené à des conclusions sensiblement les mêmes, trouve-t-on dans les formes des mots des arguments permettant de les faire remonter plus loin dans *l'ensemble* ou *en partie*, dans Kulhwch, par exemple, et d'établir que les scribes copiaient un manuscrit antérieur à cette époque et sensiblement plus ancien ?

On peut le démontrer pour le Gorchan Maelderw, poème du Livre d'Aneurin dont le ms. n'est que de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle ; il est sûr, d'après certaines graphies que le ms. primitif devait être en vieux-gallois, c'est-à-dire remonter au Xe ou au commencement du

1. Cf. Livre Rouge, p. 34, l. 25 à la page 38, l. 18 ; p. 49, l. 20, — p. 51, l. 10 (White Book, p. 279-280 ; 281-282).

2. Cf. Gwen. Evans, *Rep. on mss. in the w. Lang*, I. Part. II : Peniarth. 6

3. Le texte en a été publié par G. Evans dans la *Revue Celtique*, 1887, p. 1-29 : il est accompagné d'une traduction avec notes qui m'est due.

4. Comme le dit avec raison Miss Mary Williams (*Essai sur la composition du roman gallois de Peredur*, pp. 30-37) Pen. 4 et le Livre Rouge reproduisent le même archétype ; Pen. 7 et 14 sont étroitement apparentés et représentent une source commune assez différente de la première.

XIe siècle. On peut en dire autant des Lois de Gwynedd dans le *Black Book of Chirk*.

On trouve quelque chose d'analogue dans la version, de Pen. 4 de Kulhwch et Olwen. On peut citer *Cat-britogyon* au lieu de *Cat-vridogyion* (*Livre Blanc*, p. 429); *Twr Bliant*, surnom de Teirnon (*ibid.* p. 64). Il faut évidemment, comme l'avait supposé John Rhys [1], lire *Turb Liant* [2], tumulte des flots. Le scribe du Livre Rouge n'a pas compris l'expression et l'a transcrite par *Twryv vliant* au lieu de *Twryv liant*; de même, ce qui est plus curieux encore, le scribe de Peniarth 4 dans le *mabinogi* de Pwyll : ce qui donne le sens plus qu'étrange de *tumulte*, *tapage* de *bliant* [3]. Mais la forme la plus probante est *genhym* pour *genhyv* dans l'épisode de Kulhwch où le héros se trouve en conflit avec le portier Glewlwyd. Ce dernier va en rendre compte à Arthur qui lui demande : *chwedleu porth genhyt* ? « y a-t-il du nouveau à la porte ? » Glewlwyd répond : *yssy dynt genhym*, « oui, j'en apporte » (oui, il y en a avec moi) [4]. On pourrait citer encore *a mab* pour *a vab*, ô fils (qui se trouve dans la même colonne) mais ces négligences dans les mutations syntactiques ne sont pas rares ailleurs et dans des textes plus récents. En revanche, *genhym* pour *genhyv* est une forme vieille-galloise. Si le scribe ne l'a pas changée en *genhyv*, c'est qu'il a pensé à *genhym*, avec nous. Les formes de ce genre se trouvent encore mêlées à des formes plus modernes, dans la langue de transition du XIe siècle, par exemple dans les délimitations de champs et les *Privilèges* de l'église de Llandav.

Gwenogfryn Evans a cru trouver dans les trois *englyn* de Math ab Mathonwy la preuve d'une transcription d'un manuscrit en *vieux-gallois*. Ses arguments sont des plus faibles [5].

1. *Arthurian Legend*, p. 394.

2. Le scribe a eu peut-être sous les yeux une graphie intermédiaire *Turywlians* : *Turyuuliant*; il aura pris *uu* (*v*) pour deux *v*.

3. Toile fine.

4. *Livre Blanc*, p. 457; cf. trad. 198. Le Livre Rouge, p. 104, n'a pas *yssydynt genhym*.

5. V. *Introduction* à ma nouvelle trad. des *Mabinogion*. Les corrections qu'il indique avaient déjà été faites par moi (*Mabinog.* 1re édition, p. 331, note à la page 78, l. 1; trad. p. 140. Cf. *Métrique galloise*, II, 1, p. 237.

Il n'est pas inutile d'ajouter ici que certaines graphies, surtout en construction syntactique, n'ont pas de valeur au point de vue chronologique, quoiqu'elles aient une apparence archaïque, par exemple : *ym penn, ym blaen* se trouvent dans des textes plus récents que d'autres qui présentent *ym henn, ymlaen*. De même *fynnawn* paraît plus récent que *fynhawn* : or, *finnaum* se trouve dans le *Book of Llandav*, dans des mss. anciens de Nennius. *Cimer* apparaît au IXe siècle dans les notes marginales à l'évangéliaire de Saint-Chad à Lichfield, tandis qu'au XIIe et même au XIIIe siècle, on a *cymher*. De même, la présence, sporadiquement, d'occlusives sourdes intervocaliques au lieu de sonores, que l'on considère généralement comme un trait de vieux-galiois (Livre Rouge : *clwyteu* pour *clwydeu*) ne prouve rien, ou cela marque une certaine hésitation dans l'articulation ou un trait dialectal : aujourd'hui encore en Glamorgan, au moins dans l'Est, l'occlusive suivant immédiatement une voyelle accentuée est nettement sourde ; seule, l'occlusive intervocalique prétonique est sonore. Il est très vraisemblable que la prononciation des occlusives intervocaliques, sur bien des points du pays de Galles, au XII-XIIIe siècle, n'était pas encore nettement sonore.

Il y a aussi parfois trace de la tradition orale, souvent dissimulée par l'écriture : Pen. 4 *Annwn* (L. Rouge, 14. 25, *Annwvyn*). C'est particulièrement remarquable dans Pen. 7 : p. 612 *y dwawt* (*y dywawt*) : c'est la forme la plus fréquente, p. 614, *athiasbedein* (*ath ðiaspedein*) ; p. 616 *varglwyd* (*vy arglwyd*) ; 623 *twllodrus* ; p. 609, 611 *gwassaneth*.

La langue même peut fournir quelques utiles indications au point de vue chronologique. Pen. 4, et Pen. 6 sont, en général, plus fidèles à l'archétype que le Livre Rouge [1]. A ce point de vue, c'est encore la version de Kulhwch de Pen. 4 qui offre le plus d'intérêt et se rapproche le plus de la poésie archaïsante du XIIe siècle. On peut y sygnaler : 1° un verbe qui, à ma connaissance, ne se trouve nulle part ailleurs : *amkawd*, il dit ; 2° l'emploi de *kwt*, où, qui ne se trouve qu'en poésie au XIIe siècle ; 3° l'emploi des formes passives en

1. Sur ce point, v. *Introduction* à ma nouvelle traduction des *Mabinogion*.

-awr (*Livre Blanc*, 479 : *nyn yscarhawr*; 475, *nyn lladawr*) ; 4° la construction de la comparaison avec la particule *noc*, *no* (cette particule y est en tête [1]) ; 5° l'emploi de la copule *oed* avant l'attribut : *oed melynach y fenn*... ; *oed gwynnach y chnawd*... ; *oed gwynnach*... [2].

Si, d'après ces remarques, la première rédaction par écrit de Kulhwch et Olwen paraît antérieure à celle même du *mabinogi* (*Pwyll*, *Branwen*, *Manawyddan*, *Math*), elle est, en revanche moins archaïque que lui dans la mise en œuvre des matériaux, leur agencement et l'esprit qui y règne. Kulhwch et Olwen occupe une place à part et, à certains points de vue, proéminente parmi nos récits. Ce qui frappe tout d'abord, quand on le compare au *mabinogi*, c'est que, comme dans le *Songe de Ronabwy*, Arthur est la figure dominante ; c'est lui qui par son pouvoir, appuyé sur des guerriers et serviteur [3] aussi remarquables par leurs pouvoirs magiques que par leur audace, mène à bien les plus difficiles *quêtes*. Sa cour est le centre du monde : elle réunit tout ce que le narrateur connaît de peuples : Bretons d'Angleterre, Anglos-saxons, Irlandais, Normands, Bretons d'Armorique, Français. Beaucoup plus encore que dans Ronabwy, Arthur est le maître d'un monde fantastique, nettement celtique, mœurs et traditions. Sa cour ne ressemble en rien à la cour de l'Arthur des romans français du XIIe siècle, où règne l'amour courtois, les manières raffinées, le langage élégant, la bonne tenue qui distinguent les chevaliers de la Table Ronde. C'est une assemblée incohérente de personnages disparates, d'êtres fantastiques et surnaturels. pris de droite et de gauche dans des traditions de toute espèce, et groupés artificiellement autour du héros national, devenu surtout un personnage de féerie.

C'est là ce qui constitue l'originalité propre de ce roman et lui donne une place intermédiaire entre le *mabinogi* et les romans français. Tous les cycles sont mis à contribution et mêlées au profit d'Arthur. Aucun personnage historique du

1. P. 476 : *no bronn alarch gwynn oed gwynnach y dwy vron*. Cf. L. Aneurin, *F. a. B. of Wales*, II, p. 96 : *noc a dele*...

2. Cf. la construction de la copule avec l'attribut en vieil-irlandais (Vendryès, *Gramm. du vieil-irl.*, §§ 573).

XIIe siècle n'y apparaît, ce qui n'est pas le cas pour le *Songe de Ronabwy*, qui ne peut être antérieur au milieu du XIIe siècle. Il va sans dire, d'après ce qui a été exposé plus haut, qu'il est antérieur aux romans français. Il est d'ailleurs évident que si l'auteur les avaient connus, il n'eût pas hésité à enrichir sa galerie en introduisant à la cour d'Arthur les *Calogrenant*, les *Sagremur*, les *Mabonagrain* et autres. Sa géographie est purement galloise, et aussi précise, aussi détaillée, que celle des romans gallois d'influence française l'est peu. Kei n'a rien du Keus de ces romans; c'est toujours le guerrier redoutable, à moitié fabuleux du Livre Noir et de certaines poésies de la *Myv. arch.* Et le fait est d'autant plus digne de remarque que la note ironique y apparaît. On y sent déjà la parodie, comme dans le morceau irlandais connu sous le nom de *Festin de Bricriu*, ou encore dans *Cuchulainn malade et alité*[1]. La liste des saints gallois était interminable. Les dieux ou héros qui ne s'étaient pas trop compromis dans l'Olympe païen ou qu'il eût été inutile ou dangereux de noircir dans l'esprit des populations christianisées, étaient passés, en général, au rang des saints. Pour tout simplifier, on les avait divisés en trois catégories : ils descendaient soit de Caw soit de Cunedda, soit de Brychan. Notre auteur favorise la famille de Caw et l'enrichit de noms inattendus, par exemple : *Dirmyc*, mépris; *Etmyc*, admiration; *Konnyn*, roseau; *Mabsant*, saint patron; *Llwybyr*, sentier; *Kalcas* (Chalcas); *neb*, quelqu'un, n'importe qui! L'intention satirique ou plaisante est également marquée dans certains noms de l'invention de l'auteur, comme *Nerth*, force, fils de *Kadarn*, fort; *Llawr*, sol, fils d'*Erw*, sillon; *Hengroen*, vieille peau, cheval de Kynnwyl; particulièrement dans les noms des chevaux, femmes, filles, et fils de Cleddyv Divwlch (trad. des *mab.* I, p. 220)[2].

1. D'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, pp. 80-146. On peut comparer dans *Cuchulainn malade* (*ibid.*, p. 177) la peinture des femmes d'Ulster et surtout celle de Cuchulainn irrité à celle de personnages grotesques de la cour d'Arthur (v. ma trad. des *Mabinogion*, I, p. 219).

2. La parodie proprement dite ne devient un genre que beaucoup plus tard : cf. J. Loth, *Une parodie des Mabinogion* (*Revue Celt.*, XIX, 308).

Les mœurs ne sont pas atteintes par la civilisation française du XIIe siècle. On sent cependant quelque changement dans la conception que se font les guerriers de leur chef. Les compagnons d'Arthur paraissent choqués à la pensée qu'il va se colleter avec la sorcière : *ce ne serait pas convenable.* Ils trouvent aussi qu'il est au-dessous de lui d'aller à la recherche de certains objets de trop mince importance et le renvoient poliment à sa cour de Kelliwic en Kernyw. Ses officiers commencent à rougir de certains emplois qui leurs paraissent compromettants pour eux et de nature à faire tort à la réputation de générosité d'Arthur. Glewlwyd veut bien faire le portier au premier de l'an, mais le reste de l'année, ce sont ses subordonnés qui remplissent ce rôle : trait de mœurs qui se retrouve dans Owein et Lunet. Glewlwyt fait l'office de portier ou plutôt d'introducteur des étrangers, *mais de portier, il n'y en avait pas* [1]. Dans le poème du Livre Noir consacré à Kei, Glewlwyd, au contraire, se présente hardiment comme portier.

Les mœurs sont au fond païennes, malgré des influences chrétiennes.

L'armement de Kulhwch est plus nettement celtique que celui même des guerriers de Ronabwy. Comme Eocho Rond, dans le morceau épique irlandais de l'*Exil des fils de Doel* [2], il porte deux javelots, une lance, et au côté une épée à poignée d'or. Les deux javelots sont caractéristiques de l'armement des anciens Celtes [3]. Cet armement ne rappelle en rien celui des chevaliers d'Owen et Lunet, Peredur, et Gereint et Enid.

Un autre trait de mœurs véritablement archaïque, c'est l'évaluation de la valeur des pommes d'or du manteau de Kulhwch et de l'or de ses étriers et de ses chaussures en *vaches* (*Mabinog.*, trad. I, p. 192-193 et note 2) : chacune des pommes vaut *cent vaches.* C'est encore la façon de compter dans les *Lois galloises*, rédigées au Xe siècle.

Si on rapproche ces observations des particularités de langue

1. Il ne se trouve pas dans l'Yvain de Chrétien de Troyes.
2. D'Arbois de Jub., *L'épopée celt. en Irlande*, p. 156.
3. J. Loth, *Un trait de l'armement des Celtes*, *Revue Celt.*, 1910.

relevées plus haut, on arrive à placer la rédaction première de ce roman dans la seconde moitié du XIe ou le commencement du XIIe : on ne saurait la faire remonter plus haut. Il y a un souvenir confus d'Alain Fergent (*Flergant*, roi de *Llydaw*, Armorique), duc de Bretagne de 1088 à 1109. On y remarque aussi un emprunt français significatif : c'est *gleif* (*gleiv*) au lieu de *gwayw*, lance; français *glaive*, qui au XIIe siècle avait ce sens (v. trad. des *mab.* I, p. 191, note 1 et *notes critiques*). Or, le contact entre la civilisation galloise et la civilisation française n'a guère eu lieu que dans la seconde moitié du XIe siècle. Il n'est pas hors de propos de rappeler qu'Alfred Nutt a aussi signalé (*The Mabinogion*, p. 342) certains traits de ressemblance entre Kulhwch et Olwen, et aussi le *Songe de Renabwy*, avec des compositions irlandaises du XIe siècle, comme la *Destruction de l'hôtel de Dá Derga*, l'*Ivresse des Ulates* ou *hommes d'Ulster*, le *Festin de Bricriu*.

Quoiqu'il y ait dans Kulhwch des noms de héros irlandais, comme *Cnychwr fils de Ness* (*Conchobar mac Nessa*) et d'autres, l'influence des auteurs irlandais ne me paraît pas sensible. Il y a eu à toute époque des relations amicales ou hostiles entre Gaëls et Brittons. Elles ont été particulièrement actives pendant l'existence si troublée du roi de Nord-Galles, Gruffydd ab Cynan (1075-1137). Fils d'Irlandaise, il avait passé sa jeunesse en Irlande ; c'est en partie avec des forces irlandaises qu'il avait conquis sa couronne ; chassé de nouveau, c'est en Irlande qu'il avait cherché un refuge, et c'est d'Irlande, avec l'appui des Irlandais, qu'il put retourner en Galles et triompher définitivement de ses ennemis. C'est probablement pendant son règne que certaines légendes, comme celle de Cúroi *mac Daire* furent empruntés par les bardes gallois aux chanteurs irlandais [1].

Au point de vue littéraire, Kulhwch est hors de pair. Il dépasse en intérêt aussi bien le *Mabinogi* que les trois romans d'Owen et Lunet, Peredur, Gereint et Enid, par la variété des épisodes, le merveilleux des aventures, et surtout par la poésie de la langue. L'expression est imagée et vigoureuse ; la

1. Livre de Taliessin, *F. B.* II, p. 198.

construction plus souple, plus nerveuse, moins encombrée de liaisons, notamment que dans les romans d'influence ou d'adaptation française. Cette prose est assez près de la poésie[1].

Kulhwch mérite tout autant l'attention au point de vue de la composition. C'est le plus considérable des romans purement gallois; il est sensiblement plus long qu'aucun des trois romans, notamment qu'Owen et Lunet. Or, malgré quelques incohérences dues probablement au copiste, il surpasse en unité de composition sûrement Peredur et même les deux autres. Le rédacteur, dans le *Livre Blanc*, a mis parfaitement cette unité en relief par le titre même : *Comment Kulhwch obtint Olwen*. Cette constatation suffit à réduire à néant une théorie très répandue surtout parmi les romanistes, et qui a particulièrement cours au sujet de Tristan : c'est que, si les épisodes dans les romans arthuriens sont celtiques, si la *matière est bretonne*, la mise en œuvre ne l'est pas : la trame des romans serait française, et les Français seuls auraient été capables de donner une unité plus ou moins accentuée à des épisodes, on dit volontiers, des *lais*, indépendants les uns des autres. Kulhwch prouve que les Brittons de Galles n'avaient nul besoin d'aller à l'école des conteurs français ou de s'inspirer de modèles français pour arriver à composer des romans aussi nourris et au moins aussi bien ordonnés.

L'art incontestable qui apparaît dans les narrations est tout aussi indigène que celui des poètes lyriques gallois, si parfaitement national et si raffiné; ce sont sûrement des bardes ou des lettrés appartenant à la même école littéraire qui ont mis ces traditions par écrit[2]. Comme l'a soutenu Alfred Nutt, les Gallois, au point de vue nar-

1. La langue est particulièrement remarquable dans le dialogue; les mots s'y croisent entre les interlocuteurs avec la rapidité des chocs d'épées dans un duel. Le dialogue en vers est représenté par trois poèmes dans le Livre Noir et paraît avoir été un genre en faveur, destiné, sans doute, comme certains morceaux lyriques, à couper et relever les récits légendaires en prose aux moments les plus dramatiques.

2. Les artistes, les bardes surtout, sont mis sur le même pied que les fils de rois, dans Kulhwch (trad. I, p. 193-194).

ratif, l'emportent aussi bien sur les Irlandais que sur les Français.

Il est même remarquable que Owen et Lunet, Peredur, Gereint et Enid sont supérieurs aux romans français correspondants, aussi bien au point de vue de la composition qu'au point de vue narratif. Chez les Français, le récit se déroule lentement, terne, incolore, embarrassé de maladroites répétitions, de digressions inopportunes; chez les Gallois, la narration est vivante, claire, rapide, mettant en relief avec un sûr instinct artistique les traits de nature à produire un effet pittoresque. Le conteur, comme le barde, excelle à condenser dans un mot imagé, ce que le poète français délaie dans plusieurs vers [1]. L'ancienne littérature d'Europe, au XIIe siècle, n'offre rien de comparable au songe *de Maxen* et au *Songe de Ronabwy*, œuvres sorties tout entières de l'imagination de conteurs gallois. La conception en est originale. Le récit témoigne d'un vrai talent descriptif, le *Songe de Ronabwy* surtout. Le héros s'endort, et, en rêve, il est transporté au temps d'Arthur, à son époque la plus brillante, où les héros paraissent avec des proportions surhumaines; il assiste au défilé de ses troupes dont il dépeint l'aspect, l'équipement et la marche avec une incroyable richesse et précision de détails. Le cadre est habilement choisi et l'idée maîtresse vraiment originale. Tout le début est d'un réalisme étrange, empreint de couleur locale, que l'on dirait moderne.

Les *quatre branches du Mabinogi* représentent mieux que Kulhwch la pure tradition des conteurs indigènes et le type ancien des compositions celtiques. Les quatre morceaux

1. A l'appui de son argument, Alfred Nutt compare le début si pittoresque de la *Dame de la Fontaine* jusqu'à la fin du récit de Kynon, au début de l'Yvain de Chrétien. Il est certain que la comparaison est tout à l'avantage du conteur gallois. En revanche, il y a un passage charmant dans le Perceval de Chrétien qui manque dans Peredur : c'est la promenade matinale de Peredur adolescent dans la forêt. Et cependant nulle part, le sentiment de la nature n'est aussi profond que chez les bardes gallois. D'ailleurs le conteur gallois n'exprimait-il pas en un mot ce qu'a développé Chrétien, lorsqu'il nous montre son héros partant dans la *jeunesse du jour* ?

forment pour l'auteur un tout, un seul *Mabinogi*. Or, le lien qui existe entre *la branche* de Branwen et celle de Manawyddan, est insignifiant entre celles de Manawyddan et de Math. On peut, à la vérité, distinguer dans le *Mabinogi* et ses *branches* des cycles qui se sont mêlés et confondus [1]; mais il n'y a cependant là rien de comparable au bouleversement de la plupart d'entre eux et à leur groupement au profit du seul Arthur comme dans Kulhwch. La *matière de Bretagne* n'y paraît pas entièrement dominée par la légende arthurienne telle que nous la trouvons développée dans l'île de Bretagne et sur le continent dans la seconde moitié du XIIe siècle. Quoique Kulhwch ne doive rien à l'influence de Gaufrei de Monmouth et qu'il soit clairement antérieur à l'*Historia*, il appartient à une période caractérisée par des tendances analogues [2]. Comme il est sûr néanmoins que la rédaction de Kulhwch est au moins aussi ancienne, plus ancienne même que celle du *Mabinogi*, il n'est pas douteux que l'auteur de ce dernier cycle ne fût parfaitement au courant des traditions arthuriennes de son temps. S'il ne s'est pas laissé influencer par les tendances à la mode, si puissantes à une époque d'extrême exaltation nationale, c'est que les récits qu'il mettait par écrit, appartenaient à une tradition orale depuis longtemps fixée, qu'il n'était pas permis d'enfreindre ni de transformer. C'est une œuvre classique, et impersonnelle en quelque sorte; Kulhwch est une œuvre nouvelle et personnelle. La rédaction du *Mabinogi* ne saurait être antérieure ni postérieure à la seconde moitié du XIIe siècle [3]. Le *Songe de Maxen*, l'aventure d'Lludd et Levelis est postérieure à Gaufrei; le *Songe de Ronabwy* a dû être écrit peu après le milieu du XIIe siècle, vraisemblablement.

Les trois romans d'Owen et Lunet, Peredur, Geraint et

1. M. Anwyl a tenté de les distinguer dans une longue analyse : *The four branches of the Mabinogi* (*Zeitschrift für Celt. Phil.*, I, p. 277; II, p. 124; III, p. 123).

2. Gaufrei a trouvé sûrement une légende arthurienne déjà constituée en Galles (et en Cornwall) avant lui. Il y a ajouté, il a modifié, taillé à sa guise dans une matière qu'il n'a pas inventée de toutes pièces. Il a cependant un certain nombre de *faux* à son actif.

3. Voir *Introduction* à ma nouvelle trad. des *Mabinogion*.

Enid sont indépendants des romans de Chrétien, mais, quoique l'origine première soit celtique, ils sont manifestement inspirés, parfois comme traduits, d'une source immédiate française rapprochée sur beaucoup de points, de celle de Chrétien.

Si on peut avec quelque précision, fixer la date approximative de la première rédaction par écrit des *Mabinogion* et des romans gallois, et même indiquer, jusqu'à un certain point, leur position respective au delà de la littérature écrite, au point de vue de la formation traditionnelle, il me paraît téméraire, et en tout cas, prématuré, de chercher à établir une chronologie comparée des principaux thèmes ou données des romans formés de la *matière de Bretagne*. Il faudrait d'abord dégager chaque roman de tous les épisodes parasites qui sont venus le grossir dans le cours des siècles ou suivant le caprice des écrivains; il serait nécessaire d'en fixer la forme vieille-celtique, ce qui n'est possible que là où les documents irlandais offrent des points de contact. Cela fait, on se trouverait en face de l'océan sans bornes du Folklore. Quoique d'un pays d'audacieux marins, je me garderai bien d'y hasarder ma frêle barque. Il ne s'agirait plus, en effet, de comparaisons bornées à un groupe défini de langues et de littératures. Ce serait un voyage aventureux, un *immram* autrement périlleux que celui de Mael Duin, à travers un monde mal exploré. Si on prend les trois romans gallois à similaires français, on peut, par exemple, soutenir, sans trop s'avancer, que Gereint-Erec, si on ne prend que l'aventure de Gereint avec Enid, est, dans l'ensemble, moins archaïque qu'Owein-Yvain et Peredur-Perceval. En revanche, on ne peut songer à se poser la même question pour ces deux derniers romans qu'après les avoir débarrassés des épisodes disparates qui les encombrent, les avoir dépouillés de leur vernis français, et précisé la donnée vieille-celtique, ce qui n'est pas une mince tâche. En comparant Peredur à Perceval, on peut, avec quelque vraisemblance, supposer qu'il s'agit d'un récit de vengeance et d'expiation préhistorique dans le monde celtique, mais l'idée maîtresse d'Owein-Yvain est fort difficile à dégager. S'agit-il primitivement d'une histoire de féerie,

d'amour entre mortel et créature surnaturelle, comme dans certains lais, ou n'y a-t-il pas encore ici, une vengeance d'un autre genre, la vengeance de *la Fontaine*, qui se défend, compliquée d'autres données, ou mieux, une fusion des deux thèmes? Si on entre dans le détail des épisodes, on se trouve en présence de problèmes tout aussi ardus, pour ne pas dire insolubles. Le roman de Kulhwch est relativement moderne, mais nombre de ses épisodes remontent à une haute et insaisissable antiquité. L'épisode du porc Trwyd est sûrement vieux-celtique; celui de Mabon ab Modron avec son saumon nous mène en plein préhistorique. Comment expliquer que Bran se fasse couper la tête, avec ordre à ses compagnons de l'emporter avec eux pendant 87 ans, et de l'enterrer à Gwynn Vrynn, en face de la terre de France? N'y a-t-il pas eu là remaniement et confusion? Un personnage ayant changé de forme dans certains contes européens, est souvent délivré, si on lui coupe la tête. La même idée se retrouve chez les Insulaires de Mabuia, dans le détroit de Torrès[1].

Les recherches entreprises dans cette direction ont donné quelques résultats. On a pu, avec vraisemblance, mettre en relief le caractère mythique de certains personnages, mais on a, à mon avis, trop généralisé. Il y a quelques années tout était mythe *solaire*. Aujourd'hui, il n'y a plus rien d'humain ni de terrestre dans les traditions celtiques : tout est *extra-naturel*, *other-world*. Il semblerait que les anciens Celtes aient passé leur temps, à rêver uniquement d'*au-delà* ou *d'au-dessous*. Or, l'histoire et l'archéologie nous donnent une tout autre idée de cette grande famille, vive entre toutes, batailleuse, turbulente, avide de mouvement, qui du IVe au Ier siècle avant notre ère a bouleversé l'Europe, l'a sillonnée dans tous les sens et l'a semée d'établissements dont beaucoup de noms de lieux témoignent aujourd'hui encore. Ils paraissent beaucoup plus occupés à envoyer leurs ennemis dans l'autre monde qu'à y rêver. En tout cas, il est parfaitement invraisemblable qu'il n'y ait que des personnages d'origine mythique dans les traditions d'un peuple dont l'histoire même fournissait la plus abondante matière au merveilleux épique.

J. Loth.

1. Hartland, *Primitive Paternity*, 1909, I, p. 183.

CORNOVIANA

(*Suite*).

I

LES BRETONS EN CORNWALL

NOTE ADDITIONNELLE

J'ai reçu après l'impression de cet article, au sujet des Bretons en Cornwall, une lettre du savant vicaire de Saint-Just en Penwith, le Rev. Taylor, à qui on devra l'histoire des *Manors* dans la grande *Victoria History of Cornwall*, une lettre confirmant mon hypothèse : que les Bretons immigrés avaient dû rester dans le pays. D'après les *Parish Registers* pour la paroisse de Camborne, sept Bretons s'y sont mariés, un en 1538, quatre en 1540, un en 1546, un autre en 1568. Pour Maddron, mention est faite des obsèques de quatre Bretons, en 1582, 1585, 1587 et 1599. Comme il me le fait remarquer, il y a extrêmement peu de *Parish Registers* conservés antérieurs à 1600, *et il est sûr*, ajoute-t-il, que *beaucoup de Bretons ont été baptisés, mariés et enterrés en Cornwall sans être expressément désignés comme Bretons*. Il me paraît certain qu'antérieurement au XVIe siècle, les Bretons avaient dû prendre des noms à la Cornique. On a vu qu'un d'eux a pris le nom de Tomkyn, un autre a pris le nom du village où il a habité. Parmi les Bretons mariés et enterrés signalés plus haut, il y a sûrement des nouveaux venus. On peut conclure avec certitude qu'au XVIe siècle, les Bretons formaient un élément fort important de la population de Cornwall.

II

UNE PHRASE INÉDITE EN MOYEN CORNIQUE ET UN MOT RARE

Cette phrase se trouve dans un document daté de 1547, qui m'a été communiqué par le savant *Vicar* de Saint-Justin Penwith, le Rév. Taylor (*Star Chambers*, Henri VIII, 8 171-175 [1]).

Un certain John Richard, notable personnage de Saint-Just, avait un différend au sujet d'un moulin (*crasing mill*) qu'il avait construit au-dessus d'un autre (*stamping mill*) pour le lavage de l'étain, avec le propriétaire de ce dernier moulin, Carvanell. Le fermier de Carvanell, Tracy, dépose qu'il alla un jour au moulin de John Richard pour rectifier, semble-t-il, le débit de l'eau. Surpris par Richard, il refusa d'ouvrir. Ce dernier pénétra par le toit et expulsa avec force horions le témoin en lui disant que si jamais, il le *pinçait* dans les alentours de son moulin, il ne s'en tirerait pas à si bon compte, et *lui servirait de prêtre* (*he wold be the Deponent's pryst*).

John Richard ne s'en contente pas. Il se rend au moulin de Carvanell, et somme ce dernier de sortir en lui disant *in cornishe* : *deese meese te lader* (in english : *come forth thou thief*). Le plaignant (Carvanell) sort ; Richard lui lance une grosse pierre qui lui tombe entre les jambes ; au moment où il veut l'éviter, il reçoit un coup de pelle sur la tête. Il tombe ; Richard lève de nouveau la pelle, mais les voisins qui étaient occupés à laver l'étain, accourent et l'en empêchent.

Richard était accompagné dans son expédition par son fils et Oliver *Aeyvan* (*Even*), a *Brytton servaunt*.

La phrase ne demande aucun commentaire pour le sens : *viens dehors, toi, voleur*. L'orthographe est celle du XVIe siècle. Phonétiquement on peut la représenter ainsi : *dös mēz, tẹ lad'r*.

1. Communiqué par le Rév. Taylor (tiré des *Fendal Aids*).

Ee, généralement dans *Gwreans an bys* et *Bewnans Meriasek* a la valeur de *ẹ* fermé, et, généralement, *ẹ̄* long : *Bewn.-Meriasek* : 664 ou *lees* (mon profit); 3530 *eff* a *pee* (il paiera); 1610 agis *lee* (à votre place); 2196 : *feer*, foire. Cependant, 2308 : *ree* greff, trop fort.

Cependant dans *Gwreans an bys*, *ee* équivaut parfois à *i* (variante de *ẹ*) : 889 tha *vee*, à moi. Cf. Or. mundi 2444 ay *veen*, de sa bouche (gall. *min*, lèvre); ibid. 1122, *myyn*; m. c. 196 *meyn*.

Deese est probablement une graphie inexacte. Il est possible cependant qu'on prononcât *dẹ̄s*, avec *ẹ* fermé bref : cf. Gwreans 727 : *des neese*, viens plus près (cf. 2469 *neef*, le ciel). Le témoin Tracy expliquant les inconvénients résultant pour le moulin de Carvanell, parle d'un *polros* (says that water is set from under the *polros* of another stamping mill). Le mot est clairement composé de *pol*, mare, étang et de *ros*, roue.

Le mot ne se trouve dans aucun autre dictionnaire que *l'English-Cornish Dictionary* de *Iago*. Il paraît aussi dans des noms de lieux : *Polroda* (hundred de *Trigershire* ou *Trigg*[1], en 1303; 1306 id., en 1401 *Polrode*. Dans un acte de 1301, il est aussi fait mention d'un *manor* de *Pobroda* en *Pudreschire* (Powdre[2]).

III

UN USAGE DES ILES SCILLY (AU XIIIe-XIVe SIÈCLE SULLY) : MAEN EN ESCOP

On exposait, dans ces îles, au moins dans certains cas, les condamnés à la peine capitale, sur un rocher que la mer devait balayer à marée haute. Dans un acte de 1301-2, Muriella de Trengwith et ses deux filles convaincues de *latrocinium* sont exposées sur cette roche et laissées là *jusqu'à ce*

1. Weel-pit, Pôl-rôz, pulrôz. Still used in Cornwall for the pit under the water mill-wheel.
2. Communiqué par le Rév. Taylor (*Assise Rolls*).

que le flot les emporte: ad rupem in mari qui vocatur *maeue-nescop*. Le Rév. Taylor m'ayant soumis ce texte, qui est tiré des *Assise Rolls*, je n'eus pas de peine à rectifier la lecture en *maen en escop*, « la pierre de l'évêque ». C'est sur cette roche, m'apprit le Rév. Taylor, qu'est édifié le phare des Iles Scilly. C'est aujourd'hui *The Bishop*.

(*A suivre*). J. Loth.

HIBERNICA

(*Suite*)[1].

14° *déig* « A CAUSE DE ».

La préposition irlandaise *déig* « à cause de » est une locution d'origine nominale, puisqu'elle se construit avec le génitif et qu'elle sert comme conjonction à introduire des propositions subordonnées relatives. En fait, elle se présente dans le *Book of Armagh*, 17 b 1, sous la forme *d'fech*. Mais il reste à déterminer le substantif qui s'y cache.

M. Thurneysen, *Hdb.*, I, 486, propose avec doute d'y voir le nom de la « dette », *fiach*, ce qui fait difficulté pour le sens. On peut considérer *fech* (pour *feich*) comme le datif d'un mot **fech*, de **wekos-* thème en *-es-*, correspondant au zend *vasō* (le sanskrit n'a que le thème en *-o-*, *váçaḥ*, masculin), de la racine de skr. *vásṭi* (pl. 3 *uçánti*) « il désire, il souhaite, il aime ». C'est à cette racine que se rattachent justement les mots gr. ἕνεκα (cf. Brugmann, *Indogerm. Fschg.*, XVII, 4) et v. perse *vašnā* « grâce à », pehlvi de Tourfan *vasnād* « à cause de » (l'arménien *vasn* « à cause de » est un emprunt à l'iranien ; cf. Meillet, *Mém. Soc. Lingu.*, XVII, 353). La locution *do feich*, d'où *deich, deig*, signifierait donc proprement « à la volonté de, au désir de », comme c'est le cas du latin *grātiā*.

Le signe de longueur de l'*é* de *déig* peut s'expliquer comme dans *dús* de *do fiuss*, c'est-à-dire par une contraction (cf. Thurneysen, *Hdb.*, I, 66). Mais il n'est pas douteux que la locu-

1. Voir *Revue Celtique*, XXIX, 202.

tion *do ḟeich* transformée en *deich* a subi l'influence analogique d'autres locutions de même sens. Ainsi elle est devenu *dáig* d'après le mot *ág* « sake » (K. Meyer, *Contrib.*, pp. 30 et 578; cf. *ditt ágh* « à cause de toi » *Fianaigecht*, p. 10, l. 10). Rappelons d'autre part les mots *dágin*, *daigin* (K. Meyer, *ibid.*, p. 577), sur lesquels on consultera Macbain, *Etym. Dict.*, 2e éd., p. 128.

15° A PROPOS DE L'EXPRESSION DU GÉNITIF DU RELATIF

Les procédés employés par l'irlandais pour rendre le génitif du relatif ont été exposés en détail par M. Pedersen, *Kuhn's Zeitschrift*, XXXV, 399 et *Vergleich. Gramm.*, II, 224, et par M. Thurneysen, *Handbuch*, I, 303 et *Kuhn's Zeitschrift*, XLIV, 116.

Le principal de ces procédés consiste à exprimer le génitif par l'adjectif possessif de la 3e personne, qui est de fait un ancien génitif de pronom personnel anaphorique, et la relation par la forme relative du verbe copule : soit *intí as a ainm bís isnaib titlaib* « celui dont le nom est dans les titres », m. à m. « que c'est son nom qui est... ». Le verbe copule joue ici le rôle qui lui revient lorsqu'on place en tête de la phrase un autre mot que le verbe. Pour traduire « son nom est dans les titres », avec *bíu* verbe d'habitude, on peut dire *bíid a ainm isnaib titlaib* ou bien *is a ainm bís isnaib titlaib*; cette seconde construction, par la substitution de la forme relative *as* à la forme *is* non relative, se prêtait commodément à l'expression du génitif du relatif : *intí as a ainm bís isnaib titlaib*. Aussi est-elle attestée dans les exemples suivants, qu'on peut joindre à ceux qui sont cités par MM. Pedersen et Thurneysen :

Félire d'Oengus, 9 avril : *asa ḟuil nad dibdai* « dont le sang ne périt pas »,

ibid. 11 août : *asa clú nad chelar* « (lui) dont la gloire n'est pas cachée » (lire sans doute *asa chlú*),

ibid. 24 août : *ata scél roclotha* « dont les récits ont été entendus »,

ibid., Epil., 86 : *asa chlú nád célam* « (lui) dont nous ne célerons pas la gloire »,

Saltair na Rann, 4485 :

nech assa flesc, buan bolud,
úraigfes foalantorud.

« Celui dont la baguette, parfum durable, verdira sous son plein fruit ».

L.L. 21 a 6 : *a Emain idnach óibinn, asa fidrad adfédim.* « ô Emain, vaillante et gracieuse, dont je raconte l'histoire ».

Mon. of Tallaght, 130, 27 : *ind naob asa feil bís for ind lao* « le saint dont c'est la fête en ce jour ».

Dans tous les cas de ce genre, le possessif *a* figure immédiatement après la copule. De là est issue une locution *asa* (*assa*), pl. *ata* (= *ata-a*), employée en moyen irlandais pour traduire le génitif du relatif (v. Kuno Meyer, *Contributions*, p. 132). La relation peut n'être pas exprimée, et il reste *is-a* (*iss-a*); ainsi : *Cath Catharda*, 5974 : *dus cia dib isa claidem ba cróderg uili dfuil* « pour savoir lequel d'entre eux dont le glaive était tout rouge de sang » (cf. *ibid.*, 5976, 5981, 6029). Déjà en vieil irlandais *issa* est attesté, Ml. 35 a 20, 90 c 3 ; cf. Strachan, *Zeitsch. f. Celt. Philol.*, I, 8.

Le tour est également justifié lorsque le verbe copule exprime la possession : *infer assa harm so* « celui dont c'est l'arme ». L. U. 61 a 39 (cf. 53 b 7, 104 b 42), *intóclach assa fidchell hi* « le guerrier à qui appartient le jeu d'échecs »(*Acall. na Sen.*, 7814) ; ou à l'imparfait : *in ríg ba gaisced* « du roi dont c'était l'armure » L. U. 61 a 37 (lire *ba a*).

Mais lorsque le verbe copule sert simplement de lien entre un substantif sujet et un adjectif prédicat, la langue s'est heurtée à une difficulté. L'adjectif prédicat doit suivre immédiatement la copule et l'ordre *is énirt inmenme* ou *is alaind in dath* « l'esprit est faible, la couleur est belle » est, comme on sait, imposé par la syntaxe. D'autre part, le possessif précède nécessairement le substantif : *is énirt a menme, is alaind a dath* « son esprit est faible, sa couleur est belle ». On attendrait donc dans l'expression du génitif du relatif **infer as énirt a menme* ou **infer as alaind a dath* « celui dont l'esprit est

faible, dont la couleur est belle ». Il ne semble pourtant pas qu'un pareil type de phrase soit jamais attesté. En pareil cas, l'expression du génitif du relatif se fait de trois façons différentes, ce qui révèle l'embarras où se trouvait la langue :

a. Ou bien, le verbe copule étant exprimé, il n'y a pas d'adjectif possessif : *don bráthir as énirt menme* « au frère dont l'esprit est faible » Wb. 10 c 1 ; (*duine óc*) *is alaind dath* « (un eune homme) dont la couleur est belle » L. U. 55 b 39 (cf. L. L. 56 a 35 ; noter l'absence de forme relative).

b et *c*. Ou bien, si l'adjectif possessif est exprimé, il fait corps avec le verbe copule; et alors, tantôt le prédicat est placé après le sujet, ce qui viole une des règles de syntaxe les plus importantes de la langue, tantôt le sujet suit le prédicat, ce qui a pour conséquence de séparer, contrairement à l'usage, l'adjectif possessif du substantif auquel il se rapporte [1].

Exemples du premier type :

Félire d'Oengus, Prol., 98 : *asa díthrub dubach* « dont l'ermitage est sombre ».

ibid., 14 mars : *ata cléri coema* « dont les troupes sont aimables »,

Imram Bráin, 11 : *ata comgnúsi caidli* « dont les aspects sont jolis » ; cf. *ata mórtúatha réim ṅdil* « dessen grosse Völker ein stolzer Heereszug waren » (K. Meyer, *Festschrift Stokes*, p. 6).

Exemples du second type :

Félire d'Oengus, Prol. 50 : *asa fortrén fiam* « dont l'horreur est très forte »,

162 : *ata saidbri saigthi* « dont les méchants sont fortunés »,

330 : *assa fortrén taitnem* « dont l'éclat est très fort »,

6 avril : *ata móra míli* « dont les milliers sont grands »,

16 avril : *asa ruamdae relic* « dont la relique est romaine »,

1. Il y a un quatrième procédé, qui consiste à n'exprimer que l'adjectif possessif, et pas la copule. C'est par là qu'il faut expliquer les appositions du type *Andreas ard a ordan* « André, dont le rang est élevé », m. à m. « élevé son rang » *Fél.* 6 février. Le gallois en fournit, comme on sait, de nombreux exemples ; cf. J. Loth, *Rev. Celt.*, XXXI, 173.

27 juin : *ata mórthruimm threthain* « dont les mers sont grandement lourdes » (noter l'aspiration reportée sur le substantif),

23 septembre : *assa toidlech toidén* « dont la troupe est brillante »,

25 novembre : *assa érchain corann* « dont la couronne est très belle »,

Epil. 34 : *ata ṅ-aidble bríga* « dont les vigueurs sont vastes » (noter la nasalisation produite par le possessif),

142 : *asa trebar toiden* « dont la troupe est prudente »,

274 : *ata rúndai retha* « dont les courses sont mystérieuses ».

Mon. of Tallaght, 158, 7 : *aos ata etromae cinaith* « les gens dont les péchés sont plus légers ; 10 : *aos ata trumae cinaid* « les gens dont les péchés sont plus lourds ».

L. U. 55 b 41 : *asa caini clu* « dont la gloire est plus belle ».

Ces deux types de phrases, attestés surtout en poésie, sont des archaïsmes, mais des archaïsmes précieux. L'anomalie qu'ils présentent résulte de ce que le groupe *as-a*, *at-a* s'y est figé, au point qu'il n'a pas été possible d'introduire un autre mot entre le verbe et le possessif. La conservation de ce groupe a sans doute été favorisée par l'existence de la locution *asa* « de qui » mentionnée p. 448. Quant au groupement lui-même, il est dû à l'ancien usage de mettre les formes enclitiques des pronoms personnels (ici le génitif de la 3e personne) à la deuxième place de la phrase.

Il faut expliquer par le même usage les tours comme : *lasna cumachtgu foambiat accai 7 mám* « chez les puissants sous le joug et la domination desquels ils sont » Ml. 57 d 7, dans lesquels le substantif étant accompagné d'une préposition, c'est immédiatement après la préposition que l'adjectif possessif est placé ; il est cette fois avant le verbe, mais toujours à la seconde place. Cf. encore l'intéressante phrase *inn ingen asa tái ac báig* « la fille à laquelle tu prétends » L. L. 84 a 15.

Or l'usage de placer les pronoms enclitiques, en tant que mots accessoires, après le premier mot de la phrase, est indo-euro-

péen : *Ṛg-Veda*, I, 16, 4 : *úpa naḥ sutám ā́ gahi* « viens vers notre soma » ; Homère Ω 293 : φίλτατος οἰωνῶν, καί εὐ κράτος ἐστὶ μέγιστον. T 185 : χαίρω σευ Λαερτιάδη τὸν μῦθον ἀκούσας. κ 485 : ἠδ' ἄλλων ἑτάρων, οἵ μευ φθινύθουσι φίλον κῆρ. En celtique, cet usage ne s'est guère maintenu que pour l'accusatif et (dans une faible mesure) le datif des pronoms personnels grâce au procédé qu'on appelle l'infixation ; v. *Mém. Soc. Ling.*, t. XVII, p. 344. Le génitif des pronoms personnels étant devenu adjectif possessif s'est au contraire soudé de bonne heure au substantif auquel il se rapporte et a pu par suite occuper dans la phrase une place quelconque. Mais les faits qui viennent d'être cités résultent d'une survivance isolée de l'ancien usage, qui méritait d'être signalée.

J. Vendryes.

A PROPOS DU SILLON ET DU TALARD

J'ai admis que M. Saint-Mleux pourrait avoir raison en voyant dans le nom du *Talard*, près Saint-Malo, un nom français équivalent de *talus* et de la même origine. Ce qui, outre l'existence du mot *talard*, dans le Maine et ailleurs, l'a confirmé dans cette hypothèse, c'est que le mot *sillon* par lequel je traduisais le Talard, pour lui représentait naturellement une *dépression* et non une *levée de terre*. Or, le breton *talar*, que j'ai traduit par *sillon* de côte dans un champ, représente précisément, non la *tranchée*, qui s'appelle *ant* pour *nant* (*an nant*) en breton, et *rhych*, en gallois, mais la *levée de terre* : c'est si vrai que les lexicographes gallois traduisent *talar* par *headland in a field*.

Il y a de plus, en faveur de l'origine bretonne, le fait que *talard* est commun dans les Côtes-du-Nord : je relève dans le cadastre de Trémeur : le *Talard* ; à Hénansal : le *Talard* d'à haut, et le *Talard* d'à bas ; à Plémet, *Talar*. Le Dictionnaire toponomastique de Rosenzweig pour le Morbihan, donne à Plaudren, en zône bretonnante : Le haut et bas *Talara* : faute évidente pour *Talaro* : le pluriel vannetais est transcrit généralement par *o* quoi que ce soit une diphtongue. *Talar* existe aussi en Pembrokeshire.

J. Loth.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

Marie-Henry d'Arbois de Jubainville naquit à Nancy, le 5 décembre 1827. Il était fils de Charles d'Arbois de Jubainville, juge-auditeur au tribunal civil de Nancy, révoqué en 1830, et inscrit depuis, comme avocat, au barreau de cette ville : il mourut en 1875.

A l'exemple de son père, Henry d'Arbois de Jubainville se tourna d'abord vers les études juridiques. Après avoir fait ses études au collège royal de Nancy, et avoir été reçu bachelier le 13 août 1846, il alla à Paris pour suivre les cours de la Faculté de droit et fut reçu licencié le 8 mars 1850.

Mais il était attiré par une vocation irrésistible vers les études d'érudition, et, en particulier, vers les recherches historiques.

Tout en faisant son droit, il était entré en 1848 à l'École des Chartes, et il en sortit le 11 février 1851 avec le diplôme d'archiviste paléographe.

Il fut nommé archiviste du département de l'Aube, le 18 février 1852 et ne quitta ces fonctions que le 22 mars 1880. Pendant ces 28 années il partagea son temps entre ses devoirs professionnels et ses travaux d'archéologie et d'histoire. On peut citer parmi les nombreuses publications, en particulier, le *Répertoire archéologique du département de l'Aube* (1861) et surtout, sa monumentale *Histoire des ducs et comtes de Champagne* (1859-1867), qui obtint le premier prix Gobert en 1864. Ses travaux lui valurent des récompenses méritées. Nommé Chevalier de la légion d'honneur, le 7 avril 1856, il était élu

Correspondant de l'Institut le 29 décembre 1867, et membre non résident du Comité des travaux historiques le 12 octobre 1868.

Ce fut l'histoire qui l'amena à l'étude du celtique.

Préoccupé de l'histoire de nos origines, il ne tarda pas à se convaincre qu'elle ne peut être éclairée que par la connaissance des langues celtiques. Il s'y mit avec le courage et la conscience qu'il apportait à tout ce qu'il entreprenait.

En 1870, il publiait dans la *Revue Celtique* qui venait d'être fondée par M. Gaidoz, une *Étude phonétique sur le dialecte breton de Vannes*. Tout en continuant ses études linguistiques, il ne perdait pas de vue le but essentiel de sa carrière de savant : en 1877, il publiait une imposante introduction en quelque sorte à l'histoire des Celtes dans : *Les premiers habitants de l'Europe d'après les auteurs de l'antiquité, et les recherches linguistiques les plus récentes*. En 1881, paraît de lui une œuvre de pure linguistique : *Études grammaticales sur les langues celtiques*.

Sa préoccupation de faire servir la linguistique celtique à l'histoire de nos origines l'amena à se tourner vers le groupe linguistique qui possède les textes les plus anciens : l'irlandais. A partir de sa mission dans les Iles Britanniques en 1881, mission ayant pour objet principal la littérature de l'ancienne Irlande, il se consacra à peu près exclusivement à l'étude du groupe gaélique, ou plutôt à l'étude du vieil-irlandais et de l'irlandais de l'épopée. Il rapporta de sa mission un *Catalogue de la littérature épique de l'Irlande* des plus précieux, où on trouve énumérés et décrits les manuscrits les plus importants contenant les matières épiques, et indiqués, les textes jusqu'alors parus.

Il était tout désigné pour occuper la chaire de celtique qu'on se proposait de créer au Collège de France, et il y fut nommé le 2 janvier 1882. Le 5 avril suivant, il devenait membre de la *Société des antiquaires de France*, et le 1er février 1884, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Le 17 mai suivant il était nommé Membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques. En 1885, il prit la direction de la Revue Celtique et ne cessa de s'en occuper activement jusqu'à sa mort.

Tout en consacrant à la Revue Celtique et à son enseignement une partie notable de son temps, il se signalait par des œuvres remarquables, autant par l'originalité des vues que par l'étendue et la sûreté de l'érudition. Le *Sprachschatz* de Holder ayant rendu inutile le *Dictionnaire des noms propres du vieux celtique* qu'il préparait (un fragment sur les noms en-*rix* a seul paru en 1891), il utilisa néanmoins ses laborieuses investigations dans un ouvrage qui peut passer pour un de ceux qui lui font le plus d'honneur : *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France* (1880). L'onomastique celtique joue également un grand rôle dans le t. II de sa réédition de : *Les premiers habitants de l'Europe* (1894). Dans le *Cours de littérature celtique* (1883-1902), s'il étudie le droit, les coutumes et les institutions de l'ancienne Irlande, telles que les Lois et l'épopée nous les ont conservées, c'est avec la préoccupation d'y retrouver l'état social et politique des anciens Celtes. La linguistique n'a jamais été pour lui que la servante ou mieux l'auxiliaire de l'histoire.

Il ne recherchait pas les honneurs et se contentait de la satisfaction du devoir accompli. Ce n'est que le 26 janvier 1901 qu'il fut fait officier de la Légion d'honneur. En 1896, il avait été nommé membre du conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes. Il était docteur *honoris causa* de l'Université de Königsberg et Membre honoraire de la *Royal Irish Academy* (21 mars 1904). La *Bibliographie* détaillée de ses œuvres qui suit pourra donner une idée exacte de son immense labeur et de l'étendue et de la variété de ses connaissances ; son érudition, comme le dit très bien G. Dottin dans la *Revue des Études anciennes* (avril-juin 1910, p. 6) *fait songer à celle des hommes de la Renaissance*, mais, suivant sa remarque, elle n'étouffa jamais en lui la faculté créatrice. L'homme, tel que j'ai essayé de le dépeindre dans le volume précédent de la Revue Celtique, était à la hauteur du savant.

J. Loth.

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES

DE

HENRY D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

---

1. — 1851. Loi de Beaumont (texte latin inédit). Paris, Dumoulin, 1851. In-8°, 9 p. *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XII.

2. — 1852. Recherches sur la minorité et ses effets en droit féodal français, depuis l'origine de la féodalité jusqu'à la rédaction officielle des coutumes. Paris, Durand, 1852. In-8°, 81 p.

3. — 1852. Quelques pagi de la première Belgique d'après les diplômes de l'abbaye de Gorze. Nancy, Lepage, 1852. In-8°, 17 p. (Extrait du *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*).

4. — 1852. Les armoiries des comtes de Champagne d'après leurs sceaux. Le grand chandelier de l'église Saint-Nicolas de Troyes. Paris, A. Leleux, 1852. In-8°, 8 p. et 1 pl. (Extrait de la *Revue archéologique*).

5. — 1852. Trois chartes carlovingiennes aux archive de la Meurthe. In-8°, 11 p. (Extrait du *Journal de la Société d'archéologie lorraine*).

6. — 1853. [Edition du] Pouillé du diocèse de Troyes, rédigé en 1407. Paris, Durand et Dumoulin, 1853. In-8°, VIII-318 p.

7. — 1854. Bulle inédite de Jean VII en faveur de l'abbaye de Montiéramey (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XV).

8. — 1855. Voyage paléographique dans le département de l'Aube. Rapport à M. le préfet sur une inspection faite en 1854 dans les archives communales et hospitalières du département. Troyes, Bouquot, 1855. In-8°, 356 p.

9. — 1855. Notes pour servir à la statistique paléographique et archéologique de l'arrondissement de Bar-sur-Aube. Troyes, Bouquot, 1855. In-8°, 30 p. (Extrait de l'*Annuaire de l'Aube*, 1856).

10. — 1855. Charte française de 1230 conservée aux archives municipales de Troyes (*Bibliothèque de l'école des Chartes*, T. XVI).

11. — 1855. Extrait d'un rapport sur les archives communales de l'Aube. (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XVI).

12. — 1856. Essai sur les sceaux des comtes et comtesses de Champagne avec six planches en lithochromie, publiées sur les dessins d'Alfred Gaussen. Paris, Durand, 1856. In-fol., 44 p.

13. — 1856. Document inédit relatif à François Pithou (*Revue historique de Droit*).

14 — 1856. Lettres relatives aux affaires de Lorraine en 1655. In-8°, 7 p. (*Journal de la Société d'archéologie lorraine*).

15. — 1856. L'église Saint-Christophe de Neufchâteau. Paris, Leleux, 1856. In-8°, 7 p. fig. plan (Extrait du *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*).

16. — 1856. Communication sur Moyen. 2 p. (*Journal de la Société d'archéologie lorraine*).

17. — 1856. De quelques documents récemment découverts à Ervy (Aube) (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XVII).

18. — 1857. Quelques observations sur les six premiers volumes (4e édition) de l'*Histoire de France* de M. Henri Martin. Troyes, Bouquot, 1857. In-8°, 114 p.

19. — 1857. Notice sur un rouleau des morts de Saint-Bénigne de Dijon (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XVIII).

20. — 1857. Études sur les documents antérieurs à l'année 1285 conservés dans les archives des quatre petits hôpitaux de la ville de Troyes. Troyes, Bouquot, 1857. In-8°, VIII-68 p.

21. — 1857. Note sur un registre en papier de chiffon conservé aux archives de l'Aube (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XVIII).

22. — 1858. Note sur les deux Barrois, sur le pays de

Laçois et sur l'ancien Bassigny. Paris, impr. de F. Didot (1858). In-8°, 12 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. 4e série, t. IV).

23. — 1858. Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes, et principalement de Clairvaux aux XIIe et XIIIe siècles. Avec la collaboration de M. L. Pigeotte. Paris, Durand, 1858. In-8°, XVIII-489 p.

24. — 1858. De la nourriture des Cisterciens, principalement à Clairvaux, au XIIe et au XIIIe siècle (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XIX).

25. — 1859. Histoire de Bar-sur-Aube sous les comtes de Champagne. Avec la collaboration de M. L. Pigeotte. Paris, Durand, 1859. In-8°, XXVII-164 p.

26. — 1858-1859. Documents relatifs aux taux de l'intérêt au moyen âge (*Revue historique de Droit*).

27. — 1859. L'historien Richer et le siège de Melun en 999. (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XX).

28. — 1860. Nouvelle hypothèse sur la situation du *campus Mauriacus* (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXI).

29. — 1860. Camp romain de sainte Geneviève (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

30. — 1861. Document sur l'obligation de la résidence imposée aux barons par le droit féodal champenois au XIIe siècle (*Revue historique de Droit*).

31. — 1861. Introduction et parties du texte de l'ouvrage intitulé : Portefeuille archéologique de la Champagne par A. Gaussen. Bar-sur-Aube, Jardeaux-Ray, 1861. In-fol.

32 — 1861. Les premiers seigneurs de Ramerupt. Paris, Lainé et Havard, 1861. In-8°, 19 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. 5e série. T. II).

33. — 1861. Répertoire archéologique du département de l'Aube. Paris, impr. impériale, 1861. In-4°, 146 p.

34. — 1862. Voies romaines de l'arrondissement de Bar-sur-Seine (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. T. XXV).

35. — 1862. Réplique au mémoire intitulé « Revue critique pouvant servir de supplément au *Répertoire archéologique du département de l'Aube* ». Troyes, Brunard, 1862. In-4°, 13 p.

36. — 1862. Fragment de panégyrique latin conservé à la bibliothèque de la ville de Nancy (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXIII).

37. — 1862. Documents relatifs à la construction de la cathédrale de Troyes. Troyes, Dufey-Robert, 1862. In-8°, 64 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXIII).

38. — 1863. Histoire des ducs et des comtes de Champagne. T. III. Supplément. Chaumont, impr. de Cavaniol, 1863. In-8°, 50 p.

39. — 1863. Les archives du département de l'Aube et le tableau général numérique par fonds des archives départementales antérieures à 1790. Paris, Lainé et Havard, 1863. In-8°, 24 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, juillet-août 1863).

40. — 1864. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790... Aube. Archives civiles. Séries C et D. Troyes, impr. de Brunard, 1864. In-4°.

41. — 1864. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790... Bar-sur-Seine. Bar-sur-Seine, impr. de Saillard, 1864. In-4°.

42. — 1864. Examen de quelques-unes des questions soulevées par la notice de M. G. Lapérouse, intitulée « Étude sur le lieu de la défaite d'Attila dans les plaines de Champagne. » (Paris), Impr. impériale, 1864. In-8°, 4 p.

43. — 1865. Recherches sur l'origine du notariat en Champagne (*Revue historique de droit*).

44. — 1865. Notice sur le *pagus Mauripensis*... (Paris), Impr. impériale, 1865. In-8°, 6 p. et une carte (*Mémoires lus à la Sorbonne en 1864*).

45. — 1865. Du revenu des comtes de Champagne au XIIIe siècle (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXVI).

46. — 1867. Des limites méridionales du *pagus Meldicus*. Paris, impr. impériale, 1867. In-8°, 2 p.

47. — 1867. Étude sur le verbe auxiliaire breton *kaout* « avoir ». Paris, Lainé et Havard. In-8°, 9 p. (*Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*).

48. — 1867. Étude sur la première et la sixième édition des chants populaires de Bretagne, recueillis sous le nom de *Bar-*

zaz Breiz. In-8°, 17 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école de Chartes*. 6e série. T. III).

49. — 1867. Gloses irlandaises du IXe siècle extraites d'un manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Nancy. In-8°, 5 p. (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. 6e série. T. III).

50. — 1868. Notice sur les seigneuries de Villemereuil et de Bierne, d'après les archives du château de Villemereuil. Troyes, Dufour-Bouquot, 1868. In-8°, 4 p. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*. T. XXXII, 1868).

51. — 1868. Recherches sur les premières années de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, empereur de Constantinople. Paris, impr. impériale, 1868. In-8°, 13 p.

52. — 1868. Essai de restitution de deux temps d'un verbe celtique. Paris, Lahure (s. d.). In-8°, 15 p. (Extrait des *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*. T. XXX).

53. — 1868. Note sur une chanson bretonne intitulée : « Le retour d'Angleterre », et qu'on croit supposée. Paris, Didier, 1868. In-8°, 14 p. (Extrait de la *Revue archéologique*).

54. — 1859-1869. Histoire des ducs et des comtes de Champagne depuis le VIe siècle jusqu'à la fin du XIe. Paris, Durand, 1859-1869. 7 tomes en 8 vol. in-8°. (Les tomes IV-VI ont été rédigés en collaboration avec M. L. Pigeotte. Le t. VII contient le *Livre des vassaux du comté de Champagne et de Brie* publié par Auguste Longnon.)

55. — 1869. Recherches philologiques sur l'anneau sigillaire de Pouan. Paris, Palmé, 1869. In-8°, 7 p. (*Revue des questions historiques*).

56. — 1869. Étude philologique sur le mot français « rossignol ». (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXX).

57. — 1869. Le baron de Jauioz. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur, 1869. In-8°, 14 p. (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXX).

58. — 1870. Esus, Euzius. Paris, Pillet fils (s. d.). In-8°, 7 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*. T. XXI).

59. — 1870. *Beleno Castro*, légende d'un triens mérovingien. (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*.)

60. — 1870. Étude sur le futur auxiliaire en breton armo-

ricain. Paris, Lainé, (s. d.). In-8°, 11 p. (*Mémoires de la Société de linguistique*. T. I).

61. — 1870. La langue franque, le vieux haut-allemand et la langue française. Les mots français « auberge », « héberger », « arban », « arrière ban ». (S.l.n.d.) 15 p.

62. — 1870. Étude sur la déclinaison des noms propres dans la langue franque à l'époque mérovingienne. Paris, Vieweg. In-8°, 43 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXXI).

63. — 1870. Etude philologique sur le mot français « rossignol ». In-8°, 10 p. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*).

64. — 1870. Document inédit relatif à l'histoire de la tutelle testamentaire. Paris, Parent, s. d. In-8°, 7 p. (Extrait de la *Revue de législation française et étrangère*, n° de mars-juin 1870).

65. — 1870. Encore un mot sur la bataille de Mauriacus. Nogent-le-Rotrou, impr. de Gouverneur, 1870. In-8°, 6 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXXI).

66. — 1871. Etude phonétique sur le dialecte breton de Vannes. 30 p. (Extrait de la *Revue Celtique*, T. I).

67. — 1872. Etude sur le thème mérovingien « vêcha ». 4 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. I).

68. — 1871. L'ordre teutonique en France d'après les documents inédits conservés aux archives de l'Aube. Paris, Dumoulin, 1871. In-8°, 23 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXXII).

69. — 1872. De la formule *Dei et sanctae sedis apostolicae gratia episcopus* dans les actes des évêques français (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXXII).

70. — 1872. Notice biographique. M. Félix Blanc décédé archiviste du Haut-Rhin, inspecteur des archives communales et hospitalières de l'Alsace. 1840-1870. Nancy, impr. de Sordoillet (1872). In-8°, 5 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXXII).

71. — 1871. Du mot franc chramnae ou kramne. Nogent-le-Rotrou, impr. de Gouverneur (s. d.). In-8°, 5 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*. T. II).

72. — 1872. Le texte franc des serments de Strasbourg d'après la nouvelle édition de Nithard. 20 p. (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXXII).

73. — 1872. La phonétique latine de l'époque mérovingienne et la phonétique française du XIe siècle dans le saint Alexis. In-8°, 11 p.(Extrait de la *Romania*).

74. — 1872. Inscription votive de la déesse *Sirona* (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

75. — 1872. Châsse mérovingienne du Trésor de Saint-Maurice d'Agaune ; sa date (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

76. — 1872. La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne, étude sur les origines de la langue française... Paris, Dumoulin, 1872. In-8°, VIII-162 p.

77. — 1872. La langue franque et le français (*Romania*, t. I).

78. — 1872. Catalogue d'actes des comtes de Brienne. 950-1356. Nogent-le-Rotrou, impr. de Gouverneur, 1872. In-8°, 48 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXXIII).

79. — 1872. La plus ancienne phonétique française (*Romania*, t. I).

80. — 1873. Concordance entre les numéros des pièces publiées par M. de Courson dans son *Histoire des peuples bretons* et les numéros des mêmes pièces dans l'édition du Cartulaire de Redon publiée par le même savant (*Revue Celtique*. T. II).

81. — 1873. Encore un mot sur le « Barzaz Breiz », lettre à M. J. Salaün. Paris, Dumoulin, 1873. In-8°, 8 p.

82. — 1873. Deux documents latins inédits. IXe, VIIe siècles. Nogent-le-Rotrou, impr. de Gouverneur (s. d.). In-8°, 8 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXXIV).

83. — 1873. Rapport sur une mission scientifique en Bretagne. In-8°, 10 p. (Extrait des *Archives des Missions scientifiques et littéraires*).

84. — 1873. Affaire Harmand. Rapport à M. le préfet de l'Aube par l'archiviste du département. Paris, Pedone Lauriel, 1873. In-8°.

85. — 1873. Recherches sur l'histoire de l'article dans le

breton armoricain. In-8°, 10 p. (Extrait de la *Revue Celtique*. T. II).

86. — 1874. Sceaux de saint Bernard (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

87. — 1874. Lettre à M. le directeur de la *Revue archéologique* sur le nom du dieu gaulois Esus. In-8°, 2. p. (*Revue archéologique*).

88. — 1874. Les noms propres francs et les noms propres bretons du Cartulaire de Redon (*Revue Celtique*. T. II).

89. — 1874. Le mystère des Trois Rois à Vannes (*Revue Celtique*. T. II).

90. — 1875. L'accent gallois, in-8°, 4 p. (*Revue Celtique*. T. II).

91. — 1875. Le druidisme irlandais. Paris, Didier (s. d.). In-8°, 8 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

92. — 1875. Les thèmes celtiques en *s*. In-8°, 3 p. (*Mém. de la soc. de Linguist*. T. II).

93. — 1875. Les Celtes, les Galates, les Gaulois. Paris, Didier, 1875. In-8°, 15 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

94. — 1876. Chaden « chaîne » (*Revue Celtique*. T. III).

95. — 1876. Les Gaulois ; leurs migrations en Italie. Note sur le chapitre 34 du livre V de Tite Live (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

96. — 1876. Notes sur les permutations de la consonne initiale dans les langues néo-celtiques et sur les étymologies gauloises. Paris, 1876. In-8°, 5 p. (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*. T. XXXVI).

97. — 1876. Le celtique et l'ombrien (*Revue Celtique*. T. III).

98. — 1876. Les Celtes; ancienneté de leur établissement sur les côtes de la Méditerrannée (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

99. — 1876. Mots bretons dans les chartes de l'abbaye de Beauport (Côtes-du-Nord) (*Revue Celtique*. T. III).

100. — 1876. Quelques noms de saints bretons dans un texte du XIe s. (*Revue Celtique*. T. III).

101. — 1876. Croyance des anciens relatives à l'origine de l'ambre (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

102. — 1877. Rapport sur une inscription de Nîmes. Paris,

Impr. nationale, 1877. In-8°, 7 p. (Extrait de la *Revue des Sociétés savantes*. T. IV, 6e série, 1876).

103. — 1877. La place du verbe dans les langues celtiques. In-8°, 1 p. (*Revue Celtique*).

104. — 1877. Les premiers habitants de l'Europe d'après les auteurs de l'antiquité et les recherches les plus récentes de la linguistique. Paris. Dumoulin, 1877. In-8°.

105. — 1877. Inventaire ou catalogue sommaire de la bibliothèque des archives départementales et de la préfecture de l'Aube. Paris, Pedone Lauriel, 1877. In-8°, VI-183 p.

106. — 1877. Etymologies celtiques. 5e article. Autessiodurum (Auxerre), — Duro-Catalauni (Châlons-sur-Marne), — Duro-cortorum (Reims). Paris, H. Menu, 1877. In-8°. (Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*, 3e livraison).

107. — 1877. Une énigme d'onomastique fluviale (*Revue Celtique*. T. III).

108. — 1877. La *Gaisa* en Irlande. Paris, Didier, s. d. In-8°, 3 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

109. — 1877. Le char de guerre en Irlande et la mort de Cûchulain. Paris, impr. de Pillet et Dumoulin (s. d.). In-8°, 3 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

110. — 1877. Charles VII, roi de Frauce, et Jacques d'Aumont, seigneur de Chappes. Troyes, impr. de Dufour-Bouquot, 1877. In-8°, 10 p. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*. T. XL).

111. — 1878. Le gén. sg. des thèmes féminins en *á* dans l'ancien irlandais (Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. III).

112. — 1878. Une cause célèbre en Irlande au second siècle de notre ère. Paris, Palmé, 1878, In-8°, 8 p. (Extrait de la *Revue des Questions historiques*, juillet 1878).

113. — 1878. Armoiries des comtes de Champagne sur un vitrail de Saint-Urbain de Troyes (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

114. — 1878. La mythologie grecque et l'histoire de l'Europe occidentale. Paris, Vieweg, 1878. In-8°, 41 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*. T. III).

115. — 1878. L'achat de la femme dans la loi irlandaise (*Revue Celtique*. T. III).

116. — 1878. Les Ligures. Les noms de lieu celtiques et le jugement arbitral des frères Minucius, 117 av. J.-C. Paris, impr. de Pillet et Dumoulin (s. d.). In-8°, 8 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*, avril 1878).

117. — 1878. Esquisse de la mythologie irlandaise d'après les monuments littéraires nationaux les plus anciens. Paris, Didier (s. d.). In-8°, 10 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*, juin 1878).

118. — 1878. Les finales irlandaises d'après M. Windisch. In-8°, 15 p. (*Revue Celtique*. T. III).

119. — 1878. Deux diplômes carlovingiens des archives de l'Aube (883-892). Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1878. In-8°,6 p. et 2 photographies (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXXIX).

120. — 1878. Les Bardes en Irlande et dans le pays de Galles. Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1878. In-8°, 9 p. (Extrait de la *Revue Historique*).

121. — 1878. Les études de linguistique et les rapports de langues indo-européennes avec les langues sémitiques. Bruxelles, Vromant. In-8°. 4 p. (Extrait du *Museon*).

122. — 1879. Trois sceaux inédits, 1217, 1231, 1239. Paris, Menu. In-8°, 8 p. (Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*).

123. — 1879. Senchan Torpeist, poète en chef d'Irlande et les Irlandais en Armorique. Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1879. In-8°, 9 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XL).

124. — 1879. Voyage de Calixte II et d'Innocent II en France (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XL).

125. — 1879. Les rapports de la versification du vieil-irlandais avec la versification romane (*Romania*, t. VIII).

126. — 1879. Deux documents latins inédits, IXe, VIIe siècles. Nogent-le-Rotrou, impr. de Gouverneur (s. d.). In-8°, 8 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XXXIV).

127. — 1879. Documents inédits concernant quelques-uns des premiers intendants de Champagne. Paris, Menu, 1879. In-8°, 24 p. (Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*).

128. — 1879. Le dieu de la mort et les origines mytholo-

giques de la race celtique. Troyes, impr. de Dufour-Bouquot. 1879. In-8°, 10 p. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*).

129. — 1880. La versification irlandaise et la versification romane. In-8° (Extrait de la *Romania*, t. IX ; en collaboration avec G. Paris).

130. — 1880. La littérature ancienne de l'Irlande et l'Ossian de Mac Pherson. In-8°, 15 p. (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XLI).

131. — 1880. L'administration des intendants d'après les archives de l'Aube. Paris, H. Champion, 1880. In-8°, XVIII-229 p.

132. — 1880. Les assemblées publiques de l'Irlande. Paris, A. Picard, 1880. In-8°, 23 p. (Extrait du *Compte rendu de l'Académie des Sciences morales et politiques*).

133. — 1880. *Allobrox*, signification de ce nom (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

134. — 1881. Etudes sur le droit celtique. Le Senchus mór. Paris, Larose. 1881. In-8°, 108 p. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit français et étranger*).

135. — 1881. Etudes grammaticales sur les langues celtiques. T. I. Introduction. Phonétique et dérivation bretonne. Paris, Vieweg, 1881. In-8°, XIV-122-34-170 p. (Les index sont joints au tome II qui contient le glossaire moyen-breton d'E. Ernault publié en 1895).

136. — 1881. Ploërmel, étymologie de ce nom (*Bulletin de la société des Antiquaires de France*).

137. — 1881. Le droit du roi dans l'épopée irlandaise. Paris, Didier (s. d.). In-8°, 4 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*, décembre 1881).

138. — 1881. Origine des voyelles et des consonnes du breton moderne de France (dialecte de Léon) (*Mémoires de la Société de linguistique de Paris*. T. IV.).

139. — 1881. L'alphabet irlandais primitif et le dieu Ogmios. Paris, Impr. nationale, 1881. In-8°, 7 p. (Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*).

140. — 1881. Compte des manuscrits irlandais des bibliothèques d'Angleterre et d'Irlande (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XLII).

141. 1882. Les Bardes. Paris, Didier, 1882. In-8°, 20 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

142. — 1882. *Gala* et les dérivés de ce thème (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

143. — 1882. *Celta*, Κελτος et *Nertomârus* (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

144. — 1882. Celtica. I. L'irlandais *caur*, *cur*, génitif *curad* « héros ». — II. Recherches sur l'étymologie du mot *druide*. — III. Beltine, Beltaine (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. V).

145. — 1882. Les Celtes et les langues celtiques, leçon d'ouverture du cours de langue et littérature celtique fait au Collège de France. Paris, Didier, 1882. In-8°, 24 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

146. — 1883. Dieux celtiques dans la mythologie irlandaise (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

147. — 1883. Rapport sur une mission littéraire dans les Iles Britanniques. Paris, Impr. nationale, 1883. In-8°, 62 p. (Extrait des *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. IX).

148. — 1883. Introduction à l'étude de la littérature celtique. Paris, Thorin, 1883. In-8°. (*Cours de littérature celtique*, t. I).

149. — 1883. Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande, précédé d'une étude sur les manuscrits en langue irlandaise conservés dans les îles Britanniques et sur le continent. Paris, Thorin, 1883. In-8°, CLV-282 p.

150. — 1883. Etude sur le présent du verbe irlandais. In-8°, 46 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*. T. V).

151. — 1884. Le *Senchus môr*. Etudes tirées d'un cours professé au Collège de France pendant le premier semestre de l'année 1883-1884. In-8°, 12 p. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit français et étranger*).

152. — 1884. Origine de la juridiction des druides et des filé, leçon d'ouverture du cours de littératute celtique au Collège de France, le 4 décembre 1884. Paris, Baer, 1884. In-8°, 14 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*, mars 1884).

153. — 1884. Mort du roi Cairpré et d'Oscar, fils d'Ossian,

à la bataille de Gabair. Louvain, Peeters, 1884. In-8°, 8 p. (Extrait du *Museon*).

154. — 1885. *Lugus*, *Lugoves*, le Mercure gaulois. (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

155. — 1884. Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique. Paris, Thorin, 1884. In-8° (*Cours de littérature celtique*. T. II).

156. — 1885. La puissance paternelle sur le fils en droit irlandais (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit français et étranger*).

157. — 1886. Le suffixe *-iacus*. *-iaca*. Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, (1887). In-8°, 4 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. XLVII, 1886).

158. — 1886. Palafittes en Irlande (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

159. — 1886. Noms de lieux en France; leur classification (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

160. — 1886. Celtes et Germains. Etude grammaticale. Paris, impr. nationale, 1886. In-8°, 12 p. (Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*).

161. — 1886. Préface du Cartulaire de Landévennec, publié par le Men et Ernault. Paris, 1886. In-8°, 15 p.

162. — 1886. Le *fundus* et la *villa* en Gaule. Paris, impr. nationale, 1886. In-8°, 8 p. (Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*).

163. — 1886. Inhumation et incinération chez les Celtes (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

164. — 1887. L'antiquité des compositions pour crime en Irlande (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*).

165. — 1887. Patrice (Saint) et Sen Patric (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

166. — 1887. La propriété foncière en Gaule. Paris, impr. nationale, 1887. In-8°, 23 p. (Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*).

167. — 1887. *Celte et celtique*, sens de ces mots (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

168. — 1887. Origine de la propriété foncière en France. In-8°, 8 p. (*Nouvelle revue historique de Droit*).

169. — 1887. Introduction à l'ouvrage de sir Henry Summer Maine : Etudes sur l'histoire des institutions primitives... Traduit de l'anglais... par M. J. Durieu de Leyritz Paris, 1887. In-8°.

170. — 1887. Note sur le nom de Nancy et sur l'étymologie de divers autres noms de lieu du département de Meurthe-et-Moselle. In-8°, 4 p. (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1887. 5e série, t. V).

171. — 1887. Exemples de noms de *fundi*, formés à l'aide de gentilices romains et du suffixe *acus*. Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur. In-8°, 14 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, T. XLVIII, 1887.)

172. — 1887. Notice sur un texte concernant l'histoire de la Gaule au ve siècle de notre ère (*Bibliothèque de l'école des Chartes*. T. LVIII).

173. — 1887. De la qualification de mérovingiens appliquée aux bijoux barbares (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

174. — 1888. Mamurra, ingénieur de César (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

175. — 1888. Les origines gauloises. L'empire celtique au IVe siècle avant notre ère. In-8°, 48 p. (Extrait de la *Revue Historique*. T. XXX, 1er fasc.).

176. — 1888. *Lugu*, nom de dieu gaulois, entrant dans la composition d'un nom d'homme (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

177. — 1888. La littérature ancienne de l'Irlande et l'Ossian de Mac-Pherson. Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1888. In-8° (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. T. XLI).

178. — 1888. La saisie dans la loi salique et dans le droit irlandais. In-8, 5 p. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de droit*).

179. — 1888. L'étain aux temps préhistoriques et dans l'antiquité (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

180. — 1888. La langue latine en Gaule. Neufchâtel, Attinger, 1888. In-8°, 10 p. (Extrait de la *Revue des patois gallo-romains*. T. I, n° 3).

181. — 1888. La peine du vol en droit irlandais et en droit romain. In-8, 4 p. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*).

182. — 1888. La procédure du jeûne en Irlande d'après le Senchus Môr (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*).

183. — 1888. Avec la collaboration de L. Ponsinet. L'exil des fils d'Usnech. Montévrain, impr. de l'école d'Alembert, 1888. In-8°, 8 p. (Extrait de la *Revue des traditions populaires*. T. III, n° 4).

184. — 1889. Origine du nom de Carnac (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

185. — 1889. De la composition pour crimes et délits chez les Celtes et du sens du mot *praemia* chez César (*De bello gallico*, l. VI, ch. 13). In-8°, 5 p. (Extrait de la *Revue générale de Droit*, 1889).

186. — 1889. Rhodanus, nom de fleuve (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

187. — 1889. Hyperboréen, sens de ce mot (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

188. — 1889. Le duel conventionnel en droit irlandais et chez les Celtibériens. In-8°, 4 p. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*).

189. — 1890. La déclinaison des pronoms personnels en vieil-irlandais (Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. VII).

190. — 1890. De quelques termes du droit public et du droit privé qui sont communs au celtique et au germanique. In-8°, 10 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. VII).

191. — 1890. Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine)... Avec la collaboration de G. Dottin, Paris, Thorin, 1890. In-8°, XXXI-703 p.

192. — 1891. Le serment celtique. Paris, Leroux, 1891. In-8°, 4 p. (*Extrait de la Revue Archéologique*).

193. — 1891. Les témoignages linguistiques de la civilisation commune aux Celtes et aux Germains, pendant le ve et le vi^e^ siècle avant J.-C., Paris, Leroux, 1891. In-8°, 27 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

194. — 1891. Les noms gaulois chez César et Hirtius, *De bello gallico*.... avec la collaboration de MM. Ernault et Dottin. 1e série. Les composés dont *rix* est le dernier terme. Paris, Bouillon, 1891. In-8°, xv-259 p.

195. — 1891. Le droit des femmes chez les Celtes. In-8°, 9 p. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*).

196. — 1891. Les noms gaulois dont le dernier terme est *rix* dans le *De bello gallico*. Paris, Leroux, 1891. In-8° (Extrait de la *Revue Archéologique*).

197. — 1892. L'homme de quarante nuits. In-8° 4 p. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*).

198. — 1888-1892. Résumé d'un cours de droit irlandais professé au collège de France... La saisie mobilière dans le *Senchus Môr*. Paris, Thorin, 1888-1892, 4 fasc, in-8° (Extrait de la *Revue générale de Droit*).

199. — 192. L'épopée celtique en Irlande... Avec la collaboration de MM. Dottin, Grammont, Duvau et Lot. T. I. Paris, Thorin, 1892. In-8° (*Cours de littérature celtique*. T. V).

200. — 1892. La *pignoris capio* avec enlèvement immédiat et sans commandement préalable en droit irlandais, d'après le *Senchus Môr*. Paris, Larose et Forcel, 1892. In-8°, 35 p. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit français et étranger*).

201. — 1892. Comparaison entre le serment celtique et le serment grec dans l'Iliade. Paris, Leroux, 1892. In-8, 8 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

202. — 1893. Mémoire présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, novembre 1893 (Sur la nécessité de réorganiser les méthodes de travail de cette Académie). Paris, impr. de Larousse (1893). In-8°, 16 p.

203. — 1889-1894. Les premiers habitants de l'Europe, 2me édition. Avec la collaboration de G. Dottin. Paris, Thorin, 1889-1894. 2 vol., in-8°, xxiv-400 et xxvi-426 p.

204. — 1895. Études sur le droit celtique avec la collaboration de Paul Collinet. Paris, Thorin et fils, 1895. 2 vol. in-8° (*Cours de littérature celtique*. T. VII et VIII).

205. — 1869-1896. Inventaire sommaire des archives dépar-

tementales antérieures à 1790, rédigé par MM. d'Arbois de Jubainville et Francisque André... Aube. Archives ecclésiastique. Série G. Paris, Dupont; Troyes, Duffey-Robert, 1869-1896. 2 tomes en 3 vol, in-4°.

206. — 1896. Les noms hypocoristiques d'homme et de lieu en celtique. Paris, impr. nationale, 1896. In-8°, 3 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*. T. IX).

207. — 1896. Deux manières d'écrire l'histoire. Critique de Bossuet, d'Augustin Thierry et de Fustel de Coulanges. Paris, Bouillon, 1896. In-8°, XXVII-277 p.

208. — 1897. Notice sur un texte concernant l'histoire de la Gaule au Ve siècle de notre ère. Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur (1897). In-8°, 5 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. T. LVIII).

209. — 1897. Les noms de personne chez les Germains. Paris, impr. nationale, 1897. In-8°, 3 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*. T. X.)

210. — 1897. La clientèle en Irlande (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*).

211. — 1898. Les sacrifices humains chez les Gaulois et dans l'antiquité classique. In-8°, 12 p. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*).

212. — 1898. La famille homérique et la famille celtique. In-8°, 24 p. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*. T. XXII).

213. — 1898. L'infixation du substantif et du pronom entre le préfixe et le verbe en grec archaïque et en vieil irlandais. Paris, impr. nationale, 1898. In-8°, 7 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*. T. X).

214. — 1898. La famille homérique et la famille celtique. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*).

215. — 1899. Les noms de lieu dans le cartulaire de Gellone. Paris, impr. nationale, 1899. In-8°, 8 p. (Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*).

216. — 1899. La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique. Paris, Fontemoing, 1899. In-8°. (*Cours de littérature celtique*. T. VI).

217. — 1899. Les bas-reliefs gallo-romains du musée de Cluny. In-8°. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

218. — 1900. Mélanges celtiques. In-8°, 6 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. XI).

219. — 1900. Études sur la langue des Francs à l'époque mérovingienne. Paris, Bouillon, 1900. In-8°, XI-232 et 110 p.

220. — 1901. Pārī-Cidās. Note lue en séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, le 24 mai 1901 (*Nouvelle revue historique de Droit*).

221. — 1902. Principaux auteurs de l'antiquité à consulter sur l'histoire des Celtes. Paris, Fontemoing, 1902. In-8°, XIV-344 p. (*Cours de littérature celtique*. T. XII).

222. — 1902. Les gloses malbergiques et les mémoires de MM. J. Calmette et Van Helten (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*).

223. — 1903. Le pantalon gaulois. Paris, 1903, 6 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

224. — 1903, La mort violente de Fergus mac Lete (*Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. IV).

225. — 1903. Une sépulture à incinération avec inscription grecque découverte dans la vallée de l'Arc (Bouches-du-Rhône). Avec la collaboration de MM. H. de Gérin-Ricard et Arnaud d'Agnel. Paris, Picard, 1903. In-8°, 8 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*).

226. — 1903. Éléments de la grammaire celtique. Déclinaison, conjugaison. Paris, Fontemoing, 1903. In-8°, VII-180 p.

227. — 1904. Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'en l'an 100 avant notre ère. Étude historique. Paris, Fontemoing, 1904. In-8°, XII-219 p.

228. — 1904. Le mariage avec la sœur consanguine (Extrait de la *Nouvelle revue historique de Droit*).

229. — 1905. La famille celtique. Etude de droit comparé. Paris, Bouillon, 1905. In-8°, XX-221 p.

230. — 1905. Mélanges celtiques, 2 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*. T. XIII).

231. — 1906. Les druides et les dieux celtiques à forme d'animaux. Paris, Champion, 1906. In-8°, VIII-203 p.

232. — 1908. Préface et direction de l'ouvrage intitulé :

Recueil des actes de Philippe Ier, roi de France (1059-1108) par M. Prou. Paris, impr. nationale, 1908. In-4°, XIII-566 p. (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France publiés par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres).

233. — 1908. Direction de l'ouvrage intitulé : Recueil des actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987), par Louis Halphen, avec la collaboration de Ferdinand Lot. Paris, impr. nationale, 1908. In-4° (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France, publiés par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres).

234. — 1908. Les dieux cornus gallo-romains dans la mythologie irlandaise. Le polythéisme dans l'épopée irlandaise. Paris, Leroux, 1908. In-8°, 7 p. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

235. — 1907-1909. Táin bó Cúalnge. Enlèvement [du taureau divin et] des vaches de Cooley. La plus ancienne épopée de l'Europe occidentale, traduction avec la collaboration de MM. Smirnof et Bibart. 1er et 2me fasc. Paris, Champion, 1906-1909. In-8°, 190 p. Un troisième et dernier fascicule est sous presse.

236. — 1909. Latin *sedare* « apaiser, calmer », et irlandais *sid* « paix » (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. XV).

237. — 1909. Direction de l'ouvrage intitulé : Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France, par Léopold Delisle. Paris, Impr. nationale, 1909. In-4° (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France publiés par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres).

238. — 1886-1910. Direction de la *Revue Celtique*. T. VII à XXX. Paris, 1886-1910.

Nombreux Comptes rendus de livres dans la *Revue celtique* (t. I à VI), la *Revue critique d'histoire et de littérature*, la *Revue des Questions historiques*, le *Journal des savants*, la *Nouvelle revue historique de Droit français et étranger*, la *Bibliothèque de l'école des Chartes*. Communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, à la Société des Antiquaires de France, à la Société de linguistique.

P. d'Arbois de Jubainville.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire. — I. Holger Pedersén, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, II, 1. — II. Gwynn et Purton, *The Monastery of Tallaght.* — III. Alice Stopford Green, *Irish Nationality.* — IV. Arthur Hughes, *Gemau y Gogynfeirdd.* — V. T. W. Rolleston, *Myths and Legends of the Celtic race.* — VI. Dom Louis Gougaud, *Les chrétientés celtiques.* — VII. George Henderson, *Survivals in beleif among the Celts.* — VIII. Arthur Brown, *Chrétien's Yvain.*

I

Holger Pedersen. *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, zweiter Band, erster Theil. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht. 1911, 352 p. 8°.

Le magistral ouvrage de M. Holger Pedersen touche à sa fin. Nous avons parlé précédemment du premier volume, consacré à la *phonétique* (v. *R. Celt.*, XXX, p. 294 et XXXI, p. 512). Le second volume porte comme sous-titre « Bedeutungslehre (Wortlehre) », c'est-à-dire qu'il est consacré à l'étude des éléments significatifs du langage, autrement dit des *morphèmes*. Nous en avons ici la première — et la majeure — partie : à savoir, l'étude de la formation des noms (composition et dérivation), la déclinaison pronominale, la composition verbale et enfin le début de la conjugaison. Il manque encore surtout pour terminer le volume un tableau complet des formes verbales, dont on peut attendre les plus grands services, et les Indices de l'ouvrage. Tout cela nous est promis avant la fin de la présente année.

L'exposé de la formation des noms (p. 1-62) n'est guère qu'une esquisse. L'auteur s'est borné à tracer les cadres du sujet et, comme il le dit lui-même, p. 15, à fournir des « indications ». En ce qui concerne la composition, les indications sont un peu sommaires, et le classement des faits n'a pas la fermeté du reste de l'ouvrage : l'auteur n'a pas voulu choisir entre la classification historique et la classification grammaticale des composés (et dans cette dernière entre une classification d'après la forme et une classification d'après le sens). Peut-être a-t-il estimé que la composition était un procédé artificiel, dont l'étude pouvait être sacrifiée. Il est vrai qu'en celtique, comme ailleurs, les mots composés abondent dans la langue littéraire, et surtout poétique, dont ils sont

la ressource et la marque. Mais ils se laissent généralement ramener à des modèles fort anciens ; ainsi le type *pennocrucium* ou *midglinne* (p. 4) se retrouve en grec, dans κενοτάφιον ou ἀκροθίνιον. Les deux termes peuvent avoir entre eux des rapports sémantiques très variés, plus variés même que ne le ferait croire la liste succincte du § 356, 2 ; par exemple le gallois *cat-barawd* (Red Book, I, 38, 23) « prêt au combat » rappelle le type grec θεοείκελος (sur *dewr*, v. maintenant J. Loth, ci-dessus, p. 28 et cf. *dewr-wr* pl. *dewr-wyr* dans le Red Book, I, 237, 29). En revanche, il est douteux s'il faut directement rattacher gall. *torfynyglu* au type grec ἀργέκακος ou ἑλέπολις ; mais le principe est probablement le même, et se trouve également appliqué dans les composés français *essuie-plumes* ou *porte-monnaie* (cf. encore le gallois *torcalon* « brise-cœur », d'où « chagrin », *torcalonus* « affligeant », etc. sans « lenition »). Particulièrement nombreux sont les composés possessifs, dont il faut distinguer deux classes (p. 4-5) : l'une ancienne et conforme au type sanskrit *bahu-vrihi*, avec l'adjectif en tête (*nocht-chenn*, *lebor-mong*), l'autre récente, où l'adjectif vient en dernier. La première est bien représentée en gaulois, mais la seconde se développe abondamment en moyen-irlandais : *cnes-ban* ou *cnes-gel* « à la peau blanche », *druim-lethan* « au dos large », *drum-derg* « au dos rouge » Salt. 5635, *tal-glas* « au front vert » *ibid.* 2670, *ucht-gel* « à la poitrine blanche » Z. C. P. I, 73, etc. Le type grec ἀκροπολις, γλυκύμηλον ou νεάπολις existe également en celtique (irl. *fiad-cholum* « ramier » Sg. 70 a 16), mais il tend à sortir de l'usage (ainsi *i dian-galar* « en langueur » Hy. I, 6 est glosé par *i ngalar ndian*) ou se restreint à quelques adjectifs spéciaux ; ainsi *dag-* (*deg-*), *droch-*, *sen-*, *sir-* ne sont attestés qu'en composition.

Le cas où le premier élément est un préfixe appelle quelques observations. P. 11, § 358, f, il n'y a pas lieu d'exclure la possibilité d'un ancien préfixe **eni-* marquant la situation, la condition. Ce préfixe est fréquent en grec : ἔνοπλος et ἐνόπλιος « en armes », ἔνορκος et ἐνόρκιος « engagé par un serment », ἔνρυθμος « rythmé », ἔνδικος « conforme à la justice », ἔντεγκος « industrieux », ἔντριχος « chevelu », ἔνορχος « mâle », etc. S'il est rare en latin, c'est que le latin possède d'autre part un préfixe *in-* privatif ; mais on le rencontre cependant dans *ingenuos* qui sort d'un thème en *-u-*, **genu-s* (cf. skr. *januḥ* « race », Walde, *Etym. Wtb.*, 2e éd., p. 339). C'est à la même formation qu'appartiennent les adjectifs irlandais *in-leighis* « guérissable », *in-galair* « malade » (de *galar*), *in-uithir* « malade » (de *othar*), etc. ; ils ont seulement en plus le suffixe *-i-* caractéristique de la composition (v. ci-dessous). En revanche, le suffixe intensif *ind-* apparaît dans *ind-lebor* « faible ». Le cas de *in-phósta* « mariable », *in-riata* « carrossable », *in-molta* « louangeable » (Ériu, V, 126, 2), *in-denta* « faisable » (cf. ci-dessus, p. 356), etc. devait être plus nettement distingué des précédents. — P. 12. A la liste des adjectifs composés, qui supposent l'addition d'un suffixe *-i-*, joindre, outre *inuithir* « malade » (Cáin Adamn., 44) : *amairis* « impie » (ci-dessus, p. 239), *amnirt* « sans force » L. U. 16 a 2, *anseirc* « pas aimable » L. L. 111 a 6, *deithbir* « convenable » (m. à m. « sans blâme », de *aithber*), *deolid* « misérable » Wb. 2 c 19, 26 b 15 (de *folad*, Thurneysen, *Hdb.*, p. 210), *diarim* « innombrable » (Ml. 17 d 6), *dichuinn*

« insensé » Cath Cath. 5412, *dulbair* Wb. 8 a 12 (cf. *dulburiu* 28 c 1), *fodeirc* « visible » Hib. Min. 353 H. (*fadirc* L. L. 278 a 9, *fodirc* L. U. 99 b 30), *túachill* « rusé » Sg. 60 a 7 (cf. *Vgl. Gr.*, I, 347) ; c'est le type latin bien connu *dēlumbis*, *imberbis*, qui remonte à l'indo-européen (cf. Meillet, *M. S. L.*, XI, 391).

Le celtique est riche en composés dont le deuxième terme, s'étant vidé de sa signification, a été traité comme un simple suffixe (type allemand *kind-lich* ou *Eigen-schaft*). Aux exemples donnés ici p. 14, on peut joindre l'irlandais *-gal* dans *cranngal*, *nélgal*, *sustgal*, *tarmgal*, *tonngal*, tous mots attestés dans le Cath Catharda. Les mots cités sont d'importance variable et ont eu dans l'histoire des destinées différentes : ainsi le gallois *-(g)wedd* est moins développé que *-(g)wr* ou que *-fa*, l'irlandais *-fad* moins que *-(s)amail* et surtout que *-mair*. Ce dernier a formé des adjectifs en nombre presque infini ; il eût été bon de le dire.

Dans les listes de dérivation, l'auteur ne donne guère aussi pour chaque catégorie suffixale que des échantillons, et parfois trop succinctement. En outre, il ne se préoccupe pas assez du sens. Ainsi à propos des suffixes en *-l-* p. 53 et suiv., il aurait pu mentionner l'existence en celtique de dérivés du type latin *crēdulus bibulus* ou gotique *sakuls*, dans irl. *fethol* « insigne » (proprement « qui indique ») ou *codal* « peau » (proprement « qui recouvre »). On est surpris qu'il n'ait pas non plus mentionné là les infinitifs à suffixe *-l-*, si fréquents par exemple en breton (v. Ernault, *Zeitsch. f. celt. Philol.*, II, 513).

P. 22, l. 23, br. *matez*, corn. *maithes* « servante » (cf. t. I, p. 127, 422) pouvaient être rangés ici, car ils ont certainement subi l'influence du suffixe *-es* (*-ez*). — P. 29-30 et p. 99 ; le celtique présente une trace au moins du suffixe *-īk-*, attesté en latin dans les noms de femelle (cf. *M. S. L.*, XII, 41) : c'est dans le gallois *ewig* « biche », cf. Stokes, *Urk. Spr.*, p. 7. — P. 39, l'étymologie proposée pour *allaid* et *cendaid* est fort ingénieuse ; mais ne pourrait-on supposer aussi que *cendaid* « apprivoisé » est une déformation de *cendais* « doux, apprivoisé » (subst. dérivé *cense* Wb. 30 b 27, 31 c 24), d'après *allaid* « sauvage » ? — P. 45, l'étymologie donnée pour *lethar* « cuir » est de M. J. Loth, *R. Celt.*, XV, 370. — Nous n'avons trouvé nulle part mentionné le pléonasme *ar ban-tincur mnd* L. L. 53 b 11 ou *arm-grith na n-arm* Tog. Tr. (ap. Kuno Meyer, *Contrib.*, p. 125), qui consiste à donner comme régime au substantif composé un des éléments de composition. C'est un tour fort ancien, attesté en sanskrit védique dans l'exemple bien connu *vásupatir vásūnām* (R. V., IV, 17, 6, etc.) et dont on trouve l'équivalent en grec : ἄπαις ἀρρένων παίδων (Isocrate, *Panath.*, p. 258 D), τιμῆς δὲ παρὰ τῶν νεωτέρων ἄτιμος πάσης ἔστω (Platon, *Lois*, VI, 774 D), etc.

L'étude des déclinaisons nominale et pronominale et celle de la conjugaison sont traitées avec ampleur et puissance. Ce sont là les qualités maîtresses que chacun reconnaît à M. Pedersen et dont il est superflu de le louer à nouveau. Elles lui étaient nécessaires pour venir à bout des difficultés qu'il rencontrait. La morphologie celtique a évolué avec une rapi-

dité extrême : elle avait déjà subi tant d'altérations quand les textes nous la font connaître, que ses origines sont souvent malaisées à discerner. Mais c'est merveille de voir comme l'auteur sait embrasser d'un coup d'œil et dominer son sujet ; et de quelle main vigoureuse il le saisit pour en démêler l'embrouillement. Il disséque et analyse les combinaisons les plus rebelles, il suit l'évolution des faits jusqu'aux dialectes modernes, il en reconstitue la préhistoire, sans dédaigner même à l'occasion les hypothèses glottogoniques, et accomplit tout cela comme en se jouant !

Il ne sépare pas de l'exposé des formes celui de leur emploi. Décision fort heureuse : car les formes se définissent le mieux par l'emploi qui en est fait ; et il est par exemple tout à fait légitime, après avoir dressé la liste et esquissé l'histoire des formes de l'article, d'en indiquer le rôle dans la phrase ; c'est ce que fait ici l'auteur, p. 178, dans un de ses chapitres les plus neufs et les mieux nourris. De même quand il s'agit de l'emploi des cas (p. 71), des temps ou des modes (p. 305) : tout cela est parfaitement à sa place dans la morphologie. C'est à tort que certains grammairiens, influencés par les mauvaises habitudes des grammaires classiques, font rentrer l'emploi des formes dans la syntaxe. Mais il convient cependant de réserver à la syntaxe la place à laquelle elle a droit, en entendant sous le nom de syntaxe l'étude de l'ordre des mots et de l'agencement des phrases. Or, M. Pedersen confond de parti-pris la syntaxe ainsi définie dans la morphologie. Cette confusion pourrait se justifier aisément dans une grammaire générale, parce qu'en fait dans le langage l'ordre des mots est significatif au même titre qu'un morphème. Mais elle se comprend beaucoup moins dans l'étude, même comparative, d'une langue particulière. Chaque langue en effet présente un système syntaxique qui vaut par lui-même et mérite un examen spécial. Le celtique est justement à cet égard un des dialectes indo-européens les plus originaux. Il est regrettable que les questions de syntaxe se trouvent ici émiettées et comme dissoutes dans la masse des faits morphologiques. Ainsi c'est à propos du pronom qu'intervient la distinction de la phrase relative et de la phrase non-relative, qui est capitale (p. 216) ; et c'est au cas du relatif qu'est rattachée (p. 240) la théorie de l'ordre et de la liaison des propositions (Satzstellung und Satzverflechtung). Il n'y a pas d'exposé d'ensemble de l'usage des conjonctions : la conjonction *an* est indiquée p. 183 dans le chapitre de l'article, et la conjonction *cia* étudiée p. 206 à propos de l'interrogatif indéfini. La morphologie du verbe débute, p. 303, par l'étude de la place du verbe qui est une question de pure syntaxe. De la phrase nominale, pas un mot ; la phrase nominale en effet ne rentrait pas dans les cadres morphologiques où M. Pedersen s'est enfermé. Une des particularités de la syntaxe celtique consiste dans la forme que présentent les réponses. Fréquemment la réponse est grammaticalement subordonnée à la question ; on peut y employer par exemple en irlandais la négatiou *na* (p. 257) ou la forme prototonique du verbe (p. 249) ; en gallois, la particule *y(d)* en est absente (p. 232, § 544, 9 anm. et p. 259, § 559, anm. 3) ou bien y est remplacée par la particule *a* (p. 239, § 548). Mais nulle part ne se trouve traitée cette importante questiou de syntaxe ; le lecteur doit lui-même rapprocher plu-

sieurs remarques ou paragraphes isolés pour en dégager une théorie générale. C'était pourtant à l'auteur à formuler la théorie. Il nous coûte d'autant moins de lui adresser ce reproche qu'il est le premier, croyons-nous, à signaler les faits en question, et qu'en tout cas ses belles recherches sur l'aspiration (*Kuhn's Zeitschrift*, XXXV, 315), ont établi les bases fondamentales de la syntaxe irlandaise. Il lui était donc bien aisé, en résumant ses propres travaux, de nous donner ici de la phrase celtique un exposé complet et définitif.

Dans le détail, comme au cours du volume précédent, les remarques personnelles et originales abondent. C'est p. 141 une subtile explication de la particule *ol* (cf. ci-dessus, p. 129) ou, p. 149, des désinences *-mit* et *-tit* qui contiendraient un pronom ; c'est encore p. 334 l'hypothèse que la désinence *-ann* de 2e et 3e pers. sg. (ci-dessus, p. 129) tirerait son origine de l'adverbe *and* « là » (mais dans la phrase citée de Sg. 3 b 28, l'adverbe n'a-t-il pas son sens propre ?) ou p. 346 la reconstruction — un peu hardie — des formes primitives de l'imparfait. D'une façon générale le chapitre des désinences verbales paraît moins solide que le reste de la morphologie ; il y est fait trop de place aux hypothèses. — A noter que, p. 113, l'auteur admet l'explication du datif *beimimm* par une désinence *-bhi*, malgré les réserves de M. Thurneysen *Hdb.*, p. 205 (cf. aussi Marstrander, *Ériu*, V, 200 et ci-dessus, p. 239), et que p. 246 il prouve péremptoirement que l'opposition des graphies *ro* et *ru* ne traduit pas toujours une opposition d'accent (cf. *R. Celt.*, XXXI, p. 521). Contrairement à M. Thurneysen *Hdb.*, p. 272, il distingue seulement deux classes de pronoms infixes, p. 173 et suiv., et fait sortir l'élément *-t-* d'une déformation phonétique de l'élément *-d-*, avec extension analogique. Pour les parfaits *dessid* et *dellig* il propose, p. 271, une explication nouvelle, d'après laquelle *dessid* contiendrait le préverbe *ess* et aurait par analogie fait créer *dellig* ; M. Thurneysen, *Hdb.*, p. 322, voyait dans ces parfaits le préverbe *en* (soit *dellig* de **d-en-lig*, d'où par analogie *dessid*). En tout cas, les deux verbes se sont certainement modelés l'un sur l'auutre, comme en germanique (got. *sitan* et *ligan*, vha. *sizzen* et *liggen*). P. 282, il fait un excellent exposé du système du parfait celtique, qu'il déclare n'avoir rien de commun avec le système du perfectif slave. C'est une déclaration précieuse à retenir pour les celtistes, venant d'un slavisant aussi autorisé.

Nous ajoutons quelques remarques accessoires. P. 69, § 411, anm. Déjà en vieil-irlandais, le neutre *sliab* « montagne » présente un suffixe *-t-* dans sa flexion : gén. *slebte* Fél. prol. 240. — P. 70, l. 10, joindre à la liste le mot *saout* qui en breton moderne sert de pluriel à *buoć'h*, en remplacement du moyen-breton *biu* (p. 93) ; *saout* est un emprunt au latin *solidum* « monnaie (pièce de) », d'où « bétail » (V. Henry, *Lexique étymol.*, p. 239). — P. 81, l. 11, v. d'autres exemples dans les *Mém. Soc. Lingu.*, t. XVI, p. 250. — P. 84, l. 22. Les datifs pluriels gaulois ματρεβο ναμαυσικαβο supposent une désinence *-bho* et non *-bhos*, puisque la sifflante finale se maintient d'ordinaire en gaulois (v. toutefois Thurneysen, *Z. f. Celt. Phil.*, VI, 558 et Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 245) et s'est justement maintenue dans les mots Καρταρος et Ιλλανουιακος de la même inscription (no 17 de

sir John Rhys, *Celtic inscript.*, p. 34); cf. encore Εκιννος Ριουμανιος Λνδοουνναβο δεδε βρατουδε καντεν (nº 24 du même, p. 39). Cela est d'accord avec les datifs pluriels *gobedbi* de l'inscription d'Alise (nº 2, p. 4) où l'*s* finale est conservée dans *Martialis*, et *suiorebe* de l'inscription de Néris (nº 31, p. 52), où figure un nominatif *Bratronos* ; il faut poser *-bhi* et non *-bhis* (cf. l'explication de *bëimimm* proposée p. 113 et la désinence -φι du grec). Les passages correspondants des pages 91, 98 et 106 doivent être corrigés en conséquence. — P. 106, l. 12, le même fait d'analogie s'est produit en latin, où le gén. pl. *frātrium* est attesté C. I. L., V, 4430 (cf. Wh. Stokes, *K. Z.*, XXXVIII, 461). — P. 143, § 484, 5. Ajouter les exemples *robadambeo* « je serais vivant » L. U. 60 a 15 et *nabadat londsu* « ne sois pas irrité » L. L. 65 a 1. — P. 144, § 484, anm. 3. Le pronom infixe a la valeur d'un datif avec le verbe « donner » dans l'exemple suivant du *Monastery of Tallaght*, p. 142, l. 5 (ci-dessous, p. 481) : *dotberae eislis dianderne aithrigi dó* « il te donnera de la négligence si tu fais pénitence pour lui ». Il s'agit d'un emploi ancien en celtique comme le prouve la phrase galloise citée p. 158 (cf. Strachan, *Introduction*, § 51). — P. 147, § 486, 5. On a un bel exemple du même fait dans *forgellim* gl. perhibeo Sg. 21 b 12, *fortgillim* « je l'atteste » Wb. 4 b 27, mais *foridgellat* « qui l'attestent » Ml. 116 d 6. — P. 155, § 492. L'enseignement donné ici et p. 252, § 556, sur l'absence de pronom infixe à l'impératif en brittonique est contredit par l'exemple gallois *dy-m-ryt* « donne-moi » de la *Myvyrian Archaeology*, 205 b 21, 212 b 1.— P. 177, § 506. L'article a souvent aussi la forme *y* devant le mot *iarll* (v. les exemples cités dans Z.-E., p. 126). — P. 193. Le gaulois σοσιν n'engage-t-il pas plutôt à poser pour l'article un prototype * *sindhos*? Cf. Thurneysen, *Hdb.*, p. 279. — P. 215, l. 26. On lit *or mor py gilyd* dans le R. B. I, 83, 20 (*or mor puy gilyd* est la leçon du W. B. Pen. 16, p. 90, l. 23); cf. p. 301, anm. 2. — P. 270, l. 36. Noter toutefois qu'un présent *du-thung* est attesté L. L. 55 a 13 ; est-il refait sur *ducuitig*? — P. 284, l. 12-13. Il eût fallu citer des exemples irlandais; l'enseignement donné p. 306 semble limiter le fait au brittonique. — P. 294, § 585, 9. Un préverbe *dis-* (de *dē* + *eks-*? cf. p. 8, § 358 2, b) semble attesté en gallois dans *dismygu* « mépriser » (*dismicaf* Book of Aneirin, p. 107, 6 Skene, 38, 15 Evans; cf. les formes bretonnes du *Glossaire moyen-breton* de M. Ernault, p. 181) à côté de *dirmygu*, employé encore aujourd'hui. Or, il est remarquable que le verbe irlandais *domeccim* conserve parfois l'*i* du préverbe en position deutérotonique (*dimeccither* Wb. 8 b 16 ; cf. *demecimm* gl. detero Sg. 39 b 1) et présente d'autre part un redoublement inattendu de l'*m* dans *dommeiccither* Wb. 1 d 13. Un même préverbe *dis-* se cacherait-il dans les deux verbes ? — P. 305. L'usage de l'imparfait et du prétérit présente quelques flottements dans les deux recensions des Mabinogion (White Book et Red Book); ainsi dans le Breudwyt Maxen, on lit *ac oe blaen y gwelsant* R. B., I, 86, 24, contre *ac o eu blaen e gwelynt* W. B., p. 92, l. 32 (Pen. 16) et inversement *ene welsant* W. B., p. 93, l. 22 (Pen. 16) contre *yny welynt* R. B., I, 87, 13, ou *y vorwyn a welsei trwy y hun, ef a'e gweles yn eisted y mywn kadeir o rud eur* W. B., p. 94, l. 18 (Pen. 16) contre *y norwyn a welas trwy y hun, ef ae gwelei yn*

eisted y mywn kadeir o eur R. B. I, 88, 26. — P. 311, l. 12, *forcroth* pourrait être pris au sens neutre, avec *rigthech n-* comme sujet. D'autre part, comme exemples d'impersonnels on peut ajouter : *dásaid* (K. Meyer, *Contrib.*, 591 ; *rodassed imna eochu* « les chevaux s'emportèrent » L. U., 63 a 8), *dechraid* (id., *ibid.*, 597 ; *rodechrad impu* « ils devinrent furieux » L. L. 405 b 50), *siabarthir* (*si*[*ab*]*artha im Choinculaind* « Cuchullin fut rempli de rage » L. U. 70 a 23, cf. *ra siabrad immi* L. L. 73 a 21), etc.

J. Vendryes.

II

E. J. Gwynn et W. J. Purton. *The Monastery of Tallaght* (extrait des *Proceedings of the Royal Irish Academy* (vol. XXIX, section C, nº 5, juillet 1911, p. 115-179). Dublin, Hodges Figgis and Cº, 1 s. 6 d.

Nous avons annoncé déjà (ci-dessus, p. 372) cette importante publication ; elle mérite une attention spéciale.

Il s'agit d'un texte conservé dans le manuscrit 3 B 23 de la Royal Irish Academy, copié à la fin du xvᵉ siècle et dont le contenu, d'après l'analyse qu'en donnent les éditeurs, est de caractère purement religieux ou ecclésiastique. Notre texte y occupe les folios 33-47 et 51-52. C'est un recueil de règlements monastiques, de consultations sur des cas de conscience, d'observations sur la pratique de la vie religieuse, le tout attribué à Maelruin, fondateur du monastère de Tamlachta (auj. Tallaght, à quelques milles de Dublin) et à son disciple Maeldithruib. Il n'y a pas de plan arrêté ; l'ordre semble celui d'un mémorial, où auraient été consignés au jour le jour les enseignements du maître. L'auteur, anonyme d'ailleurs, de cet ouvrage a connu personnellement Maeldithruib, dont il rapporte souvent les propres paroles. Or Maeldithruib est mort en 840. La plus grande partie du texte a été rédigée alors que Maeldithruib était encore vivant. Mais d'autre part certains détails supposent que Diarmait, abbé d'Iona, était mort. La mort de Diarmait étant survenue en 831, nous avons ainsi deux dates extrêmes entre lesquelles fixer la composition du texte. Et l'on voit immédiatement l'intérêt linguistique qu'il présente. Il appartient à la période du vieil-irlandais ; c'est un contemporain, sinon des gloses de Wurzbourg, du moins des gloses de Carlsruhe ou de Milan.

Il est de fait archaïque à beaucoup d'égards (v. p. 123 et suiv.). Le neutre, le déponent y sont régulièrement conservés. On y trouve un bon nombre de futurs et de subjonctifs sigmatiques et l'usage du pronom infixe y est courant : *nitcorpsiu* « il ne te souille pas » (128, 18), *dommairi* « aide-moi » (131, 15), *fotroichlethsu* « tu as été pris en considération » (136, 3), *arisfemat* « ils les acceptent » (141, 12), *dosnaircelae* « il les refrène » (142, 21), *dasrenga* « elle le retire » (150, 29). On trouve même un exemple de pronom infixe ayant la valeur d'un datif : *dotberae* « il te donnera » (142, 5) ; ce qui est un archaïsme (cf. ci-dessus, p. 480). Plusieurs formes sont intéressantes et complètent parfois les paradigmes du

vieil-irlandais : ainsi *forsan roæ* « sur lequel tu as dormi (155, 21), de *foim* « je dors » (cf. Thurneysen, *Hdb.*, I, 402-403) ; *arna-tta* « que ne tombe pas » (159, 35), subjonctif de *-tuitim* (id., *ibid.*, I, 448); *indaim* « il lave » (143, 30), verbe dont l'infinitif est *indmat* Ml. 126 c 16, L. L. 281 b 11 (cf. Windisch, *Wtb.*, p. 639) ; *niconesbed* « n'était pas bu » (129, 15) et *nicodoes* « n'était pas mangé » (129, 22) ; le comparatif *inilliu* « plus profitable » (146, 17 ; 147, 27 ; 152, 17, 29, etc.) qui se rattache à *indile* « revenus, bétail » gallois *ennill* « profit » (Wh. Stokes, *U. S.*, 33). Comme dans les textes de gloses, les propositions consécutives sont introduites par *aran-*, *arna-* (après *is coir*, 134, 13 et 18, *is ferr* 161, 29 et *is diching* [lire peut-être *isdichumung* « c'est faiblesse »] 143, 1 ; de même après *fobithin* 141, 14 et 157, 33 ; toutefois *niconchoir* 133, 4 est suivi d'un infinitif sujet), ou par *cia* (après *is deithbir* 149, 22, *is aurchail* 143, 18, 148, 17 et 161, 26, mais non 145, 15, 160, 4, 164, 14). Certaines locutions méritent d'être relevées, ainsi *dul do laim* « communier » 161, 15, 163, 21, 164, 9, ou *dobered huadisi imchomrac na mac bethad ind tire* « il apportait son salut (d'elle) aux « enfants de vie » du pays » 150, 2, à comparer au *berir doimchomarc uaidib* du manuscrit de Wurzbourg 31 d 18 (cf. 24 b 29-30). Quelques traits çà et là révèlent cependant que nous sommes dans la dernière période du vieil-irlandais ; ainsi la forme prototonique *déraich* est employée p. 133, 21 en position relative, comme quelquefois dans Sg. (2 a 10, 59 b 18) ou dans Ml. (44 a 19) ; cf. ma *Grammaire*, § 423, 3°. La locution *cen co n-* attestée p. 159, 37 est déjà du moyen-irlandais (v. Pedersen *Vgl. Gr.*, II, 314) ; et on peut noter aussi la présence du mot *gilla* « garçon » 143, 8, 145, 11, qui est, suivant Zimmer, un emprunt au scandinave.

Au point de vue lexicographique, signalons un bon nombre de mots intéressants, en dehors de ceux qu'enregistre l'index de la fin : *addurtech* (dat. sg. *addurtaig* 132, 12) « oratoire, maison d'adoration » ; *adpand* (131, 29) « air de musique » (cf. K. Meyer, *Contrib.*, p. 16) ; *anlann* (144, 10) « condiment » (id., *ibid.*, 97) ; *blath* « couleur » (147, 13 et 15 ; 159, 22), mais à lire sans doute *blat* « force » 152, 20 ; *connad* (148, 2) « menu bois », cf. gall. *cynnud* ; *cuchtair* « cuisine », gén. *cuchdiri* (132, 13) à côté de *cuchtrach* (K. Meyer, *Contrib.*, 547) ; *dibur* « a driblet » (150, 38) ; *enbraithe* (145, 21) « sauce, jus » (*énbruthe* chez Wd., *Wtb.*, 522) ; *fit* « pitance » 144, 29 ; *forcraid* « excès » dans *trian forcridi* « un tiers de plus » (147, 6), *trian forcraid* (149, 12) ; *nodlaic stéill* (138, 25 ; 148, 1) « épiphanie » ; *sadim* « j'enfonce (*sadid* 149, 26 ; *sadais* 149, 19 et 30) ; *scucht* (144, 40) « cesse », infinitif de *scuchim* ; *taiscid* (159, 12) « provisions, victuailles » ; *trist* (141, 23) « a curse ». Signalons enfin l'emploi du mot *duine* appliqué à une femme : *bui araile caillech...*, *duine corrath dé* (140, 8). La même chose arrive en latin à *homo* (Seru. ad Cic., *ad Fam.*, IV, 5 : *homo nata fuerat*) et en grec à ἄνθρωπος (Hérodote, I, 60, etc.). Le correspondant gallois de *duine*, à savoir *dyn*, se dit aussi d'une femme ; voir les exemples donnés dans le *Geiriadur* de Silvan Evans, p. 1792 et cf. Stern, *Z. C. P.*, VI, 233 n.

Le texte du *Monastery of Tallaght* aurait un plus grand intérêt gui-lin-

tique si le scribe qui l'a copié au XVe siècle n'y avait multiplié comme à plaisir les fantaisies orthographiques : *intan* « lorsque » est noté *andand* 149, 8, 150, 14, 152, 18 et *anddond* 150, 17; *amdin* « seulement, simplement », dont l'*m* était aspirée (auj. *amhain*), est noté *ammain* 128, 3, 5 et même *ambain* 127, 17; *baóes* est écrit pour *bés* « peut-être » 152, 4 et *bós* pour *beos* « encore » 158, 32; on trouve *roscithet* pour *roscoichet* 130, 28 (cf. 140, 13 et ci-dessus, p. 356), *aldaich* pour *allaid* 146, 8 et 9, *amlaich* pour *amlaid* 147, 11, *nidi* pour *nige* « lavage » 155, 2; *noeb-* « saint » (dans *noeblegund*) est estropié en *néb-* 136, 21 par confusion avec le préfixe négatif; et la conjonction *mad* « si est » est écrite *maith* 144, 3 et 148, 20; il y a eu métathèse dans le changement de *atlugud* « remerciement » et *dilsiu* « plus propre » en *altugud* 131, 10, et *disliu* 128, 21; du prétérit *doluid* « il vint » sont attestées les formes *-toltnadar* 149, 20, *-tuilid* 150, 29, *-taldad* 150, 33, *dolduid* 150, 34; enfin, de *fúasnaim* « je m'emporte » (Windisch, *Wtb.*, 581) vient *fosnather* 141, 23.

Cela n'est pas fait pour faciliter l'intelligence d'un texte qui est déjà par lui-même hérissé de difficultés.

La langue est en effet d'une obscure concision. Elle rappelle par moments celle des sutras de l'Inde, mais n'a pas l'armature rigoureuse qui soutient les déductions de la pensée hindoue. En dehors de quelques récits anecdotiques, p. 162 et suiv., le texte est une suite de notes informes et souvent incomplètes, où les phrases sont mal bâties, mal liées, semées de termes techniques, de mots de sens douteux ou même inconnu. Il a fallu aux éditeurs une rare pénétration, jointe à une connaissance intime de la langue irlandaise, pour débrouiller les complications de l'orthographe, identifier les mots, construire et interpréter les phrases. Ils ont laissé le texte tel que le manuscrit le fournit, se bornant à indiquer en note quelques corrections. La traduction, précise et exacte, est généralement excellente; un abondant commentaire, p. 165-174, la complète à l'occasion. A trois ou quatre endroits seulement, les éditeurs ont dû renoncer à traduire. Dans quelques rares passages, leur traduction paraît insuffisante ou douteuse; ainsi, p. 144, l. 14, *manip fri toil dé dosmerat* pourrait être compris « si ce n'est pas contre la volonté de Dieu (cf. Wb. 28 b 1) qu'elles se comportent » en donnant à *dosmerat* (= *do-sn-berat*) comme sujet *na colnidi* « les choses charnelles »; cf. *d-ar-rat* « il se donna » Wb. 28 b 4 pour la valeur du réfléchi attribuée au pronom infixe. P. 146, l. 29, si la forme *beomarbad* doit être maintenue, il faut lui comparer le verbe *beogonim* « je frappe sans ôter la vie » dans les *Contributions* de M. Kuno Meyer, p. 201. P. 151, l. 1, la correction de *id serc* en *ní haurchail* est bien hardie; on pourrait lire *is desercach* (ou *degsercach*, cf. p. 159, 1) « il est charitable », bien que cet adjectif s'applique d'ordinaire aux personnes, ou mieux encore peut-être au génitif *is deserce* « il est de charité ». P. 140, l. 17, *doforgillsom* doit signifier « il prescrit »; ce sens est attesté pour le verbe *forgellaim* dans *otconncatar... co forcled for cách a n-adrad* « quand ils virent qu'il prescrivait à chacun de les adorer » P. H. l. 968 (v. d'autres exemples, *ibid.* p. 721).

Le fond même de l'ouvrage est extrêmement intéressant; il fournit à

l'historien une foule de détails précieux. Notons par exemple le fait que des païens contraignent les chrétiens à manger de la viande défendue (p. 146, 14), si ce n'est pas une simple réminiscence de l'hagiographie latine. L'ouvrage a surtout pour l'étude du monachisme irlandais une importance de premier ordre. Car les prescriptions de Maelruain réglementent à peu près toute la pratique de la vie religieuse. On sera frappé de leur rigorisme. Les actes les plus naturels y sont imputés à fautes et sévèrement réprimés ; croirait-on que c'est un péché de boire après avoir uriné (§ 40) ? La flagellation (*fiach aibne*) est naturellement en vigueur ; le jeûne et l'abstinence sont poussés aux extrêmes limites. Les précautions recommandées par l'auteur pour maintenir le corps en vie tout en réduisant l'alimentation au voisinage de zéro (§ 52) font penser encore à l'Inde et aux aberrations de l'ascétisme hindou. Ce souvenir n'a rien de flatteur pour le monastère de Tallaght. Mieux vaut l'abbaye de Thélème.

J. Vendryes.

III

Alice Stopford Green, *Irish Nationality*. London, Williams and Norgate, 1911. 256 p. in-16°. 1 s.

Sous le titre général de « Home University Library of Modern knowledge », la librairie Williams and Norgate de Londres publie une collection d'ouvrages de vulgarisation à bon marché, qui touchent à diverses branches de la science. Nous souhaitons à tous les volumes de la collection de ressembler à celui-ci ; car, nous le déclarons sans hésiter : ce petit livre de vulgarisation est un très beau livre.

Mrs. Green s'est proposé de résumer l'histoire de la nation irlandaise depuis les origines jusqu'à nos jours. Elle montre dans cet ouvrage un remarquable talent d'écrivain. La composition en est d'une belle tenue. L'auteur sait grouper les faits secondaires autour des faits principaux et présenter ceux-ci en pleine lumière ; elle sait dégager les causes qui relient et expliquent les événements. Son style, ferme et précis, se colore et s'échauffe avec mesure quand il le faut. Sans vaine déclamation, sans artifices, elle produit partout une forte impression ; elle a le vrai langage qui convient à la vérité.

Mais elle dédaignerait sans doute des éloges qui ne s'adressent pas à la pensée. Pour le fond aussi elle mérite d'être louée, pour la cause qu'elle défend, pour l'idéal qu'elle poursuit. Son livre est une œuvre nationale ; un large souffle patriotique l'anime d'un bout à l'autre. Il rappelle ces panégyriques que les anciens consacraient à la gloire de leur cité. On y indique bien les erreurs, les fautes commises, mais sans insister, comme à regret. Et quand il s'agit au contraire de signaler les hauts faits, les exploits glorieux, les revanches de la pensée sur la force, de la liberté sur l'oppression, quels accents pénétrants, quelle conviction fière et profonde ! L'histoire d'Irlande est pleine de contrastes. Les succès et les revers y alternent régulièrement. A peine indemne de la conquête romaine, l'Irlande celtique

subit la domination des Danois, puis celle des Anglo-normands. Elle est pillée, ravagée, ramenée à la barbarie ; mais ces périodes d'abattement sont suivies d'un brillant réveil de la race. Parmi tant de vicissitudes, elle conserve intactes ses traditions, ses mœurs, ses habitudes d'esprit ; si elle emprunte parfois à ses vainqueurs quelques qualités qui lui manquent, du moins ne laisse-t-elle pas entamer son caractère propre.

Mrs. Green fait bien ressortir l'identité et la continuité des traditions. Son point de départ est l'Irlande païenne, telle qu'elle apparaît au début de l'histoire. Elle en trace un tableau qui est peut-être bien un peu idyllique. Nous sommes moins convaincu qu'elle ne l'est de l'excellence du « tribal system » qui caractérise à ses yeux la société celtique. Un pouvoir central fortement organisé, à la mode romaine, aurait souvent rendu de meilleurs services à l'Irlande. Il est juste toutefois de reconnaître que ce « tribal system » a pu préserver l'Irlande de certains fléaux, par exemple des persécutions religieuses lors de l'extension du christianisme. Et en tout cas c'est bien là son caractère essentiel. Puisse-t-il défendre jusqu'au bout la nationalité irlandaise ! Mrs. Green insiste avec raison, p. 113 et suiv. sur l'importance des traditions ; mais le maintien des traditions est étroitement lié a celui de la langue. La communauté du langage est la marque et la sauvegarde de la nationalité. Ceux qui favorisent actuellement la nouvelle renaissance de l'Irlande ne devront pas l'oublier. Et Mrs. Green le sait mieux que personne, elle qui fait un si bel éloge dans ses dernières pages des John O'Donovan, des Eugene O'Curry et des Whitley Stokes. Ces grands « scholars » ont bien mérité de leur patrie, et la fondation de la School of Irish learning, qui continue leur œuvre, est un événement national. C'est en défendant, en propageant la langue que l'on honorera le mieux la mémoire des « morts d'Irlande » auxquels le petit livre de Mrs. Green est dédié.

J. Vendryes.

IV

Arthur Hughes, *Gemau'r Gogynfeirdd*, ynghyda rhagymadrodd a nodiadau ychwanegol gan Ifor Williams (« les Perles des Presque-anciens bardes », avec une préface et des notes complémentaires par Ifor Williams). Pwllheli, 1910, xxvi-127 p.

Cet aimable petit recueil est destiné au public scolaire. L'auteur l'a composé sans prétentions scientifiques ; il convient de le juger de même. L'idée était heureuse de mettre à la portée des écoliers quelques-uns des meilleurs morceaux de ces « Presque-anciens bardes », dont la *Myvyrian Archaeology* fournit une édition par trop incommode (v. *Revue Celtique*, XXX, 199). Heureuse aussi l'idée de ponctuer le texte, d'y ajouter des notes et même de rajeunir l'orthographe. Mais moins heureuse assurément celle de découper dans les poèmes de tout petits morceaux, réduits parfois à deux ou trois vers, voire même à un vers unique. Quelle opinion peut se former l'élève d'un poète comme Casnodyn, dont on lui dit p. 107

qu'il est généralement verbeux, si on ne lui en offre comme échantillon que deux ou trois lignes banales, du genre de celle-ci :

gem gaer Salem geiriau Selyf (p. 48)
« la perle de Jérusalem, ce sont les paroles de Salomon ! »

Il valait mieux ne retenir qu'un nombre restreint de poètes, ensuite choisir de chacun d'eux une pièce caractéristique et la donner en entier pour permettre une appréciation exacte de sa manière et de son talent. Or, il n'y a guère ici que deux ou trois poèmes suivis, et notamment de Gruffydd ab Maredydd l'élégie, fort belle d'ailleurs, sur la mort de Gwenhwyfar o Fon. Le reste n'est que menus débris, disiecta membra poetae.

L'introduction de M. Ifor Williams est à la fois historique et littéraire. La floraison des Gogynfeirdd s'étend sur plus de deux siècles, du XIIe au XIVe, depuis Meilyr jusqu'à Grufudd Grug, et on en compte près de soixante, originaires en général du nord du Pays. Bien qu'on puisse les diviser chronologiquement en deux groupes, dont la limite est à l'année 1282, date de la fin de l'indépendance galloise, ils constituent en somme une école unique, qui a ses règles et ses traditions. Leur langage à tous est identique; c'est un langage traditionnel, en partie artificiel et rempli d'archaïsmes, fort différent de celui qu'employaient dans le sud du pays les conteurs en prose auxquels nous devons les Mabinogion. M. Ifor Williams repousse l'idée que les Gogynfeirdd aient subi l'influence des poètes irlandais amenés en Galles par Gruffudd ab Cynan ; il retrouve chez eux au contraire l'imitation directe des Cynfeirdd et notamment d'Aneirin, le fameux auteur du Gododin. Par les idées et les sentiments exprimés, ils lui paraissent d'ailleurs profondément nationaux ; en leur poésie se reflète l'âme même du pays à l'époque d'Owain Gwynedd et de Llywelyn le Grand. Les bardes sont les premiers sur les champs de bataille comme dans les festins. Ils chantent les combats et expriment la haine des Anglais, comme Gwalchmai,

Gwalchmai y'm gelwir, gelyn y Saeson,
« Je m'appelle Gwalchmai, ennemi des Anglais ».

Ils célèbrent les spectacles de la nature avec un sentiment très juste, que fortifie le patriotisme. C'est Hywel qui dit du pays de Gwynedd, *drachas Lloegr, lleudir gogledd* « haine de l'Angleterre, brillante terre du Nord » :

caraf ei morfa a' i mynyddedd
a' i chaer ger ei choed a' i chain diredd
a' i dolydd a' i dwfr a' i dyffrynnedd
a'i gwylain gwynion a' i gwymp wragedd

« J'aime son marais, ses montagnes,
ses villes près des bois, ses campagnes riantes,
ses prairies, ses cours d'eaux, ses vallons.
et ses blancs goelands et ses jolies femmes ».

Ils savent aussi développer avec ampleur des thèmes religieux et dans leurs éloges funèbres faire ressortir la vanité des splendeurs de la vie princière, si vite balayées par la mort :

lle bu aur am ei deurudd,
lle bu borffor, côr a'i cudd
« où elle portait de l'or autour des joues
et de la pourpre, le pavé du chœur la recouvre ».
(Élégie sur la mort de Gwenhwyfar).

L'idée de la mort arrache même à certains d'entre eux des cris de révolte, comme au fameux Daniel ap Llosgwrn Mew, pleurant la mort d'Owain Gwynedd :

a mi pe gallwn ymgerydd a Duw,
yr oedd im y defnydd
« si je pouvais m'en prendre à Dieu,
j'en aurais bien matière ».

Toute cette poésie se recommande à nous et nous intéresse aujourd'hui encore par une qualité essentielle, qui est la vie. Remercions M. Arthur Hughes de nous en avoir présenté quelques échantillons ; grâce aux notes qu'il a jointes au texte, et à celles que M. Ifor Williams a données en supplément, les principales difficultés du texte sont éclaircies et simplifiées. Sous réserve de la critique formulée plus haut, ce petit volume nous paraît destiné à faire connaître utilement une partie jusqu'ici un peu sacrifiée de la littérature galloise.

J. Vendryes.

V

T. W. Rolleston, *Myths and Legends of the Celtic race.* London, George G. Harrap and C°. 1911. xv-457 p. 8°. 7 s. 6 d.

Ce n'est qu'un ouvrage de vulgarisation. L'auteur semble appartenir à cette catégorie d'amateurs éclairés, si honorablement représentée en Grande-Bretagne, qui mettent au service de l'érudition d'aimables qualités littéraires. Leur érudition est toute de seconde, voire de troisième main, et pénètre rarement au fond des choses. Ils ne se piquent pas de découvertes personnelles, et il ne faut leur demander ni l'originalité ni la profondeur dans les pensées. Leur cause est gagnée, s'ils savent extraire des travaux d'autrui quelques idées intéressantes et les présenter avec agrément, s'ils ont, en un mot, du goût et du style.

Tel nous paraît être le cas de M. Rolleston. Il s'est proposé d'esquisser la plus ancienne histoire des Celtes et surtout de résumer les principales œuvres de leur littérature afin de faire ressortir les traits caractéristiques de leur race. Frappé, comme jadis Matthew Arnolds (v. ci-dessus, p. 214), du rôle important qu'ont joué les Celtes dans la formation du génie anglais, il

a voulu faire œuvre nationale en présentant à ses compatriotes, qu'il appelle des « Anglo-Celtes », le portrait moral et intellectuel de leurs ancêtres reculés. Afin de garantir la ressemblance, il a pris ses modèles dans les meilleurs auteurs. Ce qu'il dit de la préhistoire s'inspire surtout de d'Arbois de Jubainville et de Rice Holmes ; ce qu'il dit de la religion, de Bertrand. Mais rapidement il passe à la littérature, et c'est alors, de la page 95 à la fin, un résumé fort exact des légendes celtiques d'après les textes qui les contiennent. Les trois cycles de l'Irlande (cycle mythologique, cycle d'Ulster, cycle ossianique) sont tour à tour passés en revue ; et à cette galerie, déjà fort riche, l'auteur joint un spécimen de littérature romanesque avec le Voyage de Maeldun et des échantillons de la littérature mythique du Pays de Galles, tirés surtout des *Pedeir Kainc y Mabinogi*. Il a naturellement beaucoup emprunté au *Cours de littérature celtique* de d'Arbois de Jubainville, mais il a aussi abondamment utilisé la *Silva Gadelica* de Standish H. O'Grady, les *Heroic Romances of Ireland* de A. H. Leahy, les nombreuses traductions de Whitley Stokes, qu'a publiées la *Revue Celtique*, les livres de miss Eleanor Hull et de M. Douglas Hyde, et pour le gallois les travaux de sir John Rhys. Un index utile termine le volume.

Nous aurions dans le détail quelques objections à faire à l'auteur. Il admet trop facilement certaines hypothèses inadmissibles, par exemple en faisant de l'allemand *frei* au sens de « libre » un emprunt au celtique (p. 32) ou en croyant établie au point de vue linguistique la parenté du celtique et de l'égyptien (p. 78; v. ci-dessus, p. 358). Aucun linguiste ne saurait prendre cela au sérieux. Les archéologues seront-ils plus disposés à croire que l'institution des druides remonte à l'époque mégalithique ? C'est l'opinion de sir John Rhys, mais M. Balleston ne la soutient d'aucun argument nouveau. P. 224, note, l'épée de Fergus est en effet appelée *Caladcholg* dans l'*Aidedh Fergbusa* qu'a publié Standish O'Grady d'après le manuscrit Egerton 1782 (*Silva Gadelica*, p. 251, 39 et p. 252, 11) ; mais dans la version de la *Táin* du Book of Leinster, elle porte le nom de *Caladbolg* (éd. Windisch, ll. 5960, 6004) et c'est ce nom qu'on retrouve en gallois (*Caletwlch*, l'épée d'Arthur, v. ci-dessus, p. 232, n. 2).

Soixante-quatre compositions hors texte illustrent le volume. Elles réjouiront la jeunesse. On y voit Cuchullin et Ossian, Medb et Rhiannon, et bien d'autres personnages, des druides, des moines, des chevaliers. Nous ne ferons qu'un reproche à ces belles images, c'est de donner à l'ouvrage une apparence de fantaisie, que le fond heureusement ne justifie pas.

J. Vendryes.

VI

Dom Louis Gougaud, bénédictin de Saint-Michel de Farnborough — *Les Chrétientés celtiques*. Paris, librairie Victor Lecoffre 1911 (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique).

S'il y a eu de nombreux travaux de détail touchant les différentes chrétientés celtiques, il n'y a pas eu d'étude d'ensemble sur cet important et

difficile sujet en dehors de l'article de Schoell sur l'Église celtique publié en 1882 dans la 2e édition de la *Realencyclopédie* de Herzott et Plitt [1] et remplacé par celui de H. Zimmer dans l'édition de 1896-1900). C'est donc une grave lacune que comble, et de la façon la plus heureuse, le savant Bénédictin, que je n'ai pas besoin de présenter aux lecteurs de la Revue celtique. Il a fait une œuvre, en effet, non seulement de vulgarisation, comme il le dit trop modestement dans son avant-propos, mais encore de synthèse personnelle, aussi complète que possible, où rien d'important n'est omis ; il y fait preuve d'une extraordinaire érudition, d'un esprit impartial et judicieux. Pour ma part, je l'ai lue avec autant de plaisir que de profit.

Je ne vois guère de réserve d'un caractère général à faire que sur ses conclusions sur l'état moral des peuples celtiques payens. Il a eu vraiment raison quand il proteste contre le portrait qu'a tracé Renan des Celtes dans son célèbre article de la *Poésie des races celtiques*, mais il tombe dans un excès opposé quand il ne voit chez le Celte des îles Britanniques *que mœurs violentes et barbares ; partout des croyances empreintes d'un naturalisme rustique, dénuées de caractère moral ; partout des imaginations subjuguées sur lesquelles la sorcellerie règne en maîtresse souveraine. Il n'est rien là qui dénote une race particulièrement prédestinée au christianisme.* Il y a, en effet, de tout cela chez les Celtes, mais il y a autre chose. L'idéalisme chez eux, un idéalisme particulier sans doute, est puissant ; ils cultivent avec passion la poésie et la musique. Ils ont le goût de la spéculation intellectuelle, surtout dans le domaine des Lois.

M. d'Arbois de Jubainville, et d'autres avec lui, a eu pleinement raison, quand il a avancé que la facilité avec laquelle les Irlandais se sont assimilé la culture classique s'explique par le fait qu'il existait chez eux une culture indigène d'un autre caractère, mais aussi raffiné [2].

Voici maintenant les critiques ou remarques de détail que la lecture de l'ouvrage m'a suggérées.

Page 11 note. Tacite parlant des Bretons aurait fait déjà une part prédominante à *l'ambiance*, à l'adaptation, au détriment de l'idée de race (Agricola XI). Il me paraît fort probable que ces idées ethnographiques de Tacite reposent sur sa conception de la géographie. Si les Silures ressemblent selon lui aux Espagnols, c'est simplement parce que, comme les écrivains de l'antiquité, il croyait l'Irlande et l'Ouest de la Bretagne situées en face de l'Espagne.

P. VII-XXXV. C'est une exposition très copieuse des sources et des travaux sur la matière. On serait malvenu à se plaindre de trop d'abondance ; ici *trop* n'est pas un mal. Puisque l'auteur cite l'édition de Gwenogvryn

1. Tome VIII, p. 334-355.

2. Je renvoie sur ce sujet à titre d'information d'ensemble, à mon travail : Les *études celtiques, leur était présent, leur avenir* (Revue Intern. de l'Ens. 1911). Sur les Celtes continentaux voir ce qui a paru de l'*Histoire de la Gaule* de C. Jullian.

Evans du livre de Llandav, et les *Four ancient Books de Skene*, il aurait pu citer les volumes des *Old-welsh Texts* publiés par G. Evans seul ou avec la collaboration de John Rhŷs : *Black Book of Carmarthen* ; *Book of Aneurin*, *the Bruts*, *Mabinogion* du Livre Rouge ; *The White Book Mabinogion*. Les *mabinogion*, au point de vue l'état moral des Celtes et aussi au point de vue littéraire, sont d'une importance reconnue par tout le monde (voir ma *traduction*). Il y a d'ailleurs à ce point de vue, d'autres lacunes qu'on ne songerait pas à reprocher à l'auteur, s'il n'avait indiqué d'autres ouvrages ou moins importants ou même inutiles s'y rapportant.

Page 1. L'auteur n'est évidemment pas au courant des questions préhistoriques. D'après lui, les Gaëls sont les premiers Celtes arrivés en Bretagne (ce qui n'est pas prouvé). Ils y seraient venus vers 800 avant J.-C. et y auraient introduit le bronze, comme les Bretons cinq ou six siècles après y auraient introduit le fer. Le bronze était sûrement connu dans l'Ile, au moins 1500 ou 1400 avant J.-C. La race, dont l'arrivée coïncide à peu près avec cette introduction, mais qui cependant paraît avoir immigré vers la fin du néolithique, est la fameuse race de grande taille et brachycéphale qui a évincé la race dolichocéphale et de taille moyenne des *longs Barrows*. Étaient-ce des Celtes ? Je serais porté à croire, car on ne voit pas avec certitude trace d'une nouvelle immigration avant l'époque du fer celtique. Il n'est pas non plus établi, et celà me paraît même improbable, que ce soient les Belges de Gaule qui aient introduit le fer dans l'île. Quant aux Bretons, nous sommes fort en peine de dire d'où ils viennent et a quelle époque ils ont passé le détroit.

P. 6. L'auteur signale *les tournées* que faisait le roi suprême d'Irlande chez des rois secondaires pour y prélever des tributs ou des otages ; il avait droit ainsi que sa suite, à une large hospitalité. Le même usage du *circuit* existait chez les Gallois, encore au XII-XIIIe siècle il y a même un curieux poème du chef de Powys, Owein Cyfrilioc, sur ce sujet.

P. 8 : *La femme valait, en Irlande, trois bêtes à cornes.* Il s'agit de la femme esclave (*cumal*).

L'auteur pousse quelque peu au noir le tableau des mœurs des Celtes. Sur la véritable valeur du lien conjugal, je me permettrai de lui signaler mon travail. *Le drame moral de Tristan et Iseut est-il d'origine celtique* (Revue Celtique, 1910).

P. 11. Les Ligures auraient beaucoup influé sur les croyances des Celtes. Je n'en sais rien, ni l'auteur non plus. Nous ne savons d'ailleurs plus, à force d'avoir étendu et distendu les Ligures, ce qu'il faut entendre par ce terme. Cf. J. Loth, *L'inscription latine du Gelignieux et le prétendu ligure ou celtican, du calendrier de Coligny*,

P. 15, *ogme* ne peut représenter, phonétiquement, *Ogmios*, quoique la parenté des deux divinités paraisse probable. Quand à l'écriture *oghamique*, c'est tout autre chose [1].

1. V. J. Loth, *Le sort et l'écriture chez les anciens Celtes* (Journal des savants, 1911).

Page 19. Vortigern, à en croire Nennius, aurait entretenu des relations avec les *druides*. Chez Nennius, il n'est question que de *magi*.

P. 22. Le roitelet servait spécialement à ces consultations augurales ; et c'est pour cette raison qn'on lui aurait donné le nom de *magus avium*. Il est possible, comme l'a dit Whitley Stokes, que ce terme ait pour origine une étymologie fantaisiste de *dreu*, roitelet, qu'on aura coupé en *drui-én*, druide des oiseaux, mais, comme l'a fait remarquer John Rhys, le roitelet joue le même rôle en Galles, et ici, son nom *dryw*, qui paraît identique au breton *dreo*, vif, a parfaitement pu être confondu avec un autre *dryw* représentant le nominatif singulier du nom du druide en celtique *druwis* [5] (gènitif *dru-uidos*).

L'auteur repousse l'idée que l'Irlande fût demeurée jusqu'en 470 privée de toute influence chrétienne, en raison des relations des Scots avec les Bretons et les peuples du continent, et leurs incursions armées, et leur établissement en Grande-Bretagne. Il aurait pu ajouter qu'on a des preuves certaines des relations commerciales de l'Irlande avec la Bretagne romaine. On a trouvé en abondance des monnaies romaines allant de Néron à Honorius le long de la côte orientale ; à Coleraine, en 1884, on a découvert 2000 pièces de monnaie et 200 onces d'argent [1]. S'il y a eu des établissements irlandais en Bretagne, il y a eu aussi d'ailleurs des incursions et même des établissement durables de Bretons en Irlande [2].

Il me suffira pour les incursions de rappeler l'*Epistola ad Coroticum*.

Page 42. *Banaven* moderne ne peut représenter le *Banaventa Tabernia*, lieu de naissance de Patrice.

Pages 45-47. L'auteur croit aux voyages de Patrice en Italie, dans les îles de la mer Tyrrhénienne, et peut-être plus loin. Je crains fort que l'hagiographe n'ait confondu le *Latium* avec la *Gaule*, comme l'a fait le commentateur de l'hymne de Fiacc (Stokes and Strachan, *Thesaurus Palaeoh.* II, p. 311, note g). *Letha* (in deisciurt Letha), est identique au gallois *Llydaw*, v. gal. *Litau* et a été confondu avec le *Latium*. Ce mot représente l'Armorique au ve siècle. Auxerre en faisait partie [3].

Le *muir torrian*, en gallois *mor terrwyn* a été identifié avec le *Tyrrhenum mare*, mais cette expression paraît désigner une tout autre région maritime, voisine des Iles Britanniques.

P. 55. Coroticus serait un prince de Strat-Clut. C'est vrai, si on se rapporte à Muirchu. Mais il y avait un Coroticus, fils de Cunedag, à peu près à la même époque, vraisemblablement, qui a donné son nom au pays de Cardigan : vieux-gallois *Cereticiaun* (*Coriticiana regio* dans la vie de

1. J. Loth, *Revue de l'histoire des religions*, 1896, p. 5.
2. J. Loth, *Revue Celt.* XVIII, 304 ; XXVIII, 417.
3. Les écrivains gallois ne connaissant que l'Armorique bretonne ont imaginé deux saints Germain, saint Germain l'Auxerrois et saint Germain l'Armoricain, ne se doutant pas que c'est un seul et même personnage (J. Loth, *Le prétendu saint Germain l'Armoricain*, *Ann. de Bretagne*, XX, 351).

saint Brieuc). Il figure dans les généalogies du xe siècle (J. Loth, *Mabin.*, II, p. 323). D'après Nennius, Cunedag aurait chassé les Irlandais du pays après en avoir fait un grand massacre.

Page 58. L'auteur a raison contre Renan, au sujet de l'attitude des apôtres des Iles Britanniques vis-à-vis du paganisme. Pas plus saint Patrice que les autres n'ont admis d'accommodement avec lui sur le terrain doctrinal. Tout ce que nous savons de Patrice et ce que nous apprenons des vies et gestes des saints d'origine celtique proteste contre une pareille assertion.

P. 68 et suiv. L'auteur expose d'une façon fort judicieuse les origines du monachisme en Irlande. Il fait notamment justice de la théorie d'Alexandre Bertrand d'après laquelle les monastères ne seraient que la continuation des confréries de druides payens. Il ne saurait d'ailleurs être question de confréries ni de congrégations druidiques, à proprement parler.

L'auteur aurait dû, sur ce point, renvoyer à l'*Histoire de la Gaule* de C. Jullian : la situation des druides en Gaule, et il n'y a aucune raison de supposer que celle des druides insulaires n'ait pas été sensiblement la même, y est excellemment exposée. En revanche, l'auteur a raison de signaler l'influence de l'organisation du clan sur celle du monastère celtique. Il signale aussi fort à propos l'absence de villes, le besoin de cohésion et de défense au milieu de pays ravagés par les luttes intestines, les guerres, les pillages.

Page 104. Le *disert* irlandais a son pendant dans le *Diserth* gallois et cornique. Le mot est connu aussi en Armorique, mais non comme nom de lieu.

Page 118. L'idée de Ferd. Lot d'un évêché des Ossismii à Carhaix, que repousse l'auteur, repose sur une ingénieuse mais fausse identification de *abes*, **oes* avec *Osismii*, forme d'ailleurs inexacte[1].

Page 119. Zimmer aurait relevé certaines habitudes irlandaises de langage acclimatées dans le monastère de Landevennec. Il s'agit des formes de noms de saints comme *To-con-oc* à côté de *Conoc* et *Conomaglos*. La vie de saint Paul Aurélien en offre plusieurs exemples authentiques. Zimmer a vu dans *to*, le possessif *do*, et dans *-oc* une imitation de l'irlandais *-oc*, jeune : *mo Aed-ōc*, mon petit Aed. C'est une théorie aujourd'hui abandonnée. *To* se trouve non-seulement dans des noms de moines mais bien de laïques, comme *Ritien* et *To-ritien*. Quant à *-oc*, c'est l'irlandais qui a vu dans ce suffixe dont il ne comprenait pas la valeur dérivative un mot indépendant (v. J. Loth, *Les noms des saints bretons*, p. 5).

Page 122. L'auteur se demande si, jusqu'en 865, le siège de l'évêque-abbé d'Alet est à Alet ou à Gaël, au monastère du Poutrocoet. Je crois que la principale résidence était à Alet et que Nomenoe n'a nullement innové en ce qui concerne cet évêché. Le Cartulaire de Redon me paraît le démontrer. *Ermor* episcopus *in Aleta civitate* (Appendice, p. 356, charte de 834-835) apparaît également comme évêque à *Augan* (p. 6, p. 94 en

1. Cf. J. Loth, *Ossismi, Unisama et Carhaix* (*Revue Celt.*, XXIV, 288).

833); à *Guillac* (p. 88, an 834), à *Prispiriac* (Pipriac, p. 94, an 833). L'évêché-monastère avait donc, avant la réforme, les bornes que Nominoe lui fixa officiellement.

P. 123. Ce que retrace l'auteur, comme irlandais dans la tonsure des moines de Landevennec, est simplement insulaire. Plus qu'aucun autre monastère de Bretagne, Landevennec fort probablement était en rapports intimes avec le Cornwall. Il est en effet frappant que saint Winwaloe, sous les trois formes que prit son nom, ait donné son nom à trois paroisses du Cornwall : *Towednack*, en Penwith (pointe sud-ouest en gros), *Gunwallow* (Gwinwaloe) et *Lan-dewednack* dans la péninsule du Lizard, à peu de distance l'un de l'autre. Or, Winwaloe, si ses parents étaient d'origine insulaire, était né en Armorique. Il est évident que l'introduction du culte de ce saint en Cornwall est un indice des relations intimes qui n'ont cessé d'exister entre le Cornwall et l'Armorique. La situation même de Landewednack rappelle singulièrement celle de notre Landevennec.

-Loc n'a pas seulement le sens d'ermitage ; il a encore celui de sépulcre d'un saint. Il a eu souvent encore, et cela à l'époque franque même, le sens d'*église* et de *monastère* (J. Loth, *Les noms de saints bretons*, p. 135).

Page 132. Mgr Duchesne, dans son édition du *Liber Pontificalis* semble avoir trouvé la source de l'erreur de Festien, évêque de Dol, écrivant au pape Nicolas, que le pape Severin avait jadis consacré comme archevêque Restoald un de ses prédécesseurs. Il s'agirait de Bertoaldus que le pape Sergius, d'après le *Liber Pontificalis* consacre *archiepiscopus Britanniae*, c'est-à-dire de Cantorbery. Cela paraît très plausible, mais si Festien avait sous les yeux le *Liber Pontificalis*, il est étrange qu'il ait lu *Restoaldum* au lieu de *Bertoaldum*, *Severinus* pour *Sergius*. De plus, il n'y a rien dans le *Liber Pontificalis* qui puisse expliquer l'autre assertion de Festien, qu'un certain Iuthmael de Dol aurait reçu le *pallium*. Il me paraît probable que Festien s'appuie sur un autre document que le *Liber Pontificalis*.

Page 161. L'opinion de Pflugk-Hartung que les émigrants irlandais atteignaient *généralement* la Gaule par la Bretagne armoricaine et la Loire, est loin d'être sans fondement comme le croit l'auteur. Les émigrants, comme il le montre, il est vrai, par des exemples probants, prenaient souvent la voie de la Grande-Bretagne et s'embarquaient pour le continent dans quelque port du sud. Mais la voie de mer d'Irlande en Gaule occidentale a sûrement été également suivie. Elle paraît même avoir été la voie préférée pour le commerce, et cela se comprend. Pour les trafiquants et leurs marchandises, passer par la Grande-Bretagne était à la fois beaucoup plus onéreux et, de plus, plein de périls. C'eût été à la grande rigueur possible à l'époque romaine ; c'était tenter l'impossible pendant la période si troublée du Ve au XIe siècle. La voie de mer était plus facile, plus rapide, et d'ailleurs même en supposant l'absence de guerre, beaucoup moins coûteuse [1].

1. Cf. H. Zimmer, *Über direkte Handelsverbindungen Westgalliens mit Irland im Altertum undfrühen Mittelalter* (*Sitzungsber. der Konigl. Preuss. Akad. des Wissenschaften*. 1910, LI).

Page 236. Les passages des *Ancient Laws* du Pays de Galles (L. 564, 497, 595, 556) concernant les fils de prêtres ne sont pas dans les parties les plus anciennes de ces recueils.

Page 273. L'auteur, avec raison, ne trouve pas probante l'argumentation de M. Fournier, concluant au VIIIe siècle, à des relations directes entre l'Irlande et l'Armorique parce que des manuscrits renfermant les canons irlandais sont écrits par des scribes armoricains et contiennent des gloses bretonnes. Les originaux sont sans doute venus de Grande-Bretagne. Aucun de ces manuscrits n'est d'ailleurs antérieur au Xe siècle. Ce qu'il y a de plus ancien est le fragment de Leyde qui, lui, contient de mots bretons insérés dans un traité médical. Les caractères y sont insulaires (hiberno-saxons), tandis que les manuscrits en question sont d'écriture continentale avec quelques traces insulaires. Des manuscrits à gloses galloises renfermant des mots irlandais témoignent clairement de la présence d'irlandais aux lieux même (les monastères sans doute) où ces manuscrits ont été écrits.

Page 322. Les croix du Cornwall auraient dû, il me semble, être signalées. Langdon (*Old cornish Crosses*, Truro, 1896) signale notamment (p. 3) le monogramme *Chi-Ro*, qu'on trouve en Gaule de 377 à 493, sur des croix du Cornwall. Sur 10 exemplaires en Angleterre, le Cornwall en présente 5. L'auteur a été d'ailleurs trop bref sur le Cornwall au point de vue des évêchés. Il a même, à ce sujet, commis une erreur en avançant qu'Adhelm aurait réussi au commencement du VIIIe siècle à convertir aux usages de Rome les habitants de ce pays. En 909, d'après le Leofric's missal (Haddan and Stubbs, *Councils and eccl. Documents relating to Irel. and Great-Brit.*, I, p. 674), il est sûr qu'ils n'y avaient pas renoncé ; trois *villæ* de Cornwall sont annexées au siège de Crediton, pour que l'évêque visitât *gentem Cornubiensem ad exprimendos eorum errores.*

J. Loth.

VII.

George Henderson, lecturer in Celtic language and literature, University of Glasgow. *Survivals in belief among the Celts.* XI-346 pp. Glasgow, Maclehose, 1911, in-8o.

M. George Henderson qui s'est déjà fait connaître dans le domaine du celtisme par un très grand nombre de travaux publie un nouvel et important ouvrage qui constitue un résumé et un exposé d'ensemble des données acquises par le folklore des pays celtiques. L'ouvrage atteste une connaissance approfondie des diverses langues celtiques et une information très étendue. Sur la plupart des points M. Henderson se refère à des études antérieures : comme il apporte peu de faits nouveaux, il eût été à souhaiter que son travail se présentât sous une forme plus systématique et plus critique. M. Henderson n'a point classé avec une netteté suffisante les faits déjà connus dont il nous présente un exposé d'ensemble : c'est ainsi que les faits relatifs à la magie qui constituent un tout un système qu'on peut étu-

dier, sont épars dans les différents chapitres du volume (v. pp. 10-17, 267, 291, 334, etc.). De même les faits relatifs aux tabous. L'auteur a choisi comme représentation centrale l'idée d'âme, qu'il étudie dans ses transformations et ses formes diverses : mais, particulièrement pour une étude de folklore, ce point de départ ne nous semble pas bien choisi : l'âme et ses transformations ne jouent point de rôle essentiel dans le folklore celtique tel que nous le décrit M. Henderson lui-même, et des notions comme celles de la société ou du sacré ont un rôle plus important et peuvent expliquer beaucoup plus de faits. Ce n'est pas sans peine que M. Henderson réussit à décrire les tabous et les diverses formes des animaux sacrés dans les chapitres relatifs à l'âme : manquant à son point de départ d'une notion suffisamment générale et explicative, l'ouvrage de M. Henderson se trouve, à notre sens, manquer d'unité et d'organisation. De plus les idées, les classifications, les termes dont use M. Henderson sont insuffisamment élaborés et définis (voir par exemple p. 13 ce qui est dit de la magie et des tabous). Tel qu'il est l'ouvrage n'en est pas moins utile surtout pour les faits du folklore des Highlands où l'auteur apporte plusieurs contributions personnelles intéressantes.

On regrettera l'absence presque complète de renseignements sur la structure sociale des populations celtiques : à considérer le folklore comme un ensemble de simples survivances, on méconnaît le rapport profond et l'union intime qui existe entre une société donnée, un clan donné, et ses représentations ou traditions religieuses.

Parmi les indications intéressantes que fournit M. Henderson nous devons mentionner les quelques pages consacrées à la valeur magique du mot. Le mot *ortha* dérivé du latin *orationem* a pris le sens de sort magique (pp. 11, 291). Et l'on dit d'une sorcière en gaélique : « *Tha facal aice* », c'est-à-dire : « Elle a un mot » (p. 18). On lira avec intérêt les pages consacrées aux sacrifices célébrés lors de la fête de Beltan dans les Highlands au premier mai (pp. 260, 262. Cf. pp. 273, 285, et aussi 253 et sqq). Des libations sont offertes aux pierres de Gruagach dans l'île de Skye, le dimanche (p. 253), ou au dieu marin Shony dans les Iles Lewis (p. 255). Ailleurs c'est à saint Michel, considéré comme une sorte de divinité marine bienfaisante qu'est offert un gâteau le jour de la Toussaint (p. 255, 259). Selon M. Henderson il se serait produit dans l'imagination populaire une sorte de confusion entre Brian, dieu marin bienfaisant appartenant à la race des Tuatha de Danan, et saint Michel (p. 68).

On notera encore les intéressantes descriptions des rites du mariage gaélique (pp. 244-250), des rites destinés à la propitiation des Esprits, les traditions relatives aux prophètes et au don de seconde vue (pp. 235-244). Ces phénomènes de divination et de seconde vue paraissent avoir un caractère d'extrême développement dans les Highlands : le don de prophétie est attaché à une pierre donnée par la fée, Maighdeann Shide, à Coinneach Odhar, qui est resté le prophète et le devin le plus illustre des Highlands et des Hébrides (p. 234). On remarquera les pages consacrées par M. Henderson aux animaux sacrés et aux tabous qui pèsent sur eux et l'on notera en particulier le rapprochement que fait M. Henderson du tau-

reau de la Tain avec le *Tarbh Boibhre* des traditions actuelles des Highlands, sorte d'animal fantastique et sacré (pp. 133-158).

Enfin on regrettera que M. Henderson n'ait point davantage mis en lumière deux idées qu'il paraît avoir entrevues, mais qui eussent mérité un plus long développement : d'une part la persistance des traits, de la figure, du nom des divinités celtiques dans la légende et la tradition populaire des saints celtiques, d'autre part le fond commun de divinités et parfois de croyances qui se retrouve dans le folklore des divers rameaux de la race celtique.

J. Marx.

VIII

Arthur C. L. Brown, *Chrétien's « Yvain »*, Modern Philology, vol. ix. (July 1911), 1, pp. 109-128.

In the present article the author restates his views on the question of the source of Chrétien's *Yvain* with reference to Mr. Nitze's ideas as expressed by him in two articles, « A New Source of the Yvain » and « The Fountain Defended », but more especially to those in the second. He believes more firmly than ever in the hypothesis, according to which the source of Chrétien's *Yvain* is a coherent Celtic fairy mistress story. In the two Irish stories, *Serglige Conculaind* and *Tochmarc Emere*, found in a MS of 1106 or earlier, one finds a plot closely resembling that of the French poem ; Yvain corresponds to Cuchulinn, Lunete to Liban, and Laudine to Fand. Mr. Brown seeks to explain all the details of the main portion of the *Yvain* on the basis of an original feud motive ; one fairy chieftain in the Otherworld, oppressed by a second, induces a mortal hero to come to his assistance. Only thus are several points explicable ; the Hospitable Host, Red Esclados, the Monster Herdsman, the Seneschal, and especially the burning of Lunete. It will be remembered that Celtic fairies are invulnerable except to charmed weapons or to fire, and that fire is a common means of vengeance in fairy strife.

Mr. Brown holds that Chrétien's original was a Brythonic *Märchen* or popular tale such as one finds in the episode of « Pwyll and Arawn » (Mabinogi of Pwyll Prince of Dyved) and therefore two removes from the Irish *Serglige Conculaind* and *Tochmarc Emere*. Both Irish and Brythonic tales are due to the community of myth, folk-lore and religion which it seems certain existed in very ancient times between the Brythonic Celts of Wales and the Goidelic Celts of Ireland.

In the second part of his article Mr. Brown discusses Mr. Nitze's articles on the *Yvain*. Mr. Nitze would trace the ultimate source of the theme of the *Serglige Conculaind*, *Echtra Lóegaire* and *Yvain* to the ritual of a widely distributed agrarian cult, a cult resembling that of the Arician Diana. Mr. Brown is of opinion that before Mr. Nitze's views can be accepted it is obviously necessary for him, or for some one else, to show that the Arician cult was really, as he supposes, widely distributed in Western Europe. This

Mr. Brown considers has not yet been done. He shows that the particular points upon which Mr. Nitze relies to prove his theory, e. g. the resemblance in proper names, similarities of striking detail, admit of other interpretation.

In Part III, Mr. Brown returns to what he has already discussed in a previous work (« Ivain »), the independence of the French *Yvain* and the Irish *In Gilla Decair*, and again seeks to defend his theory, although the Irish text exists in no MS. older than the XVIIIth century and can only be traced back to 1630. He shows how Irish stories were transmitted for centurries in oral tradition without much change and suggests that this has been the case with *In Gilla Decair* which as a whole cannot possibly be derived from Chrétien. Nor is it likely that even the fountain episode is taken from the French poem ; it is far easier to suppose that *In Gilla Decair* resembles the *Yvain* in this episode because both stories go back to Celtic popular tales of the same type which shared a conventional description of the Otherworld Fountain.

In Part IV the writer speaks of Chrétien's work and of his idea in writing his poem. He took an ancient Celtic tale and rationalized it as far as possible so that it should depict some of the very newest and latest ideals of XIIth century society. His problem was « to translate an ancient saga into the terms of modern feeling ». Because it has been shown that he did not invent his plot his genius has in no way been limited nor is it a defect in his work as an artist that he has not wholly understood the nature of the older popular material which he has used. Mr. Brown ends his article, and in our opinion rightly so, with the following sentence. « In view of the hazardous hypotheses about the *Yvain* which since that time (the appearance of his previous work « Iwain. ») have been set forward, it seems in order to say that the hypothesis according to which Chrétien took the entire *scenario* of the *Yvain*, not merely the bare plot, but almost every incident in its proper order, almost every character with its proper function, from a coherent popular tale of the type of the *Serglige Conculaind* and the *Tochmarc Emere*, ought to be regarded as established until someone points out in another literature a *scenario* as close to the *Yvain*, and older than the Irish stories. »

Mary Williams.

CHRONIQUE

Sommaire. — I. Réforme de l'orthographe irlandaise. — II. Un appel de l'Association gaélique d'Ecosse. — III. Création d'une Fédération de Folkloristes. — IV. Leçon d'ouverture de M. J. Loth au Collège de France. — V. A. Meillet, Différenciation et unification dans les langues. — VI. Schakhmatov, Les Rapports des Finnois avec les Celtes et les Slaves. — VII. Catalogue des anciens monuments du Pays de Galles. — VIII. Un poème irlandais sur Washington. — IX. O. Eilian Owen, Gomerydd y plant. — X. André Oheix, Les sept saints de Bretagne. — XI. Ouvrages reçus.

I

L'orthographe de l'irlandais moderne n'est guère moins encombrée que celle du français de lettres postiches et inutiles. Zimmer s'est amusé jadis, dans ses *Keltische Studien*, à citer les mots *sáoghal* « âge », *lánamhain* « couple » ou *oidhche* « nuit » dont il note la prononciation *sîl*, *lánun*, *î*. C'est bien fait pour rebuter un lecteur étranger, voire même indigène. Quelques Irlandais l'ont compris. Depuis quelques années, un mouvement se dessine en Irlande, qui a pour but de simplifier les complications de l'orthographe nationale.

Le promoteur de la réforme est M. Séan O' Cuív. Au mois d'avril 1907, il entama dans l'*Irish Packet* une campagne de presse à ce sujet. Ses articles, augmentés de divers appendices, furent réunis par lui dans une petite brochure de 83 pages intitulée *Irish made easy*. C'était le manifeste de la réforme; la seconde édition en a paru cette année même (Dublin, James Duffy, 6 d.).

Dès le début, la réforme s'était acquis quelques précieux concours, et notamment celui de M. Osborn Bergin, professeur à l'University College de Dublin. Par les soins ou sous la direction de ce dernier ont été rédigés de petits livres de propagande, édités à Dublin par l'Irish Book Company : *an Cónggar* « the short cut » (3d impression, 1911 ; 3 d.) ; *Ceachda beoga Gáluingi* « petites leçons de gaélique » (en trois parties 1911, 8 d.), méthode de lecture élémentaire d'après une progression raisonnée. En 1908, M. Séan O' Cuiv avait transcrit en orthographe nouvelle une des plus touchantes pièces de la littérature irlandaise moderne, l'élégie composée en 1773 par Eilean Dhuv O' Connell sur la mort de son époux, Arthur O' Leary (*Cuine Airt I' Laere*, Irish Book Company, 32 p., 6 d.). Dernièrement M. Bergin a publié une transcription de quelques

fables d'Esope, traduites en Irlandais par le chanoine Peter O' Leary, fervent adepte de la réforme (*Esop a háinig go Héring* « Esope venu en Irlande », 1911, Irish Book Company, 61 p., 6 d.). Un journal spécial, *Glór na Ly*, « la voix de la Lee », a été fondé à Macroom (Co. Cork) pour répandre l'usage de l'orthographe simplifiée. Enfin, nous avons reçu le texte d'un discours prononcé par M. Bergin le 15 novembre 1910 à la séance inaugurale de la société pour la simplification de l'orthographe (*an Cuman um letiriú shimpli*) ; il est intitulé « Is Irish to be strangled ? » (Dublin, Browne and Nolan, 39 p., 3 d.).

Grâce à tous ces documents, nous sommes en mesure de donner à nos lecteurs quelques détails sur la réforme elle-même.

La nouvelle orthographe abandonne résolument les caractères gaéliques au profit des seuls caractères romains. C'est une première mesure qui s'imposait.

Une seconde, qui n'était pas moins nécessaire, consiste à supprimer toutes les lettres qui ne se prononcent pas. Ainsi disparaissent les nombreux *dh* et *gh* qui décorent inutilement tant de mots irlandais : *fagháil* deviendra *fáil*, et *bliadhain*, *blién* ; on écrira *bá*, *cahú*, *sú*, au lieu de *bádhadh*, *cathughadh*, *suithche*.

En revanche, on reproduira sincèrement tous les sons qui se prononcent ; et l'alphabet s'en trouvera sensiblement augmenté. Les voyelles de la nouvelle orthographe sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *ä* et *y*, plus une voyelle réduite notée *ä*, qui représente la voyelle initiale des mots anglais *above* ou *aloof*.

Les voyelles *ä* et *y* sont toujours longues ; les mots anglais *wear* (noté *wär*) ou *queer* (noté *cwyr*) en fournissent à peu près la prononciation. Ce sont d'anciennes diphtongues : *ä* représente *oe*, *ae* du vieil-irlandais, soit *än*, « un » *gäh* « vent », *mäl* « chauve », *täv* « côté », *bäl* « danger », de *oen*, *gaeth*, *mael*, *toeb*, *baegal* ; *y* se rencontre dans *by* « jaune », *cry* « cœur », *sy* « siège », *dravyl* « rebut » pour *buidhe*, *craidhe*, *suidhe*, *drabh-fhuigheall*.

Les autres voyelles peuvent être longues ou brèves. On en marque la longueur par un accent aigu, conformément à l'ancien usage. Par une heureuse innovation, l'accent circonflexe est employé pour désigner les voyelles nasales (*á*, *ó*, *ú*, *é*, *ý*), que rien ne désignait jusqu'ici. Enfin, l'accent grave sert à l'occasion pour marquer les voyelles brèves accentuées ou les éléments de diphtongues qui portent l'accent. Il y a en effet une série de treize diphtongues, ainsi notées dans *an Cónggar* : *au*, *áu*, *ay*, *ou*, *oy*, *ua*, *ue*, *ya*, *ey*, *ei*, *ia*, *ià* et *ie*. Toutefois, au sujet des diphtongues, la nouvelle orthographe ne semble pas encore absolument fixée.

En ce qui concerne les consonnes, un heureux résultat de la réforme est de faire ressortir les effets de l'aspiration ou de la nasalisation (éclipse). L'aspiration de *p* et de *c* sera notée par *f* et *ch*, celle de *t* et de *s* par *h*, de *b* et de *m* par *v* ; *f* aspirée tombera purement et simplement : *tá m'olt duv* « mes cheveux sont noirs », de *folt*. Nasalisées, les sourdes *p*, *t*, *c* seront notées par les sonores (*b*, *d*, *g*), et les sonores se changeront en leurs nasales respectives (*m*, *n*, *ng*) : la spirante *f* deviendra *v*. La plupart de ces changements

phonétiques si importants restaient jusqu'ici méconnaissables sous l'orthographe traditionnelle qui les dissimulait.

Dans certains cas cependant, la nouvelle orthographe nous semble manquer d'audace et s'arrêter à des demi-mesures. Ainsi elle note par *gh* à la fois l'aspiration de *d* et de *g* : *sa ghort* « dans le jardin », *ró ghlas* « trop vert », *do ghún mé mo ghá ghoran* « j'ai fermé mes deux poings », des mots *gort*, *glas*, *dúnaim*, *dá*, *doran*. C'est fort juste en ce sens que dans les deux cas le son qui résulte de l'aspiration est le même, mais ce son est une fricative voisine de *yod* (voir Finck, *die Araner Mundart*, I, 70; Quiggin, *a dialect of Donegal*, 72 et 116) ; pourquoi l'écrire *gh*? pourquoi n'avoir pas adopté un signe unique, le *j* par exemple (inutilisé dans l'alphabet réformé)?

Voici qui est plus grave.

L'entente ne semble pas faite entre les réformistes sur la question de la position articulatoire, qui se traduit en langage courant par la distinction des sons minces et des sons larges. On sait que chaque consonne peut avoir, suivant le cas, les deux qualités, et cela entraîne parfois des différences très notables. Ainsi le *d* large est occlusif, mais le *d* mince est spirant et se prononce *d* (*th* anglais doux) ; inversement le *t* mince est occlusif, mais le *t* large se prononce *þ* comme le *th* anglais dur ; *s* large est la sifflante sourde française, mais *s* mince est notre chuintante *ch*. Dans le manifeste de M. Séan O' Cuiv, la distinction des deux positions n'est jamais marquée. Nous la trouvons marquée au contraire dans les *Ceachda beoga* pour la sifflante : le signe *s* est réservé au son large ; pour le son mince, c'est *sh* qui est employé (*shin* « s'étendre » ou *milish* « doux »). Mais *d̄* et *d*, *t* et *þ* sont toujours respectivement écrits *d* et *t*. Il eût mieux valu prendre une mesure radicale ; adopter pour noter la qualité mince un signe diacritique quelconque, une apostrophe par exemple après la consonne. Cela n'empêcherait d'ailleurs pas d'employer un caractère spécial pour le cas où la différence de qualité entraîne une différence trop sensible de prononciation ; ainsi pour le cas de *t* dur, *d* mince ou *s* mince qu'on pourrait noter *þ*, *đ*, ou *š*, ou plus simplement encore *th*, *dh*, *sh*.

Cela eût aidé à résoudre la question des « glides », qui reste une des difficultés de la nouvelle orthographe. Le point de départ de cette question est dans la fameuse formule : *caol le caol agus leathan le leathan* « mince avec mince et large avec large » (en orthographe réformée : *käl le käl agus leahan le leahan*). Les voyelles minces sont *e* et *i*, les voyelles larges *a*, *o*, *u*. En principe les consonnes sont minces ou larges d'après la voyelle qu'elles accompagnent, mais il arrive qu'elles aient par elles-mêmes une qualité différente de la voyelle. Comment noter cette qualité? Suivant une tradition qui remonte au vieil-irlandais, on utilisait jusqu'ici comme indice de qualité les voyelles *e*, *i* pour marquer la qualité mince, *a*,*o* pour marquer la qualité large. C'est le principe appliqué dans les graphies françaises *gageure*, *nous mangeons*. Ces voyelles symboliques sont désignées du nom de « glides ». La nouvelle orthographe n'a pas cru pouvoir se passer des « glides ». Elle a raison en ce sens que le « glide », comme son nom l'indique d'ailleurs, est devenu parfois une voyelle de « glissement » ou de

passage et a pris dans la prononciation une valeur réelle ; de là toute une série de diphtongues et triphtongues, issues de la combinaison des voyelles avec les glides. Mais c'est une question de mesure et de degré. Et quand M. Séan O' Cuiv, dans son *Irish made easy*, transcrit les mots anglais *sheaf* par *sif* mais *sick* par *suic* ou *shook* par *siuc*, *wish* par *wis* mais *peace* par *pios*, ne pousse-t-il pas trop loin l'esprit de système ou ne fait-il pas trop d'honneur à la tradition ?

Si nous posons cette question, et les précédentes, c'est pour montrer à nos lecteurs que sur certains points, même essentiels, les réformistes irlandais ne sont pas encore sortis de la période des tâtonnements. Il était fatal qu'entreprenant une œuvre aussi délicate et aussi complexe ils ne réussissent pas du premier coup à concilier tous les intérêts en présence et à résoudre toutes les difficultés.

Nous n'avons d'ailleurs encore rien dit de la difficulté qui est à nos yeux la plus grave et qui résulte des conditions mêmes de la langue parlée. Dans la « lecture » citée plus haut, où M. Bergin a si nettement et si fermement répondu à toutes les objections qu'on pouvait opposer aux réformistes, il ne nous paraît pas avoir résolu d'une façon satisfaisante la *question des dialectes*. « What about the dialects ? » Cette question ne se pose nulle part peut-être comme en Irlande. Quand des Français ou des Anglais se proposent de réformer leur orthographe, ils s'attaquent à la graphie d'une langue littéraire, qui est lue et entendue dans tout le pays uniformément. Au-dessous de cette langue commune peuvent vivre des parlers locaux ; ils n'en tiennent pas compte. Mais en Irlande, il n'y a pas de langue littéraire commune, pas de « standard language » ; il y a seulement un certain nombre de parlers locaux assez différents les uns des autres. Et les réformistes ont en somme beaucoup moins pour objet de réformer l'orthographe des livres écrits, qui sont lus d'un petit nombre seulement de gens instruits, que de constituer une graphie pour apprendre à lire aux illettrés. La question des dialectes a donc pour eux une importance capitale. S'ils s'appliquent à donner une reproduction exacte de la prononciation, ils accuseront les différences dialectales, et créeront autant de graphies qu'il y a de dialectes. S'ils adoptent un des dialectes comme norme de leur orthographe, ils rendront cette dernière inutilisable aux autres. Il leur faudra cependant réaliser une orthographe commune, sous peine de disperser leurs efforts et de faire œuvre vaine. Le mieux sera sans doute de noter très exactement tous les sons communs à tous les dialectes, et d'adopter pour les autres une notation plus vague qui sera lue différemment suivant les lieux. Une orthographe doit être un instrument souple, capable de se transformer à l'usage et avec le temps ; il faut se garder d'en faire un appareil rigide et définitif. Évidemment les réformistes irlandais ne supprimeront pas les distinctions dialectales ; il en est d'ailleurs qu'ils ne peuvent atteindre, celles qui concernent la grammaire et le vocabulaire. Mais en constituant une graphie unique, qui néglige les différences locales de prononciation et puisse être comprise de tout le pays, ils aideront au mélange des dialectes et contribueront peut-être ainsi à la formation d'une langue commune, qui reste à l'heure actuelle la condition même de la vitalité de l'irlandais.

II

Le mouvement de renaissance celtique gagne l'Écosse.

Nous recevons de l'« Association gaélique » (*an Comunn gaidhealach*) un manifeste adressé au peuple des Highlands en faveur de la langue nationale. Ce manifeste, écrit en anglais et en gaélique, est signé du président de l'association, M. William Mackay, et du secrétaire, M. T. D. Macdonald. Il pose nettement la question. Le but est d'engager la « bataille scolaire », d'obtenir des pouvoirs publics, et d'abord des *School boards*, qui sont des corps électifs, l'accès du gaélique dans les écoles. La même bataille a été depuis longtemps livrée et gagnée par le celtique en Irlande et en Galles. Les Celtes d'Ecosse sont restés en retard sur leurs frères et voisins.

L'Association gaélique fait en Ecosse une œuvre utile. Elle ne s'intéresse pas seulement au langage. Elle favorise le développement des industries proprement celtiques ; elle encourage les arts, et notamment la musique en cultivant la tradition des vieilles chansons du pays. L'été dernier, elle a pris part à l'organisation du « Village écossais » (*an Clachan*) à l'exposition de Glasgow, où elle a fait apprécier les premiers résultats de son active propagande.

III

Le folk-lore occupe dans la philologie celtique une place importante. Nous croyons donc rendre service à nos lecteurs en leur signalant l'existence d'une association internationale de folk-loristes, récemment fondée à Helsingfors sous le nom abrégé de FF ; ce qui signifie pour les Anglais « Folk-lore Fellows », pour les Allemands « Folkloristicher Forscherbund », pour les Scandinaves « Folkeminde-Forskere », et, paraît-il, pour les Français « Fédération des Folkloristes ».

Les fondateurs de l'entreprise sont deux savants bien connus de tous ceux qui s'intéressent à la littérature et aux traditions populaires, MM. Kaarle Krohn, professeur à l'Université de Helsingfors, et Axel Olrik, professeur à l'Université de Copenhague. Ils se sont adjoint un jeune maître de l'Université de Lund, M. C. W. von Sydow, et le Prof. Johannes Bolte, de Berlin, directeur de la *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde*. Leur but est d'établir un lien entre les folkloristes de tous les pays, de centraliser tous les documents relatifs aux traditions populaires et d'en organiser des répertoires méthodiques ; enfin de publier des *Communications*.

La FF comprend un comité central de rédaction, composé de trois membres, et dans chaque pays des comités locaux. Un congrès général, qui se réunira tous les trois ans, élira le comité central.

IV

M. J. Loth vient de publier dans la *Revue internationale de l'enseignement* (t. LXII, 15 sept. 1911, p. 201) la leçon qu'il prononça le 7 janvier 1911

à l'ouverture de son cours de celtique au Collège de France. C'est un large tableau des études celtiques, un exposé complet de leur état présent et de leur avenir.

Le souvenir de d'Arbois de Jubainville domine, comme il convient, toute cette leçon. Dans son enseignement de vingt-huit ans, le maître avait touché à peu près à toutes les parties du domaine celtique ; partout où il retrouvait la trace de son illustre prédécesseur, M. Loth a fort justement mis en lumière le résultat de ses efforts. Il a su également bien apprécier l'œuvre des grands disparus, Ascoli, Whitley Stokes, Zimmer, et celle des vivants qui possèdent aujourd'hui la maîtrise, les Windisch, les Thurneysen, les Kuno Meyer, les Pedersen. En dressant le bilan du celtisme, il n'a pas oublié l'apport des jeunes, même des derniers venus. Il ne manque qu'une chose à son exposé : c'est l'indication du rôle qu'ont joué dans la philologie celtique des ouvrages comme le *Vocabulaire vieux-breton* (1883), la *Chrestomathie bretonne* (1889), les *Mots latins dans les langues brittoniques* (1892), la *Métrique galloise* (1900-1902) et cette belle traduction des *Mabinogion*, dont une seconde édition sera bientôt nécessaire.

Connaissant le celtique sous tous ses aspects, s'intéressant à la fois à la linguistique et à la littérature, à l'histoire et à l'archéologie, M. Loth pouvait mieux que tout autre signaler les lacunes, définir les tâches et tracer pour ainsi dire le programme de l'avenir. Nous recommandons à tous la lecture de ce programme ; il est la meilleure preuve de l'importance des études celtiques et de l'intérêt qui s'attache à leur enseignement.

V

Sous le titre *Différenciation et Unification dans les langues*, M. Meillet a donné à la revue *Scientia* (*Rivista di scienza*, Bologne, vol. IX, anno 5, 1911, p, 402-419) un article où il met en lumière deux tendances antagonistes qui sont en jeu dans la vie des langues.

L'une porte le langage à se différencier. Le langage est recréé par chaque génération nouvelle ; la transmission en est discontinue. Cela favorise les innovations, notamment dans la prononciation et dans la grammaire. Mais chaque innovation a son ère géographique propre, et les limites de chacune ne coïncident jamais avec celles des autres. Aussi au bout d'un certain temps observe-t-on sur l'étendue d'un pays une diversité de parlers là où il y avait d'abord unité. C'est la différenciation naturelle. Il y en a une autre, la différenciation sociale, qui atteint surtout le vocabulaire et qui tient à ce que nulle population n'est socialement homogène, n'est exempte de distinctions sociales. Ces deux différenciations tendent à rendre la langue intelligible seulement à des groupes sociaux de plus en plus étroits. Elles vont ainsi contre l'objet du langage qui est de faciliter les relations entre les hommes.

Heureusement le langage est soumis à une autre tendance, qui le porte à s'unifier. Cette unification peut se produire de deux manières : par extension d'une langue nouvelle ou par substitution d'une langue commune à des parlers de même famille. Ainsi, dans l'Italie ancienne, la généralisation

du latin a mis fin à un morcellement linguistique, où figuraient entre autres des langues aussi hétéroclites que le grec, l'osque, l'ombrien et l'étrusque. D'autre part la Grèce ancienne fournit l'exemple d'une κοινή constituée par un dialecte prépondérant auquel sont venus se mêler quelques particularités des autres dialectes et qui s'est peu à peu étendue à tout le domaine grec. La constitution des langues communes a pris dans l'Europe actuelle une importance décisive.

Les celtisants peuvent trouver dans l'article de M. Meillet ample matière à réflexion. Les langues celtiques n'offrent que trop d'exemples de la première tendance, la tendance à différencier. En revanche la seconde tendance, celle à l'unification, n'agit guère que contre ces langues. En effet dans aucun pays celtique, sauf peut-être en Galles, il ne s'est trouvé de conditions favorables à la constitution d'une κοινή. C'est une langue nouvelle et différente qui a pris extension. La langue commune de l'Irlande, c'est l'anglais, comme le français est celle de la Bretagne. Combien de temps les langues celtiques, réduites à l'état de parlers locaux, pourront-elles résister à l'action destructive de la langue commune, c'est là tout le problème de l'avenir.

VI

On nous communique la note suivante :

« Un slaviste de grand renom, M. Schakhmatov, vient d'émettre une idée imprévue dans le *Bulletin de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, numéros des 15 mai et 1er juin derniers. Sous le titre : *Des rapports des Finnois avec les Celtes et les Slaves*, il a publié en russe deux articles (p. 707-724 et 791-812 du recueil cité), où il s'efforce d'établir l'existence d'un contact ancien entre les populations celtiques et les populations finnoises. Les Vendes ont dû, dit-il, dominer à un moment donné la région de la Vistule où se trouvaient alors les Finnois ; car Ptolémée appelle la mer Baltique Οὐενεδικὸς κόλπος. Or, d'après M. Schakhmatov, les Vendes étaient des Celtes ; et il en donne trois raisons : 1° Leur nom concorde avec celui des *Veneti* d'Armorique et avec celui des Vénètes d'Illyrie, lesquels devraient eux-mêmes leur nom à des voisins celtes ; 2° il y a dans la région de la Vistule des noms géographiques d'origine celtique ; 3° d'après Tacite, les Estes parlaient une langue semblable à celle des Bretons ; or, les Estes étaient en partie des Vendes. Il y aurait donc eu en fait contact des Finnois avec les Celtes. L'empire vende aurait ensuite été ruiné par les Gots. Les Finnois occidentaux auraient pu ainsi emprunter un assez grand nombre de mots à l'idiome celtique des Vendes. Par exemple, le finnois *hepo* « cheval » serait emprunté à une forme telle que le gaulois *epos*. Les exemples cités par M. Schakhmatov sont assez nombreux, mais ils sont peu convaincants, et les fennisants n'y croient, paraît-il, pas. »

VII

Au sujet de la publication qu'a annoncée plus haut sir Edward Anwyl (v. p. 358), nous recevons d'un correspondant qui désire garder l'anonymat les renseignements suivants :

ROYAL COMMISSION ON ANCIENT MONUMENTS IN WALES AND MONMOUTHSHIRE. I. *Inventory of Monuments in Montgomeryshire.* London, Eyre and Spottiswoode, 1911. Price 10 s. 6 d.

This volume is the first published of the County Inventories of Ancient Monuments for Wales and makes a distinct advance, under the encouragement of the British government, in the study of the ancient remains of the Principality. The Commissioners are not allowed, by the terms of their reference, to make any excavations themselves, but their minute and exhaustive accounts of past excavations cannot fail to stimulate those who can afford to promote exploration by means of excavation, to do so in an enlightened manner. It is to be hoped that, before fresh excavations are made, the contents of this fine volume will be carefully studied, in order that the full significance of any objects that may be found in the course of excavation may be fully realised. It is a matter of regret that the Ages of Stone are to all intents and purposes unrepresented in the discovered remains of this county. There is one solitary example of a cromlech, and that in a imperfect state, but it is probable that, at one time, structures of this kind were more numerous in the county in districts where stone suitable for making them could be found. In Montgomeryshire, the use of wood for dwellings and other purposes was probably more common than in some of the other counties of Wales. The remains of the Bronze Age are more numerous, and it is not impossible that some of the remarkable hill-fortresses of the county, such as are found in the neighbourhood of Welshpool, may have been built in that period. These appear to have been fortresses to which a local clan could flee along with its wives and children and cattle in the event of a raid by a neighbouring tribe. The fortresses in question were always fortified most strongly by means of walls and ditches on the sides that were least fortified by nature, and the entrances were made particularly strong and dangerous to the enemy. Incursions against their neighbours must have been frequently made in ancient times by tribes whose food supply ran short, as well as for reasons of pure hostility. Though some of the hill fortresses doubtless contained dwellings, it is unnecessary to suppose that those fortresses were regularly and continuously inhabited. To each tribe its fortress would be its Acropolis. The Royal Commission on Ancient Monuments in Wales has rendered great service to archaeology by describing so minutely a number of the hill fortresses in question, and it is to be hoped that future volumes will be characterised in this matter by equal fulness. Montgomeryshire is also of interest on account of its Roman remains, especially the Roman Camp of Caersws and a large unexcavated camp near Montgomery. Here, again, the Inventory is remarkably full and interesting. The description, too, of the motte and bailey castles of the County is most valuable, and there is much to be said for the view of the Commissioners, that some of the native chieftains of Powys adopted this type of structure for their own purposes. The description of ecclesiastical buildings, too, shows that the Commission is well equipped with knowledge on this as well as on the other sides of its

important work. We heartily congratulate the Royal Commission and the British Government which appointed it on the appearance of this handsome and learned volume. The Chairman of the Commission is Sir John Rhys of Oxford.

VIII

Le manuscrit 23 L. 35 de la Royal Irish Academy contient à la page 128 un court poème signé Tómás Ó Miodhachain (Thomas O' Meehan). Ce nom est celui d'un « schoolmaster » qui vivait à Ennis (comté de Clare) à la fin du XVIIIe s. et qui est connu par une élégie sur la mort de Mary Baun Mac Donnell, publiée en 1863 dans l'édition des « Clare Bards » de Brian O' Looney.

Dans le poème du Ms. 23 L. 35, Thomas O' Meehan déplore les malheurs de son pays, mais exprime sa confiance dans le triomphe final du prétendant Charles Edward et dans la restauration des Stuarts en Irlande ; cette espérance est fortifiée par la nouvelle toute récente de la victoire de Washington sur le général anglais Howe. Il est sans doute fait allusion à la prise de Boston, qui eut lieu le 17 mars 1776. Cela fournit la date du poème.

Notre collaborateur M. Tom Peete Cross a fait photographier à Dublin la page 128 du manuscrit en question, et avec l'aide de M. F. N. Robinson, il a transcrit et traduit le texte du poème. Il a obtenu en outre quelques éclaircissements de M. Douglas Hyde, et en février dernier il a prié M. George L. Kittredge de présenter photographie, transcription et traduction à une séance de la *Colonial Society of Massachusetts*. Le tout vient de paraître dans les *Publications* de la Société, t. XIII, p. 254 et suiv.

IX

M. Owen Eilian Owen nous adresse une petite brochure de 48 p. intitulée *Gomerydd y Plant* (Liverpool, Hugh Evans and Sons, 1911, 4 d.).

Ce titre réveillera chez les celtistes d'âge mûr le souvenir d'E. Sattler et de son livre *Y Gomerydd, das ist : Grammatik des Kymraeg oder der Kelto-wälischen Sprache*, publié à Zurich en 1886 [1]. Et les vieux celtomanes auront plaisir à constater que Gomer est toujours en honneur, Gomer, fils aîné de Japhet et ancêtre des Gallois, comme il est établi dans le « Miroir des premiers âges » (*Drych y prif oesoedd*) composé en 1716 par l'illustre Theophilus Evans.

Gomerydd y plant « le Gomérien de l'enfance » vise un but avant tout pratique, nous dit la préface : il s'agit d'aider les enfants à parler gallois entre eux et à suivre les sermons prononcés en gallois. Mais en s'adressant aux enfants, il a une portée lointaine, car c'est aux enfants qu'appartient

1. On en trouvera un compte rendu dans la *Revue Celtique*, t. VII, p. 385 et un autre, signé Heinrich Zimmer, dans la *Deutsche Literaturzeitung*, 1886, col. 1787.

la destinée des langues. L'auteur s'inspire de ce que l'on appelle chez nous la « méthode directe » ; il a disposé de menus dialogues (*gwersi mewn siarad*), rédigé de courtes lectures (*gwersi mewn darllen*), le tout suivi de notions grammaticales (*gwersi mewn gramadeg*) et d'un glossaire (*geirfa*), pour exercer les écoliers, avec l'aide du maître, à la pratique de la langue courante (*llafer gwlad*). Il recommande aux maîtres de prononcer suivant leur usage personnel sans se soucier des règles établies. Il suit lui-même généralement l'orthographe traditionnelle, bien qu'il écrive par exemple *di* pour *yd yw* « est », *igian* pour *ugain* « vingt » et *cnither* pour *cyfnither* « cousine » Mais pourquoi admet-il dans son vocabulaire tant de mots anglais, comme les verbes *dreifio*, *ffrio*, *lecio*, *pasio*, *prancio*, *rholio*, *siwtio*, *startshio*, etc. ? Ce sont là des intrus qui font vilaine figure dans un livre destiné à défendre la langue nationale.

X

M. André Oheix publie, dans les *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes du Nord*, t. XLIX (1911), un article de seize pages sur *le culte des sept saints de Bretagne au moyen-âge* ; cet article forme le 8e fascicule de ses *Etudes hagiographiques* (v. ci-dessus p. 120 et 154). Le pèlerinage des sept saints de Bretagne a été particulièrement étudié par Trévédy dans le *Bulletin archéologique de l'Association bretonne* (Congrès de Rennes, 1897, p. 112-167) ; M. Oheix se borne à compléter de quelques documents les informations de son devancier. Il signale par exemple une mention des sept saints dans la *Chanson de Roland*, laisse 67, et une autre dans un passage d'Alain de Lille (XIIe s.) Ces deux mentions, les plus anciennes que l'on possède, étaient restées ignorées de Trévédy.

XI

Nous avons reçu les ouvrages suivants :

G. Dottin, Louis Eunius ou le purgatoire de saint Patrice, mystère breton en deux journées. Paris, Champion, 1911. 408 p. 8o.

R. Latouche, Mélanges d'histoire de Cornouaille. Paris, Champion, 1911, 125 p. 8o.

Sir John Rhys, The Celtic Inscriptions of Gaul (additions and corrections). London, Henry Frowde, 1911, 100 p. 8o, 10 s. 6 d. (Extrait des Proceedings of the British Academy, vol. V).

J.-A. Mac Culloch, The Religion of the ancient Celts. Edinburgh, T. and T. Clark, 1911. 399 p. 8o. 10 s.

K. Meyer, Betha Colmáin maic Lúacháin. Dublin, Hodges Figgis and Co, 1911. xviij-136 p. 8o. 2 s. 6 d. (Todd Lectures Series, vol. XVII).

W.-Y. Evans Wentz, The Fairy-faith in Celtic Countries. London, Henry Frowde, 1911. xxviij-524 p. 8o, 12 s. 6 d.

Martin Gemoll, Die Indogermanen im alten Orient. Leipzig, Hinrich, 1911, viij-124 p. 8o, 3 M. 60.

A. Holder, Altceltischer Sprachschatz, 20te Lieferung.

J. Vendryes.

PÉRIODIQUES

Sommaire. — I. Zeitschrift für celtische Philologie. — II. Ériu. — III. Annales de Bretagne. — IV. Indogermanische Forschungen. — V. Bulletin de la Société de linguistique. — VI. Glotta. — VII. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. — VIII. Revue archéologique. — IX. Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland. — X. Boletin de la Real Academia de la Historia.

I

Dans le deuxième cahier de son tome VIII, la ZEITSCHRIFT FÜR CELTISCHE PHILOLOGIE fournit le contingent habituel de textes irlandais inédits jusqu'ici. Ce sont d'abord les précieuses *Mitteilungen aus irischen Handschriften* de M. Kuno Meyer (p. 195-232), qui ne contiennent cette fois que des textes en vers ; à signaler notamment une série de 82 huitains attribués à Colum Cille (p. 198 et suiv.). C'est ensuite, du même éditeur, une série de textes historiques empruntés au Manuscrit Laud 610, f° 75 et suiv. *The Laud Genealogies and tribal histories* (p. 291-338). — P. 261-273, sous la signature Mary Hayden, est publiée une rédaction versifiée des *Esnada tige Buchet* « Chants de la maison de Buchat » dont Whitley Stokes a publié la version en prose dans le tome XXV de la *Revue Celtique*, p. 18 et suiv. Une traduction anglaise accompagne le poème irlandais, qui semble remonter à la première moitié du XIe siècle. — Du Book of Lecan, f° 350 a, M. Bergin a tiré le récit de l'*Oided Chuind Cétchathaich* « Mort violente de Conn aux Cent batailles » et en donne p. 274-277 une édition avec traduction anglaise ; dans le quatrain cité, ne pourrait-on lire *fada a fích* « long son combat » ? — Enfin M. Pokorny publie p. 285-288 avec traduction allemande *ein altirisches Gebet zu St. Columba*, au sujet duquel il nous adresse les corrections suivantes : p. 287, strophe 5, lire *rop i-llámaib Coluimb docói a colainn* et traduire ainsi la strophe entière : « Wenn die Seele fortgeht, möge es in den Händen Columbas sein, dass sie ihren Körper fleckenlos, sündenlos verlässt » ; p. 420, dans les Berichtigungen, au lieu de : Tilge « *Fiadcholum*... vereinzelt », lire : Tilge « da... dasteht ». — Signalons enfin p. 260 une correction de M. Kuno Meyer au poème sur le roi Aed Oll du manuscrit de Saint-Paul (*Thes. Palaeohib.*, II, 295, 10) ; au lieu de *centhain*, que Whitley Stokes et Strachan voulaient corriger en *cech thain*, il propose de lire *contain*, génitif d'un mot *contan* « combat, dispute », qui ne serait qu'un emprunt au brittonique **conten* (gallois *cynhen*), emprunté lui-même au latin *contentio*.

P. 407-410, M. E. C. Quiggin publie *a fragment of an Old Welsh Computus*. C'est une trouvaille précieuse pour la philologie brittonique. Il s'agit d'un feuillet de manuscrit, acquis dernièrement par la Bibliothèque de l'Université de Cambridge et qui contient 23 lignes de gallois du xe siècle. M. Quiggin en donne ici un fac-simile; il a joint au texte une traduction anglaise et des notes. L'interprétation est assez malaisée ; M. J. Loth a aidé l'éditeur à surmonter un certain nombre des difficultés qu'il rencontrait.

Parmi les articles proprement grammaticaux, signalons une note complémentaire de M. Rudolf Haberl sur l'accentuation gauloise (cf. ci-dessus tome XXXI, p. 537) : *Gallish* andera *und die Betonung im gallischen* (p. 233-235) ; le gaulois *andera*, d'où fr. *l-andier* prov. (pl.) *anders*, catal. (pl.) *anderris*, aurait eu l'*ē* long et par suite ne prouverait rien pour l'accentuation gauloise. — P. 236-241, M. A. O. Anderson étudie *the Syntax of the Substantive Verb* tha *in Modern Scottish Gaelic* ; il est intéressant de comparer les renseignements qu'il donne à ceux qu'a fournis M. T. O' Máille sur l'emploi du verbe substantif en irlandais (v. ci-dessus, p. 351) ; ils sont remarquablement concordants. — P. 242-245, M. J. Lloyd-Jones explique le gallois *canhortwy* « secours » (Black Book of Carmarthen, 73, 11 ; Red Book, II, 7, 22 ; 16, 24 ; 46, 15 ; cf. 173, 22) comme un composé à deux préfixes (*cant* + *gor*) d'un mot *-twy*, qu'Osthoff retrouvait déjà dans le composé *mor-dwy* « traversée » (v. *Rev. Celt.*, XXIX, 261) ; *-gorthwy* est l'équivalent gallois de l'irlandais *fortiagu* « je secours ». A ce propos, l'auteur signale une série de composés à deux préfixes en gallois. — P. 289-290, M. John Fraser étudie *the 3 Sg. Imperative in Old-Irish* ; la forme est de type *bered* (*marbad*, *léiced*). Suivant M. Fraser, *bered* peut remonter à **bhereto* (type d'injonctif, cf. gr. ἕπεο, lat. *sequere*), à **bhereti* (forme d'impératif parallèle à gr. φερέτω, lat. *regito*) ou bien à **bhereteu*, **bhereton* (cf. skr. *bharatu* et got. *bairaidau*) ; ce sont en effet trois possibilités, entre lesquelles il est malaisé de choisir. — P. 347-348, M. Thurneysen interprète fort heureusement un passage de Kulhwch ac Olwen (R. B., I, 128, 6) : *dyuot ohonaw uch pen y kawr* par « er stand auf während der Riese sitzen blieb » ; l'expression *uch pen* a un exact correspondant dans l'irlandais *uas cinn* qui a le même sens (cf. *úas a chind*, *R. Celt.*, XXVI, 42, § 223, *ós a cind*, *Ir. Texte*, I, 67).

C'est de géographie et d'histoire que traite Miss Margaret Dobbs dans deux intéressants articles. L'un (p. 330-346) est consacré au *Black Pig's Dyke*, ouvrage de fortification en terre dont il y a des restes au Nord de l'Irlande ; l'auteur montre que certains passages des récits épiques du cycle d'Ulster supposent l'existence de ce dyke, notamment des passages de la *Táin bó Cúailnge*, de la *Fled Bricrend* et du *Tochmarc Emire*. Elle conclut de là — peut-être hardiment — que le dyke est antérieur à l'époque des événements racontés dans le Cycle d'Ulster, c'est-à-dire au Ier siècle avant Jésus-Christ ; il remonterait suivant elle à l'âge du bronze et serait contemporain des légendes relatives au cycle mythologique des Tuatha De Danann. Dans un autre article (p. 278-284), *on Chariot-burial in ancient Ireland*, Miss Dobbs signale que le récit intitulé *Orgain Dind Rig* (édité par

Whitley Stokes dans la *Zeitschrift für celtische Philologie*, III, 1-14) contient une allusion à la pratique des « tombes à char », attestée dans la Gaule du Nord-Est par les découvertes des cimetières de la Champagne. Dans le département de la Marne (et non de Seine-et-Marne), on a relevé un bon nombre de ces tombes qui contiennent, outre des armes, des ornements et des vases, le char de guerre sur lequel est placé le corps du guerrier mort ; la plus célèbre est celle de la Gorge-Meillet, à Sommetourbe, qui est aujourd'hui reconstituée au musée de Saint-Germain. Or, dans l'*Orgain Dind Rig*, Cobthach roi de Bregia, en Leinster, voulant tuer son frère Loegaire, imagine la machination suivante : il demande à sa femme de le coucher sur son char comme s'il était mort, et au moment où Loegaire s'approche pour le pleurer, il lui enfonce dans le cœur un poignard qu'il tenait à la main. Ces faits se seraient passés vers le IIIe siècle avant notre ère ; c'est justement l'époque assignée par les archéologues aux tombes à char de la Champagne. Miss Dobbs rappelle en outre fort justement qu'une partie du Leinster fut occupée par des Gaulois et qu'en particulier la mère des deux héros de l'aventure était une princesse gauloise, Ceasair Chruthach. Il y a là une série de détails qui se complètent et gagnent à être réunis. — P. 411-418, M. John Mac Neill publie quelques *notes on the Laud genealogies* ; ce travail se réfère aux publications de M. Kuno Meyer dans le cahier précédent de la Zeitschrift.

Une partie du cahier (p. 351-406) est consacrée à une bibliographie des publications de Whitley Stokes, dressée par M. R. I. Best ; elle fait pendant à celle que nous donnons ci-dessus des publications de d'Arbois de Jubainville.

II

Le premier cahier du volume VI de Ériu débute par la savante dissertation de M. T. O' Máille, dont nous avons parlé ci-dessus, p. 350, sur les verbes d'existence en irlandais. Il contient en outre deux articles de M. Kuno Meyer. L'un, *the Rules of assonance in Irish poetry* (p. 103-111), expose une importante loi d'assonance, qui avait jusqu'ici passé inaperçue, et que l'on peut formuler ainsi : « in every kind of assonance the vowels of the assonating words must agree in quantity ». Il faut toutefois distinguer deux sortes d'assonances, une assonance complète, qui à l'accord des sons (voyelles et consonnes) en qualité joint l'accord des voyelles en quantité, et une assonance purement quantitative qui ne tient pas compte de la qualité ; l'une et l'autre admettent d'ailleurs quelques restrictions ou licences. M. Kuno Meyer s'est avisé des lois d'assonance en relisant le Félire d'Oengus ; il en dégage un principe qui lui permet de déterminer la quantité de certains mots et aussi de corriger çà et là le texte du Félire publié par Whitley Stokes. On trouvera la liste de ces corrections p. 109 et 110. Dans un second article (p. 112-116) il édite *quatre poèmes religieux*, en y joignant une traduction anglaise. Les deux premiers appartiennent au moyen-irlandais, mais le dernier remonte à la vieille langue ; il fournit la première pers. du singulier absolue du subjonctif *dorat* « que je donne ».

Le cahier se termine par un article de M. Alfred Anscombe, *the Pedigree of Patrick* (p. 117-120), qui propose une ingénieuse interprétation de la tradition, attestée dans des manuscrits du XIIe s., suivant laquelle Patrice serait d'origine juive. En passant en revue les noms donnés dans les généalogies du saint, M. Anscombe y retrouve les noms de Hengest, Oeric, Octa et Ermenric, qui sont ceux d'une dynastie de rois jutes dans le pays de Kent au VIe siècle. On aura confondu les Jutes et les Juifs.

III

Dans les ANNALES DE BRETAGNE (tome XXVII, nº 1, novembre 1911), nous trouvons p. 14 et suiv. sous la signature Bleimor « Loup de mer » un intéressant article sur la *Boussole bretonne*, avec l'indication du nom que donnent les marins grésillons aux trente-deux pointes de la rose des vents. — P. 17 et suiv. M. E. Thibault nous fait connaître *un « cloarec » Morbihannais, Le Nozerh.* Jean-Marie Le Nozerh, de Séglien (canton de Cléguennec, Morbihan), fait ses études au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray ; à quinze ans il s'amourache d'une fillette de son pays et abandonne la vocation ecclésiastique pour entrer dans une étude de notaire, où il compose des vers à sa « maîtresse » ; sa verve poétique, souvent malicieuse, lui suscite de nombreuses jalousies, surtout parmi le beau sexe ; à vingt ans, il entre dans l'administration des contributions indirectes et est envoyé à Paris ; il s'ennuie dans la grande ville, y regrette sa maîtresse et apprenant qu'il a un rival exhale son dépit en une longue épître en vers adressée aux filles de Séglien. Il n'avait pas vingt-quatre ans quand il revint mourir en 1881 à l'hôpital de Guémené. Tout cela est d'une banalité touchante. Les poésies de Le Nozerh reflètent l'image de sa vie. M. Thibault, qui les publie avec traduction française, les traite d'« ébauches non dénuées d'intérêt ». Elles offrent à tout le moins un intérêt linguistique : Le Nozerh écrit communément le bas-vannetais, dialecte de son village, mais il y mêle sans cesse des formes haut-vannetaises qui lui viennent de ses études ecclésiastiques au petit séminaire de Sainte-Anne. — P. 56 et suiv., M G. Esnault continue la publication de documents relatifs au poète Le Laé (v. ci-dessus, p. 370). — P. 89 et suiv., M. Yves Le Diberder publie deux contes en dialecte bas-vannetais (de Pont-Scorff, Morbihan), avec traduction française.

IV

Dans le tome XXIX des INDOGERMANISCHE FORSCHUNGEN nous relevons les articles suivants :

L. Sütterlin, *Aus meinem etymologischen Sammelkasten.* I (p. 122-129), soixante-sept rapprochements étymologiques, parmi lesquels une interprétation de l'irlandais *tarb* « taureau » qui sortirait de **tarewo-*, métathèse de **tawero-* (got. *stiur*, zd *staora-*, lat. *taurus*, gr. ταῦρος et skr. *sthâvira-* « épais »). La métathèse de **tawro-* en **tarwo-* a déjà été proposée dans les *Mém. de la Soc. de Linguistique*, t. XII, p. 41, et justifiée par l'influence ana-

logique de **werwā* « vache », irl. *ferb* (cf. *Revue Celt.*, XXIV, 227 et 335).

K. Brugmann, *Zu den Imperativendungen im Umbrischen* (p. 243-249); malgré l'opinion de M. Wackernagel (*Kuhn's Zeitschrift*, XLI, 318), il faudrait voir un ancien duel dans la désinence *-to* (*-ta*, *-tu*) des 2e et 3e pers. pl. de l'impératif ombrien.

K. Brugmann, *Grieschich* ὄφελος *und* ὀφέλλω (p. 410-412). Ces mots contiendraient un préfixe *ὀ-* et se rattacheraient à la racine **bhel-* « enfler, gonfler » (cf. O 383 ἧς ἀνέμου· ἡ γάρ τε μάλιστά γε κύματ' ὀφέλλει) qui a formé les mots skr. *phalam* « testicule », gr. φαλλός, lat. *follis* « ballon », all dial. *bille* « penis » etc. L'irlandais *ball* « membre » aurait donc désigné d'abord le membre viril ?

V

Il y a quelques années le Bulletin de la Société de linguistique (réservé aux membres de la Société et non mis dans le commerce) a subi une transformation complète ; il contient maintenant régulièrement une ample collection de comptes rendus critiques. La bibliographie celtique y a sa place ; et il a paru notamment sur les ouvrages de MM. Pedersen ou Thurneysen des articles développés, dus à M. A. Meillet, que nous devons signaler à nos lecteurs. Ceux-ci trouveront la partie qui intéresse le celtique dans le Bulletin nº 57 (1909) aux pages cxxiij et suiv., dans le nº 58 (1910) aux pages cccxliij et suiv., dans le nº 59 (1911) aux pages xcix et suiv.

VI

En 1907 s'est fondé à Göttingen un nouveau périodique consacré aux langues classiques et intitulé Glotta. Le nom des deux directeurs, MM. Franz Skutsch, le savant latiniste de l'Université de Breslau, et Paul Kretschmer, l'helléniste bien connu de l'Université de Vienne, indique assez la place que doit y tenir la linguistique.

Dans le tome III, p. 281 et ss., M. G. Herbig (*Eine etruskische Münzlegende*) étudie une légende qui apparaît sur plusieurs monnaies prétendues étrusques et qui est ainsi conçue : *ialikouesi* ou *iailkouesi*. Il y voit du celtique ; l'élément *-uesi* s'interpréterait comme le second terme des composés gaulois *Belo- Bodi- Deco- Sego-uēsus*, et *ialiko-* serait un dérivé du nom propre *Iallus* ou *Iallius*, cf. *Salico-* de *Salius*. Mais la forme *iailkouesi* reste inexpliquée.

VII

Le dernier cahier du tome XLIV de la Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung contient deux courtes notes de M. J. Pokorny, relatives au celtique.

1º *Cymrisch* gwr « Mann » (p. 373). L'auteur explique ingénieusement le singulier *gwr* au lieu de la forme attendue **gwyr* de **uiro-*, à côté du pluriel *gwyr* de **uiri*, par une influence analogique ; sur le modèle de singu-

liers comme *dwrn* « poing », *bwlch* « fente » dont les pluriels étaient *dyrn* et *bylch*, on aurait refait au pluriel **vir* un singulier **vur*, d'où aujourd'hui *gwyr*, *gwr*. Mais cette explication analogique ne peut s'appliquer à la 1re pers. sg. *gwn* (m. gall. *gwnn*) « je sais », de *gwybod*, qui semble correspondre au thème irlandais *finn-* (de *finnaim*) ; tant que la forme *gwn* n'aura pas été expliquée, la séduisante hypothèse de M. J. Pokorny pourra donc trouver des incrédules.

2° *Zur Deutung des altirischen* oll « *inquit* » (p. 375). La particule *ol* « inquit » a été expliquée par M. Havers (v. ci-dessus, p. 129) comme un adverbe signifiant « d'autre part » ; si l'on rencontre une fois la graphie *oll in fer* (dans le *Compert Conculaind*, *Irische Texte*, I, 144, 24), avec double *ll* représentant *l* non-aspiré (unleniert), c'est que dans l'usage courant la particule était généralement suivie d'un pronom commençant par une *s* (*olsé*, *olsi*, *olseat*); or, devant sifflante la liquide *l* est toujours non-aspirée. L'observation de M. Pokorny est des plus justes. L'adverbe *ol* « dit-il » était si bien suivi habituellement d'une *s* qu'on dit en moyen-irlandais *olsmé* « dis-je » (V. Thurneysen, *Hdb.*, I, 244).

J. Vendryes.

VIII

Il est question de la Gaule et de ce qu'elle a gardé sous la domination romaine de ses cultes indigènes dans l'article de M. J. Maurice, *La dynastie solaire des Flaviens*, que publie la Revue Archéologique dans son numéro de mai-juin 1911, p. 377 et sqq. M. Maurice attribue en effet l'adoption par Constantin du culte et de la filiation solaire à l'influence du milieu gallo-romain où sa famille avait grandi. Un nombre notable de dieux gaulois solaires ou médecins ont été assimilés à Apollon. On a déjà noté que la Gaule et la Germanie ont fourni plus de la moitié des inscriptions apolliniennes. Mais cette partie de l'article n'est pas la plus précise et la meilleure. Les archéologues oublient trop volontiers que référence n'est pas preuve. M. Maurice a d'ailleurs plus de références qu'il n'en a pu rectifier.

Dans les *Nouvelles archéologiques et correspondance* de la *Revue Archéologique*, juillet-août 1911, p. 190 et 191, M. S. Reinach prend à partie M. C. Jullian à propos d'un article du *Journal des Savants* (1911, p. 153-164) traitant des croissants d'or préhistoriques. De ces croissants d'or, trouvés pour la plupart en Irlande (j'en ai déjà signalé dans ces notes bibliographiques), le Nord-Ouest de la France et les îles danoises ont également fourni des exemplaires. « Nos croissants d'or, suivant M. Jullian, sont le reflet en métal de la lune à son premier et à son dernier quartier (p. 159) ». M. S. Reinach se méfie également des lunes et des soleils que fait lever trop aisément un symbolisme un peu banal. Combinaison de lignes et magie, répond-il. De l'étude technologique de ces objets, qui ont des cousins germains, dont l'identité est plus facile à établir, j'ai conclu pour ma part, provisoirement, que c'étaient des colliers. M. Jullian les rapproche des *lunulae* romaines et M. Reinach lui concède la justesse de ce rappro-

chement, car il croit, dit-il, « à une civilisation italo-celtique ». C'est une croyance partagée. Mais au temps où ces lunules d'or se fabriquaient en Irlande, est-il bien sûr que des Celtes y fussent déjà établis ?

IX

JOURNAL OF THE ROYAL SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND, 1911, XLI, I.

M. A. C. A. Wingle signale quelques kjökkenmöddinger du Nord de l'Irlande (p. 1 sqq.). Comme ceux du Danemark et du Nord de l'Ecosse, ils se trouvent un peu au-dessus du niveau actuel de la mer. Les outils grossiers qui y ont été trouvés, parmi lesquels ne figure pas la hache, indiquent que ces outils remontent au début des temps néolitiques.

M. George Coffey (*Further notes on the development of the spear-head*, p. 20 sqq.), publie deux pointes de lances trouvées en Irlande (King's County, Co. Donegal) d'un type particulier aux îles Britanniques, dont les exemplaires connus ne sont pas encore assez nombreux qu'il ne vaille la peine de les compter. Ces pointes de lances sont formées d'une lame de bronze en forme de feuille, munie d'une soie percée d'un trou de rivet ; l'emmanchement était assuré par une virole du même métal, qui a fini par se souder à la lame et devenir une douille. On les a considérées d'abord comme des poignards, et sans doute cette famille d'objets a-t-elle produit en réalité toute une série de poignards et d'épées ; mais l'un des nouveaux exemplaires était muni d'une hampe de huit pieds. M. Coffey rappelle à ce propos sa classification des pointes de lance de l'âge du bronze. Il en distinguait deux types. Le plus ancien, déjà pourvu d'une douille, comportait deux œillets à la base de la lame, qui servaient à l'assujettir à la hampe : les lances de ce type extrêmement rares sur le continent, sont surtout fréquentes en Irlande ; selon M. Coffey elles y sont indigènes et c'est là qu'elles sont issues du poignard ; toutefois il faut les comparer à des pointes de lance, plus anciennes, de cuivre, trouvées dans les Cyclades. Les lances à douilles dont la pointe était assujetie à la hampe par de simples rivets, et qui datent de la 2e moitié de l'âge du bronze marquent, disait M. Coffey, l'introduction d'une nouvelle civilisation par le commerce ou par suite d'invasion. Civilisation continentale, qui selon nous fut celle des premiers Celtes. Entre les deux se placent les pointes à virole. Fait curieux, l'une des deux pointes nouvelles est faite d'un bronze, où la proportion d'étain (20 %) est plus forte que celle qui fut usitée dans la fabrication des armes au bel âge du bronze ; elle date donc d'un temps où les métallurgistes tâtonnaient encore dans la fabrication des alliages.

M. G. Coffey publie (p. 25, planche) une pierre littéralement couverte de cupules et d'anneaux concentriques, qui se trouve à Ryfad, comté de Fermanagh. — M. E. A. N. Amstrong figure une paire de bracelets, de type halstattien, trouvés, semble-t-il, près de Antrim (p. 58 sqq). Ils présentent une suite d'oves séparées par des côtes en relief. Il vaut la peine de signaler le moindre objet halstattien trouvé dans les îles Britanniques, car ils sont fort

rares. M. Amstrong en donne l'équivalent d'une énumération. Ce qui manque encore plus que les objets, ce sont les renseignements sur les découvertes. Les Goidels des îles Britanniques n'ont sans doute pas, à l'époque de Halstatt, eu de très étroits rapports avec leurs cousins du continent.

Le même auteur traite d'un gros bloc d'émail rouge provenant de Tara, qui appartient au Musée national irlandais. Un praticien de l'émaillerie en a reproduit la couleur qui est obtenue en *mélangeant* au verre fondu dans la proportion d'environ 20 % du peroxyde de fer en poudre ($Fe_2 O_3$). Le dit expert, M. Watt, d'Aberdeen, pense que l'émail du bloc n'était pas destiné à être refondu, une nouvelle fusion étant de nature à en changer la couleur, mais qu'il devait être débité et employé dans la décoration à la façon du corail ; M. Coffey a signalé dans son Guide *to Celtic Antiquities of the Christian period*, des épingles ainsi décorées de fragments débités d'émail rouge.

Dans les *Miscellanea*, M. Milligam rectifie les renseignements donnés dans l'avant-dernier numéro sur la découverte d'une *lunule* d'or près de Bawnboy Co. Cavan (p. 66). Il signale la découverte de moules d'objets de bronze, faucilles, pointes de lances à douille, dans le comté d'Antrim (p. 66 sq.).

M. Macalister rectifie la lecture de l'ogham de Glounagloch, Co. Cork, au British Museum (p. 68) : MAQI· BRIL*** CELI ALACENG***.

Les *Proceedings* nous apprennent (p. 81) que la Société demande qu'il soit dressé en Irlande une liste des monuments qui serve de base à leur classement et qui constitue la première démarche en vue de leur conservation. Souhaitons que l'exemple de la Grande Bretagne, où l'on s'est inspiré du nôtre, soit suivi dans l'île celtique. — On annonce (p. 82) un projet de fouilles régulières à Tara.

Th. Johnson Westropp, *Saint-Mochulla of Tulla, Co. Clare: his legend and the entranchements and remains of his monastery*, p. 5 sqq ; la vie date de 1140, mais elle a laissé derrière elle une tradition orale ; à noter le conte d'un Taureau merveilleux, qui nourrit le saint. — H. F. Berry, *The Records of the Feltmakers company of Dublin, 1687-1841* (p. 26 sqq). — H. S. Crawford, *Notes on several of the Clonmacnois Slabs* (p. 51 sqq) : Croix à entrelacs.

X

Le Boletin de la Real Academia de la Historia, dans son fascicule de décembre 1910, résume, p. 515, une communication de D. José Ramon Mélida, sur les fouilles de Numance. Il y signale la découverte de poteries peintes et celle d'une statue féminine, peinte, d'un modelé grossier. Le professeur Schulten de son côté a continué les fouilles qui lui ont révélé les campements des assiégeants romains. Cette année-ci, il est tombé, à quelque distance de la ville, sur un camp carthaginois.

Le même savant relate dans le fascicule de janvier 1911 (p. 62) ses fouilles au théâtre de Mérida (*Emerita Augusta*). Il signale une inscription d'Agrippa qui fait dater de 16 avant J.-C. la construction du théâtre.

A Montilla (*Munda Pompeyana*, 50 km. de Cordoue) ont été découvertes

une figure de bronze coiffée du bonnet phrygien, vêtue d'un peplum attaché par une fibule, et une plaque sculptée provenant d'un tombeau chrétien, des temps visigothiques, que publie M. E. Romero de Torres (p. 75 sqq.).

M. Marcelo Macías publie (p. 4) des autels votifs, trouvés dans la province d'Orense (Galice), dédiés par le procurator impérial, L. Didius Marinus, le premier à Mars Gradivus, le deuxième à Julia (Domna) et aux empereurs (Caracalla et Geta).

Dans le fascicule de février 1911, p. 142, M. Antonio Blázquez décrit un tronçon de voie romaine, entre Guadarrame et Ségovie. Près de Cercedilla se trouvait un milliaire de Trajan, que publie le R. P. Fidel Fita.

M. José Ramon Mélida rassemble dans le fascicule de mars 1911, p. 187 sqq., une série de 15 inscriptions de Mérida et de Reina. — P. 197 est reproduit un mémoire inédit fort bien illustré, rédigé en 1894, par M. Juan Iturralde y Suitz, sur les monuments mégalithiques de la Navarre, dolmens et tumulus. P. 223 sqq. Le R. P. Fidel Fita donne quelques inscriptions latines de Barbarin (Navarre), Villafranca de Montes de Oca et Léon.

Le numéro d'avril nous apporte une intéressante suite aux nouvelles des fouilles de Mérida : M. José Ramon Mélida y publie une fort belle statue de Cérès, p. 297. — Le R. P. Fidel Fita commente, p. 925, quelques *Inscripciones ibericas y romanas de la diócesis de Sigüenza*, à propos de la publication par D. Fr. Toribio Minguella d'une *Historia de le diócesis de Sigüenza y de sus Obispos*. L'une des inscriptions latines est une dédicace à Epona (Hübner, 5788).

Le même auteur traite dans le fascicule suivant d'inscriptions déjà publiés de Ribeira, et Ginzo de Limia (province d'Orense), p. 388, entre autres Hübner 2515 : [LOV]CIVS G. VIIF. BAVDVE. AETOBRICO. V. L. A. S. Il explique avec Leuss le nom de la divinité, comme étant celui d'une Cérès : BAVDVE = Bandue, Bandee = *deae* ; AETOBRICO (cf. gall. *yd amur-ig* ?) = *frumentariae*.

H. Hubert.

NÉCROLOGIE

P. DU CHATELIER

La *Revue Celtique* doit un hommage à Paul Montfras du Châtelier, mort le 26 mars 1911, en son château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé. De ce château de Kernuz, le père de Paul du Châtelier, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avait fait un foyer de science. Il y a lui-même entassé, dans ses longues années de recherches fructueuses, l'un des trésors les plus riches de l'archéologie préhistorique, en tout cas la plus importante collection d'archéologie armoricaine qui existe encore. Ses amis, les commandants Martin et Le Pontois, y ont d'ailleurs apporté leur part.

Elle compte deux monuments, l'un et l'autre uniques en leur genre, de la civilisation des Celtes armoricains, le bétyle de Kermaria et le grand menhir sculpté d'images divines qui se dresse sur la pelouse du château. Paul Du Châtelier a assuré l'intégrité de cette collection en la léguant à son fils qui continue la course du flambeau.

Fils de savant, il abandonna l'art, auquel il s'était voué tout d'abord, pour revenir à la science. Mais ce fut un savant de grand air et un archéologue praticien. Il fut explorateur et fouilleur, toujours singulièrement heureux. Il ne laissa pas cependant d'écrire. Mais son œuvre est dispersée dans les revues et surtout dans les publications des sociétés bretonnes. Il l'a condensée partiellement dans ses *Époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, sorte de préface d'un *Inventaire* raisonné des monuments préhistoriques de ce département. C'est le plus important de ses ouvrages avec l'album intitulé *La poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique*, 1897. Cette publication devançait les travaux des archéologues allemands sur la poterie néolithique.

Attaché à sa terre bretonne, fort estimé et recherché des étrangers, il se consolait, non sans quelque rancune, de l'indifférence des Parisiens. L'auteur de ces lignes a fait de son mieux pour lui faire donner dans l'organisation qui se prépare de nos services archéologiques la place éminente qui lui revenait. Mais il était tard et la maladie faisait déjà son œuvre. L'avenir sera plus juste. Paul Du Châtelier fut, dans l'archéologie préhistorique et celtique, un ouvrier de la première heure ; son nom peu connu des bureaux et un peu oublié des académies sera pieusement conservé par la science qu'il a contribué à construire.

H. Hubert.

LUDWIG-CHRISTIAN STERN

La mort s'acharne cruellement sur les études celtiques. A la liste funèbre, déjà si longue, que nous dressions l'an dernier (tome XXXI, p. 410) vient s'ajouter le nom d'un des plus grands entre les celtistes, Ludwig Christian Stern, décédé à Berlin le 9 octobre dernier.

Il était né à Hildesheim le 12 août 1846. Après de fortes études au gymnase de sa ville natale, il alla suivre à l'Université de Göttingen les cours d'orientalisme d'Ewald et de Benfey. Dès 1866, à peine âgé de 20 ans, il était capable de présenter au concours pour un prix académique une étude sur *die Pluralbildung im arabischen und aethiopischen*. Mais l'égyptologie surtout l'attirait et c'est à l'Egypte qu'il devait consacrer plus de quinze ans d'efforts soutenus et féconds. A la suite d'un voyage scientifique dans la Haute-Egypte, accompli en 1872 en compagnie de G. Ebers, il resta deux ans directeur de la bibliothèque du Caire, puis fut appelé comme assistant au Musée égyptien de Berlin. Il occupa ce poste pendant onze ans, tout dévoué à sa besogne professionnelle, et collaborant activement à la *Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde*, qu'il dirigea même avec H. Brugsch après la mort de Lepsius. Il publia en outre un *Hieroglyphisch-lateinisches Glossar* (1875), glossaire du grand papyrus médical Ebers, et surtout une *Koptische Grammatik* (1880), qui est restée classique. Tous ses travaux sur le domaine égyptien se recommandent, nous dit un érudit spécialiste, par la sûreté de l'information, la finesse et la solidité du raisonnement ; Stern y montrait un remarquable talent pour dégager les problèmes, les éclaircir et les mettre au point.

Ce sont ces mêmes qualités qu'il devait faire apprécier des celtistes. Brusquement en effet, en 1885, il quittait le musée égyptien et abandonnait complètement l'égyptologie pour se consacrer à la philologie celtique. Sur ce domaine nouveau il procéda avec une sage méthode et devint bientôt un philologue, au sens le plus complet du terme. Il n'était pas venu au celtique, comme plusieurs autres, par la linguistique indo-européenne, et aborda tout de suite directement les dialectes modernes. Nommé en 1886 conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque royale de Berlin — fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort — il s'attacha particulièrement à la paléographie irlandaise et entreprit l'étude de plusieurs manuscrits irlandais. C'est ainsi qu'il donna à la *Revue Celtique* une description du manuscrit irlandais de Leide (t. XIII, p. 1-31) et du manuscrit irlandais de Giessen (t. XVI, p. 8-30); et que dans la *Zeitschrift für celtische Philologie* il étudia les manuscrits irlandais de Stockholm (t. I, 115), de Copenhague (t. II, 323), de Saint-Paul en Carinthie (t. VI, 546); enfin, il y a deux ans il publiait une reproduction en photogravure du manuscrit vieil-irlandais de Wurzbourg, dont il avait fait une étude minutieuse (v. *ibid.*, t. VI, 531).

On lui doit également plusieurs éditions de textes, d'une grande variété. Il enrichit la littérature du vieil-irlandais en déchiffrant les gloses d'un manuscrit de Trèves (*Zeitsch. f. Celt. Philol.*, VII, 475) et celle du moyen-irlan-

dais en publiant une recension nouvelle de la *Fled Bricrend* d'après un manuscrit de Leide des XVe-XVIe siècles (*ibid.*, IV, 143) et une Vie de sainte Marguerite d'après un manuscrit d'Erlangen copié en 1616 (*ibid.*, I, 119). A l'irlandais moderne appartient le texte d'un long poème de Brian Merriman (m. 1808), *Cuirt an meadhoin oidhche* « le tribunal de minuit », dont il donna une savante édition, avec introduction, traduction allemande et glossaire (*ibid.*, V, 193). Enfin, c'est en gaélique d'Ecosse qu'est écrit un *crosanachd* de Giolla Brighde édité *ibid.*, II, 566. Et nous ne signalons ici que les morceaux les plus importants.

Stern a parfois traité des questions grammaticales ; sans parler des notes ajoutées aux textes qu'il publiait, on doit citer de lui une étude sur la langue des gloses irlandaises de Berne (*ibid.*, IV, 178) et surtout deux longs articles sur les suffixes de comparaison en gallois (*ibid.*, III, 135) et sur le subjonctif brittonique (*ibid.*, III, 383). Mais il s'intéressait en général plutôt au fond qu'à la forme, et il laissera plutôt le souvenir d'un littérateur que d'un grammairien. Avec un goût très exercé, soutenu d'une connaissance très précise de l'histoire littéraire, il a écrit plusieurs études qui resteront comme des modèles : celles notamment sur Iolo Goch (*ibid.*, II, 162) et sur Dafydd ab Gwilym (*ibid.*, VII, 1). Sa riche érudition lui rendait aisés les problèmes de littérature comparée ; les études qu'il a consacrées à la ballade gaélique du manteau (*ibid.*, I, 294) et surtout aux Visions du barde endormi (*ibid.*, III, 165) doivent leur principal mérite aux rapprochements qu'il établit avec d'autres littératures. Son chef-d'œuvre en ce genre est peut-être le long article qu'il donna en 1895 à la *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte* (t. VIII, p. 51 et 143) sur la poésie ossianique ; c'est l'exposé le plus clair, le plus précis et le plus complet de cette question difficile.

Si nous ajoutons qu'en 1909 il fut chargé de rédiger dans le grand ouvrage de M. Paul Hinneberg, *die Kultur der Gegenwart*, un résumé des littératures gaéliques d'Écosse et de Man, et des littératures brittoniques, nous aurons signalé à peu près toutes les productions importantes de Ludwig-Christian Stern. Mais il est une œuvre que nous devons rappeler en terminant, car elle couronne sa carrière. C'est la création de cette *Zeitschrift für celtische Philologie*, dont il dota son pays avec le concours de M. Kuno Meyer et pour laquelle il dépensa, sans compter, ses forces et son talent. Cela devrait seul garder son nom de l'oubli.

J. Vendryes.

CORRIGENDA

Ci-dessus, p. 135, l. 14, le verbe *goidim* est tout simplement, comme nous le fait remarquer M. Bergin, le vieil-irlandais *gataim* « je dérobe », devenu *goidim* en irlandais moderne. — A la ligne 11 de la même page, le rapprochement de *suirge* et de στοργή, qui est de Whitley Stokes, se heurte au fait qu'un primitif **s*[*t*]*orgiā* eût donné en irlandais moderne **surggae* et non *suirghe* (prononcé *sir'ī*). Cette difficulté nous est signalée à la fois par M. Bergin et par M. R. Henebry. — P. 332, lire : Il 82 *omit* ei *written* ęi *in MS*.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XXXII

ARTICLES DE FOND

Pages

Eine Liste bretonischer Wörter aus dem XV. Jahrhundert, par R. THURNEYSEN 1

A note on the identification of the « Bleheris » of Wauchier de Denain, par Edw. OWEN et J.-L. WESTON 5

Notes étymologiques et lexicographiques (suite), par J. LOTH. 18, 194, 301

Enlèvement [du taureau divin et] des vaches de Cooley (suite et fin), par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE 30, 377

Les variantes grammaticales des manuscrits irlandais (suite), par G. DOTTIN 43

Le *Buguel Noz* en Irlande, par A. KELLEHER et G. SCHOEPPERLE ... 53

A propos des noms de lieu du Poulet, par G. SAINT-MLEUX et J. LOTH 59

Le Mirouer de la Mort (suite), par E. ERNAULT 64, 254

Aidhe Castroe 7 a mhac Titalus, par J. VENDRYES 133

An interesting Latin subscription, par A. SOUTER et J. LOTH 152

Une vie inédite de Saint Cunwal, par A. OHEIX 154

Finn dans le pays des Géants, par A. KELLEHER et G. SCHOEPPERLE. 184

L'adjectif gallois *llaw*, par J. VENDRYES 201

L'élégie du Black Book of Chirk, par J. LOTH 203

Liturgies et arts celtiques, par L. GOUGAUD 245

Le breton d'Arnold von Harff, par E. ERNAULT 280

Cornoviana, par J. LOTH 290 442

Contributions à l'étude des romans de la Table Ronde (suite), par J. LOTH 296, 407

La prophétie de Merlin pour le demi-penny, par J. LOTH 299

The prehistoric Celtic monuments and dwellings of Sutherlandshire (Scotland), par Lewis SPENCE 308

Corrigenda to Skene's text of the Book of Taliessin, par Sir Edward ANWYL 332

Find mac Umaill, par Kuno MEYER 391

Chronique de numismatique celtique, par A. BLANCHET 396

Hibernica (suite), par J. VENDRYES 446

A propos du Sillon et du Talard, par J. LOTH 452

Notice biographique sur H. d'Arbois de Jubainville, par J. Loth... 453
Bibliographie des œuvres de Henry d'Arbois de Jubainville, par P. d'Arbois de Jubainville 456

NÉCROLOGIE

P. du Châtelier (H. Hubert)..... 517
A. Longnon (J. M.)..... 379
C. de Smedt (J. Marx)..... 243
L.-Chr. Stern (J. Vendryes)..... 518

BIBLIOGRAPHIE

Matthew Arnold, The Study of Celtic Literature (J. Vendryes)... 214
Arthur C. L. Brown, Chretien's « Yvain » (Mary Williams)..... 496
H. Cameron Gillies, Regimen Sanitatis (J. Vendryes)..... 355
J. Déchelette, Manuel d'archéologie celtique, II (H. Hubert)... 343
J. Gwenogvryn Evans, The Book of Aneirin (J. Vendryes)..... 209
Louis Gougaud, Les chrétientés celtiques (J. Loth)..... 488
E. J. Gwynn et W. J. Purton, The monastery of Tallaght (J. Vendryes)..... 481
H. Hahn, Das vorgeschichtliche Europa (H. Hubert)..... 217
A. G. van Hamel, De oudste keltische en angelsachsische geschiedbronnen (J. Vendryes)..... 348
G. Henderson, Survivals in belief among the Celts (J. Marx)..... 494
Arthur Hughes, Gemau'r Gogynfeirdd (J. Vendryes)..... 485
T. Gwynn Jones, Detholion o Straeon o Pentan (J. Vendryes)..... 211
A. Klotz, Caesarstudien (J. Marouzeau)..... 111
L. Le Roux, L'armée romaine de Bretagne (J. Vendryes)..... 347
J. E. Lloyd, A history of Wales (sir E. Anwyl)..... 357
A. Macbain, An etymological dictionary of the Gaelic language (J. Vendryes)..... 352
J. C. Mac Erlean, Duanaire Dhaibhidh Ui Bhruadair (G. Dottin). 345
K. Meyer, Ancient Irish poetry (J. Vendryes)..... 109
K. Meyer, Fianaigecht (J. Vendryes)..... 106
T. O'Máille, Contributions to the history of the Verbs of existence in Irish (J. Vendryes)..... 350
H. Osthoff et K. Brugmann, Morphologische Untersuchungen, 6e série (J. Vendryes)..... 212
P. Paris, Promenades archéologiques en Espagne (H. Hubert).... 112
H. Pedersen, Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen, II, 1 (J. Vendryes)..... 475
C. Plummer, Vitae sanctorum Hiberniae (J. Vendryes)..... 104
J. Rhys, Notes on the Coligny Calendar (J. Loth)..... 205
Carl C. Rice, The phonology of the Gallic Clerical Latin (J. Vendryes)..... 216
T. W. Rolleston, Myths and legends of the Celtic race (J. Vendryes) 487

ROGUET, Saint Patrice (G. Dottin)..... 110
A. STOPFORD GREEN, Irish Nationality (J. Vendryes)..... 484

CHRONIQUE

ANWYL (E); son élévation au rang de « Knight »..... 362
D'ARBOIS DE JUBAINVILLE ; sa bibliothèque bretonne..... 220
Association gaélique (un manifeste de l')..... 502
Bangor (Inauguration de l'University College de)..... 363
BRIZEUX ; réimpression de ses œuvres..... 120
CARRA DE VAUX (B.), La langue étrusque..... 221
COX (Edward G.), A middle-Irish fragment of Bede's Ecclesiastical History..... 222
ESPOSITO (Mario) ; ses travaux..... 118
Fédération de Folkloristes (Création d'une)..... 502
D'HABLOVILLE (Cl.), Mgr Duchesne..... 223
HÖFLER (Dr M.), Gallokeltisches Badewesen..... 368
LE ROUX (P.); préparation d'un atlas linguistique de la Bretagne... 223
LOTH (J.) ; son élection à la R. Irish Academy..... 219
—; sa leçon d'ouverture au Collège de France..... 502
MACKENZIE (A. S.), The evolution of literature..... 224
MAROUZEAU (J.), La phrase à verbe « être » en latin..... 220
MEILLET (A.), Différenciation et Unification dans les langues..... 503
— la Méthode en linguistique..... 367
Mélanges offerts à Louis Havet..... 116
Mélanges offerts à Sylvain Lévi..... 223
Mélanges littéraires de la Faculté des Lettres de Clermont..... 116
MEYER (Kuno); sa nomination à l'Université de Berlin..... 113
—; son titre d'« honorary freeman of the city of Dublin »..... 362
—; Conférence sur Zimmer..... 219
Montgomeryshire (Inventaire des anciens monuments du)..... 504
National Library of Wales; pose de la première pierre..... 364
OHEIX (A.), le Culte des sept saints de Bretagne..... 507
— Saint Benoît de Macérac..... 120
O'MEEHAN (Un poème de Thomas)..... 506
Orthographe irlandaise (réforme de l')..... 498
Ouvrage reçus..... 122, 225, 368, 507
OWEN (O. E.), Gomerydd y Plant..... 506
PLESSIER (L.), la Trouvaille de Condren..... 118
POISSON (G.), Étymologie du nom de Jaude..... 120
— Inscription gauloise d'Alésia..... 119
SCHAKHMATOV, Rapports des Finnois avec les Celtes et les Slaves. 504
School of Irish Learning..... 224
STOKES (Wh.); acquisition de sa bibliothèque par l'Université de Londres..... 114
THURNEYSEN (R.); ses leçons à la School of Irish Learning..... 365
—; son opinion sur le futur en *-f-*..... 367
WAMPACH (G,), L'or richesse nationale..... 118

Welsh language Society (The) 224
ZIMMER (H.) : acquisition de sa bibliothèque par l'University College de Dublin 115
— ; manuscrits laissés par lui 219

PÉRIODIQUES

Annales de Bretagne 125, 369, 511
Beirniad (Y) 240
Boletin de la Real Academia de la Historia 129, 515
Bulletin archéologique du comité des Travaux historiques 374
Bulletin de la Société de Linguistique 512
Celtic Review (The) 229
Ériu 236, 510
Folk-lore 375
Fureteur breton (Le) 370
Glotta 512
Hermathena 229
Indogermanische Forschungen 128, 371, 511
Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland 227, 514
Journal of the Welsh bibliographical Society 231
Mannus 122
Mémoires de la Société de linguistique 127
Praehistorische Zeitschrift 226, 372
Proceedings of the Royal Irish Academy 118, 371
Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland 227
Revue archéologique 125, 374, 513
Revue bénédictine 230
Revue des études anciennes 373
Revue des traditions populaires 375
Rivista archeologica della Provincia e antica diocesi di Como 127
Sitzungsberichte der kön. preussischen Akademie der Wissenschaften 130, 232
Zeitschrift für celtische Philologie 508
Zeitschrift für ethnologie 373
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung 129, 512

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

TABLE

DES PRINCIPAUX MOTS ÉTUDIÉS

AU TOME XXXII

DE LA *REVUE CELTIQUE*[1]

I. Gaulois ou vieux celtique et ogamique.

(Voir pp. 119, 126, 227, 372, 397, 403, 476, 479, 480, 509.)

ad-, 208
aetobrico, 516.
Ageio, 373 .
ALACENG..., 515.
Albiorix, « roi du monde », 353.
amb, 206.
ambaxtos, serviteur, 206.
ande-, 302.
anmat non favorable, 207.
antaran, 206.
are-, 304.
Argiotalus, « front brillant », 410.
Ariconio-, 419.
ate-, 417.
Augustonemeton, 117.

bavdve, 516.
-be, dat. plur., 480.
-belinos, 207.
Belovesus, 512.
-bi, dat. plur., 480.
-bo, dat. plur., 479.
BRIL..., 515.

Cadgatus, 374.
Camulos, 391.
cantlos, mai, 205.
cariedit, 206.
CELI, 515.
Cicutanos? 406.
Cunomori, 408.
com-, 304.

deuuo, 206.
Dexsiva, 353.
Disuccus, 374.
dortonin, 206.
druis, druide, 491.
Druticnos, 409.
Drustagni, 407-409.
dugiiontiio, qui servent ? 120.
DUNAIDONAS, 227.

Eccaios, 401.
Eiccaio, 401.
epo-, cheval, 504.
equos, 207.
esox, saumon, 354.
ex-, 194, 207, 302, 303, 418.

gobedbi, aux prêtres? 119, 120, 480.

ialikouesi? 512.
Iccius, 401.

1. Cette table a été faite par M. Ernault.

in, dans, 206.
Ivos, bon ? 208.

loudin, lancement ? 205, 208.
Lucovebus, 126.
Lugu-, 207.

Magio-, 214.
-magius, 214.
Maglo, 214.
MAQI, du fils, 227, 515.
MARIANI, 227.
Meddillus, Μεθθιλλος, Messillus, 416.
Messilla, 416.
mid, 206.
Moritasgus, 374.

ociomu, 206.
odocos, hièble ? 127.
Ogmios, 207, 490.
-os, nom. sing. 479, 480.
oxtantia, 206.

pempe, cinq, 240.
petor-, quatre, 240.
petrudecameto, quatorzième, 206.
petrux, 208.
pogde, 206.
prenne, bois, 209.
prinni, du bois ? 208.

quimon, 206.
Quonomorius, 408.

riuri, 206.
rivo, 206.
rix, roi, 206, 401.

samonios, juin, 205.
Sanuacae, 374.
Senacus, 360.
Sirona, Dirona, 416.
σοσιν, ce, 480.
Suleviae, 345.
Sulis, 345.

tiocob, 206.
TOTIKAIOITOC, 401.
tricontis, trente, 206.

Uradsarius, 416.
Urassia, 416.
uraθarus, 416.

Vasso Galatae, 120.
οὐάτεις, poètes, 111, 241.
Veliocaθi, Veliocassi, 416.
Veneti, 504.
-vesus, 512.
Vindomagos, « beau champ », 33.

XOI, ici, 239.

II. Irlandais.

(Voir pp. 44-52, 56, 108, 110, 129-131, 133, 134, 136-138, 140, 142, 144-151, 222, 233, 236-239, 305, 349, 352, 382, 385, 387, 388, 390, 392-394, 412, 446-451, 476-483, 498-500, 508.)

a, son, 447-450.
á, char, 239.
abbéle, flatterie, courtoisie, 146, 149.
-ach, adj., 239.
acht, excepté, 206.
adbar, cause, motif, 142, 143.
addurtech, maison d'adoration, oratoire, 482.
adpand, air de musique, 482.
ág, cause, 447.
aichne, reconnaissance, 149.

aimhréidh, embarrassé, 197.
airbe, côte, 135.
airegdacht, excellence, supériorité ; honneur, 138, 139.
airél, lit, 135.
aithne, ordre, commandement, 148, 149.
ál, couvée, 86.
allaid, sauvage, 477.
amáin, amháin, seulement, simplement, 483.
amaires, impiété, 239.

amairis, impie, 239, 476.
amnirt, sans force, 476.
-án, dimin., 407.
and, là, 479.
anfanne, faiblesse, 144, 145.
anlann, condiment, 482.
anmchara, confesseur, 247, 248.
anseirc, pas aimable, 476.
ar, dit-il, 129.
ard a ordan, dont le rang est élevé, 449.
arisfernat, ils les acceptent, 481.
arnatta, que ne tombe pas, 482.
as, que c'est, 447-449.
asa, de qui, 448, 450.
asendud, enfin, 135.
asruburt, j'ai dit, 81.
at, ils sont, 447-450.
atá, il est, 351.
Ath Cliath, 390.
Ath Féne, 108.
Ath Luain, 390.
Ath Troim, 390.
athar, du père, 353.
atlugud, remercîment, 483.

-b-, -f-, futur, 116, 128, 367.
ball, membre, 512.
bandach, actif, 302.
bann, effort avec lequel on lance quelque chose; distance à laquelle l'objet est lancé; poussée, impulsion, 302.
bean-sidhe, messagère de mort, revenante, 53, 54.
becán, petit, 196.
beogonim, je frappe sans ôter la vie, 483.
beos, encore, 483.
bered, qu'il porte, 509.
berte, qui portent, 120.
bés, peut-être, 483.
biru, je porte, 129.
bis, qui est, 447.
bíu, je suis, je deviens, je serai, 351, 352.
blat, force, 482.
blath, couleur, 482.
Bláthnat, « fleurette », 233.
brace, main, 135.
branar, champ en friche, 196.
brú, ventre, 128.
bruighim, je rôtis, 128.
buachail, pâtre, 56.

cáinchomrac, convention amicale, 66.
Caladbolg, 232, 488.
carr, lance, 302.
Castroe, Chosroès, 133, 138.
cath, sage, 304.
ceis, épieu, 371.
celebrad, heures canoniales, 247.
celim, je cache, 200.
cendaid, apprivoisé, 477.
cendais, doux, apprivoisé, 477.
cenél, race, 222.
cennachros, « changement de tête » (au commencement d'un mot), 131.
cid tra acht, de sorte que, 144, 145.
cined, race, 222.
cinél, race, 222.
cinim, je suis né de, 222.
cirrid, il coupe, déchire, 371.
cleathar, pieu, poutre; chef, 200.
cleth, cleath, pieu, poutre; chef, 200.
cliath, claie, 200.
clithar, abri, 200.
clithe, abrités, 200.
cnesban, à la peau blanche, 476.
cnesgel, à la peau blanche, 476.
codal, peau, 477.
cóil, étroit, 306.
colér, complètement, 147.
colór, suffisamment; complètement, 146, 147.
comfid, rime? 195.
comrac, rencontre, combat, duel, 66.
Conchobar, 35, 40, 42, 106, 131, 233, 298, 379, 380, 383-386, 389, 436.
conlamur, j'ose, 305.
conludimm, je vais, 208.
connad, menu bois, 482.
conrigim, je lie, 304.
corbbaim, je souille, 140, 141.
cosmait, confirmation, 247.
crabud, religion, 239.
crannchur, « lancement du bois », 208.

craobh adhbhar, gonflement rouge sous les paupières, 191.
crech, rapine, 148, 149.
creth, poésie, 371.
cretim, je crois, 223.
cri, corps, 371.
Cruachan Ae, 390.
cruth, forme, 371.
cubaid, s'harmonisant avec, rimant, 195.
cuchtair, cuisine, 482.
Cúchulainn, 42, 106, 233, 234, 237, 347, 378-381, 385-387, 419, 434, 488, 496.
culebath, cuilefad, flabellum, 247.
Cumal, Cumall, Umall, 106, 107, 391.
cumdach, coffret, 252.
cumrech, cuibrech, lier, 304.

dá, deux, 229.
dag-, deg-, bon, 476.
dammint, damain, dommage, perte, 144, 145.
darrat, il se donna, 483.
dasrenga, elle le retire, 481.
dearg, rouge, rougi, 351.
dech, le meilleur, 214.
déchned, « bicapitation », addition d'une fin postiche à un mot, 131.
dég, d' feich, dáig, à cause, 354, 446, 447.
deithbir, sans blâme, convenable, 476.
deme, ténèbres, nuit, 135.
demecimm, gl. detero, 480.
deolid, misérable, 476.
der, fille, 135.
di, deux, 135, 229.
di-, 480.
diangalar, langueur, 476.
diarim, innombrable, 476.
dibur, petite somme, 482.
díchned, « décapitation », suppression de la fin d'un mot, 131.
dichuinn, insensé, 476.
dílsiu, plus propre, 483.
doformaig, il accroît, 214.
dogníu, je fais, je pratique, 138, 139.
domeccim je méprise, 480.
dommairi, aide-moi, 481.
dorat, que je donne, 510.
dosmerat, ils se comportent, 483.
dosnaircelae, il les refrène, 481.
dotberae, il te donnera, 480, 481.
dreu, roitelet, 491.
driuch, poil, cheveu, 108, 354.
Drostán, 407.
drui, druide, 491.
druim, dos, 412.
druimlethan, au dos large, 476.
drumderg, au dos rouge, 476.
duine, homme ; femme, 482.
dul do laim, communier, 482.
durat, elle a été donnée, 206.
dús, à savoir, 446.

écath, hameçon, 21.
Éislessach, 207.
enair, janvier, 217.
enbraithe, sauce, jus, 482.
-enn, -ann, 3e pers. sing. de prés., 129.
es-, 207, 208.
escarae, ennemi, 418.

fairche, paroisse, 105.
fáith, poète, 241.
feadóg, pluvier, 192.
febrai, février, 217.
fennid, membres d'une bande guerrière, 107.
fer, fils, 392, 393.
Fer filed, « fils de poète », 393.
fer suirge, amant, 135.
ferb, vache, 512.
Fercertne file, 131.
Fernmag, « champ de l'aune », 33.
fés, poil, 108.
fethol, insigne, 477.
fiach, dette, 446.
fiadcholum, ramier, 476.
fian, bande guerrière, 106-108.
Fiangalach, 108.
ficabull, figuier, 128.
fid, lettre, 195.
file, poète, 131.
Find Mac Umaill, Finn Mac Cumaill, Fionn Mac Cumhaill, 106-108, 184-193, 347, 391-395.
Findabair, « blanche fée » ?, 232-234.
finnaim, je trouve, 513.

fit, pitance, 482.
fó, bien, bon, 195.
fodeirc, visible, 477.
foim, je dors, 482.
forcraid, excès, 482.
forgellaim, je prescris, 483.
foridgellat, qui l'attestent, 480.
forraigim, je renverse, j'écrase, 151.
forsan roæ, sur lequel tu as dormi, 482.
fortched, enveloppement, obscurcissement (de la langue), 131.
fortgillim, je l'atteste, 480.
fortiagu, je secours, 509.
fotroichlethsu, tu as été pris en considération, 481.
friuch, poil? 108.
Fual Medba, 387.
fúasnaim, je m'emporte, 483.

gair, court, 130.
gataim, goidim, je dérobe, 135, 520.
gilla, garçon, 482.

idultaigae, du temple, 305.
imbresan, querelle, 27.
imchomrac, salut, 482.
imluadi, il agite, 208.
in, en, 352.
in, les deux, 229.
indaim, je lave, 482.
indas, façon d'être; manière; comment, comme, 129.
indenta, faisable, 476.
indile, revenus, bétail, 482.
indlebor, faible, 476.
indmat, laver, 482.
ingalair, malade, 476.
inilliu, plus profitable, 482.
inleighis, guérissable, 476.
inmolta, louangeable, 476.
inphósta, mariable, 476.
inriata, carrossable, 476.
intan, lorsque, 483.
inuithir, malade, 476.
is, il est, 221, 351, 352, 447-449.
ís, homme, 135.
isdichumung, c'est faiblesse?, 482.

laigen, lance, 21.
laigiu, lugu, plus petit, 25, 26, 212.
lám bennachtan, la main droite, qui bénit, 249.
lám soscéli, la main gauche, du côté de l'évangile, 250.
lánamhain, lânun, couple, 498.
lár, sol, 116, 127.
lau, lú, petit, mauvais, 25, 202, 213.
leblaing, je sautai, 213.
lugem, lugimem, le plus petit, 212.
léir, complet, 129, 213.
lem, à mon sens, 108.
leracal, chambre? 135.
leth-, demi, 26.
Letha, Armorique, 491.
lethaim, je fends, 196.
lethar, cuir, 477.
lia, plus nombreux, 213.
Lia na Fian, 108.
lingim, je saute, 213.
lóch, noir, 135.
loor, lour, lór, léor, suffisant, 129.
lorg, trace, 410.
Lothlinn, Lochlann, Norvège, 239.
Lug, 206.
lugleimnech, qui fait de petits sauts, 212.

máa, móa, le plus grand, 213.
mac, fils, 391, 393.
Mac Uithechair, Mac Cuitheochair, Mac Guthechair, 391.
Macnia Luigdech, 392, 393.
mad, si est, 483.
Maela Mide, 385.
Mag Féne, 108.
maglorg, massue, 214.
maide in dorais, verrou, 135.
maighe, grand, 214.
maighne, grand, 214.
maissiu, plus beau, 214.
mál, noble, 214.
már, mór, grand, 213.
mass, beau, 214.
masse, beauté, 214.
mo Aedóc, 492.
muin, cou, 306.
muinter, famille, 105.

na, les, 229.
nabadat londsu, ne sois pas irrité, 480.
nia, héros, guerrier; garçon, 135.
nicodoes, n'était pas mangé, 482.
niconesbed, n'était pas bu, 482.
nige, lavage, 483.

nimtha, je n'ai pas; je ne suis pas, 351.
nitcorpsiu, il ne te souille pas, 481.
nítho, de combat, 392-394.
nodlaic stéill, épiphanie, 482.
noeb-, saint, 483.
Nuada, 208.

óided, aidhe, oighe, mort violente, 133.
oidhche, î, nuit, 498.
Óisin, Óssin, 106-108.
ol, oll, or, ar, for, bar, dit-il, 129, 479, 513.
olsmé, dis-je, 513.
omun, peur, 28.

peist, monstre, 375.
pit, portion de nourriture, 208.

ráth, ráith, levée de terre, 213.
réid, facile, 198.
rén, empan, 304.
risi, récit, aventure, 135.
riss, discussion, querelle? 27.
ro, trop, 213.
robadambeo, je serais vivant, 480.
rodechrad impu, ils devinrent furieux, 481.
rofemid, il repoussait, 148, 149.
roim, devant, avant, 146, 147, 336.
rolaimiur, j'ose, 305.

sadim, j'enfonce, 482.
sanb? 392, 394.
sáoghal, síl, âge, 498.
scál, héros, géant; garçon, gaillard, 135.
scucht, cesse, 482.
séim, joli, fin, 135.
sethar, de la sœur, 353.
sia, plus long, 213.
sinnach, puant; renard, 239.
sír, long, 213.
síth, paix, 222, 223.
slebte, de la montagne, 479.
socc, groin, museau; soc: umbo d'un bouclier, 297, 298.
son, cause; moyen, pouvoir, 197.
son, mot, 197.
suarcus, gaîté, 135.
suil, œil, 345.
súir, libres, 237.
suirge, amour, 135, 520.
sulbair, qui parle bien, 411.

-t-, à toi, 480.
tá, il est, 351, 352.
tá, écoute, 199.
Táin bó Cúailnge, 30-42, 232, 233, 298, 377-390, 496, 509.
taiscid, provisions, victuailles, 482.
talglas, au front vert, 476.
tarb, taureau, 511.
tarrach, tremblant, 239.
Taul Tairb, 390.
teine Dia, érésipèle, 191.
tin, genou?, 135.
tochtaim, je mets en morceaux, 148, 151.
tóim, je suis silencieux, 199.
trid, à travers, 147.
trist, malédiction, 482.
túachill, rusé, 477.
Tuatha Dé Danann, 227, 347, 495, 509.
Tuathal, 155.
tugen, tuigen, vêtement précieux, 307.
tugen gruad, moustaches, 307.
-tuitim, je tombe, 482.
tulguba, plainte du front, ou umbo du bouclier, 298.

úas cinn, (debout) au-dessus, près (de quelqu'un assis), 509.
úath, frayeur, 28.
uchtgel, à la poitrine blanche, 476.
Ulbecan, 419.
Umall, Cumall, 391.
urúamun, terreur, 28.

III. Gaélique d'Écosse

(Voir pp. 230, 354-357).

agcinn, leurs têtes, 336.
aithi, signes distinctifs, 357.
anmfann, faible, 357.
asma, asthme, 356.

cabhlan, chou, 356.
cad, quoi, 356.
cáisilchró, « lit de sang », 354.
chilus, chyle, 356.
cogaint, cuisson, 356.
còmhrag, conflit, 66.
cos, cas, pied, 230.

dà, deux, 230.
deigh, glace, 354.
dénaim, je fais, 357.
dileaghaim, je digère, 356.
dúintech, astringent, 356.

err, queue, 357.
errach, printemps, 357.

facal, mot, 495.
fáth, cause, motif, 357.
fithett, fithitt, vingt, 356.

gar, proximité, 357.

indenta, à faire, 356.
inmolta, louable, 356.
intabhurta, à donner, 356.
ithe, manger, 357.

làmh, main, 230.
leabhar, long, 354.

mil, miel, 357.

ortha, sort magique, 495.

péiris, testicule, 354.

roim, roimh, avant, 356.

son, cause, 197.

tabh, mer, 354.
Tarbh Boibhre, 496.
tha, il est, 509.
tochluighim, j'ai appétit, je désire, 356.
turlach, grand feu, 354.

IV. Picte.

(Voir p. 408).

-an, 408.
Artbrenan, 408.

Drest, 409.
Drostan, 409-411.
Drosten, 408, 409.

Drosto, 409.
Drust, 409, 410.

Talorcan, 409.
Talorcen, 409.
Talorg, 409.

V. Gallois.

(Voir pp. 8, 10, 12, 18-20, 29, 92, 204, 209, 210, 241, 242, 303, 304, 332-342, 360, 361, 412, 413, 428, 429, 431, 432, 434, 476-478, 480, 507, 516).

achles, abri, protection, 207, 208.
addoet, triste situation, mauvais traitement, 18, 19.
adran, subdivision, 80.
adranu, subdiviser, 80.
adwy, brèche, ouverture, 256.
ael, couvée, 86.
aetham, aethom, nous allâmes, 81.
aethant, aethont, ils allèrent, 81.

afrwydd, non libre, embarrassé, 197.
all, autre, 410.
allt, rivage, 410.
altro, changer, 212.
amkawd, il dit, 432.
amryson, querelle, discussion, désaccord, 27.
-an, dimin., 407.

andaw, écouter, entendre, 199.
andwyo, défaire, 212.
angad, ancat (creux de) la main, 20, 21.
anghenus, nécessiteux, 83.
appelio, en appeler, 278.
ar-, 304.
arcibrenou, ensevelis, 303, 304.
Arderydd, 360.
argledr, soutien, maître, seigneur, 199.
argyfrain, enterrer, ensevelir, 303, 304.
arofn, terreur, 28.
asgre, conscience, 273.
aurleou, horloges, 305.
-aw, -o, infin., 20.
-awr, passif, 433.
awst, août, 217.

bardd, barde, 241, 242.
bargeinio, faire marché, 212.
beddrod, tombe, 213.
Bledcuurit, Bledcuirit, Blegywryd, 427.
Bledri, Bleddri, 6-16, 425-427.
braenar, brynar, champ en friche, 196.
branar, champ en friche, 196.
-bresel, guerre, 415.
breuanllif, meule à aiguiser, 265.
briwlio, griller, rôtir, 265.
briwllyd, fragile, 265.
bru, ventre, 128.
Brychan, 407.
bychan, petit, 196.
byddon, bétoine, aigremoine, 96.

Cadifor, 6-9, 12-16.
Caletvwlch, 232, 488.
callaur, chaudron, 410.
can, canys, car, 76.
canhortwy, secours, 509.
cant, cercle, 300.
cario, porter, 212.
catbarawd, prêt au combat, 476.
Catoc, Catwc, sage, 304.
Caw, 434.
ceinhawc, keinhauc, keinawc, ceiniog, penny, 299, 300.
ceint, je chantai, 81.
ceith, caith, captifs, 81.
celaf, je cache, 200.
cerddin, sorbier des oiseaux, 128.
Ceredic, 417.
Cereticiaun, Ceredigiawn, 417, 491.
chwefror, février, 217.
chwid, tour d'adresse, 213.
chwidl, qui se tourne, 213.
chwidr, prompt, 213.
chwil, tourbillonnant, 213.
chwim, mouvement, 214.
chwŷf, agitation, 214.
chwŷl, cours (du temps), 214.
chwŷn, mouvement (en avant), 214.
Cilbresel, 415.
cilchetou, rideaux, 412, 413.
Cinan, 407, 412-414.
Cincenn, 412.
cledr, bardeau, traverse, latte; pieu d'une claie; protection; cledr y ddwyfron, sternum, poitrine, 199, 200.
clwyd, claie, 200.
clyd, abrité, 200.
clydwr, abri; protection, protecteur, 200.
Cnychwr, 436.
coelbrenn, « bois à pronostic », sort, 208.
Conbresel, 415.
Concenn, 412.
condemnio, condamner, 212.
Congual, 173.
crefydd, religion, 239.
criafol, criafon, sorbier des oiseaux, 128.
crio, crier, 212.
cul, étroit, 306.
cwch, barque; ruche, 272.
cyf-, 304, 305.
cyflafan, action audacieuse; acte de violence, meurtre, 304, 305.
cyflafan, aussi audacieux, 305.
cyfnither, cnither, cousine, 507.
cyfrang, rencontre, combat; affaire, 66.
cyfrysedd, querelle, conflit, 27.
cym-, 304.
cyn gynted, aussitôt, 69.
cynhen, dispute, 508.
cynnud, du bois, 482.
cynt, plus tôt, 69.

cynvebydd, premier ou principal professeur, 424.
cywydd, sorte de poème, 195.

dalen, feuille ; copeau, 22, 23.
daly, tenir, 410.
deifio, brûler, 116.
delw, delo, image, 29.
deor, dewr, dew-wr, vaillant, 28, 29, 476.
derwydd, druide, 241, 242.
diall, enlever de force, 198.
diarw, qui n'est pas rude, 256.
diguormechis, il a augmenté, 214.
dilwr, postérieur, de derrière, 279.
diogel, sûr, 273.
diogelhau, assurer, 273.
diogelrwydd, sûreté, 273.
Dirmyc, mépris, 434.
dirmygu, mépriser, 480.
dismygu, mépriser, 480.
doosparth, dosparth, système, mise en ordre, 307.
dosparthol, raisonnable, 307.
drem, trem, vue, visage, 412.
Drust, 409.
Drusticc, 409.
dryd, habile, industrieux, 307.
Drystan, Trystan, Dristan, Tristan, Diristan, 22, 23, 407-409, 412-414.
dryw, roitelet, 491.
dryw, druide, 491.
dwrn, poing, 513.
dyfeisio, projeter, 212.
dymryt, donne-moi, 480.
dyn, homme ; femme, 482.
dyrys, compliqué, embarrassé ; turbulent, difficile à gouverner, 27.
dyvydd, dyvit, dyvyt, infortune, malheur, 18, 19.

eban, lent, 302.
ebryn, uni, sans colline, 303.
ech, fille, 410.
echdoe, avant-hier, 208.
Edelfflet, 415.
efrydd, estropié, 197.
efryddu, estropier, rendre impotent, 197.
eglwys, église, 217.
egwa, mal, 194.
eisteddfod, assise, assemblée, 241.
elfydd, pays, 353.
Elissed, Elisse, Eliseg, Eliset, Elitet, Elized, Elisei, Elisie, Helised, Helise, 153, 416, 417.
Elystan, 415.
enfys, virole ; arc-en-ciel, 301, 302.
ennill, profit, 482.
entyrch, entrych, firmament, 206.
Ergyng, 418, 419.
escar, ennemi, 418.
Essyllt, Ethellt, Etthill, Etthil, Etil, 414-418, 420, 421.
Essyllwg, 416.
euuyd, 207.
ewig, biche, 477.
experimentio, expérimenter, 212.

fe, il, 211.
ffeindio, trouver, 212.
ffiaidd, répugnant, 90.
ffilio, manquer, 212.
finnaun, fynhawn, fontaine, 412, 432.
Flergant, 436.

gallu, gallell, pouvoir, 198.
gallu, enlever violemment ; faire mourir, 198.
Gelliwig, 360.
gleif, lance, 436.
goddeith, écobue, 305.
gof, forgeron, 360.
Gomerydd, 506.
gorsedd, siège, institut national, 240-242.
gorwedd, être couché, 286.
gosteg, silence ; attention ; proclamation, 199.
Graddlon, 425.
guas marchauc, gl. adulter i. e. servus equarius, 23, 24.
gwa, bien, 194, 195.
gwaed fai, champ du sang, 24.
gwaet elawr, « bière de sang », 354.
gwaeth, pire, 417.
gwaly, gwala, abondant, 410.
gwastrawt, écuyer, valet occupé de l'attelage ou du cheval avec son équipement, 306.
gwawd, louange, 241.
gwell, meilleur, 214.

Gwenan, 176.
Gwenhwyfar, « blanche fée » ? 232.
gwery, actif, habile, 21, 22.
gwnaeth, il fit, 82.
gwnn, gwn, je sais, 513.
gwo-, go-, 102.
gwr, homme, 512, 513.
Gwrin, 361.
gwrthryn, lutte, 102.
gwyr, hommes, 512, 513.
gynt, Scandinaves, 209.

hancyffio, mettre les menottes, 212.
hanter, hanner, moitié, 206.
helpio, aider, 212.
Helgroen, « vieille peau », 434.
hidio, faire attention, 212.
hir, long, 213.
hircimerdridou, gl. lucubrationum perennium, 307.
hitio, frapper, 212.
hollt, fente, 420.
hon, motif, raison; moyen, 196, 197.
hwch, truie, 297.
hwy, plus long, 213.
hwyr, lent, tardif, 213.
Hynog, 360.

idolte, temples, 305.
iewydd, collier pour le joug, 207.
-io, infin., 211, 212.
isscereint, yscarant, ennemis, 418.
Iuddon, 371.
Iuddwal, 415.

Kadarn, fort, 434.
Kalcas, Calchas, 434.
Kei, 434.
kwt, où, 432.
kwynhyator, on pleurera, 209.
kyfystrawt, selle avec accessoires, harnachement complet, 306.

Litau, Llydaw, Armorique, 491.
llabro, travailler, 212.
llafasu, oser, 305.
llai, llei, moindre, 25, 213.
llain, lame, 21.
Lanrwst, 371.
Llanwrin, 361.
lauurydet, llawryded, llawfrydedd, labattement, tristesse, 25, 26.
llaw, mauvais, lâche, 25, 201, 202.
llawer, beaucoup, 129.
llawr, sol, 116.
lled, plus large, plus vaste, 213.
lledu, fendre, 196.
lleiaf, le moindre, 213.
lleicio, aimer, 212.
lletvrydedd, abattement, 26.
lliaws, multitude, 213.
llodio, charger, 212.
Llûdd, 208.
llwry, llwrw, trace, 410.
llwyr, complet, pleinement, 129, 213.
llydan, large, 213.
llys, cour, 276.
Llywelyn, 203, 204, 207.
lou-, brillant, lumière, 207.
Loumarch, Llywarch, 207.

mab, enfant, 423.
maban, petit enfant, 423.
Mabinogi, « Enfance », 421-423.
mabinogion, mebinogion, disciples d'un barde, 422-424.
Mabolyaelh, « Enfance », 421.
-mael, 214.
Maelgwn, 360.
Maelur, 170.
maes, mas, champ, 196.
mawrthic, (cheval) guerrier, 24.
mebin, maître, professeur, 423, 424.
mebindawd, collège, congrégation, école ; apprentissage ?, 423, 424.
mebydd, professeur, 424.
mei, (cheval) de guerre, 24.
Meirionydd, 360.
meiwredd, meiuret, valeur guerrière, vaillance, 25.
meiwyr, guerriers, combattants, 24, 25.
menic, mynnic, endroit ; là où, 22.
merch, fille, 410.
Meriaun, Meiriawn, 153.
mi, moi, 211.
min, lèvre, 444.
Mocetauc, 410.
mordwy, traversée, 509.
Morgan, 416.
Morganwg, 416.
Morholt, « qui fend les mers » ?, 420.
mwn, cou, col, 306.
mwy, plus grand, 213.

myn, men, endroit, où, là où, 22.

neb, quelqu'un, n'importe qui, 434.
Nerth, force, 434.
newydd, nouveau, 306.
noc, no, (plus) que, 433.
Nudd, 208.
nwy divo, qui n'a pas, 194.
nyf, neige, 116.

-oc, 492.
oed, était, 433.
ofydd, habile, intelligent, instruit; « ovate », 241, 242.

pan, panyw, que, 76.
par, javelot, 301.
pasio, passer, 212.
pebyll, pavillon, 360.
pedwar, quatre, 240.
pengwastrawt, chef des écuyers, 306.
Pepiau, 153.
perswadio, persuader, 212.
pimp, cinq, 240.
protestio, protester, 212.
pryd, extérieur, 371.
prydu, versifier, 371.

regenaul, gl. patrii, 235.
reges, cendres des morts, 248.
rhamblo, errer, 212.
rheeni, rhyeni, rhieni, parents, 235.
rhiain, reine, dame noble, 235.
rhobio, dérober, 212.
rhof, je donne, 258.
rhwbio, frotter, 212.
rhwy, trop, 213.
rhwydd, libre, facile, 197, 198.
rhy, trop, 213.
rhys, querelle, conflit, difficulté, 27.
rhysedd, plénitude, abondance excessive, 27, 28.
rodawc, bouclier (rond), écu, 299.
Rotri, Rhodri, 414.
rydd, libre, 197, 198.
rysswr, guerrier, héros, 27.

safio, sauver, 212.
segur, tranquille, 257.
Seissyll, Seissyllt, Seisyllt, Sitsyll, Sitsyllt, 417.
Seissyllwg, 417.
Selim, Selyf, 153.
shafio, raser, 212.
Sitofolla? 417, 420.
snecio, se glisser, 212.
sposio, exposer, 212.
stopio, arrêter, 212.
-strawt, housse, selle, 306.
swch, soc; umbo de bouclier, 297, 298.
syrfio, servir, 212.

tafaw, tâte!, 18-20.
tafod, langue, 18.
tai, maisons, 24.
talar, extrémité d'un champ, 452.
Talargan, 410.
Tallwch, 409.
taryaneu, boucliers, 209.
Tataguen, Tadawen, « père de l'inspiration », 424.
taw, tawel, tewi, se taire, 199.
tew, épais, 207.
to-, 492.
torcalon, crève-cœur, chagrin, 476.
torcalonus, affligeant, 476.
traio, essayer, 212.
trum, dos, colline, 412.
Twr Bliant, Turb Liant, tumulte des flots, 431.
twyn, touffe, buisson ; colline, 307.

uch pen, (debout) au-dessus, près de (quelqu'un assis), 509.
ugain, igian, vingt, 507.

witshio, ensorceler, 212.
-wr, homme, 28.
wyth, huit, 286.

y, le, 480.
-ych, 2e pers. sing. subj., 128.
yd yw, di, il est, 507.
yfed, boire, 286.
ymdeith, j'allai autour, 81.
ymladd, bataille, 260.
ymweliad, visite, 260.
yn, en, 95.
ystaen, étain, 407.
ystyr, signification, 74.

VI. Cornique.

(Voir pp. 292, 444).

all, autre, 410.

Conan, 412.

deese, des, viens, 443, 444.

efredhec, estropié, 197.
efreth, estropié, 197.
ehal, bête, 86.
Eselt, 420, 421.
ezons, ils allèrent, 81.

face, fath, face, 417.
felja, fendre, 420.

Gunwallow, 493.
guryn, il étreint, 102.

hoch, porc, 297.

lader, voleur, 443.
Landewednack, 493.
lathye, attacher, clouer, 417.
lauasy, oser, 305.
le, moins, 213.
leia, le moins, 213.

maen en escop, la pierre de l'évêque, 445.
maithes, servante, 477.
meese, dehors, 443.

Polroda, Polrode, 444.
polros, pol-rôz, pulrôz, fosse sous la roue d'un moulin, 444.

rof, je donne, 258.

segyr, oisif, 357.

Thomkyn, 293.
te, toi, 443.
Towednack, 493.
tava, tâter, 18, 20.
tavas, langue, 18.
teulel prenn, lancer le bois, tirer au sort, 208.

y tuyth, je vins, 81.
yth, j'allai, 81.

VII. Breton armoricain.

(Voir pp. 60, 62, 64, 259-261, 277, 281, 292, 293, 295).

a, qui, 268, 269.
-a, infin., 283.
-a, 3e pers. sing. ind. prés., 265.
abry, for intérieur, 78.
abec, raison, 70.
ach Doe ! ah ! Dieu ! 82, 83.
à dilerch, a zilerc'h, adilarch, en arrière, 278, 279.
adit, addition ?, 264, 265.
-adur, 257.
aeren, eren, lier, 387.
æsibldet, aesibdet, aise, agrément, 78, 84, 276, 277.
aet, qu'il aille, 77.
-aff, infin., 283.
affell, de défaut ?, 278.
affeur, à mesure, 262, 263.
a het, le long de, 276, 277.
ahint, aynt, ils iront, 98.
al, le, 261.
Alan, 291, 294.
all, autre, 410.
allas Doe !, ah ! Dieu !, 82.
Altbrit, Altvrit, Alvred, 291.
am, le, 2, 3, 289.
am-, 260.
ama, ici, 284.
an, (il) le (dit), 283.
-an, 407.

ancquenus, anquinuss, angoissant, affligeant, 82, 83.
ancrimet, condamné, 98.
ann, an, -n, 'n, le, 66, 67, 260, 261, 283, 289.
an nep, á nep, anep, celui, 98, 99, 284.
annestisses, l'hôtesse, 2, 3, 289.
anqennyus, añkéniuz, affligeant, 83.
ant, sillon, tranchée, 452.
-ant, -ent, 278.
antre, entrée, 274.
appellaff, en appeler, 278.
apret, de bonne heure, vite, 273.
areou, bandes ?, liens, linceuls ?, 86, 87.
Argall, 294.
argant, argent, 266.
ariein, lier, 87.
armerhein, épargner, 68.
aroun, bruit, tapage, 28.
arri, lien, 87.
askre, sein, 273.
asperhaff, très dur, 274.
atau, toujours, 83.
ato, atou, eh bien !, 83.
atoe, atoue, atoñ, mon Dieu (oui), 83.
atoe za !, allons donc !, 83.
á treux, de travers ; durant ? 76, 77.
aussi, aussi, 272, 273.
autrou, seigneur, 281, 282.
a vole-vann, (sonner) à la volée, 302.
avu, evu, foie, 257.
aznauioch, vous connûtes, 76.
aznauioff, je connus, 76.
azrann, asrann, subdivision, second partage, 80.
azranna, asranna, subdiviser, faire un second partage, 80.

bacc, bât, 417.
balanç, balance, 262.
bann, effort pour lancer, 302.
bara, pain, 1, 2, 280.
barn, jugement, 72, 73, 254, 255.
barnher, on le, les jugera, 72.
barr, plein, 272.
barr (vn —), (point) du tout, 72, 73.
bes, bis, doigt, 301.
bet, jamais, point, 76, 77, 256, 257.
beuzo, il noiera, inondera, 92.
beza, être, 285.
bezo, il sera, 92
bezret, cimetière, 213.
Bigot, 293.
biu, vaches, 479.
bloaz, année, 285.
Blohiu, 291.
bo, bou, si fait, 288.
boç, boss, bosse, 96.
bontez, faveur, grâce ; sort (mérité), 98, 99.
bosen, peste ; cuscute, 96.
bosso-moc'h, « bosses de porc », cuscute, 96.
bouton, bouton, 98.
boutoner, boutonnier, 98.
boutoni, boutonnein, boutonner, 98.
bozenn, boënn, boân, bôn, œil-de-bœuf, marguerite dorée, 96.
bozennenn, boczennenn, « meleuc », 96, 97.
breaulim, breulim, meule à aiguiser, 265.
breaulit, éclat ?, 264, 265.
Bredaeguen ?, 177.
breinar, champ en friche, 196.
bresel, brezel, guerre, 415.
Breselconan, 415.
Breselmarchoc, 415.
breutat, bruetat, plaider, discuter, 260, 261.
Briend, 291.
brinicq, brinnik, brennik, patelle, 78.
brudou, brudeu, bruits, renommées, 66, 67.
bugad, lessive, 275.
bugadi, (se) vanter, 275.
bugat, bugad, magnificence, vanité, 274, 275.
buguel noz, revenant, 55, 56, 184.
buoc'h, vache, 479.

cælestiel, céleste, 82.
caffaouaff, affliger ; regretter, 68, 268, 269.
Calanmae, 293.
cals, calz, beaucoup, 96, 97.
cam, pas, 277.
Cann, 293.
cant, cent, 2, 4, 280.

cañvaouï, câvaoui, prendre le deuil ; pleurer longtemps, 269.
cañveiñ, porter le deuil, 269.
carchar, prison, cachot, 258.
carezaff, blâmer, 268.
carzoud, tu aimas, 82.
catalrid, guerrier, 197.
cernn, cercle, 76.
certen, sûr, ferme, 100, 101.
certes, certes, 101.
chançus, douteux, 76.
charoignn, charaing, charogne, 284, 287.
Charles, Charles, 289.
charp, faucille à couper le bois, 272.
c'hoarvezas, il arriva, 82.
clerenn, la principale pièce de bois, dans une claie, 199.
cleron, clairon, 86, 87.
clet, abrité, 200.
clezr, barres d'une charrette, perches de claie, 199.
cloued, claie, 200.
Coat ar C'harz, 182.
colcet, matelas, couverture, 412.
-coloff, colon, kolun, paille, 2, 3, 283, 286.
comours (da —), à avoir affaire, dans ses rapports? 268, 269.
comparageaff, comparer, 254.
comparagi, -achi, -agein, comparer, 254.
comparaichus, comparable, 254.
comparaig, comparer, 254.
comparaig, -age, -ach, comparaison, 254.
comparéson, comparaison, 254.
compas, -aës, -æs, compas, 261.
compas, coumpas, boussole, 261.
compazein, -paësi, -pesi, compasser, 261.
concluaff, conclure, 73.
conclut, conclure, 72, 73.
confabl, couñfabl, coupable, 78, 278.
conqeurer, conqerour, conquérant, 97.
conqeurérez, conquête, 97.
conqeuri, conquérir, 97.
conqeury, conquête, 97.
conqueuro, conquero, il gagnera, 96, 97.
conter, on compte, 72.
corruption, perturbation, 85.
couch, société, réunion, essaim, fourmilière, 271, 272.
couc'h, couverture de ruche, 271, 272.
coucha, coucher en joue, 272.
couchañ, parier, 272.
couche, couche, lit ; étendue, 271, 272.
coufranc, répit, consolation, délivrance ?, conteste ?, 66.
coulpabl, coupabl, coupapl, coupable, 78, 278.
couyg, région, 270, 271.
creñ, cre, fort, 64.
creguet, prenez, 76.
crenon, trembler, 20.
croeadur, croadur, créature, enfant, 257.
croeat, on le, les créa, 72.
croédur, crédur, fém. -es, enfant, 257.
crouadur, créature, 257.
cuhon, cacher, 20.
Cunan, Conan, 412.
Cunwal, Conuual, 170, 173, 176, 177, 179, 181-183.
cuzul, conseil, 306.

da, ta, te, à, 2, 4, 283.
da em preder, haz em preder, réfléchis, 100, 101.
daczon, dasson, écho, 417, 418.
daczorch, ressusciter, 417.
damañ..., damañ d'ein, donnez-moi, 284.
damani, soin ; triste, abattu, 261.
damania, soigner, avoir soin ; regretter, se plaindre avec amertume, être triste, abattu, 261.
damany, puissant, puissamment, beaucoup, 260, 261.
dançou, dançzëu, danses, 100.
daou, dow, dou, deu, duwe, deux, 2, 3, 281.
daour, daor, deur, dour, dor, eau, 1, 2, 282, 289.
dastum, destum, rassembler, 257.
da vsaff, à avoir affaire, 269.
debaill, accablement ; action de décrier, 102, 103.

debaillaff, maltraiter, 103.
dec, deck, dix, 2, 4, 281.
deduy, didu, plaisir, 257.
de fæt, defæt, defaet, deffaet, de fait, 88.
dellëzo, il méritera, 84.
demaddeoc'h-oll, de matheol, bonjour, salut, 285.
demateoc'h, demaddeoc'h, dé matt teoh, dematio, dematec'h, dematac'h, bonjour, 2, 4, 280, 285-287.
-deri, 65.
deseu, (sans) manque, faute, 264.
detriment, détriment, désastre, 88.
deuaz, deüaz, duaz, deüas, deuas, il vint, 82.
deuis, je vins, 82.
deuït... din, donnez-moi, 284.
deurr, gl. acri, 29.
deus... din, donne-moi, 284.
deusoc'h, vous vîntes, 82.
deusomp, nous vînmes, 82.
deusont, ils vinrent, 82.
deusout, tu vins, 82.
deuz ama din, donne-moi, 284.
deuzont, deuzsont, ils vinrent, 81, 82.
deva, avait, 81.
diabolic, diabolique, 282.
diaoul, dyoul, deabole, diable, 2, 3, 282, 285.
diauanç, désastreux, 276, 277.
dicombitione (in —), en pleine propriété, sans redevance, 159.
dicoufranc, sans répit ? sans conteste ? 66.
difenturi, se désaltérer ; se dessoûler, 72.
difestu, difestur, sans défaut ; sans maladie ; (plante) lisse ; (travail) bien fait, 71.
differchet, éloignez-vous, 76, 87.
diffiet, vacant, 91.
diffme, difme, dîn me, dan me, dime, à moi, 4, 284.
digaru, qui n'est pas dur, aplani, 256.
dign, deñgn, à moi, 284.
diguery, il ouvrait, 75.
dihabl, rude, 80.
dihæt, dihaet, indisposé, malade ; désagréable, terrible, 92, 93.
diheaitte, désagréablement ; désagrément, 93.
diheaittein, désagréer, 93.
diheaittus, désagréable, 93.
dileffn, qui n'est pas lisse, 256.
dilerc'h, après, derrière ; reste, surplus, suite ; retard, 278, 279.
dilerc'ha, -c'hañ, -c'hi, s'attarder, tarder, retarder, 279.
dilouen, dilaouen, sévèrement, 260, 261.
Dinan, 295.
diouguel, sûr, 273.
diouguelhat, protéger, défendre, 273.
diouguelroez, dyouguelroez, sûreté, 272, 273.
dioutañ, dyoutaff, en sa faveur, à sa convenance, 70.
diprim, dibriff, dibri, dribi, drebi, dirbi ; dribit ? manger, 2, 3, 287.
dison, dyson, sans bruit, sans ambages, 266.
distre, distro, il détourne, 64.
distros, il retourna, 258.
diu gueux, dieux, lèvres, 282.
diurth, diouz, diouç, de ; selon, à la convenance de, 71, 417.
diverz, imperceptible ; extrêmement, 68.
doe, doue, Dieu, 2, 3, 82, 83, 282.
Dourduff, 295.
drouc, drock, mauvais, 2, 3, 282.
dreo, vif, 491.
drez, her drez, tant que, 69.
Duff, 295.
duiz, je vins, 80-82.
düy, il viendra, 80.

e son, de son, 254, 255, 260.
éal, poulain, 86.
eas, il alla, 82.
eaz, il alla, 82.
ebed, aucun, 86.
ed, blé, 77.
edoa, edoae, il était, 74.
e-feur, environ, 263.
effe, eff he, lui et son, 254, 255.
effolaez, sa folie à elle, 286.
eguet, eguyt, égit, (plus) que, 255.
eguile, l'autre chose, 277.
ehoaz, repos ; heure de la mort, 70.
ehoazaff, reposer à midi, 70.

eiz, eih, eiff, huit, 2, 4, 286.
elbic, émulation, 261.
elepikat, exciter, 261.
embic, émulation, 261.
emc'hloar, vanité, 260.
emdrit, gl. theoricam, 307.
emgann, himgann, batterie, combat, 260.
emgleo, entente, accord, 260.
emlas, tuerie, carnage, 260.
emoa, ema, j'avais, 80, 81.
em tamall, accusation réciproque, 260.
emwél, eñvell, entrevue, visite concertée, 260.
en, lui, 93.
encq, étroit, 260.
eneff, âme, 68, 69.
énémgann, bataille, 260.
énémlaz, tuerie, grande bataille ; fatigue excessive, 260.
engalv, eñgalv, appel, recours, 92, 93.
ent, en ; signe d'adverbe, 94, 95.
entent, comprendre, 278.
entré, entre, 354.
entroch, parmi vous, 82.
eor, heor, ancre, 92.
eori, heori, éauri, héauri, ancrer, 92.
er (restadig), son (petit reste) à elle, 286.
ereou, liens, 87.
-eri, 65.
-es, -eus, -eux, 264, 289.
escod, écot, 259.
escodaff, frayer avec quelqu'un, 259.
escot, écot ; sort (mérité), 259, 260.
escuit, isc-, prompt, 257.
escumunugaff, isc-, excommunier, 257.
escus, isc-, excuse, 257.
escust, iscusi, iscusciñ, excuser, 257.
esfreizou, effrois, 80.
eslamm, (il s')écrie, 78.
esoc'h, vous allâtes, 82.
esomp, nous allâmes, 82.
esont, ils allèrent, 82.
esout, tu allas, 82.
estlamassionno, plaintes, 78.
et, allez, 77.
-et, infin., 3.
eu, eo, il est, 2, 4, 76.
euffryff, eufriff, euffrif, euuriff, agir, travailler, 264, 265.
eus, il y a, 92.
euvrachicg, petit ouvrage, 265.
euvraich, ouvrage, 265.
eûvri, ævrein, euro, avaler, prendre, absorber, 265.
evelse, eualse, ainsi, 97.
evit, euyt, (plus) que, 254, 255.
evit-se, e vicze, pour cela, 417.
excludaff, exclure, 73.
ez (poeser), on le, les (pèse), 72.
ezn, ezen, aizn, eine, oiseau, volaille, 287.
eznes, eenès, enes, poulette, 287.
ezneu, il connaît, 287.
ezomp, nous allâmes, 81.
ezont, æzont, ils allèrent, 81.

faota, fendre, 420.
fec'h, fi !, 90.
feinta, fiñcha, feindre, contrefaire, 72.
felí, il faut, il manque, 278.
fenturi, abattre, affaiblir, 72.
feur, mesure ; cours, prix, marché ; régime, 263, 264.
fich, paré, 72.
ficha, fincha, fija, attiffer, parer, orner, 72.
fiesen, figue, 264.
fieusec, plein de figues, 264.
fieux, figues, 264.
figus, figuz, feg'us, friand, gourmand, délicat, sensuel, difficile, 90-92.
foenn, fenun? foin, 2, 3, 286.
follideck, fromage, 1, 2, 282, 283, 285.
fontet, fondé, basé, 86, 87.
fouliff, foulein, fouler, presser, 2, 3.
fourmag, fromage, 283.
fourondec, fouloudec, forondec, fromage, 282, 283.
franc, libre, 66.
Frauuin, 291.
furm, form, fourm, forme, 283.
fustur, (sans) reproche, 70, 71.

gae, gai, 65.

gædery, amusement, 64, 65.
gæery, amusement, 65.
galv, appel, 4.
gant, gat, avec; de même (qualité) que, 263.
Gartz (Le), 286.
geou, gueü, guiv, si fait, 286.
goa, goae, malheur; goa eff, malheur à lui, à celui; goa y Doe, malheur, Dieu! à eux, 82, 83, 268, 269.
goacz, pire, 417.
goalchet, lavez, 2, 4, 285.
goalenn, verge; aune; fléau de balance, 262.
goanv, hiver, 354.
goas, homme, 3.
Goff (Le), 294, 295.
golcheres, lavandière, 285.
golo, golou, goulou, goulaou, goulow, goleu, de la lumière, 2, 3, 281.
goureinereah, lutte, 102.
gouren, gourenn, gourein, gourin, lutte, 102.
gouren, gourenn, goureinn, goureneiñ, gourinein, lutter, 102.
gourener, gourenner, gourennour, gorinour, lutteur, 102.
gourinadek, lutte, combat, joute, 102.
gourren, s'élever, 102.
gourvez, gorwet, gourvéein, gourvein, coucher, se coucher, 2, 3, 286, 287.
gouzeffiont, ils souffrirent, 82.
gouzuez, goufez, sache, 263.
gouzuezet, gouuezet, sachez, 262, 263.
gouzuezher, on saura, 75.
Gralan, 291.
grez, temps, 82.
gris, je fis, 82.
groay, il fera, 80.
grouan, sable, 354.
grouec, groec, gruec, grec, groüik, femme, 3, 288.
gruech, grech, ciron, 74, 75.
gueach, gweach, fois, 86.
guech ebet, aucune fois, jamais, 86.
guelchi, guelhy, laver, 285.
guenngoloff, guênolon, septembre, 283.
Guenoual (Le Gué —), 183.
guenvidyen, guinvidyen, les bienheureux, 89.
guerg, efficace, 21.
guers (en —), pour l'instant? 272, 273.
gueryou, guyriou, guyryou, paroles, 84.
Guethenoc, 62.
gueus, gueux, lèvre, 85.
guez, guecz, guech, fois; tour, 84-86.
guilly, il pouvait, 75.
guily, guyly, il voyait, 74, 75.
guyrionou, guyryounou, les justes, 90.
gulchy, il lavait, 75.
gupar, gl. remotis, 307.
guparol, gl. theorica, 307.
guparth, gl. remota, 307.
gupartolaid, gl. privilegia, 307.
Guyon, 293.
gwéché, jamais, 86.
gwéché-ébed, jamais, 86.
gwin, guin, vin, 1, 2, 281.
gwinegr, guin aegr, gwinagere, vinaigre, 1, 3, 281.

haio!, cri de détresse, 281.
halen, halein, halonn, sel, 1, 3, 282.
hano, nom, 4, 285.
haznat, notoirement, 72, 73.
'hed 'pad, durant, 77.
heder? 76, 77.
helabar, qui parle bien, 411.
Helary, 293.
hema, heman, ceci, 72, 73.
hent, ent, chemin, 283.
heredaff, hériter, 92.
hér ré, les siens à elle, 285.
hirvoudou, hirvoudëu, soupirs, 98, 99.
hoalen, c'hoalen, holen, olen, sel, 282, 284.
hobæbl, nom de plante, 128.
Hoel, 291.
honoreck, ur ourik, une femme, 2, 3, 280, 288, 289.
horribltet, horribldet, horreur, 84.
horrupcion, orrupcion (un —), prodigieusement, extrêmement, 84, 85.

horrupcionou, choses prodigieuses, 84, 85.
horrupl, horrible ; excessif, grand, 84.
hostisses, hostizés, hôtesse, 3, 289.
houarn, ouarn, fer, 284.
houc'h, porc, 297.
huec'h, hueh, houëh, c'houec'h, c'houéac'h, six, 2, 4, 285.
hueruder, amertume, 84.

i, y, tu iras, 81.
-i, 3e pers. sing. de l'imparf. de l'ind. 75, 257.
ia, ya, oui, 2, 280.
-ibl, 84.
-ien, plur. d'adj., 89.
Ildut, 62.
impoçzub, impossible, 78.
impoçzubilitez, impossibilité, 84.
imposubded, impossibilité, 84.
in, en, dans, 301.
inues, envez, pl. innbisiou, envesiou, virole, anneau, 301.
irrecuperablaff, très irrécouvrable, 64.
is, j'allai, 82.
iscartholion, gl. stupea, 418.
-it, infin., 3, 286.
iud-, combat, 371.
Iudhael, Iudhel, 172, 173, 175, 291.
ivet, evet, hifit ? boire, 2, 3, 286, 287, 289.
izule, usure, 256.

jamez ebed, jamais de la vie, 86.
Jaouen, 291.
jostram, jocrisse, imbécile, 78.
Juon, Jouon, 291.

kador-varn, tribunal, 276.
keiz, keih, pauvres gens, 81.
kelo, si peu, 26.
kemper-, confluent, 412.
kerh, querc'h, ker, avoine, 4, 284, 286.
Kergolher, 285.
Kerver, 294.
kick, quic, viande, 1, 281.
kompejou, (solide sur ses) pieds, 261.
koñvers, commerce, 269.
kouch, gerbier, 272.
kouch, faucille à couper le bois, 272.
kouchad dén, kouchad mad a dén, petit homme bien doublé, trapu, 272.
kouchañ, presser, tasser, bourrer, 272.
kouch-da-gouch, couche sur couche, les uns sur les autres, 272.
kouchein, convenir ; tomber droit, arriver juste, 271, 272.

-l, infin., 477.
lacat, lacquat, on mit, on fit (aller), 72, 258.
lafuaez, licite, 305.
Landevennec, 493.
Languenan, 176, 177.
Lannuon, Lannion, 370.
Lapoyen, 182.
laquaaer, on met, 72.
lau, vil, mauvais, 25, 26, 201, 202, 213.
ledan, large, en large ; de front ?, 100, 254.
leffaff, leuaff, leñva, leañneiñ, gémir, crier, pleurer, 262.
Leger, 182.
-lei, moins, 25.
leiham, le plus petit, 212.
lequeas, lacquaas, lacquas, il mit, 82.
lequet, on mettait, 258.
Lesneuueth, 411.
les-varn, palais de justice, 276.
letenance, letanançz, lieutenance, 277.
leun carget, plein, chargé, 98.
leun goloet, plein (à en être) couvert, 98.
leun-kouch, plein, comble, 272.
leur, sol, 116.
lieutenant, letenantt, letanand, lieutenant, 276, 277.
lig, lige, vassal, 74.
liquiff, je mettrai, 81.
lis, les, lez, cour, 276.
Lisbedu, Lisuedu, 276.
Lisbison, Lisuisonn, 276.
loar, loer, lune, 100, 101.
loc-, ermitage ; sépulcre d'un saint, 493.

lorc'h, faste, pompe, ostentation; vanité, orgueil, fierté, flatterie, cajolerie, 270.
lorc'hach, ostentation, orgueil, 270.
lorc'hañ, flatter, 270.
lorc'hek, vantard, 270.
lorc'hen, une vaniteuse, 270.
lorc'hennou, les bras d'une charrette entre lesquels le limonier est attaché, 271.
lorc'heñte, orgueil, 270.
lorc'hidigez, orgueil, 270.
lorc'hou, vanité, 270.
lorc'huz, vaniteux, 270.
lorgaez, personne vaniteuse, 270.
lorh, frayeur, 270.
lorhein, effrayer; s'effrayer, 270.
lorhus, effrayant; facile à effrayer, 271.
louuidien, sots, 89.
lozn, loezn, loein, loun, loñ, lonne, bête, 287.
lubric, lubrique, 84, 85.
lubricus, lubrique, 84, 85.
lucha, luicha, loucher, 264.
luchérez, luichérez, action de loucher, 264.
luchuruzou, lorgnettes, 264.
lueiseiñ, loucher, 264.
luichadur, action de loucher, 264.
luortz, jardin, 286.

ma, mem, men, mon, 285.
madan meker, donne-moi de l'avoine, 2, 4, 284.
ma den, mon cher, 88.
madin nent, où est le chemin, 2, 4.
ma edy, medy, où est, 4, 283.
Maelgur, 173.
mæstr, mestr, mest, pl. mécho, maître, 3, 78, 266, 267, 289.
Mailoc, Maeloc, Meleuc, 59, 61, 63.
mananç, retard, permanence, 267.
manant, négligent, 266, 267.
mar roschet, ma chemise, 4, 285.
March, 413.
mardeu, si, 76.
mat, bon, 2, 3, 280.
matez, servante, 477.
me fell d'in paea, me vel tin paia, je veux payer, 2, 4, 283.
mellat, soûle, 302.
memes Doue tra, memes tra Doue, exactement la même chose, 83.
men, où, 22.
merzout, apercevoir, 68.
metou, milieu, 354.
mezec, honteux, confus, 85.
mezegus, honteux, confus, 85.
mil, mille, 2, 4, 281.
minut, menu, énumération des titres, 72, 73.
mondanite, mondanité, choses mondaines, 66, 67.
moñt, pl. moñcho, montre, 267.
Morgan, 294.
morgo, collier de cheval, 306.
mouez, moec'h, voix, 417.
Mulgul, goulet de la rade de Brest, 306.
muncul, vase rond, à col étroit, 306.
munut, minut, petit, menu, 73.
muy eguet, muvguet, muiguet, mugued, mut, plus que, 254.
muz, retraite, asile, 276, 277.
muzur, muzul, mesure, 306.
myr, garde (que... ne); prends soin (que), 268.

nahulei, néanmoins, 212.
na iv, non, 288.
nann, nan, non, 287, 288.
na quet, na... quet, naket, ni non plus, 278.
naren, narein, naran, narn, nêren, nêran, non, 3, 287, 288.
na rif quet, je ne ferai pas, 2, 3, 287.
narinck, non, 2, 3, 287, 288.
nau, nao, nâ, neuf, 2, 4, 282.
na vo, non, 288.
negit, (plus) que, 255.
nen deu, nedeu, il n'est pas, 84.
nequet, non, 288.
netra, point du tout, 288.
ni-guid, qui ne sait pas ? 306, 307.
noetz, un homme ?, 2, 3, 286.
nompass, nonpass, non, 288.
noñ, non, 288.
nos, nuit, 280.
nosmat, bonne nuit, 2, 4, 280.
nouuid, nevez, nouveau, 306.
Nozahic (Le), 286.

o, eux, 92, 93.
-o, infin., 20.
oan, agneau, 284.
oar na, pourvu que... ne, 68.
ober duz pad, faire durer, épargner, ménager, 71.
ode, oade, brèche, ouverture, passage (de charrette), entrée (d'un champ), 254-256.
oec'h, homme, maître, 3, 286.
oinge, une poule, 1, 3, 287.
-on, infin., 20.
Onenna, 177.
opprimaff, opprimer, 68.
orrupl, prodigieux, prodigieusement, 84.
ours, ours; acariâtre, revêche, mutin, rebelle, séditieux, 270.
outracheussaff, le plus outrageux, 254.
outragus, outrageux, 254.

pa, quand, 74.
paciant, patient, 278.
'pad an dé Doue, 'pad an Doue dé, 'pad Doue an dé, durant tout le jour, 83.
paeaff, paea, paia, péein, payer, 2, 4, 82, 283.
paen, pan, quand (il) le..., 283.
pan eu, puisque, 74-76.
para, parat, (s')accoupler, 260.
par expres, expressément, 258.
party, partie adverse, 272, 273.
patant, patent; publiquement, 278.
pe, quel, 4.
peaban, dont, 264, 265.
pe á heny, duquel, 265.
peh, quel, 4.
pe hano eo, quel nom a-t-il, 2, 4, 285.
pemp, cinq, 2, 3, 281.
penent, dans quel chemin, 283.
Penguennan, Penguenan, Penvennan, Penvenan, 170, 173, 175-177.
penscor, penscort, pennscord, pensif, rêveur, mélancolique outré, dont l'esprit est altéré; léger, inconstant, 79.
penvers, têtu, opiniâtre, rebelle, 270.
perdition, perdition, 90.
pere, lesquels, 92, 93.
pesk, pisk, pl. et, poisson, 1, 3, 281, 286.
peuffuer, peuffer, humble, 268.
peuar, peoar, pevar, peüar, puar, piar, peier, quatre, 2, 3, 282.
pe vete pe lec'h, jusqu'où? 265.
picat, (se) piquer d'émulation, 261.
pinvidien, pinvizien, pinvyen, riches, 89.
piryent, compagnon, 260.
Pleudihen, 60.
pleuyn, plevine, caution, 72, 73.
Ploegrescant, -squen, -squent, Plougrescant, 170, 173.
Plogonoal, Ploecongual, Planguenoual, 183.
poan, poen, peine, 66, 67.
poanyaff, souffrir, 70.
poanyus, en peine, 76.
poçzupl, posupl, poçzub, possible, 78.
pomp, pl. ou, eu, pompe, somptuosité, 274, 275.
pompader, fanfaron, faux brave, 275, 276.
pompadérez, fanfaronnade, vanterie en paroles, 276.
pompadi, faire le fanfaron, 276.
pompadus, (paroles) fanfaronnes, 276.
Pompaia, 156.
pompat, pompad, poumpat, vanterie, pompe, ostentation, vanité, 275, 276.
pompinenn, une élégante, 276.
pompus, pompeux; (paroles) fanfaronnes, 276.
poñpinell, poupineêll, poupée, 276.
Porzmarch, 413.
possibldet, posubded, possibilité, 84.
Pou-Alet, 59, 63.
poumpadi, vanter, 276.
premiç, prémices, 283.
prendenn, malheur, méchanceté, 208.
preux, habile, 264, 265.
preveudy, previdy, priñvidy, prividi, premedi, permedy, prémices, 282, 283.
prisounou, -nëu, prisounyou, -nyëu, prisoniou, prisonnieu, prisons, 258.

procedaff, être en cause, être jugé, 78, 79.
proferaff, proférer, 70.
proffoedet, propheded, profætétt, prophètes, 76.
profoediez, prophétie, 76.
profoedou, prophètes, 76.

qentre, aussitôt, 69.
qerqent, aussitôt (ma, ha ma, que), 69.
quent, plus tôt, 69.
quent drez, quentrez, quen-trez, quen drez, quen trez, aussitôt que, 68, 69.
query, il aimait, 75.
quiffy, quyffy, il trouvait, 75, 257.
quillourss, entêté, mutin, claquedent, 270.
quillourssein, quillourzein, s'aheurter, s'obstiner, 270.
quiluerz, kilvers, aheurté, opiniâtre, 270.

ra garzén, que j'aimasse, 82.
rahenn, je ferais, 288.
rancun, rencun, rancune, aversion, 257.
rann, part, lot, morceau, 80, 288 ; Ran Uilian, 80.
ranna, partager, 80.
rann-galoun, affliction, crève-cœur, 80.
Rawlin, 294.
ray, il fera, 266.
rayo, il fera, 266.
re, ro, il donne, 64.
rebelded, rebellion, 267.
rebell, rebelle, 267.
rebellaff, -lli, se rebeller, 266, 267.
rebellant, rebelle, 267.
referas, il répliqua, 256, 257.
reiz, rez, droit, 95.
relaig, relâche, 254.
rema, ces choses-ci, 274.
Renis, Rennes, 2, 4, 283, 284.
reput, réputation, 256.
reputet, rebuté, 74, 75.
resez, piège, danger ? désaccord, conflit ? 26, 27.
residanç, (sans) fondement ; délai ? 92, 93 ; 262.
respont, répondre, 64, 65.
Restanet, 27.
Resuuoret, 28.
resydant, résident, manant ?, sérieusement ?, 93.
reuilaff, révérer, 268, 269.
reuir, reuil, respect, égard, 269.
reuiraff, satisfaire (la fureur), 269.
reuseudien, misérables, 88, 89.
rey, il donnait, 256, 257.
rez, reiz, tu fais, 94, 95.
rigol, rigole ; biais, ruse frauduleuse, faute, 279.
rigolat, aller à la rigueur, 279.
rigolen, riguiolen, rigole, 279.
rigoliez, rigueur, 279.
rigolus, rigoureux, 279.
rigor, rigueur, rigol, rigueur, 279.
ris-, lutte ? 27.
Risanau, 27.
Risconan, 27.
Rishoiarn, 27.
Ristanet, 27.
Risuueten, 27.
Roazon, Rennes, 284.
rof, je donne, 258.
Roperz, Roperh, 293.
ros, il donna, 258.
Roüe, roi, 68.

saloucræsse, non, 288.
saout, vaches, 479.
scod, écot, 259.
scodenn, écot, 259.
scodennat, société (de villageois dans un but commun), 259.
scol, séjour, 100.
scort, trop court, trop juste, trop peu rempli, insuffisant, peu fourni ; vide, faible, 78, 79.
scot, écot ; chose, sort, fait (notoire), 258, 259.
secucion, sic-, exécution, 257.
secuter, sicuter, sicutour, exécuteur, 257.
secuti, sic-, exécuter, 257.
seiz, seih, séh, see, sept, 2, 4, 286.
serz, rude, abrupt, 274, 275.
seurd, sort, sord, sorte, 66, 67.
sicutoar, un exécutoire, 257.
sigur, sûr ; cause ; prétexte, 257.
souhetez, tu souhaites, 96, 97.

sque, squœ, sco, il frappe, 64.
squient, skiañt, sens, 278.
stag, stac, attaché ; attache, 69, 88.
ster, valeur, signification, 74.
stir, styr, effort, effet ; volonté expresse, idée ; détour subtil, 74.
stranç, rigoureusement, 78, 79.
strap, mouvement violent, effort, 278, 279.
stur, gouvernail, 276, 277.
Suliaw, 62.
suppliant, un suppliant, 266, 267.
sy, faute, manque, 265.

taffhaff, tañva, tañwat, goûter, 18.
talar, sillon (levée de terre) de côté dans un champ, 59-61, 63, 452.
talfe, il vaudrait, 266.
teaul, teul, teol, teoul, tevl, tivl, tuiles, 264, 265.
tefaliou, ténèbres, 277.
teffalien, tevalien, ténèbres, obscurité, 276, 277.
temporalite, avantage temporel, 68.
tenvalhat, tevalhat, tenvalaat, rendre ou devenir sombre, 277.
teod, langue, 18.
terret, brisez-vous, 86, 87.
terribl, terrupl, terrible, 84.
terribldet, terrubded, chose terrible, 84.
terribltet, inhumanité, 84.
terriff, briser, 87.
têval, tenval, obscur, sombre, 277.
tevalijen, ténèbres, obscurité, 277.
tin, diff, d'ein, d'in, à moi, 2, 4, 283, 287.
torret, brisé ; qu'il brise, 87.
touch, touig, touche, 271.
Toullanlan, Toullallan, « le trou de la lande », 261.
tourc'h, porc, 354.
tra ! pas du tout, 288.
tre, dre, tant que, 69, 77.
Tréboul, 294.
treff, trève, 264.
treffeux, treffeus, treffus, treuès, trève, 264.
tremen, passer, trépasser ; tremen hep, omettre de, ne pas (faire), 94.
trepas, transgression, crime ; passage, allée, corridor, galerie, 274.
Trestan, 408, 413.
trevers, trever, trève, 264.
tri, try, trois, 2, 3, 280.
tributaff, rendre hommage, 266.
tro, tour, fois, 85.
troff, je tourne, 258.
trompet, trompette, 86, 87.
Tudual, 155, 156, 170.
tuhenuhel, gl. locus altus ? 307.

Udyn, 293, 294.
un, ur, on, eun, eur, en, er, un, 2, 3, 288, 289.
unan, hunan, onan, un, 289.
unvan, urvan, égal, semblable, 102.
uuy, vy, ui, u, œuf, 1, 3, 289.

veag, veig, voyage, 86.
velly, bailli, 276.
ves ? 85.
vezher, on sera, 74, 75.
vezhont, veznot, ils seront, 75.
viher, vyher, on sera, 75.
vihomp, nous serons, 256, 257.
visiblder, visibilité, 84.
voñtañ, s'écrouler, 87.

Wihumarc, 291.
Winwaloe, 493.

yar, poule, 3.
yay, il ira, 266.
yel, il ira, 266.
yelo, il ira, 266.
yestlam, peur, 78.
yff, j'irai, 81.
yffernn, pl. ynffernou, enfer, 88, 89, 100.
-yo, 3e pers. sing. du fut., 266.
yscure, il expliquait, 256.
ysur, fais l'usure, 256.
yt, vous allez ; allez !, 76, 77, 81.
yz, j'allai, 80, 81.

'z ama d'in, donne-moi, 284.

PB 1001 .R5 v.32 SMC
Revue celtique

Does Not Circulate